



Le Collectionneur

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale.

Tous les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*), qui accompagne le douzième numéro.

Adresser les demandes et communications à

ARTHUR MAURY

3, BOULEVARD MONTMARTRE — PARIS, 9^e

Téléphone N° 133-51

Avis. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

VIENT DE PARAITRE

ÉDITION 1906

ALBUM UNIVERSEL

de Timbres-poste

14^e Édition contenant les cases de tous les nouveaux timbres parus jusqu'en NOVEMBRE 1905 (2,700 cases nouvelles).
Fort volume de 780 pages.

PRIX : 13 fr., 16 fr., 18 fr., 25 fr., 30 fr., 60 fr., etc.

Une Notice très détaillée est envoyée franco sur demande

VOIR AUX ANNONCES

VIENT DE PARAÎTRE

CASES SUPPLÉMENTAIRES

ÉDITION 1906

Nouveaux placards contenant les cases des timbres parus depuis 1902, impression sur papier faible. *Ces cases sont destinées à être collées sur l'édition précédente de l'album qui se trouve ainsi complétée jusqu'en 1906.*

1905			
<i>Norvège</i>	<i>Type 1867</i>	<i>idem</i>	<i>idem</i>
	<i>surcharge verte</i>	<i>surcharge noire</i>	<i>surcharge rouge</i>
	Kr. 1.00	Kr. 1.50	Kr. 2.00
	<i>sur 2 sk. orange</i>	<i>sur 2 sk. orange</i>	<i>sur 2 sk. orange</i>
	92	93	94

Prix des 14 placards de 1902 à 1906 (2,750 cases nouvelles) : **2 francs franco.**

Pour paraître le 20 Janvier 1906

COMPLÉMENT DE LA 13^e ÉDITION DE L'ALBUM UNIVERSEL

Tiré sur le même papier que l'Album

Ces pages complémentaires, contenant les nouvelles émissions (de 1902 à 1905), sont imprimées d'un seul côté et sur le même modèle que l'Album; elles forment une série de **200 feuillets** que nos clients pourront substituer aux anciennes pages ou intercaler dans leur Album.

PRIX DE LA SÉRIE COMPLÈTE :

Papier ordinaire, **4 fr.** ; papier fort, **6 fr.**

Papier fort, feuillets montés sur onglets de toile perforés, pour l'Album à reliure mobile, **12 fr.**

Port pour la France : 0 fr. 85. — *Port recommandé pour l'étranger* : *papier ordinaire*, 1 fr. 75 ; *papier fort*, 2 fr. 10.

Nota. — La série peut être livrée rognée au format habituel de l'Album ou non rognée.

LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL FONDÉ EN 1864

PAR ARTHUR MAURY

BUREAUX : 6, Boulevard Montmartre, 6. — PARIS (9^e)

Téléphone N^o 133-51

Sommaire. — Petite causerie philatélique : Les emblèmes des timbres coloniaux. Les nouveaux timbres tunisiens. — Chronique universelle. — Emissions nouvelles. — La poste dans les camps. — Notes, questions et réponses : Affranchissement spécial à bord du paquebot « Oxus ». Un faussaire en correctionnelle. Belgique, oblitération. Marque postale révolutionnaire. Timbres de Yunnansen oblitérés « Mongtze ». Timbres pour colis-postaux. Le télégraphe et les appareils autographiques Caselli et Meyer. Oblitérations des bureaux spéciaux. Gomme d'été et gomme d'hiver ! — Bibliographie : les timbres de Suède. — Petite correspondance. Avis à nos abonnés. — Prix-courant des nouveautés. — Occasions du mois. — Timbres rares. — La hausse et la baisse.

PETITE CAUSERIE PHILATÉLIQUE

LES EMBLÈMES DES TIMBRES COLONIAUX LES NOUVEAUX TIMBRES TUNISIENS

Il vient d'être officiellement annoncé qu'une Exposition coloniale aura lieu dans le courant de la présente année à Paris, au Grand Palais. L'idée m'est aussitôt venue, ou plutôt revenue, de profiter de cette solennité pour tâcher de faire doter chacune de nos colonies d'attributs ou d'emblèmes décoratifs servant à les distinguer les unes des autres. Le sujet est absolument philatélique car l'emblème ou l'armoirie est encore ce qui convient le mieux, après les effigies, à la composition d'un timbre-poste. Tel a été l'avis de M. Paul Merwart avec qui j'avais échangé

des idées en vue de la transformation de nos timbres coloniaux (1).

J'ajouterai que depuis longtemps déjà, le Ministère des Colonies avait eu cette même intention et que des compositions héraldiques ont été préparées à cet effet, en voici une preuve matérielle :

L'ancien palais de l'industrie, dans les dernières années de son existence, abritait un musée permanent des Colonies. Or chacune des salles réservées à telle ou telle de nos possessions portait, outre le nom du pays, un très grand panneau sur lequel était peint un écusson *aux armes de la Colonie*.

Ces armes étaient évidemment de fantaisie, mais elles avaient été composées déjà depuis quelque temps, à l'occasion d'une exposition universelle, et une certaine recherche héraldique avait présidé à leur exécution.

Il me souvient qu'on y voyait la date de la fondation de la Colonie ou de sa réunion à la France, des fleurs de lis, des emblèmes rappelant la faune ou la flore du pays, ses productions, etc., exactement comme le fit M. Merwart pour les armes de Cayenne offertes par lui la municipalité de cette ville en 1901, armes que nous avons reproduites dans notre numéro de novembre 1902.

L'Angleterre a doté ses colonies de tels attributs distinctifs, quelques-uns datent de loin, ils ont généralement des formes héraldiques ; d'autres, imaginés depuis une vingtaine d'années, montrent des compositions quelconques, qui n'eurent d'autre but, dans le principe, que de diversifier les drapeaux des possessions britanniques. Les drapeaux en question sont généralement de la même couleur que celui de la métropole : rouge avec le yacht à l'angle supérieur, mais ils ont en plus l'une des armoiries dont nous venons de parler. Ces armoiries ou emblèmes se présentent en couleurs dites « au naturel », sans souci des règles héraldiques. Ce sont les mêmes armoiries ou emblèmes que l'on voit peu à peu apparaître sur les timbres-poste ; nous les avons fait figurer dans notre *Armorial universel*.

Depuis quelque temps du reste, un mouvement se produit en ce sens dans les possessions françaises ; un certain nombre consentent des sacrifices financiers importants pour remplacer par une série de timbres propres à la Colonie le type passe-partout qui leur était inligé jusqu'ici. Je citerai : Madagascar, le

(1) Voir *Le Collectionneur* de Novembre 1902, page 379.

Congo, la Côte des Somalis, la Nouvelle-Calédonie, la Guyane, la Guadeloupe, et enfin la Réunion dont les projets publiés récemment dans *Le Collectionneur* comportent les armes de Saint-Denis appelées à devenir celles de la Colonie.

Ce mouvement, il m'a semblé qu'il serait utile de le généraliser. En conséquence, j'invite chaudement tous ceux de mes lecteurs qui habitent les Colonies françaises, et que le sujet intéresse, à l'étudier, à l'approfondir et à m'envoyer un projet d'emblèmes qu'ils croiraient le mieux approprié à la représentation de leur Colonie.

J'ai dit « qui habitent les colonies françaises » parce que je crois qu'il faut être sur place pour s'inspirer des traditions du pays. Ainsi il ne faudrait pas qu'un artiste d'imagination dessinât un sujet néo-chinois : un dragon, un oiseau, des caractères d'écriture. . . . le tout emprunté peut-être à un bâton d'encre de Chine, qui semblerait très réussi à Paris et serait ridicule à Saïgon.

À défaut d'un dessin même sommaire il suffirait d'envoyer des descriptions qu'il n'est pas nécessaire de présenter en style héraldique.

Ces projets, mis au point par un héraldiste distingué, seraient publiés dans *Le Collectionneur* sous le nom de leurs auteurs et présentés à M. le Ministre des Colonies. Ajoutons qu'ils trouveraient très probablement leur emploi à l'Exposition Coloniale.

*
* * *

L'Administration des postes tunisiennes a estimé que son type unique de timbres-poste aux armoiries du pays avait assez duré ; en conséquence, l'idée lui est venue de commander une série nouvelle à un artiste bien qualifié pour ce travail : M. Dumoulin, peintre du Ministère de la Marine. Pour atteindre au pittoresque et flatter du même coup la clientèle philatélique, M. Dumoulin a composé cinq dessins qui synthétisent les principales phases de l'histoire tunisienne.

L'époque Carthaginoise est évoquée par une galère, avec sa proue originale, son mat unique et ses rames, navire antique avec lequel la riche république africaine a étendu si loin ses conquêtes et a soutenu les terribles attaques des Romains.

La statue que l'on voit sur le côté gauche du timbre est celle de la déesse Tanit, à droite est un autel votif se détachant sur un bois de pins. Au-dessus, on distingue encore différents

emblèmes : le cheval punique et le croissant tombant sur la lune (emblème phénicien).

De plus, ce timbre, comme les quatre autres types, porte le



croissant accompagné de l'étoile (armes du Sultan), et le monogramme R F, la valeur et les inscriptions : TUNISIE POSTES en français et en Arabe.



Au second type, l'époque romaine est symbolisée par les ruines de l'aqueduc d'Adrien (II^e siècle) qui conduisait les eaux

à Carthage. Dans les ornements accessoires on distingue des

colonnes et un portique, des rameaux de dattiers et à l'angle inférieur gauche la louve romaine allaitant Romulus et Remus.



Le troisième type (période arabe), montre la mosquée de Kairouan, qui fut au moyen âge le grand centre de propagande religieuse des Mahométans.

Enfin, le quatrième type a trait au protectorat français symbolisé par le coq gaulois, qui figure sur le côté gauche, et par le travail moderne traduit par une charrue

que dirigent un indigène et un colon français. On remarquera que cette charrue est du modèle européen, tandis que la charrue

arabe, très sommaire, se compose d'une longue perche emmanchée d'une pièce de bois servant de soc. Cet instrument aratoire rudimentaire ne fait qu'égratigner le sol.

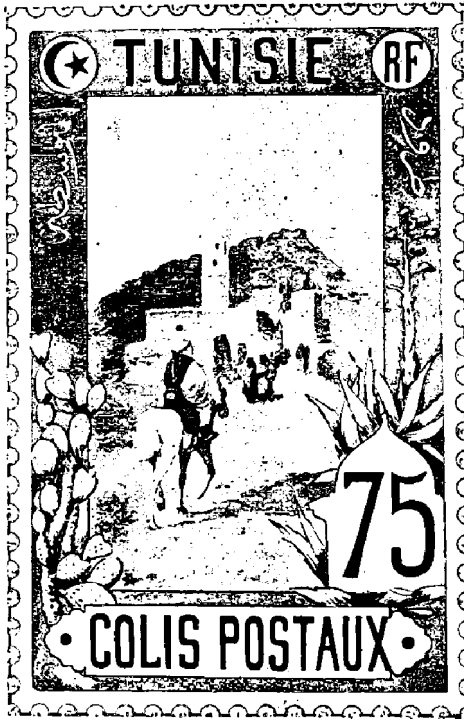
Le dernier type, destiné aux timbres des colis postaux, ainsi que son inscription l'indique, représente le cavalier postal qui porte

les dépêches jusque dans les villages les plus éloignés.

Les essais qui nous sont communiqués par l'auteur, et dont nous donnons ici des reproductions photographiques, sont de



grande dimension. Lorsqu'ils seront réduits aux formats des timbres français, tantôt en hauteur, tantôt en largeur, nous pourrons juger définitivement l'œuvre de l'artiste.



Il y a quelques mois, lorsque fut décidée en principe la création de ces timbres, j'eus l'honneur de recevoir la visite de M. Mazoyer, le distingué directeur des Postes tunisiennes, qu'accompagnait M. Dumoulin. Répondant à leurs questions, je répétais à ces Messieurs les théories sur la façon de composer les timbres-poste, que j'ai exposées à différentes reprises.

« Mes formules, ai-je dit dans *Le Collectionneur* de mars 1901, peuvent d'ailleurs se résumer en quelques lignes :

Le dessin d'un timbre ne doit pas être chargé, compliqué, puisque la place manque, la silhouette doit en être bien franche, je veux dire que l'ensemble doit rester très distinct à une distance de un mètre ou un mètre cinquante pour les vues ordinaires. Ainsi, je n'apprécie guère ces petites vues microscopiques qui sont de mode sur les timbres exotiques et dont on ne peut comprendre la signification qu'en se servant d'une forte loupe, cela n'a rien de décoratif.

Aussi je me suis permis déjà de déconseiller aux artistes de commencer leur travail en traçant de grands croquis en vue de les réduire par la photographie. Tous les dessinateurs, à la vérité, procèdent ainsi et c'est la cause de la profusion de détails que l'on remarque sur les timbres modernes. Profusion et confusion. J'estime qu'il faut d'abord établir des croquis à la *dimension*

réelle des timbres, les tracer à la plume et lorsque l'ensemble est satisfaisant, que la silhouette est bien en place, photographier *et grandir* à la dimension de 20 cm. de haut environ afin de pouvoir, sur la photographie obtenue en papier mat, tracer les lettres et les détails accessoires. Par une nouvelle photographie on obtiendra une réduction à la grandeur des timbres.

Si l'épreuve donne de bons résultats, on peut épurer le grand dessin, en se gardant bien de le charger d'ornements nouveaux, le reste est l'affaire du graveur. J'insiste formellement sur ce point : il ne faut juger un timbre que sur une épreuve à sa dimension exacte et jamais sur le dessin grandi.

Encore sur cette petite épreuve doit-on prévoir l'épaississement qui se produira forcément lors de l'impression en feuilles, l'empâtement que produiraient les ombres formées de hachures trop serrées. En un mot, il faut penser à tout ce qui peut altérer la gravure originale. »

J'insistai donc particulièrement auprès de MM. Mazoyer et Dumoulin sur l'utilité de réduire au minimum les détails et d'avoir comme sujet principal presque une silhouette. Nous étions facilement tombés d'accord. Cependant je crains que, cette fois encore, l'artiste, entraîné par son sujet et dessinant sur une grande surface, ait trop multiplié les détails, qui à la réduction, seront confus et visibles seulement à la loupe.

On me dit que les timbres sont actuellement fabriqués et vont être mis en cours incessamment.

Je serai enchanté si, grâce à l'heureuse entente du peintre et du graveur, mes appréhensions ne se trouvent pas justifiées.

A. MAURY.

Au moment de mettre sous presse je reçois trois valeurs des nouveaux timbres de Tunis qui viennent d'être mises en cours. Ce sont les 1, 2 et 35 centimes aux types mosquée de Kairouan et ruines romaines. Malheureusement mes craintes au sujet de l'exécution de ces timbres n'étaient pas exagérées ; la réduction a transformé les charmants paysages qu'on a pu voir en tête de cet article en mesquines vignettes dont l'impression confond tous les détails. Les couleurs sont tristes.

Les procédés actuels de gravure sont tellement nombreux qu'on ne peut faire que des suppositions sur le mode de confection de ces types ; c'est probablement de la gravure sur bois, trop sommaire pour des sujets aussi délicats ; cette piètre exécution, il me semble l'avoir déjà remarquée sur les timbres de la Guyane,

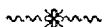
elle donne des masses qui semblent plates, étant obtenues par un petit quadrillé où l'on ne trouve même pas le modelé de la photogravure. Il est vraiment regrettable qu'on ait lésiné sur ce chapitre. Je reviens encore à mon idée qu'il ne faut pas composer de véritables tableaux pour les réduire ensuite aux dimensions minuscules d'un timbre-poste.

A. M.



CHRONIQUE UNIVERSELLE

CHILI. — Un aimable correspondant de Santiago nous écrit une longue lettre pour nous informer que les valeurs de 4, 25 centavos et 2 pesos qui avaient été prévues dans la nouvelle émission, ont dû être supprimées. Il ajoute qu'aucun timbre, bande ni monnaie ne portera l'effigie de la señorita Rébecca Matte, comme nous l'avions dit dans notre chronique d'août, d'après une information venue des États-Unis. Aux termes des lois constitutionnelles de la République, tous les timbres doivent porter l'effigie de Christophe Colomb. Le monument qui figure en demi-teinte sur la nouvelle carte de 3 centavos est l'Université de Chili.



CHINE. BUREAUX ANGLAIS. — Ces bureaux utilisent toujours les timbres de l'Inde anglaise avec la surcharge : C.E.F. Le 1^{er} septembre a paru le 1 anna rose à l'effigie d'Édouard VII, remplaçant le 1 a. carmin, effigie de Victoria, que nous avons annoncé en 1904.



CRÈTE. — Nous revenons encore une fois sur les timbres soi-disant émis par les insurgés et nous espérons bien que c'est la dernière. Nous avons reçu d'un de nos correspondants en Crète une longue lettre où il plaide en faveur de ces timbres. La première émission comprenait 5.400 timbres ; nous en avons donné la reproduction en même temps que le décret d'émission dans notre numéro du 1^{er} octobre. . . . « Ces timbres, dit notre correspondant, ont servi à l'affranchissement des lettres dans le rayon occupé par les insurgés, tant pour l'intérieur de l'île que pour l'extérieur, mais ont pour la plupart été accaparés, ainsi que cela arrive souvent, par les collectionneurs et autres qui les regardent comme un précieux souvenir et ont été rapidement épuisés ». Or d'après une lettre du receveur du bureau

français de la Canée ces timbres ne pouvaient être employés pour le service international, car le service postal des insurgés n'était pas reconnu par le bureau de Berne. Il restait donc le service intérieur où les timbres auraient pu servir, mais la zone occupée par les insurgés était de si peu d'étendue que cette émission était pour le moins superflue. Et si à la rigueur on admettait ces timbres comme émission régulière, il faudrait être très prudent car ils ont été tellement falsifiés à Athènes qu'il est difficile aujourd'hui de reconnaître l'ivraie du bon grain.

Mis en goût par cette première émission, le gouvernement révolutionnaire fit faire une série *définitive* qui n'eût pas le temps d'être mise en cours, l'insurrection ayant pris fin pour ne pas se trouver aux prises avec les troupes des quatre puissances. Nous avons sous les yeux la série que nous communique notre correspondant ; elle comprend six valeurs à deux types et de grand format. Le premier type comprenant les valeurs de 5, 10, 20 et 50 lepta représente la Crète enchaînée, pleurant de se

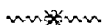


voir encore l'esclave de la Turquie ; elle tient à la main le fusil de la délivrance. Le second type pour les valeurs de 1 et 2 drachmes, porte l'effigie de face du roi de Grèce. Ces timbres sont lithographiés et dentelés. Conclusion : ces timbres peuvent être considérés comme des essais mais ne figureront pas dans notre catalogue.

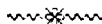


CORÉE. — L'unification des services postaux du Japon et de la Corée est désormais un fait accompli et nous allons clore la page de nos albums pour ce dernier pays. Ont seuls cours maintenant en Corée les timbres et cartes du Japon, sans la moindre surcharge.

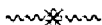
COTE D'IVOIRE. — Les timbres pour colis postaux de 2, 4 et 8 francs, dont nous parlions le mois dernier, ont été obtenus sur le timbre-taxe de 1 franc, rose sur crème.



DANEMARK. — Au type du 4 ore viennent de paraître les 1 ore orange, 2 ore rouge, 3 ore brun et 15 ore lilas. Le 5 ore vert, effigie du roi Christian, que nous avons annoncé depuis longtemps, vient seulement de paraître ; on voit par là qu'on n'a pas voulu infliger à l'Union postale la laideur du type des petites valeurs.



ÉGYPTE. — Ce pays nous a déjà appris qu'il ne fallait rien laisser perdre. Avant d'aller au pilon, les archives périmées sont soigneusement dépouillées de leurs timbres et la Direction générale des Postes du Caire nous offre à nouveau non seulement des timbres égyptiens oblitérés, mais encore des fortes valeurs de la plupart des états d'Europe. Que c'est beau l'économie.

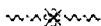


ÉRYTHRÉE. — Ainsi qu'il fallait s'y attendre, cette colonie utilise le provisoire d'Italie de 15 centesimi, avec la surcharge ordinaire : « Colonia Eritrea ».

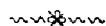


GRANDE-BRETAGNE. — Depuis peu de temps les timbres de la métropole et des colonies anglaises sont imprimés sur un papier *couché*, comme autrefois les timbres de Russie et de Portugal, que nos confrères d'Outre-Manche désignent sous le nom de *chalky surfaced paper*, et la liste des variétés qui menaçait de s'arrêter avec le filigrane c a multiple et couronné, reprend de plus belle et va pendant plus d'une année encombrer les colonnes des journaux philatéliques avec ce nouveau papier. Mais là n'est pas notre intérêt. On sait que le lavage des timbres sur papier couché est impossible ; si on trempe le timbre dans l'eau, la couleur s'en va avec l'oblitération ; or c'est précisément pour empêcher ce lavage que depuis 1890 les timbres de Grande-Bretagne et ceux de la plupart de ses colonies étaient uniformément imprimés dans des couleurs fugitives violet et vert de sauge. Avec l'adoption du papier couché ces couleurs font double emploi, et l'on se propose d'apporter maintenant plus de variété dans le choix des couleurs, ce qui par contre amènera la suppression à peu près complète des impressions en deux

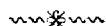
couleurs qui est toujours onéreuse. C'est à cet ordre d'idées que nous devons, paraît-il, les deux timbres du Transvaal que nous avons catalogués le mois dernier.



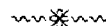
GUYANE ANGLAISE. — Le 96 cents change de couleur; au lieu de violet et carminé, il est imprimé maintenant en noir et rouge sur jaune. Le timbre fiscal de 2 dollars 40 cents a reçu la surcharge noire: POSTAGE AND REVENUE pour servir également comme timbre-poste.



INDE NÉERLANDAISE. — Au type grand format du 1 gulden déjà annoncé, vient de paraître le 2 1/2 g.; sa couleur est bleu gris.



INDO-CHINE. — On s'émeut dans cette colonie de la dernière émission des timbres-taxe provisoires; on fait coïncider cette émission avec le départ pour la France du dernier directeur général des postes et l'on dit tout haut qu'elle a été faite à son intention. Cependant un décret a légalisé cette transformation. Nous reviendrons sur cette affaire s'il y a lieu.



ITALIE. — Au sujet des timbres commémoratifs de l'exposition de Milan et de l'inauguration du Simplon, un correspondant de Naples nous informe que ces timbres seront émis au printemps de 1906 et nous communique un essai qui n'est, aujourd'hui, qu'une simple étiquette d'exposition, mais qui deviendra timbre-poste au moyen d'une surcharge: POSTE ITALIANE et valeur. Ces timbres auront cours dans l'intérieur seulement d'avril à novembre 1906.

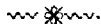


L'étiquette en question est en rectangle allongé, très bien gravée et imprimée en taille-douce. A l'entrée du tunnel du Simplon une déesse élève de chaque bras une couronne de feuillage contenant un monogramme; devant elle se rencontrent deux Mercurès allant en sens inverse.

A propos des types des futurs timbres-poste publiés le mois

dernier, les nos 1 et 2 ne sont pas destinés, comme nous l'avions dit, à l'Érythrée, mais à l'Italie ; ils représentent une campagne de cette colonie labourée par des bœufs. Les timbres de cette émission serviront pour l'Érythrée avec la surcharge habituelle. On les emploiera aussi pour Bénadir avec la surcharge BÉNADIR.

Hélas ! on nous apprend d'autre part qu'au tirage des premiers timbres, les résultats ont été si piteux que l'œuvre du peintre Michetti pourrait bien ne jamais paraître.



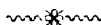
LAGOS. — La vente des timbres démonétisés est devenue une habitude dans les colonies anglaises ; les agents de la Couronne annoncent la mise en vente de tout le stock des timbres à l'effigie de la reine Victoria, par feuilles de 60 timbres ; les offres ne doivent pas être inférieures à 1.250 fr., ni au-dessous de la valeur faciale. La quantité des timbres à vendre varie entre 227 feuilles pour le 10 shillings et 4,071 feuilles pour le 2 pence ; ce sont de jolis chiffres. Peut-on lui prédire le même insuccès qu'à Sainte-Hélène !



LUXEMBOURG. — Pour la première fois ce pays démontise ses marques d'affranchissement. Jusqu'à présent les timbres de toutes les émissions avaient encore le pouvoir d'affranchir les correspondances, mais à partir du 1^{er} janvier 1906 auront seuls cours les timbres à l'effigie du grand duc Adolphe. Les cartes antérieures à 1891 subissent également le même sort.

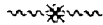


MADAGASCAR. — Un de nos abonnés nous signale que par suite du manque de timbres à 0,15 à Diégo-Suarez on emploie des timbres français type Semeuse. La lettre de notre correspondant, datée du 6 Décembre, est affranchie de cette façon et le timbre porte l'oblitération octogonale bleue des paquebots.

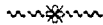


NICARAGUA. — Ce pays, fort peu intéressant, vient de faire paraître des timbres de service provisoires qui, outre la valeur, portent en surcharges les millésimes 1901 et 1902, sur le type Justice de 1900. Étaient-ils préparés depuis cette époque, et pourquoi en 1902 fabrique-t-on des 1 centavo sur 1 peso bleu, alors que des pareils fabriqués en 1901 n'étaient pas encore utilisés. Quel gâchis !

PANAMA. — *L'Écho* signale trois timbres-télégraphe qui auraient été émis en 1902. Le type est les armes de Colombie dans un double cercle et la valeur dans un petit ovale à l'angle inférieur gauche; la légende se lit: DEPARTAMENTO DE PANAMA. Les valeurs sont: 5 centavos vert sur vert, 10 c. rouge sur paille et 20 c. bleu sur lilas. Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que ce pays n'avait jamais eu de timbres-télégraphe spéciaux et qu'on n'ait pas connus plus tôt leur existence. Nous prions nos correspondants et abonnés de Colombie de vouloir bien nous renseigner.



PARAGUAY. — Nous avons annoncé l'année dernière les timbres de 1903, millésime en haut ou en bas, avec la surcharge: GOBIERNO PROVISORIO AGO. 1904. On nous annonce que ces timbres sont de fantaisie et ont été fabriqués après le triomphe de l'insurrection; ils n'ont jamais été mis en cours. Le seul timbre émis par le gouvernement provisoire est le 10 centavos bleu de Prusse de 1904. C'est donc avec plaisir que nous rayerons les autres provisoires de notre catalogue.



PHILIPPINES. — De *L'Éclair*:

« Le gouvernement américain a décidé l'émission aux Philippines d'une nouvelle série de timbres-poste, qui dénote la bonne intention de contenter tout le monde. Ces timbres seront en effet, à l'effigie des personnages suivants:

» Mac Kinley, Franklin, Lincoln, Washington, général Lawton, amiral Sampson, américains; Magallones, Legazpi et Carado, espagnols; Rizal, philippin. Enfin, deux de ces timbres porteront l'écu des Philippines et la vue du volcan Madjou ».



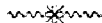
SOMALILAND BRITANNIQUE. — Comme à Lagos, les Agents de la Couronne pour les Colonies, mettent en vente, au plus offrant, tous les timbres provisoires de l'Inde anglaise, effigies de Victoria et d'Édouard VII, avec la surcharge: BRITISH SOMALILAND, ainsi que les timbres de service.



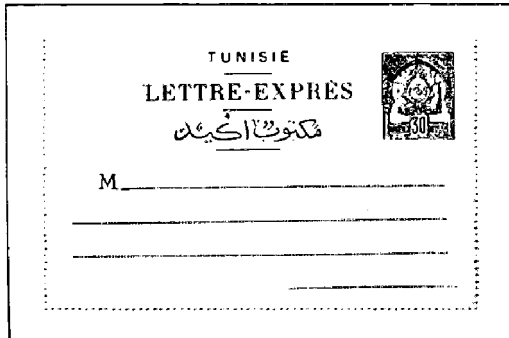
SUISSE. — Au Conseil des États du 21 Décembre, le rapporteur du budget de la Confédération a annoncé que le nouveau timbre-poste verrait le jour en 1906.

On assure que le Conseil fédéral ne tardera pas à faire son

choix entre les dessins que lui ont fait parvenir les cinq artistes admis au concours restreint d'octobre dernier.



TUNIS. — Une innovation vient d'être introduite, c'est la lettre-express ; elle a la forme d'une carte-lettre avec perforation, mais elle est en papier bleu au lieu de carton, le timbre



en cours est imprimé à droite en noir et la valeur est de 30 centimes. Au dos se trouve cette inscription :

« Les lettres-express sont distribuées en Tunisie dans les mêmes conditions que les télégrammes.

» Elles doivent être déposées au guichet, lorsque le domicile du destinataire est situé en dehors de la zone de distribution gratuite ».

Voir, dans la *Petite Causerie*, la description des nouveaux timbres.



ÉMISSIONS NOUVELLES À CATALOGUER

CHINE

Bureaux anglais

Timbre de l'Inde anglaise de 1902 avec C. E. F. en surcharge noire.

1 anna rose.

Bureaux français

Timbres, suite de la série en cours.

2 francs violet sur orange.

10 » rouge sur vert.

COTE D'IVOIRE

Timbres pour colis-postaux, timbres-taxe des Colonies françaises avec C. P. et nom du pays en surcharge noire.

2 francs sur 1 fr. rose sur crème

4 » sur 1 fr. rose sur crème

8 » sur 1 fr. rose sur crème

DANEMARK

Timbres, type en cours
(chiffre), dentelés.

- 1 ore orange.
- 2 » rouge.
- 3 » brun.
- 15 » lilas.

ÉRYTHRÉE

Timbre de 1903 avec valeur
en surcharge noire.



15 c. sur 20 c. orange.

GRENADA

Type des timbres annoncés



le mois dernier.

GUYANE ANGLAISE

Timbre, type 1889, dentelé.

96 cents noir et rouge sur
jaune.

Timbre fiscal avec POSTAGE
AND REVENUE en surcharge
noire.

2 doll. 40 c. vert et lilas.

INDE NÉERLANDAISE

Timbre, suite de la série en
cours.

2 1/2 gulden bleu gris.

JAMAÏQUE

Timbre, type 1904, dentelé.

5 shill. violet et noir.

LEVANT

Bureaux anglais

Types des timbres de 24 piastres



et de 1/2 penny annoncés
précédemment.

Timbre de Grande-Bretagne
de 1902 avec valeur en sur-
charge noire.

2 piastres sur 5 pence violet
et bleu.

NICARAGUA

Timbres de service de 1900
avec valeur et millésimes 1901
et 1902 en surcharge noire ou
rouge.

- 1 cent. sur 1 peso bleu.
- 2 » sur 2 pesos orange.
- 3 » sur 5 pesos noir.
- 4 » sur 2 pesos orange.

Type des timbres annoncés



en octobre et en novembre der-
niers.

PANAMA

Timbres-télégraphe, armes de Colombie.

- 5 centavos vert sur vert.
10 » rouge sur paille.
20 » bleu sur lilas.

PUTTIALLA

Timbre, suite de la série en cours.

- 4 annas olive.

ROUMANIE

Bande, type 1902.

- 1 ban noir.

SALVADOR

Timbre de 1900 avec millésime 1905 en surcharge bleue.

- 10 centavos bleu.

Timbres de service de 1903 avec valeur en surcharge noire.

- 2 centavos sur 5 c. bleu foncé.
3 » sur 13 c. brun rouge.

Carte, type 1903.

- 3 et 3 c. orange sur chamois.

TUNIS

Timbres, types divers, dentelés.

- 1 cent. noirs. paille, *mosquée*.
2 » brun rouge, *id.*
35 » olive et br. cl., *ruines*.

Lettre-express, timbre en cours, à droite.

- 30 cent. noir sur bleu.

TURQUIE

Cartes, suite de l'émission en cours.

- 10 paras vert olive sur rose.
10 et 10 p. *id.*
20 paras carmin sur rose.
20 et 20 p. *id.*

LA POSTE DANS LES CAMPS

Toutes les recherches que nous avons faites pour savoir comment fonctionnait le service de la poste dans les camps, antérieurement à la fin du XVIII^e siècle, sont restées infructueuses.

Cependant les détails ne manquent pas sur l'organisation des camps depuis l'époque qui nous occupe, c'est-à-dire depuis le fonctionnement régulier des postes françaises. La grande agglomération de gens armés, les personnages de cour et leur suite ; enfin tout ce qui contribuait à la formation du camp n'était pas sans intéresser les chroniqueurs de l'époque, et des livres entiers ont été écrits sur les premiers camps d'instruction établis par Louis XI, sur le fameux camp du drap d'or, sur celui de Compiègne, ouvert par Louis XIV et qui coûta 16 millions au Trésor. Dans tous ces ouvrages, il n'est nullement question de la poste aux lettres.

Et pourtant le camp de Compiègne, à lui seul, comprenait plus de 60.000 hommes, placés sous le commandement du maré-

chal de Boufflers, le roi s'y transportait avec toute sa cour. L'échange de correspondances devait donc y être très actif et il est étonnant qu'aucun indice ne vienne nous éclairer sur le sort des lettres.

Tout ce que l'on sait, c'est que les curieux *billets de port payé*, inventés en 1653 par M. de Villayer, pour la petite poste de Paris, et dont nous avons longuement parlé dans notre numéro de janvier 1890, ont été employés dans les camps. M. Arthur de Rothschild a signalé ainsi ce fait dans son livre sur la poste (1) :

Nous trouvons mention que les courtisans de Louis XIV ont fait usage des ports-payés dans les camps. Voilà qui est encore probable. Quand le maître était en campagne et à la guerre, les valets demeuraient ordinairement à la maison, et eussent-ils été au camp qu'il aurait été difficile de les expédier pour chaque lettre à écrire. La commodité des ports-payés, et sans doute aussi le service des courriers du Roy, plus régulier, mis à la disposition de tous, suffisaient au besoin.

Nous avons eu l'occasion de voir un certain nombre de lettres émanant des armées de Louis XIV ; plusieurs provenaient de

O Monsieur
 Du Camp de ...
 Monsieur le Comte de Bellefleur
 maréchal des camps et armées du
 Roy commandant le camp sur les
 ...
 Au Camp sur les ...

camps, mais aucune annotation spéciale ne rappelait cette origine sur les suscriptions. La lettre de l'armée de Berwick, dont nous avons donné une reproduction photographique dans notre

(1) *Le poste aux lettres*, par Arthur de Rothschild, tome I.

numéro d'août dernier, bien qu'étant datée intérieurement du camp du Barreau, ne porte pas d'autre marque que la curieuse estampille AN. DE BERWICK.

Ce n'est qu'à partir du règne de Louis XV qu'on commence à inscrire sur la partie extérieure des lettres la mention « *du camp de...* ». La plus ancienne que nous ayons vue est datée de 1730.

Nous en donnons plus haut un fac-similé.

On remarquera à côté de l'inscription « *du Camp sur la Saône* » une sorte d'X biffé. Ce signe qui devait exprimer, pensons-nous, une taxe de 10 sols, a été annulé et remplacé, à gauche, par un paraphe d'une forme connue indiquant que le pli était envoyé franc de port.

A titre de curiosité, nous donnons ci-après un extrait de cette lettre qui émane du duc de Lévy et qui appartient à la collection André Verwaest.

Au camp près Bellegarde sur la Saône, ce 28 juin 1730.

Il me paroît mon cher cousin que nous faisons les mêmes choses dans les mêmes temps, sans nous estre concertés, puisque vous devez marcher le 19 pour aller prendre votre second camp, ou vous vous proposez de rester jusqu'à celui ou vous devez aller prendre le sec ; j'en use de même icy, estant actuellement dans mon second camp où je compte rester jusqu'au 5 de ce mois pour arriver le six près d'Auxonne ou le sec nous sera livré en tel état qu'il puisse estre, car les pluyes qui contrarient de faire les foins, pourroient bien faire qu'ils ne fussent pas fort en état d'estre consommés dans ces temps là.

Dans une note manuscrite de 1757 nous trouvons ces passages relatifs aux bureaux de poste d'armées et des camps de guerre :

Le Roy ne paye des appointemens qu'an Directeur, les quatre ou cinq commis dont un bureau d'armée est monté sont aux frais du fermier. Le Roy ne paye encore les appointemens des commis détachés dans les différents camps pour y faire le service par ce que si ces commis sont tirés du bureau il faut les remplacer par d'autres.

.... Les courses sont de deux espèces et se divisent en ordinaires et en extraordinaires. On entend par les premières celles qui se font depuis le dernier bureau de la frontière de France jusqu'au quartier général pour transporter la malle des lettres, ainsi que celles qui se font du quartier général aux corps séparés lorsque l'armée est coupée par divisions. Ces courses se font 2, 3 ou 6 fois par semaine et leur nombre plus ou moins frequent par semaine dépend de celui des ordinaires établis en France sur la route qui conduit à l'armée, et encore de la volonté du Roy qui suivant le plus ou le moins d'importance de la position d'une armée ou de ses opérations règle, par exemple, qu'il n'y aura que deux ordinaires (1) par semaine, depuis le dernier bureau de la frontière jusqu'à l'armée, quoiqu'il y ait en France trois et même six ordinaires par semaine sur la route.

On entend par courses extraordinaires celles qui se font par un postillon que le Directeur des Postes dépêche exprès à toute heure du jour ou de nuit en vertu des ordres signés du Général ou de l'Intendant, ainsi que celles qui se font des camps détachés au Général ou à l'Intendant pour lesquelles ils expédient des ordres.

(à suivre).

ARTHUR MAURY.

(1) Ordinaire : courrier qui partait et arrivait à jours fixes.

NOTES

QUESTIONS & REPONSES

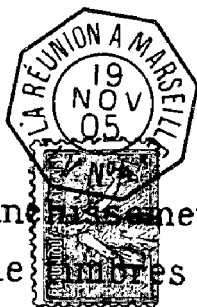
Affranchissement spécial à bord du paquebot « Oxus ».

— Au commencement de décembre nous parvenaient, de trois sources différentes, des offres de ce genre :

Monsieur,

Je serais désireux de vendre une centaine de cartes postales, vues de Madagascar, Djibouli, Suez, Port-Said, dont je vous envoie quelques exemplaires. Ces cartes sont surtout remarquables par l'affranchissement qui est formé par des timbres de 15 centimes coupés, les timbres de 10 c. ayant manqué à bord du paquebot-poste « l'Oxus » à son dernier voyage de Madagascar. Je serais heureux de savoir quel prix vous pouvez m'offrir de ces cartes...

Les cartes communiquées portaient, comme affranchissement, une moitié de timbre de 15 centimes, comme le montre notre



Affranchissement spécial
faute de timbres à 10 cent.

fac-similé, surchargée à l'encre d'aniline violette de la mention AFFRANCHISSEMENT SPÉCIAL FAUTE DE TIMBRES A 10 CENT.

Il faut croire que cette petite opération était combinée à l'avance, puisque l'agent embarqué s'était muni d'un cachet spécial et que des passagers, qu'on peut qualifier de compères, avaient fait provision d'un lot important de cartes illustrées. Aujourd'hui, ces cartes sont entre les mêmes mains et on attend des offres sérieuses des collectionneurs assez naïfs pour se laisser tenter par cette curiosité philatélique, inspirée sans doute par les timbres coupés de Diégo-Suarez. Il se peut, en effet, que ces derniers timbres aient été apportés naguère par le même paquebot et que cela ait donné l'idée au contrôleur des services postaux d'opérer de même pour son compte personnel !

Hâtons-nous de dire que les timbres coupés, qui ont ainsi servi à bord de *l'Oxus*, sont sans valeur philatélique. Nous sommes en mesure d'affirmer que l'Administration considère ces affranchissements comme irréguliers. En effet, ces moitiés de timbres à 15 centimes ne pouvaient, à la rigueur, représenter qu'une valeur fiduciaire de 7 centimes et demi, et en les vendant 10 centimes l'agent des postes, en admettant que 2,000 cartes aient été ainsi expédiées, frustrait l'État d'une somme de 50 francs.

* * *

Un faussaire en correctionnelle. — Notre correspondant complète ainsi l'information publiée en novembre dernier :

« Comme suite à ma précédente lettre je vous dirai que le jugement de Ch... a été confirmé par la Cour d'appel. Il s'est pourvu en Cassation contre l'arrêt de Poitiers. Il sera traduit devant le Tribunal correctionnel de Saintes le 3 janvier. Ch... est cette fois inculpé d'escroqueries et de vente et colportage de timbres français contrefaits (Loi du 11 juillet 1885).

» On a saisi à Paris tout le matériel qui lui servait à truquer ou à surcharger les timbres; j'ai vu notamment le poinçon au moyen duquel il imitait les grilles sur les timbres des États-Unis ».

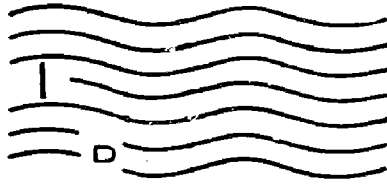
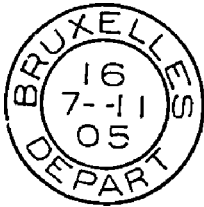
Nous avons nous-même sous les yeux les épreuves de 40 cachets avec lesquels Ch. faisait de fausses surcharges et de fausses oblitérations. Citons notamment les surcharges : OFICIAL (Argentine), B (Bangkok) 28 cents (Hong-Kong) **Service** petite surcharge (Inde anglaise), ACORES, MADEIRA, 1893 TAHITI, MONTSERRAT, St-PIERRE M-on, l'oblitération de Sicile, celle de Naples, etc.

* * *

Belgique. Oblitération. — La Belgique a renoncé à son projet d'annulation perforatrice, mais ce qui est aussi grave, à notre avis, c'est qu'elle emploie maintenant une encre oblitérante à base d'acide qui mange la couleur du timbre et qui lui donne une teinte jaunâtre.

On s'est plaint des procédés de coloration des nouveaux timbres belges et nous nous sommes fait l'écho des revendications des collectionneurs dans notre numéro du 1^{er} août dernier, mais ne faut-il pas chercher uniquement dans la composition de l'encre à oblitérer la raison de l'altération de la teinte des timbres en question.

A propos d'oblitération notre zélé correspondant d'Anvers



nous envoie l'annulation « drapeau » ci-dessus, en usage depuis peu au bureau central de Bruxelles.

*
* *

Marque postale révolutionnaire. — En septembre 1903, un collectionneur nous signalait une marque de départ peu ordinaire employée par le bureau de Troarn (Calvados) pendant la Révolution : BOISANSOIF. N'ayant pas eu la marque sous les yeux nous ne l'avons pas cataloguée dans notre supplément. De plus nous nous sommes adressé à M. l'Archiviste du département du Calvados qui vient de nous faire parvenir la réponse suivante.

Monsieur,

Jusqu'ici, j'ai toujours vu Troarn dénommé Troarn pendant la Révolution. Il n'y avait aucune raison de changer le nom de Troarn comme ceux de Balleroy, Pont-L'Évêque, etc. L'appellation dont vous m'entretenez me paraît une plaisanterie sans portée administrative.

*
* *

Timbres de Yunnansen oblitérés « Mongtzé ». — Nous recevons la communication suivante :

Dans un des derniers numéros du *Collectionneur*, un abonné vous signale qu'il possède des timbres surchargés YUNNANSEN et oblitérés *Mongtzé* ; j'ai moi-même reçu directement de Yunnansen plusieurs séries de ces timbres, sur lettres entières à mon adresse, et comme j'étais étonné de voir sur l'oblitération MONGTZE B, j'ai demandé des renseignements au receveur du bureau français ; voici textuellement ce qu'il m'a répondu le 30 juillet 1904 : « Le bureau de poste de Yunnansen n'a pas de cachet à oblitérer portant cette dénomination, parce que ce n'est pas une ville ouverte aux étrangers, voilà pourquoi l'oblitération est MONGTZE B. Signé : S. Charria ».

A. A. à Metz.

*
* *

9 **Timbres pour colis-postaux.** — Un lecteur du « *Collectionneur* » peut-il me dire comment sont employés les tim-

bres de colis-postaux des Colonies françaises (Indo-Chine, Martinique, Saint-Pierre et Miquelon, etc.), et en particulier à quel usage est destiné le timbre de 10 centimes surchargé COLIS-POSTAUX ?

Saint-Pierre et Miquelon. 10 décembre 1905.

Les timbres colis-postaux sont appliqués sur une feuille d'expédition accompagnant les colis expédiés de Saint-Pierre et Miquelon, de plus on peut se procurer au guichet de la poste les timbres en question neufs ou oblitérés, au choix de l'acheteur.

Un abonné.

En réponse à la question signée G. V. posée dans le n° 301, je vous adresse ces quelques lignes. Jusqu'à ce jour je n'ai remarqué qu'une seule application des timbres de colis-postaux des Colonies françaises, c'est l'apposition de la vignette de 10 centimes, surchargée Colis-Postaux, sur les bulletins d'expéditions accompagnant les colis et représentant le paiement préalable du droit de timbre dû au Trésor pour tout colis-postal expédié en France. Certaines de nos colonies, la Côte des Somalis par exemple, n'exigent pas, au départ, le paiement de ce droit, qui est perçu à la livraison au même titre que les colis-postaux originaires des pays étrangers ; par conséquent, aucun timbre n'est apposé sur les feuilles d'expéditions.

J'ai pu voir une de ces feuilles en provenance du Sénégal portant comme affranchissement du droit en question un timbre quittance de 10 centimes gris, oblitéré par le bureau de poste de Saint-Louis.

E. B.

Nous nous proposons de donner notre avis personnel sur l'intérêt philatélique des timbres de 10 centimes pour colis-postaux, mais espérant recevoir encore quelques réponses nous ajournons notre conclusion.

A. M.

* * *

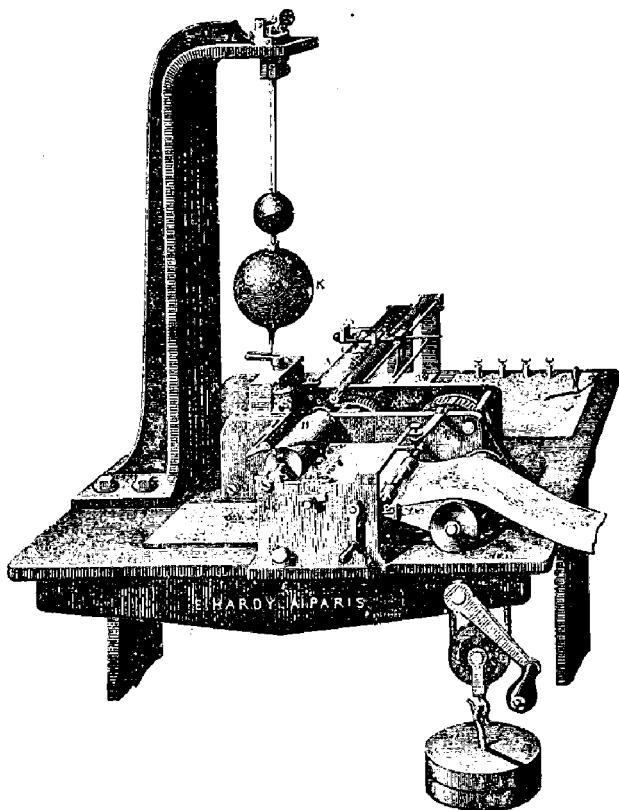
Le télégraphe et les appareils autographiques Caselli et Meyer. — Dans notre numéro de novembre dernier, nous avons parlé des appareils autographiques Caselli et Meyer et reproduit un dessin obtenu à l'aide de ce dernier appareil. Nous avons justement la bonne fortune de compter au nombre de nos abonnés le fils du savant inventeur et nous avons reçu de lui des documents qui nous permettront plus tard de publier une étude complète sur la question. Ces documents étaient accompagnés d'une lettre d'envoi dont nous demandons la permission de reproduire quelques passages :

Monsieur,

J'ai lu avec autant d'intérêt que de plaisir l'extrait, publié dans le numéro de novembre du *Collectionneur*, d'une communication que vous a faite un haut fonctionnaire de l'Administration des Postes, abonné comme moi, si j'ai bien compris, à votre journal, au sujet de l'appareil autographique Meyer.

Comme c'est de mon regretté père qu'il s'agit, je me permets de vous écrire à ce sujet et je vous adresse en même temps que cette lettre quelques brochures sur les appareils dont mon père a été l'inventeur.

Je vous prie de vouloir bien les accepter ; elles pourront compléter les renseignements que vous avez déjà publiés sur la télégraphie autographique. Dans l'une de ces brochures vous trouverez un spécimen du papier métallique sur lequel on écrivait la dépêche et un spécimen de celle-ci, donnée par le récepteur.



Appareil autographique Meyer

Il est exact que ce mode de télégraphier n'était utilisé que par un public spécial, en tous cas, aux essais de l'appareil, en 1869, ce système avait donné d'excellents résultats, et l'on peut dire que dès cette époque la télégraphie autographique pratique était trouvée.

Mais aux autres causes d'abandon de ce système, citées par votre correspondant, j'ajouterai la venue de la malheureuse guerre de 1870 qui a tout bouleversé, puis le changement de Directeur, conséquence du changement de régime, enfin l'esprit de recherche et d'invention de mon père qui avait en tête d'autres projets.

Il est en effet aussi l'auteur d'un appareil à transmission multiple permettant d'expédier plusieurs dépêches par un même fil, et aussi d'un appareil automatique supprimant les relais dans les transmissions de télégrammes, ou plutôt les transmissions multiples que doit subir un télégramme entre son point de départ et son point d'arrivée, lorsque ces deux points sont quelque peu éloignés.

Mon père est mort avant d'avoir pu mettre la dernière main à cette invention.

Un exemplaire de l'appareil autographique Meyer figurait à l'Exposition de 1900, rétrospective de l'Électricité, et pour vos lecteurs que ces questions intéresseraient il existe au Musée des Arts et Métiers, à Paris, un exemplaire de chacun des appareils dont je vous envoie des brochures explicatives...

Veillez, etc...

G. MEYER.

* * *

Oblitérations des bureaux spéciaux. — Plusieurs journaux ont annoncé qu'un bureau de poste spécial fonctionnerait à l'intérieur du Grand Palais pendant la durée du salon de l'automobile. Renseignements pris, il n'y a pas eu de bureau proprement dit, mais de simples boîtes aux lettres que des facteurs venaient lever fréquemment.

Les correspondances extraites de ces boîtes étaient portées au bureau de poste voisin ou elles recevaient le timbre à date que voici et dont la création doit remonter à l'ouverture de l'Exposition des Artistes français. Ajoutons que les oblitérations obtenues avec ce cachet sont toutes défectueuses; nous n'avons pas trouvé une seule empreinte bien nette.



* * *

Gomme d'été et gomme d'hiver! — Le *Metropolitan Philatelist* nous apprend que dans l'envoi de timbres fait aux bureaux au commencement de l'hiver, était jointe la notice suivante qui marque une originalité ou une prévoyance envers le public :

« GOMME D'HIVER

» Les timbres de cet envoi sont préparés avec une gomme fluide, et doivent être employés pendant la saison d'hiver quand le temps est froid et sec. Il est nécessaire d'éviter autant que possible que les timbres se roulent, se craquèlent et se cassent. En raison de la fluidité de la gomme, les timbres peuvent être affectés par une chaleur excessive et les postmasters apporteront tous leurs soins de les conserver dans un endroit aussi froid que possible et à les écarter au public avant la saison chaude, car à ce moment les feuilles se colleraient ensemble.

» Les timbres pour l'été sont préparés avec une gomme plus dure adaptée à cette raison.

» EDWIN C. MADDEN,
» 3^e Assistant du Postmaster général. »

Gomme d'hiver et gomme d'été ! Alphonse Allais — de regrettée mémoire — n'avait pas prévu celle-là, lorsque dans une de ses anciennes et amusantes fantaisies publiée dans le n^o 200 du *Collectionneur* et dernièrement par les *Annales politiques et littéraires*, il préconisait pour les timbres la gomme additionnée de sucre et aromatisée de parfums divers.

Cependant, cette précaution qui paraîtra excessive dans nos contrées peut être des plus justifiées dans les pays où la température devient parfois très élevée comme dans certaines parties des États-Unis. L'expédition des paquets de timbres-poste offre alors des difficultés pour l'Administration, puisque les feuilles risquent d'arriver collées ensemble. Pour obvier à cet inconvénient, chacune des feuilles de timbres est séparée de ses voisines par une feuille de papier spécial gras assez semblable à celui qu'on nomme ici papier végétal. Il y a là une dépense supplémentaire qu'un pays pratique a cherché à éviter.

Et un autre résultat auquel n'avait certes pas songé l'administration des postes des États-Unis, c'est que ces deux sortes de gomme vont constituer une variété de plus pour les philatélistes minutieux.



BIBLIOGRAPHIE

Les timbres de Suède. — En juillet dernier nous annonçons que la société philatélique suédoise allait publier sous les auspices du prince héritier Gustave Adolf une étude sur les timbres de Suède en commémoration du 50^e anniversaire de l'introduction des timbres dans la péninsule scandinave.

M. Hilmer Djurling vient de nous adresser un exemplaire de cet ouvrage.

C'est un magnifique volume grand in-4^o de 325 pages édité en langue suédoise et illustré de nombreuses photogravures. L'étude de la collection des timbres enveloppes et cartes de Suède est précédée d'un historique portant sur l'introduction du timbre-poste en Angleterre et sur le développement de la poste

suédoise. De magnifiques portraits du prince héritier et des Directeurs généraux des Postes, des fac-similés des premiers documents officiels relatifs aux commandes de timbres, des graphiques, des reconstitutions de planches, de filigranes, d'oblitérations, ornent cet ouvrage de grand luxe. Tous les timbres, cartes, enveloppes et essais ont été reproduits, avec force explications et documents.

Cet ouvrage fait honneur à la Société philatélique suédoise. Nous lui adressons ainsi qu'à son honorable président M. Sixten Keyser, nos plus vives félicitations.

PETITE CORRESPONDANCE

L. G. à Reims. — Il existe en effet des timbres de Grande-Bretagne 1841, 1 p. brique sur papier presque blanc.

D. au Béarn. — Le prix de ce n° est de 0.15 francs. L'enveloppe en question figure avec un prix de vente sur notre catalogue d'enveloppes, page 56.

J. R. à B. — Cette combinaison d'affranchissement ne s'explique pas. Il s'agit sans doute d'oblitérations de complaisance ? En tout cas, nous ne connaissons pas cette pièce.

G. D. — Dans cette liste de timbres oblitérés en nombre, soit à la roulette, soit mécaniquement, il faut ajouter les petites valeurs du Luxembourg et le 1 cent actuel des États-Unis.

B. L. à T. — La lettre a été déposée à bord d'un navire anglais, c'est pourquoi vos timbres coloniaux français portent l'annulation PACKET BOAT.

J. J. — Vous pouvez faire une case pour ces deux entiers ; nous avons catalogué le timbre vert et le timbre vert jaune.

R. A. — Oui, votre abonnement a bien été payé. Tous nos remerciements pour la coupure envoyée.

E. à B. — Ces vignettes sont de pure fantaisie et ne doivent pas figurer dans une collection sérieuse.

Luigi S. — Mille remerciements pour les

renseignements relatifs aux nouveaux timbres. Voici les réponses demandées : 1° marques que certaines maisons de commerce mettent sur leurs timbres pour se garantir contre les vols ; 2° annulation prohibée par l'impression d'un journal ; 3° cela n'est pas rare de rencontrer des timbres de la Métropole usés aux colonies ou dans les bureaux à l'étranger ; 4° variété peu intéressante ; 5° poste locale du Maroc ; 6° certains pays se servent pour les chargements de timbres-poste spéciaux, la Colombie par exemple ; d'autres, et c'est ici le cas, emploient des estampilles particulières frappées sur les lettres à côté des timbres d'affranchissement.

Léon B. à S. — Voici la signification de l'inscription : 3 Stg. Cy 4 1/2 d. que l'on voit



sur le timbre brun de Prince-Éliouanl de 1870 : Au moment où ce timbre a été émis il y avait à Prince-Éliouanl, de même qu'au Canada et autres pays composant maintenant le Dominion, deux systèmes monétaires. L'un, métallique, comportait les monnaies anglaises : livres, shillings et deniers (ou pence) ; l'autre, fiduciaire, était dit *Currency*, — d. 3 Stg. veut donc dire 3 deniers de Livre sterling. — Cy 4 1/2 d. signifie 4 1/2 deniers *currency* ou papier. Du reste, nous trouvons déjà le rapport de ces deux systèmes, sur un timbre de Prince-Éliouanl 1861 qui portait l'inscription : NINE PENCE CURRENCY EQUAL TO SIX PENCE STG.

A. MAURY.

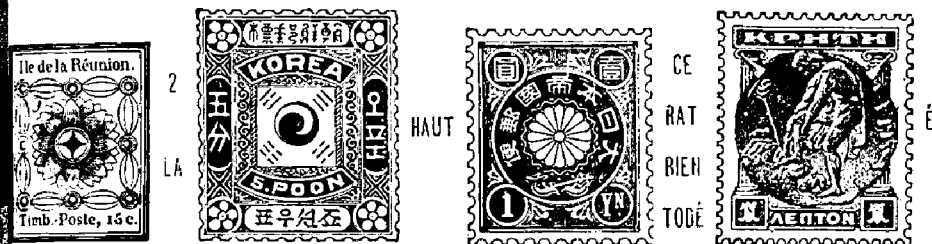
AVIS A NOS ABONNÉS

Nous prions ceux de nos abonnés qui remarqueraient des erreurs dans la composition de leur adresse, de vouloir bien nous les signaler; les corrections, dans ce cas, seront bien entendu gratuites, il n'en est pas de même des demandes de changements d'adresses qui surviendraient dans le courant de l'année et qui devront être accompagnées de 25 centimes.

RÉBUS

500 FRANCS DE PRIX

en timbres-poste seront tirés au sort entre ceux de nos abonnés de 1906 qui devineront le rébus suivant :



CONDITIONS DU CONCOURS

Les solutions devront nous parvenir avant le 15 avril 1906.

Elles devront être inscrites au dos de la fiche de réabonnement, ou sur une feuille du format d'une demi-page du journal ne contenant que la solution du rébus et l'adresse de l'abonné.

Ne participeront au tirage des prix que les personnes ayant acquitté le montant de l'abonnement pour 1906.

Les abonnés recevant le journal gratuitement (échanges de journaux, service à la presse, etc.), ne pourront y prendre part.

Ne sont pas considérées comme abonnées les personnes qui achètent le journal au numéro ou qui le prennent à nos distributeurs.

Le tirage aura lieu publiquement et se fera avec toutes les garanties d'usage.

Il sera tiré au sort 50 prix, savoir :

1^{er} PRIX : Une **Colombe de Bâle**, le 6 de Zurich et les nos 8 et 10 de Suisse (les 4 timbres, valeur 200 fr.).

Un timbre français empire : 1 fr. carmin (valeur 20 fr.)

Un Album Universel en 2 volumes, édition 1906 (valeur 36 fr.)

Deux Albums Universels, recto-verso, édition 1906 (valeur 13 fr.)

Cinq lots de timbres d'une valeur de 10 fr.

Quarante lots de timbres d'une valeur de 5 francs.

COLLECTIONS D'OCCASION

Aperçu de quelques collections offertes à des prix très avantageux

N° 356. — *Album universel, 1^{er} et 2^e volumes, 5^e édition contenant environ 3,507 timbres surtout anciens en bon état et collés à charnières, savoir :*

1^{er} volume. — Grande-Bretagne, 81 t., Suède 49 t., Norvège 33 t., Islande 9 t., Danemark 33 t., Schleswig 3 t., Hambourg 17 t., Oldenbourg 3 t., Brunswick 8 t., Prusse 26 t., Saxe 17 t., Allemagne T. et Taxis Nord 26 t., Sud 22 t., Conféd. 20 t., Bade 26 t., Wurtemberg 46 t., Bavière 63 t., Allemagne emp. 71 t., Autriche 53 t., Hongrie 31 t., Suisse 55 t., Pays-Bas 42 t., Belgique 50 t., France 131 t., Espagne 124 t., Parme 6 t., Toscane 11 t., Deux-Siciles 17 t., Italie 76 t., Malte 6 t., Roumanie 45 t., Bulgarie 21 t., Levant Russe 12 t., Egypte 39 t., Sierra-Leone 6 t., Côte-d'Or 3 t., Cap de Bonne-Espérance 11 t., Orange 5 t., Maurice 29 t., Perse 10 t., Haïderabad 8 t., Inde Angl. 49 t., Ceylan 22 t., Malacca 11 t., Japon 43 t., Victoria 26 t., Nouvelle-Zélande 13 t., Havai 14 t., Terre-Neuve 12 t., Nouvelle-Ecosse 3 t., Nouveau-Brunswick 7 t., Canada 24 t., Etats-Unis 106 t., Mexique 65 t., Antilles Esp. 67 t., Haïti 16 t., Jamaïque 10 t., Antilles Danoises 8 t., Colonies fr. 59 t., Vénézuëla, 25 t., Brésil 13 t., Pérou 36 t., Chili 22 t., etc.

2^e volume. — Hongrie 10 t., Suisse 12 t., Monaco 14 t., Gibraltar 7 t., Tunisie 9 t., Congo 5 t., Transvaal 8 t., Réunion 14 t., Perse 22 t., Sirmoor 5 t., Nabha 6 t., Puttiala 6 t., Bornéo 12 t., Timor 6 t., Victoria 9 t., E.-Unis 18 t., Mexique 22 t., Jamaïque 2 t., Barbade 2 t., Saint-Vincent 2 t., Grenade 4 t., Costa-Rica 11 t., Colombie 16 t., Panama 3 t., Brésil 28 t., Argentine 36 t., Uruguay 6 t., etc.

Prix : 575 francs.

N° 357. — *Album illustré contenant environ 1,520 timbres en assez bon état, savoir :*

France 96 t., Grande-Bretagne 22 t., Norvège 29 t., Wurtemberg 16 t., Hongrie 17 t., Suisse 20 t., Pays-Bas

27 t., Belgique 34 t., Luxembourg 15 t., Monaco 9 t., Gibraltar 4 t., Espagne 42 t., Italie 46 t., Russie 16 t., Bulgarie 6 t., Serbie 6 t., Tunisie 5 t., Maroc 2 t., Egypte 10 t., Erythrée 2 t., Madagascar 10 t., Transvaal 10 t., Cap de Bonne-Espérance 12 t., Congo 8 t., Côte d'Or 4 t., Côte d'Ivoire 4 t., Holkar 2 t., Indes Angl. 15 t., Ceylan 7 t., Malacca 6 t., Hong-Kong 3 t., Siam 3 t., Japon 23 t., Australie Occ. 4 t., Victoria 10 t., Nouvelle Galles du Sud 9 t., Tasmanie 4 t., Nouvelle-Zélande 12 t., Canada 20 t., Etats-Unis 65 t., Mexique 11 t., Jamaïque 8 t., Colonies françaises 31 t., Leeward Islands 3 t., Barbade 8 t., Trinité 6 t., Colombie 11 t., Chili 10 t., etc.
Prix : 40 francs port 85 c.)

N° 358. — *Collection de 1,940 timbres en très bon état, contenus dans deux albums à reliures mobiles, savoir :*

Açores Angra 9 t., Allemagne Nord T et Taxis 9 t., du Sud 9 t., Conféd. 10 t., Empire 31 t., Alwar 2 t., Antilles Danoises 4 t., Argentine 38 t., Bade 14 t., Barbade 7 t., Bavière 25 t., Belgique 43 t., Bermudes 3 t., Bolivie 21 t., Bosnie 8 t., Brésil 45 t., Bulgarie 24 t., Canada 21 t., Cap de Bne-Esp. 8 t., Chypre 5 t., Colonies fr. 11 t., Congo 5 t., Côte-d'Or 5 t., Curaçao 8 t., D.-Siciles 8 t., Eglise 7 t., Egypte 16 t., Espagne 77 t., E.-Unis 41 t., France 58 t., Gambie 2 t., Gibraltar 4 t., Gde Bretagne 35 t., Grèce 23 t., Grenade 1 t., Hong-Kong 9 t., Hongrie 18 t., Indes Angl. 18 t., Indes Néerl. 20 t., Islande 5 t., Jamaïque 8 t., Leeward Islands 3 t., Levant Russe 8 t., Madagascar 3 t., Malacca 13 t., Malte 2 t., Maurice 15 t., Monaco 9 t., Monténégro 8 t., Mozambique 18 t., Norvège 23 t., Pays-Bas 31 t., Pérah 3 t., Portugal 38 t., St-Marin 6 t., St-Thomas 12 t., Sade 4 t., Seychelles 3 t., Siam 4 t., Suisse 32 t., Surinam 7 t., Terre-Neuve 8 t., Tunisie 10 t., Turquie 26 t., Wadhwan 1 t., Wurtemberg 17 t., Zambeze 5 t., etc.

Prix : 85 fr. (port 85 c.)

PRIX-COURANT DES NOUVEAUTÉS

ÉRYTHRÉE

Timbre en cours avec va-
leur en surcharge.
5 c. s. 2) c. orange N » 25

GRANDE-BRETAGNE

Enveloppe de commande
1905. Effigie d'Édouard VII.
3 p. brun clair . . . 0 » 20

INDO-CHINE

Timbres-taxé
1905. Type en cours, valeur
en surcharge carmin.
5 s. 40 c. noir.

10 s. 60 c. noir.
30 s. 60 c. noir.
La série des 3 timbres N 3' 25
idem. 0 3' 25

LEVANT

Bureaux anglais
Timbre de Grande-Bretagne
de 1902 avec valeur en sur-
charge.
2 pi. s. 5 p. viol. et bl. N » 60

Bande

Bande de Grande-Bretagne
avec LEVANT en surcharge noire.
1/2 penny vert jaune s.
chamois. . . E. N » 15

Cartes

Carte de Grande-Bretagne,
idem.
1 pen. carm. s. crème N » 25
1 p. et 1 p. . . . N » 45

TRANSVAAL

1905. Type 1902, dentelé.
1 p. carmin . . . 0 » 05

TUNIS

1905. Types divers, dentelés.
1 c. noir s. paille mos-
quée N » 05
2 c. brun rouge idem N » 05
35 c. olive et brun
clair ruines . . . N » 55

OCCASIONS DU MOIS

AFRIQUE DU SUD

1896.



Armes, dentelé.

3 s. 3 sh. vert et lilas. 0 4' 50

BRÉSIL

Timbre-taxé

1889. Chiffre, inscriptions,
dentelé.
122. 10 reis rouge . N » 10
idem . . . 0 » 10

CURAÇAO

1899-1900. Timbre des Pays-
Bas avec valeur et nom du
pays en surcharge.
58. 12 1/2 cent bleu . 0 » 40

HAÏTI

1904. Effigie de 3/1 à gau-
che du Président Nord Alexis,

sans marque de contrôle, den-
telés.

79. 1 cent. vert.
80. 2 » carmin.
81. 5 » bleu de Prusse.
82. 10 » brun clair.
83. 20 » orange.
84. 50 » lilas brun.
La série des 6 timbres. N 1' 50

1904. Timbres commémora-
tifs de l'indépendance, sans
marque de contrôle, dentelés.

85. 1 cent vert, armes.
86. 2 » rose et noir.
87. 5 » bleu et noir.
88. 7 » lilas et noir.
89. 10 » jaune et noir.
90. 20 » gris et noir.
91. 50 » olive et noir.
La série des 7 timbres N 1' 50

ITALIE

1891-95. Genre 1889, den-
telé.
139. 5 l. rouge br. et
bleu N 4' »

LEEWARD

ISLANDS

1897. Effigie à gauche (Vic-
toria I^{re}) surcharge ronde v.l.r.
et SEXAGENARY 1897 en noir.
14. 1/2 p. viol. et vert. N » 75
15. 1 » viol. et rouge. N 1' »
16. 2 1/2 p. viol. et bl. N 1' »
17. 4 p. viol. et or. . N 1' 50
La série des 3 premiè-
res valeurs . . . N 2' 50

1902. Timbres de 1890 avec
valeur en surcharge noire.
22. 1 p. s. 4 p. viol. et or. N 1' »
23. 1 s. 6 » viol. et br. N 1' »
24. 1 s. 7 » viol. et vert N 1' »
La série des 3 timbres N 2' »

VÉNÉZUÉLA

1904.

Effigie du maréchal
Sucre, dentelé.



162. 50 cent. carmin
foncé 0 » 10

TIMBRES RARES

Aperçu de quelques prix

MALACCA

1867. Timbres de l'Inde anglaise de 1858 surchargés, dentelés.

5. 6 c. violet s. or. N 45^f
7. 12 c. carm. s. vert O 20^f

1868-83.

Effigie à gauche



11. 4 c. carmin fi-
ligr. cc renversé N 4^f

MAURICE

1848.

Effigie de Victoria
(POST PAID)



2. 1 p. rouge pâle,
très bel exem-
plaire. O 40^f
4. 2 p. bleu foncé sur
fragment de lettre O 175^f
5. 2 p. bleu pâle O 60^f
5. idem, très beau O 70^f

1859.

Effigie ceinte d'un
bandeau



8. 2 p. bleu, très
court de marges O 200^f

MODÈNE

1852.

Aigle, noir sur
couleur



6. 4 c. au lieu de
40, erreur. . . . N 12^f

1853-54. Timbre-taxe fiscale.

8. 9 c. b. g. viol., très
beau O 60^f

1859.

Croix de Savoie



13. 20 c. violets. blanc
CETT, erreur. . . O 40^f

MONACO

1885.

Effigie à droite



9. 1 f. noir sur jaune N 10^f
10. 5 f. carm. s. vert pâle N 60^f

MONTSERRAT

1876.

Timbres d'Antigua,
surchargés



1. 1 p. rouge piqué 12 N 15^f
1. idem O 10^f

1879. Effigie (Victoria I).

3. 2 1/2 p. brun rouge
filigr. c. A. . . . N 35^f
3. id. filigr. c. c. N 30^f
4. 4 p. bleu filigr. C A
très beau . . . N 160^f
4. idem O 60^f

NATAL

1857.

Couronne, relief sur
couleur.



3. 1 p. chamois court
de marges. . . . O 50^f
5. 6 p. vert O 70^f

NIGER DU NORD

1900. Petite effigie à gau-
che (Victoria).

7. 1 sh. vert et noir.
8. 2 sh. 6 p. vert et bleu.
9. 10 sh. vert et brun.
Les 3 timbres, avec
gomme. N 100^f

NOUVELLE

ÉCOS

1851-57.

Fleurs, couronne,
papier azuré.

2. 3 p. bleu N
3. 6 p. vert bleu . . . O
4. 1 sh. viol. très beau O
4. idem court de
marges O

1853.

Buste (Victoria I)

1. 1 p. brun rouge, très
beau O

1860-83. Effigie à gau-
dentelé.

7. 5 c. bleu, très beau,
avec gomme . . . N

1860-63.

Effigie de face, den-
telés.

8. 8 1/2 c. verts. blanc N
8. id. s. jaunâtre N
8. idem » . . . O

NOUVELLE GALLES DU SU

1850. Groupe allégorique
vue de Sydney.



3. 1 p. carmin O
6. 2 p. bleu violet, pa-
pier vergé O

2 p. bleu sur blanc
très beau. . . 0 35f
2 p. bleu, fond li-
gné verticalement,
bel exemplaire,
grandes marges. 0 40f

VICTORIA

1852.

Reine sur un trône

6. 2 p. brun gravé,



planche reconsti-
tuée (A à Z) 50 ty-
pes, les lettres des
carrés du bas tou-
tes différentes. . 0 350f

7. idem idem . 0 200f

LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJÀ CATALOGUÉS

et Timbres non cotés au Catalogue

BRÉSIL

1878-79.



Effigie de Don
Pedro II, dentelé.

4. 10 reis rouge . N » 10
4. idem . . 0 » 10

CEYLAN

1903-C4. Effigie à gauche
d'Edouard VII, dentelé.

5. 15 c. bleu . . 0 » 20

LAGOS

1903.



Effigie à gauche
d'Edouard VII, den-
telés.

1 p. viol. et noir
s. rouge. . . N » 20
idem . . 0 » 10

MALACCA

1902. Petite effigie d'Edouard
VII, dentelé.

5 c. violet. . . 0 » 15

MAROC

Bureaux anglais

1903. Timbres de Gibraltar
avec MOROCCO AGENCIES en sur-
charge noire.

17. 1 pes. noir et carm. N 1f 25
18. 2 » noir et bleu. N 2f 50

INDE ANGLAISE

1902-03. Effigie à
gauche d'Edouard
VII, dentelés.



146. 8 annas violet . 0 » 10
147. 12 » br. s. r. 0 » 40

INDO-CHINE

Timbre-taxe

1904. Timbre-taxe des Co-
lonies françaises avec valeur
en surcharge.

49. 5 s. 60 c. brun s.
crème . . . 0 3f »

ROUMANIE

Cartes-lettres

1901-04. Genre de 1893 et

1903.

8 l. 10 b. rouge s.
gris . . . E. N » 25
11 l. 15 b. violet. E. N » 30
5 b. et 5 b. vert bl. E. N » 30

1905. Types 1899 et 1903 en
plus RASPENS et une inscription
sur le côté gauche.

5 bani vert s. blanc E. N » 15
5 et 5 b. id. E. N » 25
10 b. rouge s. blanc E. N » 25
10 et 10 b. id. E. N » 40

SAINT-VINCENT

1899.



Petite effigie de Vic-
toria à gauche, den-
telés.

46. 1/2 p. viol. et vert x » 25
47. 1 » viol. et rose x » 35
48. 2 1/2 p viol. et bl. x » 75
49. 3 p. viol. et olive. x 1f »
50. 4 » viol. et r. br. x 1f 25
51. 5 » viol. et noir. x 1f 50
52. 6 » viol. et brun x 1f 75
53. 1 sh. vert et carm. x 3f »

CATALOGUE-PRIME

Le Catalogue-prime des timbres parus l'année dernière a été expédié
le 2 janvier à nos abonnés de 1905.

A ce catalogue était jointe la **Table des matières** du *Collectionneur de
Timbres-poste*.

OCCASION. — Voir ci-après l'annonce de nos Albums en solde.

OCCASION

ALBUMS EN SOLDE

Il nous reste un petit nombre d'ALBUMS UNIVERSELS (format 28 cent. X 21) de la 13^e édition (fin 1902) que nous offrons pour moitié environ de leur valeur primitive. Ces albums ne sont nullement défraîchis.

Prime gratuite aux acheteurs de ces albums

Nous mettrons gratuitement à la disposition des acheteurs de nos albums **recto-verso** en solde la série complète des 14 placards contenant les cases des timbres parus de 1902 à 1906 (2.750 cases nouvelles), ainsi qu'un cahier de 12 feuillets supplémentaires portant le même encadrement que les pages de l'album. De cette façon ils pourront compléter eux-mêmes ces albums **jusqu'en 1906**.

Les acheteurs de nos albums **recto-seul, reliés**, en solde, recevront gratuitement, *au lieu des placards décrits ci-dessus*, la série des 200 pages complémentaires imprimées sur le même modèle que l'album et contenant les nouvelles émissions de 1902 à fin 1905 (voir 2^e page de la couverture du journal).

Cette série ne devant paraître que le 20 janvier prochain, joindre 0 fr. 85 pour le port.

ALBUMS UNIVERSELS RELIÉS

Album complet en un seul volume. —

Impression recto-verso, reliure dos maroquin, titre doré, sans fermoir 9 fr. 50 au lieu de 15 fr. »
Idem, avec fermoir 10 fr. » au lieu de 15 fr. 75

Album complet en deux volumes. —

Impression d'un seul côté des pages; 12 belles cartes géographiques gravées spécialement et tirées en couleurs.

1^{er} volume: Europe et Afrique. — 2^e volume: Asie, Océanie et Amérique.

Reليure percaline chagrinée, titre doré, fermoir, les deux volumes (*ouvrage complet*) 13 fr. » au lieu de 26 fr. »

Même album, demi-reليure dos maroquin, titre doré, tranche marbrée, fermoir, papier ordinaire, les deux volumes (*ouvrage complet*) 16 fr. » au lieu de 32 fr. »

Même album, chagrin plein, papier très fort, tranche dorée, fermoir, les deux volumes 25 fr. » au lieu de 50 fr. »

Il ne reste plus que 2 exemplaires de cet album: (1^{er} et 2^e vol. rouges et 1^{er} et 2^e vol. verts).

Même album, RELIURE RICHE, superbes reliures, biseaux, charnières en peau, fermoir artistique, etc., chagrin plein, premier choix, les deux volumes 50 fr. » au lieu de 100 fr. »

2 exemplaires disponibles: 1^{er} et 2^e vol. verts et 1^{er} et 2^e vol. marron.

Même album, maroquin du Levant, premier choix, reliure splendide, sans dorure, les deux volumes 70 fr. » au lieu de 140 fr. »

Un seul exemplaire disponible.

Même album, reliure percaline chagrinée, titre doré, sans fermoir, papier ordinaire, les deux volumes (*ouvrage complet*) 11 francs.

Même album, papier très fort, les deux volumes, sans fermoir (*ouvrage complet*) 14 francs.

Port et emballage dans une caisse des albums universels (pour la France): 2 fr.

ALBUMS UNIVERSELS EN FEUILLES

Albums complets non reliés. — Impression recto seulement.

Le collectionneur peut faire séparer ces feuilles afin de les classer à sa guise, par ordre alphabétique ou autrement, dans des boîtes, des reliures électriques ou autres systèmes mobiles, classement qui lui permet d'ajouter des feuillets supplémentaires. Prix de l'*ouvrage complet* en feuilles (Europe, Asie, Afrique, Amérique et Océanie) avec les 14 placards de cases supplémentaires:

Papier ordinaire 10 fr. » au lieu de 22 fr. »

Papier fort 15 fr. » au lieu de 30 fr. »

Port et emballage des albums en feuilles (pour la France): 2 fr.

EN VENTE

ANNÉE 1905

DU JOURNAL

“ LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE ”

Avec **Catalogue - Supplément** de fin d'année :
brochure de 36 pages donnant les illustrations et la nomen-
clature de tous les timbres, enveloppes et cartes parus
en 1905 avec les prix de vente pour les collections.

PRIX : 1 fr. 50 (*Port : 0 fr. 50 pour l'étranger
et franco pour la France*)

DEMANDEZ L'ÉDITION 1905

DE NOTRE

CATALOGUE MINIATURE

des petites Séries de Timbres à prix réduits

96 PAGES ; 1,000 GRAVURES

PRIX..... 5 Centimes *franco*



ON DEMANDE A ACHETER

OU A ÉCHANGER

Des Jouets et Jeux anciens

Un philatéliste de nos amis achèterait ou
échangerait contre des timbres-poste des
jouets antérieurs au second empire ou exoti-
ques, ainsi que des publications ayant trait
aux jeux et jouets anciens.

Faire des offres aux bureaux du journal

VIENT DE PARAITRE ALBUM UNIVERSEL DE TIMBRES - POSTE

Par Arthur MAURY (100 ✠ 0 ✠)



MÉDAILLE D'ARGENT
Exposition Universelle — Liège 1905



ÉDITION 1906
entièrement mise à jour

Plus de 2700 cases nouvelles et près de 100 pages ont été ajoutées à l'édition précédente

PRIX DE L'ALBUM UNIVERSEL

1^o Album Universel de Timbres-Poste complet en un seul volume.

L'impression est recto-verso, c'est-à-dire que les timbres ont des cases des deux côtés des pages, 7 cartes géographiques noires, mappemonde en couleurs. Reliure percaline chagrinée rouge, marron ou verte, titre doré.

Prix sans fermoir 13 fr.

avec fermoir 13 fr. 75

Même album, relié, dos maroquin, titre doré.

Prix : sans fermoir 16 fr.

avec fermoir 16 fr. 75

Même album, tranche dorée, deux fermoirs, *article recommandé*. 25 fr.

Port et emballage dans une caisse 1 fr. 55

Même album non relié. Prix : 11 fr.

Port et emballage 1 fr.

2^o Album Universel de Timbres-Poste complet en deux volumes.

Même ouvrage, mais ayant les cases destinées aux timbres imprimées d'un seul côté des pages, 12 belles cartes géographiques gravées spécialement et tirées en couleurs.

1^{er} volume : Europe et Afrique.

2^e volume : Asie, Océanie et Amériques.

Prix de chaque volume :

Demi-reliure dos maroquin, titre doré, tranche marbrée, fermoir, *article recommandé* 18 fr.

Chagrin plein, papier très fort, tranche dorée, fermoir 30 fr.

Même album. Reliures riches.

Superbes reliures, biscuits, charnières en peau, fermoir artistique, dorure à la main, très soignée. Ces albums sont enfermés dans des étuis-boîtes couverts en toile chagrinée.

Chagrin plein, premier choix 60 fr.

Maroquin du Levant, 1^{er} choix

reliure splendide, sans dorure 80 fr.

Le même, avec coins et écusson en métal, fermoir à serrure, etc. 120 fr.

Port (pour la France) et emballage dans une caisse, des albums en deux volumes ; pour le 1^{er} volume : 1 fr. 55 ; pour le second volume : 2 fr. ; pour les deux volumes ensemble : 2 fr.

Une notice spéciale, donnant une description plus complète de l'Album Universel, ainsi que des références et le prix du transport à l'étranger, est envoyée gratuitement sur demande.

Cette notice donne également les prix de l'Album Universel non relié, de l'Album universel à reliure mobile, et une nomenclature de tous les accessoires de l'Album Universel.



Le Collectionneur DE TIMBRES-POSTE

JOURNAL MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale.

Tous les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*), qui accompagne le douzième numéro.

Adresser les demandes et communications à

ARTHUR MAURY

6, BOULEVARD MONTMARTRE — PARIS, 9^e

Téléphone N° 133-51

Avis. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

VIENT DE PARAÎTRE

COMPLÉMENT DE LA 13^e ÉDITION DE L'ALBUM UNIVERSEL

Tiré sur le même papier que l'Album

LA GUADELOUPE		1902		1903		1904		1905		1906	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36
37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48
49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60

Ces pages complémentaires, contenant les nouvelles émissions (de 1902 à 1905), sont imprimées d'un seul côté et sur le même modèle que l'Album; elles forment une série de 200 feuillets que nos clients pourront substituer aux anciennes pages ou intercaler dans leur Album.

PRIX DE LA SÉRIE COMPLÈTE :

Papier ordinaire, 4 fr. ; papier fort, 6 fr.

Papier fort, feuillets montés sur onglets de toile perforés, pour l'Album à reliure mobile, 12 fr.

Port pour la France : 0 fr. 85. — Port recommandé pour l'étranger : papier ordinaire, 1 fr. 75 ; papier fort, 2 fr. 10.

Nota. — La série peut être livrée rognée au format habituel de l'Album ou non rognée.

VIENT DE PARAITRE
CASES SUPPLÉMENTAIRES
ÉDITION 1906

Nouveaux placards contenant les cases des timbres parus depuis 1902, impression sur papier faible. *Ces cases sont destinées à être collées sur l'édition précédente de l'Album qui se trouve ainsi complétée jusqu'en 1906.*

Prix des 14 placards de 1902 à 1906 (2,750 cases nouvelles : **2 fr. franco.**

EN VENTE

NOMS DES PAYS — Série 1905 —

Composées de 4 grandes feuilles coquille contenant 720 titres semblables à ceux de l'Album Universel, imprimés en bleu ou en noir. Tous les pays ayant fait depuis peu leur entrée dans nos collections ont été compris sur ces feuilles ; exemples : *Afrique Orientale et Ouganda, Elobey Annobon et Corisco, Saint-Christophe et Nevis, Inhambane, Albanie, Jaipur, etc.* Des sous-titres ont été réservés également pour : *Boyaca, Cauca, Cucuta, Marino, Maturin, Canal de Panama, etc.*

ILE PENRHYN
POSSESSION ANGLAISE

Ces titres sont indispensables pour les albums mobiles ou cahiers particuliers de timbres-poste, cartes-poste, enveloppes, timbres-fiscaux et pour répertoires ou enveloppes de classement.

Une certaine quantité de ces titres se répètent en nombre suffisant pour une collection ordinaire. On peut se les procurer imprimés en *noir* ou en *bleu*.

Une notice indique la façon la plus commode de les coller sur les feuillets d'albums.

PRIX DE LA SÉRIE : 1 franc (port 0.05)

Il nous reste du tirage de 1895 des titres rouges et bistres qui ne seront pas réimprimés. Prix » 75

LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL FONDÉ EN 1864

PAR ARTHUR MAURY

BUREAUX : 6, Boulevard Montmartre, 6. — PARIS (9^e)Téléphone N^o 133-51

Sommaire. — Petite causerie philatélique : Les carottes. — Chronique universelle. — Emissions nouvelles. — Les chiffres-taxe de la France. — La poste dans les camps. — Ce qu'on voit sur les timbres : Le roi Christian IX. Le Général Mitre. Notes, questions et réponses : L'oblitération du Congrès. Japon, oblitération commémorative du retour du maréchal Oyama. — Marque postale révolutionnaire. — Oblitération. Un faussaire en correctionnelle. — Timbres de Yunnan oblitérés « Mongtze ». — La révision des listes électorales. — Prix-courant des nouveautés. — Occasion du mois. — La hausse et la baisse. — Nos envois à choix.

PETITE CAUSERIE

PHILATÉLIQUE

LES CAROTTES

Dès les premiers numéros de ce journal, et ils datent de 1864, je me suis appliqué d'abord à tenir les collectionneurs au courant des émissions nouvelles, puis à les mettre en garde contre les imitations frauduleuses, les falsifications et les émissions fautaisistes. La plupart du temps ces manœuvres constituent de véritables escroqueries puisque, selon le texte de la loi :

« Quiconque, soit en faisant usage de faux noms, ou de fausses qualités, soit » en employant des manœuvres frauduleuses pour persuader l'existence de fausses » entreprises, d'un pouvoir ou d'un crédit imaginaire ou pour faire naître l'espé- » rance ou la crainte d'un succès, d'un accident ou de tout autre événement chimé- » rique se sera fait remettre ou délivrer des fonds, des meubles ou des obligations, » dispositions, billets, promesses, quittances ou décharges, et aura par un de ces » moyens escroqué ou tenté d'escroquer la totalité ou partie de la fortune d'autrui » sera puni d'un emprisonnement d'un an au moins et de cinq au plus. . . . »

(Article 405 du Code pénal).

L'article 423 a une portée générale :

« Quiconque aura trompé l'acheteur *sur la nature de toute marchandise* sera » puni de l'emprisonnement pendant trois mois au moins, un an au plus. . . . »

Nous sommes loin de l'époque où un jeune collégien se voyait emmener par l'oreille chez le commissaire de police parce qu'il avait essayé de vendre à M. Laplante un timbre de Moldavie, qu'il avait fabriqué dans son pupitre, c'était un cinq paras, noir, qui portait l'inscription erronée *PORTO SCRISOREI*. Le père du délinquant, venant le réclamer, lui administra sur l'heure une correction qui, nous l'espérons, le guérit pour toujours.

C'était l'âge d'or ; aujourd'hui les contrefacteurs se mettent en règle ; ils ont des attestations, des timbres annulés par la poste, des preuves de toutes sortes enfin, comme n'en ont jamais les meilleurs timbres. Tout cela, bien entendu, est truqué et doit défiler vite, ainsi que les tours des prestidigitateurs, mais cela produit son effet devant les naïfs.

Le jeu est d'ailleurs sans danger, en France du moins ; le pis qui soit arrivé à quelques-uns de ces farceurs c'est d'avoir été mis en demeure de rendre l'argent.

Dans ces conditions, leur audace n'a plus connu de limites : il existait, dans tous les pays, des journaux dévoués aux intérêts de la philatélie, les carottiers en ont fondé qui sont hostiles aux premiers et qui annoncent tout ce qu'on veut.

L'inventeur de timbres apocryphes intéresse généralement à son commerce quelques amateurs peu scrupuleux, en leur distribuant des lots de ses timbres, exactement comme dans les affaires financières on octroie adroitement des parts de fondateurs.

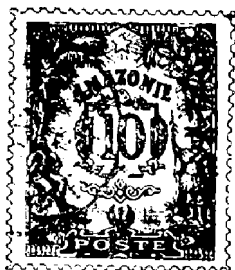
De plus fort en plus fort : ceux qui comme moi ont assumé la mission de défendre la philatélie et qui par conséquent ont le devoir de signaler les fraudes et les contrefaçons, voient les faussaires et leurs complices se mettre sous la protection des lois et leur intenter des procès en concurrence déloyale ou comme portant atteinte à la liberté de leur commerce !

Il serait vraiment curieux qu'on nous interdise, sous peine de gros dommages-intérêts, de discuter la valeur de tels ou tels timbres qui, d'après nos renseignements puisés à bonne source, sont faux ou de fantaisie.

* * *

Mais je m'enflamme, et il est grand temps, n'est-ce pas, que je revienne au ton habituel de ces petites causeries, enjouées,

m'assure-t-on. Pour cela il suffira qu'ensemble nous passions la revue des plus belles carottes philatéliques de ces dernières années. Afin de ne pas exciter de jalousie je vais les décrire par ordre alphabétique :



Amazonie. — Une jolie série de timbres-poste comportant six valeurs. Ces timbres étaient émis soi-disant par une Compagnie de chemin de fer exploitant une partie de territoire située entre la Guyane française et le Brésil, Compagnie qui a tenté en vain d'exploiter aussi les collectionneurs.

Bokhara. — Bokhara est la capitale de la Boukharie, c'est une des dernières stations du chemin de fer trans-caspien. Les timbres en question ont été offerts aux collectionneurs soit neufs, soit oblitérés, on nous en a même montrés sur une enveloppe ayant circulé par la poste, mais il a été prouvé que cette enveloppe était truquée. Du reste, il n'existait pas de bureau de poste à Bokhara.



Bolivie. — Soi-disant timbres pour imprimés. Ont été présentés aux collectionneurs parisiens, accompagnés d'une sorte de garantie officielle, laquelle a trompé plusieurs négociants en timbres qui en ont acheté pour une dizaine de mille francs.



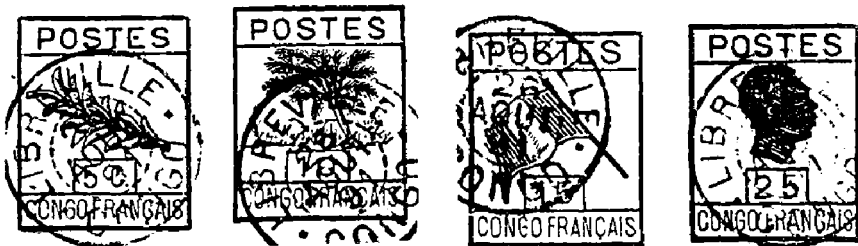
Lorsque le carottier fut démasqué, il inventa une histoire et grâce à la protection de son consul en fut quitte pour une promesse formelle de remboursement, ce qui intéressait le plus les marchands lésés, et en effet

on paya à caisse ouverte.

Brunéi. — Timbres très soignés soi-disant faits par une Compagnie anglaise avec l'autorisation du Sultan ; malheureusement, le pays n'avait pas de bureau de poste à l'époque et n'en a sans doute pas encore aujourd'hui.



Congo français. — Ces vignettes furent l'œuvre d'un marchand qui les fabriqua de toutes pièces à..... Marseille. Nous



croions bien nous rappeler qu'il passa pour ce fait en police correctionnelle et fut condamné.

Royaume des Sedangs. — Ces vignettes habilement lancées furent répandues à profusion et il en existe encore pas mal dans les collections. Elles émanaient du soi-disant roi Marie I^{er}, dont on se souvient des démêlés avec le Gouvernement français, lequel pour mettre fin aux agissements de ce curieux souverain mit le pays des Sedangs sous son Protectorat. Nous avons publié à l'époque une circulaire pyramidale qui fut adressée

aux diverses administrations des Postes par le manager de l'affaire.

Paris, le

1889.

M

Sa Majesté Marie I^{er}, roi de Sédang, dont j'ai l'honneur d'être l'agent accrédité, me charge de vous adresser les deux collections ci-jointes de timbres en service dans l'Administration des Postes de son Royaume.

Sa Majesté vous serait très reconnaissante si vous vouliez bien lui envoyer, à titre de réciprocité, un égal nombre de séries des timbres-poste de votre administration, tant de l'émission actuelle que des émissions anciennes.

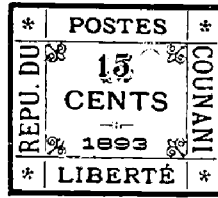
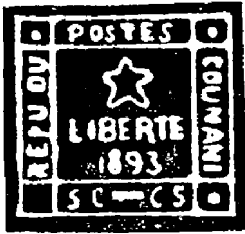
Je vous prie d'agréer, M _____, l'assurance de ma haute considération.

République de Counani. — Il n'y a pas longtemps que nous avons reçu de cet Etat libre ou plus exactement de son représentant à Londres une luxueuse lettre-circulaire signée : le Conseiller d'Etat, secrétaire aux Postes et Communications, comte Ch. de D....

Cette lettre-circulaire portait à la connaissance du public les modèles des timbres devant entrer en service à dater du 1^{er} janvier 1905. On n'a rien



vu venir. Il y a plus de dix ans déjà qu'une semblable tentative



Soi-disant timbres-poste de Coumami offerts en 1893

a été faite et a avorté.

Principauté de la Trinidad. — Cette principauté qui n'a aucun rapport avec l'île de la Trinité, est un îlot perdu dans l'Atlantique et complètement inhabité.

Son *souverain* était M. H. . . . , ancien directeur du journal « Le Triboulet ».



Je sais bien que plusieurs des potentats dont il vient d'être question se prenaient au sérieux et ne se contentaient pas d'émettre des timbres ; ils distribuaient encore des décorations, des titres nobiliaires, des grades dans leur future armée ; on m'offrit même un jour, pensant que j'y trouverais quelques charmes, de me nommer Directeur général des Postes, fonction *in partibus* qui comportait un magnifique costume avec galons et plumet !

Encore un mot : j'ai négligé dans cette nomenclature les carottes de moindre importance et aussi les surcharges fantaisistes qui s'obtiennent sur des timbres existants sans dépenser autre chose que de l'imagination.

Voyons, fallait-il que les journaux philatéliques consciencieux, pour s'éviter des désagréments, laissent duper les collectionneurs avec toutes ces fantaisies frauduleuses ?

Si la place m'était moins marchandée, je pourrais raconter des histoires amusantes sur les carottes qui n'ont pu naître, un exemple suffira du reste :

Depuis que je m'occupe de timbres-poste, j'ai bien reçu vingt-cinq fois l'offre de participer à une « bonne affaire » qui consistait à doter de timbres une république d'Europe, dont on ne voulait donner le nom qu'après des engagements formels de ma part, on m'offrait d'ailleurs le monopole comme s'il y avait

un monopole possible pour des timbres qui doivent se vendre à guichets ouverts. Il s'agissait de la République du Val d'Andorre, qui existe effectivement ailleurs qu'à l'Opéra-Comique.

Il y a peu de temps plusieurs cerveaux furent également hantés de cette marotte : créer des timbres pour l'empire du Sahara. J'estime que l'empereur lui-même n'était pour rien dans ces combinaisons, lesquelles du reste n'ont pas abouti.

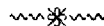
ARTHUR MAURY.

CHRONIQUE UNIVERSELLE

BARBADE. — Les timbres commémoratifs du centenaire de l'amiral Nelson ont dû être émis le 1^{er} décembre dernier, mais ils ne nous sont pas encore parvenus. D'après une information qui nous vient d'Amérique les valeurs seront de 1/4, 1/2, 1 penny, 2, 2 1/2, 1 penny, 2, 2 1/2, 6 pence et 1 shilling. C'est beaucoup.



CEYLAN. — Deux valeurs sont à ajouter à la série des timbres-télégraphe de 1904 : 12 cents bistre et vert, et la grosse valeur de 25 rupees rose et carmin.



DANEMARK. — Au type des petites valeurs a paru une bande de 2 ore rouge sur papier blanc, et une carte de 5 ore vert, avec timbre à l'effigie du roi Christian IX.



FINLANDE. — Depuis 1891 les armes de Finlande ont disparu sur les timbres de ce pays pour faire place à celles de Russie. Dans le mouvement révolutionnaire qui agite le grand empire, la Finlande ne reste pas en arrière et un rapport qui sera déposé sur le bureau du nouveau Sénat demande le rétablissement des armes du grand-duché.



GRÈCE. — Echo des timbres olympiques trouvé dans le *Journal* :

« Comme beaucoup d'autres pays, la Grèce a fait appel à l'art lithographique parisien pour l'impression des timbres spéciaux qu'elle émet à l'occasion de la célébration prochaine des jeux olympiques.

Les sujets des timbres-poste hellènes actuellement sous presse à Paris sont empruntés à la mythologie païenne. Ils reproduisent des vignettes provenant soit d'anciennes palestres, soit de vieilles céramiques, ou bien d'échantillons rares de numismatique. Les timbres de un et deux lepta, par exemple, qui représentent Apollon dans l'attitude du lancement du disque, sont la reproduction d'une monnaie de quatre drachmes en argent, de l'île de Céos, qui avait cours 500 ans avant l'ère chrétienne. »

Et nous qui avons dit que ces timbres avaient été commandés à Londres. Lequel a raison ?



GROENLAND. — Le *Nordisk Filatelistik Tidsskrift*

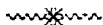


donne la reproduction d'un timbre pour port de paquets, dont il existe trois valeurs; 1, 5 et 10 ore. Ces timbres ne nous intéressent pas autrement, mais ils nous montrent les armes de cette colonie danoise que nous voyons pour la première fois. Elles se blasonnent : *D'azur à un ours rampant d'argent* (l'ours blanc du pôle arctique). L'écu surmonté de la couronne royale et de chaque côté de cette

couronne sont trois oiseaux de mer volants. Peut-être verrons-nous un jour ces armes sur les timbres.



ISLANDE. — Les cartes-lettres viennent d'être introduites dans cette colonie; le type et les couleurs sont ceux des timbres de 1902; le carton est gris et les valeurs sont de 4 et 10 aur.



ITALIE. — Nous recevons la lettre suivante :

« Je vous informe que seul le timbre de 15 centimes, nouveau type, sera émis fin janvier; les types des autres valeurs ne sont qu'en projet et, pour le moment on n'en parle pas. Je sais, de source autorisée, qu'aucun autre timbre ne verra le jour dans le premier semestre de cette année. Le nouveau timbre sera imprimé, à titre d'essai, avec le système chalcographique; comme le tirage ne sera pas fait par l'atelier de



fabrication de l'État, mais par l'industrie privée, les journaux ont engagé à ce sujet une vive polémique.

M. Sava nous envoie la reproduction ci-contre du timbre de 15 centimes définitivement adopté ; on remarquera qu'il diffère sensiblement des épreuves publiées dans notre numéro de décembre dernier. M. Sava ajoute que ce timbre ne sera mis en cours que vers la fin de février.



LABUAN. — D'après nos confrères anglais, un arrangement vient d'être conclu avec le sultan de Brunéi pour l'installation d'un ministre résident anglais, qui aurait désormais le contrôle de l'administration de l'état. Par suite, le gouvernement de Sa Majesté Britannique assurerait la responsabilité du gouvernement de la colonie de Labuan, dont l'administration est actuellement entre les mains de la *North British Borneo Company*. Cet arrangement devait prendre son effet le 1^{er} janvier 1906.

De ce fait, la colonie de Labuan, débarrassée de la tutelle encombrante du Bornéo, va s'offrir une nouvelle série et renoncera peut-être pour un certain temps à des surcharges dont elle n'était pas l'auteur. Qui sait si du même coup nous n'aurons pas également une autre série avec BRUNÉI PROTECTORATE, qui serait plus intéressante que les fameux timbres de Brunéi lancés en 1895 par un industriel quelconque..

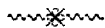


MADAGASCAR. — Les timbres de 1904 commencent à s'épuiser et ne seront pas réimprimés en taille-douce ; c'est une des conséquences du tripotage qui eut lieu avec les Côtes des Somalis. Les colonies renoncent à s'adresser à l'industrie privée pour faire exécuter leurs timbres par les ateliers du boulevard Brune, mais ceux-ci n'imprimant pas en taille-douce, on est obligé de graver un autre type pour être tiré en typographie. Si par la même occasion on changeait complètement ce type, personne ne s'en plaindrait. En attendant les 5 et 15 centimes du type passe-partout ont été remis en cours et le 50 c. a paru avec le nom du pays en bleu au lieu de rose.



NICARAGUA. — L'émission définitive commencée l'année dernière, se continue par une série de timbres de service dont deux valeurs seulement sont connues : 5 centavos bleu et 10 c.

bistre. Le type entièrement nouveau nous montre les armes de *Managua*; quoique les émaux ne soient pas correctement indiqués, d'après les usages de l'Amérique latine, nous pouvons les blasonner ainsi: *D'azur (ou, sous un ciel azuré) à un lac au naturel, dominé par une montagne du même, et un soleil rayonnant d'or, issant de la montagne.* Ces armes sont renfermées dans un écu contourné de style Louis XV, accolé à dextre d'une branche de laurier et d'armes blanches et à senestre d'un drapeau portant une bande horizontale blanche entre deux autres bandes de couleur, et en pointe d'une corne d'abondance. L'écu est sommé d'un soleil figuré issant, coiffé d'un bonnet phrygien et lançant onze rayons terminés chacun par une étoile. Le tout est posé sur un grand écusson ayant au-dessous l'inscription: ESCUDO DEL DEPARTAMENTO — DE MANAGUA, En haut le nom du pays ayant au-dessus: U. P. U. et au-dessous: OFICIAL. Le chiffre de la valeur est répété aux quatre angles. Sous chaque timbre est la signature de l'*American bank note Co* de New-York. Nous aimons à croire que ces timbres ne sont pas spéciaux au département de Managua et servent pour toute la République.



PANAMA. — Nous avons parlé dans notre numéro de décembre, page 368, des armes que s'était données la Commission de la zone du canal de Panama; voici maintenant celles de la République, telles que les donne l'*Echo*:

« Elles sont compliquées à l'extrême: au milieu, une bande avec une vue du canal sur lequel se lève le soleil d'un côté et la lune de l'autre. En haut deux parties: à gauche un sabre et un fusil entrecroisés; à droite — à dextre, devrions-nous dire — une pelle et un rateau. Dans le bas enfin, deux autres parties: à droite une roue ailée, à gauche une corne d'abondance.

L'écusson est entouré de drapeaux nationaux et surmonté d'un aigle qui tient dans son bec une banderole avec l'inscription: PRO MUNDI BENEFICIO. »

Cette description resterait bon enfant si, pour faire montre d'héraldique, l'auteur de cette note ne commettait une hérésie. La droite du spectateur n'est pas la *dextre* mais la *senestre* de l'écu. Et notre confrère oublie le plus important: il ne donne pas un seul émail des figures décrites. Nous ne sommes donc guère avancés.

PÉROU. — Un de nos correspondants de Lima nous envoie la nouvelle carte de 2 centavos, au type de celles de 1898, sans surcharge. Le timbre avec vue de monument et portant toujours le millésime 1897, est rouge, tout le reste est noir sur carton blanc.



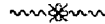
ROUMANIE. — Ce pays vient d'émettre des timbres de bienfaisance qui n'auront cours qu'à l'intérieur. Il y a quatre valeurs à deux types différents. L'un d'eux, reproduit ci-contre, représente la reine de Roumanie filant à la quenouille. L'inscription autographiée que l'on voit au bas du timbre signifie « Dieu guide notre main — Elisavita. » On sait que cette reine est connue dans le monde des lettres sous le nom de Carmen Sylva. Les timbres seront vendus au profit de deux œuvres



qu'elle a prises sous son patronage et qui ont pour but d'encourager en Roumanie la culture des vers à soie, ainsi que la fabrication de la soie.



SARAWAK. — Depuis 1900 ce pays faisait usage d'une carte provisoire de 4 cents sur 3 c. carmin sur chamois. Tout a une fin ; la carte définitive de 4 c. vient de paraître dans les mêmes couleurs et remarquons que la double, sans surcharge, est en cours depuis 1900 également.

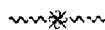


SIAM. — Nous avons reçu les deux petites valeurs d'une série à un type entièrement différent de ce que nous connaissons. L'effigie du roi est en haut, de profil à gauche dans un médaillon entouré de branches de feuillage et soulevé par deux enfants n'ayant pour tous vêtements qu'une sorte de disque, noir dans le milieu avec bordure blanche, et posé à plat sur la tête. En bas, entre les enfants on aperçoit la silhouette de la ville de Bangkok avec la grande pagode dans le milieu. Le cadre est formé sur les côtés par deux colonnes avec piédestaux et chapiteaux en forme de feuillage ; un peu au-dessous des chapiteaux se trouvent deux petits médaillons ; celui de gauche porte le fer d'un trident et celui de droite l'éléphant à

trois têtes qui figure dans les armes de Siam. Une banderole en arc réunit les deux colonnes en haut et porte le nom du pays en siamois et en européen. De même pour la valeur inscrite en bas sur une tablette horizontale en caractères blancs sur fond plein. Les valeurs que nous avons reçues sont : 1 att jaune et vert, et 2 a. violet et vert ; celles qui ont paru sont d'après notre correspondant : 3 atts vert foncé, 4 a. brun et rouge, 12 a. bleu foncé et 24 a. brun rouge ; enfin les valeurs à paraître et dont il ignorait encore les couleurs sont les 5, 8 et 64 atts. Ajoutons que ces timbres, de grand format, sont magnifiquement imprimés en taille douce.



SOUDAN ÉGYPTIEN. — On nous informe que le 1^{er} janvier dernier a dû être mise en cours une nouvelle série de timbres de service pour l'armée. Toutes les valeurs en cours recevront la surcharge : ARMY SERVICE, au lieu de : ARMY OFFICIAL qui figurait sur le 1 millième de l'année dernière. Les nouveaux timbres auront cours aussi bien pour l'intérieur que pour l'étranger.

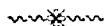


SUISSE. — A titre d'essai, l'Administration vient de mettre en vente des nouvelles cartes postales de 5 centimes au type en cours avec formule pour l'adresse de l'expéditeur.

M. B. nous communique une carte de 5 c. de l'émission précédente qui porte par erreur la date V 06 (mai 1906) au lieu de V 05 ; cette erreur a dû être rectifiée car on n'a trouvé, jusqu'ici, qu'un très petit nombre de ces cartes *fautes*. Nous ne signalons cette variété qu'à titre de curiosité.

Notre zélé correspondant de Berne nous adresse l'information suivante :

Pour la fabrication des nouveaux timbres-poste, le Conseil fédéral a choisi les deux dessins suivants, savoir : 1^o pour les estampilles de 2, 3 et 5 centimes, le projet du peintre Welti, actuellement à Solln près Munich, représentant le fils de Guillaume Tell ; 2^o pour les estampilles de 10, 12 et 15 centimes, le projet de L'Epplatenier, professeur de peinture, à la Chaux-de-Fonds, représentant la tête de l'Helvétia. La Monnaie fédérale est chargée de la fabrication des nouveaux timbres-poste.

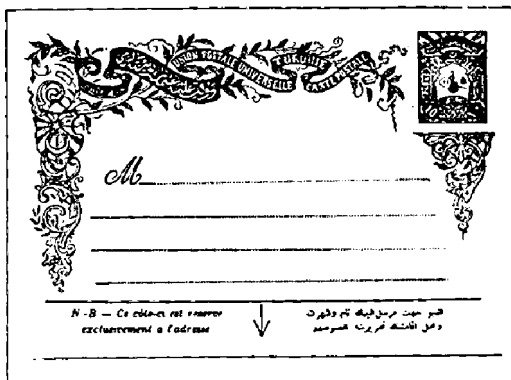


TAHITI. — De temps en temps le bruit circule dans la presse politique que les États-Unis veulent s'annexer quelque bien d'autrui ; quand ce n'est pas la Guadeloupe, ce sont les Antilles danoises. Cette fois on parle de Tahiti et le gouvernement américain aurait, dit-on, proposé vingt millions à la France pour cette cession. Attendons les événements.

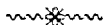
TERRE-NEUVE. — Une nouvelle carte de 2 cents vient de paraître ; le timbre, à un type nouveau, porte l'effigie de la reine Alexandra, de face légèrement tournée à droite, la couronne royale sur la tête. Cette carte qui porte la signature de l'*American bank note Co* de New-York est très bien gravée et imprimée en vermillon vif sur carton chamois.



TURQUIE. — Voici une réduction photographique des



cartes-poste cataloguées le mois dernier.



TUNIS. — Nous avons dit dans la *Petite Causerie* du mois dernier ce que nous pensions de la nouvelle série ; sous chacun des timbres, on peut lire à droite, quand la perforation le permet, la signature : PUYPLAT ; c'est le nom du graveur qui s'est acquis une certaine renommée dans la gravure sur bois.

Les timbres n'ont pas trouvé partout dans la Régence un accueil favorable ; la *Petite Tunisie* est très violente à leur égard :

« Franchement il fallait avoir une sacrée dose de mauvais goût infusée dans les veines pour avoir mis en circulation les nouveaux timbres tunisiens, chef d'œuvre de faux art, d'inexactitude et de laide recherche.

Chacun s'est gaussé de l'espèce de caravansérail délabré vers lequel accourt un indigène dépenaillé ; ou de la fraternité « théorique » du français et de l'arabe conduisant une Brabant, sous les regards moqueurs d'un coq déplumé ; ou bien encore de l'espèce de ruines antiques à vague allure de cimetière semé de colonnes torses dans lequel on devrait enterrer ces trouvailles philatéliques. »

Où le rédacteur a-t-il vu des colonnes torses ? Cette critique est trop forcée pour être vraisemblablement de bonne foi.

ÉMISSIONS NOUVELLES A CATALOGUER

CEYLAN

Timbres - télégraphe, type 1904, dentelés.

12 cents bistre et vert.
25 rupees rose et carmin.

DANEMARK

Bande, type des timbres de 1905, papier blanc.



2 ore rouge.

Carte, effigie à droite de Christian IX.

5 ore vert foncé sur blanc.

ÉRYTHRÉE

Carte-lettre de 1903 avec valeur en surcharge noire.

45 c. sur 20 c. orange s. jaune.

ISLANDE

Cartes-lettres, timbres de 1902, carton gris.

4 aur gris et rose.
10 » rose vif.

LEVANT

Bureaux allemands

Bande, Germania et DEUTSCHES REICH avec valeur en surcharge noire, papier chamois.

10 para sur 5 pf. vert.

MADAGASCAR

Timbre, type 1896, nom du

pays en bleu au lieu de rose, dentelé.

50 cent. brun sur azuré.

MAURICE

Timbre, type 1896, dentelé.



15 cents noir et bleu sur bleu.

NICARAGUA

Timbres de service, armes du département de Managua, dentelés.

5 centavos bleu.
10 » bistre.

PAYS-BAS

Timbre-taxe de 1881 avec valeur en surcharge noire.

50 cent. sur 1 gulden bleu.

PÉROU

Carte, type 1898, sans surcharge.

2 cents rouge et noir s. blanc

ROUMANIE

Carte, type 1905.

5 et 5 bani vert jaune sur blanc.

SARAWAK

Carte, type 1897.

4 cents carmin sur chamois.

SIAM

Timbres, effigie à gauche et vue de Bangkok, dentelés.



- 1 att jaune et vert.
- 2 » violet et vert.
- 3 » vert foncé.
- 4 » brun et rouge.
- 12 » bleu foncé.
- 24 » brun rouge.

SUISSE

Timbre, type 1904, refait, dentelé.



25 centimes bleu.

TERRE-NEUVE

Carte, effigie de face de la reine Alexandra.

2 cents vermillon s. chamois.

TUNIS

Timbres, suite de la série en cours.



5 cent. vert *mosquée.*



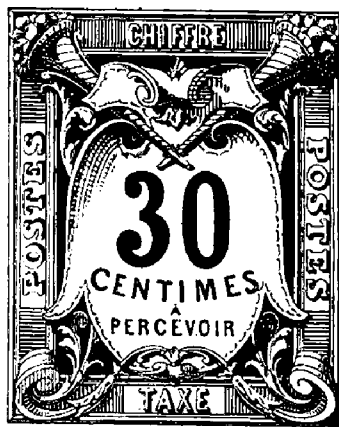
40 cent. brun noir et br. rouge
ruines.
75 » br. rouge et rouge *id.*

Les Timbres-Taxe Mobiles de la France ⁽¹⁾

1881-82. Changement du type des timbres-taxe mobiles. Ces timbres appliqués à toutes les taxes. — A la suite d'une décision en date du 6 août 1880, l'Administration des Postes commanda un nouveau type de timbre-taxe d'une facture plus artistique que celui qui avait eu cours précédemment, et du format des timbres-poste ordinaires afin qu'il puisse être imprimé et dentelé par le même outillage.

(1) Suite, voir nos 296, 297 et 298.

La composition fut confiée à M. Duval, architecte (1), qui exécuta à la plume trois dessins huit fois plus grands, afin qu'ils puissent être réduits ensuite par les procédés habituels de la photogravure.



Projets de timbres-taxe dessinés par M. Duval (réductions photographiques).

Le dessin adopté se compose d'une banderole où se trouve la valeur, et de feuillage ornemental pour le fond. Le cadre extérieur est rectangulaire, les inscriptions s'y détachent en blanc sur fond noir; elles ont ceci de particulier qu'on y lit, dans l'angle supérieur gauche et dans l'angle opposé du bas, le monogramme R. F. qui paraît sur les timbres pour la première fois.

Comme pour les timbres, au type groupe allégorique, la planche se compose de 150 timbres, séparés par une marge en groupes de 25, soit 5 timbres sur 5. L'impression est typographique sur papier blanc, le piquage est celui des timbres ordinaires.

Le premier timbre émis au nouveau type fut celui de 30 centimes qui remplaça le timbre en cours de même valeur :



30 centimes noir sur blanc (juin 1881)

(1) M. Georges Duval est l'auteur du billet de 50 francs actuel de la Banque de France, il a dessiné le timbre d'Haïti, 1881, et un grand nombre de timbres fiscaux et de billets de banque étrangers.

L'instruction du 20 février 1882 modifia les anciens procédés de taxation, c'est-à-dire l'emploi de chiffres-taxe manuscrits ou de marques postales à l'encre grasse pour les valeurs autres que 30 et 60 centimes, qui seules avaient des timbres mobiles : comme cette instruction a eu, pour conséquence, l'émission d'une série complète de timbres-taxe du 1 centime au 5 francs, et qu'elle nous donne des détails très intéressants sur la manière d'oblitérer ces timbres, nous en reproduisons les parties essentielles :

A partir d'une date qui sera fixée ultérieurement, des timbres-taxe seront appliqués sur *tous* les objets de correspondance non affranchis ou insuffisamment affranchis. — En conséquence, les correspondances cesseront d'être taxées par le bureau d'origine ; les chiffres-taxe représentant le port à percevoir, seront apposés au bureau dans la circonscription duquel ils sont distribuables : les bureaux d'échange indiqueront à l'encre rouge, à l'angle gauche inférieur de l'adresse, sur les correspondances d'origine étrangère, la taxe à recouvrer s'il y a lieu, par le bureau de destination : les agents de ce dernier bureau se conformeront, à moins d'erreur reconnue, à cette indication pour l'application des figurines représentant la taxe due. — En cas de réexpédition de correspondances taxées, les chiffres-taxe apposés par le bureau où ces correspondances étaient primitivement adressées, seront, au moment de la réexpédition, biffés en croix au moyen de deux forts traits de plumes à l'encre noire, et à l'arrivée de ces correspondances à leur nouvelle destination, il sera procédé à leur égard comme pour les autres objets non affranchis, c'est-à-dire qu'elles recevront l'*application d'autres chiffres-taxe*.

Les instructions ministérielles établissaient aussi que les lettres et objets de correspondance seraient taxés « quelle que soit l'insuffisance, au double de la valeur d'affranchissement due ».

(à suivre).

ARTHUR MAURY.

LA POSTE DANS LES CAMPS ⁽¹⁾

Pendant les guerres de la Révolution un certain nombre de camps furent établis à l'intérieur. A Paris, l'Administration des postes prit, à propos du service particulier du camp du Champ de Mars, la délibération suivante :

L'Administration a décidé que pendant la durée du camp établi au Champ de Mars et à compter du 8 de ce mois, il sera payé quarante-cinq livres par mois à un facteur postulant que l'Administration a créé au Bureau F pour faire le service du dit camp.

Fait et arrêté à l'Hôtel des Postes à Paris ce 10 juillet 1789.

Au camp de Saint-Louis (Alsace), un employé fut désigné pour recevoir du bureau d'Iluningue les lettres et articles des-

(1) Suite, voir n° 303.

tinés à l'armée du Haut-Rhin. Cette décision fut prise le 1^{er} septembre 1793 par le Directeur des Postes d'accord avec le Ministre de la Guerre. Il fut décidé en outre qu'il serait établi, au camp, un piéton ou un courrier à cheval chargé d'aller prendre et porter les lettres pour ladite armée.

L'année suivante un employé fut détaché au camp de La Ferrandière-sous-Lyon.

Voici encore une délibération prise le 16 Prairial an II :

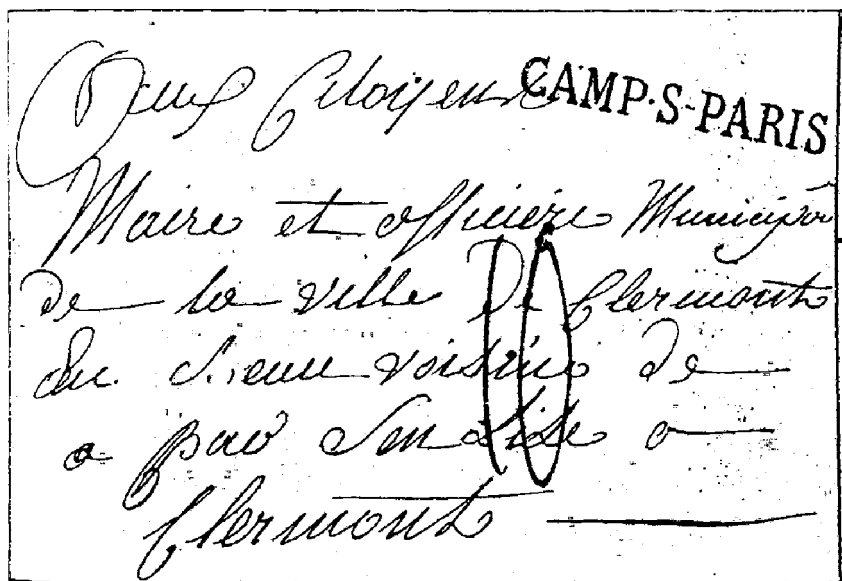
Sur l'avis donné par le Directeur des Postes de Briançon qu'il se forme un camp près, à Aouls, l'Agence donne pouvoir au Directeur de Briançon de pourvoir sur le champ à un service provisoire en attendant que le Directeur de l'armée y ait pourvu.

Fait à la Maison des Postes à Paris le 16 prairial.

ROUVIÈRE, FORTIN, CABOCHÉ.

Tous ces bureaux ont dû être munis de timbres spéciaux, mais il ne nous a été signalé jusqu'ici que le timbre de départ du Camp-sous-Paris (1).

Nous reproduisons ici un fac-similé de cette curieuse marque révolutionnaire :



Plusieurs historiens ont parlé de ce fameux Camp-sous-Paris, mais aucun, à notre connaissance, n'a précisé l'endroit

(1) N° 850 du catalogue, 2^e édition, page 199.

où il était établi. Il existe cependant au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale une gravure de la Révolution intitulée *CAMP-SOUS-PARIS* et portant cette légende « *Sur la nouvelle de la prise de Verdun par les Prussiens, les Parisiens croyant déjà voir le Roi de Prusse à leurs portes forment un camp depuis Clichy jusqu'à Montmartre* ».

Cette gravure représente un certain nombre de tentes autour desquelles des équipes d'hommes et de femmes creusent des tranchées profondes. Sur la droite on voit une butte et des moulins à vent.

Voici maintenant deux documents manuscrits qui émanent de l'Administration des Postes :

CAMP-SOUS-PARIS

transféré

AU TROU D'ENFER

—
SERVICE

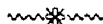
à l'instar des Armées

—

SERVICE DU CAMP-SOUS-MARLY

Délibération du 25 prairial, an 3.

L'agence informée que le Camp-sous-Paris a été transféré au Trou d'Enfer, près Marly, arrête que le service de ce camp, qui s'est fait pendant qu'il existoit à Neuilly par la division du département de Paris, se fera dorénavant à l'instar de celui de toutes les armées et qu'en conséquence toutes les lettres qui y sont adressées, soit des départements, soit de Paris, seront portées au bureau des armées où il sera fait chaque jour une dépêche pour le camp, laquelle en conformité de l'arrêté des Représentants du Peuple sera portée par un piéton. A cet effet, il en sera établi deux qui partiront, savoir, l'un de Paris vers 1 heure, l'autre du camp à 7 heures du matin.



Bureau de Poste au Camp-sous-Paris

du 16 thermidor, an 4.

L'Administration en exécution de sa précédente délibération du 5 de ce mois (1) portant établissement d'un bureau de poste au camp sous Paris, par Laguy, le dit établissement déjà effectué,

Arrête que les dépêches seront expédiées et remises le plus tôt possible par la mise en activité du dit bureau dans la forme ordinaire.

CABOCHE.

On remarquera que ces deux documents ne sont pas d'accord sur la position occupée par le Camp-sous-Paris. A-t-il existé plusieurs camps de ce nom ou le même camp a-t-il été successivement déplacé?

La lettre dont nous reproduisons plus haut la suscription est encore plus vague; elle est datée de « l'Ecole Militaire de Paris, 6 frimaire, 4^e année républicaine » elle émane d'un capitaine du 3^e bataillon de la demi-brigade de la Seine-Inférieure.

A propos du transfert du Camp-sous-Paris au Trou d'Enfer, nous nous souvenons avoir vu une fort belle gravure de Le

(1) Nous n'avons pu retrouver le texte de cette délibération.

Bas intitulée « Revue au Trou d'Enfer, 1772 » ; elle représentait des troupes massées sur un quadrilatère immense bordé d'arbres. Sur les côtés se voyaient des tentes et une tribune.

(A suivre).

A. MAURY.

Cet article était composé lorsque, du Ministère de la guerre où nous avons fait prendre des renseignements, nous parvînmes les indications suivantes :

Il y a eu deux camps : 1^o le *Camp-de-Paris* ; 2^o le *Camp-sous-Paris*.

Historique du premier : Par décret de l'Assemblée nationale de septembre 1792, l'an IV de la Liberté, l'an I de l'Égalité, il est ouvert un camp au nord de Paris.

Après les défaites subies par les Français à Mons et Tournay, le 20 avril 1792, l'Assemblée décrète le 29 mai le licenciement de la garde nationale qu'elle suspecte. Elle vote l'établissement d'un camp de 20,000 hommes. Le roi refuse, on insiste, le roi renvoie le ministère girondin. Le 15 octobre suivant, la Convention arrête les travaux ; on avait dépensé 800,000 livres en pure perte.

Le Ministère de la guerre possède le registre contenant le compte rendu des séances de la Commission du Comité du Camp-de-Paris.

Ce camp était situé au nord et comprenait : La Villette, Clichy, Saint-Denis, Saint-Ouen, Neuilly, Enghien, et jusqu'à Ermont on trouvait encore des travaux.

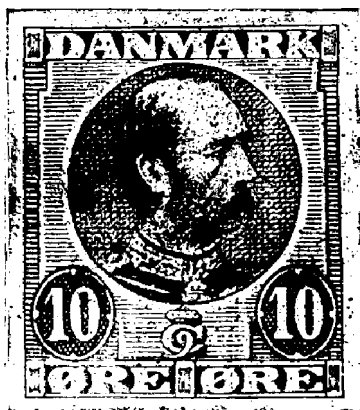
Nulle part, dans le registre des délibérations, il n'est fait la plus petite allusion à un service postal quelconque, sauf deux courriers dont il est fait mention dans la 19^e séance, encore n'étaient-ils que des sortes d'estafettes portant les ordres du général Berruyer, qu'on avait mis à la tête de ce camp. Et ce silence s'explique de lui-même : le Camp-de-Paris ne fut pas achevé. Il y eut des grèves, des émeutes, des scènes de désordre, et un mois après le premier coup de pioche, on renvoyait dans les corps d'armée les soldats qu'on avait amenés au camp. Ils y demeurèrent à peine quelques heures. Donc pas de service postal organisé.

Passons maintenant au Camp-sous-Paris.

Celui-là vit le jour en 1795 et fut effectivement établi à Marly, où d'ailleurs il en subsiste encore aujourd'hui des traces sous forme de champs de tir clos de murailles, au Trou d'Enfer. Là, le service postal fut organisé tout simplement comme il l'était dans tous les corps d'armée.

CE QU'ON VOIT SUR LES TIMBRES

Christian IX. — Le doyen des souverains d'Europe, le roi Christian IX de Danemark, vient de mourir à l'âge de 89 ans.



Agrandissement photographique du dessin qui, légèrement retouché, a servi de modèle pour les timbres de Danemark.

Né simple cadet d'une famille princière du Schleswig, le futur roi Christian fut appelé à régner par son mariage avec la princesse Louise de Hesse-Cassel, sa cousine, dont nous avons donné la biographie dans notre numéro de janvier 1905.

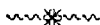
Christian monta sur le trône en 1863 et, dès l'année suivante, il se vit enlever, par le traité de Vienne, les duchés de Schleswig, de Holstein, de Lauenbourg qui furent annexés à la Prusse.

Pendant toute la durée de son règne le roi lutta contre les idées avancées de son peuple. Malgré cette divergence d'opinions et les graves conflits qui résultèrent parfois d'une situation politique très tendue, les sujets danois n'ont pas cessé d'entourer leur souverain d'un respect allant presque jusqu'à la vénération.

Christian IX était apparenté avec la plupart des maisons régnantes d'Europe, il a assuré à sa descendance cinq couronnes. Par son loyalisme il a gagné les sympathies du monde entier ; c'est un grand ami de la France qui disparaît.

Le fils aîné du roi Christian qui régnera sous le nom de Frédéric VIII est âgé de 63 ans ; il a épousé, en 1869, la princesse Louise de Suède, nièce du roi Oscar.

Attendons-nous à voir son effigie sur une prochaine série de timbres-poste.



République Argentine. Le Général Mitre. — Le général Mitre vient de mourir à Buenos-Ayres à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Son nom, bien connu des collectionneurs, est des plus

populaires dans la République Argentine. Bartholomé Mitre est né en 1821 ; il passa plusieurs années au Pérou et au Chili comme officier supérieur et journaliste ; puis rentré à Buenos-Ayres, il occupa des postes importants et se distingua comme orateur à l'Assemblée des représentants. Ministre de la guerre en 1859, il lutta contre les forces fédérales que commandait Urquiza et perdit la bataille de Cepeda. Nommé gouverneur de Buenos-Ayres, il reçut, après la conclusion de la paix, le titre de brigadier général de la Nation. Cette paix fut de courte durée et la lutte contre Urquiza reprit de plus belle ; il dut abandonner à celui-ci en 1861 le gouvernement d'Entre-Rios. L'année suivante Mitre était nommé à l'unanimité président de la République Argentine.



Mitre joua un rôle brillant au commencement de la guerre contre le Paraguay et fut nommé en 1866 généralissime des troupes alliées. N'ayant pu se faire réélire en 1868 ni en 1874 il tenta un soulèvement dans la province de Buenos-Ayres. Vaincu, blessé, il fit sa soumission et passa en Europe. En 1892 il tenta une dernière fois, sans succès, la fortune électorale. Il consacra ses dernières années à des œuvres de littérature et d'histoire.

Lorsque le général Mitre vint à Paris, en 1890, les journaux politiques lui consacrèrent plusieurs articles élogieux. De l'un d'eux nous détachons l'anecdote suivante :

Au siège de Buenos-Ayres, Bartholomé Mitre a été frappé juste au milieu du front d'une balle qui a laissé une cicatrice profonde et superbe, que tous les soldats lui envieraient et qui donne à sa physionomie quelque chose d'épique.

Il doit à la cocarde argentine, placée sur le galon de son képi de n'avoir pas été tué. Cette cocarde en perles bleues et blanches fixées sur un petit disque de métal, empêcha le projectile de pénétrer dans le crâne. Néanmoins, l'os frontal fut profondément touché et l'œil droit, par suite de la violence du coup, sortit de son orbite. Bartholomé Mitre tomba de cheval.

« En avant ! cria-t-il à ses camarades. Relevez-moi et soutenez-moi, face à l'ennemi ! Je veux mourir debout ! »

Le brave soldat ne mourut pas et ne conserva de sa blessure qu'un héroïque ornement. C'est tout à fait décoratif.

L'artiste qui a dessiné la série de 1888 n'a pas oublié cette glorieuse cicatrice qui est visible sur le timbre de 50 centavos bleu.

NOTES

QUESTIONS & RÉPONSES

L'oblitération du Congrès. — A l'occasion de l'élection du Président de la République, un bureau de poste spécial a fonctionné le 17 janvier à l'intérieur du Palais du Congrès à Versailles.

Dans la salle même du Congrès une corbeille faisait l'office de boîte aux lettres et nos honorables, en attendant l'appel de leur nom, s'empressaient de mettre quelques mots à l'adresse de parents ou amis sur des cartes spéciales, mises gracieuse-



ment à leur disposition par la questure de la Chambre et du Sénat. Ces cartes représentent des vues des salles et dépendances du Palais de Versailles réservées aux divers services du Congrès.

Dans la partie supérieure du recto on lit :

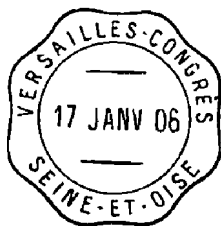
**ASSEMBLÉE
NATIONALE**

CARTE POSTALE

Séance du 17 Janvier 1906

L'oblitération est la même que celle qui fut employée au dernier Congrès de 1899. Elle porte la légende : VERSAILLES CONGRÈS S.-ET-OISE. Nous en donnons ci-contre un fac-similé.

Nous reproduisons également le timbre à date ondulé réservé habituellement au télégraphe mais qui a servi cette fois à annuler quelques cartes-postales.



Un certain nombre de lettres déposées à ce bureau spécial ont été oblitérées, on ne sait pour quel motif, d'un timbre à date de *Paris départ* ; seule la lettre S du mot PARIS est visible, le reste a été supprimé au moyen

d'un cache.

Plusieurs députés ou sénateurs, lorsque cette manœuvre leur fut connue, ont dû protester en haut lieu, car le timbre à date fut envoyé quelques jours après au bureau de la Chambre des Députés où nos honorables purent à loisir timbrer une seconde fois, toujours à la date du 17 janvier, les cartes ou enveloppes qui avaient reçu une autre oblitération. Et peut-être bien que les philatélistes du Palais-Bourbon (nous en connaissons quelques-uns) ont profité de l'occasion pour enrichir leurs albums d'une série de timbres-poste proprement annulés.

Quoi qu'il en soit, cette oblitération historique sera recherchée par la plupart des collectionneurs. (1)

* * *

Japon. Oblitération commémorative du retour du Maréchal Oyama. — Nos excellents correspondants du Japon ne manquent aucune occasion d'être agréables au « *Collectionneur* ». Aujourd'hui nous recevons d'un de nos compatriotes, qui occupe là-bas une haute situation, l'intéressante lettre que voici :

« Ci-inclus, je vous adresse la carte postale éditée par le

(1) Voir page 63.

Ministère des communications japonais en commémoration du



retour triomphal à Tokyo du maréchal Oyama, généralissime des armées de Mandchourie. Elle porte les portraits du maréchal (en haut, à droite) et de son chef d'Etat-Major, le général Kodama.

Mise en vente le 7 décembre à 7 heures du matin, tous les exemplaires de cette carte étaient enlevés, à Tokyo, à 10 heures. Elle a reçu une oblitération qui porte en japonais et en anglais : TOKIO — TRIOMPHE DU QUARTIER GÉNÉRAL DE MANDCHOURIE et la date 7.12.38 (7 décembre de la 38^e année du Meiji) ».

L'inscription qui figure à l'angle inférieur gauche de la carte se lit :
émis par le département des Communications comme souvenir à l'occasion du retour du Commandant en chef de l'Armée de Mandchourie et de son Etat-Major à Tokio.

*
* *

Marque postale révolutionnaire. — A propos de la marque de départ révolutionnaire : BOISSANSOIF qui aurait été

attribuée au bureau de Troarn et qui a fait l'objet de la réponse de M. l'Archiviste du Calvados publiée dans notre dernier numéro, M. Jullien nous adresse la note suivante :

« Je vous communique la marque de *Boissansoif* frappée sur une lettre originaire du Troarn et que je crois parfaitement authentique, n'en déplaise à M. l'Archiviste du Calvados. J'ai un grand nombre de lettres adressées au même destinataire et aucune ne m'a paru truquée ».

I3 BOISSANSOIF

Nous partageons absolument l'avis de M. Jullien et nous donnons ici un fac-similé de cette curieuse marque postale qui est frappée sur une lettre portant au dos le timbre à date rouge 30 AOUT 1813. Nous devons ajouter qu'il n'est pas rare de rencontrer des marques postales avec nom révolutionnaire sur des lettres datant de la fin de l'Empire.

* * *

Un faussaire en correctionnelle. — Ch... déjà condamné à Rochefort à six mois de prison vient d'être traduit, comme nous l'avons annoncé, devant le Tribunal de Saintes qui a prononcé le 3 janvier dernier une nouvelle condamnation à un an de prison et 50 francs d'amende pour escroqueries au préjudice de divers collectionneurs et pour vente et colportage de timbres français contrefaits.

* * *

Timbres de Yunnansen oblitérés « Mongtzé ». — Deux aimables correspondants complètent ainsi l'information publiée dans le numéro du 1^{er} janvier :

« Le bureau de Yunnansen avait au début et même encore en juin 1904, un timbre à date portant le nom de « MONGTZE B » ; tous les timbres oblitérés jusqu'à cette date l'ont été au moyen de ce cachet. Ce n'est qu'aux environs de septembre de la même année que ledit bureau a été pourvu d'un cachet portant « YUNNAN-SEN ». Ce dernier timbre, comme tous ceux des bureaux extérieurs en Chine, a été modifié récemment et actuellement on se sert d'un cachet portant « YUNNAN-FOU ».

LA REVISION DES LISTES ÉLECTORALES



Redo

LE CHEF DE BUREAU : Je t'y prends encore à t'amuser avec tes timbres et tes albums..... Allons, file à tes listes !

PRIX-COURANT DES NOUVEAUTÉS

DANEMARK
 1905. Effigie à droite de Christian IX, dentelés.
 84. 20 ore bleu . . . » 05
 86. 25 » br. noir. . . » 10
 87. 50 » vio. foncé . . » 15
 88. 100 » br. jaune . . » 35
 Timbres, type en cours (chiffre), dentelés.
 1 ore orange. . . . N » 05
 2 » rouge N » 05
 3 » brun N » 10
 15 » lilas N » 35

ÉRYTHRÉE
 Carte-lettre
 Carte-lettre d'Italie de 1903, avec valeur en surcharge noire. 15 c. sur 20 c. orange. N » 30

ITALIE
 Carte-lettre
 Carte-lettre d'Italie de 1903, avec valeur en surcharge noire. 15 c. sur 20 c. orange. N » 30

NORVÈGE
 1905. Type 1867, dentelés.
 92. 1 kr. s. 2 sk. oran. . . 4'25
 93. 1. 50 s. 2 » oran. . . 2'50
 94. 2 » s. 2 » oran. . . 2'25

PAYS-BAS
 Timbre-taxe
 Timbre-taxe de 1881, avec valeur en surcharge. 50 c. sur 1 guld. bleu N 2' »

RIO DE ORO
 1905. Effigie à gauche d'Alphonse XIII, millésime, dentelés.

Nos 1 à 10.
 Du 1 c. au 75 c.
 La série des 10 timbr. N 4'25
 La série des 5 premiers timbres à 0 fr. 75 est épuisée

1905. Idem.
 6. 10 c. brun foncé . . N » 25
 7. 15 » rouge. . . . N » 35

TUNIS
 Timbres, types divers, dentelés.
 5 c. vert foncé s. vert. N » 10
 Idem O » 05
 40 » br. foncé et br. c. N » 60
 75 » br. rouge et roug. N 1'15

Carte-lettre express
 1905. Type des timbres en cours.
 30 c. noir sur bleu. . . N » 60

COLLECTIONS D'OCCASION

Aperçu de quelques collections offertes à des prix très avantageux

N° 359. — *Album Universel, 11^e édition, contenant environ 875 timbres en bon état, savoir :*

Gde Bretagne 30 t., Suède 32 t., Norvège 7 t., Danemark 13 t., Wurtemberg 10 t., Bavière 7 t., Allemagne Emp. 26 t., Autriche 16 t., Suisse 16 t., Pays-Bas 27 t., Belgique 42 t., France 47 t., Espagne 32 t., Portugal 20 t., Italie 32 t., Russie 25 t., Finlande 15 t., Serbie 4 t., Grèce 10 t., Egypte 14 t., Tunisie 4 t., Cap de Bne-Espérance 5 t., Transvaal 7 t., Maurice 6 t., Nossi-Bé 3 t., Obock 2 t., Abyssinie 2 t., Inde Angl. 8 t., Siam 6 t., Hong-Kong 4 t., Japon 13 t., Indes Néerl. 7 t., Victoria 5 t., Nlle G. du Sud 5 t., Queensland 3 t., Canada 7 t., E.-Unis 36 t., Haïti 7 t., Vénézuëla 5 t., Brésil 17 t., Chili 9 t., Argentine 15 t., etc.

Prix : 20 fr. (port 85 c.).

N° 360. — *Album à reliure mobile contenant environ 754 timbres en très bon état, savoir :*

Allemagne Nord 8 t., Empire 14 t., Sud 1 t., Colonies franç. 5 t., Autriche 32 t., Bade 18 t., Bavière 10 t., Belgique 29 t., Brunswick 5 t., Danemark 13 t., Deux-Siciles 6 t., Espagne 78 t., Eglise 10 t., France 46 t., Gde Bretagne 31 t., Grèce 13 t., Hanovre 4 t., Pays-Bas 18 t., Hongrie 19 t., Italie 29 t., Roumanie 11 t., Portugal 11 t., Prusse 13 t., Saxe 6 t., Suède 18 t., Suisse 22 t., Wurtemberg 11 t., Indes Angl. 8 t., Japon 5 t., Egypte 7 t., Tu-

nisie 3 t., Saxe 3 t., Queensland 2 t., Victoria 7 t., Argentine 9 t., Brésil 15 t., Canada 7 t., Chili 5 t., Colombie 2 t., Cuba 3 t., Guatémala 3 t., Etats-Unis 27 t., Jamaïque 4 t., Mexique 4 t., Nicaragua 6 t., Pérou 7 t., etc.

Prix : 35 fr. (port 1 fr. 05).

N° 361. — *Album à reliure mobile contenant environ 1,318 timbres en très bon état, savoir :*

France 96 t., Colonies fr. 16 t., Allemagne Conf. 18 t., Empire 37 t., Eavrière 35 t., Hanovre 6 t., Prusse 22 t., Saxe 7 t., Wurtemberg 14 t., Bade 18 t., Hambourg 6 t., Luheck 2 t., Autriche 40 t., Hongrie 12 t., Belgique 30 t., Danemark 26 t., Espagne 128 t., Gde Bretagne 50 t., Grèce 12 t., Pays-Bas 22 t., Luxembourg 13 t., Italie 48 t., Eglise 16 t., Madère 5 t., Monaco 6 t., Portugal 25 t., Russie 9 t., Finlande 7 t., Suède 44 t., Norvège 20 t., Suisse 34 t., Serbie 9 t., Roumanie 24 t., Egypte 15 t., Orange 3 t., Cap de Bonne-Espérance 6 t., Ceylan 4 t., Malacca 5 t., Indes Néerl. 4 t., Indes Angl. 20 t., Hong-Kong 12 t., Antilles Esp. 37 t., Argentine 16 t., Brésil 18 t., Chili 12 t., Etats-Unis 34 t., Equateur 6 t., Mexique 30 t., Pérou 12 t., Uruguay 9 t., Barbade 5 t., Canada 15 t., Jamaïque 4 t., Antilles Danoises 4 t., Australie Sud 6 t., Océanie 3 t., Nlle G. Sud 5 t., Tasmanie 5 t., Victoria 8 t., etc.

Prix : 70 fr. (port 1 fr. 05).

Les collections annoncées précédemment sous les numéros 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 312, 313, 314, 316, 317, 319, 321, 326, 327, 328, 329, 331, 333, 335, 337, 341, 342, 345, 346, 347, 349, 351, 354, 355 sont vendues.





NOS ENVOIS A CHOIX

Indépendamment des carnets annoncés dans notre numéro d'Avril dernier, nous tenons à la disposition des amateurs qui ont un compte de notre maison ou qui nous donneront des références sérieuses (maisons, banque de préférence), des carnets comprenant un choix de variétés de timbres d'un même pays, quels qu'en soient les prix.

Pour ceux de nos clients qui s'occupent plus particulièrement de la collection des timbres du **Luxembourg** voici, par exemple, quelques-unes des variétés que comprend le carnet de ce pays :

LUXEMBOURG

(variétés de nuances, piquages de couleur et en blanc, gros piquage, dentelés : variétés de surcharges, blocs, feuilles entières) :

<p style="text-align: center;">1852</p> <p style="text-align: center;"><i>Effigie à gauche</i> (Guillaume III)</p>  <p>1. 10 c. noir 0 » 60 1. idem en paire 0 1' 50 Essai de ce timbre 3' » 3. 1 silbg. rouge avec gomme N 25' » 3. idem en paire, grandes marges 0 8' 50</p>	<p>8. idem, rose pâle N 3' » 9. 25 c. brun N 5' » 10. 30 c. lilas carmin N 6' » 11. 37 1/2 c. vert N 7' » 12. 40 c. rouge N 12' » 12. idem, orange N 12' »</p> <p style="text-align: center;">1865-72</p> <p><i>Idem, dentelés, percés en lignes</i></p>  <p>13. 1 c. jaune foncé. lignes de couleur N 1' » 13. idem, orange, lignes de couleur N 1' » 13. idem, en paire N 2' » 13. idem, bloc de 4 N 4' 50 14. 2 c. noir, lignes blanches N 1' » 14. idem, en paire N 2' » 14. idem, bloc de 4 N 4' 50 15. 4 c. jaune, lignes blanches N 10' » 16. 10 c. lilas, lignes de couleur N 1' 50 16. idem, violet, lignes</p>	<p><i>de couleur</i> N 1' » 17. 12 1/2 c. rose, lignes de couleur N 1' » 17. idem, rose foncé, lignes de couleur N 1' » 18. 20 c. brun N 2' » 19. 25 c. bleu ciel, lignes de couleur N 4' »</p> <p style="text-align: center;">1871-78. Idem.</p> <p>25. 1 c. brun clair, nuances N 1' » 25. idem, bloc de 4 N 4' » 26. 4 c. vert, percé en lignes blanches N 2' » 26. idem, bloc de 4 N 4' 50 26. 4 c. vert, dentelé N 4' » 26 a. 4 idem, bloc de 4 N 13' » 27. 10 c. viol., nuances N 1' » 27 a. 12 1/2 c. lil. rose N 5' » 28. 20 brun N 3' » 31. 4 c. vert non dentelé N 4' » 45. 5 c. jaune, dentelé N 5' » 45 a. idem, non dentelé N 2' »</p>
 <p style="text-align: center;">1859-63</p> <p style="text-align: center;"><i>Armes,</i> <i>types divers</i></p>  <p>4. 1 c. bistre N 2' 50 4. idem, orange N 2' 50 5. 2 c. noir N 3' 50 5. idem. gris N 3' 50 6. 4 c. jaune N 6' » 6. idem, orange N 6' » 7. 10 c. bleu N 3' » 7. idem, bleu foncé N 3' » 8. 12 1/2 c. rose foncé N 3' »</p>		

Autres carnets disponibles :

- Chypre** : variétés de nuances, numéros de planches, différentes surcharges, filigranes et types différents, neufs.
- Curaçao** : variétés de piquages, blocs, taxes, types différents.
- Deux-Siciles** : variétés de nuances, blocs, neufs et oblitérés.
- Dominicaine** : première émission et autres ; variétés de nuances, burelages, surcharges différentes, erreurs, neufs et oblitérés.
- Finlande** : *Idem* ; variétés de nuances, piquages, blocs, neufs.
- Grèce** : *Idem* ; nuances, variétés de chiffres, paires et blocs neufs.
- Inde Néerlandaise** : *Idem* ; variétés de nuances, blocs, piquages différents : taxes, types différents, neufs.
- Japon** : *Idem* ; nuances, numéros de planches, piquages et papiers différents, blocs neufs et oblitérés.
- Libéria** : *Idem* ; variétés de papiers, filets et encadrements, nuances, blocs neufs et oblitérés.

LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJA CATALOGUÉS

et Timbres non cotés au Catalogue

ACORES

Horta

597. Effigie de 3/4 à gau-
dentelés. o » 40
10 r. vert. o » 25
50 r. bleu. o » 25

ARIQUE

CENTRALE

1895-96



Armes, dentelés

- 2 p. vert et noir. N 2ⁱ »
4 p. or. et noir. N 4ⁱ »
6 p. bleu et noir. N 4ⁱ »
idem. o 3ⁱ »
1 sh. r. et noir. N 10ⁱ »
2 sh. 6p. viol. et n. N 15ⁱ »
3 sh. jaune et noir N 12ⁱ »
idem o 6ⁱ »
5 sh. olive et noir N 35ⁱ »

1897.



Même genre, fond
blanc, dentelés.

- 1 sh. lilas et noir. N 3ⁱ »
3 » vert et noir. N 30ⁱ »
1 pound lil. et noir N 50ⁱ »
1900. Type 1897, dentelé
4. 10 sh. olive et noir N 25ⁱ »

ANGOLA

1902. Timbres de 1898 avec
provisoire en surcharge noire.
0. 25 r. vert bleu . . . o » 35

AUTRICHE

Cartes

1900. Type 1890, monnaie
helv.
3 c. 5 h. verts. crème N » 15
1 c. 5 et 5 h. idem N » 25
1900. Idem, avec sous-titre
différentes langues.
2 c. 5 h. verts. crème N » 15

- 23 c. 5 et 5 h. idem . N » 25
15 t. 20 h. br. s. azuré N » 50

1905. Genre 1900, pas de
caulre.

- 24 c. 5 h. verts. crème N » 15
25 c. 5 et 5 h. idem . N » 25
26 c. 10 h. rose s. cr. N » 25
27 c. 10 et 10 h. idem N » 50

1905. Idem, avec sous-titre
en différentes langues.

- 28 c. 5 h. vert s. crème N » 15
29 c. 5 et 5 h. idem . N » 25

Poste pneumatique
de Prague

Cartes-télégrammes

191. 20 h. br. cl. s. az. N » 50
201. 20 et 20 h. idem N » 80

CHINE

Bureaux français

1902.

Genre des timbres de
France, dentelé.



34. 5 c. vert. o » 10

CRÈTE

1905.

Types divers,
dentelé.



32. 2 l. violet. o » 05

Bureaux français

1902. Genre des timbres de
France, dentelé.

19. 25 c. bleu. o » 20

ÉQUATEUR

1904. Effigie de

3/4 à gauche,

dentelé.



224. 20 c. bleu et n. o 4ⁱ »

DANEMARK

1875. Couronne, chiffre,
dentelés.

32. 3 ore bleu et gris N » 15
33. 4 » gris et bleu N » 15

1882-1902.



Armes, dentelés.

71. 1 ore orange . . o » 05
72. 15 » violet. . . N » 40

1905. Effigie à
droite de



Christian IX, dentelé

82. 5 ore vert. N » 15

FINLANDE

1891. Timbres
de Russie avec
petits ronds
disposés de diffé-
rentes manières.



92. 1 rouble br. et or. N 4ⁱ »
92. idem N 2ⁱ 75

FRANCE

Bande

1901. Déesse et deux petits
génies, papier brun.

298. 1 c. gris. o » 05

GRÈCE

1901.

Mercure en pied,
grands,
dentelés.



105. 1 drachme noir. N 1ⁱ 25
106. 2 » bronze N 2ⁱ 50
107. 3 » argent N 3ⁱ 75
107. idem o 2ⁱ 50
108. 5 drach. or vert N 6ⁱ »

Timbres-taxe

1902.

Chiffre, colonnes,
dentelés.



119. 1 drachme noir N 1^r 25
120. 2 » bronze N 2^r 50
121. 3 » argent N 3^r 75
122. 5 » or vert N 6^r »

GUATEMALA

1902. Types divers, dentelés.



139. 10c. orange et bl. O » 40
140. 20 » lilas et noir O » 20

HONDURAS

1902-04. Effigie à
gauche d'Édouard VII,
dentelé



44. 2 c. viol. et noir
s. orange . . . O » 15

INDE**NÉERLANDAISE**

1902. Effigie à gauche de la
reine Wilhelmine. dentelé.

99. 25 c. violet . . . O » 10

LEVANT**ALLEMAND****Cartes**

1905. Cartes d'Allemagne de
1902, avec valeur en surcharge
gothique noire.

- 5c. 20 pa. s. 10 pf.
carm. s. crème N » 25
6c. 20 et 20 p. idem. N » 50

Enveloppe

1905. Type 1901 avec DEUTS-
CHES REICH.

39. 10 pa. s. 5 pf. vert E N » 20

Bande

1905. Idem.

- 10 pa. sur 5 pf. vert E N » 20

LEVANT FRANÇAIS**Cavalle**

1893. Timbre de France sur-
chargé.

- 15 c. vert . . . N 1^r »

MADAGASCAR

1902. Timbres antérieurs
avec valeur en surcharge noire
2 types).

67. 0,01 s. 2 c. br. r. O » 25
69. 0,10 s. 50 c. rose O » 60

MADÈRE**Funchal**

1897. Effigie de 3/4
à gauche (Don
Carlos 1^{er}), den-
telé.



23. 50 r. bleu . . . O » 20

MALACCA

1903

Grosse effigie à gau-
che, dentelé.



96. 8 c. viol. s. bleu . O » 10

PARAGUAY

1903

Lion, millésime,
dentelé.



127. 5 c. bleu . . . O » 15

1903-05. Même genre, den-
telés.

141. 5 c. bl. ciel foncé O » 15
142. 10 c. violet . . . O » 15

PAYS-BAS**Cartes**

1905. Type 1904.

- 31c. 2 1/2 vert s. vert N » 15
32. 2 1/2 et 2 1/2 id. N » 25
33. 5 c. carmin s. rose N » 25
34. 5 et 5 c. idem . N » 40

Carte-lettre

1905. Type 1896, avec
leur en surcharge noire.
61. 3 c. sur 12 1/2c. N »

RUSSIE

1890-1905.

Genre 1884,
dentelé.

77. 70 kop. bist. et or. O »

TURQUIE

1905. Timbres pour
naves, surcharge noire en
caractères turcs, en haut, de.
184. 20 p. rose . . . O »

VÉNÉZUÉLA

1899. Genre 1882,
effigie à gauche,
dentelé.

121. 5 c. vert. . . . O »

1900. Timbre de
1899, avec rameau
RESELLADA, R.T.M.
en surcharge noire.

132. 25 c. bleu . . . O »

1904. Timbre Instrucción
1893 avec CORREOS VAL
0,05 1904 en surcharge

158. 0.05 s. 50 c. vert O »

1905. Timbres commém-
oratif, effigie de 3/4 à droite
général Castro, dentelé.

174. 5 c. rouge . . . O »

Timbres de service

1898. Armes

et OFICIAL en noir,
couleur, dentelé.

116. 5 c. vert et noir O »

OCCASIONS DU MOIS

**AFRIQUE
DU SUD**
1898.



de 1896, retou-
ché, dentelé.
2 p. brun et lilas. 0 » 35

AUTRICHE



mbres-
télégraphe
4-76. Effigie,
travers, dentelés.
5 kr. brun.
20 » bleu.

85. 25 kr. noir.
86. 40 » vert.
87. 50 » lilas pâle.
88. 60 » carmin.
Les 6 timbres . . N » 45

GIBRALTAR



1889. Effigie à gau-
che (Victoria I),
dentelé.
35. 5 pesetas gris . N 41 »

**NICARA-
GUA**



1900.
Volcan, oblongs, dentelés.

377. 2 pesos orange.
378. 5 » noir.
Les 2 timbres . . 0 2'50

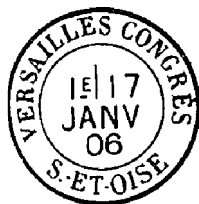
1901. Timbres-taxe
de 1900 avec COR-
REOS et millésime
en surcharge
noire.



411. 10 c. violet vif.
412. 20 » bistre.
413. 30 » vert.
414. 50 » rouge brun.
La série des 4 timb. 0 3' »

OBLITÉRATION DU CONGRÈS DE VERSAILLES

Ainsi qu'on l'a vu page 54, une oblitération officielle curieuse a été utilisée le jour de l'élection du Président de la République, c'est-à-dire le 17 janvier dernier, par le bureau de poste spécial installé à l'intérieur du Palais du Congrès à Versailles.



Tous les collectionneurs voudront conserver dans leur album un souvenir officiel de cet événement historique. Nous tenons à la disposition de nos clients quelques-unes de ces oblitérations aux prix suivants :

- Enveloppe entière affranchie à 5 centimes.. 0 fr. 75 (port 0.05)
- » affranchie avec timb. de 1,
2, 3, 4, 5 c..... 1 fr. 00 (port 0.05)
- Idem l'oblitération porte sur
chacun des 5 timbres, comme le montre
notre fac-similé (page 54)..... 1 fr. 50 (port 0.05)

ON DEMANDE A ACHETER

Les 15 et 30 c. noir sur azuré de
Réunion (1852) ornements typogra-
phiques.



Faire des offres aux bureaux du Journal.

OCCASION

ALBUMS EN SOLDE

Il nous reste un petit nombre d'ALBUMS UNIVERSELS (format 28 cent. X 21) de la 1^{re} édition (fin 1902) que nous offrons pour moitié environ de leur valeur primitive. Ces albums ne sont nullement défraîchis.

Prime gratuite aux acheteurs de ces albums

Nous mettrons gratuitement à la disposition des acheteurs de nos albums **recto-verso** en solde la série complète des 14 placards contenant les cases des timbres parus de 1902 à 1906 (2.750 cases nouvelles), ainsi qu'un cahier de 12 feuillets supplémentaires portant le même encadrement que les pages de l'album. De cette façon ils pourront compléter eux-mêmes ces albums **jusqu'en 1906**.

Les acheteurs de nos albums **recto-seul, reliés**, en solde, recevront gratuitement, *au lieu des placards décrits ci-dessus*, la série des 200 pages complémentaires imprimées sur le même modèle que l'album et contenant les nouvelles émissions de 1902 à fin 1905.

Cette série ne devant paraître que le 20 janvier prochain, joindre 0 fr. 85 pour le port. Pour l'étranger, joindre 1 fr. 75.

ALBUMS UNIVERSELS RELIÉS

Album complet en un seul volume. —

Impression recto-verso, reliure dos maroquin, titre doré, sans fermoir 9 fr. 50 *au lieu de* 15 fr. »
Idem, avec fermoir 10 fr. » *au lieu de* 15 fr. 75

Album complet en deux volumes. —

Impression d'un seul côté des pages; 12 belles cartes géographiques gravées spécialement et tirées en couleurs.

1^{er} volume: Europe et Afrique. — 2^e volume: Asie, Océanie et Amérique.

Reliure percaline chagrinée, titre doré, fermoir, les deux volumes (*ouvrage complet*) 13 fr. » *au lieu de* 26 fr. »

Même album, demi-reliure dos maroquin, titre doré, tranche marbrée, fermoir, papier ordinaire, les deux volumes (*ouvrage complet*). 16 fr. » *au lieu de* 32 fr. »

Même album, chagrin plein, papier très fort, tranche dorée, fermoir.

Il ne reste plus qu'un 2^e volume vert 12 fr. » *au lieu de* 25 fr. »

Même album, RELIURE RICHE, superbes reliures, biseaux, charnières en peau, fermoir artistique, etc., chagrin plein, premier choix, les deux volumes. 50 fr. » *au lieu de* 100 fr. »

2 exemplaires disponibles: 1^{er} et 2^e vol. verts et 1^{er} et 2^e vol. marron.

Même album, reliure percaline chagrinée, titre doré, sans fermoir, papier ordinaire, les deux volumes (*ouvrage complet*) 11 francs.

Même album, papier très fort, les deux volumes, sans fermoir (*ouvrage complet*) 14 francs.

Port et emballage dans une caisse des albums universels (pour la France): 2 fr.

ALBUMS UNIVERSELS EN FEUILLES

Albums complets non reliés. — Impression recto seulement.

Le collectionneur peut faire séparer ces feuilles afin de les classer à sa guise, par ordre alphabétique ou autrement, dans des boîtes, des reliures électriques ou autres systèmes mobiles, classement qui lui permet d'ajouter des feuillets supplémentaires. Prix de l'*ouvrage complet* en feuilles (Europe, Asie, Afrique, Amérique et Océanie) avec les 14 placards de cases supplémentaires:

Papier ordinaire 10 fr. » *au lieu de* 22 fr. »

Papier fort 15 fr. » *au lieu de* 30 fr. »

Port et emballage des albums en feuilles (pour la France): 2 fr.

NOS ENVOIS A CHOIX

Indépendamment des carnets annoncés dans notre numéro d'Août dernier, nous tenons à la disposition des amateurs qui ont un compte dans notre maison ou qui nous donneront des références sérieuses (maisons de banque de préférence), des carnets comprenant un choix de variétés de timbres d'un même pays, quels qu'en soient les prix. Exemples :

Chypre : variétés de nuances, numéros de planches, différentes surcharges, filigranes et types différents, neufs.

Curaçao : variétés de piquages, blocs, taxes, types différents.

Deux-Siciles : variétés de nuances, blocs, neufs et oblitérés.

Dominicaine : *première émission et autres*; variétés de nuances, burclages, surcharges différentes, erreurs, neufs et oblitérés.

Finlande : *Idem*; variétés de nuances, piquages, blocs, neufs.

Grèce : *Idem*; nuances, variétés de chiffres, paires et blocs neufs.

Inde Néerlandaise : *Idem*; variétés de nuances, blocs, piquages différents: taxes, types différents, neufs.

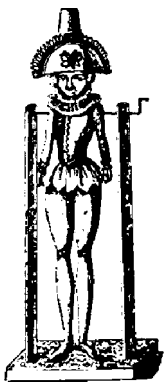
Japon : *Idem*; nuances, numéros de planches, piquages et papiers différents, blocs neufs et oblitérés.

Libéria : *Idem*; variétés de papiers, filets et encadrements, nuances, blocs neufs et oblitérés.

Luxembourg : *Idem*; nuances, piquages de couleur et en blanc, gros piquage, blocs, officiels: variétés de surcharges.

Etc.....

On demande à acheter ou à échanger des Jouets et Jeux anciens



Un philatéliste de nos amis achèterait ou échangerait contre des timbres poste des jouets antérieurs au second empire ou exotiques, ainsi que des publications ayant trait aux jeux et jouets anciens.

Faire des offres aux bureaux du journal

VIENT DE PARAITRE
ÉDITION 1906
DU
CATALOGUE DESCRIPTIF DES TIMBRES-POSTE
Enveloppes, Bandes, Cartes-poste, Timbres-télégraphe et Essais
de la FRANCE



et des TIMBRES, ENVELOPPES, CARTES, etc.
qui ont servi indistinctement pour l'ensemble
des COLONIES FRANÇAISES

Avec leurs dates d'émission, leurs valeurs et leurs couleurs
AINSI QUE TOUS LEURS PRIX DE VENTE POUR LES COLLECTIONS



Par Arthur MAURY

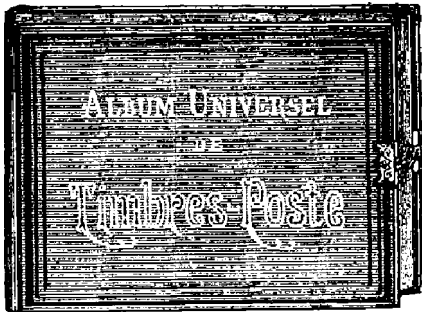
PARIS, 6, Boulevard Montmartre, 6, PARIS

Plaquette de 32 pages (format de notre journal), illustrée de 110 gravures, parmi lesquelles les fac-similés exacts des trois types de Bordeaux, les agrandissements des variétés N sous B et N sous U des timbres au type groupe allégorique avec la liste complète de ces variétés. Les prix de vente ont été révisés. Les réimpressions françaises ont été également cataloguées.

PRIX : 10 centimes (port : 5 centimes)

VIENT DE PARAITRE

ÉDITION 1906



ALBUM UNIVERSEL
de Timbres-Poste

14^e Édition contenant les cases de tous les nouveaux timbres parus jusqu'en NOVEMBRE 1905 (2,700 cases nouvelles).
Fort volume de 780 pages.

PRIX : 13 fr., 16 fr., 18 fr., 25 fr., 30 fr., 60 fr., etc.

Une Notice très détaillée est envoyée franco sur demande

RELIURE ÉLECTRIQUE

Format 0.30×0.22

Cette reliure, qui maintient solidement les feuillets de l'Album, nous a été souvent demandée par nos clients; elle permettra aux possesseurs de notre Album en feuilles de grouper à leur guise les pays qu'ils collectionnent de préférence et qui pourront être ainsi tenus à jour à chaque édition de notre ouvrage.

Une légère pression suffit pour retirer les feuillets. Couleurs : rouge ou verte.

PRIX : 1 fr. 75 (port : 0 fr. 85)

Prix des 6 couvertures pouvant contenir l'album complet : 9 fr 50

Port et emballage (pour la France), des 6 couvertures dans une caisse : 1 fr 55



Le Collectionneur

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL MENSUEL.

ABONNEMENTS : **Un an, 1 franc 50 c.**, pour tous les pays faisant partie de l'Union postale.

Tous les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au **CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ** de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*), qui accompagne le douzième numéro.

Adresser les demandes et communications à

ARTHUR MAURY

6, BOULEVARD MONTMARTRE — PARIS, 9^e

Téléphone N° 133-51

Avis. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

Salle des Dépêches

ET

EXPOSITION PERMANENTE

DU

COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

6, Boulevard Montmartre, 6

Les promeneurs, en grand nombre, entrent visiter notre salle d'Exposition, ouverte de plain-pied sur le Boulevard, tous les jours, fêtes comprises.

Le soir elle est brillamment éclairée jusqu'à dix heures. On y voit toutes sortes de curiosités postales et les timbres nouveaux à mesure qu'ils nous parviennent.



ÉDITION 1906

DU

CATALOGUE DESCRIPTIF DES TIMBRES-POSTE

Enveloppes, Bandes, Cartes-poste, Timbres-télégraphe et Essais

de la FRANCE



et des TIMBRES, ENVELOPPES, CARTES, etc.

qui ont servi indistinctement pour l'ensemble

des COLONIES FRANÇAISES

Avec leurs dates d'émission, leurs valeurs et leurs couleurs

AINSI QUE TOUS LEURS PRIX DE VENTE POUR LES COLLECTIONS

Par Arthur MAURY

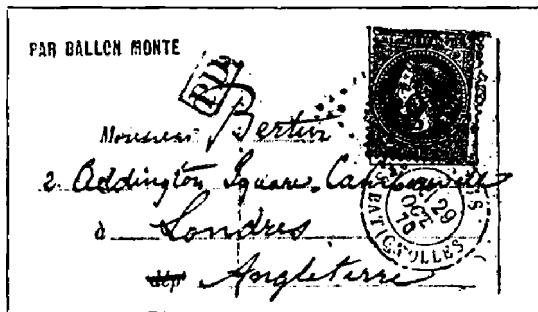
PARIS, 6, Boulevard Montmartre, 6, PARIS

Plaquette de 32 pages (format de notre journal), illustrée de 110 gravures, parmi lesquelles les fac-similés exacts des trois types de Bordeaux, les agrandissements des variétés N sous B, N sous U des timbres au type groupe allégorique avec la liste complète de ces variétés. Les prix de vente ont été révisés. Les réimpressions françaises ont été également cataloguées.

PRIX : 10 centimes (port : 5 centimes)

SIÈGE DE PARIS

1870. Lettres par ballon monté. Lettres avec inscriptions (ayant servi pendant le Siège).



- Lettres affranchies. Inscription imprimée :
 - PAR BALLON MONTE. 5 fr.
 - Idem avec journal « Gazette des Absents »(1) 8 fr.
 - Idem avec journal « Dépêche-Ballon » (numéros en vente : 5, 8, 10, 21), chaque. 12 fr.
- Lettres affranchies, inscription manuscrite : PAR BALLON MONTE 3 fr.
- Enveloppes seules, affranchies, même inscription 2 fr. 50
- Enveloppes affranchies, même inscription, renfermant une page du « Petit Journal » imprimé sur papier pelure (très rare) 12 fr.
- Cartes par ballon (ayant servi) 15 fr.

(1) Voici les numéros de la Gazette des Absents que nous avons encore en vente : 4, 5, 7, 9, 12, 13, 14, 17, 19.

LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL FONDÉ EN 1864

PAR ARTHUR MAURY

BUREAUX : 6, *Boulevard Montmartre*, 6. — PARIS (9^e)Téléphone N^o 133-51

Sommaire. — La poste aérienne improvisée pendant le siège de Paris. — Chronique universelle. — Emissions nouvelles. — Notes, questions et réponses : Vote définitif de la loi abaissant à 10 centimes la taxe des lettres ordinaires en France. L'oblitération du Congrès. Timbres-poste employés comme timbres-taxé. — Fantaisie. — Mot de la fin. — Prix-courant des nouveautés. — Timbres rares. — Occasions du mois. — La hausse et la baisse.

La Poste aérienne improvisée pendant le siège de Paris

L'inauguration du monument élevé par souscription aux aéronautes de Paris a rendu d'actualité les souvenirs pénibles de cette époque.

Le monument a été érigé à l'entrée du parc de Neuilly, près de la porte des Ternes ; il est dû au talent et à la ténacité du sculpteur Bartholdi, qui est mort avant d'avoir pu terminer son œuvre.

Le sujet principal montre la ville de Paris et ses défenseurs groupés autour d'une nacelle ; il est surmonté d'un ballon qui, dans la pensée du statuaire, devait être en albâtre, éclairé la nuit par un puissant foyer électrique. Cette partie du projet n'a pu être exécutée et le ballon, du reste forcément un peu petit, est en bronze très mince, martelé et rivé pièce à pièce comme sont déjà les œuvres géantes du même artiste : le lion de Belfort et la statue de la Liberté éclairant le monde.

Le socle du monument présente sur chacune de ses faces les armoiries de la ville de Paris, étreintes par les tentacules d'une

immonde pieuvre. Quatre stèles, entourant le monument, sont surmontées chacune d'une couronne murale en bronze sur laquelle s'ébat un couple de gracieux pigeons voyageurs.

Ainsi, l'artiste a synthétisé l'année terrible qui, pour les



Un des pylones du monument de Bartholdi

vieux Parisiens, semble encore toute proche, tant les événements qui se sont précipités en quelques mois leur ont laissé une empreinte ineffaçable. Alors chacun était non seulement sans vivres suffisants mais encore sans nouvelles des siens et des efforts tentés pour venir en aide à la capitale. Cette torture morale n'était pas moins que l'autre escomptée par nos ennemis.

Aussi fut-ce avec un immense soupir de réconfort que l'on vit réussir, même dans une faible mesure, les efforts tentés pour rompre le cercle qui entourait Paris.

Plusieurs fois déjà, dans ce journal, nous avons indiqué les divers moyens plus ou moins ingénieux qui furent employés à cet effet et dont les ballons et les pigeons donnèrent seuls des résultats.

En mai 1903, nous avons publié le tableau complet des ballons qui sortirent de Paris et nous avons donné en même temps des détails intéressants sur plusieurs de ces ascensions dramatiques. Aujourd'hui, nous aidant de plusieurs documents inédits, nous voulons reprendre l'historique de la poste par pigeons voyageurs et des dépêches qu'ils apportaient aux parisiens. Le hasard qui, si souvent, nous fut favorable, nous a encore fait découvrir récemment toute une collection de ces précieuses dépêches, les unes sur papier mince, les autres sur pellicules de collodion (voir quelques spécimens page 73).

Les dépêches officielles par pigeons-voyageurs. — Donc le service des ballons fonctionnait aussi régulièrement que possible. Paris, bloqué, pouvait envoyer ses lettres et même des journaux en passant par dessus les lignes prussiennes, mais il restait à peu près sans nouvelles du dehors.

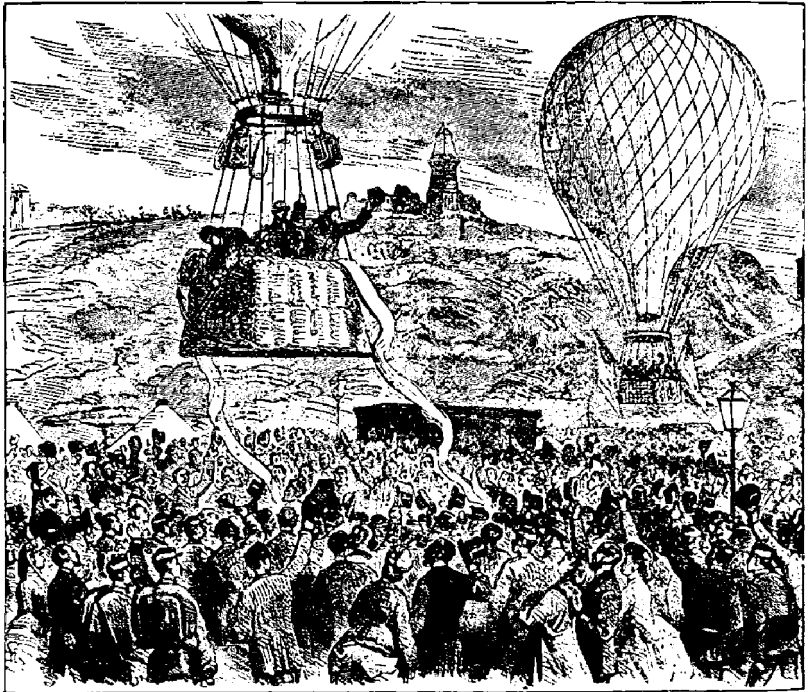


Le monument des aéroplanes du siège de Paris
par Bartholdi

Dans le principe, le Gouvernement seul recevait des dépêches que publiaient en partie les journaux, et ces dépêches lui parvenaient par des pigeons voyageurs.

Dès l'antiquité, l'admirable instinct qui ramène au colombier ces gracieux oiseaux a été utilisé pour le transport des missives, ils sont de ce fait l'un des emblèmes de la poste.

Avant le siège, vers la fin d'août, M. Ségalas avait eu l'idée de proposer au Gouvernement l'organisation d'un colombier dans la tour de l'Administration générale des Postes et Télégraphes, rue de Grenelle, et cette idée avait très heureusement été agréée.



Départ des ballons « Armand-Barbès » et « Georges Sand », le premier emportant Gambetta et Spuller. (Montmartre, 7 octobre 1870)

Gravure extraite du « Monde Illustré » de l'époque

En quelques jours un grand nombre de pigeons furent réquisitionnés dans Paris même et lorsque le 10 septembre M. Steenackers qui venait d'être nommé Directeur Général des Télégraphes, arriva à Tours, il possédait dans ses bagages des cages contenant bon nombre de ces volatiles.

Ce sont eux qui apportèrent dans Paris les premières dépêches ; ces dépêches étaient simplement écrites à la main en caractères aussi réduits que possible et tracés sur papier pelure.

*St Pierre par Tours n° 6427 - 37 mots 30 groupes
 2^h30 matin le 6 octobre.
 Steenackers D: G^{al} & Commissaire
 du Gouvernement - St Pierre.
 Lignes télégraphiques Paris - Cherbourg
 Opérateurs nos 2452 2184 avec nos 638
 0326 7413 6844 8430 1321 0843 puis
 à la 3321 2192 2488 ma après des
 4 que le 4212 2341 0745 2418
 2004 il 04 a été 2686 4432 1853
 2104 0738 4236 4573 1045 2468
 ce 2380 2914 4606 7810 3641 car
 nous ne pouvons 3823 0689 0840
 3673.*

Une des premières dépêches manuscrites envoyées par pigeons voyageurs

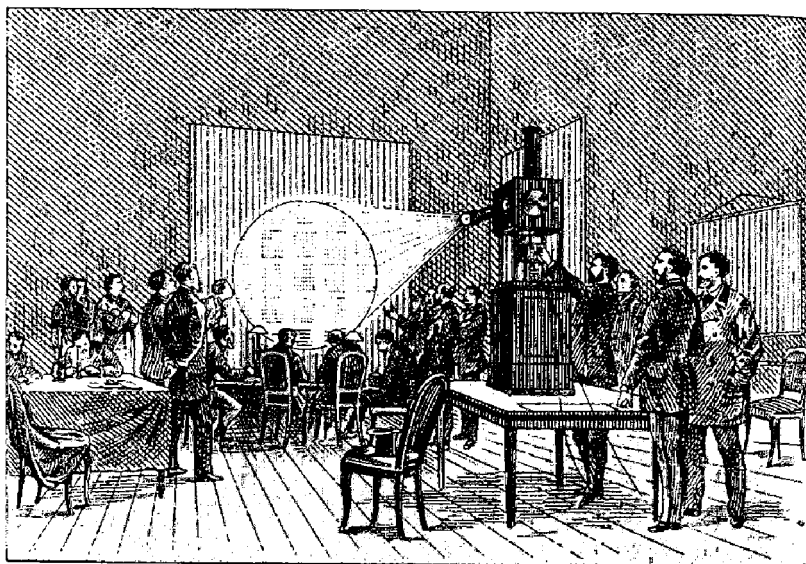
Si M. Steenackers était Directeur général des Télégraphes à Tours, et plus tard également Directeur général des Postes, M. Rampont continuait néanmoins à être Directeur général des Postes à Paris. De là, surgirent de nombreux désaccords, témoin le suivant : M. Rampont donnait l'ordre à tout aéronaute qui emportait des pigeons, d'en lâcher plusieurs dès l'atterrissage du ballon, pour annoncer sa bonne arrivée et donner en même temps des nouvelles de la situation des affaires en province. M. Steenackers dit dans ses *Mémoires historiques* :

« Je me hâtai d'y mettre ordre, dès que le service fut dans mes mains... je priai la Délégation de donner les ordres les plus sévères pour que les dépêches, les pigeons, les aérostatiers fussent expédiés sur Tours par la voie la plus rapide, sans avoir à lancer le moindre pigeon. Il me paraissait plus sensé et plus utile de mettre tous les pigeons au service exclusif de la Délégation, qui seule avait ainsi à sa disposition, au temps et au moment voulus, cette suprême ressource de communication de la province avec Paris. »

Dès leur arrivée à Paris, les précieux messagers étaient capturés dans les colombiers et portés au Gouverneur qui, à l'aide de loupes, faisait lire les dépêches, lesquelles étaient transcrites et venaient, avec les modifications jugées nécessaires, calmer pour un instant les angoisses morales des assiégés.

On comprend que des dépêches aussi graves, écrites fine-

ment à la main, pouvaient arriver froissées, détrempées quelquefois par la pluie, être mal lues et avoir des conséquences désastreuses. Vers la mi-octobre, M. Barreswil, l'éminent chi-



Projection et transcription à l'Administration des Télégraphes des dépêches apportées par pigeons

(D'après un dessin de l'époque du « Monde Illustré »)

miste, alors à Tours, proposa de se servir de la photographie pour obtenir des dépêches correctes et extrêmement réduites. (Voir page 73, fig. 2).

DÉPÊCHES PRIVÉES-2^e SÉRIE-PAGE 10

F.A = P.11 = D.P. = 22 -X1.

**Tours - Steenackers à chef de Cabinet
Télégraphes. = Grand élan armée Bretagne**

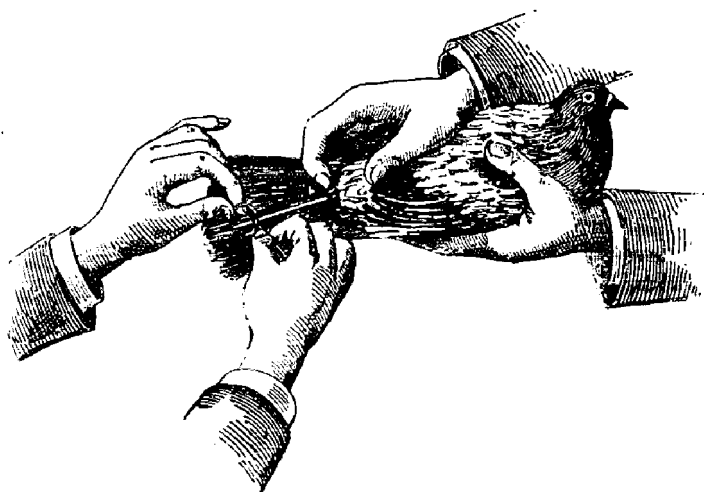
Aspect de la projection d'une dépêche

Photographies de M. Blaise. — L'organisation de ce service fut immédiatement confié à M. de Lafolaye, inspecteur des lignes télégraphiques d'Indre-et-Loire et distingué photo-

graphe amateur. Il a publié en 1871 un mémoire auquel nous ferons divers emprunts. Les opérations photographiques furent faites par M. Blaise, de Tours, avec qui nous nous sommes mis en rapport dès la fin de la guerre, et dont la correspondance va nous fournir aussi des documents intéressants.

Les dépêches furent dès lors écrites en gros caractères à la main, puis collées sur des cartons fixés eux-mêmes à des planchettes formant un ensemble de 1 mètre sur 65 centimètres (voir page 73, fig. 5). M. Steenackers assistait le plus souvent à ce travail d'assemblage.

La réduction photographique, par procédé humide ordinaire, donnait un cliché au 300^e ayant environ 4 cent. sur 6. On tirait des épreuves positives sur papier albuminé; on les examinait à la loupe, et lorsqu'elles étaient réussies on les roulait et on en introduisait une collection dans un petit tuyau de plume qui était fixé avec de la soie à l'une des grosses plumes de la queue



Comment le tube en plume contenant les dépêches était attaché à la queue du pigeon

d'un pigeon. Plusieurs pigeons munis de la même série de dépêches étaient chaque jour, sous la direction de M. G. Blay, emportés par une locomotive qui s'arrêtait d'abord près de Blois; on s'approchait le plus possible des lignes ennemies, puis les pigeons étaient lâchés; ils montaient vers le ciel, tournaient, s'orientaient et filaient sur la grande ville, du moins, tant que les oiseaux de proie, le vent ou la neige ne les arrêtaient pas en route.

Les ballons expédiés de Paris apportaient constamment des pigeons, souvent les mêmes ; l'un des meilleurs, qu'on avait surnommé *Gambetta*, fit quatre fois le voyage.

M. Blaise eut l'idée de tirer ses dépêches non seulement sur la face albuminée (brillante), du papier photographique, mais encore sur le verso après l'avoir fortement cylindré ; il nous a remis ainsi des réductions du *Moniteur* qui mesurent 3 centimètres sur 4 et sont très lisibles avec une loupe ordinaire (voir page 73, fig. 4).

Service public des dépêches par pigeons, décret du 4 novembre 1870. — On remarqua de ce fait que la composition typographique supportait une réduction bien plus grande que le manuscrit tout en restant plus lisible, et le Directeur général proposa à la Délégation de faire profiter le public du service des dépêches par pigeons.

Un décret rendu à Tours en date du 4 novembre 1870 fixa ainsi les conditions de cette correspondance.

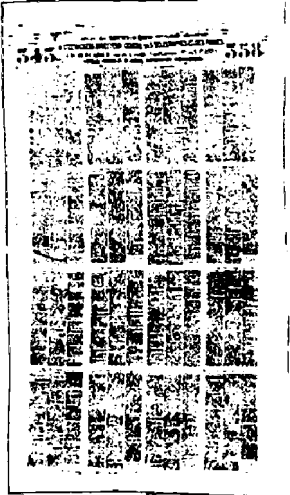
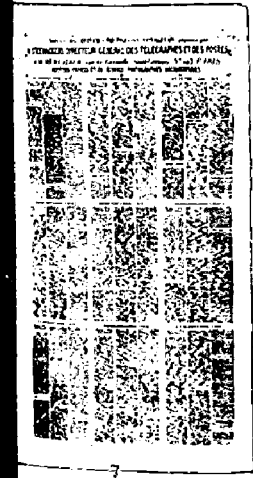
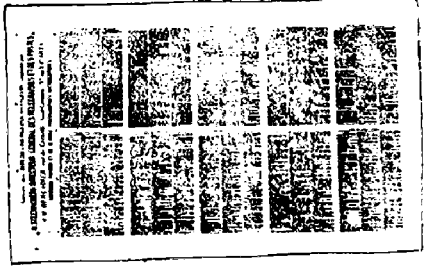
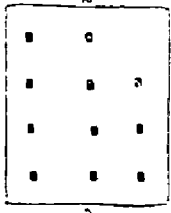
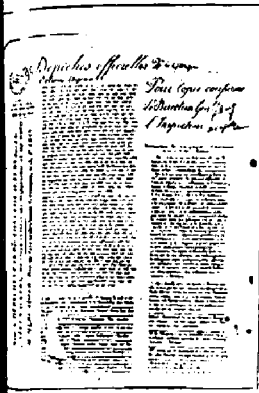
ARTICLE PREMIER. — Il est permis à toute personne résidant sur le territoire de la République de correspondre avec Paris par les pigeons voyageurs de l'administration des Télégraphes et des Postes, moyennant une taxe de cinquante centimes (0 fr. 50 c.) par mot, à percevoir au départ et dans les limites qui seront déterminées par des arrêtés du Directeur général de cette administration.

ART. 2. — Les télégrammes destinés à cette transmission spéciale seront reçus dans les bureaux de Télégraphie et de Poste qui seront désignés par l'administration, et transmis, au point de départ des pigeons voyageurs, par la poste ou par le télégraphe, lorsque les exigences du service général le permettront.

Il ne sera perçue aucune taxe complémentaire à raison de la transmission postale ou télégraphique, ni à raison de la distribution des télégrammes à domicile à Paris.

La planche ci-contre présente les spécimens des dépêches suivantes apportées à Paris par pigeons voyageurs :

1. Dépêches officielles manuscrites chiffrées.
2. Dépêche manuscrite officielle de Jules Simon au Vice-Président du Gouvernement.
3. Dépêches photo-micrographiques (chacun des onze petits rectangles noirs renferme environ 150 mots).
4. Réduction du *Moniteur Universel* sur papier albuminé (impression recto-verso).
5. Dépêches officielles chiffrées (réunion de différents placards manuscrits).
6. Dépêches privées et de service (caractères typographiques).
7. Dépêches manuscrites.
8. Dépêches composées en caractères typographiques.
9. Forme définitive des dépêches avec numéro d'ordre très apparent (composition typographique).



ers spécimens des dépêches photo-microscopiques envoyées par pigeons voyageurs pendant le siège de Paris

ART. 3. — L'État ne sera soumis à aucune responsabilité à raison de ce service spécial. La taxe perçue ne sera remboursée dans aucun cas.

ART. 4. — Le Directeur général des Télégraphes et des Postes est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Tours, le 4 novembre 1870.

Signé . LÉON GAMBETTA, FOURICHON,
CRÉMIEUX, GLAIS-BIZOIN

Par le Gouvernement :

Le Directeur général des Télégraphes et des Postes,

Signé : F. STEENACKERS

Un arrêté du même jour fixe à vingt le maximum des mots de chaque dépêche.

Les dépêches affluèrent, elles furent centralisées à Tours. L'imprimerie de MM. Mame fut chargée de la composition qui se fit en caractères typographiques, corps 9, et en placards de 37 centimètres de haut sur 23 de large, divisés en trois colonnes compactes.

Mais le nombre des dépêches dépassait toutes les prévisions et MM. Mame, déjà encombrés par les journaux et les imprimés officiels, durent réclamer le retour d'une partie de leurs ouvriers enlevés par l'armée, et vers la fin, se faire aider par la maison Juliot.

Au milieu de ce désarroi, de ces improvisations continuelles, chacun fit preuve d'un empressement et d'un désintéressement tout patriotique.

M. de Lafolloye dit : « Du 10 novembre au 11 décembre, époque du départ de la Délégation de Tours pour Bordeaux, les feuilles typographiées par MM. Mame et M. Juliot, et photographiées par M. Blaise, s'élevaient au nombre de 64 et contenaient environ 9.800 dépêches de seize mots chacune en moyenne.

Ces 64 feuilles de dépêches privées, groupées par quatre et réparties sur les deux faces comme il a été dit précédemment, ont formé 16 épreuves différentes qui, jointes aux 43 autres composées de télégrammes officiels, ont fait un total de 59 épreuves, constituant l'actif photographique de M. Blaise ; et je crois pouvoir dire, sans sortir de mon cadre, que la plus grande partie de ces dépêches sont promptement arrivées à Paris, où elles ont causé une indéfinissable sensation. »

Photographies de M. Dagron. — Mais un autre système, plus perfectionné, s'élaborait à Paris, sous l'inspiration de M. Dagron, photographe très connu, qui s'était fait une spécialité des *photo-micrographies* (page 73, fig. 3). Tout le monde

connaît ces épreuves d'un millimètre carré qui, collées sur un petit cube de cristal dont un côté convexe fait un vrai microscope (*Stanhope*), se logent dans des bijoux, des porte-plumes, etc., et lorsqu'on en approche l'œil laissent voir avec tous leurs détails des portraits ou des tableaux compliqués.

Combien de dépêches, ainsi photographiées, pourrait porter un pigeon !

Le plan de M. Dagron fut adopté à Paris par M. Rampont, directeur général des Postes, et le service réglé par un décret du 10 novembre 1870 qui autorise l'emploi des pigeons voyageurs pour la correspondance publique, et de plus crée la *carte-réponse* par pigeons dont nous parlerons plus loin.

Deux jours après, le ballon *Le Niepce* quittait Paris, emportant M. Dagron, M. Fernique, ingénieur civil, M. Poisot, artiste peintre, gendre de M. Dagron, tous deux ses collaborateurs, plus M. Gnocchi son préparateur. L'aéronaute était le marin Pagano. Le chargement fut complété par six cents kilos d'appareils et de produits pour la photographie.

Le ballon *Le Daguerre* s'enlevait en même temps, emportant trois voyageurs, la correspondance postale et le complément des appareils de M. Dagron.

Ces ballons partis à neuf heures du matin, furent accueillis par la fusillade des Prussiens. *Le Daguerre* fut atteint et tomba près de Ferrières où il ne tarda pas à être capturé. *Le Niepce* atterrit près de Vitry-le-Français et fut pris aussi par les Allemands avec une grande partie du matériel photographique. Cependant les voyageurs avaient pu échanger leurs vêtements contre ceux des paysans accourus et s'échapper en emportant le reste des appareils dont quelques-uns furent encore pillés en route, l'ennemi occupant tout le pays.

Après des difficultés et des dangers sans nombre relatés dans sa notice sur *Le Voyage du ballon Le Niepce*, M. Dagron, accompagné de M. Fernique put se présenter à la Délégation de Tours.

Il ne fut pas reçu à bras ouverts, le passage suivant du livre de M. Steenackers montre encore l'antagonisme des deux directeurs des Postes :

Le 11 novembre 1870, le Directeur général des Postes renfermé par force dans Paris, et séparé du reste du monde, signait avec MM. Dagron et Fernique un traité par lequel il donnait à ces messieurs le monopole des dépêches photo-microscopiques à exécuter en province pour le service des pigeons et, de sa propre autorité, centralisait ce service dans leurs mains à Clermont-Ferrand. Ce traité était-il accep-

table? C'est à peine s'il est besoin d'un instant de réflexion pour voir ce qu'il avait de défectueux.

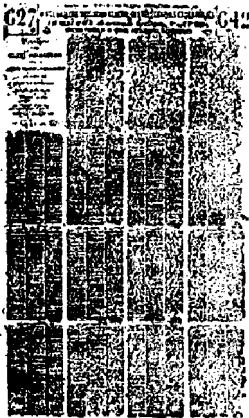
En premier lieu, la Délégation de Tours, sur ma proposition, avait décrété le 4 novembre, c'est-à-dire huit jours avant le traité signé à Paris, que le public serait admis à communiquer avec la capitale assiégée au moyen des pigeons voyageurs. M. Rampont, par conséquent, savait déjà que nous avions fait à Tours ce qu'il tentait de faire à Clermont-Ferrand. En second lieu, il n'était pas admissible que le Gouvernement de Paris, M. Rampont en tête, voulût imposer sa volonté — et une volonté de ce genre — à la Délégation de Tours, sans savoir bien exactement ce qui se passait.

Aussi la colère de M. Gambetta est-elle parfaitement compréhensible, lorsqu'on lui montra un marché conclu avec des gens qui lui étaient inconnus et à qui il eût eu à remettre, à Clermont-Ferrand, c'est-à-dire à soixante lieues du siège du gouvernement, le service non seulement de la correspondance privée, mais encore de la correspondance officielle!...

La Délégation entière fut frappée, comme M. Gambetta, de cette énormité.

Lorsque M. Fernique vint me trouver et me parla pour la première fois, je n'étais que l'écho de l'indignation générale en lui disant — comme il l'a répété dans sa déposition (*Enquête parlementaire*) — que s'il persistait à désobéir aux ordres de la Délégation pour aller à Clermont expédier un seul pigeon muni de la plus petite dépêche, je le ferais passer devant une cour martiale et fusiller.

De plus on trouva onéreux le traité de M. Dagron qui lui assurait 25.000 francs pour risques de voyage et 15.000 francs à M. Fernique, plus un prix de 15 francs par mille de lettres typographiques composant les dépêches, de façon que les premières épreuves ont dû lui être payées pour une pellicule de 16 pages reproduite à 20 exemplaires, la somme de 2.800 francs. Cette rémunération fut réduite par la suite et produisit cependant le chiffre total de 52.000 francs dont M. Fernique eut la dixième partie.



Fac-similé d'une des dernières pellicules arrivées à Paris

Bon gré mal gré, M. Dagron tâcha d'installer son service photographique à Tours, mais la plupart de ses appareils étaient perdus et ceux que lui prêtèrent des amateurs ne lui permirent pas d'exécuter de la véritable photomicrographie, mais une réduction excessive sur une pellicule transparente de son invention (collodion au ricin).

Ses essais étaient terminés lorsque l'Administration des Télégraphes dut se transporter à Bordeaux; cinq jours après M. Dagron était



JOURNAUX ANGLAIS

Non contents de l'Etat de l'Europe... Les journaux anglais... l'opinion publique...

L'ENTREVUE DE VINCENNES

A la suite de notre précédent article... l'entrevue de Vincennes... les négociations...

LES ESPRITS

Les esprits... les opinions... les débats... les discussions...

Ca et Là

On peut constater... les faits... les nouvelles... les événements...

JOURNAL DU SIEGE

Le commandant... les troupes... les combats... les opérations...

LES ESPRITS

Les esprits... les opinions... les débats... les discussions...

LES ESPRITS

Les esprits... les opinions... les débats... les discussions...

LES ESPRITS

Les esprits... les opinions... les débats... les discussions...

LES ESPRITS

Les esprits... les opinions... les débats... les discussions...

LES ESPRITS

Les esprits... les opinions... les débats... les discussions...

LES ESPRITS

Les esprits... les opinions... les débats... les discussions...

LES ESPRITS

Les esprits... les opinions... les débats... les discussions...

LES ESPRITS

Les esprits... les opinions... les débats... les discussions...

LES ESPRITS

Les esprits... les opinions... les débats... les discussions...

LES ESPRITS

Les esprits... les opinions... les débats... les discussions...

LES ESPRITS

Les esprits... les opinions... les débats... les discussions...

LES ESPRITS

Les esprits... les opinions... les débats... les discussions...

LES ESPRITS

Les esprits... les opinions... les débats... les discussions...

LES ESPRITS

Les esprits... les opinions... les débats... les discussions...

LES ESPRITS

Les esprits... les opinions... les débats... les discussions...

installé et ses opérations, pendant six semaines fonctionnèrent avec une activité remarquable, au milieu de difficultés de tous genres qu'il a pu surmonter avec la plus grande habileté. Ses pellicules, dont nous donnons, page 76, un fac-similé de grandeur naturelle, contenaient en moyenne 2,500 dépêches, le tube en plume attaché à la queue d'un pigeon, recevait 12 à 15 pellicules différentes. Rien qu'avec 12 pellicules, le nombre de dépêches portées par un de ces oiseaux était de 30,000.

Un pigeon arriva à Paris le 8 janvier porteur d'un tube renfermant 38,700 dépêches réparties en 21 pellicules et représentant une valeur de plus de 300,000 francs. Un autre pigeon apportait le 19 janvier des dépêches officielles, 8 pellicules de dépêches privées, 2 de cartes-réponse et 2 de dépêches-mandat, en tout 30,000 dépêches environ. Enfin un troisième tube reçu le 28 janvier, contenait 16 pellicules privées et 2 officielles donnant 40,400 dépêches !

Malheureusement le froid intense, la neige et aussi la distance de plus en plus grande à franchir, firent que bien peu de pigeons purent effectuer le voyage à partir de décembre ; la perte fut de 95 0/0 ; on y remédiait en partie par le moyen suivant : les placards de dépêches portaient tous un numéro d'ordre que l'on voit sur notre gravure. Les pellicules qui n'arrivaient pas étaient réclamées par ballon, de Paris, et envoyées de nouveau jusqu'à accusé de réception ; plusieurs ont été expédiées jusqu'à 30 fois ; voici d'ailleurs des chiffres puisés dans le rapport de M. de Lafolloye :

« Pendant toute la période qu'a duré l'interruption des communications avec Paris, le nombre des dépêches privées confiées au service des pigeons voyageurs a été de 95,581 télégrammes de toutes natures, et la recette de 432,524 francs 90 centimes. Les mandats transmis ont porté sur un mouvement de 190,000 francs. Sur les 95,000 dépêches envoyées, plus de 60,000 sont arrivées à Paris par les pigeons voyageurs. En outre, dès que l'armistice a été signé, toutes les dépêches ont été expédiées à l'administration parisienne en placards imprimés sur papier pelure, en plusieurs expéditions. C'était l'opération finale ».

L'industrie privée à Paris chercha aussi à tirer parti de la photo-microscopie comme en témoigne la réduction du journal *La Cloche* que nous donnons page 77.

(à suivre).

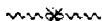
ARTHUR MAURY.

CHRONIQUE UNIVERSELLE

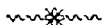
ALBANIE. — Un aimable correspondant nous communique la carte postale dont nous donnons ici une réduction et nous informe que bien que n'étant cataloguée nulle part, son émis-



sion remonterait au moins au 1^{er} janvier 1905, date de la suppression des cartes à l'effigie du roi Humbert.



ARGENTINE. — Le timbre de bienfaisance dont nous avons parlé dans notre Chronique de décembre est de la valeur de 2 centavos et de couleur bleu gris ; il représente une mère allaitant son enfant. Ce timbre n'a aucun pouvoir d'affranchissement et s'ajoute seulement sur tous les envois régulièrement munis de timbres. Il est donc nul au point de vue philatélique.



BARBADES. — Les timbres du centenaire de Nelson sont en retard ; ils n'ont pas encore paru que déjà on se préoccupe dans cette colonie d'émettre une nouvelle série en commémoration du troisième centenaire de l'occupation par les Anglais. C'est évidemment de l'abus.



BAVIÈRE. — Pour célébrer le centenaire de la fondation du royaume, le gouvernement s'est contenté d'émettre une carte de 10 pfennig portant sur une vignette les effigies des six souverains qui se sont succédé sur le trône depuis 1806. Elle porte en outre l'inscription suivante à l'angle supérieur gauche : CENTENARFEIER-DES-TONIGREICH-BAYERN, sur quatre lignes.

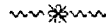


BRÉSIL. — Du journal le *Brésil* :

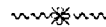
« Le gouvernement brésilien va émettre un timbre nouveau pour commémorer l'inauguration de la grande avenue Centrale de Rio de Janeiro.

» Selon un projet déposé à la Chambre des députés, le gouvernement serait autorisé à dépenser 10 contos-or pour cette émission dont les bénéfices serviraient à l'amélioration du service des postes de la capitale du Brésil ».

On ne sait décidément plus quoi inventer pour commémorer ! Il nous semble que si les collectionneurs le voulaient bien, les gouvernements se fatigueraient bien vite de ces émissions qui ne s'adressent qu'à leur bourse.



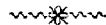
HAÏDERABAD. — Les timbres qui sont en usage depuis 1871 viennent d'être, non pas changés de type, mais retouchés. L'inscription du haut se lit maintenant : **POSTAGE**, au lieu de **POST STAMP**, et il y a également quelques changements dans les caractères orientaux. Les deux petites valeurs de 1/4 et 1/2 anna ont seules paru, mais il est probable que les autres suivront au fur et à mesure de l'épuisement.



HONGRIE. — Certains pays cherchent à diminuer le prix de la taxe des lettres, celui-ci parle de l'augmenter. Le prix d'une lettre simple serait porté de 10 à 12 fillér et celui de la carte de 5 à 6 fillér ; cela nous vaudra certainement quelques modifications dans la série en cours.

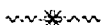


LEVANT. BUREAUX ANGLAIS. — Le 2 1/2 pence bleu vient de recevoir la surcharge : 1 **PIASTRE**, au lieu de 40 **PARAS**. On sait que ce même timbre, ainsi que le 5 pence surchargé 2 piastres, existent aussi avec la surcharge : **LEVANT**. D'une enquête faite par un de nos confrères anglais, il résulte que les 2 1/2 et 5 pence surchargés en piastres servent exclusivement pour les lettres dont l'affranchissement est payé en monnaie turque, tandis que toutes les valeurs avec **LEVANT** servent pour les imprimés, les cartes-poste et les colis postaux, et sont payés en monnaie anglaise.



MONTÉNÉGRO. — Nous sommes affligés d'une série commémorative dont la nécessité ne nous paraissait pas bien démontrée. Le prince Nicolas a octroyé une constitution à ses sujets et, à l'occasion de la première réunion de ce nouveau parlement, les timbres ont été surchargés tout autour du cadre d'une légende signifiant : *Constitution-jour de Nicolas, 1905* ;

le premier mot est écrit en français et le reste en caractères slaves. Naturellement tous les timbres y ont passé, même le timbre pour accusé de réception, les timbres-taxé, une enveloppe, des cartes et des cartes-lettres.



NORVÈGE. — Nous avons annoncé dans notre numéro d'octobre dernier que les autorités norvégiennes avaient invité les artistes à prendre part à un concours pour la création de nouveaux types de timbres. Un aimable correspondant nous communique les deux projets ci-dessous qui ont obtenu à ce concours les premier et deuxième prix.



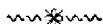
Décidément le Danemark fait école et nous voici plongés dans les ombres chinoises. Et l'on dit que c'est du Nord que nous vient la lumière !



ROUMANIE. — Nous cataloguons plus loin les timbres de bienfaisance dont nous avons donné une reproduction le mois dernier. Ces timbres sont bien destinés au service postal, et, à l'exemple des timbres russes de l'année dernière, ils sont vendus pour une valeur supérieure, la différence étant destinée à l'œuvre patronnée par la reine. Le timbre de 3 bani est vendu 10 bani et ceux de 5, 10 et 15 b. se vendent respectivement 15, 20 et 25 bani.



SAINTE-LUCIE. — Une nouvelle série aux armes de la colonie devait paraître le 1^{er} janvier dernier ; ces timbres ne nous sont pas encore parvenus.



SALVADOR. — Après le flot de surcharges de ces derniers temps, ce pays va émettre une série à un type nouveau portant l'effigie d'un haut personnage de cette république. Il n'y a pas à espérer que cette émission ramènera l'ordre dans ce malheureux pays.

L'enveloppe de 1903 de 13 centavos brun foncé a reçu la surcharge noire 1 cent., en même temps que d'autres timbres dont on trouvera la liste plus loin.



SUISSE. — Un de nos correspondants de Neuchâtel nous écrit pour nous dire que le 25 centimes en cours est toujours à l'ancien type, mais qu'au lieu d'avoir le filigrane petite croix dans un ovale, le papier est maintenant filigrané avec une grande croix simple portant sur plusieurs timbres. Il nous fait remarquer qu'un ordre de service avait informé les bureaux qu'à l'avenir le filigrane serait beaucoup plus apparent et c'est juste l'inverse qui se produit. Il ne serait donc pas étonnant qu'on en changeât encore.

Le même correspondant nous envoie la carte à 5 centimes, portant à l'angle inférieur gauche une formule en trois langues pour l'adresse de l'expéditeur. Le tirage de cette carte est du mois de décembre 1905.



WURTEMBERG. — Il y a juste un siècle que, grâce à Napoléon I^{er}, le Wurtemberg fut érigé en royaume. C'était une excellente occasion pour émettre une série commémorative; mais ce pays n'a plus de timbres spéciaux pour l'affranchissement ordinaire et il ne fallait pas songer à surcharger les timbres de l'empire. Cependant il lui reste deux séries de timbres de service; la première avec PORTO PFLICHTIGE DIEUST SACHE pour le service municipal et la seconde avec AMTLICHER VERKEHR pour le service officiel. Il fut alors décidé que les timbres de ces deux séries recevraient une surcharge comprenant dans le haut une couronne royale et dans le bas les millésimes : 1806 et 1906. En raison de leur usage, le public ne pouvait pas se procurer ces timbres, mais la *Schwab Chronik* nous apprend comment la difficulté a été tournée.

« Les philatélistes attendent impatiemment l'émission des timbres du Jubilé. D'après les questions journalièrement adressées aux bureaux de poste, il apparaît que le public ne se rend pas compte nettement de l'importance de l'émission et de la façon de les commander. Les timbres jubilaires administratifs qui seront émis au commencement de 1906, sont de deux sortes : les timbres de service des autorités communales et les timbres de franchise des autorités de l'État. Ces timbres seront de 2, 3,

5, 10, 20, 25, 30, 40, 50 pf. et 1 mark pour les derniers, et de 2, 3, 5, 10, 25 pf. pour les premiers. Il n'y aura ni cartes, ni enveloppes, ni mandats. Lesdites deux sortes de timbres ne seront émises qu'en quantité limitée et livrées aux autorités qui les emploient que sur la base de ce qu'il faut pour la consommation d'un mois. Elles seront également vendues au public, sur demande faite par écrit, mais jusqu'à épuisement du stock. Les timbres sont vendus au public à la valeur nominale.

« Les timbres de 2, 3, 5, 10 et 20 pf. ne sont livrés qu'à l'état usé, afin d'éviter leur emploi; les bureaux les oblitéreront avec le cachet postal, au moment de la délivrance à l'acheteur; sont excepté les timbres de valeurs plus élevées, de 25 pf. à 1 mark ».

De cette façon les philatélistes pourront être satisfaits.



ÉMISSIONS NOUVELLES A CATALOGUER

AUSTRALIE OCCIDENTALE

Carte de 1890 avec valeur en surcharge violette.

1 1/2 p. sur 2 pence rose.

BAVIÈRE

Carte commémorative du centenaire de la fondation du royaume, timbre, armes, vignette.

10 pfennig carmin.

BORNÉO

Timbres-taxe, timbres-poste de 1894 avec POSTAGE DUE en surcharge noire ou rouge.

1 dollar rouge.

2 » vert olive.

BULGARIE

Carte-lettre, type 1904.

5 stot vert sur vert.

CHINE

Bureaux français

Canton

Timbre de l'Indo-Chine avec CANTON et valeur en caractères chinois en surcharge noire (omis en 1903).

25 cent. noir sur rose.

DANEMARK

Carte, timbre effigie de Christian IX.

10 ore rouge sur chamois.

HÄIDERABAD

Timbres, genre 1871, POSTAGE au lieu de POST STAMP, dentelés.

1/4 anna bleu.

1/2 » orange.

LEVANT**Bureaux anglais**

*Timbre de Grande-Bretagne
avec valeur en surcharge noire*

1 piastre sur 2 1/2 p. bleu.

MEXIQUE

*Bande, type 1899, papier
chamois.*

2 centavos vert clair.

MONTÉNÈGRO

*Timbres commémoratifs de
l'ouverture du Parlement,
timbres en cours avec inscrip-
tion et millésime en surchar-
ge noire.*



- 1 heller bleu ciel.
- 2 » lilas.
- 5 » vert.
- 10 » rose.
- 25 » bleu.
- 50 » gris bleu.
- 1 krone lilas brun.
- 2 » brun.
- 5 » orange.

*Timbre pour accusé de ré-
ception, même surcharge.*

25 heller jaune et carmin.

Timbres-taxe, idem.

- 5 heller orange.
- 10 » olive.
- 25 » violet.
- 50 » vert bleu
- 1 krone gris vert.

Enveloppe de 1902, idem.
25 heller bleu sur chamois.

Cartes de 1902, idem.

- 10 heller rose sur bleu.
- 10 et 10 h. rose sur bleu.

Carte-lettre de 1902, idem.

25 heller bleu sur gris bleu.

NICARAGUA

*Timbres de service, suite de
la série en cours.*

- 1 cent. vert.
- 2 » rose.
- 20 » rouge.
- 1 peso carmin.
- 2 » violet.
- 5 » noir.

PANAMA

Type des timbres-télégraphe



catalogués en janvier dernier.

PUTTIALLA

*Timbre, suite de la série
en cours.*

12 annas brun sur rouge.

ROUMANIE

*Timbres de bienfaisance, la
reine assise filant à la que-
nouille, dentelés.*

- 3 bani brun rouge.
- 5 » vert.
- 10 » rose.
- 15 » violet.

SALVADOR

Timbre de 1906 avec millésime en surcharge violette.

2 centavos rose.

Timbres de 1903 avec valeur en surcharge bleue ou noire.

1 cent. sur 10 c. lilas.

3 » » 13 » brun.

Timbre de service de 1903 avec valeur en surcharge bleue.

2 cent. sur 13 c. br. rouge.

Enveloppe de 1903 avec valeur en surcharge noire.

1 cent. sur 13 c. br. foncé.

SIAM

Timbres, suite de la série en cours.



5 atts carmin.

8 » bleu gris et bistre.

1 tical bleu et brun.

Carte, même timbre.

1 1/2 att rouge s. jaune clair.

SUISSE

Carte, type 1892, formule pour l'adresse de l'expéditeur.

5 centimes noir sur bulle.

SOUDAN ÉGYPTIEN

Timbres de service, timbres-poste de 1898 avec Army Service en surcharge noire.

1 mill. rose et brun.



2 mill. brun et vert.

3 » vert et violet.

5 » noir et rose.

1 piastre rouge et bleu.

2 » bleu et gris.

5 » vert et brun rouge.

10 » violet et noir.

TASMANIE

Bande, effigie de 3/4 à gauche d'Edouard VII, papier blanc.

1 penny rose.

TUNIS

Timbres, suite de la série en cours.



10 c. rose rouge *laboureurs.*

15 » violet *id.*

20 » brun *id.*

25 » bleu *id.*



1 fr. rouge et br. foncé galère

2 fr. br. bistre et olive galère
5 » violet et bleu *id.*

Cartes, timbre type mosquée

5 c. vert sur vert.
5 et 5 c. vert sur verdâtre.

TURQUIE

Bande, timbres en cours, papier jaune.

20 paras carmin.
1 piastre bleu.

Carte-lettre, même timbre.
1 piastre bleu sur rose.

WURTEMBERG

Timbres de service de 1875-1902 avec couronne et millésimes 1806-1906 en surcharge noire. (Centenaire de la fondation du royaume).

2 pfennig gris.

3 pfennig brun.
5 » vert.



10 pfennig rouge.
25 » orange.

Timbres de service de 1881-1903, même surcharge.

2 pfennig gris.
3 » brun.
5 » vert.
10 » rose.
20 » bleu.
25 » orange.
30 » orange et noir.
40 » lilas et noir.
50 » brun rouge.
1 mark violet.

NOTES

QUESTIONS & RÉPONSES

Vote définitif de la loi abaissant à 10 CENTIMES la taxe des lettres ordinaires en France. — Après des chinoïseries parlementaires incompréhensibles pour le public, le Sénat et la Chambre des Députés se sont enfin mis d'accord, et le texte suivant que nous empruntons au *Journal officiel* a été définitivement voté.

« ARTICLE UNIQUE. — Dans le service intérieur et dans les relations franco-coloniales la taxe des lettres affranchies est fixée à 10 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes.

La taxe des lettres non affranchies est fixée à 20 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes.

Les lettres insuffisamment affranchies sont frappées d'une

surtaxe égale au double de l'insuffisance de l'affranchissement.

Le port des cartes électorales, comme celui des circulaires électorales et des bulletins de vote est fixé à 1 centime par 25 grammes, quel que soit le mode d'expédition, sous bande ou sous enveloppe ouverte.

La date d'application de ces dispositions est fixée au 16 avril 1906..... »

Cet abaissement de tarif postal ne nécessitera pas immédiatement du moins, la création d'un nouveau timbre-poste puisque la valeur de 10 centimes existe déjà et qu'elle se trouve de la couleur adoptée par l'Union postale universelle : rouge ou rose, on n'y regarde pas de si près.

Cependant on étudie depuis peu à l'atelier du boulevard Brune une Semeuse imprimée en camaïeu, c'est-à-dire en plusieurs tons d'une même couleur donnant l'illusion du relief ; jusqu'ici les essais n'ont pas encore donné pleine satisfaction.

C'est égal, nous regrettons toujours la couleur bleu de France, qui depuis 1850 jusqu'à 1900 a été uniformément employée pour tous les timbres-poste affranchissant les lettres ordinaires circulant en France quels que soient le type et la valeur en service. L'abaissement de la taxe ne touche pas les cartes-postales, elles circuleront donc au même prix que les lettres et il est certain que leur consommation va diminuer considérablement.

Nous ne croyons pas qu'elles mourront pour cela car elles ont leur utilité incontestable.

Quand le premier coup sera porté et le budget remis daplomb on baissera le tarif des cartes à 5 centimes et la France aura le tarif postal complet des grandes nations.

On a demandé : « Que va-t-on faire de la carte-lettre à 15 centimes ? » C'est bien simple : On la surchargera, opération qui n'est ni difficile ni onéreuse.

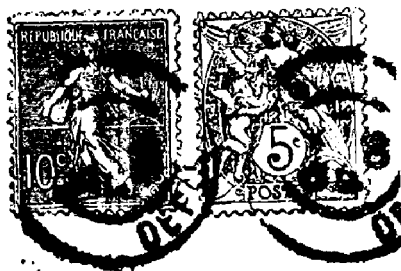
Quant aux timbres de franchise militaire, c'est dorénavant les figurines à 10 centimes qui recevront la surcharge F. M.

A. M.

*
**

L'oblitération du Congrès. — Nous avons dit le mois dernier qu'un certain nombre de lettres déposées le jour du Congrès au bureau spécial du Palais de Versailles avaient été oblitérées d'un timbre à date de Paris départ sur lequel PARIS avait été supprimé au moyen d'un cache. Voici justement la

reproduction photographique de la partie supérieure d'une de



ces enveloppes, sur laquelle le timbre à date du Congrès a été apposé après coup.

* * *

Timbres-poste employés comme timbres-taxé. — M. F. nous communique une carte belge adressée en France et que le bureau d'Arcis-sur-Aube a taxée, comme le montre notre

CADRE RÉSERVÉ À L'AZR
DES TAXES DE VALEURS NOI



fig. 1



fig. 2

fac-similé (fig. 1), au moyen de deux timbres-poste de 10 centimes sur lesquels se lit l'inscription manuscrite « *taxe à percevoir* ». Ce n'est pas la première fois que des timbres-poste servent à cet usage ; nous avons signalé, il n'y a pas bien longtemps, un cas analogue : un bureau de Seine-et-Marne a surchargé des timbres-poste du petit cachet T dans un triangle qui signifie à taxer (fig. 2). A cette époque nous demandions si ce procédé était régulier ou tout au moins toléré dans le service. Nous posons aujourd'hui la même question à ceux de nos lecteurs qui font partie de l'Administration.

FANTASIE

Des projets de timbres éclosent de tous côtés et des événements insignifiants, telle que l'inauguration d'une rue à Rio de Janeiro, servent de prétexte aux gouvernements pour émettre des timbres commémoratifs. Notre dessinateur a pensé que la conférence d'Algésiras avait fait assez de bruit dans le monde



entier pour qu'une émission de timbres rappelant ce fait historique fut cette fois suffisamment justifiée. Aussi propose-t-il le projet allégorique ci-dessus qu'il dédie à Sa Majesté Chérifienne.

MOT DE LA FIN

Entendu cet à peu près entre collectionneur et expert :

— Alors, vous m'assurez que mon Bangkok est faux ?

— Oui, la lettre en est trop épaisse... d'ailleurs un Bangkok n'est jamais gras.

COLLECTIONS D'OCCASION

Aperçu de quelques collections offertes à des prix très avantageux

N° 362. — *Album contenant environ 2,518 timbres en bon état et collés à charnières, savoir :*

Allemagne 87 t., Prusse 26 t., Hanovre 6 t., Bade 18 t., Bavière 46 t., Wurtemberg 35 t., Pays-Bas 51 t., Belgique 65 t., France 115 t. et env. Colonies Fr. 26 t., Suisse 56 t., Autriche 57 t., Hongrie 20 t., Italie 77 t., Eglise 9 t., Saint-Marin 7 t., Monaco 17 t., Espagne 67 t., Portugal 77 t., Gibraltar 10 t., Grande-Bretagne 63 t., Danemark 28 t., Islande 4 t., Suède 50 t., Norvège 27 t., Finlande 22 t., Russie 40 t., Roumanie 47 t., Serbie 22 t., Bulgarie 20 t., Grèce 37 t., Chypre 8 t., Ceylan 20 t., Siam 8 t., Malacca 9 t., Indes Néerl. 15 t., Bornéo 17 t., Chine 3 t., Egypte 29 t., Tunisie 23 t., Côte-d'Or 7 t., Congo Belge 7 t., Cap de Bonne-Espérance 12 t., Orange 4 t., Natal 6 t., Transvaal 8 t., Maurice 11 t., Canada 24 t., Etats-Unis 82 t., Nicaragua 23 t., Bermudes 4 t., Antilles Espagn. 84 t., Haïti 24 t., Antigua 2 t., Guadeloupe 11 t., Trinité 12 t., Guyane Angl. 7 t., Brésil 37 t., Argentine 40 t., Chili 15 t., Equateur 7 t., Australie Occ. 6 t., Victoria 11 t., Fidji 3 t., Hawaï 20 t., etc.

Prix : 250 francs.

N° 363. — *Album Universel, 5^e édition, contenant environ 3,065 timbres en assez bon état, savoir :*

Gde-Bretagne 75 t., Suède 68 t., Norvège 47 t., Bergen 4 t., Islande 3 t., Danemark 21 t., Brunswick 2 t., Prusse 18 t., Saxe 10 t., Allemagne Sud T. et Taxis 12 t., Bade 14 t., Wurtemberg 30 t., Bavière 34 t., Allemagne Emp. 59 t., Autriche 37 t., Hongrie. 31 t., Suisse 60 t., Pays-Bas 63 t., Belgique 46 t., France 160 t., Espagne 160 t., Portugal 28 t., Lombardo 9 t., Eglise 13 t., Malte 6 t., Russie 29 t., Finlande 13 t., Bosnie 6 t., Serbie 11 t., Roumanie 30 t., Grèce 20 t., Levant Russe 5 t., Egypte 28 t., Côte-d'Or 5 t., Angola 9 t., Cap de Bne-Esp. 12 t., Orange 4 t., Natal 5 t., Réunion 20 t., Chypre 5 t., Bhopal 2 t., Haderabad 2 t., Indes Angl. 32 t., Ceylan 6 t., Malacca 7 t., Siam 35 t., Chine 3 t., Hong-Kong 43 t., Japon 25 t., Sarawak 6 t., Indes Néerl. 15 t., Australie Occ. 13 t., du Sud 5 t., Victoria 14 t., Nlle G. du Sud 23 t., Nlle Zélande 17 t., Fidji 2 t., Terre-Neuve 10 t., Canada 23 t., E.-Unis 41 t., Bermudes 2 t., Antilles Esp. 73 t., Jamaïque 5 t., Antilles Danoises 4 t., Colonies Fr. 45 t., Surinam 6 t., Brésil

19 t., Chili 23 t., Argentine 9 t., Uruguay 25 t., Serbie 22 t.

2^e volume. — Suisse 7 t., Monaco 4 t., Gibraltar 3 t., Tunisie 14 t., Libéria 4 t., Congo Etat 3 t., Transvaal 11 t., Perse 6 t., Ceylan 9 t., Macao 5 t., Philippines 16 t., Australie Sud 9 t., Victoria 11 t., Queensland 14 t., Indes Néerl. 6 t., Grenade 2 t., Trinité 3 t., Colombie 10 t., Brésil 31 t., E.-Unis 30 t., Maurice 8 t., Leeward Islands 5 t., etc.

Prix : 200 francs.

N° 364. — *Album contenant environ 726 timbres en bon état, savoir :*

France 17 t., Gde-Bretagne 12 t., Allemagne 16 t., Bade 15 t., Brunswick 4 t., Prusse 10 t., Saxe 4 t., Allemagne Emp. 13 t., Bavière 27 t., Autriche 26 t., Belgique 18 t., Danemark 14 t., Espagne 65 t., Italie 28 t., Eglise 16 t., Pays-Bas 12 t., Portugal 14 t., Russie 10 t., Suède 32 t., Norvège 13 t., Suisse 25 t., Turquie 15 t., Ceylan 6 t., Indes Angl. 6 t., Japon 8 t., Cap de Bne-Esp. 3 t., Orange 2 t., Egypte 8 t., E.-Unis 15 t., Canada 5 t., N.-Brunswick 3 t., Antilles Esp. 5 t., Mexique 8 t., Argentine 8 t., Brésil 20 t., Chili 12 t., Pérou 7 t., Indes Néerl. 5 t., Nlle G. du Sud 4 t., Victoria 4 t., etc.

Prix : 25 francs (port 85 c.)

N° 365. — *Album Universel, 11^e édition, contenant environ 1,082 timbres, le tout en très bon état, cette collection peut être continuée :*

Grande-Bretagne 37 t., Suède 24 t., Norvège 10 t., Danemark 8 t., Wurtemberg 13 t., Bavière 8 t., Suisse 18 t., Pays-Bas 29 t., Belgique 35 t., France 76 t., Espagne 27 t., Portugal, 19 t., Italie 31 t., Malte 6 t., Russie 11 t., Bosnie 3 t., Roumanie 20 t., Bulgarie 11 t., Turquie 67 t., Grèce 19 t., Levant Autrichien 18 t., Vally 3 t., Levant Russe 14 t., Egypte 23 t., Tunisie 5 t., Transvaal 2 t., Maurice 3 t., Zanzibar Fr. 2 t., Soudan Egyptien 14 t., Chypre 11 t., Inde Angl. 14 t., Ceylan 3 t., Hong-Kong 4 t., Japon 15 t., Indes Néerl. 5 t., Australie Occ. 3 t., du Sud 6 t., Victoria 5 t., Nlle G. du Sud 14 t., Canada 17 t., E.-Unis 58 t., Mexique 20 t., Haïti 13 t., Jamaïque 4 t., Venezuela 12 t., Colombie 9 t., Brésil 32 t., Pérou 4 t., Chili 8 t., Bolivie 3 t., Argentine 20 t., Uruguay 8 t., etc.

Prix : 65 francs (port 85 c.)

PRIX-COURANT DES NOUVEAUTÉS

DANEMARK

Bande

Age en cours.
Bande rouge . . . EN » 10

Carte

Carte, timbre effigie de Christian IX.
Carte vert s. blanc EN » 15

PANAMA

Timbres-télégraphe

1903. Armes, dentelés.
5 c. vert sur vert.

10 » rouge sur chamois.
20 » bleu sur lilas.

La série des 3 timb. N 1'50

ROUMANIE

Timbres de bienfaisance, la reine assise filant à la quenouille.

3 bani brun rouge.
5 » vert.
10 » rose.
15 » violet.

Chaque timbre coûte 10 bani de plus que la valeur inscrite.

La série des 4 timb. N 1'25

TUNIS

Timbres, suite de la série en cours.

10 c. rose, *laboureurs* N » 15
15 » violet, *id.* N » 25
20 » brun, *id.* N » 30
25 » bleu, *id.* N » 40
1 fr. rouge et brun galère N 1'50
2 fr. brun et olive galère N 2'75
5 fr. violet et bleu galère N 7' »

Cartes

Cartes, type mosquée.
5 c. vert s. azuré. . . N » 15
5 et 5 c. id. N » 25

TIMBRES RARES

Aperçu de quelques prix

AFGHANISTAN

1870-72.
Bande de tigre, descriptions orientales, dans ornements aux angles.
Bande shahi noir, la paire, très beaux . . . N 24' »
» noir N 10' »



1875-76

Carte genre, plus petit, violet.
1 shahi violet . . . N 7' »



AFRIQUE CENTRALE

1897
Armes dans un médaillon, dentelés
1 pound lilas et noir 0 12' »



1903

Effigie d'Edouard

VII, grand



64. 10 shill. noir et gris x 17' »

AFRIQUE ORIENTALE ANGLAISE

Protectorat anglais
1893

Timbres de l'Inde anglaise, surchargés

BRITISH EAST AFRICA.



56. 2 r. brun et carmin
57. 3 » vert et brun.
58. 5 » violet et bleu.
Les 3 timbres. . . . N 70' »

AFRIQUE DU SUD

Compagnie anglaise
1896. Timbres du Cap de Bon-

ne-Espérance, avec BRITISH SOUTH AFRICA COMPANY.



41. 1/2 p. noir.
42. 1 p. carmin.
43. 2 p. bistre.
44. 3 » carmin .
45. 4 » bleu.
46. 6 » violet.
47. 1 sh. jaune,

La série des 7 timbres x 35' »

ALLEMAGNE

Tour et Taxis

1865. Chiffres, couleur sur blanc.
30. 1/4 sgr. noir, percé sur couleur . . . 0 18' »
30. 1/4 sgr. noir percé sur blanc 0 8' »
31. 1/3 sgr. vert, percé en lignes, sur couleur 0 8' »

AUSTRALIE OCCIDENTALE

1861. *Cygne, dentelé.*
 12. 4 p. bleu, percé en lignes . . . o 40^t »
 1861-64. *Idem, rectangulaires.*
 21. 6 p. violet brun, bien margé . . . N 30^t »
 22. 1 sh. vert foncé . . . N 60^t »

BADE

1851

Chiffre, noir sur couleur



1. 1 kr. chamois, aminci au centre . . . N 45^t »
 5. 9 kr. rose avec gomme . . . N 8^t »
 1862-64. *Armes sur fond blanc, dentelés.*
 27. 18 kr. vert . . . N 13^t »
 27. id. avec gomme . . . N 15^t »

BÉCHUANALAND BRITANNIQUE

1886

Timbre du Cap de Bonne-Espérance, surchargé;



7. 1 sh. vert . . . o 20^t »

1887.

Effigie à gauche, Victoria I, dentelés.



20. 1 sh. vert.
 21. 2 » vert.
 22. 2 sh. 6 p. vert.
 23. 5 sh. vert.
 24. 10 » vert.
Les 5 timbres avec gomme. . . . N 45^t »

BELGIQUE

Timbres-télégraphe

1866. *Effigie à gauche (Léopold I) cadres divers, dentelés.*
 18. 50 c. gris.
 20. 1 fr. vert.



- Les 2 timbres très beaux. . . . o 28^t »*
Id. Les 2 timbres réimprimés . . . 25^t »
Id. Les 2 timbres amincis . . . » o 18^t »

1899. *Effigie à gauche, grands, dentelés.*



87. 25 francs rouge et vert sans trou . . . o 19

BERGEDORF

1861. *Armes taigle et h. 4. 1 sch. noir s. blanc 2 timb. télé-bé-he . . . N 15*

CHINE

Bureaux français

1900. *Timbres de France avec CHINE et valeur en change noire.*
 14. 25 c. sur 1 f. olive belle paire bien oblitérée. . . . o 50

ÉTATS-UNIS

Saint-Louis

1845.

Ours et Armes.



6. 10 c. noir s. gris. o 6

LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJA CATALOGUÉS et Timbres non cotés au Catalogue

ANGOLA

Cartes

1905. *Type 1903.*

- 6 c. 20 r. lilas sur chamois . . . E N » 25
 7 c. 20 et 20 r. lilas sur chamois . . . E N » 40

ANTILLES

DANOISES

1905. *Effigie à gauche de Christian IX, dentelés.*

34. 5 bit vert . . . N » 10

35. 10 bit rouge. . . N » 20
 36. 20 » vert et bleu N » 35
 37. 25 » bleu . . . N » 40
 38. 40 » rouge et gris. N » 60
 39. 50 » or et gris. N » 75

Timbres-taxé

1905. *Chiffre, dentelés.*

40. 5 bit rouge et gris N » 10
 41. 20 » rouge et gris N » 35
 42. 30 » rouge et gris N » 50
 43. 50 » rouge et gris N » 75

BAVIÈRE

Timbres-taxé

1876-95 *Timbres de Bavière avec NOM EMPFANGER ZAMMEL in surcharge rose.*

128. 2 pf. gris. . . o »
 83. 3 » gris. . . o »
 84. 5 » gris. . . o »
 85. 10 » gris. . . N »
 85. id. . . . o »


CAP-VERT**Cartes**

1905. *Type 1903.*
 20 r. lilas sur cha-
 mois . . . E N » 25
 20 et 20 r. lilas
 sur chamois . . E N » 40


CHINE**Bureaux français****Hoi-Hao**

1904. *Timbre de l'Indo-
 Chine avec HOI-HAO et valeur
 surcharge.*
 25 c. noir sur rose N 1^{er} 50

Mongtzé

1903. *Timbres de
 l'Indo-Chine
 avec MONGTZE en
 surcharge noire.*

 10 c. rouge . . N » 30
 15 » gris rosé . . N » 40
 25 » bleu . . . N » 70


Yunnansen

1903. *Timbres de
 l'Indo-Chine
 avec YUNNANSEN en
 surcharge noire.*

 15 c. gris rosé . . N » 40
 25 » bleu . . . N » 70
 30 » brun . . . N » 90

GRÈTE**Bureaux autrichiens**

1905. *Timbres d'Autriche
 de 1904.*
 10 c. rose . . . N » 20

ÉGYPTE**Alexandrie**

1902. *Genre des
 timbres de France,
 dentelé.*

 25 c. bleu . . . O » 10

**GRANDE-
 BRETAGNE****Enveloppe**

1905. *Type 1902.*
 259. 1/2 p. vert-jaune E N » 15

Cartes

1905. *Type 1902.*
 34 c. 1/2 p. vert jaune
 sur chamois . . E N » 15
 35 c. 1/2 et 1/2 p. vert
 jaune sur chamois. E N » 25
 36 c. 1/2 p. vert jaune
 sur blanc . . . E N » 15
 37 c. 1/2 et 1/2 p. vert
 jaune sur blanc . E N » 25

GRENADE

1902. *Effigie à gauche
 d'Edouard VII, dentelés.*
 52. 1/2 p. viol. et vert N » 15
 53. 1 » viol. et rose N » 30
 54. 2 » viol. et brun N » 50
 55. 2 1/2 » viol. et bleu N » 60

GUINÉE**PORTUGAISE****Cartes**

1905. *Type 1903.*
 9 c. 20 r. lilas sur cha-
 mois . . . E N » 25
 10 c. 20 et 20 r. lilas
 sur chamois . . E N » 40

INDE PORTUGAISE**Cartes**

1905. *Type 1903.*
 19 c. 10 r. lilas s. cha-
 mois . . . E N » 25
 20 c. 10 et 10 r. lilas s.
 chamois . . . E N » 40

MAROC**Bureaux allemands**

1905. *Timbres d'Allemagne
 de 1902 avec valeur en sur-
 charge gothique.*
 22. 25 c. sur 20 pf.
 bleu ciel . . . O » 15

25. 50 c. sur 40 pf.
 lilas et noir . . . O » 35

MOZAMBIQUE**Cartes**

1905. *Type 1903.*
 13 c. 20 r. lilas s. cha-
 mois . . . E N » 25
 14 c. 20 et 20 r. lilas
 sur chamois . . E N » 40

NICARAGUA**1905. Armes, dentelés.**

466. 1 c. vert foncé. N » 05
 470. 5 » bleu . . . O » 05


NOUVELLE**GALLES DU SUD****Timbre de service**

1902. *Timbre de 1897 avec
 O S N S W en perforation.*
 135 a. 5 p. vert . . . O » 40

NYASSA**Cartes**

1905. *Type 1903.*
 3 c. 10 reis vert s. cha-
 mois . . . E N » 15
 4 c. 20 reis lilas s. cha-
 mois . . . E N » 25
 5 c. 25 reis carmin s.
 chamois . . . E N » 30

PANAMA

1904. *Timbres
 de 1892-96 avec*

 PANAMA en
 surcharge et
 trait rouge sur le mot COLOMBIA.
 38. 5 cent bleu . . . O » 25
 39. 10 » jaune . . . O » 25
 40. 20 » viol. noir . . O » 75
 41. 50 » brun . . . O 2^e »
 42. 1 peso carm. brun O 4^e »

PERSE

- 1879-80. *Timbre de 1877
 effigie, dentelé.*
 20. 10 chah violet . . O 1^{er} 75

1885.

Effigie du chah,
dentelés.

43. 10 ch. brun clair. N » 75
44. 1 kran gris . . N 1' 50
45. 5 » violet. . N 7' »

1886-99. Timbre de 1880,
avec OFFICIEL et valeur en sur-
charge.

68. 8 ch. sur 50 c. . N 2' 50

1889.

Effigie du chah,
dentelés.

84. 10 chahi noir. . N » 10
85. 1 kran orange . N » 15
86. 2 kran rose . . N » 20
87. 5 kran vert . . N » 30

1892.

Lion, dentelé.



93. 14 ch. orange . N » 60

1894. Lion ou effigie du chah.



98. 2 ch. vert . . N » 40
99. 5 » bleu . . N » 40
100. 8 » brun clair N » 20
101. 10 » orange . N » 20
102. 16 chahi rose pâle N » 75
102. idem. . O » 75
103. 1 kr. rouge et j. N » 25
103. idem. . O » 20
104. 2 kr. bist. et bleu N » 30
104. idem. . O » 20
105. 5 kr. viol. et arg. N » 40
105. idem. . O » 40
106. 10 kr. rose et or. N 4' »
106. idem. . O » 75

N^{os} 97 à 112. Du 1 ch.
au 50 kr.

La série des 11 timb. N 4' »

1897. Timbres de 1894 avec
valeur en surcharge.

109. 1 kr. s. 5 kr. viol.
et argent. N » 30
109. idem. . O » 30
110. 2 kr. s. 5 kr. viol.
et argent. N » 50
110. idem. . O » 50

1898.

Lion ou effigie
dentelés.

117. 2 ch. bistre. . N » 40
120. 5 » jaune. . N » 15
121. 8 » orange . N » 30
121. idem. . O » 30
122. 10 ch. bleu . . N » 20
123. 12 » rose . . N » 25
124. 16 » vert . . N » 50
124. idem. . O » 60
126. 2 kr. rose . . N » 40
128. 4 » gris . . N 1' 50
130. 10 » orange . N » 75
130. idem. . O » 75
131. 50 kr. violet. . N 3' »

N^{os} 116 à 131. Du 1 ch.
au 50 kr.

La série des 16 timb. N 5' 50

1899. Timbre de 1898, avec
ornement en surcharge violette.

146. 12 ch. rose . . O » 25
N^{os} 139 à 154. Du 1 ch.
au 50 kr.

La série des 16 timb. N 7' »

1899. Lion ou effigie du chah
dentelés.

169. 12 ch. rose . . O » 45
170. 16 » vert . . O » 50
173. 3 kr. lilas . . O » 75
174. 4 » rouge br. O » 75
175. 5 » br. clair . O » 60
176. 10 » bleu foncé N 6' »
176. idem. . O 1' 50
177. 50 kr. bistre brun N 3' »

N^{os} 162 à 177. Du 1 ch.
au 50 kr.

La série des 16 timb. O 8' 50

1902. Timbre de 1899
valeur en surcharge.

191. 12 ch. s. 1 kr. rose O »

1902. Ornaments typogra-
ques, inscriptions françaises
orientales, lion en surcharge.N^{os} 193 à 201. Du 1 ch.
au 5 kr.

La série des 11 timb. O »

1902-04. Lion, ou effigie
chah de 3/4 à droite, dentelés.N^{os} 218 à 228. Du 1 ch.
au 50 kr.

La série des 13 timb. O 17

PORTUGAL

1867-70. Effigie à gau-
(Don Luis I) dentelé.

32. 80 r. orange. . O 2'

ROUMANIE

1905. Types 1896-1902, de
telés.

193. 1 h. noir . . N »
193. id. . . O »

197. 1 leu vert et noir N 1'

SAINT-THOMAS
ET PRINCE

Cartes

1905. Type 1903.

- 8 c. 20 r. lilas s. cha-
mois E N »
9 c. 20 et 20 r. lilas
s. chamois E N »

SALVADOR

1905. Timbres de 1903 et
valeur en surcharge noire.

418. 1 c. sur 2 c. rouge.
1 » sur 10 c. violet.
3 » sur 13 c. brun.

9. 5 c. sur 12 c. gris.
 10. 6 » sur 12 c. gris.
 La série des 5 timb. N 4^t »

TIMOR
Cartes

1905. Type 1903.
 1 c. 4 a. carmin s.
 jaune E N » 25
 2 c. 4 et 4 a. carmin
 s. jaune E N » 40

TURQUIE

1905. *Thongra sur un écusson renversé, dentelé.*
 174. 2 piastres bleu gris O » 15

WURTEMBERG

Timbres de service

1881-82.
Inscriptions, dentelé.
 109. 3 pf. vert . . . N » 75
 109. id. . . . O » 40



ZANZIBAR

Bureaux anglais

1897. *Effigie du Sultan de 3/4 à droite, dentelé.*



28. 1 a. bleu de Prusse O » 30

1899.

Effigie de face, dentelé.



48. 1 a. bleu de Prusse O » 35

OCCASIONS DU MOIS

BORNÉO

1905. *Timbres de 1899 avec valeur en surcharge noire.*
 112. 1 cent sur 5, 6, 8, 12, 18, 24, 25, 30 c., et 1, 2, 5, 10 doll.
 La série des 12 timb. N 8^t »

BULGARIE

1902. *Combat de Shipka. (Commémoratifs du 25^e anniversaire de l'indépendance, dentelés.*
 91. 5 stot rose.
 92. 10 » vert.
 93. 15 » bleu.



La série des 3 timb. N » 75
 idem O » 75

CURAÇAO

1873-79. *Effigie à gauche (Guillaume III) dentelés.*



4. 10 c. bleu. . . . N » 60
 5. 25 » brun jaune. N » 75
 6. 50 » violet . . . N 1^t »

1892-93. *Effigie à droite (Reine Wilhelmine) dentelé.*



50. 30 c. gris . . . N » 75

1899-1900. *Timbré des Pays-Bas avec valeur en surcharge noire.*



55. 25 c. rose et bleu. N » 60

LABUAN

1905. *Timbres de 1897-98 avec valeur en surcharge noire.*
 107. 4 cents sur 5, 6, 8, 12,

18, 24, 25, 50 c. et 1 dollar.

La série des 9 timb. N 5^t »

PÉROU

1880-89. *Types 1874-77-79, diverses variétés de surcharges.*

68. 50 c. carmin.
 69. 1 sol. bleu.

Les 2 timbres . . . N » 75

1886. *Types 1877-79 dentelés.*

135. 50 c. rouge.
 136. 1 sol. gris.

Les 2 timbres . . . N » 70

ROUMANIE
Timbre-taxé

1887-96.



Chiffre, dentelé.

140. 50 b. vert . . . O » 40

OBLITÉRATION DU CONGRÈS DE VERSAILLES

Ainsi qu'on l'a vu dans notre dernier numéro, une oblitération officielle curieuse a été utilisée le jour de l'élection du Président de la République, c'est-à-dire le 17 janvier dernier, par le bureau de poste spécial installé à l'intérieur du Palais du Congrès à Versailles.

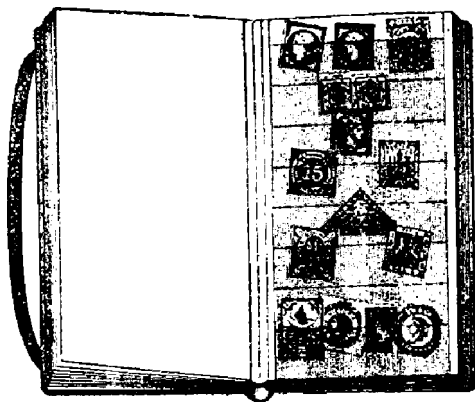


Tous les collectionneurs voudront conserver dans leur album un souvenir officiel de cet événement historique. Nous tenons à la disposition de nos clients quelques-unes de ces oblitérations aux prix suivants :

- Enveloppe entière affranchie à 5 centimes.. **0 fr. 75** (port 0.05)
 » affranchie avec un timbre
 de 15 centimes..... **1 fr. 00** (port 0.05)
Idem affranchie avec timbres
 de 5 et 10 centimes... **1 fr. 00** (port 0.05)

NOTA. — Les autres combinaisons d'affranchissement annoncées le mois dernier sont épuisées.

CLASSEUR DE POCHE



Recommandé pour les échanges de la main à la main; feuillets carte, montés sur onglets toile; bandelettes toile transparente bleuâtre, laissant voir la partie maintenue des timbres, reliure percaline, fermeture à élastique.

Format 0^m 105 × 0^m 145, 6 feuillets, pouvant contenir environ 150 timbres **1 fr. 50** (Port : 0 fr. 10)

Format 0^m 102 × 0^m 180, 10 feuillets, pouvant contenir environ 300 timbres **2 fr.** (Port : 0 fr. 15)

Grand format 0^m 160 × 0^m 195, 20 feuillets, pouvant contenir environ 1,200 timbres **6 fr.** (Port : 0 fr. 45)

Grand format 0^m 270 × 0^m 220, 20 feuillets, pouvant contenir environ 2,000 timbres **10 fr.** (Port 0 fr. 85).

OCCASION

ALBUMS EN SOLDE

Il nous reste un petit nombre d'ALBUMS UNIVERSELS (format 28 cent. X 21) de la 13^e édition (fin 1902) que nous offrons pour moitié environ de leur valeur primitive. Ces albums ne sont nullement défraîchis.

ALBUMS UNIVERSELS EN UN SEUL VOLUME

Impression recto-verso, reliure dos maroquin.

titre doré, sans fermoir 9 fr. 50 au lieu de 15 fr. »
Idem, avec fermoir 10 fr. » au lieu de 15 fr. 75

Prime gratuite aux acheteurs de ces albums

Nous mettrons gratuitement à la disposition des acheteurs de nos albums **recto-verso** en solde la série complète des 14 placards contenant les cases des timbres parus de 1902 à 1906 (2.750 cases nouvelles), ainsi qu'un cahier de 12 feuillets supplémentaires portant le même encadrement que les pages de l'album. De cette façon ils pourront compléter eux-mêmes ces albums jusqu'en 1906.

ALBUMS UNIVERSELS EN DEUX VOLUMES

Impression d'un seul côté des pages; 12 belles cartes géographiques gravées spécialement et tirées en couleurs.

1^{er} volume: Europe et Afrique. — 2^e volume: Asie, Océanie et Amérique.

Re liure percaline chagrinée, titre doré, fermoir, les deux volumes (*ouvrage complet*) 13 fr. » au lieu de 26 fr. »

Même album, chagrin plein, papier très fort, tranche dorée, fermoir.

Il ne reste plus qu'un 2^e volume vert 12 fr. » au lieu de 25 fr. »

Même album, RELIURE RICHE, superbes reliures, biscaux, charnières en peau, fermoir artistique, etc., chagrin plein, premier choix, les deux volumes. 50 fr. » au lieu de 100 fr. »

2 exemplaires disponibles: 1^{er} et 2^e vol. verts et 1^{er} et 2^e vol. marron.

Même album, reliure percaline chagrinée, titre doré, sans fermoir, papier ordinaire, les deux volumes (*ouvrage complet*) 11 francs.

Même album, papier très fort, les deux volumes, sans fermoir (*ouvrage complet*) 14 francs.

Prime gratuite aux acheteurs des albums en deux volumes

Les acheteurs de nos albums **recto-seul**, en solde, recevront gratuitement, au lieu des placards décrits plus haut, la série des 200 pages complémentaires imprimées sur le même modèle que l'album et contenant les nouvelles émissions de 1902 à 1906.

ALBUMS UNIVERSELS A RELIURE MOBILE

L'Album se compose de 688 pages montées sur onglets de toile perforés. La série des 200 feuillets complémentaires également montés sur onglets est remise en **prime gratuite**. Cette série, d'une valeur de 12 francs, comprend les nouvelles émissions de 1902 à 1906. Cet ouvrage peut donc être continué.

Prix de l'Album complet avec sa prime (30 fr. au lieu de 60 fr.)

Il ne reste plus que 2 exemplaires de cet Album

Port et emballage dans une caisse des albums universels (pour la France): 2 fr.

VIENT DE PARAITRE

ÉDITION 1906



ALBUM UNIVERSEL de Timbres-Poste

14^e Édition contenant
cases de tous les nouveaux
timbres parus jusqu'en
FÉVRIER 1906 (2,700 cases)
Fort volume de 780 pages

PRIX : 13 fr., 15 fr., 16 fr., 18 fr., 25 fr., 30 fr., 60 fr., etc.

Une notice spéciale, donnant une description plus complète de l'Album Universel, ainsi que des références et le prix du transport à l'étranger, envoyée gratuitement sur demande.

Cette notice donne également les prix de l'Album Universel non relié, de l'Album universel à reliure mobile, et une nomenclature de tous les accessoires de l'Album Universel.

COMPLÉMENT DE LA 13^e ÉDITION DE L'ALBUM UNIVERSEL

Tiré sur le même papier que l'Album

Ces pages complémentaires, contenant les nouvelles émissions (de 1902 à 1906), sont imprimées d'un seul côté et sur le même modèle que l'Album; elles forment une série de **200 feuillets** que nos clients pourront substituer aux anciennes pages ou intercaler dans leur Album.

PRIX DE LA SÉRIE COMPLÈTE :

Papier ordinaire, 4 fr.; papier fort, 6 fr.

Papier fort, feuillets montés sur onglets de toile perforés pour l'Album à reliure mobile, 12 fr.

Port pour la France : 0 fr. 85. — Port recommandé pour l'étranger : papier ordinaire, 1 fr. 75; papier fort, 2 fr. 10; feuillets montés sur onglets, 3 fr.

Nota. — La série peut être livrée rognée au format habituel de l'Album ou non rognée.



Le Collectionneur

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale.

Tous les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*), qui accompagne le douzième numéro.

Adresser les demandes et communications à

ARTHUR MAURY

6, BOULEVARD MONTMARTRE — PARIS, 9^e

Téléphone N° 133-51

Avis. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

CONCOURS ENTRE NOS ABONNÉS DE 1906

Nous rappelons à nos abonnés que les réponses au rébus seront reçues jusqu'au 15 Avril prochain.

500 Francs de Prix

Les timbres-poste seront tirés au sort entre ceux de nos abonnés de 1906 qui devineront le rébus suivant :



2



LA

HAUT



CE
BAT
BIEN
TODÉ



É

Voir à la 3^e page de la couverture les conditions du concours

NOS ENVOIS A CHOIX

Indépendamment des carnets annoncés dans notre numéro d'Août dernier, nous tenons à la disposition des amateurs qui ont un compte dans notre maison ou qui nous donneront des références sérieuses (maisons de banque de préférence), des carnets comprenant un choix de variétés de timbres d'un même pays, quels qu'en soient les prix. Exemples :

Chypre : variétés de nuances, numéros de planches, différentes surcharges, filigranes et types différents, neufs.

Curaçao : variétés de piquages, blocs, taxes, types différents.

Deux-Siciles : variétés de nuances, blocs, neufs et oblitérés.

Dominicaine : *première émission et autres* ; variétés de nuances, burelages, surcharges différentes, erreurs, neufs et oblitérés.

Finlande : *Idem* ; variétés de nuances, piquages, blocs, neufs.

Grèce : *Idem* ; nuances, variétés de chiffres, paires et blocs-neufs.

Inde Néerlandaise : *Idem* ; variétés de nuances, blocs, piquages différents : taxes, types différents, neufs.

Japon : *Idem* ; nuances, numéros de planches, piquages et papiers différents, blocs neufs et oblitérés.

Libéria : *Idem* ; variétés de papiers, filets et encadrements, nuances, blocs neufs et oblitérés.

Luxembourg : *Idem* ; nuances, piquages de couleur et en blanc, gros piquage, blocs, officiels : variétés de surcharges.

Etc.....



ON DEMANDE A ACHETER

OU A ÉCHANGER

Des Jouets et Jeux anciens

Un philatéliste de nos amis achèterait ou échangerait contre des timbres-poste des jouets antérieurs au second empire ou exotiques, ainsi que des publications ayant trait aux jeux et jouets anciens.

Faire des offres aux bureaux du journal

LES EMBLÈMES ET LES DRAPEAUX DE LA FRANCE

LE COQ GAULOIS

Par ARTHUR MAURY



Magnifique volume, sur beau papier, in-8° raisin, de 385 pages, renfermant 350 gravures et 27 planches hors texte, dont 11 en couleurs. Jolie couverture chromo en quinze teintes.

PRIX : 5 francs (franco pour la France)

(Port pour l'Étranger : 1 franc)

Le même, reliure rouge, avec armes mosaïque dans un écusson, titre et tranche dorés

PRIX : 7 francs (franco pour la France)

(Port pour l'Étranger : 1 franc)

Le même ouvrage, avec un plus grand nombre de gravures coloriées à la main, reliure chagrin plein, très soignée

PRIX : 25 francs (franco pour la France)

(Port pour l'Étranger : 1 franc)

Une notice spéciale donnant un compte rendu de cet ouvrage est envoyée gratis et franco sur demande.

Cette notice est jointe une planche extraite de notre volume.

Ouvrage honoré d'une souscription du Ministère de la Guerre, de la Bibliothèque du Ministère des Affaires Étrangères, de la Bibliothèque Nationale, du Musée Historique de l'Armée, du Musée Historique d'Orléans, etc.

SUPPLÈMENT A LA 2^e ÉDITION

DU

CATALOGUE ILLUSTRÉ

DES

MARQUES POSTALES

de la France



criptions, Timbres à main et Oblitérations depuis leur origine jusqu'à nos jours

Avec des prix de vente pour les Collections

Par Arthur MAURY

PARIS, 6, boulevard Montmartre, PARIS

Volume de 220 pages renfermant plus de 900 gravures de marques postales dont 16 fac-similés de lettres anciennes

Cet ouvrage renferme, en outre, la nomenclature des 137 oblitérations « losanges de points lettres » utilisées par les postes des corps expéditionnaires (1854-1871).

PRIX : 1 franc (port 0 fr. 25)

VIENT DE PARAÎTRE

Édition 1906

CATALOGUE-MINIATURE

des Petites Séries de Timbres à Prix réduits

Nouvelle Édition complètement remaniée



Catalogue-Miniature
DES
Petites Séries
DE
TIMBRES-POSTE
à prix réduits

96 Pages - 1.000 Gravures
Arthur MAURY
6, Boulevard Montmartre, 6
PARIS

Prix : 5 Centimes franco

Cette petite brochure de 96 pages est illustrée de plus de 1,000 Gravures de timbres-poste. Jolie couverture en couleurs. Un grand nombre de séries nouvelles, très avantageuses, ont été ajoutées à l'édition précédente.

PRIX : 5 CENTIMES FRANCO

TIMBRES COMMUNS PAR MILLE

Nous possédons un stock considérable de timbres courants de France, Suisse, Italie, Grande-Bretagne, Autriche, Allemagne, Belgique, États-Unis, etc., qui peuvent être utilisés pour décorations d'appartements, tapisseries, assiettes, etc.

Nous vendons ces timbres mêlés aux prix suivants :

Un mille.....	0 fr. 45	Cent mille.....	39 fr.
Dix mille.....	4 fr. »	Un million.....	380 fr.

Affranchissement par poste : 0 fr. 10 par mille. — Au-dessus de 7 mille et jusqu'à 50,000 les timbres sont expédiés par colis-postal. (Port 0 fr. 85).

Les timbres communs par mille ne peuvent être expédiés par poste à l'étranger.

VIENT DE PARAITRE

ALBUM UNIVERSEL DE TIMBRES-POSTE

Par Arthur MAURY (100404)

MÉDAILLE D'ARGENT
Exposition universelle — Liège 1905



ÉDITION 1906
entièrement mise à jour

Plus de 2700 cases nouvelles et près de 100 pages ont été ajoutées à l'édition précédente

PRIX DE L'ALBUM UNIVERSEL

**Album Universel de Timbres-
poste complet en un seul volume.**

L'impression est recto-verso, c'est-à-dire que les timbres ont des cases des deux côtés des pages, 8 cartes géographiques noires, mappemonde en couleurs, 784 pages. Reliure percaline agrainée rouge, marron ou verte, titre doré.

Prix sans fermoir 13 fr.

Prix avec fermoir 13 fr. 75

1^{er} album, relié, dos maroquin, titre doré.

Prix : sans fermoir 16 fr.

Prix avec fermoir 16 fr. 75

2^{ème} album, tranche dorée, deux fermoirs, article recommandé. 25 fr.

Titre et emballage dans une caisse 1 fr. 55

3^{ème} album non relié. Prix: 14 fr.

Titre et emballage 4 fr.

**Album Universel de Timbres-
poste complet en deux volumes.**

1^{er} album ouvrage, mais ayant les cases destinées aux timbres imprimées d'un côté des pages, 12 belles cartes géographiques gravées spécialement et tirées en couleurs.

1^{er} volume : Europe et Afrique.

2^e volume : Asie, Océanie et Amérique.

Prix de chaque volume :

Reliure percaline, titre doré,
1 fermoir 15 fr.

Demi-reliure dos maroquin,
titre doré, tranche marbrée,
fermoir, article recommandé 18 fr.

Chagrin plein, papier très fort,
tranche dorée, fermoir 30 fr.

Même album. Reliures riches.

Superbes reliures, biseaux, charnières en peau, fermoir artistique, dorure à la main, très soignée. Ces albums sont enfermés dans des étuis-boîtes couverts en toile chagrinée.

Chagrin plein, premier choix 60 fr.

Maroquin du Levant, 1^{er} choix
reliure splendide, sans dorure 80 fr.

Le même, avec coins et écusson en métal, fermoir à serrure, etc. 120 fr.

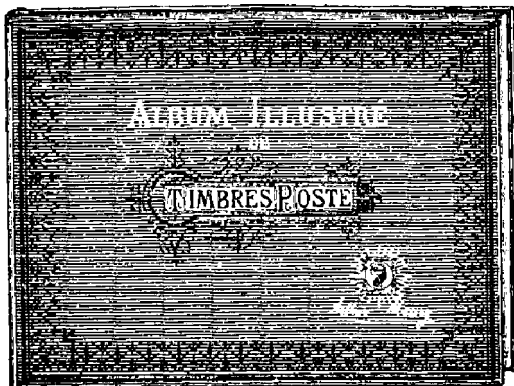
Port (pour la France) et emballage dans une caisse, des albums en deux volumes; pour le 1^{er} volume : 1 fr. 55; pour le second volume : 2 fr.; pour les deux volumes ensemble : 2 fr.

Une notice spéciale, donnant une description plus complète de l'Album universel, ainsi que des références et le prix du transport à l'étranger, est envoyée gratuitement sur demande.

Cette notice donne également les prix de l'Album Universel non relié, de l'Album universel à reliure mobile, et une nomenclature de tous les accessoires de l'Album Universel.

ALBUM ILLUSTRÉ DE TIMBRES-POSTE

Édition 1905 entièrement remaniée



Cet album obtient un grand succès auprès des jeunes collectionneurs. Il est de grand format comme l'Album Universel (28 centimètres sur 21); sa reliure est en percaline de diverses nuances avec un joli titre doré. Il est illustré de deux mille deux cents gravures de timbres de tous les pays et de cent trente-trois armoiries. Les cases au nombre de 6.700 n'ont pas les descriptions

Son prix est absolument modique. — PRIX..... 3 fr. 25
(Port et emballage 1 fr.)

MÊME OUVRAGE, mais avec le double de pages et 15.000 cases au lieu de 6.700. — PRIX..... 5 francs
(Port et emballage : pour la France, 1 fr. 10; pour l'Étranger, 1 fr. 60)

ALBUM CATALOGUE

Album avec catalogue complet illustré d'environ 2,450 gravures; forme livre, 14 c. sur 22; places pour 3,700 timbres,

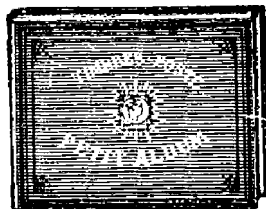


2° Couverture en percaline chagrinée, couleurs : rouge, noir, vert foncé ou brun, joli titre, timbre mosaïque doré.

Prix.... 3 fr. 50 (port 0 fr. 70)

PETIT ALBUM

Petit album (14 cm. sur 11) s'ouvrant en long, cases pour 2,950 timbres, noms des pays, renseignements, 950 gravures de timbres.



Ces albums sont de deux types :
1° Couverture cartonnée, couleur chamois, illustrée de timbres en trois couleurs.

Prix.... 2 fr. 75 (port 0 fr. 70)

titre doré, jolie reliure en percaline chagrinée, couleurs : rouge, noir, vert foncé ou brun.

Prix.... 1 fr. 25 (port 0 fr. 25)

LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

Sommaire. — Petite causerie philatélique : A propos du timbre à 2 sous. — Chronique universelle. — Emissions nouvelles. — La poste aérienne improvisée pendant le siège de Paris (suite). — Tribunaux. — Notes, questions et réponses : Indo-Chine, oblitération. Timbres pour colis-postaux. Italie, erreur de surcharge. — Cartes-télégrammes, taxe. — Nécrologie. — Petite correspondance. — Fantaisie. — Mot de la fin. — Prix-courant des nouveautés. — Timbres avec « SPECIMEN ». — Opérations du mois. — La hausse et la baisse.

PETITE CAUSERIE PHILATÉLIQUE

A PROPOS DE TIMBRE A 2 SOUS

Abaisser d'un tiers la taxe postale des lettres, malgré le trou que cela va creuser dans le budget, est un acte courageux dont il faut savoir gré.

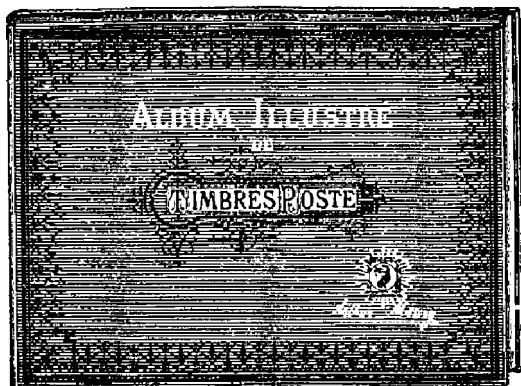


Le nouveau timbre à 10 centimes d'après un dessin original communiqué par M. Mouchon

Pour réaliser immédiatement, c'est-à-dire le 16 avril prochain, le projet si longtemps caressé du timbre à 2 sous, il

ALBUM ILLUSTRÉ DE TIMBRES-POSTE

Édition 1905 entièrement remaniée



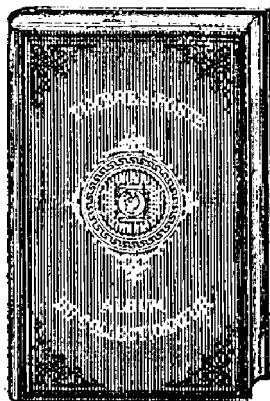
Cet album obtient un grand succès auprès des jeunes collectionneurs. Il est de grand format comme l'Album Universel (28 centimètres sur 21); sa reliure est en percaline de diverses nuances avec un joli titre doré. Il est illustré de deux mille deux cents gravures de timbres de tous les pays et de cent trente-trois armoiries. Les cases au nombre de 6.700 n'ont pas les descriptions.

Son prix est absolument modique. — PRIX..... 3 fr. 25
(Port et emballage 1 fr.)

MÊME OUVRAGE, mais avec le double de pages et
15.000 cases au lieu de 6,700. — PRIX..... 5 francs.
(Port et emballage : pour la France, 1 fr. 10; pour l'Étranger, 1 fr. 60.)

ALBUM CATALOGUE

Album avec catalogue complet illustré d'environ 2,450 gravures; forme livre, 14 c. sur 22; places pour 3,700 timbres,



Ces albums sont de deux types:
1° Couverture cartonnée, couleur chamois, illustrée de timbres en trois couleurs.

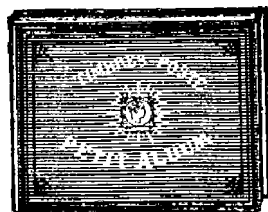
Prix.... 2 fr. 75 (port 0 fr. 70)

2° Couverture en percaline chagrinée, couleurs : rouge, noir, vert foncé ou brun, joli titre, timbre mosaïque doré.

Prix.... 3 fr. 50 (port 0 fr. 70)

PETIT ALBUM

Petit album (14 cm. sur 11) s'ouvrant en long, cases pour 2,950 timbres, noms des pays, renseignements, 950 gravures de timbres.



titre doré, jolie reliure en percaline chagrinée, couleurs : rouge, noir, vert foncé ou brun.

Prix.... 1 fr. 25 (port 0 fr. 25)

LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

Sommaire. — Petite causerie philatélique : A propos du timbre à 2 sous. — Chronique universelle. — Emissions nouvelles. — La poste aérienne improvisée pendant le siège de Paris (suite). — Tribunaux. — Notes, questions et réponses : Indo-Chine, oblitération. Timbres pour colis-postaux. Italie, erreur de surcharge. — Cartes-télégrammes, taxe. — Nécrologie. — Petite correspondance. — Fantaisie. — Mot de la fin. — Prix-courant des nouveautés. — Timbres avec « SPECIMEN ». — Opérations du mois. — La hausse et la baisse.

PETITE CAUSERIE PHILATÉLIQUE

A PROPOS DU TIMBRE A 2 SOUS

Abaisser d'un tiers la taxe postale des lettres, malgré le trou que cela va creuser dans le budget, est un acte courageux dont il faut savoir gré.



Le nouveau timbre à 10 centimes d'après un dessin original communiqué par M. Mouchon

Pour réaliser immédiatement, c'est-à-dire le 16 avril prochain, le projet si longtemps caressé du timbre à 2 sous, il

était vraiment trop simple de se servir d'une vignette de la série en cours, tout bon collectionneur l'a immédiatement senti, aussi avons-nous appris, avec une franche satisfaction, que l'Administration des Postes méditait, en cachette, une émission nouvelle destinée à enregistrer dans nos albums un des faits les plus importants de l'époque.

C'est le *Figaro* qui a lancé la bonne nouvelle et il l'a fait en style dithyrambique qui vaut d'être reproduit :

« ... Le modèle actuel des timbres-poste sera donc nécessairement modifié, et nous verrons, sur les vignettes, une nouvelle interprétation de la *Semeuse* de Roty. On profitera de l'occasion pour la perfectionner, et en faire disparaître certains détails qui, sans constituer des défauts pour les connaisseurs, n'en étaient pas moins assez difficiles à comprendre pour le grand public.

C'est ainsi que, le timbre actuel étant interprété en bas-relief, il en résultait que le soleil se trouvait éclairer du dehors, de sorte qu'on a pu voir une erreur artistique là où il n'y avait qu'une formule d'art malaisément perceptible pour les profanes. D'autre part, la *Semeuse* se trouvait sur un fond sombre et n'était pas assez apparente. Nous ne parlons pas du reproche qui lui était adressé de semer à contre-vent. Ce n'est pas le vent, mais bien le mouvement de la marche qui agitait sa chevelure, et, d'ailleurs, le semeur sème tantôt contre, tantôt dans le sens du vent, selon qu'il descend ou remonte son sillon.

La nouvelle *Semeuse*, en tout cas, ne prêtera plus aux précédentes critiques, et l'on peut juger, par la reproduction que nous en donnons, des différences qui sépareront le nouveau timbre de l'ancien.

Comme on le voit, la *Semeuse* se détache, à présent, sur un fond clair. Elle marche sur un terrain un peu montant, et le soleil, au lieu de l'éclairer, comme précédemment, par derrière, se lève à l'horizon devant elle, illuminant sa face et son geste.

L'œuvre nouvelle avait été arrêtée par M. Georges Trouillot, ministre des Postes du cabinet Rouvier, avant son départ du ministère. Elle est le fruit de sa collaboration et de celle de MM. Bérard, sous-secrétaire d'Etat des Postes, et Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat des Beaux-Arts, avec le maître Roty et le graveur Mouchon qui vient de terminer son travail. M. Dujardin-Beaumetz, avec sa compétence bien connue, a lui-même dessiné un croquis qui a servi de texte à l'interprétation du graveur.

Dès maintenant, le service des postes multiplie les efforts pour arriver, dans le court délai qui lui reste avant le 16 avril, à livrer à la circulation le type nouveau, qui, par son inspiration comme son exécution, réunit toutes les conditions désirables pour être proclamé le plus joli timbre du monde, et pour promener au loin, sur chaque coin de lettre, le vieux renom de goût et d'art que notre France a su heureusement conserver sous tous les régimes... »

A force d'exalter la *Semeuse*, on l'a rendue agaçante, en réalité, elle transforme nos monnaies en jolis bibelots d'art comme en a tant créés le beau talent de M. Roty; j'admire sans réserve les

productions de cet artiste délicat et je vais en donner une preuve éclatante : j'en ai acheté quelquefois pour mes vitrines et j'en achèterais davantage si les prix n'étaient pas si élevés.

Mais sur les timbres-poste, la Semeuse a un défaut capital : ce n'est pas son soleil tant discuté que l'on va d'ailleurs changer de place, quitte à faire du petit personnage une ombre chinoise ; le défaut est, pour moi, qu'elle ne personnifie pas la République française, ni même la poste aux lettres, c'est une allégorie qu'à l'étranger surtout, on trouve bel et bien prétentieuse et vantarde, j'ai dans ma correspondance quelques lettres qui en font foi.

La République française « sème... des idées », il n'est pas séant de s'adresser soi-même des compliments ; que dirions-nous si nous voyions apparaître des timbres anglais, représentant un homme politique qui sème des livres sterlings pour récolter des mondes ?

De l'Allemagne, où l'on verrait des navires couvrant les mers et portant jusqu'aux Iles-Britanniques des ballots avec l'étiquette : « *Made in Germany* » ?

Du Japon ; un guerrier faisant la leçon à l'Europe ?

De Liberia, enfin, un nègre au naturel, comme dit le glossaire héraldique, avec une plume de paon où l'on voudra et glorieux d'inonder le monde philatélique de ses superbes timbres gravés (voir page 111).

On dirait : ils nous agacent les Anglais et aussi les Allemands et les Japonais et les nègres. Et bien c'est juste ce que la Semeuse fait dire de nous.

Les Américains montrent constamment, sur leurs timbres, Franklin et Washington ; c'est une leçon. Si nous voulions, à juste titre, être fiers d'être Français, ce ne serait pas difficile, il n'y aurait qu'à graver aussi sur nos timbres-poste les effigies de nos grands hommes. En les renouvelant chaque année, cela pourrait durer longtemps et ainsi serait créé le Panthéon des timbres-poste.

*
* * *

Maintenant, si la Semeuse est un fétiche, je rappellerai que j'ai proposé dans le temps un moyen de la montrer, sur les timbres, dans son intégrité, telle qu'elle est sortie des mains du maître graveur ; je m'explique : la Semeuse des pièces de un franc, serait frappée avec son relief, sur les cartes postales et les enveloppes de commande qui ont cours actuellement ; on

pourrait, comme en Angleterre, se servir dans ce cas, de carte et de papier fort et rendre le camée d'art exactement. Ce serait j'en répons, d'un débit considérable pour les collectionneurs. Cela coûterait environ deux cents francs de frais d'établissement, à la condition, bien entendu, que l'hôtel des Monnaies consentit à frapper sur un bloc d'acier, le creux du type des pièces d'argent.



Un peintre héraldiste de talent qui, pour le moment désire garder l'anonymat, a soumis à M. Bérard, sous-secrétaire d'Etat des Postes et Télégraphes, deux projets de timbre qui, nous assure-t-on, vont être mis à l'essai dans les ateliers du boulevard Brune. Les nouveaux venus n'ont pas la prétention de supplanter l'œuvre de M. Roty ainsi que l'on va s'en rendre compte. La Semeuse continuerait à être employée pour les timbres de 10, 15, 20, 25 et 30 centimes c'est-à-dire ceux qui servent le plus; tandis que le type au « coq » se verrait aux 1, 2, 3, 4 et 5 cent. et enfin celui à l'effigie de la Liberté serait réservé aux valeurs élevées de 40 cent. à 5 francs.

Cette diversité plairait grandement aux collectionneurs et donnerait à l'Administration des Postes des facilités très appréciables pour l'impression. En effet, on ne sait plus où trouver des couleurs nouvelles pour les valeurs dont la création va s'imposer, le 35 centimes par exemple, sans oublier le 12 cent. et demi que l'on propose au Congrès postal universel, lequel va se tenir à Rome le mois prochain.

Pourquoi 12 centimes et demi? ce compte ne répond nullement aux monnaies françaises, anglaises, américaines, etc.... il ne répond qu'au monnayage allemand: 10 pfennig. Mais l'Allemagne paie déjà 10 pfennig, à l'intérieur, pour ses lettres sim-

plus, ce qui approche bien de nos 15 centimes ; après notre réforme ce sera donc elle qui détiendra le record de la taxe la plus élevée ; donc elle ne peut pas demander que le tarif mondial soit abaissé au niveau de son tarif intérieur ? Non, c'est dit-on des États-Unis qu'est partie la proposition. Je ne comprends pas. Comment pourra-t-on payer un timbre-poste de 12 centimes 1/2 ? Va-t-on frapper dans tous les pays des monnaies spéciales pour cela ? le prochain Congrès nous expliquera ce mystère.

Il est vrai que la poste à deux sous, dans presque tous les pays, fait que le tarif à cinq sous de l'Union postale universelle devient faux, c'était inouï de bon marché il y a vingt ans, c'est



Projets (agrandissements)

hors de prix aujourd'hui : voici une lettre qui va payer 10 centimes en France et 10 cent. en Belgique ; si l'Union postale pour cette même lettre, allant de Paris à Bruxelles, exige 25 cent., on se demande ce qu'elle fera du sou de boni !

Fermons cette parenthèse et revenons aux futurs timbres français.

Avec trois types, les petites valeurs, dont la consommation est énorme pour l'affranchissement des journaux et imprimés, pourraient être tirées simplement en noir ou en gris, sur des papiers teintés en fabrique de diverses couleurs, on réaliserait ainsi une sérieuse économie et l'on n'aurait d'ailleurs pas à

craindre les contrefaçons vu la valeur minime des timbres et la difficulté de leur placement.

La Semeuse en couleur, comme aujourd'hui, continuerait à servir, ainsi que nous l'avons dit plus haut, pour les 10, 15, 20, 25 et 30 cent., enfin les timbres à l'effigie de la Liberté pourraient être imprimés en deux teintes, avec des soins particuliers, puisque le tirage en est restreint et le prix élevé; on entraverait de ce fait la fraude qui, en France et à l'étranger, ainsi que nous avons eu l'occasion de le signaler plusieurs fois, se pratique sur les timbres de fortes valeurs, en les faisant resservir une seconde fois.

Les trois types rappelleraient donc ceux des monnaies en cours: « la Semeuse » des monnaies d'argent, « le Coq » des monnaies d'or; « l'effigie de la Liberté » des monnaies d'or, de nickel et de billon.

La philatélie et la numismatique iraient ainsi de compagnie.

On remarquera sur les timbres projetés la disposition simple et cependant bien visible des inscriptions et des attributs, puis encore ce détail dont l'importance est capitale pour l'impression: le dessin général ressort en clair sur fond de couleur. On s'est toujours plaint que les nuances de nos timbres sont pâles, grises selon le terme technique; le fait ne dépend ni de l'imprimeur, ni des fabricants d'encre français, qui, je le crois bien, sont les premiers du monde, il tient à ce que le dessin des petites vignettes est trop clair, trop léger.

Si on examine seulement une épreuve d'artiste tirée soigneusement sur papier de Chine c'est une délicieuse œuvre d'art, mais cela ne supporte pas le clichage réitéré et le tirage par millions sur presses à vapeur.

Les deux projets que je viens de présenter ont été très étudiés. Retouchés et gravés sur métal par Mouchon, ils poseraient, je crois, la formule des timbres de l'avenir.

ARTHUR MAURY.

CHRONIQUE UNIVERSELLE

ALLEMAGNE. — Le jubilé du vingt-cinquième anniversaire du mariage de l'empereur Guillaume II vient de donner lieu à une émission commémorative d'enveloppes. Il est à remarquer que les enveloppes sont supprimées dans tout l'em-

pire et que c'est seulement pour la circonstance qu'elles ont été fabriquées, ce qui ne veut pas dire que leur utilité est démontrée. Le timbre est au type en cours avec : DEUTSCHES

REICH ; au-dessous est une vignette un peu compliquée dont voici la description. Dans un cartouche très lourd de style moderne, on voit les deux bustes de l'impératrice et de l'empereur, de trois quarts à droite ; au-dessus l'aigle impériale allemande issante et surmontée d'une couronne posée sur une gloire ; les fanons de cette couronne portent les millésimes 1881 et 1906 ; au-dessous des effigies et à droite,

un écusson porte un gros chiffre 25 en demi-teinte et la légende gothique : HEIL-DEUTSCHLANDS — KAISER-PAAR sur trois lignes ; enfin à droite de l'écusson est une vue du château de Hohenzollern, berceau de la dynastie qui règne actuellement sur la Prusse. Cette composition est signée : A. THEIS STUTTGART ; elle est reproduite en simili-gravure et imprimée dans la couleur du timbre. Les valeurs des enveloppes sont de 2, 3, 5, 10 et 20 pfennig.



BAVIÈRE. — Nous avons fait erreur le mois dernier en annonçant une carte

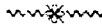
pour commémorer le centenaire de la fondation du royaume ; ce n'est pas une carte mais une série d'enveloppes avec le timbre bavarois des valeurs de 2, 3, 5 et 10 pfennig.

La vignette est bien telle que nous l'avons décrite, avec les effigies des six souverains qui se sont succédé sur le trône depuis 1806 ; en plus elle porte les armes de Bavière et les millésimes 1806 et 1906.

Comme celle d'Allemagne elle est signée *A. Theis, Stuttgart.*

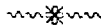


ARGENTINE. — Un de nos confrères anglais annonce que les timbres de service ne sont plus en usage depuis le 1^{er} janvier dernier. Ils nous semble qu'ils ne l'étaient plus depuis longtemps et nous avons annoncé ce fait dans notre chronique de mai 1902.



DANEMARK. — Un de nos correspondants nous informe qu'on prépare actuellement à Copenhague une nouvelle série à l'effigie du roi Frédéric VIII.

En attendant les cartes-lettres de 3 et 5 ore viennent de paraître au type des timbres en cours.



ETATS-UNIS. — L'année prochaine une exposition aura lieu à Jamestown, dans la Virginie, correspondant au 300^e anniversaire de cette province. Une série commémorative a été demandée au gouvernement qui a décidé qu'il y aurait lieu d'émettre deux timbres seulement. Il est à remarquer que depuis le quatrième centenaire de Colomb qui a inauguré l'ère des commémoratifs et qui comprenait seize valeurs, ces sortes de timbres ont toujours été en décroissant et tout fait augurer que cette émission sera la dernière.



HAÏTI. — Un de nos correspondants nous envoie le *Journal officiel de la République* du 3 février 1906, contenant un nouveau règlement du tarif postal pour l'extérieur :

« Conformément aux dispositions de l'article 10 des règlements de la Convention principale adoptée à Washington dans la tenue du 15 juin 1897 du Congrès de l'Union Postale Universelle, le franc est considéré comme unité monétaire dans les rapports de la République d'Haïti avec les pays de l'Union.

« Le département des Finances informe le public ainsi que le commerce, qu'à partir du 1^{er} avril prochain l'affranchissement des lettres et autres objets de correspondance pour l'Étranger, devra être perçu aux bureaux des Postes de la République, en monnaie d'or ou d'argent ou l'équivalent, suivant le change, en monnaie nationale, ce conformément au tarif suivant :

« Lettres ordinaires, 5 centimes de piastre ou 25 cts. de franc par 15 grammes ou fraction de 15 grammes.

Cartes postales, 2 centimes de piastre ou 10 centimes de franc.

Papiers d'affaires, 3 centimes de piastre ou 15 centimes de franc jusqu'à 50 grammes et 1 centime de piastre par chaque 50 grammes en sus, ou fraction de 50 grammes.

Échantillons de marchandises, 2 centimes de piastre par 50 grammes ou 10 centimes de franc et 1 centime de piastre par chaque 50 grammes jusqu'à 250 grammes.

Journaux ou imprimés, 1 centime de piastre ou 5 centimes de franc par 50 grammes ou fraction de 50 gr.

Lettres non affranchies (réception), 10 centimes de piastre par 15 grammes ou fraction de 15 grammes.

Demande d'avis de réception, 3 centimes de piastre ou 15 centimes de franc.

Taxe de recommandation, 5 centimes de piastre ou 25 centimes de franc pour lettres ou tout autre objet de correspondance ».

Ce tarif est très dur pour diverses catégories et un timbre de 3 centimes va devenir nécessaire.

Au dernier moment nous parviennent deux surcharges (1 et 2 CENTIMES) obtenues sur les 20 et 50 c. de 1904 sans marque de contrôle. Le même correspondant fait prévoir de nouvelles émissions pour le 1^{er} avril.



INDO-CHINE. — Le *Courrier d'Haïphong* nous apporte la nouvelle suivante :

« L'Indo-Chine va bientôt être pourvue de nouveaux timbres, dont les figurines sont actuellement en tirage dans les ateliers de la fabrication des timbres-poste du boulevard Brune, à Paris. Le modèle actuel, si peu esthétique, si franchement laid et raté, et uniforme pour toutes les valeurs, va faire place à de nouveaux modèles différents pour chacune de celles-ci. Les couleurs en sont, dit-on, des plus heureusement choisis en dehors, bien entendu, des trois catégories réglementaires de 5, 10 et 25 qui, d'après les règlements de l'Union postale, doivent être respectivement verts, rouges et bleus.

» Les sujets des figurines indo-chinoises représenteront, pour chaque valeur, un arbre d'une essence différente, ombrageant un type de femme également différent, selon la catégorie appartenant aux diverses populations de la colonie ».

ITALIE. — Le timbre de 15 centesimi tant attendu par nos voisins a enfin fait son apparition. Il a été mis en vente, à Rome, le 20 mars dernier. Le type est bien celui que *Le Collectionneur* a, le premier de toute la presse philatélique, repro-



duit dans son numéro du 1^{er} février. L'effigie royale se détache sur un fond représentant la mer sur laquelle le soleil envoie des rayons que le graveur a un peu trop accentués et qui ressemblent à des gerbes de feu d'artifice. Au milieu de l'astre lumineux se voit la couronne royale.

L'impression a été faite, paraît-il, en chalcographie.

L'émission de ce timbre a donné lieu à de nombreuses communications de nos abonnés italiens; nous leur adressons ici nos bien vifs remerciements.

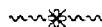
De nouvelles cartes sont en préparation et porteront une nouvelle effigie du roi Victor-Emmanuel III.



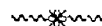
LAGOS. — La page est close dans nos albums pour cette colonie anglaise qui vient d'être réunie au Niger du Sud. La dernière série à l'effigie d'Edouard VII aura eu à peine deux années d'existence.



LIBÉRIA. — Une très jolie série de timbres nous parvient au moment de mettre sous presse. On en trouvera la description et les reproductions aux émissions nouvelles.



MONACO. — Un de nos correspondants nous avise que le timbre-taxe de 1 franc n'existe pas dans la série de l'année dernière et qu'en revanche il y a une valeur de 1 centime. La confusion était facile à faire et notre catalogue sera rectifié en conséquence.

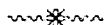


Cie DE MOZAMBIQUE. — La Compagnie de Mozambique vient d'émettre de nouvelles cartes de 20 reis, simples et doubles, imprimées en lilas sur carton chamois; elles portent à gauche le timbre en cours et le texte en est identique à celui de toutes les cartes récemment émises pour les autres colonies portugaises. Il y a lieu de croire que les cartes avec illustrations ont cessé de plaire et de s'attendre à voir paraître des cartes de 10 reis et des cartes-lettres à 25 et 50 reis.

ROUMANIE. — Deux nouvelles séries de timbres de bienfaisance viennent d'être mises en cours; elles comprennent chacune quatre valeurs: 3, 5, 10 et 15 bani qui se vendent aux prix de 10, 15, 20 et 25 b. L'un des types représente la reine



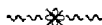
devant un métier à tisser et porte l'inscription: « *La femme tisse l'avenir du pays, Élisabeth* », l'autre montre la souveraine soignant un malade. On lit au bas: « *Blessures pansées et larmes apaisées, Élisabeth* ». Ces timbres ne sont valables, pour l'affranchissement des lettres, que dans l'intérieur du pays.



SALVADOR. — Nous avons reçu le 1 centavo d'une série nouvelle que nous voudrions croire définitive; c'est le vœu que nous avons déjà exprimé lors de l'apparition de celle de 1903, mais notre espoir a été déçu, les surcharges ont abondé, surtout dans ces derniers mois, et la liste n'en est pas encore close comme on le verra aux émissions nouvelles. Il n'est donc pas étonnant que les collectionneurs se détachent de plus en plus des timbres de ces républiques d'Amérique où plane encore l'ombre de Seebeck. Pour en revenir à notre timbre, disons qu'il a bon aspect; il porte dans un cadre guilloché l'effigie de trois quarts à droite du président actuel, don José Pedro Escalon. En haut: CORREOS DE EL SALVADOR et U. P. U. et en bas le mot CENTAVO entre deux petits cercles portant le chiffre 1 en blanc sur fond plein. Il est imprimé en taille-douce en deux couleurs, noire pour l'effigie et verte pour le reste du timbre.

L'émission se continuera par les valeurs de 2, 3, 5, 6, 10, 12, 13, 24, 26, 50 centavos et 1 peso; il y aura aussi des timbres de service et sans doute des enveloppes, des bandes et des cartes.

HAUT-SÉNÉGAL ET NIGER. — On nous informe que les timbres de Sénégal et Niger vont avoir leur inscription modifiée et paraîtront avec : HAUT-SÉNÉGAL ET NIGER. Il n'y aura que le nom de changé.



SUISSE. — Toutes les hésitations de nos voisins pour changer le type des petites valeurs ont abouti à l'adoption de deux compositions qui n'ont aucun mérite artistique. La première destinée aux timbres de 2, 3 et 5 centimes nous montre sur un fond plein un bambin cramponné à une arme énorme, plus haute que lui et tenant de la main gauche une pomme



transpercée d'une flèche ; c'est le fils de Guillaume Tell à qui son père a peut-être imprudemment confié sa fameuse arbalète qui pourrait l'écraser en lui tombant dessus. Le cadre est entièrement nu et l'ensemble est très laid. C'est l'œuvre de M. Albert Welti, peintre à Munich.

La seconde composition est due à M. L'Éplatténier, professeur de dessin à La Chaux-de-Fonds. Il nous personnifie l'Helvétie sous les traits mâles et accentués d'une robuste Suisseuse, les deux mains appuyées sur la poignée d'une grosse épée ; elle n'a évidemment aucune parenté avec la République osseuse et décharnée du peintre Grasset qui figure sur les timbres de l'Indo-Chine. Au fond l'on voit un lac dormant au pied de mon-

lagnes neigeuses jusqu'à la base ; cela jette un froid. Ce type qui doit, du reste, être retouché, servira pour les valeurs de 10, 12 et 15 centimes.

Les timbres de 20 centimes et au-dessus conserveront le type actuel, l'Helvétia debout au milieu de sa guirlande de vingt-deux étoiles.

L'aimable correspondant de Berne de qui nous tenons les reproductions ci-dessus nous informe que la Direction générale des Postes qui jusqu'ici commandait ses timbres à l'industrie privée vient de décider de les faire exécuter par la Monnaie fédérale. Mais comme cette Administration n'est pas organisée, ce ne sera guère que dans un an que les nouveaux timbres seront mis en circulation.

Espérons que d'ici-là ils auront cessé de plaire. Le choix de l'Administration est loin du reste d'avoir été ratifié par la Presse.



WURTEMBERG. — En plus des timbres commémoratifs annoncés le mois dernier, il a été fabriqué par l'industrie privée et portant le timbre de l'Empire, une série d'enveloppes de 2, 3, 5 et 10 pfennig. La vignette porte l'effigie de face de Frédéric 1^{er} surmontée de la date 1806 et celle de Guillaume II, roi de Wurtemberg, de trois quarts à droite, avec la date 1906. A gauche de la première effigie sont les armes du royaume, et à gauche de la seconde se voit une vue du château de Rothenburge près de Stuttgart.

Notre correspondant nous signale en outre une série de quatre cartes commémoratives que nous décrirons dès que nous les aurons eues sous les yeux.



ÉMISSIONS NOUVELLES A CATALOGUER

ALLEMAGNE

Enveloppes commémoratives du jubilé de la vingt-cinquième année du mariage de l'empereur Guillaume II, vignette.

	2 pfennig gris.
3	» brun.
5	» vert.
10	» rose.
20	» bleu ciel.

BAVIÈRE

Enveloppes commémoratives du centenaire de la fondation du royaume, timbre en cours à droite, vignette.

- 2 pfennig gris.
 3 » brun.
 5 » vert.
 10 » rose.

(Annuler la carte annoncée le mois dernier).

DANEMARK

Cartes - lettres, timbre en cours.



- 3 ore rouge.
 5 » vert.

HAÏDERABAD

Type des timbres annoncés



le mois dernier.

HAÏTI

Timbres de 1904, avec valeur en surcharge noire.



- 1 centime sur 20 c. orange.
 2 » sur 50 » lilas br.

ITALIE

Timbre, effigie à droite de Victor-Emmanuel III, dentelé.



15 cent. gris noir.

LIBÉRIA

Timbres, types divers, dentelés.



1 c. vert et noir, éléphant.



2 c. rose et noir, tête de
Mercure.



20 c. orange et noir, oiseau
(grande aigrette).



5 c. bleu ciel et noir, chim-
panzé.



25 c. bleu et gr., tête de Liberté.



10 c. brun lillas et noir, oi-
seau (musophage).



30 c. violet, chiffre, fond burelé.



15 c. violet et vert foncé,
lézard agame.



50 c. vert foncé et noir, dra-
peau de Libéria.



75 c. br. et noir, hippopotame.



1 doll. rose et gr., tête de Liberté

2 doll. vert foncé et noir,
Mandingoes (tribu noire).

5 doll. brun lilas et noir,

effigie du Président Barclay
et vue du Palais exécutif.

Timbres de service, mêmes
types surchargés (S).



1 c. vert et noir.

2 » rose et noir.

5 » bleu ciel et noir.

10 » violet foncé et noir.

15 » brun foncé et noir.

20 » vert et noir.

25 » bleu et gris.

30 » brun foncé.

50 » rouge br. et vert foncé.

75 » bleu ciel et noir.

1 doll. vert et gris.

2 » lilas et noir.

5 » orange et noir.

CIE DE MOZAMBIQUE

Cartes, type en cours.

20 reis lilas sur chamois.

20 et 20 reis id.

NICARAGUA

Timbre de service, suite de
la série en cours.

50 cent. brun noir.

Timbre télégraphe de 1900.
avec valeur surcharge noire.

10 pesos sur 50 cent. brun
carminé.

Enveloppe, type 1900.

15 centavos vert.

PARAGUAY

Timbre, suite de la série de 1905, avec millésime 1904.

10 cent. jaune brun.

ROUMANIE

Timbres de bienfaisance, reine devant un métier à tisser, dentelé (voir type page 107).

3 bani brun rouge.

5 » vert.

10 » rose.

15 » violet.

Idem, reine soignant un malade.

3 bani brun rouge.

5 » vert.

10 » rose.

15 » violet.

SALVADOR

Timbres de 1903 avec millésime et valeur en surcharge noire.

1 cent. sur 13 c. brun.

2 » sur 26 c. brun jaune.

3 » sur 26 c. brun jaune.

6 » sur 13 c. brun.

Timbres de service de 1903 avec valeur en surcharge noire.

1 cent. sur 13 c. brun rouge.

3 » sur 10 c. lilas.

Timbre, effigie de 3/4 à droite du Président Escalon, dentelé.



1 cent. vert et noir.

WURTEMBERG

Enveloppes commémoratives du centenaire de la fondation du royaume, timbre de l'Empire à droite, vignette.

2 pfennig gris.

3 » brun.

5 » vert.

10 » rose.

La Poste aérienne

improvisée pendant le siège de Paris ⁽¹⁾

Les cartes-dépêche-réponse par pigeons voyageurs, décret du 10 novembre 1870. — Le décret du Gouvernement de la Défense Nationale, en date du 10 novembre 1870, autorisait l'emploi d'un système de dépêches-réponse qui ne coûtaient qu'un franc, mais ne devaient contenir que quatre réponses par *oui* ou par *non* à des demandes numérotées contenues dans la lettre qui emportait la carte.

(1) Suite, voir n° du 1^{er} Mars 1906.


Ces indications sont formulées sur les cartes mêmes, qui se vendaient dans les bureaux de poste de Paris au prix de cinq centimes, constaté par l'application, à l'angle droit, d'un timbre ordinaire de cette valeur.

1^{er} TYPE

Recto. **DÉPÊCHE-RÉPONSE.**

(Décret du Gouvernement de la défense nationale en date du 10 novembre 1870.)

Les réponses doivent être exprimées par **oui** ou par **non** dans les colonnes 4 à 7; elles ne peuvent excéder le nombre de 4; la taxe d'affranchissement des réponses, qu'elles atteignent ce nombre ou qu'elles y soient inférieures, est uniformément fixée à 3 francs.



La vente de la présente carte est soumise à une taxe de 5 cent., qui doit être représentée au moyen d'un timbre-poste de cette valeur qui sera placé dans le cadre ci-dessous.

NOM DU PAYS ou DÉSIRE L'EXPÉDITEUR.	INITIALES DU PRÉNOM ET DU NOM de l'expéditeur.	NOM ET DOMICILE (en toutes lettres) DU DESTINATAIRE.	RÉPONSES AUX QUATRE QUESTIONS POSÉES.			
			1 ^{re} question 4	2 ^e question 5	3 ^e question 6	4 ^e question 7

Le système, disons-le, ne fut pas saisi par tout le monde: on confondit souvent ou on omit en partie les noms de l'expéditeur et du destinataire, ce qui dut donner un certain embarras aux employés chargés de composer les placards de réponses.

La moitié des cartes ayant servi, que nous avons pu voir, étaient ainsi erronées — peut-être provenaient-elles des rebus.

3^e TYPE


Recto. **DÉPÊCHE-RÉPONSE.**

(Décret du Gouvernement de la défense nationale en date du 10 novembre 1870.)

Prix de la présente carte, cinq centimes, représenté par un timbre-poste qui sera placé dans le cadre ci-contre.

Les réponses doivent être exprimées par **oui** ou par **non** dans les colonnes 4 à 7. Taxe d'affranchissement des réponses, au nombre de 4 ou au-dessous, un franc.

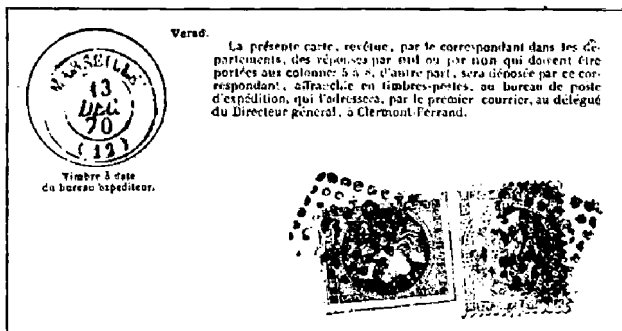
(Le numéro de la réponse doit être indiqué, à Paris, par l'expéditeur. Les autres colonnes de la dépêche-réponse seront remplies par le correspondant dans les départements.)



N ^o D'ordre de la dé- pê- che- réponse	NOM DU PAYS ou désire LE CORRESPONDANT.	INITIALES DU PRÉNOM ET DU NOM du correspondant.	NOM ET DOMICILE (en toutes lettres) DU DESTINATAIRE à Paris.	RÉPONSES AUX QUATRE QUESTIONS POSÉES			
				1 ^{re} ques- tion 4	2 ^e ques- tion 5	3 ^e ques- tion 6	4 ^e ques- tion 7
	<i>Mars elle</i>	<i>P. L.</i>	<i>Poste restante</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>non</i>	<i>non</i>

Celle dont nous donnons ici la reproduction recto verso est dans ce cas, puisque la colonne 4 devrait contenir le nom du

destinataire à Paris ; faute de mieux elle nous servira pourtant à expliquer le mécanisme, et pour cela nous supposerons que la colonne 4 porte : *M. Jean, Poste restante.*



Cette carte donc, munie d'un timbre à 5 c., a été achetée à Paris par *M. Jean* qui a écrit dans les colonnes 1 à 4 ; *Marseille — P. L. — Jean, Poste restante.*

En même temps il écrivait une lettre où il posait quatre questions que nous supposerons les suivantes :

1^{re} question : *Es-tu en bonne santé ?*

2^e question : *As-tu besoin d'argent ?*

3^e question : *Si mon frère est prisonnier, tu répondras dans cette colonne : oui. S'il est blessé, tu répondras : non.*

4^e question : *S'il est bien portant, tu répondras : oui. Si par malheur il avait été tué, tu répondrais : non.*

Cette lettre et la carte mise dedans, ont été envoyées par ballon et sont arrivées dans les mains du destinataire *M. P. L.* à Marseille.

M. P. L. a répondu par *oui* et par *non* et a porté la carte à l'un des bureaux de Poste de Marseille, où elle a été revêtue de timbres-poste représentant 1 fr., prix de la dépêche ; ces timbres ainsi que celui de 5 c. du recto ont été oblitérés par ce bureau avec son timbre à chiffre ; puis la carte dirigée sur Bordeaux (et non sur Clermont-Ferrand comme nous l'avons expliqué précédemment).

Là, le service de *M. Dagron* a fait composer en typographie : *Jean Poste restante ONNN* (oui, non, non, non). Cette brève composition, faisant partie d'une page ou placard, a été photographiée sur pellicule et expédiée avec trente à quarante mille autres dans la plume d'un pigeon. Quant aux cartes, elles étaient conservées ou détruites par l'administration.

Il y eut trois types de ces *cartes-dépêche-réponse*, différant par la composition typographique : nous signalerons seulement les parties essentielles.

1^{er} type. Le recto du premier type se distingue des deux autres par un petit avis imprimé sous la case destinée au timbre-poste : « La vente de la présente carte, » etc. De plus l'inscription : (Décret du Gouvernement de la Défense nationale en date du 10 novembre 1870) est en deux lignes et au-dessous on lit : « Les réponses doivent être exprimées par **oui** ou par **non**, » etc.

La formule a sept colonnes.

Dimensions de la carte : 110 × 67 mill. environ.

Les deux autres types n'ont pas d'avis sous le cadre du timbre, et l'inscription (Décret du Gouvernement, etc.) est en une seule ligne.

2^e type. Au-dessous de (Décret du Gouvernement, etc.) on lit : « Il est dû, pour le prix de la présente carte, un droit de **cinq centimes**, » etc.

2^e TYPE

Recto.						
DÉPÊCHE-RÉPONSE.						
(Décret du Gouvernement de la défense nationale en date du 10 novembre 1870.)						
Il est dû, pour le prix de la présente carte, un droit de cinq centimes. Ce droit sera acquitté au moyen d'un timbre-poste qui sera placé dans le cadre ci-contre.						
Les réponses doivent être exprimées par oui ou par non dans les colonnes 4 à 7; elles ne peuvent excéder le nombre de 4. La taxe d'affranchissement des réponses, qu'elles atteignent ce nombre ou qu'elles y soient inférieures, est uniformément fixée à un franc.						
NOM DU PAYS ou RÉSIDE L'EXPÉDITEUR.	INITIALES OU PRÉNOM ET DE NOM de l'expéditeur.	NOM ET DOMICILE (en toutes lettres) DE DESTINATAIRE.	RÉPONSES			
			1 ^{re} question	2 ^e question	3 ^e question	4 ^e question
1	2	3	4	5	6	7

Formule de sept colonnes.

Dimensions de la carte : 107 × 67 mill. environ.

3^e type. Au dessous de (Décret du Gouvernement, etc.), on lit : « Prix de la présente carte, cinq centimes, représenté par » etc.

Formule de huit colonnes.

Dimensions de la carte : 105 × 57 mill. environ.

Le verso des trois types diffère également d'inscription.

Ces cartes sont imprimées en typographie, noir sur carton blanc offrant de légères variétés de teinte.

Le décret précité du 10 novembre fait également mention de *dépêches-lettres* à raison de 50 centimes le mot. Le deuxième paragraphe de l'article 2 porte en effet :

« Les habitants des départements auront, en outre, la faculté d'expédier, sous forme de lettres, des dépêches composées de quarante mots au maximum, adresse comprise ».

A. MAURY.

T R I B U N A U X

Deux affaires similaires étaient depuis quelques mois pendantes devant le Tribunal de la Seine et elles viennent d'être jugées toutes deux à quelques jours d'intervalle. Il s'agissait de timbres discutables qui, depuis longtemps, avaient été lancés dans le monde philatélique. Cés timbres que, par discrétion, nous n'avions pas fait figurer dans la liste donnée ici il y a deux mois puisque les tribunaux allaient en décider, n'avaient jamais trouvé grâce auprès des collectionneurs, aucun auteur sérieux ne les ayant décrits ou catalogués et cela dans le monde entier.

Leurs détenteurs, redoublant d'audace en ces derniers temps, les annoncèrent à prix très élevés dans certains journaux.

Entraînés par la réclame qu'ils se faisaient eux-mêmes et par les *preuves* qu'ils avaient entassées, les possesseurs de ces timbres attaquèrent devant les tribunaux ceux qui osaient douter de l'authenticité de leurs vignettes.

Disons tout de suite que leur audace vient d'être confondue et c'est heureux, sinon la philatélie était en France désarmée, puisque ceux qui depuis si longtemps ont assumé la mission délicate d'éclairer les collectionneurs, eussent été bâillonnés par la loi elle-même sous le prétexte d'entrave à la liberté du commerce et encore de concurrence déloyale.

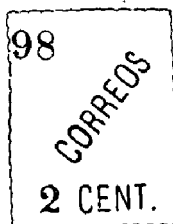
On espérait que la Justice se prononcerait en faveur de marchandises douteuses, mais les Juges ont vu le piège et il ne sera pas dit que des timbres rejetés par toutes les autorités philatéliques du monde entier seront néanmoins authentiqués par jugement en date du.....

* * *

Affaire des timbres dits de « La Union »

Un sieur X..., se disant importateur de timbres provisoires qui auraient été mis en cours aux Philippines, en 1898, pendant

la guerre hispano-américaine, nous a intenté un procès, ainsi qu'à deux autres parties en cause pour avoir donné une opinion défavorable sur ces timbres. Il réclamait pour ce fait une in-



Soi-disant timbres de « La Union »

demnité de 35.000 francs.

L'abondance des matières ne nous permet pas aujourd'hui d'entrer dans le détail de cette affaire. Nous nous contenterons de reproduire les termes du jugement rendu après une brillante plaidoirie de notre avocat, M^e Auguste Plocque.

3^e CHAMBRE DU TRIBUNAL CIVIL DE LA SEINE

Audience du 19 Mars 1906

Président : M. MORÉ

Jugement.

Attendu que si X... qui s'attribue, on ne sait à quel titre, la qualité d'importateur des timbres provisoires de la province de la Union, émis en 1898-99, verse aux débats la photographie d'une délibération du Conseil municipal de San-Fernando, chef-lieu de cette province; ce document qui constate qu'il avait été pris en 1898 une décision à l'effet de créer des timbres provisoires, devait, pour pouvoir être pris en considération, être non-seulement certifié par le gouvernement américain, lequel est depuis le traité de Paris en possession des Philippines, mais appuyé de pièces justifiant des opérations de finances auxquelles ont pu donner lieu la transformation ou la surcharge constituant le stock de San-Fernando;

Que la copie, tout au moins, de ces dernières pièces s'impose, alors surtout que d'après l'exploit introductif d'instance, le demandeur tenait ces timbres de son frère, employé supérieur à l'Administration des Postes aux Philippines;

Attendu, il est vrai, qu'il ne s'agit pas seulement de transformations ou de surcharges, puisque le procès actuel porte surtout sur les timbres obtenus par l'impression sur du papier blanc de deux cachets de la poste;

Qu'encore à cet égard et en admettant que pour les nécessités du service postal de la province de la Union, on ait dû recourir à la création de timbres aussi primitifs, on comprend difficilement que l'on ait eu besoin d'imaginer 181 types différents, ainsi que le font, à juste titre, remarquer les défendeurs, sans être contredits en quoi que ce soit par X...;

Attendu et surtout qu'il n'est pas indifférent de constater que si l'article dont le demandeur croit devoir se plaindre, contient une critique plutôt sévère des timbres en question, cette critique était faite pour les philatélistes toujours en quête de nouveautés, mais de nouveautés sérieuses, trouve son explication dans ce fait que, fussent-ils vrais, ces timbres étaient, par leur origine même, de nature à faire naître des doutes sur leur existence officielle ;

Qu'il est loin d'être démontré que cette publication soit mensongère ; qu'il est d'ailleurs à considérer que les noms des détenteurs de ces timbres ayant été laissés à l'écart, X... est mal venu à vouloir faire reconnaître qu'il a été pris à parti soit directement soit indirectement ;

Attendu, dans ces circonstances, qu'il est superflu de rechercher s'il était ou non possible aux habitants de la province de la Union de se réapprovisionner en timbres-poste à Manille et si le cachet d'oblitération qu'on a cherché à authentifier pour la production de trois lettres ayant circulé par la poste et qui ne sont point convaincantes est ou non authentique ;

Que, dans ces conditions, il échet de rejeter la demande.....

*
* *
*

Affaire des timbres de Sainte-Marie de Madagascar



Ces timbres auraient été obtenus, en 1894, en surchargeant les timbres au type ci-contre de Diégo-Suarez et dépendances d'un cachet bleu de forme ronde ressemblant à celui des timbres à date, mais sensiblement plus petit et ayant le centre vide.

Un journal philatélique français ayant affirmé que ces timbres n'étaient pas sérieux, fut poursuivi par l'unique détenteur qui réclamait du Tribunal une condamnation pénale contre le gérant et des dommages-intérêts.

Nous n'avons pas encore pu obtenir le texte du jugement, mais nous pouvons néanmoins en donner le sens.

9^e CHAMBRE DU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LA SEINE

Audience du 16 Mars 1906

Président : M. TOUTAIN

Attendu que Z... assigne M. M... pour avoir, dans un article de journal, porté entrave à la liberté du commerce suivant les dispositions de l'article 419 du Code pénal, mais attendu que l'art. 419 ne peut s'appliquer en l'espèce ; qu'il prévoit, en effet, une coalition entre les principaux détenteurs d'une même marchandise ou denrée dans le but de ne la vendre qu'à un certain prix, ou des manœuvres frauduleuses faites dans le but d'opérer la hausse ou la baisse des denrées au-dessus ou au-dessous du prix déterminé par la concurrence naturelle du commerce ;

Qu'il faut entendre par le mot « denrée » ou « marchandise » des matières destinées à la consommation ou concernant l'intérêt général et public.

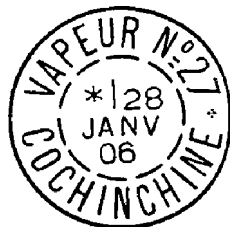
Qu'il ne saurait donc s'appliquer à la vente de timbres-poste pour collections qui ne regarde en rien l'intérêt général ou public ;

Que le fait d'un article de journal n'entraîne pas coalition, qu'il n'y a pas eu manœuvres frauduleuses pour obtenir la hausse ou la baisse, etc...

Le Tribunal acquitte M. M... et déboute le demandeur.

NOTES, QUESTIONS ET RÉPONSES

9 **Indo-Chine. Oblitération.** — *Je viens de recevoir d'Indo-Chine une carte postale affranchie de deux timbres à 5 centimes oblitérés avec le timbre à date « VAPEUR N° 27 COCHINCHINE ». Un lecteur du « Collectionneur » peut-il me donner des renseignements sur cette annulation spéciale ?* Louis D.



Timbres pour colis-postaux. — Suite des réponses à la question posée dans le n° du 1^{er} novembre 1905 (1) :

« En Indo-Chine, comme en Afrique occidentale, les timbres pour colis-postaux servent à taxer les colis allant à l'intérieur.... Les timbres en question sont remis oblitérés au preneur du colis ». Lieutenant B. (Côte d'Ivoire).

« Le timbre de 10 c. colis-postaux d'Indo-Chine servait (il est remplacé aujourd'hui par un chiffre-taxe de même valeur) à acquitter la taxe de 10 centimes dont est grevé chaque colis-postal en Indo-Chine, taxe dite « droit de timbre ». Il est appliqué par l'agent des Postes sur le bulletin d'expédition qui reste entre les mains de l'Administration ».

G. C., à Haiphong.

Il résulte donc des communications de nos correspondants que si les timbres pour colis-postaux que nous avons catalogués représentent bien une taxe de transport par la poste, il n'en est pas de même des figurines à 10 centimes qui, elles, expriment le *droit de timbre* dû au Trésor et par suite ne sont que des timbres fiscaux.

Cette petite enquête répond donc victorieusement à ceux de nos contradicteurs qui ne comprenaient pas pourquoi nous nous abstenions à donner droit de cité à ces vignettes dans nos catalogues et albums.

A. M.

Italie. Erreur de surcharge. — Un de nos abonnés de Siculiana nous écrit qu'il possède un timbre d'Italie surchargé (type ci-contre) sur lequel la surcharge se présente ainsi : **15-C** au lieu de **C-15**.



Cette erreur n'ayant été signalée nulle part, nous conseillons à notre correspondant de regarder de près l'exemplaire en

question.

A. M.

* * *

Cartes-télégrammes. Taxe. — *Je trouve sur une carte-lettre-télégramme l'estampille TAXE A PERCEVOIR 0 F 20 frappée en noir; un récépissé était joint à ce télégramme. Pouvez-vous me donner l'explication de cette taxe ?*

R. à P.

TAXE A PERCEVOIR 0 F 20

Le tarif d'affranchissement des cartes-télégrammes est le suivant : 30 c. jusqu'à 7 gr.; 50 c. de 7 à 15 gr.; 1 fr. de 15 à 30 gr. La carte en question taxée 20 centimes pesait donc plus de 7 grammes et était passible de l'affranchissement de 0 fr. 50. Les chiffres-taxe n'étaient pas alors utilisés dans les transmissions de télégrammes et les agents des postes, pour s'éviter des annotations manuscrites, confectionnaient eux-mêmes des cachets dans le genre de celui que vous signalez. On nous en a montré plus de dix sortes différentes, exemples : **per 0.20 — PERCEVOIR 0.20 — P.C.V. 0.20 — TAXE A PERCEVOIR 0.20** etc...

Quant au récépissé joint au télégramme, il était détaché d'un registre de recettes de manière à prouver au destinataire que la somme était bien encaissée par l'État et non au profit du facteur comme beaucoup de personnes le croyaient.

Cette manière d'opérer n'est plus la même depuis plus d'un an et la surtaxe des cartes-lettres-télégrammes est assimilée aux lettres insuffisamment affranchies, c'est-à-dire qu'elle est figurée par des chiffres-taxe mobiles.

A. M.

Qu'il faut entendre par le mot « denrée » ou « marchandise » des matières destinées à la consommation ou concernant l'intérêt général et public.

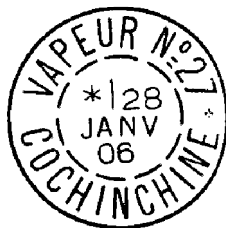
Qu'il ne saurait donc s'appliquer à la vente de timbres-poste pour collections qui ne regarde en rien l'intérêt général ou public ;

Que le fait d'un article de journal n'entraîne pas coalition, qu'il n'y a pas eu de manœuvres frauduleuses pour obtenir la hausse ou la baisse, etc...

Le Tribunal acquitte M. M... et déboute le demandeur.

NOTES, QUESTIONS ET RÉPONSES

?) **Indo-Chine. Oblitération.** — *Je viens de recevoir d'Indo-Chine une carte postale affranchie de deux timbres à 5 centimes oblitérés avec le timbre à date « VAPEUR N° 27 COCHINCHINE ». Un lecteur du « Collectionneur » peut-il me donner des renseignements sur cette annulation spéciale ?* Louis D.



Timbres pour colis-postaux. — Suite des réponses à la question posée dans le n° du 1^{er} novembre 1905 (1) :

« En Indo-Chine, comme en Afrique occidentale, les timbres pour colis-postaux servent à taxer les colis allant à l'intérieur.... Les timbres en question sont remis oblitérés au preneur du colis. Lieutenant B. (Côte d'Ivoire).

« Le timbre de 10 c. colis-postaux d'Indo-Chine servait (il est remplacé aujourd'hui par un chiffre-taxe de même valeur) à acquitter la taxe de 10 centimes dont est grevé chaque colis-postal en Indo-Chine, taxe dite « droit de timbre ». Il est appliqué par l'agent des Postes sur le bulletin d'expédition qui reste entre les mains de l'Administration ».

G. C., à Haiphong.

Il résulte donc des communications de nos correspondants que si les timbres pour colis-postaux que nous avons catalogués représentent bien une taxe de transport par la poste, il n'en est pas de même des figurines à 10 centimes qui, elles, expriment le droit de timbre dû au Trésor et par suite ne sont que des timbres fiscaux.

Cette petite enquête répond donc victorieusement à ceux de nos contradicteurs qui ne comprenaient pas pourquoi nous nous abstenions à donner droit de cité à ces vignettes dans nos catalogues et albums.

A. M.

Italie. Erreur de surcharge. — Un de nos abonnés de Siculiana nous écrit qu'il possède un timbre d'Italie surchargé (type ci-contre) sur lequel la surcharge se présente ainsi : **15-C** au lieu de **C-15**.



Cette erreur n'ayant été signalée nulle part, nous conseillons à notre correspondant de regarder de près l'exemplaire en

question.

A. M.

* * *

Cartes-télégrammes. Taxe. — *Je trouve sur une carte-lettre-télégramme l'estampille TAXE A POIR 0 F 20 frappée en noir ; un récépissé était joint à ce télégramme. Pouvriez-vous me donner l'explication de cette taxe ?*

R. à P.

TAXE A POIR 0 F 20

Le tarif d'affranchissement des cartes-télégrammes est le suivant : 30 c. jusqu'à 7 gr. ; 50 c. de 7 à 15 gr. ; 1 fr. de 15 à 30 gr. La carte en question taxée 20 centimes pesait donc plus de 7 grammes et était passible de l'affranchissement de 0 fr. 50. Les chiffres-taxe n'étaient pas alors utilisés dans les transmissions de télégrammes et les agents des postes, pour s'éviter des annotations manuscrites, confectionnaient eux-mêmes des cachets dans le genre de celui que vous signalez. On nous en a montré plus de dix sortes différentes, exemples : POIR 0.20 — PERCEVOIR 0.20 — P.C.V. 0.20 — TAXE A PERCEVOIR 0.20 etc...

Quant au récépissé joint au télégramme, il était détaché d'un registre de recettes de manière à prouver au destinataire que la somme était bien encaissée par l'État et non au profit du facteur comme beaucoup de personnes le croyaient.

Cette manière d'opérer n'est plus la même depuis plus d'un an et la surtaxe des cartes-lettres-télégrammes est assimilée aux lettres insuffisamment affranchies, c'est-à-dire qu'elle est figurée par des chiffres-taxe mobiles.

A. M.

NÉCROLOGIE

Nous avons le regret d'apprendre la mort, à Paris, de M. Erard Le Roy d'Étiolles qui fut pendant longtemps un ardent collectionneur et qui s'adonna par la suite au commerce des timbres-poste. Il s'intéressait spécialement aux timbres des Colonies françaises. Tout récemment il eut la force, quoique très souffrant, de se défaire d'un stock important moyennant la somme de 150.000 francs.

M. Erard Le Roy d'Étiolles présida, en 1900, l'Exposition philatélique de Paris.

PETITE CORRESPONDANCE

G. S. — Le timbre projeté de Madagascar signé A. July devait représenter un filanzana (chaise à porteur), une montagne, un tunnel, un train et enfin la perspective du palais de Ranavalô III ! On a critiqué beaucoup cette composition ; le projet a dû être abandonné car on en entend plus parler.

F., à Toulon. — Voyez notre supplément, n° 21 de Crète.

C. Thérol. — Marque apposée par le journal *Daily Press* et non une surcharge.

M. S. — Ces timbres de Maurice, déesse assise 1858, bleus, dentelés et surchargés L. P. E. 1890 en rouge se vendaient au profit d'une caisse de secours à la London Philatelic Exposition de 1890. Dentelure et surcharge sont de fantaisie ; on les dentelait devant les visiteurs avec la première machine qui a servi à Londres pour les timbres des Colonies anglaises.

L. D., à P. — Oui, la principauté de Monaco a toujours eu des timbres-taxe français annulés par la poste monégasque et à la rigueur ces timbres ainsi oblitérés devaient figurer à la suite des émissions régulières de Monaco.

René de G. — Ce timbre-taxe des Colonies françaises surchargé 20 CENTS est un timbre fiscal provisoire de Cochinchine pour « droits de greffe ». Manquant de figurines spéciales, l'Administration utilisa en 1887 et 1888 des timbres-taxe coloniaux que l'on surchargea. Nous connaissons ainsi les surcharges suivantes :

1 FRANC sur 20, 30, 40 et 60 c. noir.
20 CENTS sur 5, 10, 15 et 30 c. noir.

Alberto C. — M. M. à C. — P. C. — Nous ne nous occupons des oblitérations étrangères que lorsqu'elles présentent un caractère spécial : commémoration d'un événement important, forme curieuse, etc.

E. H. — Oui, dans tous les bureaux, mais par 10 exemplaires à la fois.

R. N., à Constantinople. — 22 exemplaires si nos souvenirs sont exacts.

G. T., à Senlis. — L. R. — Voici les pays qui admettent les cartes-postales illustrées avec correspondance au recto dans un cadre ménagé à cet effet : Allemagne, Angleterre, Antilles danoises, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Colonies françaises, Costa-Rica, Crète, Danemark, Espagne, Grèce, Islande, Italie, Luxembourg, Mexique, Monténégro, Norvège, Paraguay, Pérou, Portugal, Roumanie, Russie, Siam, Suède, Suisse et Uruguay.

V., à Douai. — 1° Timbre de chemin de fer japonais ; 2° Serbie, n° 89 du catalogue.

H. G. — 1° Timbre de chemin de fer japonais ; Chili, n° 117 du catalogue.

L. S. 18°. — Ces timbres ont tout simplement été collés sur une gravure d'album (impression noire).

K. à Versailles. — Ce timbre que vous désirez vendre 350 fr. vaut 10 fr. neuf et 2 fr. 50 oblitéré. C'est le n° 1 de notre catalogue de France. Nous pourrions vous en fournir à ces prix. Vous avez sans doute fait une confusion.

Al. S., à B. — Vous êtes parfaitement libre de disposer comme vous l'entendez les timbres sur vos enveloppes. Le règlement ne vise que les lettres recommandées et dans ce cas ne permet pas que les timbres se touchent.

P. A. C. 7. — 1° Oui, puisque les timbres ne sont pas démonétisés ; 2° Non, votre lettre risquerait d'être taxée.

Jules P., à M. — Postes locales allemandes.

A. L., à Ougrée. — Timbre fiscal italien.

Louis V., à St.C. — Tous nos remerciements pour l'oblitération signalée.

A. MAURY.

FANTAISIE



- Il est lourd ton album ?
- J'en crois bien, il y a dedans plusieurs timbres d'une livre.

MOT DE LA FIN

Le philatéliste X... montre son album au poète Z..., son ami, qu'il cherche à convaincre :

— Cette page n'est-elle pas admirable ? il ne me manque qu'un 2 pence filigrane étoile, mais je ne désespère pas de le trouver.

— Z... (mélancolique) : Pauvre collectionneur, amoureux d'une étoile !

COLLECTIONS D'OCCASION

Aperçu de quelques collections offertes à des prix très avantageux

N° 366. — *Cahier contenant environ 811 timbres en très bon état, savoir :*

Argentine 26 t., Autriche 42 t., Australie Occ. 10 t., Abyssinie 4 t., Allemagne Emp. 49 t., Belgique 33 t., Bolivie 7 t., Brésil 16 t., Canada 17 t., Chili 10 t., Danemark 8 t., Egypte 11 t., Espagne 23 t., France 40 t., E.-Unis 57 t., Gde Bretagne 28 t., Grèce 32 t., Inde Angl. 10 t., Japon 23 t., Norvège 6 t., Nlle G. du Sud 4 t., Pays-Bas 30 t., Serbie 9 t., Suède 10 t., Suisse 25 t., Uruguay 7 t., Wurtemberg 10 t., Queensland 4 t., etc.

Prix : 20 francs (port 85 c.).

N° 367. — *Album-catalogue contenant environ 880 timbres en assez bon état, savoir :*

Gde-Bretagne 36 t., Suède 17 t., Allemagne Emp. 22 t., Bavière 4 t., Suisse 18 t., Pays-Bas 29 t., Belgique 38 t., France 77 t., Monaco 4 t., Espagne 28 t., Italie 32 t., Russie 21 t., Finlande 4 t., Roumanie 8 t., Grèce 15 t., Egypte 11 t., Cap de Bonne-Espérance 5 t., Natal 4 t., Indes Angl. 5 t., Japon 12 t., Australie du Sud 4 t., Nlle-Galles du Sud 5 t., E.-Unis 38 t., Colonies fr. 32 t., Bolivie 7 t., Argentine 15 t., etc.

Prix : 47 francs (port 35 c.).

N° 368. — *Cahiers contenant environ 1,179 timbres en bon état, savoir :*

France 88 t., Colonies fr. 9 t., Monaco 3 t., Russie 22 t., Finlande 9 t., Suède 13 t., Norvège 11 t., Danemark 24 t., Islande 3 t., Gde Bretagne 44 t., Oldenbourg 2 t., N. Brunswick 4 t., Prusse 15 t., Saxe 8., Bade 17 t., Wurtemberg 7 t., Bavière 22 t., Allemagne Emp. 25 t., Pays-Bas 26 t., Belgique 37 t., Luxembourg 16 t., Suisse 41 t., Autriche 50 t., Bulgarie 8 t., Grèce 13 t., Malte 2 t., Eglise 7 t., Espagne 43 t., Portugal 27 t., Egypte 13 t., Tunisie 4 t., Cap de Bne Esp. 5 t., Transvaal 5 t., Maurice 12 t., Canada 9 t., E.-Unis 38 t., Mexique 12 t., Antilles Esp. 17 t., Haiti 7 t., Jamaïque 2 t., Brésil 30 t., Pérou 7 t., Buenos-Ayres 1 t., Argentine 16 t.,

Chili 6 t., Indes angl. 12 t., Ceylan 2 t., Japon 8 t., Nlle G. du Sud 5 t., Victoria 7 t., etc.

Prix : 50 francs (port 85 c.).

N° 369. — *Album contenant environ 2,194 timbres en bon état.*

France 115 t., Colonies fr. 46 t., Gde-Bretagne 72 t., Espagne 106 t., Portugal 45 t., Pays-Bas 35 t., Belgique 56 t., Luxembourg 29 t., Monaco 19 t., Suisse 46 t., Autriche 55 t., Levant Austr. 23 t., Hongrie 20 t., Lombardie 9 t., Italie 62 t., Eglise 9 t., Allemagne Emp. 67 t., Conf. 22 t., Prusse 17 t., Hanovre 5 t., Saxe 8 t., Allemagne T. et Taxis 36 t., Bade 23 t., Bavière 35 t., Wurtemberg 12 t., Danemark 29 t., Islande 10 t., Suède 48 t., Norvège 28 t., Finlande 12 t., Russie 34 t., Bulgarie 20 t., Grèce 27 t., Malte 4 t., Chypre 4 t., Perse 15 t., Indes Angl. 22 t., Siam 6 t., Indes Néerl. 12 t., Hong-Kong 5 t., Japon 12 t., Egypte 19 t., Tunisie 17 t., Gambie 8 t., Congo 4 t., Cap de Bonne-Espér. 10 t., Transvaal 7 t., Maurice 16 t., Terre-Neuve 13 t., E.-Unis 74 t., Mexique 29 t., Hes Turk 2 t., Antilles Espagn. 93 t., Jamaïque 9 t., Haiti 23 t., Grenade 3 t., Tabago 3 t., Venezuela 9 t., Brésil 46 t., Uruguay 15 t., Argentine 55 t., Chili 15 t., Pérou 14 t., Equateur 11 t., Colombie 22 t., Australie Occid. 10 t., Victoria 8 t., Nouvelle-Galle du Sud 15 t., Tasmanie 4 t., Nouvelle-Zélande 12 t., Hawaï 5 t., Canada 16 t., etc.

Prix : 270 francs.

N° 370. — *Album universel, 11^e édition, contenant environ 4,279 timbres collés à charnières et en bon état :*

Grande-Bretagne 80 t., Suède 66 t., Norvège 38 t., Danemark 39 t., Saxe 11 t., Allemagne T. et Taxis 21 t., Bade 20 t., Wurtemberg 44 t., Bavière 54 t., Allemagne Emp. 68 t., Autriche 77 t., Suisse 72 t., Pays-Bas 77 t., Belgique 85 t., Luxembourg 33 t., France 130 t., Espagne 127 t., Portugal 94 t., Gibraltar 6 t., Lombardo 12 t., Italie 70 t., Saint-Marin 14 t., Malte 10 t., Russie 32 t., Finlande 31 t., Bosnie 14 t., Monténégro 40 t., Serbie 23 t., Bulgarie 37 t., Grèce 64 t., Levant all. 8 t., Autriche

Dernières nouvelles

Nous recevons trop tard pour les cataloguer ce mois-ci une série de timbres-poste et une série de timbres-taxe du Sénégal, et le commencement d'une série du Haut-Sénégal et Niger.

Nous en indiquons ci-dessous la liste et les prix de vente.

18 t., Russie 10 t., Egypte 34 t., Tunisie 20 t., Cap Vert 17 t., Sénégal 10 t., Gambie 4 t., Sierra-Leone 3 t., Liberia 8 t., Côte-d'Or 3 t., Togo 3 t., Lagos 2 t., Cameroun 4 t., Saint-Thomas et Prince 16 t., Congo Etat 11 t., Angola 25 t., Cap de Bonne-Espérance 12 t., Natal 5 t., Orange 12 t., Transvaal 15 t., Réunion 16 t., Maurice 28 t., Afrique occidentale All. 4 t., Côte des Somalis 7 t., Obock 4 t., Abyssinie 4 t. Soudan Egyptien 12 t., Chypre 12 t., Perse 42 t., Sirmoor 3 t., Holkar 4 t., Indes angl. 54 t., Indes portug. 23 t., Ceylan 25 t., Pèrak 4 t., Sélangor 3 t., Malacca 20 t., Siam 12 t., Hong-Kong 16 t., Japon 62 t., Philippines 21 t., Labuan 16 t., Bornéo 21 t., Indes Néerl. 40 t. Australie occ. 5 t., du Sud 15 t., Victoria 42 t., Nouvelle-G. du Sud 19 t., Queensland 13 t., Tasmanie 12 t., Nouvelle-Zélande 21 t., Hawaï 13 t., Cook 2 t., Canada 40 t., Terre-Neuve 7 t., Et.-Unis 105 t., Mexique 69 t., Antilles Espagn. 150 t., Haiti 27 t., Jamaïque 16 t., Antilles Danoises 4 t., Colonies fr. 33 t., Barbade 11 t., Saint-Vincent 2 t., Trinité 9 t., Curaçao 5 t., Guatemala 24 t., Vénézuela 47 t., Guyane angl. 11 t., Surinam 5 t., Colombie 27 t., Equateur 35 t., Brésil 66 t., Pérou 52 t., Chili 34 t., Bolivie 24 t., Paraguay 16 t., Argentine 62 t., Uruguay 59 t., etc.

Prix : 400 francs.

N° 271. — *Album universel, 12^e édition, en un volume, imprimé au recto seulement, contenant environ 1,260 timbres en bon état, savoir :*

Gde Bretagne 40 t., Suède 22 t., Prusse 2 t., Wurtemberg 11 t., Bavière 8 t., Autriche 59 t., Hongrie 26 t., Suisse 31 t., Pays-Bas 32 t., Belgique 44 t., Luxembourg 16 t., France 100 t., Monaco 8 t., Espagne 45 t., Saint-Marin 2 t., Malte 3 t., Russie 21 t., Finlande 6 t., Roumanie 19 t., Bulgarie 7 t., Grèce 31 t., Egypte 7 t., Sénégal 8 t., Cap de Bonne-Esp. 7 t., Orange 4 t., Transvaal 5 t., Réunion 7 t., Madagascar 9 t., Côte des Somalis 3 t., Perse 11 t., Indes angl. 18 t., Ceylan 9 t., Malacca 16 t., Siam 12 t., Hong-Kong 4 t., Japon 31 t., Indes néerl. 8 t., Australie du Sud 2 t., Nlle G. du Sud 10 t., Nlle Zélande 13 t., Canada 17 t., E.-Unis 54 t., Haiti 8 t., Jamaïque 2 t., Martinique 5 t., Guatemala 10 t., Vénézuela 6 t., Panama 4 t., Brésil 22 t., Pérou 8 t., Chili 10 t., Argentine 22 t., Uruguay 10 t., etc.

Prix : 35 francs (port 1 fr. 05).

SÉNÉGAL

Type Faidherbe.

1 c.	N	»	05
2 »	N	»	05
4 »	N	»	10
5 »	N	»	10
10 »	N	»	15
15 »	N	»	20

Type palmier.

20 c.	N	»	25
25 »	N	»	35
30 »	N	»	40
40 »	N	»	50
50 »	N	»	60
75 »	N	»	90

Type nègre.

1 fr.	N	4'	15
2 »	N	2'	30
5 »	N	5'	75

Timbres-taxe

5 c. vert	N	»	10
10 » brun clair	N	»	15
15 » bleu	N	»	20
30 » carmin	N	»	40
50 » violet	N	»	60
60 » chair	N	»	75
1 fr. gris noir	N	4'	15

HAUT-SÉNÉGAL

et NIGER

5 c.	N	»	10
10 »	N	»	15
15 »	N	»	20

PRIX-COURANT DES NOUVEAUTÉS

HAÏDERABAD

1906. Genre 1871, POSTAGE
au lieu de POST STAMP, dentelé.
1/4 anna bleu. . . N » 10

ITALIE

Effigie de Victor-Emmanuel III
15 c. gris . . . N » 20

LIBÉRIA

Types divers.

1 cent vert et noir . N » 10
2 » rose et noir . N » 20
5 » bleu et noir . N » 40
10 » brun et noir . N » 75
15 » violet et vert. N 1^f 15
20 » orange et noir N 1^f 50
25 » bleu et gris . N 1^f 90
30 » violet . . . N 2^f 25
40 » vert foncé et n. N 3^f 75
75 » brun et noir . N 5^f 75
1 dollar rose et gris N 7^f 50
2 » vert f. et n. N 15^f »
5 » brun et noir N 37^f »

Timbre de service

Item avec 0 s en surcharge.

1 cent vert et noir . N » 10
2 » rose et noir . N » 20
5 » bleu et noir . N » 40
10 » viol. foncé et n. N » 75
15 » br. foncé et n. N 1^f 15
20 » vert et noir . N 1^f 50
25 » lilas et gris . N 1^f 90
30 » brun foncé . N 2^f 25
50 » rouge brun et
vert foncé. N 3^f 75
75 » bleu et noir . N 5^f 75
1 dollar vert et gris. N 7^f 50
2 » lilas et noir. N 15^f »
5 » orange et n. N 37^f »

CANAL DE PANAMA

Timbre provisoire de Panama
surchargé CANAL ZONE.

2 c. carminé . . . N » 75

ROUMANIE

Timbres de bienfaisance,
reine assise devant un métier
à tisser.

3 bani brun rouge.

5 » vert.
10 bani rose.
15 » violet.

La série des 4 timb. N » 1
Idem, reine soignant
blessé.

3 bani brun rouge.
5 » vert.
10 » rose.
15 » violet.

La série des 4 timb. N » 1

Bande

1906. Type 1902.

1 bani noir . . . N »

SALVADOR

Effigie de José Escalon.

1 c. vert. . . . N »

SIAM

Carte

Effigie à gauche, et vue
Bangkok.

1 1/2 att. rouge sur
jaune clair. . . N »

LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJÀ CATALOGUÉS

et Timbres non cotés au Catalogue

AÇORES

Angra

1898-1905.

Type 1897, dentelés



37. 15 reis vert . . N » 25
39. 50 » bleu clair. N » 50
40. 70 » br. s. cr. N » 70

Horta

1898-1905. Type 1897, den-
telés.

37. 15 reis vert . . N » 25
39. 50 » bleu clair N » 50
40. 75 » br. s. cr. N » 70

Ponta-Delgada

1898-1905. Type 1897, den-
telés.

37. 15 reis vert . . N »
39. 50 » bleu clair N »
40. 75 » br. s. cr. N »

ANTILLES

Cuba

OCCUPATION DES
ÉTATS-UNIS

1905. Type 1899, relé-
dentelés.

1 centavo vert . o » 05
2 » rose . o » 05

BAVIÈRE

98. Genre 1867, dentelé.
5 pf. violet . o » 15

DE PORTUGAISE

Cartes-lettres

1935. Type 1903.
6 et 6 r. vert sur
chamois . . . N » 35
1 et 1 t. carmin
sur chamois . . . N » 50
2 et 2 t. br. rouge
sur azuré . . . N 1' »

INDO-CHINE

1903. Timbre
avec valeur
en surcharge
15 s. 25 c. bleu . o » 15



ISLANDE

Carte

1902. Timbre, effigie à
droite de Christian IX.
3 a. orange . . N » 10

LAGOS

1903. Effigie à
gauche
Edouard VII.
dentelés.



1 2 p. vert et vert
bleu . . . N » 15
1 p. violet et noir
sur rouge . . . N » 25
2 p. viol. et bleu. N » 40
2 1/2 p. viol. et bleu
sur bleu . . . N » 50
3 p. viol. et brun N » 60
6 » violet et lilas N 1' »
1 sh. vert et noir N 2' »
2 sh. 6 p. vert et
carmin . . . N 5' »
5 sh. vert et bleu. N 10' »
10 sh. vert et br. N 20' »

LIBÉRIA

1905. Types 1900, dentelés.
1 c. vert jaune. N » 15

106. 2 » carm. et n. N » 25
107. 5 » bleu ciel et
noir . . . N » 50

MACAO

Cartes-lettres

1905. Type 1903.
51. 2 et 2 a. vert sur
chamois . . . N » 30
71. 4 et 4 a. carmin
sur chamois. . . N » 50
61. 5 et 5 a. br. clair
sur azuré . . . N » 60
81. 10 et 10 a. bleu
sur azuré . . . N 1' »

MADAGASCAR

1904. Timbre de 1896 cou-
pé en deux verticalement,
chaque moitié servant comme
15 c.
86. moitié de 30 c. br.
sur enveloppe entière. o 5' »

MADÈRE

Funchal

1898-1905.
Type 1897,
dentelés.
37. 15 r. vert . . . N » 25
39. 50 » bleu clair . N » 50
40. 75 » br. s. crème N » 70



**NOUVELLE
GUINÉE ANGLAISE**

1905. Type 1901, dentelé.
8. 2 sh. 6 p. brun et
noir . . . N 4' 25

SALVADOR

1898. Groupe
allégorique, millé-
sime, roue en
surcharge noire.
323. 1 cent. vermil. o » 35
324. 2 » rose . o » 30
325. 3 » vert j. o » 30
326. 5 » vertbleu o » 30
327. 10 » bleu . o » 75
329. 13 » rougebr. o » 75



1899. Cèrès de
face, roue en sur-
charge noire,
dentelés.



348. 1 cent. br. clair o » 10
349. 2 » vert . o » 10
350. 3 » bleu . o » 15
351. 5 » orange . o » 10
352. 10 » br. jaune o » 25
353. 12 » vert fonc. o » 35
354. 13 » carmin . o » 25
356. 26 » carmin . o 1' 75
357. 50 » or.roug. o 3' »

1900. Timbres antérieurs,
millésime et valeur en sur-
charge.

370. 1 c. sur 2 c. vert. » 30
374. 2 c. sur 12 ou 13 c. 1' »
377. 3 c. s. 12 c. vert foncé » 75
380. 5 c. sur 24 ou 26 c. 1' »

1900. Type 1899, millésime,
écusson en surcharge noire,
dentelés.

387. 1 cent. vert cl. o » 10
388. 2 » rose . o » 10
389. 3 » gris . o » 15
390. 5 » olive . o » 10
391. 10 » bleu . o » 25
392. 13 » orange o » 50

TASMANIE

1892. Petite effigie à gau-
che, dentelé.
53. 6 p. violet et noir o » 60

1900.

Paysage,
dentelés.



62. 1/2 p. vert . . . o » 15

TIMOR

Cartes-lettres

1905. Type 1903.
41. 3 et 3 a. vert sur
chamois . . . N » 40
51. 5 et 5 a. carmin
sur chamois. . . N » 60

OCCASIONS DU MOIS

AUTRICHE
Timbres-taxe

1900.



Chiffre, dentelés.

209.	1	heller brun clair.
216.	2	» »
225.	3	» »
217.	4	» »
226.	5	» »
218.	6	» »
219.	10	» »

220.	12	heller brun clair.
221.	15	» »
222.	20	» »
223.	40	» »
224.	100	» »

La série des 12 timb. o 1i »

La même série, non dentelés (sauf le 12 heller)

11 timbres . . . o » 75

1900. Même genre, non dentelé.

224 a. 100 heller br. cl. o » 25

MEXIQUE

1899. Types divers, obliques dentelés.



272. 50 c. lilas et noir o »

273. 1 p. bleu et noir o »

274. 5 p. rose vif et

noir o »

TIMBRES AVEC LA MENTION « SPECIMEN »

Pour répondre au désir exprimé par un certain nombre de nos clients nous publions ici la liste des timbres avec la mention « SPECIMEN » que nous avons actuellement en vente. Nous ne disposons, pour la plupart des pays qui suivent, que d'une seule série.

AFRIQUE

CENTRALE

1895-96

Armes,
dentelés.

50. 25 pounds vert et noir 50f

1897

Même genre

50. 10 pounds jaune et
noir 20f

AFRIQUE

ORIENTALE

ANGLAISE

1898. Effigie Victoria 1^{re},
grand, dentelés.

102. 50 rupees lilas . . . 30f

AFRIQUE

ORIENTALE

et OUGANDA

1903. Effigie d'Édouard VII,
dentelés.

Nos 103, 104, 106 à 118.

1/2 anna à 50 rupees

La série des 15 timbres. 60f

AUSTRALIE

DU SUD

1887-90. Effigie
Victoria 1^{re}, ins-
cription POSTAGE ET
REVENUE, dentelés.Nos 46 à 58. 2 sh. 6 p. à
20 pounds (plus le 5
pounds brun).

14 timbres.



BORNÉO



- 171. 2 cents carmin (Présidence). 4ⁱ »
- 1873. *Idem*.
- 184. 1 cent bleu (Marine).
- 170. 1 » carm (Présidence)
- 195. 1 » violet (Justice).
- 205. 3 » vert (Etat).
- Les 4 timbres 4ⁱ »

GRANDE-BRETAGNE

- 1883-84. Victoria I, types divers, dentelés.



- 167. 2 sh. 6 p lilas 2ⁱ50
- 167. 2 sh. 6 p. lilas sur azuré 7ⁱ »



- 170. 1 pound br. viol. 12ⁱ »

HONG-KONG

- 1903 Effigie à gauche d'Edouard VII dentelés.



- Nos 77 à 83. 30 c à 10 doll.
- 7 timbres 10ⁱ »

MALACCA

- 1902. Petite effigie à gauche d'Edouard VII, dentelés.
- 100 dollars br. et jaune 40ⁱ »

NOUVELLE GALLES DU SUD

- Emissions diverses, 36 timbres parmi lesquels 2 timbres de 5 shill., 2 de 10 sh. et 1 de 20 sh. 40ⁱ »

PÉRAK

- 1895. Groupe d'éléphants, dentelés.



- Nos 26 à 32. 1 doll. à 25 doll.
- 5 timbres 25ⁱ »

SAINT-VINCENT

- 1861-81 Effigie à gauche (Victoria I, dentelés.



- 6. 4 p. jaune 40ⁱ »

SEYCHELLES

- 1903. Effigie à gauche d'Edouard VII dentelés.



- Nos 53 à 63 et n° 65 du 2 c. au 2 r. 25.
- Les 12 timbres 3ⁱ50

CANADA



- Timbres commémorative effigie de Victoria 1857-1897
- Nos à 76. 20 cents à 5 dollars.
- 15ⁱ

COTE-D'OR



- 1898. Effigie Victoria 1^{re}, dentelés.
- Nos 25 et 32 à 36. 1 sh. à 2 sh.
- 12ⁱ »

ÉTATS-UNIS

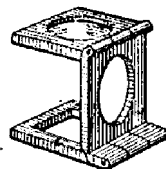
Service



- 1873. Effigie de 1870-71, dentelés.
- 1 cent carmin (Présidence). 4ⁱ50

COMPTE-FILS — grossissant considérablement le dessin des timbres et permettant d'en étudier les moindres détails, monture nickelée.

Prix: 4 fr. (Port et emballage, 0 fr. 15).



Le direct-gérant : A. MAURY.



Paquets DE Timbres-Poste



ITALIE
PLEPONT DE
BEAUVOISIN

NOUVEAUX PAQUETS

DE

MARQUES POSTALES FRANÇAISES sur lettres entières

Tous nos timbres sont garantis authentiques.
En achetant plusieurs paquets de prix différents on n'aura jamais deux timbres semblables.

(Port des paquets : 15 centimes jusqu'à 150 timbres ; de 150 timbres à 300 timbres, 30 centimes, et ainsi de suite en ajoutant 15 centimes par 150 timbres en plus).

Nous avons en vente dix-sept paquets différents contenant :

N ^{os}		N ^{os}	
1.	50 timbr. pour. » 50	10.	50 timbr. pour. 3 ^f »
2.	50 — — — 75	11.	50 — — — 3 ^f 50
3.	50 — — — 1 ^f »	12.	60 — — — 4 ^f »
4.	60 — — — 1 ^f 25	13.	100 — — — 5 ^f »
5.	60 — — — 1 ^f 50	14.	50 — — — 5 ^f 25
6.	60 — — — 1 ^f 75	15.	50 — — — 5 ^f 50
7.	80 — — — 2 ^f »	16.	50 — — — 5 ^f 75
8.	50 — — — 2 ^f 25	17.	100 — — — 6 ^f »
9.	30 — — — 2 ^f 50		

La série complète des 17 paquets forme une bonne collection de 1,000 TIMBRES-POSTE, tous différents, que nous vendons au prix réduit de 50 francs. (Envoi franco et recommandé).

Le détail des timbres contenus dans les paquets se trouve dans notre Prix courant illustré de timbres, d'albums, etc., qui est envoyé gratis et franco à toutes demandes qui nous sont adressées.

PAQUETS DE CARTES-POSTE

Collection de 100 cartes-poste et cartes-lettres oblitérées, toutes différentes et des pays suivants :

Argentine, Canada, Espagne, Finlande, Hongrie, Inde néerlandaise, Japon, Luxembourg, Pays-Bas Portugal, Roumanie, Suède, Transylvanie.

Prix des 100 cartes oblitérées 10 fr. (Port, 0 fr. 50)

Collection de 50 cartes-poste et cartes-lettres neuves toutes différentes et des pays suivants :

Abyssinie, Açores, Argentine, Bavière, Bolivie, Bulgarie, Ceylan, Chamba, Chili, Côte d'Ivoire, Curaçao, Dominicaine, Faridkot, Guatemala, Haïderabad Hong-Kong, Inde anglaise, Malacca, Madagascar, Maurice, Monténégro, Shanghai, etc.

Prix : 10 fr. (Port, 0 fr. 40)

Collection de 50 cartes-poste et cartes-lettres neuves toutes différentes et des pays suivants :

Açores, Angola, Bavière, Bermudes, Bornéo, Bulgarie, Ceylan, Chili, Costa-Rica Côte-d'Or, Dominicaine, Equateur, Jamaïque, Jhind, Monaco, Monténégro, Nossi-Bé, Paragay, Puttiala, Shanghai, Surinam, Tabago, Tasmanie, Tunis, Wurtemberg, etc.

Prix : 15 fr. (Port, 0 fr. 40)

Collection de 50 cartes-poste et cartes-lettres neuves toutes différentes et des pays suivants :

Argentine, Australie, Barbade, Bavière, Bechuana-land, Cap de Bonne-Espérance, Ceylan, Chili, Chypre, Colombie, Congo belge, Cook, Danemark, Diégo-Suarez, Dominicaine, Egypte, Equateur, Finlande, Holkar, Italie, Japon, Mexique, Monténégro, Nepal, Nicaragua, Saint-Marin, Salvador, Shanghai, Suède, Zoulouland, etc.

Prix : 20 fr. (Port, 0 fr. 40)

La série des quatre paquets contenant ensemble 230 cartes toutes différentes. — Prix réduit : 50 francs (port 1 fr.)

Ces paquets se composent d'un assortiment tant de marques de port payé, de chiffres et marques de départ, d'une série de timbres à date d'entrée en France, d'armées en campagne, etc. Quelques-unes de ces marques remontent au dernier.

Port de chaque paquet : 15 centimes.
(Recommandation facultative) : 10 centimes

PAQUET N^o 1

40 marques postales toutes différentes, 2 francs, parmi lesquelles une marque de port de Paris, 7 taxes manuscrites noires et bleues, 10 imprimées et spéciales à Paris (entre autres n^{os} 696, 708, 709 ou 716), 4 marques de départ (n^{os} 108, 180), 8 timbres à date, 1 timbre de distribution (n^o 99), 4 timbres d'entrée en France, etc.

PAQUET N^o 2

20 marques postales toutes différentes de 2 centimes dessus pour 3 francs, parmi lesquelles les n^{os} 43, 575, 718, 742, les timbres d'entrée en France n^{os} 18, 26 et 241, etc.

PAQUET N^o 3

20 marques postales toutes différentes, 5 francs, parmi lesquelles les timbres de port de Paris n^{os} 302, 459 et 470, les taxes n^{os} 45, 62 (24 sous), 815, 471, 521, 663, 755, 743, la marque de franc AFFRANCHI PAR ÉTAT, les marques de départ n^{os} 111, les timbres d'entrée en France n^{os} 3, 1225, etc.

PAQUET N^o 4

20 marques postales toutes différentes, 10 francs, savoir : le timbre de port payé de 10 centimes, les taxes n^{os} 65 (26 sous), 139, 320, 524 ou 544, 744, les marques de départ ou d'arrivée n^{os} 12, 135 (petite lyre d'Aix), les timbres à date n^{os} 133 (date révolutionnaire), 85, 131, les timbres d'entrée en France n^{os} 1, 4, 82, 198, 214.

PAQUET N^o 5

20 marques postales toutes différentes, 15 francs, savoir : les timbres de port payé de 15 centimes, les taxes n^{os} 61 (22 sous), 324, 408, 730, 745, les marques de départ n^o 17 (CAB. P.), le timbre du bureau spécial de la Maison de France, les timbres à date n^o 48 (date révolutionnaire), 133, le timbre de distribution n^o 65, les timbres d'entrée en France n^{os} 46, 382 et la marque de la Grande-Armée n^o 465.

PAQUET N^o 6

20 marques postales toutes différentes, 20 francs, savoir : paraphe du XVIII^e siècle, timbre de port payé n^o 434 (avec bonnet phrygien), Port Payé Paris, bleu ; taxes : 6 sous, rose, 6 centimes, 660, 695, 734, franchise n^o 41, marques de port n^{os} 55 (nom révolutionnaire), 67, 161, 163 (d'Artois de His), 178, timbre du bureau de la Maison de France n^o 31, timbre à date d'Angers n^o 101, timbre d'entrée en France n^o 22 (PAR M.-EYCK), timbre de la Grande-Armée n^o 466.

La série des six paquets contenant ensemble 140 marques toutes différentes. — Prix réduit : 50 francs (Port : 0 fr. 85).

(Voir nos 299 et 301)

Chine
20, 25,
30, 75 c.
N 4125



1850-61. 5, 20, 40,
5, 10, 10, 20, 40,
80, 1, 2 c.
11 t. n 1 f

ROYAUME



1863. 20, 40, 80,
15, 15 c.
5 timb. n 2 55



1863-77. 1, 2, 5,
10, 15, 30, 40,
60 c. 20 c. sur 15
c. 20, 10, 20 c.
2 timb. 2 25

1878. 2 c. sur 2 c.
2 sur 20, 2 sur 30,
2 c. sur 1 l., 2 sur
2 l., 2 sur 5 l., 2
sur 10 l.
7 timbres 2 50



1879. 5, 10, 20,
25, 50 c.
5 timbres 2 10



1891-97. 1, 2, 5, 10,
20, 25, 45, 5 c.
5 timbres 2 20



1899-90. 5, 40, 45,
60 c. 1 l. 20 sur
30 c.
6 timbres 2 30

1890. 2 c. sur 10
c., 2 sur 20, 2 sur
30, 2 sur 75, 2 c.
sur 1 l. 25 c., 2 c.
sur 1 l. 75 c.
8 t. surch. n 2 55



1870-95. Taxe. 2,
5, 10, 20, 30, 40,
50, 60 c., 1, 2, 10 l.
11 timb. 2 45



1884. 50, 100 l.
2 timbres + 2 90



1891. 1, 2, 5, 10,
25 c.
5 timbres x 20



1875. Service. 0.02,

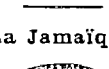
0.05, 0.20, 0.30,
1.00.
5 timbr. n 2 50



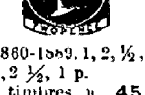
1870-95. Taxe. 2,
5, 10, 20, 30, 40,
50, 60 c., 1, 2, 10 l.
11 timb. 2 45



1884. 50, 100 l.
2 timbres + 2 90



1860-1869. 1, 2, 1/2,
1, 2 1/2, 1 p.
6 timbres 2 45



1900-1904. 1, 1, 1/2,
1 p. 4 t. n 10



1890. Service. 1/2,
1, 2 p.
1 t. surch. 2 20

Jaipur



1905. 1/2, 1, 2 a.
3 timbr. n 1 f

Japon



1872-75. 1/2, 1,
2 s. 3 t. 1 f 35

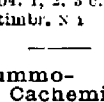
1899-1900. 5 r. 1,
2, 3, 5, 10 s.
6 timb. + 2 20



1904. 1, 2, 3 c.
3 timbr. n 1 25



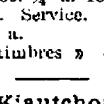
1885. 1/2 a. 1878.
80. Service. 1/2,
1/2 a.
3 timbres 2 40



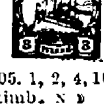
1905. 1, 2, 3, 4, 5, 8,
10, 15, 20, 25, 50 s.
14 timbres 2 80



1892. 2, 6, 8, 10,
12, 16, 40 c.
7 t. lith. 1 f 50



1894. 1, 2, 3, 5, 6,
8, 12, 18, 24 c.
9 t. surch. n 5 f 75



1901. Taxe. 2, 3,
4, 5, 6, 8, 12, 18,
24 c.
9 t. surch. 2 f



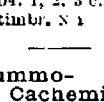
1899-1900. 5 r. 1,
2, 3, 5, 10 s.
6 timb. + 2 20



1904. 1, 2, 3 c.
3 timbr. n 1 25



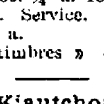
1885. 1/2 a. 1878.
80. Service. 1/2,
1/2 a.
3 timbres 2 40



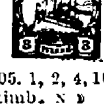
1905. 1, 2, 3, 4, 5, 8,
10, 15, 20, 25, 50 s.
14 timbres 2 80



1892. 2, 6, 8, 10,
12, 16, 40 c.
7 t. lith. 1 f 50



1894. 1, 2, 3, 5, 6,
8, 12, 18, 24 c.
9 t. surch. n 5 f 75



1901. Taxe. 2, 3,
4, 5, 6, 8, 12, 18,
24 c.
9 t. surch. 2 f



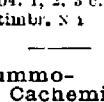
1899-1900. 5 r. 1,
2, 3, 5, 10 s.
6 timb. + 2 20



1904. 1, 2, 3 c.
3 timbr. n 1 25



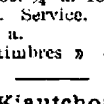
1885. 1/2 a. 1878.
80. Service. 1/2,
1/2 a.
3 timbres 2 40



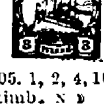
1905. 1, 2, 3, 4, 5, 8,
10, 15, 20, 25, 50 s.
14 timbres 2 80



1892. 2, 6, 8, 10,
12, 16, 40 c.
7 t. lith. 1 f 50



1894. 1, 2, 3, 5, 6,
8, 12, 18, 24 c.
9 t. surch. n 5 f 75



1901. Taxe. 2, 3,
4, 5, 6, 8, 12, 18,
24 c.
9 t. surch. 2 f



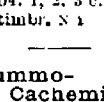
1899-1900. 5 r. 1,
2, 3, 5, 10 s.
6 timb. + 2 20



1904. 1, 2, 3 c.
3 timbr. n 1 25



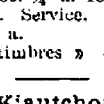
1885. 1/2 a. 1878.
80. Service. 1/2,
1/2 a.
3 timbres 2 40



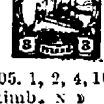
1905. 1, 2, 3, 4, 5, 8,
10, 15, 20, 25, 50 s.
14 timbres 2 80



1892. 2, 6, 8, 10,
12, 16, 40 c.
7 t. lith. 1 f 50



1894. 1, 2, 3, 5, 6,
8, 12, 18, 24 c.
9 t. surch. n 5 f 75



1901. Taxe. 2, 3,
4, 5, 6, 8, 12, 18,
24 c.
9 t. surch. 2 f



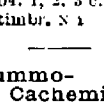
1899-1900. 5 r. 1,
2, 3, 5, 10 s.
6 timb. + 2 20



1904. 1, 2, 3 c.
3 timbr. n 1 25



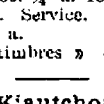
1885. 1/2 a. 1878.
80. Service. 1/2,
1/2 a.
3 timbres 2 40



1905. 1, 2, 3, 4, 5, 8,
10, 15, 20, 25, 50 s.
14 timbres 2 80



1892. 2, 6, 8, 10,
12, 16, 40 c.
7 t. lith. 1 f 50



1894. 1, 2, 3, 5, 6,
8, 12, 18, 24 c.
9 t. surch. n 5 f 75



1901. Taxe. 2, 3,
4, 5, 6, 8, 12, 18,
24 c.
9 t. surch. 2 f



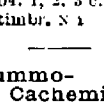
1899-1900. 5 r. 1,
2, 3, 5, 10 s.
6 timb. + 2 20



1904. 1, 2, 3 c.
3 timbr. n 1 25



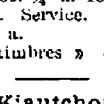
1885. 1/2 a. 1878.
80. Service. 1/2,
1/2 a.
3 timbres 2 40



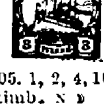
1905. 1, 2, 3, 4, 5, 8,
10, 15, 20, 25, 50 s.
14 timbres 2 80



1892. 2, 6, 8, 10,
12, 16, 40 c.
7 t. lith. 1 f 50



1894. 1, 2, 3, 5, 6,
8, 12, 18, 24 c.
9 t. surch. n 5 f 75



1901. Taxe. 2, 3,
4, 5, 6, 8, 12, 18,
24 c.
9 t. surch. 2 f



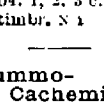
1899-1900. 5 r. 1,
2, 3, 5, 10 s.
6 timb. + 2 20



1904. 1, 2, 3 c.
3 timbr. n 1 25



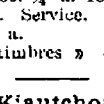
1885. 1/2 a. 1878.
80. Service. 1/2,
1/2 a.
3 timbres 2 40



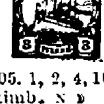
1905. 1, 2, 3, 4, 5, 8,
10, 15, 20, 25, 50 s.
14 timbres 2 80



1892. 2, 6, 8, 10,
12, 16, 40 c.
7 t. lith. 1 f 50



1894. 1, 2, 3, 5, 6,
8, 12, 18, 24 c.
9 t. surch. n 5 f 75



1901. Taxe. 2, 3,
4, 5, 6, 8, 12, 18,
24 c.
9 t. surch. 2 f



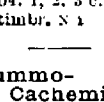
1899-1900. 5 r. 1,
2, 3, 5, 10 s.
6 timb. + 2 20



1904. 1, 2, 3 c.
3 timbr. n 1 25



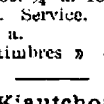
1885. 1/2 a. 1878.
80. Service. 1/2,
1/2 a.
3 timbres 2 40



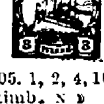
1905. 1, 2, 3, 4, 5, 8,
10, 15, 20, 25, 50 s.
14 timbres 2 80



1892. 2, 6, 8, 10,
12, 16, 40 c.
7 t. lith. 1 f 50



1894. 1, 2, 3, 5, 6,
8, 12, 18, 24 c.
9 t. surch. n 5 f 75



1901. Taxe. 2, 3,
4, 5, 6, 8, 12, 18,
24 c.
9 t. surch. 2 f



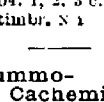
1899-1900. 5 r. 1,
2, 3, 5, 10 s.
6 timb. + 2 20



1904. 1, 2, 3 c.
3 timbr. n 1 25



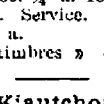
1885. 1/2 a. 1878.
80. Service. 1/2,
1/2 a.
3 timbres 2 40



1905. 1, 2, 3, 4, 5, 8,
10, 15, 20, 25, 50 s.
14 timbres 2 80



1892. 2, 6, 8, 10,
12, 16, 40 c.
7 t. lith. 1 f 50



1894. 1, 2, 3, 5, 6,
8, 12, 18, 24 c.
9 t. surch. n 5 f 75



1901. Taxe. 2, 3,
4, 5, 6, 8, 12, 18,
24 c.
9 t. surch. 2 f



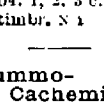
1899-1900. 5 r. 1,
2, 3, 5, 10 s.
6 timb. + 2 20



1904. 1, 2, 3 c.
3 timbr. n 1 25



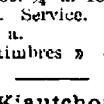
1885. 1/2 a. 1878.
80. Service. 1/2,
1/2 a.
3 timbres 2 40



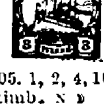
1905. 1, 2, 3, 4, 5, 8,
10, 15, 20, 25, 50 s.
14 timbres 2 80



1892. 2, 6, 8, 10,
12, 16, 40 c.
7 t. lith. 1 f 50



1894. 1, 2, 3, 5, 6,
8, 12, 18, 24 c.
9 t. surch. n 5 f 75



1901. Taxe. 2, 3,
4, 5, 6, 8, 12, 18,
24 c.
9 t. surch. 2 f



OCCASION

ALBUMS EN SOLDE

Il nous reste un petit nombre d'ALBUMS UNIVERSELS (format 28 cent. X 20 de la 13^e édition (fin 1902) que nous offrons pour moitié environ de leur valeur primitive. Ces albums ne sont nullement défraîchis.

ALBUMS UNIVERSELS EN UN SEUL VOLUME

Impression recto-verso, reliure dos maroquin,
titre doré, sans fermoir 9 fr. 50 au lieu de 15 fr.
Idem, avec fermoir 10 fr. » au lieu de 15 fr. 75

Prime gratuite aux acheteurs de ces albums

Nous mettrons gratuitement à la disposition des acheteurs de nos albums recto-verso en solde la série complète des 14 placards contenant les cases des timbres parus de 1902 à 1906 (2.750 cases nouvelles), ainsi qu'un cahier de 12 feuillets supplémentaires portant le même encadrement que les pages de l'album. De cette façon ils pourront compléter eux-mêmes ces albums jusqu'en 1906.

ALBUMS UNIVERSELS EN DEUX VOLUMES

Impression d'un seul côté des pages; 12 belles cartes géographiques gravées spécialement et tirées en couleurs.

1^{er} volume: Europe et Afrique. — 2^e volume: Asie, Océanie et Amérique.

Chagrin plein, papier très fort, tranche dorée, 2 fermoirs.

Il ne reste plus qu'un seul album complet:

1^{er} et 2^e volumes verts 25 fr. » au lieu de 50 fr. »
Et un deuxième volume vert 12 fr. » au lieu de 25 fr. »

Même album, RELIURE RICHE, superbes reliures, biseaux, charnières en peau, fermoir artistique, etc., chagrin plein, premier choix, les deux volumes. 50 fr. » au lieu de 100 fr. »

2 exemplaires disponibles: 1^{er} et 2^e vol. verts et 1^{er} et 2^e vol. marron.

Même album, reliure percaline chagrinée, titre doré, papier très fort, les deux volumes, sans fermoir (*ouvrage complet*) 14 francs.

Le 2^e volume, seul 5 francs

Prime gratuite aux acheteurs des albums en deux volumes

Les acheteurs de nos albums recto-seul, en solde, recevront gratuitement, au lieu des placards décrits plus haut, la série des 200 pages complémentaires imprimées sur le même modèle que l'album et contenant les nouvelles émissions de 1902 à 1906.

Port et emballage dans une caisse des albums universels (pour la France): 2 fr.

Les Albums annoncés précédemment à 13 fr., 16 fr., 11 fr., les Albums en feuillets à 10 et 15 fr., et les Albums à reliure mobile à 30 fr. sont épuisés.

RÉBUS PHILATÉLIQUE

CONDITIONS DU CONCOURS

Les solutions devront nous parvenir avant le 15 avril 1906.

Elles devront être inscrites au dos de la fiche de réabonnement, ou sur une feuille du format d'une demi-page du journal ne contenant que la solution du rébus et l'adresse de l'abonné.

Ne participeront au tirage des prix que les personnes ayant acquitté le montant de l'abonnement pour 1906.

Les abonnés recevant le journal gratuitement (échanges de journaux, service à la presse, etc.), ne pourront y prendre part.

Ne sont pas considérées comme abonnés les personnes qui achètent le journal au numéro ou qui le prennent à nos distributeurs.

Le tirage aura lieu publiquement et se fera avec toutes les garanties d'usage.

Il sera tiré au sort 50 prix, savoir :



Types réduits des 4 timbres composant le 1^{er} lot

1^{er} PRIX : Une **Colombe de Bâle**, le 6 de Zurich et les n^{os} 8 et 10 de Suisse (les 4 timbres, valeur 200 fr.).



Un timbre français empire : 1 fr. carmin (valeur 20 fr.)

Un Album Universel en 2 volumes, édition 1906 (valeur 36 fr.)

Deux Albums Universels, recto-verso, édition 1906 (valeur 13 fr.)

Cinq lots de timbres d'une valeur de 10 fr.

Quarante lots de timbres d'une valeur de 5 francs.

Les lots n^{os} 6 à 10, d'une valeur de **10 francs**, se composeront des deux timbres suivants :

FRANCE. 1849-1852. *Liberté ou effigie de Louis-Napoléon.*



N^o 8. 1 franc carmin (Liberté), *oblitéré.*

N^o 9. 10 centimes bistre (*effigie de L. Napoléon*), *oblitéré.*

Les lots de **5 francs** comprendront l'un des timbres suivants :

Lots N^{os} 11 à 30

RUSSIE. 1890. *Armes, cors et foudre sous l'aigle, dentelé,*



N^o 19. 7 roubles noir et jaune.

Lots N^{os} 31 à 50

URUGUAY. 1895. *Type 1895, monument, dentelé.*



N^o 170. 3 pesos lilas et carmin

VIENT DE PARAÎTRE

CASES SUPPLÉMENTAIRES

ÉDITION 1906

Nouveaux placards contenant les cases des timbres parus depuis 1902, impression sur papier faible. *Ces cases sont destinées à être collées sur l'édition précédente de l'album qui se trouve ainsi complétée jusqu'en 1906.*

1905

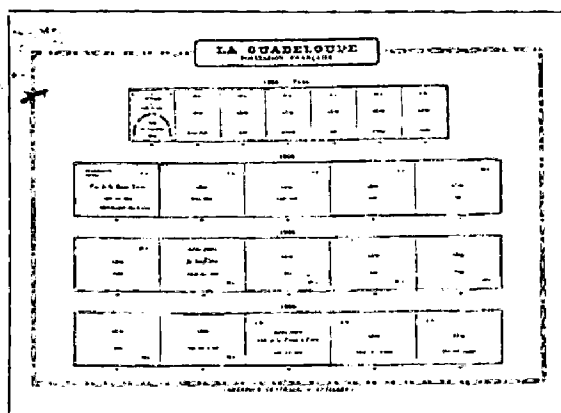
Norvège	<i>Type 1867</i>	<i>idem</i>	<i>idem</i>
	<i>surcharge verte</i>	<i>surcharge noire</i>	<i>surcharge rouge</i>
	Kr. 1.00 <i>sur 2 sk. orange</i>	Kr. 1.50 <i>sur 2 sk. orange</i>	Kr. 2.00 <i>sur 2 sk. orange</i>
	92	93	94

Prix des 14 placards de 1902 à 1906 (2,750 cases nouvelles):
2 francs franco.

VIENT DE PARAÎTRE

COMPLÉMENT DE LA 13^e ÉDITION DE L'ALBUM UNIVERSEL

Tiré sur le même papier que l'Album



Ces pages complémentaires, contenant les nouvelles émissions de 1902 à 1906, sont imprimées d'un seul côté et sur le même modèle que l'Album; elles forment une série de 200 feuillets que nos clients pourront substituer aux anciennes pages ou intercaler dans leur Album.

PRIX DE LA SÉRIE COMPLÈTE :

Papier ordinaire, 4 fr.; papier fort, 6 fr.

Papier fort, feuillets montés sur onglets de toile perforés, pour l'Album à reliure mobile, 12 fr.

Port pour la France: 0 fr. 55. — Port recommandé pour l'étranger: papier ordinaire, 1 fr. 75; papier

fort, 2 fr. 10; feuillets montés sur onglets, 3 fr.

Note. — La série peut être livrée rognée au format habituel de l'Album ou non rognée.



Le Collectionneur

DE

TIMBRE - - POSTE

JOURNAL MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale.

Tous les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*), qui accompagne le douzième numéro.

Adresser les demandes et communications à

ARTHUR MAURY

6. BOULEVARD MONTMARTRE — PARIS, 9^e
Téléphone N° 133-51

Avis. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

Salle des Dépêches

ET

EXPOSITION PERMANENTE

DU

COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

6, Boulevard Montmartre, 6

Les promeneurs, en grand nombre, entrent visiter notre salle d'Exposition, ouverte de plain-pied sur le Boulevard, tous les jours, fêtes comprises.

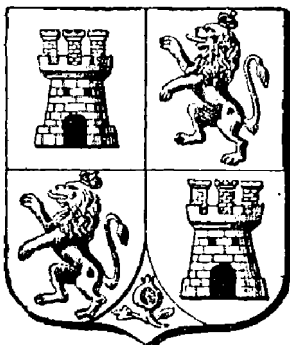
Le soir elle est brillamment éclairée jusqu'à dix heures. On y voit toutes sortes de curiosités postales et les timbres nouveaux à mesure qu'ils nous parviennent.



ARMORIAL UNIVERSEL

8^e Édition revue et corrigée

Presque tous les écussons ont été retouchés. L'impression polychrome a été particulièrement soignée, de nouvelles teintes ont été ajoutées qui donnent à cet ouvrage plus de netteté et de vivacité.



Cette nouvelle série de QUATRE-VINGT-DOUZE ARMOIRIES ou emblèmes modernes des principaux pays du globe n'est pas, comme d'habitude, une copie d'ouvrages antérieurs plus ou moins erronés et incomplets : chaque blason a été contrôlé sérieusement dans les chancelleries, les collections de monnaies, de sceaux, etc.

Ces **Armoiries** forment une magnifique feuille imprimée en couleurs héraldiques, or et argent ; elles peuvent être conservées telles quelles ou découpées et collées en regard de chaque pays dans les albums de timbres.

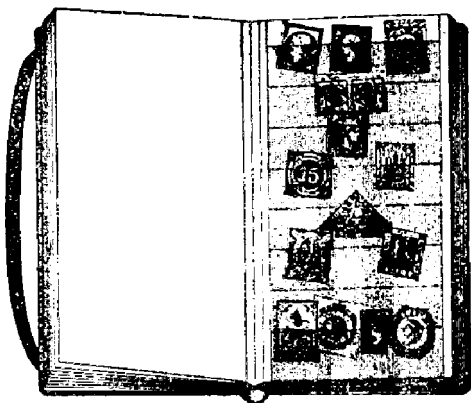
Prix..... 1 fr. 75

2^e Feuille de 54 Drapeaux 1 fr. 50

3^e Feuille de 50 Armoiries et 28 Drapeaux ... 1 fr. 75

(Port et emballage dans un tube en carton, 0 fr. 15).

CLASSEUR DE POCHE



Recommandé pour les échanges de la main à la main ; feuillets cartés, montés sur onglets toile, bandelettes toile transparente bleuâtre, laissant voir la partie maintenue des timbres, reliure percaline, fermeture à élastique.

Format 0^m 105 × 0^m 145, 6 feuillets, pouvant contenir environ 150 timbres 1 fr. 50 (Port : 0 fr. 10)

Format 0^m 102 × 0^m 180, 10 feuillets, pouvant contenir environ 300 timbres 2 fr. (Port : 0 fr. 15)

Grand format 0^m 160 × 0^m 195, 20 feuillets, pouvant contenir environ 1,200 timbres 6 fr. (Port : 0 fr. 45)

Grand format 0^m 270 × 0^m 220, 20 feuillets, pouvant contenir environ 2,000 timbres 10 fr. (Port 0 fr. 85)

LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL FONDÉ EN 1864

PAR ARTHUR MAURY

BUREAUX : 6, Boulevard Montmartre, 6. — PARIS (9^e)

Téléphone N^o 133-51

Sommaire. — Petite causerie philatélique : Le timbre à 10 centimes. — Chronique universelle. — Emissions nouvelles. — Essais de timbres de M. Pichot. — Notes, questions et réponses : Italie, erreur de surcharge. Oblitérations « drapeau ». Essai de timbre pour l'Algérie. La conférence d'Algésiras. Le Congrès postal universel. — Notre rébus. — Petite correspondance. — Fantaisie. — Prix-courant des nouveautés. — Timbres avec « SPECIMEN ». — Occasions du mois. — La hausse et la baisse.

PETITE CAUSERIE PHILATÉLIQUE

LE TIMBRE A 10 CENTIMES

Nous l'avons enfin le timbre à deux sous ; la portée de cette réforme, en apparence un peu mince, comme le timbre-poste lui-même, sera considérable dans un temps donné. Je dis dans un temps donné car je ne crois pas que de ce fait le service postal prenne, du jour au lendemain, comme on l'a dit, une telle importance que le personnel et le matériel actuels de l'Administration deviennent insuffisants : les clients de la poste qui attendaient cet abaissement de tarif pour jeter leurs lettres à la boîte ne sont pas tellement nombreux ! un sou d'économie ne décidera pas énormément de gens « à mettre la main à la plume », commerçants, industriels, parents et amis, amoureux, n'y regardent pas de si près et les pioupious ont la franchise ou peu s'en faut.

Néanmoins, il était bon de se mettre à l'unisson des autres nations et lorsque les cartes-postales seront à cinq centimes, l'accroissement normal des correspondances qui, dans ces der-

nières années, était à peu près de 8 millions de lettres et cartes par an, s'accroîtra dans des proportions nouvelles.

Tout ce qui facilite les moyens de communication, tout ce qui aide aussi bien à la diffusion des idées qu'au mouvement des affaires commerciales, tout ce qui rapproche les habitants d'un même pays d'abord, puis enfin les peuples du monde entier, est fécond en résultats heureux et productifs tant pour les particuliers que pour les États. Par exemple, une lettre, un prospectus peuvent provoquer une transaction sur laquelle l'État percevra des droits d'entrée et autres, bien autrement importants que le prix du timbre-poste.

En attendant, nombre de gens, par étourderie, affranchissent encore leurs lettres 15 centimes, et d'une statistique toute récente, il résulte que depuis 15 jours que la loi est en vigueur, plus de douze millions de lettres ont été affranchies de cette façon. L'État a donc encaissé de ce fait un boni de 600.000 fr.

*
* *

Au point de vue philatélique, le nouveau timbre à 10 centimes nous a ménagé quelques surprises:



le mois passé nous avons montré le dessin original de M. Mouchon, dessin qui a été gravé et, nous a-t-on dit, cliché en nombre: tout était prêt pour le tirage lorsqu'il y eut contre ordre, et à la hâte fut préparée une planche de cinquante timbres seulement au

type ci-contre, qui est à fond plein et imprimé en rouge vif. Il est certain qu'ainsi la couleur du timbre n'est plus vague comme aux figurines précédentes: c'est un peu ce que préconisait mon



article du mois passé. A ce propos, les essais dont j'ai donné un agrandissement ont été réduits à la dimension d'un timbre-poste ordinaire et imprimés en couleur, c'est tout ce que j'en

mais, la grève des facteurs est venue donner d'autres soucis à l'Administration des Postes.

Ce dernier événement pourra être consigné dans quelques collections d'amateurs de timbres sur lettres : j'ai sous les yeux des enveloppes affranchies pendant la grève et dont le timbre de 10 centimes rose est annulé à la plume de deux traits d'encre ; il n'y a que le timbre à date de distribution au verso. De plus, des milliers de lettres sont parties de Paris sans être oblitérées : cette opération a été effectuée par les bureaux d'arrivée.

Je donne plus loin tout ce que j'ai recueilli de notes administratives sur la mise en vigueur de la réforme postale.

Le nouveau timbre a été mis en vente le 13 avril dans le bureau de poste de la Chambre des députés, rue de Bourgogne, le bureau du Sénat et la recette principale en furent ensuite approvisionnés : mais en présence de l'affluence des demandes on ne débita les nouvelles vignettes que par 5 ou 10 exemplaires. Par toute la France, c'est le timbre de 10 centimes rose, type 1903, qui est employé couramment. Plusieurs mois avant de voter la loi on avait poussé activement la fabrication de cette vignette et dès le commencement d'avril les bureaux en ont été largement pourvus.

Signalons pour les amateurs de minuties que le type nouveau est sensiblement plus petit que l'ancien ; il s'en faut d'un millimètre environ sur la hauteur ; cette diminution était prévue, les marges étant insuffisantes pour la régularité de la dentelure.

Les feuilles tirées par cinquante ne montrent pas de chiffre millésime : pour le comptage, on les a disposées comme d'habitude par 150 timbres en collant bout à bout trois groupes de 50 figurines.

Un collectionneur nous demande ce que signifie un petit trait qui se détache en blanc sur le fond rouge en avant et à la partie supérieure du bras gauche. Ce trait horizontal, qui du reste se voit sur tous les timbres type Semeuse de la série de 1903, est une partie du sac ou semoir. Sur le fond plein, il produit un mauvais effet et sera très probablement retouché lorsqu'on fera de nouveaux clichés.

*
* *

Le *Bulletin mensuel des Postes et Télégraphes* a publié une circulaire relative à l'application de la nouvelle loi postale. En voici quelques extraits :

« La loi du 6 mars 1906 fixe, dans le régime intérieur et dans les relations franco-coloniales, à partir du 16 avril prochain, à 10 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes, la taxe des lettres affranchies et à 20 centimes, d'après la même progression de poids, la taxe des lettres non affranchies.

« Ces modifications nécessitent la création d'un timbre-poste à 35 centimes et d'un chiffre-taxe à 20 centimes, substitués au timbre de 40 centimes et au chiffre-taxe de 30 centimes, ainsi que la création d'un timbre-poste à 45 centimes et la suppression du timbre-poste à 30 centimes et du chiffre-taxe à 15 centimes. D'autre part, les cartes-lettres à 15 centimes et les enveloppes timbrées vendues 16 centimes seront remplacées par des cartes-lettres à 10 centimes et par des enveloppes timbrées qui seront vendues au prix de 11 centimes. La fabrication des timbres à 35 centimes et à 45 centimes n'étant pas suffisamment avancée pour que ces figurines puissent être mises en service dès le 16 avril, l'affranchissement des lettres recommandées et des lettres chargées, valeur déclarée, sera opéré avec les timbres existants de 5, 15, 20, 30 et 40 centimes en n'employant, autant que possible, que deux figurines.

« De même, à défaut de chiffres-taxe de 20 centimes qui ne pourront être fournis qu'à une date ultérieure, il y aura lieu d'utiliser deux chiffres-taxe à 10 centimes. Enfin, les timbres-poste à 20 et à 40 centimes, les chiffres-taxe à 15 et à 30 centimes supprimés ne seront pas retirés du service et continueront à être employés jusqu'à complet épuisement des stocks actuels.

« A la date du 16 avril, les comptables porteront en dégrèvement, dans la forme prévue à l'article 153 de l'Instruction générale, le montant, déduction faite de la remise de 1 p. 0/0, des cartes-lettres à 15 et à 30 centimes et des enveloppes timbrées à 16 centimes retirées du service.

« A partir du 16 avril, le public sera admis, dans les conditions indiquées à l'article 326 de l'Instruction générale, à échanger contre des timbres-poste ou des formules analogues, pour une valeur égale, les timbres à 15, à 30 et à 40 centimes, les cartes-lettres à 15 et à 30 centimes et les enveloppes timbrées à 16 centimes.

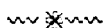
« Les cartes-lettres et enveloppes timbrées retirées du service ou échangées avec le public devant, autant que possible, être remises en vente après l'application d'une surcharge, ne devront être frappées du timbre à date dans aucun cas ».

Les enveloppes de deux formats et la carte-lettre à 10 c. sont à l'ancien type, rose. Enfin l'ancienne enveloppe à 15 centimes a reçu la surcharge : TAXE RÉDUITE — A 0 FR. 40 ; cette surcharge est plus large que le timbre et semble appliquée avec une griffe en métal.

ARTHUR MAURY.

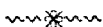
CHRONIQUE UNIVERSELLE

ABYSSINIE. — Les timbres de 1905 portant en surcharge une monnaie française sur l'ancienne valeur, viennent d'être augmentés d'une seconde surcharge en caractères amhariques dans le haut du timbre, qui signifie ÉTHIOPIE comme dans l'émission de 1903.



AFGHANISTAN. — Le *Times* du 6 mars a publié l'information suivante :

« L'émir d'Afghanistan, visitant Jellahabad, le 27 janvier, a reconnu que, jusqu'à présent, son agent postal à Peshawar avait l'habitude d'enlever les timbres de Kaboul, fixés aux lettres passant par son bureau, et de les vendre à prix élevé aux collectionneurs. Pour couper court à ce trafic, ordre a été donné de ne plus apposer de timbres sur les lettres expédiées hors d'Afghanistan ; un cachet quadrangulaire sur ces lettres indiquera que le port a été perçu. »



AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE. — Sous cette rubrique vient de paraître une série de timbres passe-partout qui sera commune aux colonies du *Sénégal*, du *Haut-Sénégal et Niger* et de la *Côte d'Ivoire* ; ce sont ces timbres que nous avons annoncés aux dernières nouvelles du mois dernier. Le nom seul du pays est changé et il y a également une série de timbres-taxé.

La série des timbres-poste comprend quinze valeurs à trois types différents, tous de grand format, rectangulaire ou oblong. Le premier pour les valeurs de 1 à 15 centimes porte dans le milieu, l'effigie de face du colonel Faidherbe, dans un cercle entouré de l'inscription : AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE, laissant la place dans le bas pour inscrire le nom de la colonie ; en haut on voit un grand pont métallique ; en bas à gauche les lettres RF et à droite la valeur. Le second type pour les valeurs de 20 à 75 centimes, montre un palmier gigantesque au milieu d'une flore tropicale ; les inscriptions sont en haut ; la valeur est au pied du palmier dans un cercle qui est muni de deux ailes, nous nous demandons pourquoi. En bas le nom de la colonie.

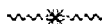
Le troisième type pour les valeurs en francs, porte à gauche dans un cercle l'effigie presque de face du gouverneur Ballay ;

à droite une belle négresse, nue jusqu'à la ceinture est appuyée sur le cartouche portant la valeur; dans le fond, des cases indigènes.

Ces timbres ont tous la signature du graveur sur bois PUYPLAT et ont été imprimés en typographie à l'atelier du boulevard Brune; ils sont en une seule couleur sur fond teinté, sauf le nom de la colonie obtenu en seconde impression, rose ou bleue.

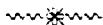
Les timbres-taxe sont de petit format avec les mêmes inscriptions que les timbres-poste, avec en plus : CHIFFRE-TAXE — A PERCEVOIR et la valeur au milieu. Sur les côtés dans des cercles sont les têtes de deux affreux nègres et en haut la vue d'un port. Le nom de la colonie est en bas. Les valeurs sont au nombre de sept, du 5 centimes au 1 franc.

Ces séries, à peine arrivées dans leurs colonies respectives, devront être modifiées pour certaines de leurs valeurs, tandis que les unes n'auront plus d'emploi, d'autres seront à créer, par suite de l'abaissement du tarif postal applicable aussi bien aux colonies qu'à la métropole.



BARBADE. — Les timbres commémoratifs du centenaire de la mort de Nelson, quoique portant les millésimes 1805-1905, viennent seulement de paraître. La série se compose de sept couleurs, du 1 farthing au 1 shilling. Le type représente la statue de l'amiral sur un piédestal entouré d'une grille et quelques palmiers. En haut : BARBADOS; à gauche : NELSON; à droite : TRAFALGAR et en bas sur deux lignes : FIRST MONUMENT ERECTED — TO NELSON'S MEMORY 1813 (*premier monument érigé à la mémoire de Nelson, 1813*). Le sujet central est noir pour toutes les valeurs, et le cadre est d'une autre couleur.

D'après certaines informations, il n'y aura qu'une seule valeur de 1 penny pour célébrer le troisième centenaire de l'occupation de l'île par les Anglais. Le type représentera l'*Olive Blossom*, le premier navire marchand anglais qui aborda dans l'île, alors inhabitée, et en prit possession au nom du roi. Ce type a été dessiné par lady Carter, la femme du gouverneur actuel.



BÉNADIR. — On nous informe que le 5 annas orange a été surchargé 15 centesimi et le 10 a. lilas brun, 40 c. Est-ce un indice d'un changement de monnaie dans la valeur des timbres

de cette colonie ? Ces provisoires émis en janvier ont été imprimés à 4,000 exemplaires pour le premier et 3,000 pour le second.



BOSNIE. — Le *Bosnische Post* du 24 mars public cette information :

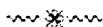
« Les nouveaux timbres qui doivent être émis cet été figureront à l'Exposition de Londres, section d'imprimerie de la cour et du gouvernement de Vienne qui, comme on le sait, est chargée de l'impression de ces vignettes.

» Les valeurs de 1 heller à 5 krone sont de formats différents et présentent, à l'exception de ce dernier qui porte l'effigie de Sa Majesté l'Empereur, toutes sortes de sujets pittoresques, tels que le quartier de Mostar, le défilé de Narentade, la voiture de poste, un auto-postal militaire, etc...

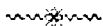
» Les dessins sont dus au professeur Moser, qui s'est inspiré des jolis timbres d'Amérique, et la gravure en a été confiée à M. Ferdinand Schirnböck ».



Le journal de Friedl reproduit le timbre de 2 heller qui est de grand format oblong et nous montre la vue d'une ville, probablement le quartier de Mostar dont il est question plus haut. Les seules inscriptions sont en haut : BOSNIEN : HERZEGOWINA et le chiffre de valeur aux angles inférieurs. Ces timbres seront mis en cours le 1^{er} août prochain.



COTE D'IVOIRE. — Voir *Afrique Occidentale française* Il n'a encore été émis que les trois valeurs de 4, 5 et 10 centimes au premier type ; les autres suivront sans doute bientôt.



DOMINICAINE. — Le timbre taxe de 4 centavos noir, vient de recevoir une surcharge analogue à celle de l'année dernière et la valeur 4 c., mais sans le mot : CORREOS. Cette variété n'est pas autrement intéressante.



GRÈCE. — Les timbres des Jeux Olympiques ont fait leur apparition. La série se compose de quatorze valeurs à neuf

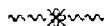
types différents que nous avons déjà énumérés dans notre chronique de novembre dernier ; nous allons les rappeler brièvement en indiquant à quelles valeurs ils se rapportent.

Les 1 lepton et 2 lepta représentent Apollon lançant le disque ; les 3 et 5 l., Atlas marchant à droite ; le 10 l., la Victoire assise sur une amphore ; tous ces timbres sont de petit format rectangulaire. Les 20 et 50 l., de grand format oblong, représentent Hercule portant le ciel sur ses épaules et Atlas lui apportant les pommes du jardin des Hespérides ; le 25 l., de même format, le combat d'Hercule avec Antéc. Avec le 30 l., nous revenons au petit format et nous voyons une lutte ; de même pour le 40 l., qui nous montre le diable transformé en génie tenant un oiseau. Les valeurs en drachmes sont du grand format oblong ; les 1, 2 et 3 dr. représentent une course, et enfin le 5 dr., la Victoire et des prêtres faisant des offrandes pour les Jeux Olympiques.

Cette série est très bien gravée et imprimée en taille-douce ; tous les timbres portent le millésime 1906.



HAUT-SÉNÉGAL. — Voir *Afrique Occidentale française*. Le nom de la colonie est écrit : H^t SÉNÉGAL-NIGER. Il n'a encore paru que les trois valeurs de 5, 10 et 15 centimes au premier type.



ITALIE. — Ainsi que nous l'avons déjà dit, une vive polémique a été engagée dans la presse italienne au sujet du nouveau timbre de 15 cent. Il nous semble qu'il n'y a là qu'une question de clocher, le timbre étant cette fois imprimé à Rome par une Société particulière au lieu d'être fabriqué à Turin dans les ateliers de l'État. Nous n'avons pas à prendre parti dans la discussion, mais au point de vue philatélique nous ne pouvons dire qu'une chose, c'est que l'essai est très réussi ; l'effigie est bien visible, l'impression d'une grande finesse, tandis que les reproductions que nous avons données dans notre numéro de



Timbre de 15 c.
légèrement agrandi.

décembre dernier, d'après les compositions du peintre Michetti, étaient confuses et, pour la plupart, incompréhensibles, sauf peut-être pour les amateurs passionnés d'impressionnisme ou d'art nouveau.

MALDIVES. — Une page va être à ouvrir dans nos albums pour cette colonie, tributaire du gouvernement de Ceylan. Elle comprend un groupe d'îles habitées par environ 30.000 indigènes du type cingalais et de religion mahométane. Le sultan réside à Mali, l'île principale, et c'est là, d'après la nouvelle qui nous en est donnée par *Ewen's Weekly Stamp News*, qu'a dû être ouvert un bureau de poste le 1^{er} avril dernier. Les timbres utilisés sont ceux de Ceylan avec surcharge « Maldives » et les valeurs sont 2, 3, 4, 5, 15 et 25 cents, plus des enveloppes de 5 et 10 c., des bandes de 2 et 5 c., la carte de 2 c. simple et double et la carte-lettre de 5 c. C'est peut-être beaucoup pour commencer, mais ce sera bien pire dans quelque temps, les collectionneurs aidant. Toutes ces marques n'ont de pouvoir affranchissant qu'entre les Maldives et Ceylan et il n'est pas douteux qu'un peu plus tard l'Angleterre n'obtienne son entrée dans l'Union postale universelle. Nous n'attendrons certainement pas aussi longtemps pour avoir une série définitive.

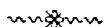
D'après le journal précité, les timbres neufs ne peuvent pas être obtenus par correspondance, en raison de la petite quantité qui a été surchargée, mais il se trouvera bien quelqu'un de Colombo qui fera le voyage de Mali pour en acheter sur place.

Nous ne cataloguerons pas ces timbres avant d'être certain de leur existence.



MAURITANIE. — Une série de timbres aux types nouveaux du Sénégal et portant le nom de MAURITANIE va être mise en cours. Certains de nos lecteurs seront surpris par cette nouvelle, car la Mauritanie n'a pas de frontières bien définies et peut être revendiquée en partie par le Maroc.

Espérons toutefois que la décision administrative portant création de ces timbres coloniaux français n'entraînera pas de nouvelles complications internationales!



MOHÉLI. — Cette île placée sous le protectorat de la France par traité du 26 avril 1886 fait partie du groupe des Comores. La population est des plus hétérogènes, elle se compose d'Arabes, de Malgaches, de Makois, de Makondès, etc., en tout 6,000 individus pour lesquels une série de timbres va être créée. Ces timbres seront au type passe-partout de 1892 avec le nom du pays MOHÉLI en rose ou en bleu.

PERSE. — Les grandes étiquettes provisoires reviennent à la mode dans ce pays ; nous avons reçu le 1 chahi violet et le 2 chahi gris portant tout simplement la valeur au-dessous de POSTES PERSANES sur un fond d'ornements en demi-teinte et un cadre orné ; ils ont l'air d'être imprimés en lithographie. De plus ils sont agrémentés d'une marque de contrôle en noir, consistant dans le lion des armes ayant au-dessous un millésime et le mot : PROVISoire en demi-cercle. Enfin l'un est dentelé et l'autre ne l'est pas.



LA RÉUNION. — Notre correspondant de Saint-Denis nous informe que les types de timbres que nous avons publiés en octobre dernier, et dont l'auteur est M. Chauvet, ont subi de très légères modifications et qu'on en poursuit en ce moment



la fabrication. Ces timbres sont tirés en deux couleurs, mais contrairement à ce qui a été dit, ils sont imprimés en typographie et non en taille-douce. D'autre part un de nos abonnés nous informe qu'il a vu au Ministère des Colonies quelques essais en couleur et qu'ils sont d'un très heureux effet.



ROUMANIE. — Après les timbres de bienfaisance nous allons avoir les timbres commémoratifs ; cela fera quatre séries dans une année pour un même pays, c'est beaucoup. Notre correspondant de Bucarest nous informe que le 10 mai prochain sera émise une série de dix timbres du 1 ban au 2 leu, à l'occasion du jubilé de quarante ans de règne du roi Charles I^{er}. Il ajoute que ces timbres n'auront cours que pendant peu de temps, et il oublie de nous dire quel sera le type.



SÉNÉGAL. — Voir *Afrique Occidentale française*. L'émission est complète en timbres-poste et timbres-taxé.

SIAM. — Notre correspondant de Bangkok nous écrit à la date du 12 mars :

« Une notification de l'Administration des Postes et Télégraphes vient de paraître et sera mise en vigueur au 1^{er} avril prochain (jour de l'an siamois).

» Cette notification porte à la connaissance du public que le tarif des lettres pour Bangkok et l'intérieur du Siam, sera doublé à partir du 1^{er} avril, mais que les tarifs pour l'étranger resteront les mêmes que par le passé.

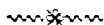
» Ceci ne change rien au point de vue des timbres, puisqu'il n'y aura qu'à coller un timbre de 4 atts au lieu de 2 atts pour Bangkok et 8 atts au lieu de 4 atts pour l'intérieur du Siam. Mais il y aura du nouveau pour les cartes postales circulant dans Bangkok. Ces cartes sont actuellement de 1 1/2 att et seront portées à 2 atts.

» Deux solutions se présentent naturellement : soit de créer un timbre supplémentaire de 1/2 att que l'on collerait sur la carte postale, soit de surcharger les cartes pour les porter à la nouvelle valeur de 2 atts. Je pense que c'est cette dernière solution qui sera adoptée, quoique personne n'ait pu encore me renseigner à ce sujet ».

La carte de 1 1/2 att dont il s'agit est celle que nous avons cataloguée dans notre numéro de mars, mais au lieu de porter le timbre de l'émission en cours, elle est munie du timbre de 1900, effigie à gauche.



SUISSE. — Le timbre de 25 centimes, type refait, dont un de nos correspondants contestait l'existence, nous est parvenu. Il n'y a donc qu'à le maintenir à notre catalogue.



URUGUAY. — Le 5 centesimos bleu vient d'être refait encore une fois ; c'est toujours le même type, mais le format agrandi est celui des autres timbres. Comme celui de l'année dernière il est lithographié.



WURTEMBERG. — Les cartes dont nous parlions le mois dernier émanent de l'industrie privée et portent le timbre officiel au type de la Germania. Tout le côté gauche est occupé par une vignette avec les quatre effigies des rois de Wurtem-

berg, les millésimes, le château de Rothenburge et l'inscription jubilaire. Au-dessus de la vignette est la reproduction de trois timbres des diverses émissions de ce pays ; le premier est noir et les deux autres roses, tandis que tout le reste de la carte est imprimé de la couleur du timbre. Les valeurs sont 2, 5 et 10 pfennig.

A la série des enveloppes il faut ajouter le 20 pf. bleu.

ÉMISSIONS NOUVELLES A CATALOGUER

ABYSSINIE

Timbres de 1905, en plus dans le haut surcharge noire de caractères amhariques signifiant ÉTHIOPIE.

- 05 sur 1/4 g. vert.
- 10 sur 1/2 g. rose.
- 20 sur 1 g. bleu.
- 40 sur 2 g. brun.
- 80 sur 4 g. brun lilas.
- 1.60 sur 8 g. violet.
- 3.20 sur 16 g. noir.

ALBANIE

Carte d'Italie de 1903, avec ALBANIA et valeur en surcharge au-dessus et au-dessous du timbre.

20 pa. s. 10 c. carmin.

ARGENTINE

Carte-lettre de 1903 avec valeur en surcharge noire.

5 cent. sur 4 c. carmin.

BARBADE

Timbres commémoratifs du centenaire de l'amiral Nelson,

statue, millésimes 1805-1905, dentelés.



- 1 farthing gris et noir.
- 1/2 penny vert et noir.
- 1 » rouge et noir.
- 2 pence jaune et noir.
- 2 1/2 » bleu et noir.
- 6 » lilas et noir.
- 1 shilling carmin et noir.

BÉNADIR

Timbres de 1902 avec valeur en surcharge noire.

- 15 cent. sur 5 annas orange.
- 40 » s. 10 annas lilas br.

CÔTE D'IVOIRE

Timbres, effigie de face du colonel Faidherbe, côte d'i-

BOÎTE en rose ou en bleu,
longs, dentelés.



1 cent. gris vert.
5 » vert.
10 » rose.

FRANCE

Timbre, type Semeuse refait,
fond plein, dentelé.



10 centimes rouge.

Enveloppe de 1904 avec taxe
réduite et valeur en surcharge
noire.



10 c. s. 15 c. vert bronze s. vert.

Enveloppe, même type, sans
surcharge.

10 centimes rose.

Carte-lettre, type 1904.

10 cent. rose sur gris.

GRÈCE

Timbres commémoratifs des
Jeux Olympiques, types di-
vers, millésime, deux formats,
dentelés.



1 leptou brun.
2 lepta gris.
3 » orange.



5 lepta vert.



10 lepta carmin
2) » lilas.



25 lepta bleu ciel.



30 lepta violet foncé.



40 lepta brun foncé.



50 lepta brun carminé.



1 drachme noir.
2 » rose.
3 » jaune olive.



5 drachmes bleu de Prusse.

HAUT-SÉNÉGAL

et NIGER

Timbres, effigie de face de colonel Faidherbe, HAUT-SÉNÉGAL-NIGER en rose ou en bleu oblongs, dentelés.



5 cent. vert.
10 » rose.
15 » violet.

CANAL DE PANAMA

Timbre provisoire de Panama de 1904 avec CANAL ZONE surcharge horizontale sur deux lignes.

2 cent. carmin.

Idem, petite surcharge verticale PANAMA, en plus CANAL ZONE et valeur en surcharge noire.

2 cts sur 1 peso carmin brun.

PARAGUAY

Timbre de service, suite de la série en cours.

10 centavos brun jaune.

PERSE

Timbres provisoires, inscriptions et ornements dans un cadre, lion et provisoire en surcharge noire, dentelés ou non dentelés.



- 1 chahi violet.
2 » gris.

SALVADOR

Timbre de 1903 avec valeur en surcharge bleue.

- 1 cent. sur 12 c. gris.

SÉNÉGAL

Timbres, effigie de face du colonel Faïdherbe, SÉNÉGAL en rose ou en bleu, oblongs, dentelés.



- 1 cent. gris vert.
2 » lilas brun.
4 » lilas brun sur bleu.
5 » vert.
10 » rose.
15 » violet.

Idem, palmier, dentelés.



- 20 cent. noir sur bleu clair.
25 » bleu.
30 » lilas brun.
40 » rouge sur azuré.
50 » violet gris.
75 » bleu sur chamois.

Idem, effigie de face du gouverneur Gallay, négresse, oblongs, dentelés.



- 1 franc noir sur bleu clair.
2 » bleu sur rose.
5 » carmin.

Timbres-taxe, vue, types nègres, chiffre, dentelés.



- 5 cent. vert.
10 » brun rouge.

15 cent bleu.
 30 » rouge.
 50 » violet.
 60 » noir sur chamois.
 1 franc noir.

TUNIS

Cartes, type 1888.

5 cent. vert jaune sur azuré.
 10 » rose sur azuré.

URUGUAY

Timbre, genre 1905, format plus grand, lithographié, dentelé.

5 cent. bleu.

Timbres de service, timbres-poste de 1904-05 avec OFFICIAL en surcharge transversale noire.

Toute la série.

WURTEMBERG

Enveloppe commémorative, suite de la série.

20 pfennig bleu.

Cartes commémoratives même genre, vignette.

2 pf. bleu gris sur blanc.

5 » vert sur blanc.

10 » rose sur blanc.

ESSAIS DE TIMBRES DE M. PICHOT

Lithographe à Poitiers



Dès le commencement de la philatélie, on a trouvé dans les collections les deux types d'essais ci-dessus ; le second qui est à l'effigie, peu ressemblante il est vrai, du prince-président, était connu sous le nom d'essai de Cayenne. Nous venons de faire l'acquisition d'un lot important de ces essais qui se trouvaient dans les papiers provenant de la succession de M. Pichot.

A ces essais, était jointe une notice dont nous détachons les passages suivants :

NOTICE SUR LES TIMBRES-POSTE garantis contre toutes contrefaçons et sur les papiers infalsifiables inventés et perfectionnés par M. Jean-Alphonse Pichot, imprimeur lithographe à Poitiers. (6 Novembre 1850).

Personne n'ignore aujourd'hui que la lithographie reproduit avec un succès merveilleux, et à s'y méprendre, les vieilles gravures de nos anciens maîtres.

Or, si la lithographie reproduit de manière à tromper l'œil, même le plus exercé, les vieilles gravures et les anciennes impressions, à plus forte raison pourra-t-elle reproduire les dessins et impressions de dates plus récentes... Il devient donc important pour tout gouvernement de se mettre à l'abri de l'application de ces moyens de contrefaçon à l'égard de tous les imprimés, légendes et dessins qui servent de sceaux et de cachets authentiques, soit aux papiers divers destinés aux actes publics, soit aux effets de commerce, billets de banque et timbres-poste.

Pour parer à ces graves inconvénients, il s'agissait donc de découvrir une combinaison d'encre d'impressions différentes, et qui, superposées, s'opposent à ces moyens de reproduction (si faciles) par les reports lithographiques; et il était surtout important, que l'impression résultant de la combinaison de ces encres diverses, permit à tout employé du fisc de pouvoir reconnaître instantanément si tel ou tel papier filigrané, tel ou tel timbre ou effigie est faux ou vrai.

Tels sont les résultats que nous avons obtenus et que nous venons exposer aujourd'hui.

Nos timbres-poste sont imprimés en encres d'impression de couleurs diverses et correspondant aux nuances adoptées pour les diverses catégories de prix applicables aux lettres et paquets suivant leurs poids ou valeur.

Nous n'avons point voulu faire une contrefaçon de timbre, craignant que des épreuves perdues ne fussent utilisées. Nous avons seulement fait une imitation approximative. L'effigie ou figurine du timbre-poste est imprimée avec une encre particulière et qui, touchée avec l'acide nitrique étendu d'eau des deux tiers de son volume change de couleur quelque temps après avoir été touchée...

Les filigranes qui recouvrent les autres figurines sont imprimés avec une encre d'une nature différente, et qui touchée avec le même agent chimique change instantanément de couleur, ce qui permet à l'employé des postes, avant l'expédition de la lettre, de reconnaître de suite si le timbre est vrai ou faux.

La nature de la composition de nos encres d'impression est telle, qu'il devient impossible désormais, de pouvoir opérer des reports lithographiques, soit des textes, figurines, timbres ou empreintes, imprimés avec ces encres, attendu qu'elles seraient décomposées et disparaîtraient sous les préparations qu'on est toujours obligé de faire subir à tout report lithographique...

Comme il vient d'être dit, l'invention de M. Pichot consistait principalement à imprimer les timbres sur un papier chimique altérable à l'eau additionnée d'un peu d'acide. Les essais se présentent donc soit avec un fond moiré de couleur, soit sur du papier teinté.



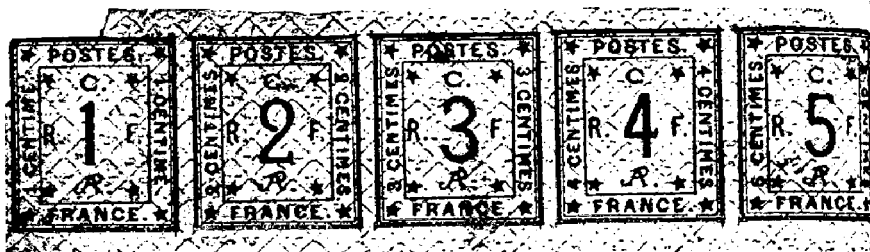
Une partie des feuilles est annulée, c'est-à-dire légèrement altérée par un coup de pinceau.

Une particularité curieuse, c'est qu'un certain nombre de vignettes sont imprimées à l'envers, c'est-à-dire que les effigies

se regardent et que les inscriptions se lisent de droite à gauche.



Nous avons trouvé dans le lot précité le type chiffre ci-dessous



qui, croyons-nous, n'a pas encore été signalé ; le même type existe avec un fond burelé différent.

M. Pichot avait déjà signalé son idée antérieurement à 1850. Nous disons à ce propos en mars 1902 :

« Voici un essai découpé à l'emporte-pièce, que nous croyons antérieur à l'année 1848. Il a été proposé par M. Pichot, imprimeur lithographe à Poitiers, qui fera de nouvelles propositions



en 1849 et en 1852. Ce timbre est rond ainsi que d'autres essais qui ont précédé les timbres-poste officiels ; cette forme répond à l'idée de *cachets* qui dominait alors.

L'essai de M. Pichot semble viser principalement la fraude par lavage chimique, car son timbre, qui est imprimé en bleu, a un fond de sûreté formé de petites lignes jaunes très rappro-

chées et peu visibles ; il est frappé au centre, en encre grasse noire, du timbre-taxé à main 5 décimes imitant le manuscrit ».

Il semblerait que cette étiquette était destinée, dans l'esprit de l'inventeur à remplacer, par une marque mobile les chiffres exprimant des taxes que l'on frappait alors à l'encre grasse sur les lettres. Son fond délébile paraît confirmer cette hypothèse.

Malgré l'insuccès de ses propositions, M. Pichot, en véritable inventeur, ne se tint pas pour battu ; la preuve c'est qu'on a vu, longtemps après sa tentative, des essais de lui consistant en une copie du type groupe allégorique et imprimés en deux couleurs vives, non pas superposées comme dans ses premiers essais, mais les deux teintes séparées.

LA POSTE DANS LES CAMPS ⁽¹⁾

Dans notre numéro du 1^{er} février dernier, il a été question des camps établis à l'intérieur pendant les guerres de la Révolution. A ce propos M. Jullien nous fait remarquer avec raison qu'on pourrait assimiler aux marques postales des camps certaines estampilles d'armées telles que : *Armée d'Angleterre*, *Armée des Côtes*, *Armée de la Gironde*, etc., puisque les troupes qui

DON G. N° 3. PORT-PAYÉ
ARM. D'ANGLETERRE ARM. D'OBSERV.
DES CÔTES DE L'OcéAN

formaient ces diverses armées étaient rassemblées, à l'intérieur du pays, à une assez grande distance de l'ennemi. Nous savons en effet que certaines de ces dénominations s'appliquaient provisoirement à des troupes en stationnement. Ces troupes étaient campées et n'attendaient qu'un signal pour entrer en campagne. Cela est si vrai que dès que le corps d'observation de la Gironde,

Corps D'observation
de la Gironde B. au G. N° 43
ARM. FRANÇAISE
EN ESPAGNE

par exemple, quitta son cantonnement pour franchir les Pyrénées, on substitua au timbre provisoire « *Corps d'observation* », la marque définitive « *Armée française en Espagne* ».

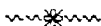
(1) Suite, voir n° 303 et 301.

Le nom de « *Corps d'observation de la Gironde* » avait été donné à cette armée pour qu'elle put séjourner dans cette région sans que l'Espagne et le Portugal, contre lesquels elle était dirigée, soupçonnassent le projet de Napoléon.

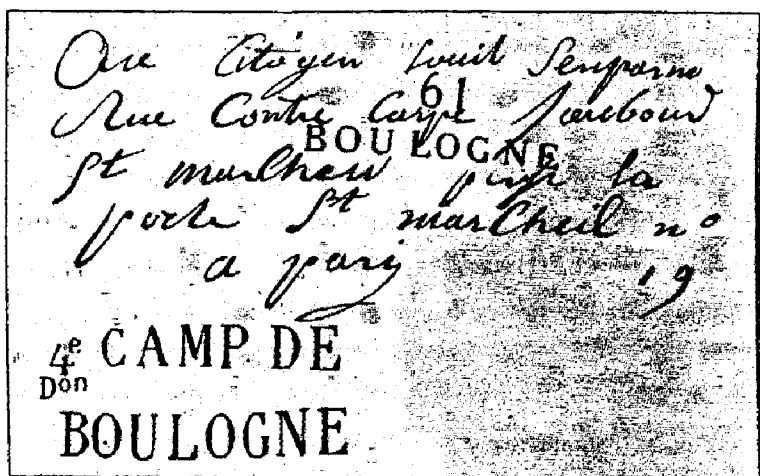
On pourrait encore comprendre dans ces estampilles spéciales

ARMÉE DU PAS DE CALAIS

celle de l' « *Armée du Pas-de-Calais* » qui occupait le camp de Famars, près Valenciennes, et qui fut réunie plus tard à l'Armée du Nord.



Nous revenons aux marques des camps proprement dits et nous sommes heureux de pouvoir donner le fac-similé d'une lettre portant le timbre du camp de Boulogne, point de départ



de la Grande-Armée. On ne connaît qu'un exemplaire de cette marque historique ; son heureux propriétaire, M. Jullien, a bien voulu nous l'adresser en communication. La lettre est datée du 8 pluviôse an XII. Elle émane d'un « chasseur » du 9^e régiment d'infanterie campé à Outreau, près Boulogne ; ce soldat s'exprime en un style naïf. Qu'on en juge :

« ... Nous avons été embarqués pendant un mois nous avons fait un voyage sur mer depuis Le Havre jusqu'à Boulogne. Nous voyons les Anglais de dedans nos baraquas qui voltigent (*sic*) sur mer tous les jours... »

Sous Louis-Philippe, les lettres expédiées du camp de Fontainebleau portaient un petit cachet rectangulaire avec l'inscription **CAMP**.

Quelques années plus tard apparaissent les timbres à date des camps, ils sont tantôt imprimés en rouge, tantôt en noir.



Nous en donnons ici quelques types, avec la liste de toutes les variétés employées depuis 1845 :



1845: CAMP DE LA GIRONDE	1858: CAMP DE CHALONS	1871: CAMP D'AVOR
*	(49)	17
1847: CAMP DE COMPIÈGNE	1863: CAMP DE CHALONS	1874: CAMP DE PÉRONNE
*	1 ^{er} IMP.	76
1853: VERSAILLES	1868: CAMP DE LANNEMEZAN	1874: CAMP DE PONTGOIN
1 CAMP DE SATORY	(63)	27
1854: AIX	1871: CAMP DE MONTPELLIER	1874: CAMP DU RICHARD
CAMP DU MIDI	*	36
1854: LYON	1872: CAMP D'AVOR	1876: CAMP DE RICHARD
CAMP DE SATHONAY	17	INDRE-ET-LOIRE
1855: LYON	187. : CAMP D'AVOR	1876: CAMP DE LA VALBONNE
CAMP DE SATONAY	CHER	AIX

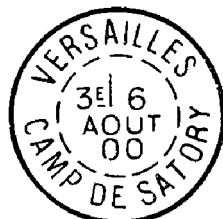
Citons encore, pour mémoire, le camp de Servièrre (Tunis) et le camp Jacob (Guadeloupe) qui emploient des timbres à main portant le nom du camp.



Aujourd'hui il n'y a plus, en France, que deux camps qui font usage d'un timbre à date spécial, celui du Ruchard (Indre-et-Loire) et celui de Valbonne (Ain). Le bureau du camp du Ruchard est un bureau municipal militaire dépendant complètement de l'Administration des Postes, le local seul est fourni et entretenu par le

service du génie.

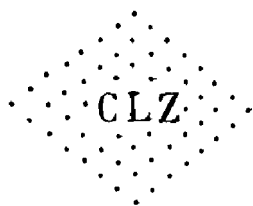
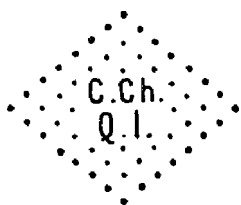
Le croirait-on ? Le camp de Châlons, où se trouvent parfois cantonnés plus de 20,000 hommes, n'est pas pourvu d'un bureau



de poste spécial, c'est le bureau civil de Mourmelon qui le dessert par l'intermédiaire des vaguemestres.

Dans certains camps, le service est fort mal assuré par suite de l'éloignement du bureau de poste. Le camp de Coëtquidan, par exemple, est à plus de 5 kilomètres du bureau ; il est desservi par un courrier de Montfort-sur-Mer à Ploërmel et une lettre mise au camp après 3 heures n'est levée que le lendemain.

Notons en passant que le bureau du camp de Satory, près Versailles, fonctionna pendant quelques jours, en août 1900, durant le concours international de tir. Nous reproduisons plus haut le timbre qui fut utilisé à cette occasion.



Ajoutons que sous le second empire les bureaux des camps de Châlons, de Lannemezan et de Satonay eurent un cachet d'oblitération, losange de points avec lettres.

Ces griffes, fort recherchées des amateurs d'oblitérations, portaient les indications suivantes :

C Ch.....	Camp de Châlons (1853).
C Ch Q I.....	Camp de Châlons, quartier impérial.
C de S.....	Camp de Satonay (1856).
C L Z.....	Camp de Lannemezan (1868).

ARTHUR MAURY.

NOTES QUESTIONS & RÉPONSES

Italie. Erreur de surcharge. — A propos de la note publiée sous cette rubrique le mois dernier, nous recevons la communication suivante :

Monsieur Maury,



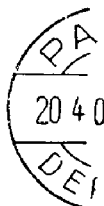
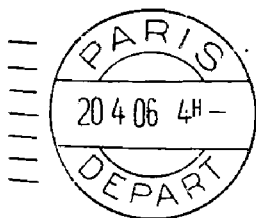
Je lis dans le numéro d'avril de *Collectionneur* que vous doutez de l'authenticité de l'erreur que vous signalez un abonné dans la surcharge du timbre italien de 1905, erreur consistant en 15-C au lieu de C-15. Permettez-moi de vous dire que j'en possède également un exemplaire authentique, puisqu'il m'est arrivé sur une enveloppe délivrée et oblitérée par la poste et que deux de mes amis, M. B..., à Florence, et M. S..., à Venise, en possèdent chacun un

exemplaire. Je tiens ce timbre à votre disposition...

M. del T.

*
*
*

Oblitérations « drapeau ». — Une nouvelle oblitération mécanique vient d'être mise à l'essai à l'Hôtel des Postes de Paris ; c'est une oblitération sans fin consistant en un timbre à

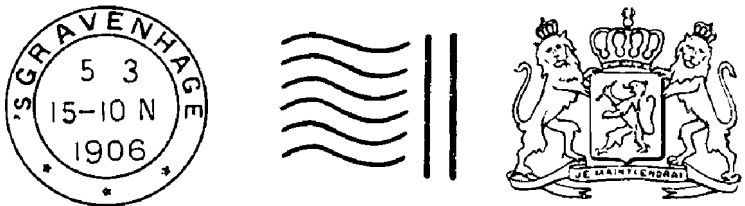


date d'un type nouveau accompagné de sept traits parallèles. L'appareil marche à l'électricité et son inventeur, le lieutenant-colonel Krag, norvégien, assure qu'il peut timbrer 80,000 lettres à l'heure. Cet appareil, très ingénieux, est connu sous le nom de « estampilleur Krag ».

Voici également une nouvelle oblitération italienne employée



à l'Exposition internationale de Milan et une annulation curieuse

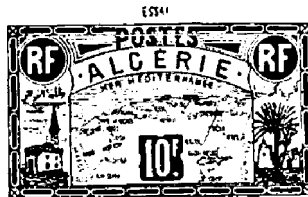


qui doit être en usage depuis quelque temps déjà dans certains bureaux hollandais.

* * *

Essai de timbre pour l'Algérie. — Nous avons à différentes reprises (1) entretenu nos lecteurs du vœu émis par les délégations financières de l'Algérie, tendant à ce qu'il soit créé une série de timbres spéciaux à notre grande colonie africaine qui, jusqu'à présent, a employé des timbres-poste français.

Bien qu'aucune décision ne soit encore intervenue à ce sujet, un projet de timbre-poste a néanmoins été déposé au Sous-Secrétariat des Postes et Télégraphes. Nous en donnons ici une



reproduction. L'auteur, M. S. Jean, nous a annoncé qu'il avait fait des démarches pour que son projet soit adopté et qu'il avait bon espoir.

(1) Voir nos 250, 287 et 300.



La Conférence d'Algésiras. — Un aimable abonné nous communique une enveloppe expédiée d'Algésiras par un diplomate faisant partie de la Conférence internationale et portant cette curieuse oblitération historique. Il paraît que toutes les lettres émanant de la conférence ont reçu cette estampille spéciale que bien peu, d'amateurs, croyons-nous, pourront se procurer.

* * *

Le Congrès postal universel. — On écrit de Rome :

On assure que le Congrès postal universel a accepté la proposition de la Grande-Bretagne de donner une voix au Commonwealth australien, une autre voix à la Nouvelle-Zélande, une voix au Transvaal et également une voix à l'Orange comme faisant partie de l'Empire britannique.

Le Congrès a donné aussi une voix délibérative à l'Éthiopie, qui entre dans l'Union postale, mais il a accordé seulement une voix consultative à la Chine, qui a participé au Congrès, mais n'est pas entrée jusqu'ici dans l'Union.

Les délégués de Suède et ceux de la Norvège ont voté chacun pour son compte.

On assure que la majorité des délégués est d'avis pour que le prochain Congrès de 1911 soit tenu dans une ville australienne suivant la proposition des délégués australiens.

La réduction de la taxe des lettres internationales à vingt centimes rencontre des difficultés. On acceptera probablement l'élévation du poids à vingt grammes.

NOTRE RÉBUS

Notre concours est clos depuis le 15 avril. Le tirage des prix se fera dans nos magasins le **Mardi 15 Mai prochain**, à 8 heures 3/4 du soir.

Le tirage aura lieu publiquement et nous invitons nos lecteurs et amis à assister à cette petite cérémonie.

PETITE CORRESPONDANCE

M^{lle} J à C. — Tous nos remerciements pour votre aimable communication. 1° Le timbre soumis n'a aucun caractère officiel, c'est une vignette sans intérêt pour nous; 2° et 3° Variétés sans intérêt; 4° Cartes fabriquées par l'industrie privée; 5° Vous seriez bien aimable de nous communiquer la carte-lettre signalée.

G. P. à B. — Non, nous n'avons jamais vu d'oblitération grille sur le double Genève de 1843; l'oblitération normale est la croix.

R. L. à Draguignan. — Timbre de service du Pérou.

Louis Q. à Guétan. — Ces barres transver-

sales brillantes que vous voyez sur les timbres d'Autriche ont été signalées dans le n° de juillet 1901; elles semblent imprimées à l'aide d'un vernis. Ce fond de sûreté est une garantie contre le décalque sur pierre.

R. G. à Saïgon. — 1° Ce renseignement a été donné dans le n° du 1^{er} octobre 1900, page 333; 2° Timbres épuisés; 3° Non, c'est une règle absolue; 4° Nous prenons ces timbres en échange seulement.

M. A. à Madrid. — Timbres se tenant droit; les vignettes se trouvent en sens opposé et dans une position différente.

A. MACRY.

A propos de la réduction de la Taxe des Lettres



L'UNION POSTALE : Enfin vous voilà, chère amie... , mais comme vous êtes en retard...

COLLECTIONS D'OCCASION

Aperçu de quelques collections offertes à des prix très avantageux

N° 373. — *Collection de 2,971 timbres en bon état, contenue dans deux albums à reliures mobiles, savoir :*

Allemagne 82 t., Autriche 61 t., Bade 21 t., Bavière 42 t., Belgique 74 t., Bosnie 7 t., Brunswick 8 t., Bulgarie 3 t., Chypre 7 t., Danemark 33 t., Espagne 143 t., Eglise 25 t., Grande-Bretagne 80 t., Grèce 30 t., Hanovre 10 t., Pays-Bas 35 t., Hongrie 43 t., Italie 50 t., Luxembourg 31 t., Malte 1 t., Madère 6 t., Monténégro 6 t., Norvège 30 t., Oldenbourg 5 t., Portugal 5 t., Prusse 18 t., Roumanie 46 t., Russie 21 t., Saxe 14 t., Serbie 22 t., Suisse 70 t., Turquie 27 t., Wurtemberg 56 t., France 50 t., Antigua 2 t., Antilles esp. 15 t., Argentine 6 t., Australie occ. 8 t., Bahamas 3 t., Barbade 11 t., Bermudes 5 t., Bolivie 11 t., Brésil 52 t., Canada 20 t., Ceylan 15 t., Chili 24 t., Colombie 3 t., Costa-Rica 12 t., Côte-d'Or 5 t., Curaçao 8 t., Egypte 32 t., E.-Unis 82 t., Gibraltar 7 t., Grenade 5 t., Guatemala 33 t., Haïti 18 t., Hong-kong 23 t., Indes angl. 38 t., Indes port. 6 t., Indes néerl. 21 t., Islande 1 t., Jamaïque 11 t., Japon 26 t., Maurice 15 t., Mexique 60 t., Natal 9 t., Terre-Neuve 12 t., Nlle-G. du Sud 22 t., Nlle-Zélande 26 t., Orange 7 t., Pérou 20 t., Perse 29 t., Prince-Edouard 7 t., Queensland 15 t., Ste-Lucie 5 t., Siam 1 t., Sierra-Leone 6 t., Malacca 19 t., Surinam 9 t., Tasmanie 12 t., Transvaal 10 t., Trinité 11 t., Tunisie 11 t., Uruguay 30 t., Vénézuëla 18 t., Victoria 42 t. etc.

Prix : 300 francs.

N° 374. — *Album Universel, 6^e édition, 1^{er} et 2^e vol., contenant environ 1,640 timbres en bon état, savoir :*

Gde Bretagne 31 t., Suède 24 t., Norvège 16 t., Danemark 13 t., Prusse 3 t., Saxe 10 t., Allemagne Confédération 17 t., Bade 17 t., Bavière 48 t., Allemagne Empire 33 t., Autriche 50 t., Hongrie 26 t., Suisse 39 t., Pays-Bas 27 t., Belgique 41 t., Luxembourg 10 t., France 73 t., Espagne 116 t., Lombardo-Vénétie 17 t., Eglise 21 t., Malte 1 t., Russie 16 t., Finlande 16 t., Bosnie 7 t., Bulgarie 10 t., Turquie 38 t., Grèce 22 t., Egypte 20 t., Sierra-

Leone 6 t., Lagos 2 t., Ste-Hélène 3 t., Cap de Bne Esp. 4 t., Réunion 5 t., Chypre 2 t., Alwar 2 t., Haiderabad 3 t., Indes angl. 10 t., Siam 5 t., Hong-Kong 6 t., Japon 19 t., Labuan 3 t., Australie Sud 3 t., Nlle Zélande 5 t., Nlle Calédonie 3 t., Hawaï 4 t., Terre-Neuve 5 t., Nlle Ecosse 1 t., Canada 11 t., E. Unis 20 t., Mexique 7 t., Iles Turk 2 t., Antilles Esp. 24 t., Jamaïque 3 t., Colonies fr. 18 t., Guadeloupe 14 t., Curaçao 7 t., Surinam 3 t., Brésil 25 t.

2^e vol. — Autriche 6 t., Hongrie 8 t., Levant Autr. 7 t., Tunisie 6 t., Congo 6 t., Côte des Somalis 4 t., Jummoo-Cachemire 4 t., Sirmoor 3 t., Indo-Chine 5 t., Victoria 5 t., E.-Unis 11 t., Brésil 20 t., etc.

Prix : 125 francs.

N° 375. — *Album Universel, 11^e édition, contenant environ 695 timbres en bon état, savoir :*

Grande-Bretagne 30 t., Suède 5 t., Saxe 3 t., Wurtemberg 7 t., Bavière 5 t., Allemagne Emp. 15 t., Autriche 22 t., Hongrie 15 t., Suisse 11 t., Luxembourg 10 t., France 37 t., Monaco 4 t., Espagne 50 t., Portugal 20 t., Italie 24 t., Malte 2 t., Russie 17 t., Serbie 9 t., Levant 5 t., Egypte 8 t., Cap de Bne-Espérance 6 t., Maurice 3 t., Indes Angl. 6 t., Philippines 8 t., Nouvelle-Galles du Sud 7 t., Canada 7 t., Etats-Unis 47 t., Mexique 61 t., Jamaïque 3 t., Brésil 10 t., Chili 6 t., Bolivie 7 t., etc.

Prix : 20 francs (port 85 c.).

N° 376. — *Album contenant environ 613 timbres en bon état, savoir :*

France 64 t., Belgique 11 t., Luxembourg 6 t., Gde Bretagne 27 t., Allemagne Emp. 22 t., Bade 4 t., Bavière 8 t., Wurtemberg 5 t., Autriche 26 t., Hongrie 7 t., Suisse 13 t., Pays-Bas 13 t., Monaco 4 t., Portugal 10 t., Italie 26 t., Danemark 7 t., Suède 12 t., Russie 18 t., Serbie 4 t., Grèce 7 t., Indes Angl. 5 t., Japon 15 t., Egypte 4 t., Tunisie 8 t., Canada 4 t., E.-Unis 32 t., Jamaïque 1 t., Guyane fr. 2 t., Trinité 2 t., Curaçao 2 t., Argentine 17 t., Chili 4 t., Panama 2 t., etc.

Prix : 15 francs (port 85 c.).

PRIX-COURANT DES NOUVEAUTÉS

ALBANIE

Carte

Carte d'Italie de 1903, avec
ALBANIA, 20 PARA 20 en sur-
charge.

20 pa. sur 10 c. carm. N » 25

FRANCE

Timbre, type Semeuse, re-
fait, fond plein, dentelé.

10 c. rouge . . . N » 45

Carte-lettre

Carte-lettre, type 1904.

10 c. rose sur gris . N » 45

Enveloppes

Type de 1904, Semeuse.

10 c. rose . . . EN » 20

Type Semeuse, surcharge.

0.10 sur 15 c. vert
bronze . . . EN » 35

GRÈCE

Timbres commémoratifs des
Jeux Olympiques, types di-
vers, dentelés (1).

1 lepton brun jaune . . .	N » 05
2 lepta gris	N » 05
3 » orange	N » 10
5 » vert	N » 10
10 » carmin	N » 20
20 » lilas	N » 35
25 » bleu	N » 40
30 » violet	N » 50
40 » brun foncé	N » 60
50 » brun carminé . . .	N » 75
1 drachme noir	N 1'50
2 » rose	N 3' »
3 » olive	N 4'50
5 » bleu foncé	N 7' »

JAMAÏQUE

Timbre, type 1904, dentelé.

5 sh. violet et noir. N 8' 50

CANAL de PANAMA

Timbre provisoire de
ma petite surcharge
PANAMA en plus CAS
valeur en surcharge.

2 cts s. l p. carm. br.

SOUDAN

ÉGYPTE

Timbre de serv

Timbre de 1898 en
SERVICE en surcharge.

5 mill. noir et rose

TUNIS

Cartes

Type 1888.

5 c. vert jaune s. az.
10 » rose sur azur.

(1) Nous prévenons nos clients que les commandes qui comprendraient des nouveautés des jeux olympiques pourront subir un retard de quelques jours, notre premier approvisionnement de ces timbres étant sur le point d'être épuisé.

ESSAIS PICHOT

(Voir article page 145)



Genre des timbres de 1849 (Liberté) impression altérable
aux acides. Couleurs diverses : noir sur vert, bistre sur jaune,
bistre sur rose, etc., chaque » 75

Effigie de Napoléon Bonaparte, même impression. Couleurs
diverses : brun, noir sur bleu, noir sur rose, etc., chaque . . . » 75

Une collection de 6 essais Pichot, différents 4 fr.

TIMBRES AVEC LA MENTION « SPECIMEN »

Pour répondre au désir exprimé par un certain nombre de nos clients nous publions ici la liste des timbres avec la mention « SPECIMEN » que nous avons actuellement en vente. Nous ne disposons, pour la plupart des pays suivants, que d'une seule série.

AFRIQUE ORIENTALE ANGLAISE

1895. Petite effigie de Victoria I, dentelés.



Nos 175 à 179, du 1/2 a. au 5 rup. Série des 15 timbres . 42'

1895. Genre 1895, grands, dentelés.



Nos 195 à 199, du 1 rup. au 10 rup. (moins le 20 rup.). Série des 7 timbres . 50'

CHYPRE

1893. Effigie à gauche d'Edouard VII, dentelé.



Nos 145 pi. violet et bleu, 146 c.a. simple . . . 5'

ÉTATS-UNIS

1861. Effigie de George Washington à gauche, dentelé.



Nos 170 c. bleu 8'

Timbre de contrôle pour journaux

1875-85.



Indien en pied, dentelé.

Nos 256. 9 c. gris 20'

FRANCE

1853-60. Effigie de Napoléon III, dentelés.

SPECIMEN

- 17. 1 c. olive 4'
- 18. 5 » vert 4'
- 19. 10 » bistre 4'
- 20. 20 » bleu 4'
- 21. 40 » rouge 4'
- 22. 80 » rose 4'

Les mêmes, par paire, les 2 timbres 8'

SELANGOR

1895-98.

Groupe d'éléphants, grands, dentelés.



Nos 17 à 23, du 1 dol. au 25 dol. La série des 6 timbres. 30'

TASMANIE

1892. Petite effigie à gauche, dentelés.



Nos 159. 5 sh. violet et rose. 160. 1 pound vert et jaune. Les 2 timbres 15'

TRANSVAAL

1887-93. Timbre de 1885, sans surcharge, dentelé.

Nos 68. 5 pounds vert. . . . 20'

1902. Effigie à gauche du roi Edouard VII, dentelés.



Nos 147. 1 pound violet et vert. 148. 5 » violet et orange. Les 2 timbres 35'

VICTORIA

1863-73. Types divers, dent.



Nos 40. 4 p. rose. 41. 1 sh. bleu s. bleu octogone. 42. 9 p. brun rouge sur chair. Les 3 timbres 8'

ILES VIERGES

1904. Effigie à gauche d'Edouard VII, dentelés.




Nos 30 à 38, du 1/2 p. au 5 sh. La série des 9 timbres. 5'

ZOULOULAND

1888-92. Timbres de Grande-Bretagne de 1887, avec



ZULULAND en surch. Nos 171. 2. 1/2 p. rouge brun.

2. 1 p. violet.	1894-96. <i>Petite effigie de Victoria à gauche, dentelés.</i>		22. 3 p. violet et brun.
4. 2 » vert et rouge.	19. 1/2 p. violet et vert.		23. 6 » violet et noir.
5. 3 » brun sur jaune.	20. 1 » violet et rouge.		24. 1 sh. vert et vert.
6. 4 » vert et brun.	21. 2 1/2 » violet et bleu.		25. 4 » vert et rouge.
7. 6 » brun sur rouge.			26. 1 pound rouge et violet.
9. 1 » violet.			27. 5 » rouge et noir.
13. 1 sh. vert.			Les 9 timbres . . .
14. 5 » rose.			
Les 9 timbres . . . 20'			

LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJÀ CATALOGUÉS

et Timbres non cotés au Catalogue

AFRIQUE

ORIENTALE

ALLEMANDE

1909.

Navire, dentelé.



19. 10 p. bleu ciel . o » 50

AFRIQUE

DU SUD-OUEST

1900.

Navire, dentelé.



11. 20 pf. bleu ciel . o » 40

ANTILLES

DANOISES

1905. *Vaisseau, oblongs, dentelés.*

47. 1 fr. vert et bleu . N 4'50

48. 2 » rouge et br. . N 3' »

49. 5 » or et brun . N 7' »

Cartes

1905. *Effigie à gauche de Christian IX.*

17c. 5 bit vert . . . N » 15

18c. 5 et 5 b. idem . . N » 30

19c. 10 b. rouge . . . N » 25

20c. 10 et 10 b. id. . . N » 50

AUSTRALIE

DU SUD

1904. *Genre des timbres de 1902, le mot POSTAGE est en caractères plus gras, dentelés.*

73. 6 p. vert bleu . o » 30

77. 1 sh. brun . . o 4' »

BELGIQUE

Timbre-télégraphe

1871-88.

Effigie à gauche (Léopold II), dentelé.



89. 60 c. olive . . o » 20

BOSNIE

et HERZÉGOVINE

1900.

Armes, grands,

dentelés.



29. 2 k. bleu ciel. . o 1'50

31. 5 » vert bleu. . o 3'75

Timbre-taxe

1905. *Chiffre, inscription noire, dentelé.*



49. 200 h. vert et rouge o 4'60

CANADA

1903-04. *Effigie de 3/4 à gauche d'Edouard VII, dentelé.*

43. 20 c. olive . . o »

CHILI

1905. *Effigie de Coïla, dentelé.*

128. 20 c. or. et noir o »

DOMINICAINE

1895. *Genre 1885, en aux quatre angles, dentelé.*

119. 10 c. jaune . . N »

1904. *Timbres-taxe de 1/2 avec nom de pays en surcharge carmin (servant comme timbre poste).*

166. 2 c. noir . . . N »

166. idem . . . o »

1904. *Idem, en plus la leur.*

167. 1 c. sur 2 c. noir . N »

idem . . . o »

167. 1 c. sur 4 c. noir . N »

idem . . . o »

INDE ANGLAISE

1902-03.

Effigie à gauche
d'Édouard VII, den-



3 a. brun jaune. 0 » 10
6 » bistre jaune 0 » 25

JHIND

03. Timbres de l'Inde an-
glaise de 1902, surchargés.

1 a. rose . . . N » 20
2 » brun jaune . N » 60

05. Bleu, dentelés.

6 a. bistre jaune N 1^{fr} 15
12 » br. et rouge N 2^{fr} 25
1 rupee carmin et
vert. . . . N 2^{fr} 75

Carte

1904. Carte de l'Inde an-
glaise de 1902, avec JHIND
STATE en surcharge.

9c. 1/1 a. br. s. crème . N » 20

PÉROU

1905. Edifice, oblong, den-
telé.

232. 12 c. bleu et noir 0 » 10

QUEENSLAND

1899-1900.

Effigie à gauche,
(Victoria I), chiffre
aux quatre angles,
dentelé.



76. 2 sh. bleu vert . 0 1^{fr} 75

SAINTE-LUCIE

1902-03.

Effigie à gauche
d'Édouard VII, den-
telé.



47. 1 p. viol. et carm. 0 » 15

SARAWAK

1900. Type 1889, dentelé.

36. 4 c. rose vif. . 0 » 15

TERRE-NEUVE

Cartes

1904. Effigie d'Édouard VII.

9 c. 1 c. vert . . . N » 15
2 » rouge . . . N » 25

TRANSVAAL

1905. Type 1902, dentelés.

155. 1/2 p. vert . . . N » 10
156. 1 » rose . . . N » 20

OCCASIONS DU MOIS

BAVIÈRE

Timbres-télégraphe

576. Armes, relief et cou-
leur, dentelés.

10 pf. bleu clair.
20 » violet.
25 » carmin.
40 » bleu.
50 » vert.
5 timbres . . . N » 20

BOSNIE

Timbres-taxe

905. Chiffre, inscription
et dentelés.

1 hell. noir et rouge s. jaun.
2 » » »
3 » » »
4 » » »
5 » » »
6 » » »

53. 7 hell. noir et rouge s. jaun.

44. 8 » » »

La série des 8 timbr. 0 » 50

CANADA

1897-98. Effigie de la
Reine Victoria,
feuilles d'érables aux
quatre angles, dentel.



Nos 77 à 84, du 1/2 c. au 10 c.

La série des 8 timbr. 0 1^{fr} 60

CONGO FRANÇAIS

1903. Timbres de 1900 avec
valeur en surcharge noire.

67. 5 c. s. 20 c. rouge et jaune

68. 10 c. s. 2 f. rose vif et br.

Les 2 timbr. ensemble. 0 25^{fr} »

CRÈTE

1905. Types divers, dentelés.



22. 2 lepta violet . 0 » 05
23. 5 » vert. . 0 » 10
24. 10 » carmin . 0 » 15
25. 20 » vert bleu 0 » 35

DEUX-SICILES

1858. Trinacrie.

3. 2 grano rose . . 0 » 15
1d., sur lettre entière. 0 » 25

DOMINICAINE

1899-1900.

Timbres
commémor.,
dentelés.



138. 1/4 c. noir . . . N 1^{fr} 75
139. 1/2 » noir . . . N 1^{fr} 75

1900. Carte
de l'île,
oblongs,
denteles.



Nos 129 à 131, du 1/4 c. au
1 peso.

La série des 9 timbr. N 2'50

FRANCE

1869. Effigie
de Napo-
leon III,
grand, den-
telé.



40 5 fr. lilas.

En paire verticale, très rare.

Les 2 timbres . . . N 100'

Timbres pour journaux

1868.

Aigle dans
un écusson,
non denteles.



41. 2 cent. violet.

42. 2 » bleu.

43. 2 » rose.

Les 3 timbres, très

beaux N 100'

1868. Idem, denteles.

44 a. 5 cent. violet.

45 a. 5 » bleu.

46 a. 5 » rose.

Les 3 timbres, très

beaux N 100'

1868. Idem, non denteles.

44 a. 5 c. violet.

45 a. 5 » bleu.

46 a. 5 » rose.

Les 3 timbres (non
émis) N 300'

GUATÉMALA

1902. Types divers, denteles



135. 1 c. vert et violet.

136. 2 » carmin et noir.

137. 5 » bleu ciel et noir.

138. 6 » olive et noir.

139. 10 » orange et bleu.

140. 20 » lilas et noir.

141. 50 » brun rouge et bleu
de Prusse.

142. 75 » violet et noir.

143. 1 peso brun rouge et noir

144. 2 » vermillon et noir.

La série des 10 timbres O 2'75

INDE FRANÇAISE

1903. Timbres de 1892 sur-
chargés.

34. 0.05 sur 25 c.

35. 0.10 » 25 »

36. 0.15 » 25 »

37. 0.40 » 50 »

La série des 4 timbr. O 30'

MONACO

1891. Effigie à
gauche (Albert I^{er}),
dentele.

32. 5 fr. carmin. s. vert O

NICARAGUA

1900.

Volcan, oblongs,
denteles.

Nos 366 à 378. Du 1 c.
peso.

La série des 13 timbres O

PERSE

1902. Ornaments typi-
ques, surcharge noire
VISORE 1319 (employés à
ched et à Tauris).

213. 1 chahi gris.

214. 2 » brun rouge.

215. 3 » vert.

216. 5 » carmin leu.

217. 12 » bleu.

La série des 5 timbres N

1903. Timbre en cou-
leur en surcharge.

237. 12 ch. s. 10 kr.
carmin N

ODONTOMÈTRE MAURY

POUR MESURER LA DENTELURE DES TIMBRES

Cet odontomètre donne, au recto, une série de points blancs
sur fond noir, ce qui rend plus facile son emploi.

Au verso, ces mêmes points sont reproduits en noir sur
blanc par une impression en taille-douce, ce qui permet
d'obtenir une mesure rigoureusement exacte.

Prix de l'odontomètre sur bristol : 0 fr. 25 franco.

OCCASION

ALBUMS EN SOLDE

Il nous reste un petit nombre d'ALBUMS UNIVERSELS (format 28 cent. X 21) de la 13^e édition (fin 1902) que nous offrons pour moitié environ de leur valeur primitive. Ces albums ne sont nullement défraîchis.

ALBUMS UNIVERSELS EN UN SEUL VOLUME

Impression recto-verso, reliure dos maroquin,
titre doré, sans fermoir 9 fr. 50 au lieu de 15 fr. »
Idem, avec fermoir 10 fr. » au lieu de 15 fr. 75

Prime gratuite aux acheteurs de ces albums

Nous mettrons gratuitement à la disposition des acheteurs de nos albums recto-verso en solde la série complète des 14 placards contenant les cases des timbres parus de 1902 à 1906 (2.750 cases nouvelles), ainsi qu'un cahier de 12 feuillets supplémentaires portant le même encadrement que les pages de l'album. De cette façon ils pourront compléter eux-mêmes ces albums jusqu'en 1906.

ALBUMS UNIVERSELS EN DEUX VOLUMES

Impression d'un seul côté des pages; 12 belles cartes géographiques gravées spécialement et tirées en couleurs.

1^{er} volume: Europe et Afrique. — 2^e volume: Asie, Océanie et Amérique.

Chagrin plein, papier très fort, tranche dorée, 2 fermoirs.

Il ne reste plus qu'un deuxième volume vert . 10 fr. » au lieu de 25 fr. »

Même album, RELIURE RICHE, superbes reliures, biseaux, charnières en peau, fermoir artistique, etc., chagrin plein, premier choix, les deux volumes. 40 fr. » au lieu de 100 fr. »

2 exemplaires disponibles: 1^{er} et 2^e vol. verts et 1^{er} et 2^e vol. marron.

Même album, reliure percaline chagrinée, titre doré, papier très fort, les deux volumes, sans fermoir (ouvrage complet) 14 francs.

Le 2^e volume, seul 5 francs

Prime gratuite aux acheteurs des albums en deux volumes

Les acheteurs de nos albums recto-seul, en solde, recevront gratuitement, au lieu des placards décrits plus haut, la série des 200 pages complémentaires imprimées sur le même modèle que l'album et contenant les nouvelles émissions de 902 à 1906.

Port et emballage dans une caisse des albums universels (pour la France): 2 fr.

Les Albums annoncés précédemment à 13 fr., 16 fr., 25 fr., les Albums en feuilles à 10 et à 15 fr., et les Albums à reliure mobile à 30 fr. sont épuisés.

CATALOGUE MAILER

des Petites Séries de Timbres à Prix réduits

Nouvelle Édition complètement remaniée

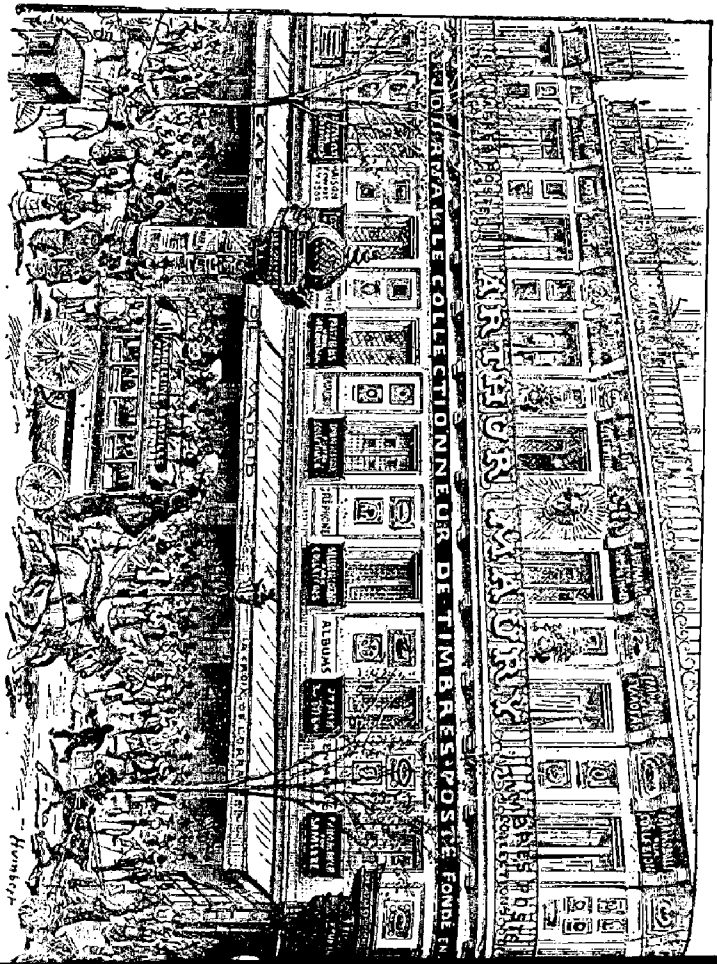


Petites Séries
DE
TIMBRES-POSTE
à prix réduits

96 Pages - 1.000 Gravures
MAURIE
6, Boulevard Montmartre, 6
PARIS
Prix : 5 Centimes, franco

Cette petite brochure de 96 pages est illustrée de plus de 1,000 Gravures de timbres-poste. Jolie couverture en couleurs. Un grand nombre de séries nouvelles, très avantageuses, ont été ajoutées à l'édition précédente.

The Great Exhibition of 1851. The Crystal Palace, London.





Le Collectionneur

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale.

Tous les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*), qui accompagne le douzième numéro.

Adresser les demandes et communications à

ARTHUR MAURY

6, BOULEVARD MONTMARTRE — PARIS, 9^e

Téléphone N° 133-51

Avis. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

Salles des Dépêches

ET

EXPOSITION PERMANENTE

DU

COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

6, Boulevard Montmartre, 6

Les promeneurs, en grand nombre, entre visiter notre salle d'Exposition, ouverte de plain-pied sur le Boulevard, tous les jours, fêtes comprises.

Le soir elle est brillamment éclairée jusqu'à dix heures. On y voit toutes sortes de curiosités postales et les timbres nouveaux à mesure qu'ils nous parviennent.



NOS ENVOIS A CHOIX

Indépendamment des carnets annoncés dans notre numéro d'Août dernier, nous tenons à la disposition des amateurs qui ont un compte dans notre maison ou qui nous donneront des références sérieuses (maisons de banque de préférence), des carnets comprenant un choix de variétés de timbres d'un même pays, quels qu'en soient les prix. Exemples :

Chypre : variétés de nuances, numéros de planches, différentes surcharges, filigranes et types différents, neufs.

Curaçao : variétés de piquages, blocs, taxes, types différents.

Deux-Siciles : variétés de nuances, blocs, neufs et oblitérés.

Dominicaine : *première émission et autres* ; variétés de nuances, burelages, surcharges différentes, erreurs, neufs et oblitérés.

Finlande : *Idem* ; variétés de nuances, piquages, blocs, neufs.

Grèce : *Idem* ; nuances, variétés de chiffres, paires et blocs neufs.

Inde Néerlandaise : *Idem* ; variétés de nuances, blocs, piquages différents : taxes, types différents, neufs.

Japon : *Idem* ; nuances, numéros de planches, piquages et papiers différents, blocs neufs et oblitérés.

Libéria : *Idem* ; variétés de papiers, filets et encadrements, nuances, blocs neufs et oblitérés.

Luxembourg : *Idem* ; nuances, piquages de couleur et en blanc, gros piquage, blocs, officiels : variétés de surcharges.

Etc.....

ON DEMANDE A ACHETER

OU A ÉCHANGER

Des Jouets et Jeux anciens



Un philatéliste de nos amis achèterait ou échangerait contre des timbres-poste des jouets antérieurs au second empire ou exotiques, ainsi que des publications ayant trait aux jeux et jouets anciens.

Faire des offres aux bureaux du journal

LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL FONDÉ EN 1864

PAR ARTHUR MAURY

BUREAUX : 6, Boulevard Montmartre, 6. — PARIS (9^e)

Sommaire. — Petite causerie philatélique : Les timbres dits de « la Union ». — Chronique universelle. — Emissions nouvelles. — Les marques postales de la France. — Carotte. — Notre rébus. — Notes, questions et réponses : Timbres ayant été réellement mis en cours dans les Colonies françaises. Oblitérations commémoratives. Echos de la catastrophe de San-Francisco, affranchissement dans les rayons limitrophes. Marques de la guerre franco-allemande. — Dernières nouvelles : Japon. — Petite correspondance. — Prix-courant des nouveautés. — Timbres rares. — Occasions du mois. — La hausse et la baisse.

PETITE CAUSERIE PHILATÉLIQUE

LES TIMBRES DITS DE « LA UNION »

Ce chapitre, avec les procès qui en furent comme le corollaire, avait fort intéressé mes lecteurs si j'en crois les lettres qui, de toutes parts, me sont parvenues à ce sujet. Cependant les exigences de l'actualité me l'avaient fait perdre de vue ; mes correspondants se sont chargés de me rafraichir la mémoire. Ouvrons donc le dossier qui m'a fait faire quelque bile et perdre beaucoup de temps, car les procès, si injustes soient-ils, exigent toujours, pour la défense, des recherches interminables et une énervante tension d'esprit. Sait-on jamais où les roueries d'un adversaire sans scrupules (tous les adversaires sont sans scrupules) peuvent vous mener ?

Mais ici, je n'ai à répondre qu'à des abonnés amis. Amis ? pas toujours ; certains ont, comme par habitude, un ton peu courtois, agressif même, que je ne parviens pas à m'expliquer, quoique cela dure depuis longtemps.

Et d'abord plusieurs correspondants ont contesté l'exactitude, le sens des mots *carotte* et *carottier* que j'ai employés. L'un d'eux m'objurgue même de ne pas tomber ici dans l'argot, le trivial. Qu'il se rassure, le mot *carotter* est ainsi défini dans « le Larousse » : Tromper, escroquer. Exemple : Tirer une carotte à quelqu'un, lui extorquer quelque chose en le trompant.

Litré dit encore : *Carotte*, tour par lequel on subtilise de l'argent à quelqu'un.

* * *

Dans *Le Collectionneur* du 1^{er} avril dernier j'ai parlé brièvement de deux jugements qui, dans la même semaine, au Tribunal de la Seine, ont débouté de leur demande des plaideurs qui avaient le toupet de réclamer de formidables dommages-intérêts parce qu'on avait discuté la valeur philatélique de timbres provisoires dont ils étaient les uniques importateurs. Ce titre d'importateur n'a pas plu au Tribunal ; cependant, ô puissance de la publicité, ces soi-disant timbres auxquels nul ne s'intéressait avant, voici que plusieurs collectionneurs veulent les connaître, avoir des détails, les juger eux-mêmes selon le mot curieux d'un de mes correspondants.

— « Comment pouvez-vous, me dit encore un abonné, déclarer en conscience que tel timbre est une carotte et tel autre est de bon aloi ? »

— Je pourrais répondre : C'est mon état d'expertiser des timbres, ma longue pratique, ma bonne foi. . . .

— « Mais la bonne foi sera invoquée également par un autre expert, qui cependant aura une opinion tout opposée à la vôtre ; et c'est un des côtés comiques des procès que la constante contradiction des experts ».

— Oui, les avocats se sont toujours fait un malin plaisir de ridiculiser l'expert, c'est leur bête noire et cela se comprend du reste : un rapport consciencieusement étudié et sobrement écrit fait bien souvent plus d'effet devant le Tribunal qu'une plaidoirie où la vérité est sophistiquée éloquemment parfois, longuement toujours.

— « Bien, mais des preuves matérielles seraient plus convaincantes que des opinions ».

— Pardon, vous renversez les rôles, c'est à celui qui propose des timbres bizarres à faire d'abord la preuve de leur authenticité absolue, et le collectionneur devrait sagement s'abstenir d'acheter, tant que cette preuve n'aurait pas été nettement établie. A donner ce conseil il n'y a de ma part ni concurrence déloyale ni entrave à la liberté du commerce. Joli commerce que celui des carottes !

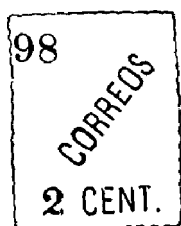
Je répèterai à satiété que, dans l'intérêt de la philatélie, il faut être sceptique pour tous les timbres qui se présentent dans des conditions anormales, comme les timbres surchargés ou coupés

en deux ou fabriqués sommairement, et dont justement on demande des prix exorbitants, parce que leur existence éphémère en fait, dit-on, immédiatement des raretés. Trop souvent des collectionneurs qui hésiteront à faire l'acquisition de beaux et bons timbres anciens se jettent sur d'affreux provisoires par esprit de spéculation, aussi ne se passe-t-il guère de mois sans qu'on en voie éclore quelques-uns ; je ne les cite pas toujours ici pour éviter de leur faire de la réclame, cependant plus loin j'en indiquerai un tout récent qui vient d'être fabriqué à l'aide du nouveau timbre français.

Mais, ce genre de discussion pourrait s'éterniser, et il vaut mieux que je montre que les soi-disant timbres de « la Union » n'ont pas été jugés par moi à la *vlan*, c'est-à-dire d'un coup d'œil.

D'abord, ces étiquettes ne sont pas précisément nouvelles, il y a cinq ou six ans qu'elles ont été lancées dans le commerce et voici l'historique qui leur fut attribué :

A la date du 1^{er} juin 1898, le Conseil municipal de San-Fernando, capitale de la Union (Iles-Philippines) aurait pris une décision à l'effet de créer des timbres provisoires parce qu'on avait presque épuisé les timbres-poste dans tous les bureaux et qu'on craignait, à cause des événements, de n'en plus recevoir de Manille. Ces timbres provisoires furent obtenus en surchar-



Soi-disant timbres de « la Union »

geant, au moyen des cachets ci-dessus, les timbres qui restaient dans tous les bureaux de poste de la province, puis en en fabriquant de toutes pièces à l'aide de ces mêmes cachets imprimés sur du papier blanc.

Indépendamment de la délibération en question, pour prouver que les timbres avaient été émis, on montra trois enveloppes ayant circulé par la poste (les seules que l'on connaisse) et affranchies au moyen de ces vignettes.

Ce n'est que trois ans plus tard, c'est-à-dire en 1901, que ces timbres furent offerts aux collectionneurs.

M. Roussin, négociant philatéliste, crut aux preuves fournies et publia dans son journal « *L'Ami des Timbres* » d'avril 1901, une liste fort longue de ces vignettes. Quelques collectionneurs en firent l'acquisition, aussi de nouvelles variétés surgirent-elles chaque mois et on en compta bientôt le nombre extravagant de 181. M. Roussin mourut dans l'année, sans quoi il fut évidemment revenu de son erreur dans laquelle du reste ne tombèrent aucun journal ni catalogue aussi bien en France que dans le monde entier.

Un seul collectionneur prit à cette époque parti pour ces timbres de « la Union » et c'est justement l'honorable défenseur qui les soutint encore dans le procès qui vient de nous être intenté.

* * *

Les trois enveloppes dont il a été question plus haut portent des timbres de Cuba et non des Philippines. Pour masquer la



Réduction photographique d'une enveloppe portant des soi-disant timbres de « la Union ».

supercherie, ceux qui avaient des inscriptions différentes des timbres similaires employés aux Philippines ont été coupés de

façon à faire disparaître ces inscriptions. Pour certains de ces timbres la différence ne consiste qu'en des nuances auxquelles les connaisseurs ne se trompent pas.

De plus on remarquera sur l'enveloppe reproduite ci-contre un timbre de Cuba, de 1857, que l'on a voulu faire passer pour un timbre de Cuba 1855, lequel a servi dans toutes les colonies espagnoles en 1859; seulement le premier est sur papier blanc uni, tandis que le second est toujours sur papier azuré, portant des boucles en filigrane. Ce point est important.

La même enveloppe contient un timbre à l'effigie du roi Alphonse XII où la fraude est aussi flagrante.



UN C. DE PESO

Timbre de 1 c. de Cuba, 1880



UN C. DE PESO

Timbre de 1 c. des Philippines, 1887

Agrandissements

Le falsificateur ne savait sans doute pas qu'entre le timbre de Cuba 1 c. vert qu'il a employé et celui des Philippines, il existe une différence de gravure dont on peut aisément se rendre compte, elle est surtout appréciable dans la façon dont les cheveux sont bouclés : ceux des timbres de Cuba forment près de la tempe un angle comparable à un V ; l'inscription du bas est également différente.



Fig. 1.



Fig. 2.



Fig. 3.

Les deux autres enveloppes sont adressées à Manille et portent le timbre d'arrivée de cette ville (fig. 1) ; ce timbre à date doit être truqué : les mots *Correos* et *Manila* sont à peu près

identiques à d'autres oblitérations sur timbres que j'ai trouvées dans mes provisions (fig. 2), mais l'inscription du milieu portant la date est visiblement plus grande et, coïncidence étrange, elle se trouve exactement pareille à l'inscription du timbre à date de « la Union » (fig. 3) qui oblitère les timbres-poste de l'enveloppe que nous avons reproduite. J'estime que ce dernier timbre à date a été faussement appliqué là, attendu que cette enveloppe n'en avait nul besoin ; elle était primitivement affranchie par un timbre ordinaire des États-Unis, qui, étant compromettant, a tout simplement été coupé aux ciseaux. Cependant, on voit encore un peu son oblitération caractéristique puisqu'elle est d'un diamètre plus grand et correspond au format des oblitérations émanant des postes militaires américaines que j'ai reçues à cette époque.

Le soi-disant certificat du Conseil municipal donnait, comme prétexte à l'émission de timbres provisoires, l'interruption des communications avec Manille. Or, nous remarquons que deux des enveloppes précitées, parties soi-disant de « la Union » en juillet et août 1898, ont été distribuées à Manille dont elles portent le timbre à date. Si cela était vrai on pouvait aussi bien se réapprovisionner de timbres-poste officiels dans cette ville et il était inutile de fabriquer des timbres provisoires. Il y a donc là un désaccord flagrant. Notons que l'adresse de ces enveloppes est en partie grattée pour qu'on ne puisse aller aux renseignements.

Mais pourquoi a-t-on employé des timbres de Cuba au lieu de Philippines pour fabriquer une partie des timbres soi-disant de « la Union » ? Par raison d'économie, comme le dit très bien un article d'un journal américain.

Cette économie apparaît dans le relevé des prix de mon catalogue, qui indique la cote de ces timbres de Cuba et des Philippines à l'époque qui nous intéresse. On y voit que tel timbre des Philippines valait 2 francs tandis que celui de Cuba ne valait que 50 centimes, etc. Et on a dû en sacrifier un assez grand nombre pour établir des provisions que l'on espérait vendre aux collectionneurs. J'estime du reste que la fabrication de ces timbres de « la Union » a dû se pratiquer dans une grande ville, Paris probablement, où les timbres de Cuba furent toujours plus abondants que ceux des Philippines.

De plus il serait extravagant de prétendre que des timbres-poste de Cuba se trouvaient dans les bureaux de « la Union », il y a entre les Antilles et les îles Philippines une distance de 17,000 kilomètres.

Pour qui connaît tant soit peu les philatélistes, il saute aux yeux que si réellement les timbres de « la Union » avaient circulé aux Philippines et au dehors, comme nous le montrent les trois lettres en question adressées à Manille et même à Paris, d'autres lettres semblables avec les mêmes timbres, en l'espace de plus de sept années, eussent été recueillies passionnément et signalées aux journaux spéciaux.

La lettre suivante de mon correspondant philippin M. Ricardo Reyes montre clairement que les collectionneurs philippins, même ceux qui occupèrent des positions officielles à « la Union », dans l'année 1898, déclarent unanimement ces timbres comme étant de fantaisie :

Manille, le 10 mars 1905.

Monsieur ARTHUR MAURY, Paris.

J'ai bien reçu votre lettre du 14 décembre et votre carte du 17 janvier dernier.

J'aurais pu vous écrire immédiatement en vous disant que pour ma part : je n'ai jamais vu de timbres des Philippines avec les surcharges dont vous m'avez envoyé des fac-similés, mais je voulais vous fournir des renseignements bien précis et autorisés sur le sujet.

Dans ce but j'ai consulté et écrit à diverses personnes qui doivent être bien renseignées sur la question.

Il est à regretter que M. Manuel Arias Rodriguez, véritable autorité dans la matière, soit aujourd'hui au Japon. Son fils, M. Vicente Arias Fernandez, propriétaire de la « Agencia Editorial », m'a dit qu'il n'avait jamais vu de pareils timbres.

M. Remigio Garcia, collectionneur, propriétaire du « Manila Filatélico », ancien employé des Postes et Télégraphes ici à Manille pendant le Gouvernement espagnol, actuellement employé chez la Eastern Extension Télégraph et Co, à Manille, m'a dit qu'il n'avait jamais connu de tels timbres surchargés, ni même de ces types sur papier blanc ayant servi comme timbres-poste.

M. Jose Vales, ancien employé des Postes et Télégraphes sous le Gouvernement espagnol, directeur général des Postes et Télégraphes sous le Gouvernement révolutionnaire de 1898-99, a dit que lesdits types en surcharge ou sur papier blanc n'ont jamais été en usage ni même émis pendant les Gouvernements espagnol, révolutionnaire ou philippin.

M. Lucino Almeida, ancien médecin titulaire de toute la province de la Union sous le Gouvernement espagnol jusqu'à sa chute, en 1898, gouverneur de ladite province sous le gouvernement philippin, gouverneur aussi de la même province de la Union pendant deux années sous le Gouvernement américain, m'a répondu que de tels timbres n'ont jamais été connus à la province de la Union.

M. Miguel Velasco, collectionneur, ancien employé aux Postes et Télégraphes sous le Gouvernement espagnol précisément à San-Fernando de la Union, à Vigan et à Laoag pendant ces dernières années, chargé des Postes et Télégraphes

sous le Gouvernement philippin dans les provinces de la Union et Bocos pendant les années 1898-99, a déclaré qu'il ne connaît point les types dont vous m'avez envoyé les fac-similés...

Tous ces Messieurs demeurent aujourd'hui à Manille, à l'exception de M. Lucino Almeida qui demeure à San-Fernando de la Union.

Moi-même, j'ai acheté nombre de timbres-poste de 1, 2, 3, 5, 8, 10 et 15 centavos 1898-99, émission normale, tous neufs, pas de surchargés, procédant du stock saisi par les philippins dans l'Administration de Hacienda à San-Fernando de la Union lors de sa prise par l'armée révolutionnaire. Je ne comprends donc pas pourquoi le Gouvernement espagnol aurait émis des provisoires dans ces provinces, ayant en stock des timbres de l'émission normale.

D'autre part je puis vous assurer que le gouvernement philippin n'a jamais surchargé de timbres de l'émission espagnole.

Et je crois que si un fervent collectionneur comme M. Miguel Velasco, ayant été employé aux Postes et Télégraphes à la province de « la Union » à cette époque-là, ne connaît point lesdits timbres provisoires, qui donc les connaît ?

Espérant que vous voudrez bien me pardonner mon retard en grâce à ces attestations que j'ai eues à me procurer, veuillez, monsieur, agréer....

RICARDO A. REYES.

J'ai réuni encore d'autres documents sur cette question, mais je crois que ceux-ci suffisent pour convaincre les derniers partisans, si toutefois il en restait, des soi-disant timbres de « la Union ».

ARTHUR MAURY.

CHRONIQUE UNIVERSELLE

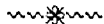
BADE. — Cet état a aussi célébré le centenaire de sa transformation politique par l'émission d'une série de cartes illustrées avec timbre au type de la Germania. Grâce à Napoléon I^{er}, le margrave Charles-Frédéric de Bade avait reçu le titre de grand duc que ses successeurs ont continué à porter. La vignette porte dans trois médaillons les effigies de Charles-Frédéric, de Frédéric et de Louis; au-dessus sont reproduits les timbres de 1 kreuzer noir sur chamois de 1851 et de 3 kr. rose de 1851. Au-dessous des effigies sont les armes du grand duché. Les valeurs des cartes sont de 2, 3, 5 et 10 pfennig.

Il y a peut-être eu aussi des enveloppes que nous ne connaissons pas encore.



BAVIÈRE. — Nous n'en avons pas encore fini avec l'émission commémorative du centenaire du royaume. Aux enveloppes

déjà annoncées, il faut ajouter une série de quatre cartes des valeurs de 2, 3, 5 et 10 pfennig. La vignette porte seulement les effigies de Maximilien-Joseph et du prince régent Luitpold ; au-dessus est une reproduction du timbre de 3 kreuzer bleu de 1849 et au-dessous sont les armes du royaume.



CHINE. BUREAUX RUSSES. — Ces bureaux ont été réouverts et on en a profité pour compléter leur série avec toutes les valeurs de l'empire russe. Il y a des timbres de 4, 14, 35, 70 kopecks, 3 1/2 et 7 roubles, des enveloppes de 7 et 10 kop., des bandes de 1 et 2 k., des cartes doubles de 3 et 4 k. et enfin des cartes-lettres de 7 et 12 kopecks. La surcharge est noire, bleue ou rouge.



DANEMARK. — On nous annonce que l'effigie du roi Frédéric VIII a remplacé celle de son père Christian IX sur les timbres de 5 et 10 ore ; le cadre a été conservé, mais a reçu des retouches nombreuses qui en font un type entièrement nouveau. Ces timbres ne nous sont pas encore parvenus.



FRANCE. — Les timbres de 10 c. nouveau type paraissent maintenant par feuilles de 150 avec millésime 6. C'est le 17 mai que nous avons vu ces feuilles pour la première fois.

Ce type est transitoire et sera remplacé dans un mois ou deux par un type analogue mais sans le petit trait blanc que l'on voit en haut du bras gauche et que nous avons signalé le mois dernier, ni le terrain sur lequel semble marcher la Semeuse. Nos fac-similés feront bien ressortir la différence.



Type provisoire en cours



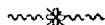
Type définitif

De plus les tailles de la gravure qui s'étaient un peu épaissies à la suite des opérations qu'on avait dû faire subir aux clichés pour aplanir le fond, ont été reprises par le graveur. M. Mouchon a terminé son travail de retouche et les nouvelles planches doivent être, à l'heure actuelle, en préparation.

L'enveloppe à 10 centimes rose que nous avons cataloguée le mois dernier, est celle sur papier vert ; elle existe en deux formats. Les bureaux de poste mettent également en vente les mêmes enveloppes sur papier blanc vergé, dont le tirage remonte au mois d'août dernier, comme on peut s'en assurer par le chiffre 534 imprimé au verso sous la patte. Ce fut un tirage d'essai et l'on pensait alors que la loi d'abaissement de la taxe postale entrerait en vigueur le 16 janvier 1906, comme on l'avait toujours promis.

Nous avons aussi en mains, l'ancienne carte-lettre à 15 centimes avec TAXE RÉDUITE à 10 c., même surcharge que sur l'enveloppe.

A propos de ces surcharges, nous allons voir réapparaître tous les types des enveloppes et des cartes-lettres depuis le type groupe, qui formaient l'approvisionnement des petits bureaux de province, où elles ne se vendaient pas, et qui sont rentrées au boulevard Brune. Il y a gros à parier que si elles y retournent avec la taxe réduite, elles ne moisiront pas au fond des tiroirs.

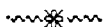


GAMBIE. — Les petites valeurs sont épuisées et on les obtient sur les grosses valeurs parues l'année dernière ; c'est ainsi que le 2 shillings 6 pence, violet et brun rouge sur jaune, est devenue 1/2 penny et le 3 sh. carmin et vert sur jaune. 1 p. La surcharge consiste dans la valeur en petites majuscules, appliquée au milieu du timbre.



HAÏTI. — En raison du change élevé du papier monnaie et de la perte occasionnée de ce fait au Trésor, les timbres-poste devant affranchir des correspondances pour l'étranger sont vendus en monnaie or, et pour les différencier de ceux qui peuvent servir pour l'extérieur, on leur a appliqué une grande surcharge rouge portant dans un ovale : EN-PIASTRES-FORTES sur trois lignes, et autour de l'ovale on lit : SERVICE EXTÉRIEUR PROVISOIRE.

Les séries ainsi traitées sont celles de 1898-99, effigie du président Sam, et de 1906, effigie du président Nord Alexis.



ITALIE. — Nous avons reçu la carte commémorative de l'inauguration du Simplon et de l'exposition de Milan. Elle est

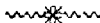
timbrée officiellement à 5 centimes et ce timbre est à un type entièrement nouveau. Dans un ovale, l'effigie de Victor-Emmanuel III est tournée à gauche ; en haut : POSTE ITALIANE et en bas : CENTESIMI entre deux chiffres 5 ; quelques ornements de remplissage dans le cadre. Il est imprimé en vert bleu sur une vignette en grisaille en forme de bas-relief ; cette vignette de



beau style est signée : v. CESSANTI. Au verso de la carte un autre dessin occupe toute la surface ; il est signé : BETTRAME et représente sous le tunnel du Simplon un homme jeune montrant le chemin à un groupe de trois personnes, un homme et deux femmes, personnifiant le Commerce, l'Industrie et l'Agriculture. Ce sujet obtenu en photogravure et colorié est d'un effet saisissant avec ses lueurs de torche et le jour blafard venant de l'entrée du tunnel.

Le type du timbre dont nous venons de parler servira désormais pour les cartes ordinaires de 5 et 10 centesimi ; on dit même qu'il sera adopté comme type spécial pour l'Érythrée, pour les valeurs de 25 c. et au-dessus, tout au moins.

Les deux mêmes timbres de 5 et 10 centesimi serviront encore pour faire la taxe de la carte double de 15 c., au lieu des 7 1/2 et 7 1/2 c. Si les deux parties de cette carte double sont séparées, la partie portant la valeur de 5 c. pourra toujours servir pour la correspondance en ajoutant un autre timbre mobile de 5 c., ce qui ne pouvait avoir lieu avec la précédente carte.



LIBÉRIA. — Du *Journal des Débats* :

« La situation financière de la République de Libéria, qui est loin d'être florissante, aurait fait songer en Angleterre à créer une Compagnie à charte, dont le siège serait établi à Londres et à Monrovia et qui, sous forme d'avances, prendrait à sa charge les dettes de la République.

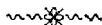
» Comme garantie des prêts que cette Compagnie ferait, elle obtiendrait l'administration financière du pays de Libéria, percevrait l'impôt et aurait le monopole des travaux publics, ainsi que le contrôle des douanes.

» La Chartered Co serait placée sous la direction de fonctionnaires ayant occupé des positions élevées dans le gouvernement du protectorat britannique de l'Est africain et dont l'expérience serait ultérieurement employée dans cette entreprise ».

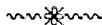
On commence par une Compagnie à charte et on finit par un Protectorat.



MONACO. — Pour se mettre à l'unisson de la France la principauté vient de réduire à 10 centimes, l'enveloppe et la carte-lettre à 15 c. La surcharge est absolument identique à celle des valeurs françaises, étant opérée à l'atelier du boulevard Brune.



NOUVELE-CALÉDONIE. — Nous avons reçu la série des timbres-taxe spéciaux à cette colonie, dont le type ne ressemble en rien à celui qui avait été proposé et que nous avons reproduit en mai 1904. Au lieu d'un canaque pêchant au trident, il s'agit d'un autre genre de pêche sur un bateau où l'on voit deux indigènes. Le format est oblong et la série comprend sept valeurs du 5 centimes au 1 franc. Chaque timbre porte les signatures de H. VOLLET, le dessinateur, et PUYPLAT, le graveur sur bois. Ils sont imprimés en typographie comme tout ce qui sort du boulevard Brune.



PANAMA. — On nous annonce de nouveaux provisoires sur les provisoires de cette république ; le 50 centavos brun a été surchargé 2 cent et le 1 peso carmin brun est devenu 1 cent. D'autre part pour la zone du canal, nous avons annoncé le mois dernier le 2 c. sur le 1 peso et nous avons encore aujourd'hui le 1 c. sur le 20 c. violet noir. C'est un vrai gâchis et l'on peut se demander à quoi servent les timbres définitifs qui vraisemblablement ne peuvent pas être épuisés.



PHILIPPINES. — Voici la liste définitive des timbres qui doivent paraître le 1^{er} juin, avec les couleurs et les personnages représentés : 2 cent. vert, Rizal ; 4 c. rouge, Mac-Kinley ; 6 c.

violet, Magellan ; 8 c. brun, Legospi ; 10 c. bleu, Lawton ; 12 c. carmin, Lincoln ; 16 c. pourpre, Sampson ; 20 c. brun, Washington ; 26 c. noir, Carriedo ; 30 c. olive, Franklin. Les 1 peso brun-rouge et 2 p. noir sont au type armoiries ; il n'y a pas de valeur au-dessous. Nous en parlerons plus longuement dès que nous les aurons reçus.



TUNIS. — Nous recevons d'un coup la série des timbres pour colis-postaux, dont nous avons donné une reproduction dans la *Petite Causerie* de janvier. Le sujet est un courrier indigène à cheval à l'entrée d'un village. Cette série, qu'on peut qualifier d'extraordinaire, ne comprend pas moins de dix valeurs, du 5 centimes au 5 francs.



ÉMISSIONS NOUVELLES A CATALOGUER

AUSTRALIE DU SUD

Timbre, type de 1894, refait, dentelé.

8 pence bleu clair.

BADE

Cartes commémoratives du centenaire de la fondation du grand-duché, type Germania, vignette.

2 pfennig gris.
3 » brun.
5 » vert.
10 » rose.

BAVIÈRE

Cartes commémoratives du centenaire de la fondation du royaume, timbre en cours, vignette.

2 pfennig gris.
3 » brun.
5 » vert.
10 » rose.

BÉCHUANALAND

Timbre de Grande-Bretagne de 1902 avec BECHUANALAND PROTECTORATE en surcharge verticale noire.

1/2 penny vert bleu.

BOSNIE

Carte-lettre, type 1900 avec formule pour l'adresse de l'expéditeur.

10 heller rouge sur gris.

CHINE

Bureaux russes

Timbres, type 1899, dentelés.

4 kop. rose.
14 » bleu et rose.
35 » lilas et vert.
70 » bistre et orange.
3 1/2 roubles noir et gris.
7 » noir et jaune.

Enveloppes de Russie, même surcharge transversale.

- 7 hop. bleu.
10 » bleu.

Bandes, idem.

- 1 kop. orange.
2 » vert.

Cartes, type 1904.

- 3 et 3 k. rose sur chamois.
4 et 4 k. rose sur chamois.

Cartes-lettres, même surcharge.

- 7 kop. bleu et rose sur bulle
10 » bleu et rose sur gris.

DANEMARK

Bandes, timbres en cours.



- 4 ore bleu chiffre.
5 » vert effigie.

Cartes, types en cours.

- 3 ore gris chiffre.
3 et 3 o. id.
5 et 5 o. vert foncé s. blanc.
10 et 10 o. rouge s. chamois.

Carte-lettre, timbre effigie.

- 10 o. rouge sur chamois.

FRANCE

Enveloppe, type en cours, papier blanc (tirage d'essai).

- 10 centimes rose.

Carte-lettre de 1904 avec TAXE RÉDUITE et valeur en surcharge noire.

- 10 cent. s. 15 c. vert bronze sur gris.

GAMBIE

Timbres de 1905 avec valeur en surcharge noire.

- 1/2 p. sur 2 sh. 6 p. violet et brun rouge sur jaune.
1 p. sur 3 sh. carmin et vert sur jaune.

HAÏTI

Timbres de 1898-99 avec surcharge : EN PIASTRES FORTES, etc., en surcharge rouge.

- 1 cent. bleu.
2 » orange.
3 » vert.
4 » brun rouge.
5 » brun.
5 » bleu.
7 » gris.
8 » rose.
10 » orange.
15 » gris vert.
20 » noir.
50 » brun carmin.
1 gourde violet.

Timbres de 1904, même surcharge.

- 1 cent. vert.
2 » carmin.
5 » bleu de Prusse.

ITALIE

Carte commémorative de l'inauguration du Simplon, effigie à gauche, vignette.

- 5 cent. vert bleu

MAURITANIE

POSSESSION FRANÇAISE
Afrique Occident

Timbres, effigie de face du colonel Faidherbe, MAURITANIE en rose ou en bleu, dentelés.



5 cent. vert.
10 » rose.

Idem, palmier, dentelé.



25 cent. bleu.

MONACO

Enveloppe de 1903 avec TAXE RÉDUITE et valeur en surcharge noire.



10 cent. s. 15 c. br. sur vert.
Carte-lettre de 1902, même surcharge.

40 cent. sur 15 c. br. s. gris.

NOUVELLE-CALÉDONIE

Timbres-taxe, deux canaques sur un bateau, oblongs, dentelés.



5 cent. bleu sur azuré.
10 » brun sur chamois.
15 » vert.
30 » rose vif.
50 » bleu sur rosé.
60 » olive.

1 franc bleu de Prusse.

NOUVELLE-ZÉLANDE

Timbre-taxe, type 1902, dentelé.



1 penny vert et rouge.

PANAMA

Timbres provisoires de 1904 avec valeur en seconde surcharge.

1 cent. s. 1 peso carmin br.
2 » 50 cent. brun.

CANAL DE PANAMA

Timbre provisoire de Panama, en plus CANAL ZONE et valeur en surcharge noire.

1 cent. sur 20 c. violet noir.

PERSE

Timbres provisoires, suite de la série annoncée le mois dernier.

3 chahi vert.

SALVADOR

Timbres, suite de la série en cours.



- 2 cent. carmin et noir.
- 5 » bleu et noir.
- 10 » violet et noir.
- 15 » brun et noir.

SIAM

Carte en cours avec valeur en surcharge noire.

- 2 atts sur 1 1/2 a. rouge sur jaune.
- 4 atts sur 1 1/2 a. rouge sur jaune.

TASMANIE

Bande, effigie de 3/4 à gau-

che d'Edouard VII, papier blanc.

1/2 penny vert.

Carte de 1892 avec valeur en surcharge noire.

1 et 1 p. sur 1 1/2 et 1 1/2 p. brun sur bulle.

TUNIS

Timbre pour colis postaux, courrier indigène à cheval, dentelés.

- 5 cent. vert et lilas.
- 10 » vermillon et rose.
- 20 » brun foncé et verm.
- 25 » bleu et brun.
- 40 » gris noir et rose.
- 50 » lilas brun et violet.
- 75 » brun clair et bleu.
- 1 franc brun carmin et rose.
- 2 » rose carminé et bleu.
- 5 » violet et lilas brun.

WURTEMBERG

Carte commémorative, suite de la série.

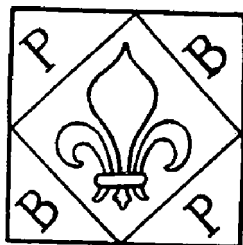
3 pfennig brun.

LES MARQUES POSTALES DE LA FRANCE

Lorsque parut notre supplément de marques postales plusieurs amateurs regrettèrent presque l'abondance des trouvailles mises ainsi à jour et nous exprimèrent leurs craintes de ne plus trouver désormais grand chose d'inédit. Nous les rassurâmes en leur affirmant que les archives n'avaient pas encore livré tous leurs secrets et que souvent encore il leur serait donné la joie de découvrir des pièces nouvelles. Nos prévisions étaient justes puisqu'il ne se passe pas de mois que nous ne recevions deux ou trois envois de marques inédites ou présentant des variétés non décrites que nous notons avec soin.

Nous allons aujourd'hui en signaler rapidement quelques-unes.

Voici d'abord un port payé bien curieux, mais nous ne le donnons que sous toutes réserves car le correspondant qui



nous communique le fac-similé n'a pu retrouver l'original. Son envoi était accompagné de la note suivante :

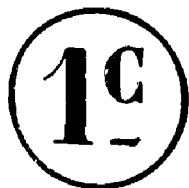
Fac-similé de marque postale trouvée sur une lettre de 1760. Le nom de la ville d'origine a été enlevé par le pain à cacheter fermant la lettre, mais elle paraît provenir de Bordeaux car elle se trouvait dans une liasse de correspondances émanant de cette ville.

Sur plusieurs lettres adressées en 1784 de Versailles à Turin figure ce timbre de port payé, légèrement différent du type

P.P.P.P

publié dans notre catalogue. Les lettres P. P. P. P. signifient *Port Payé en Passe-Paris*.

En juin 1904 nous avons reproduit deux timbres ovales trouvés derrière des bandes et ayant servi à l'affranchissement d'imprimés. Nous faisons observer alors que les tarifs des imprimés varient suivant le format il était à présumer qu'il



existait tout un assortiment de cachets pour exprimer les différentes taxes. Or nous pouvons aujourd'hui ajouter à notre liste deux timbres qui sont bien de la même famille ; le premier, de 1 c., a été apposé en rouge au dos d'une bande originaire de

Toulouse ; celui de 25 cent. se trouve sur la couverture d'un répertoire de notaire qui a circulé comme papiers d'affaires, sous bande, en 1815 ; ce dernier cachet est imprimé en noir.

Signalons en passant une variété du n° 301 (nom de ville en abrégé).

P. 56.P. CHAT-CHINON

Nous croyons devoir reproduire le texte ci-après d'une délibération de l'agence des postes du 27 thermidor an II, qui montre que les traits barrant en diagonale certaines lettres avaient alors leur signification :

L'Agence Nationale des Postes arrête que les Citoyens chefs de comptes et vérificateurs seront chargés de *barer* (sic) les lettres franches.

Fait à la Maison des Postes le 27 thermidor, an II.

ROUVIÈRE. CABOCHÉ. FORTIN. BUTEAU.

Évidemment il faut entendre par *lettres franches* les lettres de service envoyées en franchise, cependant nous avons vu des lettres ainsi barrées, expédiées par des Directeurs à leurs fournisseurs sous le couvert de collègues complaisants.

Sur une lettre non datée, mais qui doit être antérieure à la Révolution, nous trouvons un timbre de port dû différent de ceux catalogués dans notre supplément ; cette fois les angles



sont droits, non coupés. La lettre est adressée « rue St-Jean, vis-à-vis la place Neuve », mais ne porte pas le nom de la ville ; à l'intérieur se trouve une autre adresse, « rue Belle-Cordière, près Bellecour ». Il s'agit vraisemblablement d'une marque de la petite poste de Lyon.

M. André Verwaest nous communique les deux timbres de déboursés reproduits ici ; l'un présente l'abréviation DHUNIN

DEB·DHUNIN *Deb. D'auix M^t-B.*

pour *d'Huningue*, et le second, fort curieux, est suivi du sigle M^t-B^c (département du Mont-Blanc).

(A suivre).

A. MAURY.

CAROTTE

Variétés de nuances du nouveau timbre français de 10 centimes rouge. — Depuis quelques jours tous les collectionneurs fureteurs de Paris, et le nombre en est grand, exhibent à tous propos des paires et des blocs de 10 c. dont la nuance s'écarte sensiblement de la normale, il en est de tout-à-fait carminés; un courtier en a réuni une série de douze variétés dont il demande cent francs, la nuance la plus ordinaire qui est la carminée se vend seulement 2 francs. On fait remarquer que ces timbres n'ont pas été trempés dans des produits chimiques puisqu'ils sont par blocs et que leur gomme est intacte, de même que leur dentelure.

Un collectionneur nous a expliqué, d'après la version qui a cours, comment ces variétés de nuances ont pu se produire aux ateliers du boulevard Brune : un ouvrier, continuant l'impression des feuilles du nouveau timbre, aurait par erreur puisé dans le *pot* de la couleur rose; il se fit ainsi un mélange qui donna des feuilles où domine tantôt le rose, tantôt le rouge.

Malheureusement cette histoire est invraisemblable, les couleurs qui servent à l'impression ne sont pas conservées dans les pots qui voisinent. Le préposé au magasin des couleurs a une consigne très sévère : chaque fois qu'il lui est demandé un approvisionnement de couleur, il ne le remet qu'après s'être assuré du genre de travail auquel il est destiné. De plus l'entree de chaque machine qui alimente les rouleaux contient plusieurs kilos de couleur préparés pour tout un tirage. La différence de nuance ne porterait donc pas seulement sur quelques feuilles, comme ont intérêt à le déclarer les détenteurs des timbres carminés, mais sur une quantité énorme qu'on peut évaluer à plusieurs centaines de mille timbres.

En réalité, ces changements sont obtenus par des altérations chimiques, mais cette fois au lieu de liquides on s'est servi de gaz ou vapeurs sèches. L'expérience en a été faite chez moi et a parfaitement réussi; pour que nul n'en doute, nous avons placé dans l'un des cadres de notre salle des dépêches plusieurs de ces timbres dont la couleur n'est modifiée que sur une moitié, tandis que l'autre moitié est restée rouge franc.

C'est ainsi que l'on a fabriqué autrefois des Cap de Bonne-Espérance triangulaires noirs et toutes sortes d'autres timbres qui de verts étaient devenus d'un beau bleu.

NOTRE RÉBUS

Solution :

La réunion de la Corée au Japon sera bientôt décrétée.

Le tirage des primes offertes par « Le Collectionneur de Timbres-poste » a eu lieu publiquement dans nos magasins le mardi 15 mai, à 8 heures 3/4 du soir, ainsi qu'il avait été annoncé.

Beaucoup d'abonnés avaient répondu à notre invitation. Nous leur avons présenté toutes les solutions reçues qui s'élevaient au nombre de 5.600.

Voici les noms des gagnants :

1^{er} Prix consistant en une **COLOMBE DE BALE**, le **6 de Zurich** et les timbres nos **8 et 10 de Suisse** :

M. R. DE CROISILLES, à El-Mahrine, par Tebourba (Tunis).

2^o Un timbre français empire, 1 fr. carmin : Monsieur LIÉTARD, à Bruay.

3^o Un Album universel en 2 vol., édition 1906 : Madame Frédéric OZANNE.

4^o et 5^o Un Album universel recto-verso : M. KULAS et Madame PLIVARD.

5 lots de timbres de 10 francs :

MM.	MM.
6 ^o MARTIN Jules, à Angers.	9 ^o POUSSIER A.
7 ^o NÉGRIN Paul.	10 ^o LAFAY A.
8 ^o CARDAIRE.	

10 lots de timbres de 5 francs :

MM.	MM.	MM.
11 ^o SOKOLOVSKI.	25 ^o ESCUDERO A.-J.	39 ^o DUCHATEL Edmond.
12 ^o PINCHON.	26 ^o BRESSET A.	40 ^o Mademoiselle DEFLU.
13 ^o L'abbé GALLAND.	27 ^o PEYM.	
14 ^o BRISSARD G.	28 ^o PALMADE H.	MM.
15 ^o LENGLET.	29 ^o BEAUFILS A.	41 ^o BELLAMY L., à S.-M.
16 ^o NYEGAARD.	30 ^o VANDRAND E.	42 ^o MERCIER L., à Was.
17 ^o BONCENNE.	31 ^o DUBOIS Paul.	43 ^o LE BARON.
18 ^o DELAGARDE Victor, à Paris.	32 ^o GERMAIN Antoine, à Paris.	44 ^o FANCHON.
19 ^o SOUBIRAN E.	33 ^o L'abbé VIDELOUP.	45 ^o BUTTERI G.
20 ^o GILLARD H.	34 ^o VITRY E.	46 ^o LESCURÉ P., à Valenciennes.
21 ^o BACQUERIE.	35 ^o TOUSSAINT à Cambrai.	47 ^o GARNIER A., à Angers.
22 ^o LAUELLE J.	36 ^o COBBIN.	48 ^o LANGUIGNIER L., à Paris.
23 ^o LIOTARD Emile.	37 ^o NOËL LÉON.	49 ^o PARIS Paul, à Bône.
24 ^o PROUVOST F.	38 ^o DRUBIGNY.	50 ^o LEPROMPT G.

Tous les lots ont été exposés dans notre salle de vente; ils ont été expédiés aux gagnants le mercredi 16 mai.

Voici la lettre par laquelle M. de Croisilles nous accusait réception du premier lot :

Monsieur Arthur Maury, à

El-Mahrine, le 20 mai 1906.

Ma constance à envoyer les solutions de votre concours annuel a enfin été récompensée au delà de mes espérances. Je vous accuse donc réception du pli recommandé que m'a apporté Colombe..... de Bâle pour la plus grande joie d'un philatéliste convaincu.

Veillez agréer, Monsieur, avec mes sincères remerciements.....

R. de Croisilles

NOTES

QUESTIONS & RÉPONSES

Oblitérations commémoratives. — Un congrès qui se respecte doit être aujourd'hui flanqué d'un bureau de poste spécial. C'est ainsi que nous avons vu cette année les oblitérations du Congrès de Versailles et de la Conférence d'Algésiras. D'aimables correspondants nous envoient ce mois-ci l'oblitération du 6^e Congrès international de Chimie qui s'est ouvert à



Rome du 27 au 30 avril, et enfin celle du 6^e Congrès de l'Union postale universelle dont nous avons signalé les travaux dans notre numéro du mois passé. On sait que le précédent Congrès postal s'était tenu à Washington en mai 1897 et déjà une obli-



oblitération spéciale que nous reproduisons ici était frappée sur tous les plis émanant des délégués des puissances.

* * *

Echos de la catastrophe de San-Francisco. — Au lendemain de la terrible catastrophe, il était impossible aux centaines de mille personnes qui campaient en plein air, de se procurer du papier à lettre pour donner de leurs nouvelles aux parents et amis. Toujours pratique et surtout serviable, l'administration des postes américaines autorisa alors les sinistrés à se servir, pour leur correspondance, de n'importe quel objet, de

dimensions modestes, sur lequel il fût possible de tracer des mots, à la plume ou au crayon : mouchoirs, petits bouts de bois, morceaux de toile, de coton, de cuir, couvercles de boîtes à sardines, etc.

Tous ces objets ont été expédiés sans enveloppe et en franchise de port ; ils ne sont, par conséquent, munis d'aucun timbre mobile, mais ils portent le timbre à date du bureau d'expédition.

D'autre part on signale la destruction d'importantes collections de timbres-poste abandonnées en hâte au cours du sinistre. Toutefois la plus importante, celle de M. Crocker, qui comprend des pièces fort rares de Hawaï, notamment plusieurs exemplaires du 2 cents de 1851-53, avait fort heureusement été expédiée quelques jours auparavant à Londres pour être exposée.

* * *

Affranchissement dans les rayons limitrophes. — On sait que des conventions particulières ont été conclues entre la France et certains pays limitrophes pour réduire au tarif intérieur le port des lettres circulant dans un rayon déterminé. Un de nos correspondants suisses, M. Bonijol, a demandé à la Chambre de commerce de Genève si la récente réduction de la taxe des lettres en France serait étendue aux rayons frontiers. Voici la réponse qui lui a été adressée le 25 mai dernier :

« Nous avons l'honneur de vous informer que la Direction générale des Postes vient de nous faire savoir que la question de l'abaissement à 10 c. de la taxe des lettres échangées dans le rayon limitrophe de 30 kilom. entre la Suisse et la France est déjà résolue en principe. L'Administration des Postes françaises n'a cependant pas pu adhérer à la proposition qui lui avait été faite de fixer le 1^{er} mai courant l'entrée en vigueur du nouveau tarif, à cause des formalités préalables nécessitées par la législation française. Il ne reste donc plus, pour le moment, qu'à attendre la décision définitive de cette Administration ».

* * *

Timbres ayant été réellement mis en cours dans les Colonies françaises (1). — *Suite des réponses à la question posée dans le numéro du 1^{er} août dernier :*

Monsieur Maury,

De Tananarive.

Je saisis l'occasion pour répondre à la question posée dans le N^o d'août sur le sujet des timbres de Madagascar de 1900. Il n'a été mis en circulation dans

(1) Voir nos 298, 300 et 301.

grande Ile que les valeurs de 5, 10 et 15 centimes. Grâce à un agent des postes j'ai pu avoir un 50 c. brun sur azuré, mais il ne m'a pas été possible de me procurer le 25 c. bleu. S'il existe des oblitérations de ces deux valeurs, elles ne peuvent provenir que de collectionneurs qui, ayant acheté ces figurines en France, les ont employées ici pour leur correspondance.....

C. D.

Voici les renseignements que j'ai pu me procurer au cours de mes voyages aux colonies de 1900 à 1904 :

Indo-Chine. — 50 c. brun s. azuré 1900. Ce timbre est en cours dans la Chine. J'ai reçu deux lettres recommandées de Haïphong (Tonkin) en février et mars 1905, affranchies avec le 50 c. 1900 et des timbres de l'émission actuelle. Les lettres m'étaient adressées par un Chinois qui n'est pas collectionneur, ils n'ont donc pu être apposés que par les employés de la poste.

Le 5 c. et le 15 c. existaient pendant mon séjour là-bas (1900-1902) ; les 10 et 25 c. ont été mis en service après mon départ.

Côte d'Ivoire. — Je n'ai vu là-bas en 1903 que les timbres antérieurs à 1900, pendant j'ai reçu en décembre dernier une lettre partie de Grand-Lahou et affranchie avec un 15 c. gris rosé.

Sénégal et Niger. — Ces timbres destinés à remplacer les figurines « Indes françaises » sont ou seront en service dans le Haut-Sénégal et le Niger. Je possède les 5 et 10 oblitérés Kayes et Kita.

Sénégal. — Les 5, 10 et 15 c. 1900 étaient seuls en service en 1904, il m'a été impossible de me procurer les autres valeurs.

Autres colonies. — Je possède usés : Martinique : 5, 10 et 15 c. — Guadeloupe : 5, 10, 15 et 25 c. — Nouvelle-Calédonie : 15 c. — Réunion : 5 et 15 c.

Tout porte donc à croire, jusqu'à renseignements complémentaires, que l'Indo-Chine est la seule colonie ayant utilisé au complet la série 1900.

J. A.

Garde stagiaire d'artillerie coloniale.

Enfin nous recevons d'un abonné de St-Pierre-et-Miquelon une lettre topique datée du 14 avril dernier et que nous reproduisons *in extenso* :

Monsieur le Directeur,

Seriez-vous assez aimable de me faire savoir pour quel motif la colonie n'est encore pourvue des timbres de l'émission de 1900.

Est-ce dans le but de favoriser l'agent chargé en France du placement de ces timbres ? Je ne puis le croire, car ces timbres ne peuvent être livrés qu'à l'état brut, sans le cachet d'oblitération du nom d'origine. Le receveur des postes de la localité répond invariablement que malgré ses demandes répétées au Département il n'a pu obtenir de nouvelles figurines. Encore une fois pourquoi ?

UN ABONNÉ.

Marque de la guerre franco-allemande. — M. le capitaine Noël nous communique une lettre adressée de Bischweiler Cambrai le 10 janvier 1871 et portant au dos le timbre à date Cambrai du 8 février 1871; à côté est frappée l'estampille

**Auf militairischen
Befehl angehalten**

ci-contre sur laquelle un autre correspondant nous avait, il y a quelques mois, demandé des renseignements. Mais la marque était tellement fruste qu'il nous a été impossible alors de la déchiffrer.

Cette fois l'empreinte est très nette, elle signifie *retenu par ordre militaire*. Cette marque était donc apposée par l'autorité militaire allemande pour justifier le retard apporté dans la délivrance de la lettre.

PETITE CORRESPONDANCE

M. R. à P. — Ces timbres se reconnaissent surtout par les cachets oblitérants, bien différents de ceux de la Métropole. Quant aux timbres neufs, il est assez difficile de les distinguer.

P. N. à S. — Oui, il est maintenant permis, en Angleterre, d'affranchir les objets de correspondance avec des cartes-postales ou des enveloppes coupées au ras du timbre. Comme beaucoup de cartes-postales anglaises ont passé par la poste sans que le timbre ait été annulé, il est probable que les vignettes éparpillées vont être employées une seconde fois !

J. S. 137. — Le timbre-poste de la Guinée française représente le *Foulah* (pasteur) drapé dans son ample *boubou*; il tient à la main son bâton de berger.

R. B. à P. — 1° Timbre de dimension italieu; 2° Timbre fiscal des Philippines.

P. C. de R. — Tous nos remerciements pour votre communication.

H. M. à La R. — 1° Les timbres de Grèce de 1886 que nous avons examinés ne portent pas le sigle dont vous parlez; l'impression de ces timbres est très irrégulière et il se présente fréquemment autour de l'effigie des blancs accusant des formes imprécises; 2° Le timbre de 15 c. jaune d'Espagne, type 1889 est un timbre de franchise pour les dé-

putés, il est catalogué sous le n° 316. L'écriture que vous signalez provient d'un cliché défectueux ou d'un mauvais tirage. 4° A propos des timbres d'Amazonie, voir *Le Collectionneur*, n° 216, page 120. Me adresser pour les renseignements communiqués.

L. A. à Paris. — Ces timbres de l'Inde anglaise avec *POSTAL SERVICE* ou *POST OFFICE* surcharge ont été employés sur les formes de mandats ou bons de poste. Les lettres ainsi affranchies sont désignées par *India Postal Note*.

L. C. à P. — C'est une étiquette de poste anglaise colle d'office sur la partie des enveloppes trouvées non cachetées dans le service. Les inscriptions figurant de chaque côté de la couronne royale se lisent : *not to be opened* — *fermé officiellement*.

Georges R. — Il n'est nullement question de supprimer les timbres de 5 francs qui sont d'un emploi plus fréquent que vous le supposez; ainsi nous avons vu tout récemment un pli énorme expédié par une maison de commerce de Paris et affranchi avec 70 timbres de 5 fr., soit 350 fr.

G. M. 23. — Il existe en effet au Mexique des timbres de sûreté analogues à ceux du Japon; celui que nous avons sous les yeux consiste en une étiquette portant l'effigie du Mexique entourée des inscriptions *Postal Mexican, fermé officiellement, de l'Empire de Mexique*.

DERNIÈRES NOUVELLES

JAPON. — Au moment de mettre sous presse nous recevons de notre excellent correspondant de Tokio cette intéressante communication :

Tokyo, 30 avril 1906.

Monsieur Maury,

Pour célébrer la grande revue triomphale qui a été passée aujourd'hui, à Tokyo par l'empereur et où tous les corps de troupe ayant pris part à la campagne étaient représentés par leur drapeau et un détachement, le Département des communications a émis deux timbres-poste et deux cartes-postales commémoratives. Les timbres qui n'ont pas cours pour la correspondance à destination de l'étranger, sont de 2 valeurs : 1 1/2 sen, qui est la taxe d'affranchissement des cartes-postales à l'intérieur, en Corée, et dans les bureaux japonais de Chine,

3 sen, ce qui représente, dans les mêmes conditions, la taxe d'affranchissement des lettres.

Ces timbres sont pareils ; le premier est bleu et le second carmin.



Au centre, sont représentés un canon, un faisceau de fusils, des armes, le drapeau de guerre, et, au-dessus, la fleur de chrysanthème, emblème impérial, émergeant d'une couronne de lauriers et de palmes. Dans un cercle, encadrant l'ensemble, se trouve, en caractères japonais, les inscriptions suivantes :

En bas, entre deux fleurs de cerisier, emblème national, la valeur (1 sen 1/2 ou 3 sen), puis entourant le motif central les mots : « *Meiji sanjū shichi hachi nen sen-eki rikūgin gaisen kampei shiki kinen yūbin kisse* », ce qui veut dire : *timbre-poste commémoratif de la grande revue triomphale des troupes de terre ayant pris part à la campagne des 37^e et 38^e années du meiji (1904-1905)*.

A la partie supérieure du timbre, de chaque côté, figure l'étoile qui est l'attribut militaire et que tout soldat japonais porte au turban de sa casquette. En bas, la valeur, en caractères européens.

Le 30 avril, jour de la revue, il a été fait usage dans tous les bureaux de poste japonais de 1^{re} ou 2^e classe d'une marque d'oblitération spéciale. Au centre, dans un cartouche s'appuyant sur des « foudres », l'inscription : 39-4-30 (30^e jour du 4^e mois de la 39^e année du meiji — 30 avril 1906) et, en caractères japonais et européens, le nom de la ville. Dans un cercle, en tournant l'ensemble, la partie supérieure, en japonais, une inscription analogue à celle qui figure sur les timbres-poste « *en commémoration de la grande revue triomphale des troupes de terre ayant pris part à la campagne des 37^e et 38^e années du Meiji* » et, à la partie inférieure, en anglais, les mots « *Triumphant military review-1906* » (Revue militaire triomphale-1906).

Les cartes postales sont de deux sortes : L'une représente (d'après une photographie prise en Mandchourie) le Maréchal Oyama, commandant en chef des

armées de Mandchourie, le Maréchal Yanagata, chef d'état-major général pendant la guerre, le Général Kodama, chef d'état-major général des armées de Mandchourie, et les cinq généraux commandants d'armée. L'inscription, en japonais au bas de la carte, est identique à celle mentionnée plus haut comme figurant sur les cachets d'oblitération spéciaux.

L'autre carte-postale, fort artistique, représente une cérémonie triomphale au moyen âge japonais.

Ces timbres et cartes-postales très en faveur auprès du public nippon et patriote, ont été enlevés en un clin d'œil. Dès les premières heures de l'après-midi du 30 avril, il n'en restait plus dans aucun bureau de Tokyo.

Ci-inclus, je vous adresse, des échantillons de ces nouveautés.

Pochettes pelure pour blocs de 4

Ces pochettes ont une patte légèrement enduite de gomme au verso permettant de les fixer dans les albums. Elles remplissent l'office de cases avec



cet avantage qu'elles dispensent de l'emploi de charnières pour fixer les timbres. A l'aide d'une pince on introduit les blocs par la partie supérieure des pochettes; ils sont donc constamment garantis. Le papier est suffisamment transparent pour permettre de voir parfaitement les timbres.

Tous ceux de nos clients qui ont feuilleté nos albums de vente ont été à même de juger de l'effet des pochettes pelure et de la facilité avec

laquelle on pouvait placer et retirer les timbres. C'est à la demande de plusieurs d'entre eux que nous mettons en vente ce modèle de pochette aux prix suivants :

Prix de 100 pochettes pour blocs de 4 : 1 fr. 25 (port : 0.65)

Prix de 1,000 pochettes » 10 fr. » (port : 0.35)

COLLECTIONS D'OCCASION

Apêçu de quelques collections offertes à des prix très avantageux

N° 377. — *Album universel, 11^e édition, contenant environ 4,500 timbres en assez bon état, savoir :*

Grande-Bretagne 50 t., Suède 56 t., Norvège 31 t., Islande 9 t., Danemark 21 t., Hôligoland 14 t., Allemagne 48 t., Bade 19 t., Wurtemberg 31 t., Bavière 51 t., Hongrie 130 t., Suisse 71 t., Pays-Bas 77 t., Belgique 71 t., Luxembourg 33 t., France 120 t., Monaco 12 t., Espagne 125 t., Portugal 80 t., Gibraltar 12 t., Sardaigne 16 t., Lombardo-Vénétie 10 t., Eglise 19 t., Italie 55 t., Russie 27 t., Finlande 17 t., Bosnie 9 t., Monaco 8 t., Serbie 25 t., Roumanie 58 t., Bulgarie 29 t., Levant Allem. 8 t., Anglet. 4 t., Autriche 12 t., Egypte 25 t., Tunisie 16 t., Açores 11 t., Angra 11 t., Cap-Vert 33 t., Sénégal 8 t., Guinée Port. 18 t., Sierra-Leone 6 t., Libéria 17 t., Côte-d'Or 3 t., Bénin 8 t., Lagos 3 t., Côte du Nger 7 t., Congo indep. 13 t., Angola 14 t., Natal 6 t., Orange 6 t., Transvaal 22 t., Réunion 16 t., Maurice 31 t., Zanzibar anglais 1897 tous, Colonies anglaises de l'Afrique orientale 1890 tous, 1896 tous, Seychelles 10 t., Côte des Somalis 11 t., Obock 11 t., Erytrée 5 t., Chypre 6 t., Perse 53 t., Indes angl. 40 t., Malacca 14 t., Hong-Kong 11 t., Macao 23 t., Japon 33 t., Philippines 85 t., Bornéo 36 t., Indes Néerl. 21 t., Australie Occ. 6 t., Victoria 22 t., Nouv.-Galles du Sud 23 t., Queensland 11 t., Tasmanie 6 t., Fidji 9 t., Hawaï 26 t., Taïti 1893, 6 t., Canada 11 t., Nouv.-Ecosse 4 t., Terre-Neuve 1866-69, 12 et 24 cents neufs 1873 à 1898, 27 t., St-Pierre et Miquelon 11 t., Etats-Unis 108 t., Mexique 60 t., Bermudes 6 t., Bahamas 3 t., Antilles esp. 165 t., Haïti 34 t., Jamaïque 10 t., Colonies fr. 1860 à 1879, 29 t., St-Pierre et Miquelon 6 t., Grenade 10 t., Tabago 8 t., Trinité 11 t., Curaçao 13 t., Vénézuëla 40 t., Surinam 12 t., Colombie 28 t., Panama 14 t., Brésil 76 t., Chili 26 t., Bolivie 14 t., Uruguay 54 t., etc.

Prix : 250 francs.

N° 378. — *Album contenant environ 627 timbres en assez bon état, savoir :*

Belgique 21 t., France 64 t., Grande-Bretagne 26 t., Allemagne 47 t., Bade 11 t., Bavière 16 t., Pays-Bas 18 t., Suisse 26 t., Autriche 26 t., Italie 14 t., Espagne 12 t., Danemark 8 t., Suède 7 t., Russie 15 t., Grèce 7 t., Japon 8 t., Indes Angl. 4 t., Egypte 7 t., Transvaal 7 t., Tunisie 3 t., Canada 11 t., Etats-Unis 46 t., Trinité 2 t., Brésil 13 t., Chili 4 t., Australie occ. 3 t., etc.

Prix : 12 francs (port : 25 c.).

N° 379. — *Album contenant environ 2,004 timbres en très bon état, savoir :*

Allemagne T. et Taxis 13 t., Empire 20 t., Bade 11 t., Bavière 14 t., Belgique 44 t., Brunswick 4 t., Danemark 12 t., Espagne 47 t., Finlande 15 t., France 84 t., Gibraltar 3 t., Grande-Bretagne 27 t., Grèce 28 t., Islande 2 t., Italie 37 t., Levant 9 t., Luxembourg 16 t., Monaco 6 t. et envel., Norvège 9 t., Pays-Bas 26 t., Portugal 68 t., Roumanie 22 t., Russie 8 t., St-Marin 5 t., Saxe 4 t., Serbie 9 t., Suisse 23 t., Turquie 19 t., Bêchuanaland 3 t., Bénin 8 t., Cap de Bne-Espérance 6 t., Congo belge 2 t., Côte-d'Or 2 t., Côte des Somalis 5 t., Egypte 15 t., Suez 3 t., Erythée 4 t., Libéria 4 t., Malte 2 t., Maurice 5 t., Mozambique 5 t., Natal 4 t., Obock 5 t., Orange 3 t., Sierra-Leone 2 t., Soudan fr. 6 t., Togo 2 t., Transvaal 6 t., Tunisie 7 t., Bhopal 3 t., Chypre 3 t., Gwalior 2 t., Indes Angl. 13 t., Indes Néerl. 8 t., Japon 26 t., Népaul 3 t., Pérak 2 t., Perse 7 t., Sirmoor 3 t., Bornéo 7 t., Labuan 16 t., Nlle Calédonie 10 t., Nlle Galles du Sud 7 t., Nouvelle-Zélande 13 t., Queensland 6 t., Antilles esp. 82 t., Barbade 8 t., Brésil 100 t., Curaçao 5 t., Etats-Unis 50 t., Guyane angl. 4 t., Haïti 13 t., N. Brunswick 1 t., Surinam 7 t., Trinité 3 t., etc.

Prix : 200 francs.

PRIX-COURANT DES NOUVEAUTÉS

BARBADE

Timbres commémoratifs du centenaire de l'amiral Nelson, statue, millésimes 1805-1905, dentelés.

1 farthing gris et noir. N » 10
1/2 penny vert et noir. N » 15
1 » rou. et noir. N » 20
2 pence jaune et noir. N » 35
2 1/2 » bleu et noir. N » 40
6 » lilas et noir. N » 90
1 shilling car. et noir. N 1 75

FRANCE

Carte-lettre

Type 1904, avec surcharge
TAXE RÉDUITE à 0.10.

0.10 sur 15 c. vert s. gris. N » 25

HAÏTI

Timbres de 1904, avec valeur en surcharge noire.

1 centime sur 20 c. orange.
2 » sur 50 c. lilas brun

Les 2 timbres . . . N » 25

Timbres, effigie à gauche et vue de Bangkok, dentelés.

1 att. jaune et vert. N » 10
2 » violet et vert. N » 10
3 » vert foncé . N » 15
4 » brun et rouge N » 20
5 » carmin. . . . N » 25
8 » bleu gr. et bist. N » 35
12 » bleu foncé. . N » 50
24 » brun rouge . N 4 75
1 tical bleu et brun. N 2 50

MAURITANIE

Types divers, dentelés.

5 c. vert N » 10
10 » rose N » 15
25 » bleu s. rose. . N » 35

MONACO

Carte-lettre

Type en cours, avec valeur en surcharge.

10 sur 15 brun s. gris. N » 50

Enveloppe

Idem.

10 s. 15 c. br. s. azuré s.

NOUVELLE-CALÉDONIE

Timbres-tax

Pêcheurs, dentelés.

5 c. bleu ciel s. azuré s.
10 » brun s. chamois s.
15 » vert bleu. . . . s.
30 » rose carminé. . . s.
50 » bleu ciel s. crème s.
60 » brun s. azuré s.
1 fr. vert s. crème s.

SIAM

Cartes

Cartes en cours, avec surcharge noire, nouvelles armes en relief à gauche.

2 atts. sur 1/2 att. carmin s. jaune.
4 atts. sur 1/2 att. carmin s. jaune.

TIMBRES RARES

Aperçu de quelques prix

FALKLAND

1878-96.

Effigie à droite (Victoria I)

dentelés.

1. 1 p. car. sans filigr. N 40 ^f
3. 4 » gris filigr. C A couchés. N 12 ^f
3. 4 » id. O 10 ^f

FERNANDO-PO

1868.

Effigie à gauche (Isabelle II)

dentelé.



1. 20 cent de esc. brun, très beau. O 40^f

1893-95. *Timbre de 1882 avec surcharge HABILITADO.*

10. 50 c. sur 1 c. vert. N 30 ^f
10. id. O 25 ^f

1898-99. *Effigie d'Alphonse XIII avec HABILITADO et surcharge bleue ou noire de 1893.*

35. 50 c. sur 12 1/2 c. N 25 ^f
35. id. sur 2 c. . . . N 20 ^f

1900. *Timbre de 1899 avec valeur en surcharge violette.*

62 a. 50 c. sur 4 c. jaune
62 a. id. La pureté.

FRANCE

1849-50.

Liberté à gauche.

7. 1 fr. vermillon très beau
7. 1 fr. vermill. pâle
7. 1 » » très belle nuance mais un coin un peu coupé
7. 1 fr. vermill. complaires très oblitérés, amincis, courts de marges, etc. O de

res-
égraphie
868.



1881. *Timbre de 1863 avec valeur barrée et chiffre en surcharge noire.*

49. 1 c. sur 48 rouge
(de 1863) 2 types de
1. N 12^f

LOMBARDO-

VÉNÉTIE

1858. *Petite effigie à gauche (François-Joseph I^{er}), relief et couleur, cadres divers, dentelés.*



- 10. 2 soldi jaune.
- 11. 3 » noir.
- 12. 3 » vert.
- 13. 5 » rouge.
- 14. 10 » brun.
- 15. 15 » bleu.

Les 6 timbres. . . . N 40^f

MAURICE

1859.

Victoria I, effigie ceinte d'un bandeau MAURITIUS écrit de bas en haut.



8. 2 p. bleu bel exemplaire O 400^f

MEXIQUE

1864.

Aigle.



17. 3 cent. brun avec surcharge MEXICO . N 150^f

GUADALAXARA

1867.

Rond, valeur et millésime, noir sur couleur.



- 42. 2 r. rose papier uni N 30^f
- 45. 1 p. lilas très beau N 10^f
- 45. id. papier quadrillé O 20^f

1868. *Idem.*

- 46. 1 r. vert.
 - 48. 2 » lilas.
- Les 2 timbres. O 30^f

TOSCANE

1850.

Lion assis, couleur sur azuré.



- 3. 2 soldi brique très beau. O 150^f
- 3. 2 soldi tr. oblitéré O 100^f
- 10. 60 crazie brique très beau O 350^f

1856. *Idem, couleur sur blanc.*

18. 9 crazie violet avec gomme. N 150^f

1860.

Croix de Sarvie.



- 22. 20 cent bleu beau, un peu court. . . . N 15^f
- 24. 40 cent carm. beau un peu court. . . . N 30^f
- 25. 80 cent chair, beau un peu court. . . . N 60^f

cent. rose.
vert.
orange.
violet.

ombres, beaux
claires O 16^f

GIBRALTAR

1886.
de Bermudes
GIBRALTAR
charge noire.
rouge brun.
violet vil.
bistre.



3 timbres N 90^f

GUATÉMALA

1874.
ail, armes
dentelés.



cent. brun tête-
. N 12^f

ANE

1872.
gare
mes, dentelés.



2. Violet N 20^f
id. O 9^f à 12^f

ANGLAISE

1861-63.
à droite
dentelés.



cent. brun rou-
x beau, avec
ne N 50^f
c. Nol. pag. 15 O 15^f

LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJA CATALOGUÉS
et Timbres non cotés au Catalogue


AFRIQUE ORIENTALE et OUGANDA

1903. Effigie à gauche
d'Edouard VII, petit, dentelé.
104. 1 a. carmin et
noir. 0 » 15

AUTRICHE

1904. Genre 1900, dentelé.
243. 50 h. bleu . . . 0 » 05

Timbres-taxé

1900. 
Chiffre,
dentelé.

223. 40 h. brun clair. 0 » 25

BUSSAHIR

1900-1904. Tigre,
un dessin différent
pour chaque valeur,
dentelés ou non
dentelés.


1. 1/4 a. rouge . . . N » 10
2. 1/2 » bleu. . . . N » 15
3. 1 » rouge.
4. 2 » jaune.
5. 4 » violet.
11. 8 » brun violet.
12. 12 » lilas vert.
13. 1 rup. bleu ciel.

La série des 8 timb. N 13'

1900-1904. Idem.
2. 1/2 a. bleu dentelé. N » 35

CHINE


Bureaux français Mongtze

1903. Timbres de
l'Indo-Chine avec
MONGTZE et valeur en
caractères chinois en
surcharge noire. 

2. 2 c. brun rouge . N » 20

3. 4 c. violet brun . N » 25
3. 4 » idem . . . 0 » 20

Packhoï

1903. Timbres de
l'Indo-Chine avec
PACKHOÏ et valeur en
caractères chinois en
surcharge noire. 

2. 2 c. brun rouge . N » 25
2. Idem 0 » 20
3. 4 c. violet brun . N » 25
3. Idem 0 » 25
4. 5 c. vert . . . 0 » 25

Tchongking

1903. Idem, avec TCHONGKING
et valeur en surcharge.

2. 2 c. brun rouge . N » 20
3. 4 » violet brun . 0 » 25

Yunnanzen

1903. Idem, avec YUNNANZEN
et valeur en surcharge.


2. 2 c. brun rouge . N » 20
2. Idem 0 » 20
3. 4 c. violet brun . 0 » 25

CONGO

INDÉPENDANT

1900. Type 1891, dentelé.
45. 25 c. bleu ciel et
noir. 0 » 35

COSTA-RICA

1900-03. 
Effigie,
dentelé.

62. 50 c. lilas brun et
bleu. 0 » 60

EGYPTE

1867.

Pyramide, sphère
au milieu,
dentelés.

8. 5 paras jaune.
8. Idem
11. 20 paras vert.
11. Idem

1872. Pyramide,
sphère sur le
côté, dentelés.

20. 2 piastres jaune
21. 2 1/2 » viol. foncé
21. Idem
22. 5 piastres vert
22. Idem

FRANCE

Carte-lettre

1906. Semeuse.

10 c. carmin s. gris.

GUADELOUPE

1905. Vues de la
oblongs, dentelés.

84. 5 c. vert . . .
86. 15 c. violet. . .

GUYANE

FRANÇ

1905. Tamanoir,
dentelé.

63. 15 c. violet. . .

HONG-KONG

1903. Effigie à gauche
d'Edouard VII,
dentelé.

70. 2 c. vert . . .

HONGRIE

1901-03.
1900, dentelé.
1. violet . . o » 05



BERLANDAISE

1901.
allongés, dentelés.
2 c. vert . . o » 05
orange . . o » 05
Effigie à gauche de la
thelmine, dentelé.
brun . . o » 05



DO-CHINE

Figure allégorique de
che, dentelés.
olive . . o » 05
brun rouge . o » 05
vert foncé . o » 05

ISLANDE

Cartes
Timbre, effigie à droi-
ristian IX.
a. orange . N » 10
et 3 a. or. . N » 20
a. vert . . N » 15
et 5 a. vert . N » 30
a. violet . . N » 25
et 8 a. vio. . N » 50
a. rose . . N » 35
et 10 a. r. . N » 60

JOHORE

Effigie
du Sultan,
dentelé.
violet et vert. o » 10



LEVANT

Bureaux russes
1900. Timbres de Russie
avec valeur en surcharge.
20. 10 p. sur 2 k. vert. o » 15

LIBÉRIA

Timbres de service
1905. Timbres de diverses
émissions avec o.s. en sur-
charge.
108. 1 c. vert jaune. N » 15
109. 2 » car. et noir. N » 25

MADAGASCAR

1904. Zébu et singe, dentelé.
71. 1 c. violet brun . o » 05

MALACCA

1903. Grosse
effigie à gauche,
dentelé.
95. 4 c. viol. s. roug. o » 10



MAROC

Bureaux allemands
1900. Timbres d'Al-
lemagne de 1900
avec MAROCCO et va-
leur en surcharge.
7. 3 c. sur 3 pf. brun. o » 10
1905. Timbres d'Allemagne
de 1902 avec valeur en sur-
charge gothique.
32. 3 c. sur 3 pf.
brun. o » 05
21. 10 c. sur 10 pf.
rose. o » 05
22. 25 c. sur 20 pf.
bleu ciel. o » 15
25. 50 c. sur 40 pf.
lilas et noir. o » 35



MAURICE

1905.
Type 1896,
dentelé.
154. 4 c. noir et car-
min s. bleu . . o » 05



MONACO
Timbres-taxe

1905. Genre des timbres-
taxe de France, dentelés.
43. 5 c. vert . . o » 15
44. 10 » rose . . o » 20
45. 15 » brun . . o » 30
46. 30 » bleu . . o » 50
47. 50 » jaune . . o » 75

RÉPUBLIQUE

DE PANAMA

1904. Carte de
l'isthme, légende
RÉPUBLICA DE
PANAMA
57. 1 c. vert . . o » 05



PERSE

1902. Timbres de
1899 avec PROVISORE
1319 en surcharge.
184. 12 ch. rose. . o » 35



PHILIPPINES

**Possession des
États-Unis**
1903-04. Timbres des Etats-
Unis de 1903 avec PHILIPPINES
en surcharge noire.
31. 5 c. bleu . . o » 20

PORTUGAL

1898. Timbres
commémoratifs
de la décou-
verte des Indes
par Vasco de Gama, dentelé.
172. 100 r. brun . . o » 50



**St-CHRISTOPHE
& NÉVIS**

1903.

Groupe de trois
femmes, dentelé.

27. 1 p. carmin et noir. 0 » 15

SAINTE-LUCIE

1902-03. Effigie

à gauche

d'Edouard VII,
dentelé.

46. 1/2 p. violet et vert. 0 » 10

SALVADOR

1903.

Statue,

dentelés.



393. 1 c. vert . . . 0 » 05

394. 2 » rouge . . . 0 » 05

396. 5 » bleu foncé . 0 » 05

SENEGAL

1899-1900. Type 1892, dentelé

30. 15 c. gris rosé sur
gris. 0 » 10**SIAM**

1904.

Effigie à gauche,
dentelé.

44. 3 a. vert . . .

TURQUIE1905. Thouyra sur
son reversé, dentelé.

170. 5 p. bistre . . .

174. 2 » bleu gris . . .

OCCASIONS DU MOIS**MADAGASCAR**

1904. Zébu et singe, dentelé.

83. 1 fr. vert . . . 0 » 40

84. 2 » gris vert. . 0 » 41

Les 2 timbres . . . 0 » 125

NICARAGUA

1900-02.

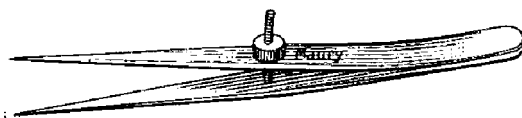
Volcan, oblongs,
dentelés.N^{os} 366 à 372, 435, 374 à
378. Du 1 c. au 5 pesos.

La série des 13 timb. 0 » 31 50

Cette série remplace celle

annoncée le mois dernier
comprenant par erreur
bleu (N^o 373).1901-04. Timbres à
avec valeur et milles
surcharge bleue.

1 c. s. 2 c. rouge. (1901)

1 c. s. 2 c. » (1904)
surcharge renversée. . .**Pince pour mesurer exactement**les timbres
les surcharges
etc.

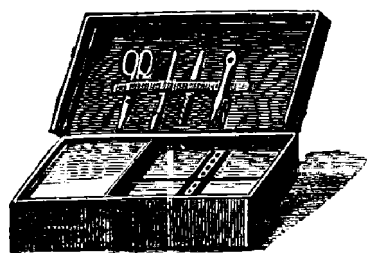
Le grand avantage de cette pince réside en ce fait qu'une de ses tiges est fixe et peut se placer par exemple à l'extrémité de l'objet ou de la surcharge que l'on veut mesurer; l'autre branche se déplace à volonté, suivant que l'on serre ou desserre la vis; de cette façon on peut prendre sur un timbre, avec une grande précision, n'importe quelle dimension.

Cette facilité n'existe pas quand l'écrou est placé entre les deux branches et que celles-ci obéissent simultanément à son action.

Prix : 2 francs (port : 0 fr. 15)

NÉCESSAIRE du COLLECTIONNEUR de TIMBRES

Petit Nécessaire. — Nous avons réuni dans une boîte tous les objets indispensables pour préparer les timbres à entrer dans une collection.



Ciseaux, pince, loupe, couteau en os, odontomètre pour compter les piqûres des timbres, papier buvard blanc, papier gommé d'un côté, petites charnières en papier gommé évitant de se servir de la gomme liquide pour coller les timbres et 50 enveloppes pour classer les doubles. Tous ces objets sont de première qualité, ainsi la pince est fabriquée spécialement, à bouts plats, non striés.

Prix : 5 fr. (Port, pour la France, 0 fr. 45).

Grand Nécessaire. — Ce nécessaire contient en plus : petite cuvette pour le lavage des timbres, bouteille à benzine et godet à fond noir pour étudier les filigranes, pot en verre avec gomme arabique, carnet d'échange, 200 enveloppes diverses pour classer les timbres, noms imprimés de tous les pays, dates, etc. Plus une instruction sur la manière de préparer les timbres à entrer dans les collections.

Prix du grand nécessaire : 12 fr. 75

Port et emballage pour la France, 1 fr.

Nota. — Les nécessaires ne peuvent être envoyés à l'étranger par colis postal.

LOUPES



Nouveau modèle très soigné, monture nickelée.

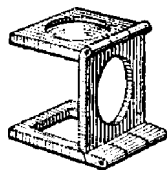
Lentille de 40 millimètres..... 0 fr. 75

Port, pour la France, 0 fr. 10.

Les loupes ne peuvent pas être expédiées à l'ÉTRANGER.

COMPTE-FILS — grossissant considérablement le dessin des timbres et permettant d'en étudier les moindres détails, monture nickelée.

Prix : 4 fr. (Port et emballage, 0 fr. 15).



GODET en porcelaine à fond noir destiné à rendre plus apparent le filigrane des timbres, fabrication spéciale.

Prix : 0 fr. 50 (Port et emballage pour la France, 0 fr. 15).

PINCES A TIMBRES



en acier nickelé, qualité supérieure, fabrication spéciale très soignée, bouts plats non striés. Prix : 1 fr. 50 (port 0 fr. 05).

VIENT DE PARAÎTRE



ÉDITION 1906

ALBUM UNIVERSEL de Timbres-Poste

14^e Édition contenant
cases de tous les nouveaux
timbres parus jusqu'en
NOVEMBRE 1905 (2,700 cases)
Fort volume de 780 pages

PRIX : 13 fr., 15 fr., 16 fr., 18 fr., 23 fr., 30 fr., 60 fr., etc.

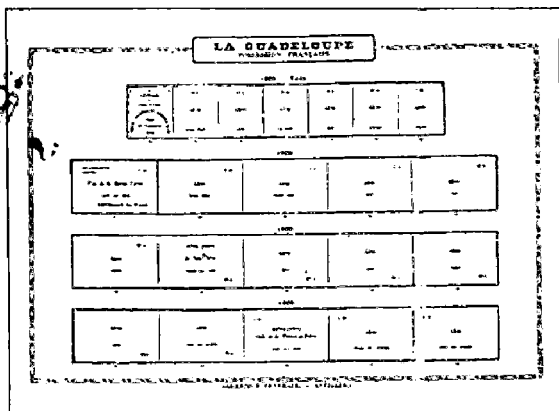
Une notice spéciale, donnant une description plus complète de l'Album Universel, ainsi que des références et le prix du transport à l'étranger, envoyée gratuitement sur demande.

Cette notice donne également les prix de l'Album Universel non relié de l'Album universel à reliure mobile, et une nomenclature de tous les accessoires de l'Album Universel.

VIENT DE PARAÎTRE

COMPLÉMENT DE LA 13^e ÉDITION DE L'ALBUM UNIVERSEL

Tiré sur le même papier que l'Album



Ces pages complémentaires, contenant les nouvelles émissions (de 1902 à 1906), sont imprimées d'un seul côté et sur le même modèle que l'Album ; elles forment une série de 200 feuillets que nos clients pourront substituer aux anciennes pages ou intercaler dans leur Album.

PRIX DE LA SÉRIE COMPLÈTE :
Papier ordinaire, 4 fr. ; papier fort, 6 fr.

Papier fort, feuillets montés sur onglets de toile perforés, pour l'Album à reliure mobile, 12 fr.

Port pour la France : 0 fr. 85. —
Port recommandé pour l'étranger : papier ordinaire, 1 fr. 75 ; papier fort, 2 fr. 10 ; feuillets montés sur onglets, 3 fr.

Nota. — La série peut être livrée rognée au format habituel de l'Album ou non rognée.



Le Collectionneur

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale.

Tous les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*), qui accompagne le douzième numéro.

Adresser les demandes et communications à

ARTHUR MAURY

BOULEVARD MONTMARTRE — PARIS, 9^e

Téléphone N° 133-51

Avis. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.



POUR PARAITRE

LE 15 JUILLET PROCHAIN

46^e ÉDITION

DU

CATALOGUE DESCRIPTIF

DE TOUS LES

Timbres-Poste

COMPLET JUSQU'EN JUIN 1906

Grâce à d'importantes additions, le prix du Catalogue sera pas changé : 1 fr. 50 broché (Port : 0 fr. 55)



NOS ENVOIS A CHOIX

Indépendamment des carnets annoncés dans notre numéro d'Août dernier, nous tenons à la disposition des amateurs qui ont un compte dans notre maison ou qui nous donneront des références sérieuses (maisons de banque de préférence), des carnets comprenant un choix de variétés de timbres d'un même pays, quels qu'en soient les prix. Exemples :

Chypre : variétés de nuances, numéros de planches, différentes surcharges, filigranes et types différents, neufs.

Curaçao : variétés de piquages, blocs, taxes, types différents.

Deux-Siciles : variétés de nuances, blocs, neufs et oblitérés.

Dominicaine : première émission et autres ; variétés de nuances, burelages, surcharges différentes, erreurs, neufs et oblitérés.

Finlande : *Idem* ; variétés de nuances, piquages, blocs, neufs.

Grèce : *Idem* ; nuances, variétés de chiffres, paires et blocs neufs.

Inde Néerlandaise : *Idem* ; variétés de nuances, blocs, piquages différents : taxes, types différents, neufs.

Japon : *Idem* ; nuances, numéros de planches, piquages et papiers différents, blocs neufs et oblitérés.

Libéria : *Idem* ; variétés de papiers, filets et encadrements, nuances, blocs neufs et oblitérés.

Luxembourg : *Idem* ; nuances, piquages de couleur et en blanc, gros piquage, blocs, officiels : variétés de surcharges.

Etc.....



ON DEMANDE A ACHETER

OU A ÉCHANGER

Des Jouets et Jeux anciens

Un philatéliste de nos amis achèterait ou échangerait contre des timbres-poste des jouets antérieurs au second empire ou exotiques, ainsi que des publications ayant trait aux jeux et jouets anciens.

Faire des offres aux bureaux du journal

LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL FONDÉ EN 1864

PAR ARTHUR MAURY

BUREAUX : 6, Boulevard Montmartre, 6. — PARIS (9^e)

Téléphone N^o 133-51

Sommaire. — Petite causerie philatélique : Souvenirs d'un pêcheur à la ligne. — Chronique universelle. — Emissions nouvelles. — Les images de préservation collées à l'intérieur des boîtes de courrier, etc. — Les marques postales de la France. — Ce qu'on voit sur les timbres : le général Faidherbe. Le gouverneur Ballay. — Nouvelle convention postale universelle. — Notes, questions et réponses : Affranchissement spécial à bord du paquebot « Oxis ». Une vente de cartes postales à Tokio. Japon. Carotte. Oblitérations commémoratives. Exposition de Londres. Belgique. — Bibliographie : Chine. — Prix-courant des nouveautés. — Timbres avec « Spécimen ». — La hausse et la baisse. — Occasions du mois

PETITE CAUSERIE PHILATÉLIQUE

SOUVENIRS D'UN PÊCHEUR A LA LIGNE

Plusieurs aimables correspondants me réclament depuis quelque temps des histoires amusantes, tout comme le sultan Schariar en réclamait à la douce Scheherazade. — « Vous en avez déjà raconté de fort intéressantes, pourquoi n'avoir pas continué ? » — Mais, je ne suis pas dans le cas des conteurs arabes, les timbres-poste ne fournissent guère d'anecdotes amusantes... Tiens, tiens, justement en écrivant ceci, il m'en revient deux petites à la mémoire, mais elles sont entremêlées d'épisode de pêche ou de chasse, ce qui a déjà été un objet de surprise pour quelques-uns de mes lecteurs : « Parlez-nous seulement de timbres-poste » se sont-ils écriés.

Mais je ne le peux pas, je n'ai pas le don de l'invention, il faut pour que je narre, que les choses soient arrivées et ce n'est pas dans mon bureau que je peux trouver quoi que ce soit, tout a été extrait pour la chronique du journal : timbres projetés, timbres parus, timbres à cataloguer. C'est surtout aux heures bénies des vacances qu'arrivent les aventures dignes d'être contées, ou qui du moins me paraissent telles, puisqu'elles m'ont laissé des souvenirs.

Commençons donc par la pêche :

Il y a déjà quelques années, un fort aimable client, M. Dupont, qui connaissait mon faible pour la pêche à la ligne, m'invita à venir tant que je voudrais « voir si ça mordait » aux environs de la jolie propriété qu'il habitait non loin de Corbeil. Cette *petite causerie*, il la lira certainement, et je tiens à lui renouveler ici tous mes remerciements pour les heures heureuses que j'ai passées grâce à lui.

Donc, l'Essonne arrose le pays dont je parle et forme de-ci de-là, des étangs bizarres, le plus souvent rectangulaires et parfois très profonds. Le poisson y foisonne, ce qui ne veut pas dire qu'il soit toujours disposé à se laisser capturer ; cependant j'ai fait là quelques pêches miraculeuses : des gardons dodus, des brèmes à y renoncer et des perches et des brochets monstres qui ont eu le loisir, dans ces eaux calmes, de dévorer les placides poissons herbivores.

Un jour j'ai pris un de ces carnassiers d'eau douce qui pesait... — mais, il faut parler timbres et non poissons. Voici :

Mon aimable amphitrion détestait la pêche, je pouvais donc sans crainte de l'offusquer, comme il arrive chez les propriétaires jaloux, emporter, le cas échéant, de pleins filets de poissons.

Les grands et petits étangs en question étaient le résultat de fouilles méthodiques et très importantes ; de temps immémorial on en tirait de la tourbe... — « Nous perdons encore de vue les timbres-poste ». — Voilà, nous y arrivons :

Dans mon léger bagage de pêcheur, j'avais glissé un album de timbres-poste que j'offris, en arrivant, au fils de la maison, un jeune collégien de dix à onze ans, qui se nommait Julien : mon cadeau le ravit, quoiqu'il eût commencé déjà sept ou huit collections. Ça avait été chaque fois un feu de paille et les timbres emportés au collège n'étaient jamais revenus. Cette fois, jurait-il, grâce à l'album tout neuf, c'était différent et sa mère l'encourageait à rester tranquille, d'abord parce qu'il faisait une chaleur extrême, mais surtout parce que la veille il lui était arrivé une aventure dont son état de santé se ressentait encore.

Très turbulent, comme il convient à son âge, il avait invité quelques jeunes voisins à venir jouer avec lui et malgré toutes les recommandations, la petite troupe s'était emparée des canots et avait improvisé un combat naval avec abordage et tout ce qui s'ensuit ; malheureusement le jeune imprudent, à la suite d'une fausse manœuvre, tomba à l'eau et ses amis, pris

de peur, s'enfuirent immédiatement chez eux. Par bonheur, un berger qui braconnait le poisson, non loin de là, se porta au secours de l'enfant et parvint à le retirer sain et sauf. On le coucha, on le dorlotta et maintenant il était prêt à recommencer.

Il se mit immédiatement à bouleverser les tiroirs où il avait encore une quantité de timbres mêlés, il tenait à me les montrer car il supposait bien qu'il y en avait de faux.

— « Tenez, Monsieur Maury, dit-il, en dépliant une vieille enveloppe, voilà mes plus rares, j'en ai là pour 18 fr. 75, d'après votre catalogue, celui-ci tout seul vaut 3 francs, mais je ne sais plus de quel pays il est ».

M. Dupont, intervint à propos :

— « N'ennuie pas M. Maury, tu ne supposes pas qu'il a fait trois heures de voyage en chemin de fer et en voiture pour s'intéresser à tes timbres, laisse-le partir à la pêche ».

— « Ah ! bien alors, qu'il m'aide seulement à classer ceux-là ». Et le jeune homme se mit en devoir de déplier un monceau de petits papiers qui contenaient chacun quelques timbres.

— « Débrouille-toi pour commencer, dit le papa, je viendrai moi-même voir ton classement tantôt ; tu peux te mettre dans le salon à la condition de ne pas laisser trainer de timbres sur les tapis, tu sais combien cela agace ta mère ».

Je m'esquivai et dix minutes après j'étais installé commodément en solitaire, au bord d'un étang profond, à une place que je connaissais bien pour y avoir fait des captures abondantes. L'eau, reflétant de gros nuages d'orage, était noire et moirée, cependant « ça ne mordait pas » malgré la variété des appâts tout parisiens, dont je m'étais précautionné, je veux dire des moquettes de pain de chènevis et des vers de vase qui d'habitude faisaient merveille. Rien, pas une touche, pas même une petite ablette pour accrocher à ma ligne à brochet. Et je me laissais aller à une douce rêverie, car un des charmes de la pêche c'est que l'on peut penser bien qu'étant occupé.

Ces étangs de tourbières sont extraordinaires : se succédant les uns aux autres, avec leur végétation uniforme, ils donnent l'impression de l'immensité. Tournant le dos aux habitations, on se croirait à mille lieues de Paris. La forêt des roseaux se penche mollement à la moindre brise et dans ces solitudes on entend comme de lointains mugissements qui s'enflent et s'approchent jusqu'à inquiéter, ou bien des voix célestes qu'accompagnent les harpes éoliennes.

Je fus tiré de ma contemplation par des incidents moins lyriques; derrière moi, le sable de l'allée craqua et une femme de chambre apparut, qui, en passant, inquiète, me demanda si je n'avais pas vu le fils de la maison; je répondis que non. Un instant plus tard, cinq ou six personnes sortirent du pavillon, se répandant dans le jardin et le parc en appelant de toutes leurs forces: « Julien! Julien! » Je me joignis à elles et j'appris que le jeune homme avait abandonné ses timbres dans le salon et qu'inutilement, on l'avait cherché partout. L'inquiétude grandissait de minute en minute, les appels devenaient plus pressants.

M. Dupont, monté dans un bateau et accompagné d'un domestique, écartait les roseaux, fouillait les buissons des bords; on courrait le long des étangs; l'anxiété de tous devenait poignante, les cris, les sanglots de la pauvre mère étaient tragiques. Il fallut bien revenir à la maison qui en cinq minutes fut visitée des caves au grenier. Rien. Cependant, traversant le salon, je fis remarquer que si le sol et les meubles étaient couverts de timbres, l'album que j'avais apporté manquait, ce fut une lucur d'espérance, il se pouvait que l'enfant l'eut emporté chez ses petits voisins; mais on constata bientôt que la porte de sortie était fermée à double tour en dedans, et on retourna désespérément aux jardins, aux étangs.

En traversant le parc, près d'une petite bâtisse sommaire, cabinets des domestiques, quelqu'un eut l'idée d'ouvrir la porte et poussa un grand cri, le gamin était là, tranquillement installé avec son album grand ouvert et des timbres éparpillés partout.

— Que fais-tu là, petit malheureux? s'écria le père.

— J'arrange ma collection, il n'y a qu'ici qu'on a de l'ombre et qu'il fait frais.

— On t'appelle depuis une demi-heure!

— J'ai bien entendu mais je voulais être tranquille; à la maison on est tout le temps dérangé.

La mère, tout en larmes, embrassait son fils avec emportement, il se défendait:

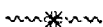
— Tu me fais mal! En voilà des histoires, moi qui étais si bien; jamais les timbres ne m'avaient autant amusé.

ARTHUR MAURY.

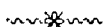


CHRONIQUE UNIVERSELLE

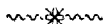
AUSTRALIE CONFÉDÉRATION. — La période de cinq années pendant laquelle chaque État conservait ses recettes propres, arrive à expiration en octobre prochain. La série unique est encore une fiction et l'on croit que, par mesure d'économie, on va se servir des types de l'Australie du Sud pour faire de nouvelles planches, en laissant sur chaque timbre un espace blanc pour y imprimer le nom de l'État. C'est donc un type passe-partout que nous recevrons, avec l'éternelle effigie de la reine Victoria.



BARBADE. — Les timbres commémoratifs du centenaire de Nelson portant l'inscription en anglais : *Premier monument élevé à la Mémoire de Nelson, 1813*, soulève une polémique. Une carte postale illustrée due à l'initiative privée au Canada, démontre que dès 1808, Nelson avait son monument à Montreal, érigé par souscription publique. Cette polémique nous importe peu, mais elle nous fait voir que les timbres de la Barbade étaient parfaitement inutiles.



BRÉSIL. — Le Congrès panaméricain va se réunir à Rio au mois de juillet ; le gouvernement brésilien saisit avec joie cette occasion pour émettre des timbres commémoratifs et aussi des cartes-poste illustrées. On se serait bien passé du tout, mais il faut bien sacrifier un peu à la mode du jour. Les timbres ont été dessinés par le peintre Bernadelli et, comme toujours, on nous prédit des merveilles.

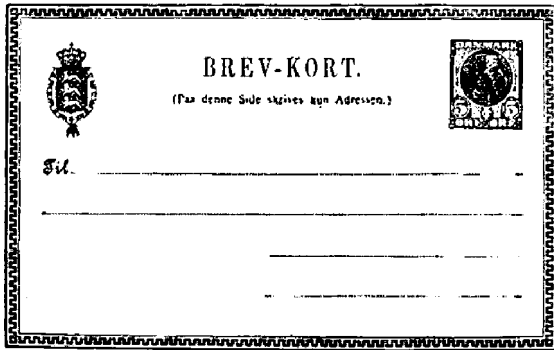


FIDJI. — Le 1 penny de 1903, qui était imprimé en violet sur rouge, vient de paraître en rouge sur papier blanc.

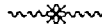


DANEMARK. — On ne doit pas encore songer aux timbres à l'effigie de Frédéric VIII puisqu'on vient de regraver le 10 ore à l'effigie de Christian IX. Le nouveau timbre est d'une gravure plus soignée et la différence avec son prédécesseur est surtout

dans le chiffre 10 qui est plus gros. Le 5 ore a subi la même transformation.



Type de la carte postale annoncée précédemment

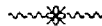


FRANCE. — *Le Bulletin mensuel des Postes et Télégraphes* de mai a donné la liste des valeurs créées et de celles qui sont supprimées par suite de l'abaissement de la taxe des lettres. Parmi les timbres qui seront supprimés après épuisement des approvisionnements existants, ne figure pas le 15 centimes qui a encore son utilité pour l'affranchissement des objets recommandés à prix réduit ne dépassant pas 50 grammes, mais en raison de la grande quantité de ces timbres qui restait dans chaque bureau, il est probable que de longtemps il ne sera nécessaire de recourir à un nouveau tirage.

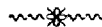
Le timbre-taxe de 20 centimes a paru au type en cours dans la couleur olive.



GAMBIE. — Les deux provisoires annoncés le mois dernier sont déjà épuisés et, comme il arrive trop souvent, ont été accaparés par des spéculateurs locaux.

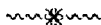


HAÏTI. — Les timbres provisoires que nous avons annoncés en avril ont été émis dans les quantités suivantes : 1 centime sur 20 c., 200.000 ; 2 c. sur 50 c., 150.000. Ils ne sont pas appelés à devenir des raretés.



ÉTATS MALAIS. — Le 1 cent de 1901 qui était imprimé en vert et noir, paraît maintenant en une seule couleur verte.

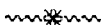
COMPAGNIE DE MOZAMBIQUE. — De même que les autres colonies portugaises, cette Compagnie s'est octroyé une série de timbres-taxe de dix valeurs. Le type est très simple : dans un cercle le chiffre et le mot : REIS ; autour : PORTEADO A RECEBER ; le nom de la Compagnie est en haut dans un rectangle en lettres blanches sur fond plein.



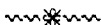
NICARAGUA. — Trois nouveaux timbres-télégraphe provisoires ont vu le jour ; le type de 1900 en fait encore les frais et c'est toujours le 10 centavos qui manque le plus.



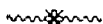
NOUVELLE-ZÉLANDE. — Le gouvernement colonial a autorisé une émission commémorative à l'occasion de l'Exposition qui aura lieu à Christchurch de novembre 1906 à avril 1907. Cette série comprendra quatre timbres des valeurs de 1, 2, 4 et 6 pence.



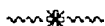
PAYS-BAS. — Un aimable correspondant nous a envoyé le timbre de 17 1/2 cent, au type en cours, émis le 13 juin ; sa couleur est violette. Ce timbre sera principalement employé pour les lettres chargées et les imprimés pour l'étranger.



PANAMA. — Nous avons reçu encore un nouveau timbre provisoire de 1 centavo sur 20 c. violet noir ; le mot : « Panama » sur chaque côté est en lettres minuscules et la valeur est écrite : « 1 ct. ». Toute la surcharge est rouge. Le 2 cent. sur 50 c. brun que nous avons annoncé le mois dernier a également la surcharge rouge. Tout cela est de l'abus et depuis bientôt trois ans que la jeune république ne vit que de provisoires, il serait temps que cela finisse.



PERSE. — Le 3 chahi vert de 1902 a été converti en 1 CHAH au moyen d'une surcharge rouge et pour changer un peu, la valeur en caractères européens est au-dessous de l'inscription persane.

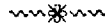


RUSSIE. — Deux fortes valeurs en roubles, les 5 et 10, viennent de paraître ; elles sont d'un type nouveau. Au centre l'aigle impériale dans un ovale posé sur un cartouche différent

pour chacune de ces valeurs et accolé de deux branches de laurier; en haut la légende habituelle sur une banderole blanche, et en bas la valeur en toutes lettres sur une tablette clouée, surmontée de chaque côté d'un petit cercle avec le chiffre. Ces timbres sont imprimés en deux couleurs sur papier teinté.



SIAM. — La carte de 1 1/2 att rouge sur jaune clair que nous avons cataloguée en mars, n'est pas au type des timbres nouveaux, mais porte l'effigie à gauche des cartes de 1900. C'est cette même carte de 1 1/2 att que nous avons annoncée le mois dernier comme ayant reçu la surcharge 2 atts; elle porte en plus les armes de Siam en relief au côté gauche.



SUISSE. — Nous recevons de notre excellent correspondant de Berne la lettre suivante :

Cher Monsieur,

Vous n'ignorez pas que notre Parlement est actuellement assemblé. L'autre jour le Conseil des Etats (Sénat) a examiné le rapport de gestion du département fédéral des Postes. A cette occasion, plusieurs conseillers se sont élevés contre la manière adoptée pour la confection des nouveaux timbres-poste.

Je vous envoie deux coupures qui relatent ce fait, pensant que cela intéressera vos lecteurs. . . .

Le département des postes a donné lieu à un intéressant débat. M. Robert, très versé dans tout ce qui concerne les postes, a exposé l'état présent de études entreprises depuis une dizaine d'années en vue d'un nouveau timbre plus artistique que celui actuel. Il y a eu concours public, puis concours restreint. Toutes les conceptions imaginatives ont surgit, quelques-unes même assez baroques. La pomme et l'arbalète ont été largement utilisées.

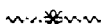
Aujourd'hui un projet semble mériter l'attention et M. Robert fait circuler parmi l'assemblée un petit carton sur lequel est collé une photographie de timbre aux dimensions requises. Ce projet sera probablement choisi, mais à la grande surprise de l'orateur, qui proteste, son exécution sera confiée à une maison berlinoise qui emploiera la lithographie.

M. Richard s'élève contre l'adoption de ce procédé. La gravure est un art national suisse. On ne comprendrait pas que le timbre-poste ne lui fut pas commandé. Ce serait injuste envers nos artistes. Un timbre gravé est bien supérieur à un timbre imprimé. Quant au dessin apporté, le député de Genève lui trouve de sérieuses qualités, mais il pense que des retouches sont encore nécessaires. Son auteur ne s'est pas suffisamment dégagé des types du *quattro cento*. Si l'on adopte le parti de la figure et non celui du paysage, pourquoi ne pas reproduire le type moderne symbolisé? Celui du projet est un peu raide et engoncé.

M. Zemp, chef du département des postes, réplique que la commande donnée à Berlin ne porte que sur un essai, recommandé du reste par un graveur bernois.

A son tour M. Lachenal insiste pour qu'on ne donne pas suite à la commande au dehors. Le pays possède les éléments requis pour une bonne exécution du timbre-poste suisse.

M. Robert termine son rapport par des renseignements sur les réformes qui vont suivre le congrès postal de Rome. Espérons que l'administration fédérale y puisera un nouveau zèle et secouera les lauriers séchés dont elle ceignait sa tête jadis mais dont le parfum l'a un peu engourdie. Et à ce propos, on se demande ce que devient la fameuse révision de notre organisation postale annoncée depuis quatre ans et qui, elle aussi, dort sous la poussière des cartons.



Les nouveaux timbres-poste. — M. Arnold Robert a relevé au Conseil des États les clameurs de la presse à propos de la commande faite à une maison de Berlin, qui a été chargée de fournir la matrice des nouveaux timbres-poste. L'honorable député neuchâtelois estime qu'on a eu le tort tout d'abord de ne pas ouvrir un concours public pour la confection de ces timbres. Le dernier concours restreint n'a pas donné un résultat entièrement satisfaisant. Le timbre où figure le fils de Guillaume-Tell frise le ridicule. Le public croira à une mystification. Quant au second modèle représentant l'Helvétia, la commission a entre les mains un projet perfectionné, bien différent de celui qui a paru dans la *Patrie suisse* de Genève. C'est la onzième retouche qu'a subie ce modèle...



ÉMISSIONS NOUVELLES A CATALOGUER

BAHAMAS

Timbre, type 1903, dentelé.

1/2 penny vert jaune.

BÉNADIR

Timbre de 1902 avec valeur en surcharge noire.

15 c. sur 2 a. brun rouge.

CEYLAN

Carte-lettre, type 1904.

5 et 5 c. noir sur bleu.

DANEMARK

Timbre, type 1905, retouché, mieux gravé, dentelé.

5 ore vert.
10 » carmin.

FIDJI

Timbre, type 1903, dentelé.



1 penny rouge.

JAPON

Timbres commémoratifs de

la revue militaire de 1906, trophée d'armes, dentelés.



1 1/2 sen bleu.
3 » carmin.

FRANCE

Timbre-taxe, type 1881, dentelé.



20 centimes olive.

ÉTATS MALAIS

Timbre, type 1901, dentelé.



1 cent vert.

MAURITANIE

Effigie de Faïdherbe, oblongs, dentelés.

1 cent. gris vert.
2 » lilas brun.
4 » lilas brun sur bleu.

Palmier, dentelés.

20 cent. noir sur bleu clair.
30 » lilas brun.
40 » rouge sur azuré.
50 » violet gris.
75 » bleu sur jaune.

Effigie de face du gouverneur Ballay, négresse, oblongs, dentelés.

1 franc noir sur bleu clair.
2 » bleu sur rose.
5 » carmin sur crème.

COMPAGNIE DE MOZAMBIQUE

Timbres-taxe, chiffre, dentelés.



5 reis vert.
10 » violet gris.
20 » brun.
30 » orange.
50 » brun noir.
60 » lilas brun.
100 » lilas.
130 » bleu.
200 » carmin.
500 » violet.

NICARAGUA

Type des timbres de service



annoncés précédemment.

*Timbres-télégraphe de 1900
avec valeur en surcharge noire.*

10 cent. sur 50 c. br. carminé.

10 » sur 1 p. orange.

15 » sur 3 p. vert foncé.

Carte, type 1900.

5 cent. vert.

PAYS-BAS

Timbre, type 1899, dentelé.



17 1/2 cent., violet.

PERSE

*Timbre de 1902, avec valeur
en surcharge rouge.*

1 chah sur 3 ch. vert.

PHILIPPINES

*Timbres de service, timbres
en cours avec O. B., en sur-
charge noire ou rouge.*

1 cent vert.

2 » carmin.

etc., etc.

RUSSIE

*Timbres, armes, grand for-
mat, dentelés.*

5 roubles bleu de Prusse et
bleu pâle sur vert.

10 roubles rouge et gris sur
jaune.

SALVADOR

*Timbre, suite de la série en
cours.*



3 cent. jaune et noir.

TIMOR

Cartes-lettres, type 1903.

10 avos bleu sur azuré.

10 et 10 a. id.

TURQUIE

*Carte-lettre, suite de l'émis-
sion en cours.*

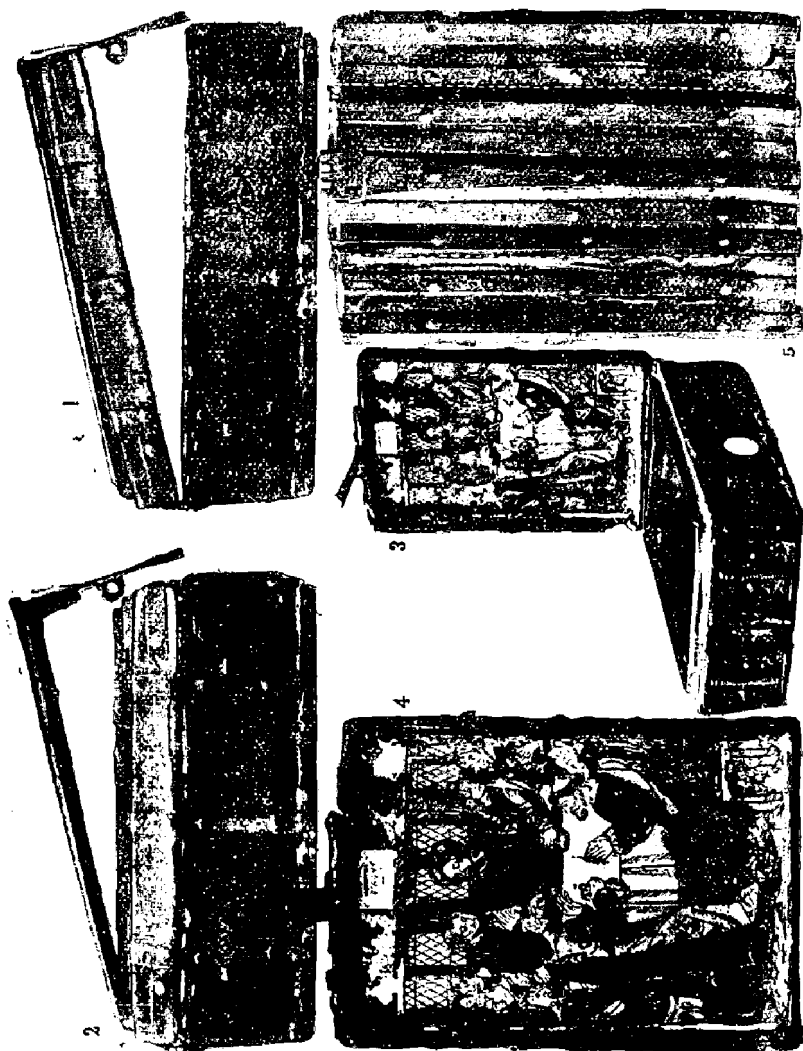
20 paras rose sur rose.

Les images de préservation collées à l'intérieur des boîtes de courrier, etc.

M. Édouard Rouveyre a l'obligeance de nous communiquer l'article suivant, accompagné d'une planche, qui a trait aux images de préservation trouvées dans des boîtes de courrier des *xv^e* et *xvii^e* siècles :

« Ces images de préservation comportaient des indulgences, et conféraient à leur porteur et aux objets ou aux meubles,

une assurance morale contre les accidents de toute nature et la destruction. Il s'ensuit que ces pièces cousues dans les



habits, collées contre les murailles, sur le bois des lits, disparurent avec les objets qu'elles protégeaient.

Les rares spécimens qui nous sont restés de l'énorme production du xv^e siècle proviennent des livres, ou de boîtes, tels

que coffrets de mariage ou boîtes de courrier. Ces dernières, bardées de fer, servaient aux postiers chargés de transporter la correspondance, toutes avaient une image de préservation à l'intérieur du couvercle. Une cachette, pratiquée dans l'épaisseur du couvercle et formant corps pour ainsi dire avec lui, était destinée aux billets doux, aux correspondances ou documents secrets. Le département des Estampes de la Bibliothèque Nationale, à Paris, a acquis depuis cinq ans une dizaine de ces boîtes, avec leur image conservée intacte. Quelques-unes sont d'un grand format, mais le plus ordinairement ces images varient entre 10, 15 et 25 centimètres de haut. Les plus grandes ont 40 et même 50 centimètres.

La boîte de courrier, dont nous donnons, ci-contre, cinq reproductions, mesure 0^m220 de hauteur sur 0^m155 de largeur. Dans l'épaisseur du couvercle (fig. 1), une cachette (fig. 2) se trouve ménagée, une ligne pointillée (voir fig. 5) indique la largeur de son ouverture. La figure 3 représente la boîte ouverte et la figure 4 l'image de préservation, imprimée à la presse (Paris, vers 1490-1500) et coloriée en rouge, vert, jaune, gris...»

Nous avons nous-mêmes examiné au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale deux des boîtes de courrier dont il est question dans l'article ci-dessus.

L'une est entièrement recouverte de fer ciselé et ajouré ; l'autre, un peu plus grande, a la forme d'une petite malle, elle est en bois recouvert de peau et toute bardée de solides ferrures. La cachette est bien dissimulée, elle pouvait contenir tout au plus une dizaine de lettres ordinaires. L'intérieur est tapissé de forte toile rouge. Autour de la boîte sont fixées quatre crampons en fer dans lesquels devait être passée une lanière de cuir permettant d'assujettir la boîte à la selle du courrier.

LES MARQUES POSTALES DE LA FRANCE

(Suite, voir n° 3)

Chapitre 5. Marques de départ. — C'est la marque de départ de Reims qui détient le record de l'ancienneté ; en voici

de Reims

un fac-similé relevé sur une lettre de 1698. Aucune taxe n'est

exprimée sur cette lettre, seul un paraphe manuscrit, en partie effacé, est tracé sur la suscription.

Dès le commencement du XVIII^e siècle le bureau de Limoges

◀ DE • LIMOGES ▶

employait un timbre de départ précédé et suivi d'un fleuron qui paraît être une fleur de lis (1708, impression noire).

Parmi les bureaux qui ont disparu ou changé de nom, citons pour mémoire, celui de Querhoent dont le timbre d'origine DE QUERHOENT vient d'être retrouvé sur une lettre de 1760 par un de nos abonnés. Ce nom, qu'on chercherait vainement dans les annuaires modernes, fut provisoirement attribué, sous Louis XV, à Montoire (chef-lieu de canton du Loir-et-Cher).

Il nous faut également citer le bureau de Châtillon-les-

I CHÂTILLON LEZ-DOBES

Dombes dont le timbre de départ a fait l'objet, sous la Première République, de la délibération suivante des Administrateurs des postes :

Il sera fait un nouveau timbre pour Châtillon-les-Dombes sous la dénomination de Châtillon-sur-Chalaronne.

Sur l'observation faite par le Commissaire du Directoire exécutif près le Tribunal correctionnel de *Châtillon-les-Dombes* que depuis longtemps la dénomination de *Châtillon-les-Dombes* a été changée en celle de *Châtillon-sur-Chalaronne* ; l'administration arrête qu'il sera fait un timbre nouveau sous la dénomination de *Châtillon-sur-Chalaronne*.

Fait à la Maison des Postes à Paris, le
huit ventôse an VII

Tu le Commissaire
Central du Directoir Exécutif
LANOÛE

ANJOU
LANOÛE

M. Lefebvre nous communique une abréviation de la marque de Villefranche (1775, impression noire). Nous connaissions déjà

V • FRANCHE DE

une marque analogue : V. FRANCHE D. B. (Villefranche de Beaujolais), mais ici la préposition DE n'est pas suivie de l'indi-

cation de la province, ce qui donne à ce timbre l'apparence d'une marque incomplète, cependant l'empreinte en question est très nette.

Une autre abréviation datant de 1782, et peu facile à déchiffrer, est la suivante signalée par M. Jullien : St. H. Il s'agit du

S^T H

bureau de Saint-Hermand, dénommé aujourd'hui Sainte-Hermine (Vendée).

M. Jullien a découvert, en outre, deux noms révolutionnaires qui ne figurent pas dans notre nomenclature :

56 MARAT-LES-FORÊTS (Saint-Saulges).

58 MARAT-SUR-OISE (Compiègne).

A la liste des marques étrangères employées à titre provisoire par les postes françaises pendant l'occupation, il faut

MANTOVA

MODENA

ajouter celles de Mantoue, de Modène et d'Otrante, frappées

DA TRENTO

toutes trois en rouge en 1812 (collection André Verwaest).

Sur une carte illustrée adressée il y a deux ans de Marseille à Chambéry, nous trouvons la marque horizontale MARSEILLE RUE DES TROIS MAGES frappée à côté du timbre à date du bureau de la rue des Trois-Mages. On sait que chaque bureau possède encore un timbre horizontal à son nom, mais cette estampille ne sert guère que pour les mandats, les pièces de service, les recouvrements et les étiquettes de recommandation.

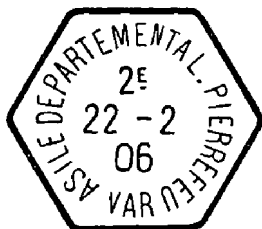
MARSEILLE RUE MONTMELIAN
DES TROIS MAGES 29-29

Le timbre de Montmélian, frappé aussi sur une carte illustrée est également une superfétation puisqu'il double le timbre

à date de ce bureau du 29 juillet 1900. Quant aux chiffres 26 que l'on voit sur cette estampille, s'ils ne se rapportent pas au quantième, leur signification nous échappe.

L'emploi de ces sortes de timbres sur les objets de correspondance doit constituer une irrégularité, aussi ne leur accordons-nous qu'un médiocre intérêt.

Chap. 6. Bureaux spéciaux. — En nous communiquant le timbre à date hexagonal ci-contre, notre correspondant de Marseille nous écrit : « Jusqu'en février 1906 les lettres de l'Asile d'aliénés de Pierrefeu (Var) portaient l'oblitération du bureau de poste de Cuers (Var), bureau le plus rapproché de Pierrefeu. Mais cette petite commune est très éloignée de Cuers et à part l'Asile d'aliénés départemental, la population y est très disséminée. L'Asile lui-même est encore éloigné du village, il est à supposer qu'en raison de la grande correspondance de cet établissement et des difficultés occasionnées par son éloignement, l'Administration des postes aura créé un bureau spécial dans l'établissement même. »



* * *

Nous avons eu la bonne fortune de découvrir dans un lot de pièces manuscrites un intéressant document inédit, de 1799, qui laisse entendre que des marques *secrètes* étaient employées dans certain bureau de poste frontière pour reconnaître l'origine des lettres entrant en France.

Voici, in-extenso, la teneur de ce document :

BAU DE COLOGNE

—
Envoi de 7 timbres
pour les
correspondances étrangères
—

Sur l'observation que le bureau de Cologne reçoit des dépêches directes de sept bureaux étrangers différens et dont les lettres chargées de déboursés plus ou moins forts, selon qu'elles viennent d'autres lieux plus ou moins éloignés de ces bureaux correspondans, ne peuvent se reconnaître qu'à des chiffres ou des marques dont le premier bureau de la frontière française a seul le secret inconnu, et impossible à connaître pour les autres bureaux de l'Intérieur de la République, d'où il résulte qu'une foule de lettres dont le remboursement étranger est considérable et qui, ne pouvant être distribuées, restent en rebut à pure perte, attendu qu'on ne sait à quel bureau étranger en faire le renvoi.

L'Administration voulant remédier à ces inconvénients, arrête de faire graver autant de timbres différens que le bureau de Cologne a de diverses correspondances directes avec les bureaux étrangers. Il sera en conséquence fait sept timbres portant *Essen par Cologne; Dentz par Cologne; Dusseldorf par Cologne;*

DENTZ PAR COLOGNE

WESEL PAR COLOGNE

Frankfort par Cologne; Wesel par Cologne; Duisbourg par Cologne; Neuwid par Cologne.

Aussitôt que ces timbres seront fabriqués ils seront remis à la section des affaires étrangères qui les expédiera au Directeur de Cologne et lui expliquera, par lettre, les motifs de cette précaution indispensable.

La même mesure aura lieu pour tous les autres bureaux frontières qui reçoivent pareillement des dépêches directes de l'étranger après leur en avoir demandé la nomenclature.

Fait à la Maison des Postes, à Paris, ce vingt-deux vendémiaire, an VIII.

Auguré.

Lanoüe.

Anjou.

Que faut-il entendre par « *des chiffres ou des marques dont le premier bureau de la frontière française a seul le secret inconnu* », et quel intérêt avait-on à tenir secrètes ces indications ? Voilà, pour les chercheurs, une excellente occasion d'exercer leur perspicacité.

(A suivre).

A. MAURY.

CE QU'ON VOIT SUR LES TIMBRES

Le général Faidherbe. — Les petites valeurs des nouveaux timbres du Sénégal, Haut-Sénégal et Niger, Côte-d'Ivoire et Mauritanie sont à l'effigie du colonel Faidherbe, né à Lille en 1818.



Élève de l'École Polytechnique, puis de l'École d'Application de Metz, Faidherbe fut promu lieutenant et passa deux ans en Algérie, puis servit comme capitaine de 1848 à 1849 à la Guadeloupe. Là il fit une étude approfondie des questions de

colonisation, il retourna en Algérie en 1850, fit construire le fort avancé de Bou-Saada et prit part à la campagne de Kabylie, puis à l'expédition du général Bosquet dans les hauts plateaux.

Envoyé en 1852 au Sénégal, Faïdherbe acquit sur toutes les questions intéressant la politique pratique de la colonie des connaissances telles qu'il en reçut en 1854 le gouvernement suprême. Son séjour y fut marqué par plusieurs expéditions qui ont considérablement augmenté la domination de la France dans cette partie de l'Afrique.

Lorsque Faïdherbe prit la direction de notre plus ancienne colonie (1), on y comptait à peine cent européens qui vivaient sur un îlot de sable. Les deux ou trois fortins que nous possédions le long du fleuve n'étaient que d'anciens bazars d'esclaves transformés. En quelques années Faïdherbe assit solidement notre réputation, donna des terres à nos colons et assura à la colonie un trafic important. On peut dire que c'est à lui que l'on doit la régénération du Sénégal.

Rappelé en France par Gambetta, Faïdherbe s'est placé au premier rang de nos officiers généraux; pendant la guerre il fut vainqueur à Bapaume et à Pont-Noyelles. En 1879 il fut élu sénateur puis grand chancelier de la Légion d'honneur. Indépendamment d'un travail intitulé *l'Avenir du Sahara et du Soudan* on doit à l'éminent général Faïdherbe un très grand nombre d'études intéressantes sur les mœurs, les langues, l'histoire, la topographie des peuplades africaines. Faïdherbe mourut à Paris en 1889, à l'âge de 71 ans.

*
*
*

Le gouverneur Ballay. — Noël Ballay, dont l'effigie se voit sur les nouveaux timbres du Sénégal, est originaire de la Beauce. Il avait commencé ses études de médecine quand la guerre éclata: il s'engagea dans les mobiles d'Eure-et-Loir et sa belle conduite à Fréteval lui valut une citation à l'ordre du jour. Reçu docteur en médecine, il fit partie de la première expédition de Brazza au Congo. On sait l'œuvre gigantesque entreprise par de Brazza en Afrique. Ballay, qui fut un actif collaborateur du grand explorateur, contribua fortement au succès des missions qu'ils ont ensemble accomplies.



(1) C'est en 1368 que des marins dieppois abordèrent pour la première fois dans la baie de Dakar; en 1582 une Compagnie rouennaise fonda un établissement dans un îlot à l'embouchure du Sénégal; en 1626 Richelieu consacra officiellement cette Compagnie.

C'est surtout dans la Guinée que se portèrent les efforts de Ballay. Cette contrée sur laquelle nous n'exercions il y a vingt-cinq ans qu'un protectorat nominal est devenue sous la direction de Noël Ballay, une colonie florissante. Ballay avait horreur des répressions sanglantes, il n'était pas partisan des expéditions militaires, et c'est par l'habileté et la douceur qu'il a gagné à notre cause les populations noires qu'il visitait.

Nommé gouverneur de l'Afrique occidentale, cette immense colonie quatorze fois grande comme la France et qui comprend le Sénégal, la Guinée, la Côte d'Ivoire et le Dahomey, Ballay sut, par son activité et son intelligente initiative porter cette contrée à un haut degré de prospérité.

Cependant, souffrant depuis longtemps du diabète et insuffisamment remis de ses fatigues, il voulut rejoindre en septembre 1900 le Sénégal où régnait la fièvre jaune. Son état s'aggrava et il succomba le 26 janvier 1902 à Saint-Louis ; il était âgé de 55 ans. Ramené en France il fut inhumé à Chartres en mars 1902.

Nouvelle Convention Postale Universelle

Grâce à l'obligeance de notre correspondant de Berne, nous avons la bonne fortune de donner aujourd'hui à nos lecteurs la primeur des arrangements principaux conclus à Rome lors du dernier Congrès.

La nouvelle convention postale universelle est datée du 26 mai 1906. Elle contient 29 articles qui résument les travaux du Congrès de Rome.

Il est inutile d'énumérer les pays de l'Union postale universelle. Les États du monde entier en font partie, sauf toutefois la Chine et l'Éthiopie (Abyssinie) qui n'ont pas signé la convention. Ces deux pays avec d'autres petits États, représentés à la Conférence, ont déclaré, par leurs délégués, leur intention de signer la convention à partir d'une date à fixer ultérieurement.

Voici les principaux points de la nouvelle Convention qui entrera en vigueur le 1^{er} Octobre 1907.

L'article 4 fixe la liberté de transit sur tout le territoire de l'Union, règle le coût des frais de transit en tenant compte de la longueur des parcours, et consacre d'importantes réductions sur les taux actuellement en vigueur.

L'article 5 élève à 20 grammes le poids d'une lettre simple,

dont l'affranchissement reste fixé à 25 centimes et il réduit à 15 centimes le taux d'affranchissement pour chaque poids de 20 grammes en sus des 20 premiers grammes. Exemple : une lettre pesant 40 grammes paie actuellement 75 centimes d'affranchissement. Avec le nouveau taux, elle ne paiera plus que 40 centimes.

L'article 11 s'occupe ou plutôt règle la question d'un timbre-poste international, qui a déjà tant fait couler d'encre.

Ce timbre-poste international, qui permettra à l'expéditeur d'une lettre de joindre à sa missive le montant du coût d'affranchissement de la réponse, sera créé par le Bureau international, sous forme d'un coupon-réponse, coûtant 28 centimes, et échangeable contre un timbre de 25 centimes dans les bureaux de poste de tous les pays de l'Union, qui accepteront ce nouveau service.

L'article 13 fixe à 30 centimes la taxe spéciale de remise à domicile des envois dits « exprès » ; elle est payable en timbres-poste, en plus de l'affranchissement ordinaire.

L'article 20 permet aux pays de l'Union de prendre entre eux des arrangements au sujet de questions qui ne concernent pas l'ensemble de l'Union, sans toutefois déroger à la Convention. Ils peuvent fixer, par exemple, des taxes réduites pour leur correspondance réciproque dans un rayon de 30 kilomètres.

L'article 26 ouvre la voie à des arrangements applicables à plusieurs pays, résultant d'un échange de vues entre ces pays, par l'intermédiaire du Bureau international des postes, pendant la période qui s'écoule entre la réunion de deux conférences diplomatiques.

Comme exemple, nous dirons que la Grande-Bretagne ayant réussi à se faire concéder le droit d'accepter comme lettre simple de 20 grammes, affranchie de 25 centimes, la lettre du poids de 28 gr. 3465 (once anglaise), sous prétexte que ce pays ne possède pas le système décimal métrique et qu'elle ne connaît que l'once, il en résultera pour le commerce britannique des avantages énormes résumés dans l'article 5 du règlement d'exécution.

Il est clair que les pays concurrents de la Grande-Bretagne, en première ligne la France et l'Empire allemand, chercheront sans tarder à s'assurer, dans l'intérêt de leur commerce, le bénéfice de cette mesure d'exception, en préconisant l'élévation de 20 à 25 ou même 30 grammes le poids d'une lettre simple.

Quant aux cartes postales (article 16 du règlement d'exécu-

tion) les dimensions ne pourront (il s'agit des cartes postales échangées d'un pays à l'autre) dépasser 14 centimètres en longueur et 9 centimètres en largeur, ni être inférieures à 10 centimètres en longueur et 7 en largeur.

L'expéditeur pourra disposer pour ses communications de la partie gauche du recto et du verso de la carte postale.

Les mandats de poste sont l'objet d'un arrangement spécial. Fixée à 25 centimes par 50 francs uniformément, la taxe à payer par l'expéditeur d'un mandat postal international (article 3) sera ainsi bien réduite.

On paye, en effet, 25 centimes par 25 francs jusqu'à 100 fr. et seulement au-delà de 100 francs 25 centimes par 50 francs.

NOTES

QUESTIONS & RÉPONSES

Affranchissement spécial à bord du paquebot « Oxus ».

— En janvier dernier nous signalions un affranchissement spécial obtenu avec des moitiés de timbres à 15 centimes, surchargées à l'encre d'aniline violette de la mention AFFRANCHISSEMENT SPÉCIAL FAUTE DE TIMBRES A 10 CENT., ainsi du reste que le montre notre fac-similé.



Affranchissement spécial
faute de timbres à 10 cent.

Plusieurs abonnés à qui ces timbres ont été offerts, nous ont demandé des renseignements précis sur leur origine et leur soi-disant caractère officiel. Naturellement nous nous sommes informé au Sous-secrétariat des Postes et voici la réponse qui vient de nous être adressée ; elle confirme pleinement notre première appréciation.

SOUS-SECRETARIAT DES POSTES
ET DES TÉLÉGRAPHES

Paris, le 19 juin 1906.

Affranchissement de correspon-
dances au moyen de timbres-poste
coupés.

Monsieur,

En me référant à ma lettre du 26 janvier dernier, j'ai l'honneur de vous renvoyer ci-joints les documents (une carte postale et une photographie) que vous m'aviez communiqués le 2 décembre précédent.

Je vous remercie de cette communication. Les affranchissements réalisés au moyen de fractions de timbres-poste sont entachés d'irrégularité. Le procédé que vous avez signalé a reçu la suite disciplinaire qu'il comportait.

Recevez, Monsieur.....

*Pour le Sous-Secrétaire d'Etat,
Le Directeur de
l'exploitation postale,
HERMAN.*

A propos de la dernière partie de cette lettre relative à la suite disciplinaire qui a été donnée à cette affaire, nous nous défendons bien d'avoir voulu la provoquer.

Notre but en nous adressant à l'Administration des Postes était d'avoir uniquement un renseignement philatélique nous permettant de répondre à nos lecteurs, nous avons d'ailleurs refusé énergiquement de fournir les indications secondaires qui nous ont été demandées, estimant que ceci entraînait uniquement dans le domaine de la police administrative.

*
* *

Une vente de cartes-postales à Tokio. — La mise en vente des cartes commémoratives dont parle plus loin notre correspondant ne s'est pas faite sans quelque désordre. Voici, d'après un journal de Tokio, quelques détails curieux sur leur émission :

« ... La série de ces cartes a été mise en vente à Tokio à 6 h. du matin : chaque bureau de poste a été assiégé par la foule. Dès 11 heures dans la nuit les acheteurs s'assemblaient devant le « Kanda Post office » et les approches du bâtiment étaient envahies. La police, les gendarmes étaient là pour maintenir l'ordre, mais à 3 h. du matin la foule avait fait irruption et il en résulta que deux hommes furent gravement blessés et beaucoup d'autres légèrement atteints.

Le « General Post office » fut également entouré par la foule, mais là l'ordre put être maintenu, les acheteurs se suivaient formant une queue de cent yards (environ 90 mètres) de longueur. Près du « Kyobashi Post office » un grand nombre de personnes furent précipitées dans la rivière et d'autres tombèrent en syncope.

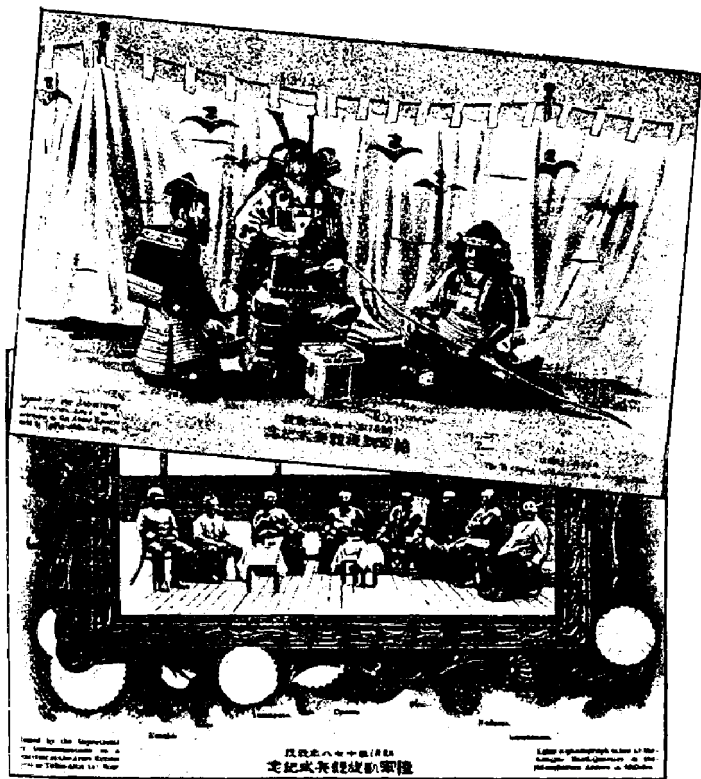
L'engouement pour les cartes-postales et ses remarquables résultats dans Tokio sont dignes de l'étude des sociologues et des psychologues. Les motifs en sont-ils patriotiques ou sont-ils simplement le désir d'acquérir quelque chose qui, très vraisemblablement, aura de la valeur? ».

Japon. — Le mois passé nous avons publié, sous la rubrique « Dernières nouvelles »,

une lettre de notre correspondant de Tokio relative à l'émission de deux timbres commémoratifs d'une revue triomphale passée par l'Empereur. Nous donnons aujourd'hui le facsimilé de l'oblitération spéciale dont il a été fait usage le 30 avril dans tous les bureaux japonais et qui a été décrite dans notre numéro précédent.



bureaux japonais et qui a été décrite dans notre numéro précédent.



Nous donnons également ici une réduction photographique des deux cartes postales émises par le Ministère des Postes pour

commémorer cet événement. L'une représente (d'après une photographie prise en Mandchourie), le maréchal Oyama, commandant en chef des armées de Mandchourie, le maréchal Yamagata, le général Kodama et les cinq généraux commandants d'armée.

L'autre carte, fort artistique, représente une cérémonie triomphale au moyen âge japonais.

Une seconde lettre de notre aimable correspondant à Tokio nous apporte de nouveaux renseignements :

Tokyo, 11 mai 1906.

Monsieur Maury,

Comme suite à ma lettre du 30 avril, je viens vous informer que le Département des Communications Japonais a clos la série des cartes-postales commémoratives, émises au cours de la guerre russo-japonaise et à l'occasion des cérémonies triomphales qui ont marqué le retour des troupes, par l'émission d'un dernier lot de 3 cartes, représentant, l'une la grande revue militaire du 30 avril dernier, l'autre la revue navale passée le 23 octobre 1905, enfin, la troisième, le temple d'Ise (dédié à la déesse du soleil Ama-terasu, l'ancêtre des Mikados) et celui de Yasukuni, à Tokyo, où sont conservées les tablettes des soldats tués à l'ennemi et ainsi déifiés.

Au cours des cérémonies du Shokonska, ou de la déification des esprits des soldats morts pendant la campagne de Mandchourie, on avait, du 2 au 7 mai, édifié un bureau de poste spécial, d'où les familles de soldats décédés pouvaient expédier leur correspondance. Ce bureau faisait usage d'un cachet d'oblitération spécial, portant au centre une ancre et un fer à cheval (symbolisant les armées de terre et de mer) ; en bas, la date 3^e jour du 5^e mois de la 39^e année du Meidji (3 mai 1906) ; au-dessus, la légende : « Yasukuni jinja taisai kinen yubin-kyoku », qui se traduit : Bureau de poste établi en commémoration des fêtes solennelles du temple de Yasukuni.



* * *

Carotte. — Comme suite à la note publiée sous ce titre le mois passé, nous donnons ci-dessous le texte de l'avis officiel communiqué à la presse par le sous-secrétariat des Postes et Télégraphes.

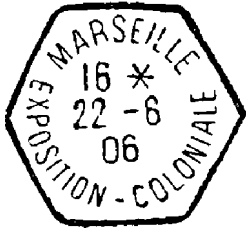
Paris, 31 mai.

Il circule depuis quelques jours, dans le monde des philatélistes, des timbres à 0 fr. 10 et à l'effigie de la nouvelle Semeuse, d'une couleur lie de vin. Ceux qui

achetés ces timbres sont victimes d'une escroquerie : aucune feuille semblable n'est sortie des ateliers de l'administration, et celles répandues dans le public sont des feuilles officielles altérées à l'aide d'un produit chimique.

* * *

Oblitérations commémoratives. — Un bureau de poste spécial fonctionne à l'Exposition coloniale qui se tient en ce moment à Marseille. Ce bureau fait usage du timbre à date hexagonal reproduit ci-contre.



D'autre part, on nous informe qu'à l'occasion de la kermesse qui a eu lieu au Mans le 23 juin et qui a été le prélude des fêtes données en l'honneur des touristes attirés par le « Circuit de la Sarthe », un bureau de poste avait été installé ce jour-là dans le parc de la Préfecture, à proximité de la kermesse. Le timbre est ainsi libellé : LE MANS, PARC DE LA PRÉFECTURE. KERMESSÉ.

* * *

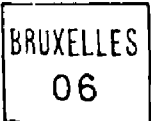
Exposition de Londres. — Nous avons annoncé dans un numéro précédent qu'une Exposition philatélique se tiendrait à Londres du 23 mai au 1^{er} juin. L'Exposition a été inaugurée par S. A. R. le prince de Galles qui avait exposé personnellement. Les grands collectionneurs anglais, principalement, avaient envoyé des timbres remarquables, tant par la qualité que par la quantité.

La valeur des pièces exposées dépassait, paraît-il, 15 millions de francs.

Nous reviendrons le mois prochain sur cette Exposition.

* * *

Belgique. — *Timbres pour imprimés oblitérés d'avance.* — Les postes belges viennent de mettre à l'essai une oblitération imprimée typographiquement à l'avance sur les timbres de 1 centime, et ce, pour activer l'expédition des journaux, prospectus et imprimés de toutes sortes déposés en nombre par les éditeurs. Cette annulation, reproduite ci-contre, ne contient que le nom de la ville et le millésime. C'est une porte ouverte à la fraude, car le même timbre pourra être utilisé plusieurs fois.



Nous avons préconisé autrefois un système qui permettait d'opérer mécaniquement le collage des timbres et leur oblitération. « L'appareil nécessaire, disions-nous, serait un jeu à fabriquer, si les timbres-poste pour journaux étaient d'un type spécial, imprimés sur papier sans fin, comme les cahiers d'écriture Godchaux, débités par longues bandes et roulés ensuite sur bobines. On économiserait ainsi à la fois les frais du gommage, du perforage et des comptages multiples qui en sont la conséquence. Les éditeurs pourraient opérer eux-mêmes ce travail et débarrasser ainsi la poste d'une lourde besogne. »



BIBLIOGRAPHIE

Chine. — Un abonné de Chine nous signale un travail sur les timbres-poste de l'empire chinois par M. J. Mencarini, annexé au rapport général sur les Postes impériales pour 1905 (1) par M. Piry, secrétaire général des Postes. Des planches en photogravure d'une exécution très soignée complètent l'étude de M. Mencarini et donnent, outre les fac-similés des timbres déjà connus, ceux d'une étiquette verte pour plis fermés par l'administration et d'un nouveau timbre d'une valeur de 10 cents pour lettres express. Ce timbre, qui mesure 0^m 155 × 0^m 061, est imprimé en vert sur papier blanc uni. Sur un fond formé par les mots CHINESE IMPERIAL POST OFFICE répétés et imprimés en demi-teinte se détache un dragon dans un cadre ovale aux extrémités arrondies. Dans le cadre on lit les inscriptions CHINESE IMPERIAL POST en haut et sur trois côtés EXPRESS LETTER, la valeur, 10 cents en gros caractères chinois, se détache sur le dragon. Le timbre est perforé en trois parties : la première, sorte de reçu que garde l'expéditeur, les deux autres conservées par la poste qui doit, pensons-nous, coller la partie centrale sur la lettre. Ces timbres sont numérotés en noir à la presse, le même numéro apparaissant sur chaque partie du timbre.

(1) *China. Imperial Maritime Customs. Returns of Trade and Trade Reports, 1905. Part I. Abstract of Statistics, etc., with Report on the working of the Post office.*

En vente à Paris chez Paul Gentilner, 10, rue de Buci.

COLLECTIONS D'OCCASION

Aperçu de quelques collections offertes à des prix très avantageux

N° 380. — *Album universel, 3^e édition, 1^{er} et 2^e vol. contenant environ 900 timbres en bon état, savoir :*

1^{er} vol. — Gde-Bretagne 52 t., Suède 31 t., Norvège 16 t., Danemark 16 t., Bade 8 t., Wurtemberg 19 t., Bavière 19 t., Autriche 46 t., Suisse 34 t., Pays-Bas 26 t., Belgique 25 t., France 82 t., Espagne 65 t., Portugal 14 t., Italie 32 t., Malte 3 t., Bosnie 3 t., Roumanie 14 t., Turquie 15 t., Grèce 23 t., Egypte 17 t., Cap de Bonne-Espérance 6 t., Réunion 9 t., Indes Angl. 22 t., Siam 3 t., Hong-Kong 4 t., Indes Néerl. 4 t., Australie du Sud 3 t., Victoria 6 t., Canada 9 t., Etats-Unis 19 t., Jamaïque 5 t., Colonies fr. 15 t., Trinité 3 t., etc.

2^e vol. — Suisse 4 t., Monaco 10 t., Gibraltar 4 t., Transvaal 3 t., Tunisie 10 t., Ceylan 3 t., Queensland 3 t., Mexique 11 t., Jamaïque 2 t., Brésil 18 t., etc.

Prix : 25 francs (port : 85 c.).

N° 381. — *Album contenant environ 3,144 timbres en bon état, savoir :*

France 113 t., Colonies fr. 67 t., Diégo-Suarez. 9 t., Guadeloupe 30 t., Guyane fr. 10 t., Martinique 23 t., Nlle-Calédonie 17 t., Obock 10 t., Réunion 31 t., Saint-Pierre et Miquelon 28 t., Tahiti 4 t., Bénin, Congo fr., Côte d'Ivoire, Inde, Océanie, Guadeloupe, Guinée, Indo-Chine, Guyane, Martinique, Mayotte, Nossi-Bé, Nlle-Calédonie, Soudan, Obock, Réunion, Sainte-Marie de Madagascar, St-Pierre et Miquelon, Sénégal, Anjouan, séries du 1 cent. au 1 fr., Madagascar 1895 série complète, Gde-Bretagne 75 t., Espagne 134 t., Portugal 52 t., Gibraltar 12 t., Pays-Bas 40 t., Belgique 56 t., Luxembourg 30 t., Monaco 17 t., Italie 85 t., Parme 4 t., Modène 5 t., Toscane 11 t., Eglise 22 t., Saint-Marin 6 t., Allemagne 59 t., Prusse 22 t., Schleswig-Holstein 4 t., Saxe 16 t., Oldenbourg 4 t., Brunswick 8 t., Brême 4 t., Allemagne 33 t., Bade 18 t., Bavière 42 t., Danemark 32 t., Islande 13 t., Suède 57 t., Norvège 36 t., Finlande 29 t., Russie 39 t., Roumanie 57 t., Serbie 20 t., Bulgarie 30 t., Bosnie 8 t., Tur-

quie 50 t., Ioniennes 2 t., Malte 7 t., Chypre 4 t., Alwar 2 t., Indes angl. 31 t., Gwalior 2 t., Ceylan 8 t., Pé-rak 2 t., Indes Néerl. 15 t., Bornéo 17 t., Sarawak 8 t., Labuan 12 t., Hong-Kong 10 t., Japon 18 t., Egypte 17 t., Tunisie 29 t., Gambie 6 t., Sierra-Leone 4 t., Libéria 37 t., Côte-d'Or 3 t., Lagos 10 t., Congo 7 t., Cap de Bonne-Espérance 11 t., Béchuanaland 7 t., Zoulouland 5 t., Orange 8 t., Natal 5 t., Transvaal 4 t., Mozambique 21 t., Maurice 22 t., Seychelles 10 t., Canada 11 t., Terre-Neuve 14 t., E.-Unis 116 t., Mexique 52 t., Honduras Britannique 7 t., Bermudes 5 t., Antilles esp. 30 t., Jamaïque 6 t., Haïti 6 t., Saint-Christophe 21 t., Antigua 2 t., Dominique 3 t., Sainte-Lucie 4 t., Saint-Vincent 8 t., Barbade 11 t., Grenade 5 t., Trinité 8 t., Curaçao 7 t., Guyane angl. 8 t., Brésil 53 t., Uruguay 17 t., Argentine 45 t., Corrientes 2 t., Falkland 2 t., Chili 18 t., Bolivie 8 t., Colombie 43 t., Australie sud 11 t., Victoria 18 t., Nouvelle-Galle du Sud 20 t., Queensland 4 t., Tasmanie 13 t., Fidji 2 t., Cook 8 t., Hawaï 14 t., etc.

Prix : 400 francs.

N° 382. — *Cahiers contenant environ 1,323 timbres en bon état, savoir :*

Allemagne Empire 25 t., Argentine 25 t., Australie Occ. 4 t., Autriche 34 t., Barbade 5 t., Bavière 19 t., Belgique 48 t., Bosnie 4 t., Brésil 33 t., Bulgarie 12 t., Canada 10 t., Cap de Bonne-Esp. 5 t., Ceylan 6 t., Chypre 5 t., Chili 15 t., Cuba 16 t., Danemark 10 t., Egypte 29 t., Equateur 6 t., Espagne 52 t., Etats-Unis 40 t., Finlande 11 t., France 68 t., Grande-Bretagne 31 t., Grèce 26 t., Guatemala 8 t., Indes Angl. 18 t., Indes Néerl. 12 t., Italie 41 t., Japon 22 t., Luxembourg 12 t., Malacca 12 t., Malte 4 t., Monaco 10 t., Natal 4 t., Norvège 10 t., Nlle-G. du Sud 13 t., Pays-Bas 27 t., Prusse 4 t., Queensland 9 t., Roumanie 31 t., Suède 15 t., Victoria 23 t., etc.

Prix : 55 francs (port : 50 c.).

PRIX-COURANT DES NOUVEAUTÉS

CHINE

Bureaux russes

Timbres, type 1899, dentelés.

4 kop. rose . . . N	» 20
14 » bleu et rose . N	» 60
35 » lilas et vert . N	1 ^r 50
70 » bist. et orang. N	2 ^r 75

FRANCE

Timbre-taxe

Type 1881, dentelé.

20 centimes olive . . N	» 35
-------------------------	------

GRENADE

Caracolle, dentelés.

1/2 p. vert . . . N	» 15
1 » carmin . . . N	» 20
2 pence orange . N	» 35
2 1/2 » bleu . . . N	» 40

INDE

NÉERLANDAISE

Type en cours.

2 1/2 gulden bleu gr. N	7 ^r »
idem. 0	5 ^r »

MAURITANIE

Types divers, dentelés.

1 c. vert	» 05
2 » brun	» 05
4 » brun sur azuré .	» 10
20 » noir sur azuré .	» 25
30 » brun foncé . . .	» 40
40 » carmin sur bleu	» 50

50 c. violet foncé . .	» 60
75 » vert sur orange.	» 90
1 fr. noir s. azuré .	1 ^r 45
2 » bleu sur rose .	2 ^r 30
5 » carmin s. crème	5 ^r 75

MONACO

Enveloppe

Type 1891, avec surcharge
TAXE RÉDUITE A 0.10.

10 s. 15 c. rose s. vert N	4 ^r »
----------------------------	------------------

MONTÉNÉGRO

Timbres commémoratifs de l'ouverture du Parlement, timbres en cours avec inscription et millésime en surcharge noire.

1 heller bleu ciel . . N	» 05
2 » lilas N	» 10
5 » vert N	» 15
10 » rose N	» 20
25 » bleu N	» 40
50 » gris bleu . . . N	» 75
1 krone lilas brun . N	1 ^r 50
2 » brun N	3 ^r »
5 » orange N	7 ^r 50

Timbre pour accusé de réception, même surcharge.

25 heller jau. et carm. N	» 40
---------------------------	------

Timbres-taxe, idem.

5 heller orange . . . N	» 15
10 » olive N	» 25
25 » violet N	» 50
50 » vert bleu . . . N	1 ^r »
1 krone gris vert . . N	2 ^r »

Enveloppe de 1902, id.
25 heller bleu s. cham. N

Cartes de 1902, idem.
10 heller rose s. bleu N
10 et 10 h. id. N

Carte-lettre de 1902.
25 h. bleu s. gr. bleu N

COMPAGNIE DE MOZAMBIQUE

Timbres-taxe

Chiffre, dentelés.

5 reis vert N	
10 » violet gris . . N	
20 » brun N	
30 » orange N	
50 » brun noir . . . N	
60 » lilas brun . . . N	
100 » lilas N	
130 » bleu N	
200 » carmin N	
500 » violet N	

CANAL DE PANAMA

Timbre provisoire de Panama, en plus CANAL ZONE de leur en surcharge noire.

1 c. s. 20 c. viol. noir N	
----------------------------	--

PANAMA

Timbres provisoires de Panama avec valeur en seconde charge.

1 c. sur 20 c. violet . N	
2 » » 50 » brun . . N	

URUGUAY

Timbre, genre 1905, plus grand, dentelé.

5 cent bleu N	
-------------------------	--

TIMBRES AVEC LA MENTION « SPECIMEN »

répondre au désir exprimé par un certain nombre de nos clients
publions ici la liste des timbres avec la mention « SPECIMEN » que nous
actuellement en vente. Nous ne disposons, pour la plupart des pays
vivent, **que d'une seule série.**

**ORIENTALE
& OUGANDA**

1893.
à gauche
ard VII,
dentelés.
113 à 118, du 3 r. au
6 timbres . . . 45^t



COTE D'OR

1898-1902.

Effigie dans un
octogone, dentelés.



- 27. 1/2 p. violet et vert.
- 28. 1 » violet et rose.
- 29. 2 1/2 » violet et bleu.
- 30. 3 » violet et jaune.
- 32. 1 sh. vert et noir.
- 33. 2 » vert et carmin.
- 35. 5 » vert et lilas.
- 36. 10 » vert et brun.

Les 8 timbres . . . 8^t

GRANDE-

BRETAGNE

1883-84.

Types divers,
dentelés.



- 168. 5 shill. rose . . . 2^t50
- 169. 10 » bleu . . . 5^t
- 169. id. id. s.az. 25^t

1881-82. Victoria I, grand,
dentelé.

141. 5 pounds orange . 50^t

**ILLES
ESPAGNOLES**

Porto-Rico

1898. Effigie
d'Alphonse XIII
en haut, millésimes
en bas, dentelés.
338 à 357, du 1 mill
pesos.
de des 20 timbr. 10^t



FRANCE

1862.

(Napoléon III),
dentelés.



- 25. 5 cent. vert. . . 4^t
- 26. 10 » bistre . . . 4^t
- 27. 20 » bleu . . . 4^t
- 28. 40 » rouge . . . 4^t
- 29. 80 » rose . . . 4^t

Les mêmes, par paire, les
2 timbres 8^t

LABUAN

1897. Timbres de
Bornéo, LABUAN en
surcharge noire,
dentelés.



N^{os} 54 à 62, du 1 c. au
24 c.

La série des 9 timbres. 4^t50

ARGENTINE

1892-98.
de
San-Martin,
dentelés.
p. brun carminé.
pesos vert foncé.
p. bleu foncé.
p. 20 c. noir.
timbres . . . 5^t



LIBÉRIA

1897.

Types divers,
dentelés.



N^{os} 72 à 81, du 1 c. au
50 c.

La série des 10 timbr. 3^t 25

ÉTATS MALAIS

1900. Timbres de Pérak avec
FEDERATED MALAY STATES en
surcharge noire.

N° 9 à 12, du 1 d. au
25 d.

La série des 4 timbres. 25ⁱ »

MONTSERRAT

1903. Effigie à
gauche
d'Edouard VII,
dentelé.



18. 5 shill. carm. et n. 2ⁱ50

NIGER DU NORD

1900. Petite effigie à
gauche
de Victoria I,
dentelés.



N° 1 à 9, du 1/2 p. au
10 sh.

La série des 9 timbres. 6ⁱ »

**NOUVELLE
GALLES DU SUD****Timbres-taxe**

1891.

Chiffre, dentelés.



N° 101 à 109 et 115, du
1/2 p. au 20 sh.

La série des 10 timbr. 15ⁱ »
109. 20 sh. vert. . . 8ⁱ »

ORANGE

1903. Effigie à gau-
che d'Edouard VII,
dentelés.



67. 1 p. carmin.
68. 2 » brun.
71. 4 » olive et rouge.
74. 5 sh. brun et bleu.

Les 4 timbres. . . 2ⁱ50

PÉRAK

1895. Groupe
d'éléphants,
dentelés.



N° 26 à 32, du 1 doll au
25 doll.

Les 5 timbres. . . 25ⁱ »

Les mêmes moins le
3 doll

PHILIPPINES

1897. Effigie d'Al-
XIII, dentelés.

262. 1 c. carmin.
263. 40 » violet foncé.

Les 2 timbres.

SÉLANGOR

1895.

Tête de tigre,
dentelés.

N° 12 à 16 et 19, à
au 50 c.

La série des 6 timbres.

1895-98.

Groupe
d'éléphants,
dentelés.

N° 17 à 23, du 1
25 doll.

La série des 6 timbres.

LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJÀ CATALOGUÉS
et Timbres non cotés au Catalogue

**AFRIQUE
ORIENTALE**

PROTECTORAT ANGLAIS

1896.

Petite effigie
Victoria I, dentelé.



61. 1/2 a. vert. . . 0 » 10

ANGOLA

1903. Type 1898, dentelé.
64. 25 r. rose . . . 0 » 20

ARGENTINE

1901. Effigie de la
Liberté à gauche,
grand, dentelé.



180. 5 c. rouge . . N » 10

CHINE

Bureaux français

1905. Timbres d'Indo-Chine

de 1904 avec CHINE à
charge.

66. 1 cent olive . . N
25 » bleu. . . N

Bureaux japonais

1900. Timbre du Japon
caractères orientaux à
charge.

11. 20 sen vermillon. 0

CORÉE

61. *Emblème, de prunier, dentelé.*
 p. gris . . . 0 » 05



DANEMARK

Effigie à droite Christian IX, dentelé.
 a. vert . . . 0 » 05



STATS-UNIS

Commémoratif de l'émission de Louis.
 10 cents brun . . . 0 » 25



GRENADE

5. *Caracelle, dentelé.*
 2 p. vert. . . N » 10

GUATÉMALA

1902.
Monument, dentelé.
 50 c. brun rouge
 et bleu de Prusse. 0 » 25



HONGRIE

Timbres-taxé
 1903.
12, oblongs, dentelés.
 2 filler vert et noir. 0 » 05
 10 » vert et noir. 0 » 10
 12 » vert et noir. 0 » 15
 20 » vert et noir. 0 » 15



INDE ANGLAISE

1902-03.
Effigie d'Edouard VII, grands, dentelés.
 149. 2 rupees bistre et rose. 0 » 75
 150. 3 » vert et brun. 0 2 »
 151. 5 » violet et bleu. 0 4 »



Timbre-télégraphe

1901. *Genre 1867, sans surcharge.*
 134. 2 rupees jaune foncé. 0 » 05

INDE

NÉERLANDAISE

1902-05. *Effigie à gauche de la reine Wilhelmine, dentelé.*
 97. 15 c. brun . . . N » 50
 108. 20 » olive . . . N » 60
 1905. *Genre 1902, grand, dentelé.*
 109. 1 guilder violet foncé. N 3 25

Enveloppes

1905. *Effigie à gauche de la reine Wilhelmine.*
 102. 10 cent. gris violet. N » 40
 103. 12 1/2 » bleu. N » 50
 104. 15 » brun. N » 60
 105. 20 » bistre vert. N » 75
 106. 25 » violet. N » 90

INDO-CHINE

1896-1900. *Groupe allégorique, dentelé.*
 26. 25 c. bleu . . . 0 » 10

LABUAN

Timbres-taxé

1901. *Timbres-poste en cours avec POSTAGE DUE en surcharge verticale noire.*
 83. 2 c. vert et noir.
 84. 3 » bistre et noir.
 85. 4 » carmin et noir.
 86. 5 » bleu et noir.
 87. 6 » brun rouge et noir.
 88. 8 » rouge et noir.



La série des 6 timbr. 0 » 60

LAGOS

1903. *Effigie à gauche d'Edouard VII, dentelé.*
 34. 1/2 p. vert et vert bleu. 0 » 10



LUXEMBOURG

Timbres-télégraphe



1883.
Armes, dentelés.
 108. 5 c. gris. . . 0 » 05
 109. 25 c. orange. . . 0 » 25
 110. 50 c. vert . . . 0 » 40



MONACO

Timbres-taxé

1905. *Genre des timbres-taxé de France, dentelés.*
 43. 5 cent vert . . . N » 15
 44. 10 » rose . . . N » 25
 45. 15 » brun . . . N » 35
 46. 30 » bleu . . . N » 60
 47. 50 » jaune. . . N » 90

<p>NORVÈGE 1877-82. Couronne, chiffre dans un cor, dentelé.  38. 60 ore bleu foncé o » 15 1894-1901. Type 1877, retouché, dentelé.  91. 60 ore bleu foncé o » 10</p>	<p>gauche (Victoria I), dentelé. 40. 1/2 p. orange. 21. 6 p. brun rouge . o » 75 40. idem.</p> <p>SERBIE 1905. Effigie à gauche du roi Pierre I^{er}, dentelé.  114. 25 paras bleu ciel et noir o » 10</p> <p>TASMANIE 1889. Timbres de 1870, sans surcharge.</p>	<p>URUGUAY 1904-05. Genre 1901, dentelé. 216. 5 cent. bleu ciel</p> <p>ZANZIBAR Bureaux anglais 1904. Armes, dentelé. 79. 1 a. carmin</p>
<p>NOUVELLE-ZÉLANDE 1863-66. Effigie de 3/4 à</p>		

OCCASIONS DU MOIS

<p>COTE DES SOMALIS 1902. Timbres de la Côte des Somalis (Djibouti) de 1894 avec valeur en surcharge. 22. 5c. sur 40c. orange et bleu N » 25</p>	<p>23 10 c. sur 50 c. bleu et rose N » 60 1902. Timbres d'Obock avec valeur en surcharge. 26. 5 c. sur 25 fr. brun clair et bleu . . . N 2'25</p>	<p>21. 10 c. sur 50 fr. lilas et vert. 1902. Idem, en plus de valeur en surcharge. 41. 10 c. sur 25 c. 41. 10 c. sur 10 fr.</p>
---	--	--

Oblitération de l'Exposition Coloniale

Ainsi qu'on l'a vu page 225 une oblitération spéciale est utilisée à Marseille par le bureau de poste de l'Exposition Coloniale. Nous tenons à la disposition de nos clients quelques-unes de ces oblitérations aux conditions suivantes :

Enveloppe entière affranchie avec un timbre de 10 centimes Sembrani nouveau type. 0 fr. 60 (port : 0)
Idem, affranchie avec timbres de 1, 2, 3 et 4 centimes : 0 fr. 60 (port : 0)

AVIS. — La 46^e édition de notre catalogue de timbres-poste qui devait paraître fin juin a été retardée par suite de la grève des imprimeurs. Elle sera mise en vente vers le 15 juillet prochain. Prix du catalogue broché : 1 fr. 50 (port 0.55).

FLACON A GOMME

Avec bouchon conique en verre assez haut pour loger la hampe du pinceau qui est ainsi enfermé avec la gomme ; une barre en cuivre permet d'essuyer le trop-plein du pinceau. Très commode et très propre.

Prix : 1 fr. 25 ; port : 20 c.

Le flacon avec son pinceau est soigneusement emballé dans une boîte en carton ; mais il sera expédié par poste *aux risques du client*. Il ne peut

être envoyé par poste à l'étranger.

PAPIER GOMMÉ

Évitant l'emploi de la gomme liquide pour coller les timbres dans les albums.

Grande feuille réglée spécialement et gommée d'un seul côté, pliée en cahier de 8 feuillets format du papier à lettre. 14 c. sur 22). Prix : 0.30 c. (port 0.05).

CHARNIÈRES

en papier gommé toutes pliées et découpées pour fixer les timbres dans les albums.

500 petites charnières gommées. Prix : 0.60 c. (port 0.05 c.)
Les mêmes dans une boîte. Prix : 0.70 (port 0.05 c.)

Charnières en papier pelure, non pliées et permettant de distinguer les filigranes au revers des timbres. Prix : la boîte de mille : 0.60 (port 0.05 c.)

ODONTOMÈTRE MAURY

POUR MESURER LA DENTELURE DES TIMBRES

Cet odontomètre donne, au recto, une série de points blancs sur fond noir, ce qui rend plus facile son emploi.

Au verso, ces mêmes points sont reproduits en noir sur blanc par une impression en taille-douce, ce qui permet d'obtenir une mesure rigoureusement exacte.

Prix de l'odontomètre sur bristol : 0 fr. 25 franco.

TABLE DES MATIÈRES

de l'Album Universel (feuillet détaché)

Prix franco..... 0 fr. 10

PRÉPARATION ET MONTAGE DES TIMBRES

Conseils pour l'organisation d'une collection, six pages extraites de l'Album Universel de timbres-poste.

Prix..... 0.05 franco.

TABLEAU GÉNÉRAL DES MONNAIES

Étrangères comparées au franc. Page extraite de l'Album Universel de timbres-poste..... 0.15 c. franco.



VIENT DE PARAÎTRE

ÉDITION 1906

ALBUM UNIVERSEL

de Timbres-Poste

14^e Édition contenant les cases de tous les nouveaux timbres parus jusqu'en NOVEMBRE 1905 (2,700 cases nouvelles). Fort volume de 780 pages.



PRIX : 13 fr., 15 fr., 16 fr., 18 fr., 25 fr., 30 fr., 60 fr., etc.

Une notice spéciale, donnant une description plus complète de l'Album Universel, ainsi que des références et le prix du transport à l'étranger, est envoyée gratuitement sur demande.

Cette notice donne également les prix de l'Album Universel non relié de l'Album universel à reliure mobile, et une nomenclature de tous les accessoires de l'Album Universel.

POCHETTES PELURE POUR BLOCS DE 4



Ces pochettes ont une patte légèrement enduite de gomme au verso permettant de les fixer dans les albums. Elles remplissent l'office de cases avec cet avantage qu'elles dispensent de l'emploi de charnières pour fixer les timbres. A l'aide d'une pince on introduit les blocs par la partie supérieure des pochettes ; ils sont donc constamment garantis. Le papier est suffisamment transparent pour permettre de voir parfaitement les timbres.

Tous ceux de nos clients qui ont feuilleté nos albums de vente ont été à même de juger de l'effet des pochettes pelure et de la facilité avec laquelle on pouvait placer et retirer les timbres. C'est à la demande de plusieurs d'entre eux que nous mettons en vente ce modèle de pochette aux prix suivants :

Prix de 100 pochettes pour blocs de 4 : **1 fr. 25** (port : 0.05)

Prix de 1.000 pochettes " **10 fr.** » (port : 0.35)



Le Collectionneur

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale.

Tous les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*), qui accompagne le douzième numéro.

Adresser les demandes et communications à

ARTHUR MAURY

BOULEVARD MONTMARTRE — PARIS, 9^e

Téléphone N° 133-51

Avis. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

VIENT DE PARAITRE

46^e ÉDITION

DU

CATALOGUE DESCRIPTIF

DE TOUS LES

Timbres-Poste

COMPLÉT JUSQU'EN JUIN 1906

(VOIR AUX ANNONCES)



PETITES COLLECTIONS D'OCCASION

Nous avons toujours en magasin des collections rachetées à des amateurs, nous les offrons aux prix approximatifs suivants, très avantageux :

500 timbres....	15 fr.	1500 timbres....	75 fr.
700 —	30 fr.	2000 —	125 fr.
800 —	35 fr.	2500 —	200 fr.
1000 —	40 fr.		Et au-dessus.
1200 —	50 fr.		

Les timbres sont authentiques, ils sont collés dans des albums en plus ou moins bon état ; le prix peut varier suivant la rareté et la bonne conservation des timbres. Nous enverrons, sur demande, les listes des collections disponibles dans le moment ; pour avoir la description de l'une d'elles joindre 0.15.

L'achat d'une petite collection d'occasion est de *beaucoup* le moyen le plus économique de commencer une collection. Le rabais est d'environ 50 à 75 0/0 sur les prix de détail de nos catalogues. Les timbres en trop mauvais état et les faux, s'il y en a, ne sont pas comptés ; ces derniers sont marqués d'un F au crayon bleu.

TIMBRES COMMUNS PAR MILLE

Nous possédons un stock considérable de timbres courants de France, Suisse, Italie, Grande-Bretagne, Autriche, Allemagne, Belgique, États-Unis, etc., qui peuvent être utilisés pour décorations d'appartements, tapisseries, assiettes, etc.

Nous vendons ces timbres mêlés aux prix suivants :

Un mille.....	0 fr. 45	Cent mille.....	39 fr.
Dix mille.....	4 fr. »	Un million.....	380 fr.

Affranchissement par poste : 0 fr. 10 par mille. — Au-dessus de 7 mille et jusqu'à 50,000 les timbres sont expédiés par colis-postal. (Port 0 fr. 85).

Les timbres communs par mille ne peuvent être expédiés par poste à l'étranger.

Grand choix de timbres français neufs ou oblitérés. — Fractions de feuilles. — Blocs de quatre. — Variétés de nuances. — Erreurs. — Essais. — Spécimens. — Millésimes. — Oblitérations, etc.

LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL FONDÉ EN 1864

PAR ARTHUR MAURY

BUREAUX : 5, Boulevard Montmartre, 6. — PARIS (9^e)

Téléphone N^o 133-51

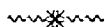
Sommaire. — Chronique universelle. — Emissions nouvelles. — Les timbres-taxe mobiles de la France (*suite*). — Les marques postales de la France. — La poste aux lettres pendant la campagne de Minorque. — Notes, questions et réponses : Echos de la grève des facteurs. Carnets de timbres pour l'affranchissement. Une île qui reçoit son courrier une fois par an. Japon, oblitération commémorative. La poste dans les camps. Oblitérations. Un timbre toxique. — Fantaisie : bandelletes. — Petite correspondance. — Timbre-caricature. — Prix-courant des nouveautés. — La hausse et la baisse. — Occasions du mois

CHRONIQUE UNIVERSELLE

AFGHANISTAN. — Du *Times* :

« L'émir d'Afghanistan, visitant Jellahabad, le 27 janvier, a reconnu que, jusqu'à présent, son agent postal à Perhawar avait l'habitude d'enlever les timbres afgans, fixés aux lettres passant par son bureau, et de les vendre à prix élevés aux collectionneurs. Pour couper court à ce trafic, ordre a été donné de ne plus apposer de timbres sur les lettres expédiées hors d'Afghanistan; un cachet quadrangulaire appliqué sur ces lettres indiquera que le port a été perçu. »

La plupart des journaux qui ont reproduit cette information, en ont conclu que les timbres étaient complètement supprimés, ce qui nous semble exagéré.



ALLEMAGNE. — Les timbres et cartes à 2 pfennig ont été supprimés dans tout l'Empire, le 30 juin dernier. Ces valeurs avaient été émises en 1899 pour faire concurrence aux postes privées; mais celles-ci ayant disparu, l'État n'a pas jugé utile de maintenir cette taxe réduite pour les correspondances urbaines.

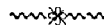
Un de nos correspondants nous informe que les enveloppes et cartes jubilaires d'Allemagne, Bade, Bavière et Wurtemberg sont fabriquées sur commande et n'ont rien de commun avec les émissions officielles ; seuls, les papetiers en sont fournis. Nous avons bien dit qu'elles émanaient de l'industrie privée et nous ne les avons mentionnées que parce qu'elles portent les timbres officiels de l'Empire.



AUTRICHE. — Une modification est de nouveau apportée aux timbres du second type (10 à 30 heller) ; ils sont obtenus en une seule impression et le chiffre de valeur est par conséquent de la même couleur que le reste du timbre au lieu d'être noir. Ont déjà paru les 10 heller rose et 30 heller lilas.



BARBADE. — Sur les timbres commémoratifs du centenaire de Nelson, on voit aux angles inférieurs, sous les millésimes, deux lettres cursives G séparées par une ligne brisée, posée transversalement. Ce sont les initiales de M. G. Goodman, avocat général à La Barbade, qui a composé et dessiné ces timbres.



BELGIQUE. — Notre fidèle correspondant de Jupilles nous écrit que le timbre de 10 centimes a viré au rose carmin de rouge qu'il était primitivement.

Le même nous envoie le 10 c. télégraphe, dans une nouvelle couleur lilas au lieu de violette.



BRÉSIL. — Nous trouvons dans le *Brésil* du 10 juin quelques renseignements sur les timbres commémoratifs dont nous parlions le mois dernier :

« A l'occasion de la réunion à Rio de Janeiro, le 21 juillet du troisième Congrès panaméricain, le gouvernement brésilien va émettre un timbre-poste commémoratif de 100 reis.

Des artistes de l'École des Beaux-Arts de Rio de Janeiro ont dessiné les projets du nouveau timbre. L'un de ces projets représente deux femmes se donnant la main au-dessous d'un rameau de chêne, symbole de la fraternité des deux Amériques. L'autre projet représente également deux femmes avec tous les attributs de la paix, de la liberté, de la fraternité et de l'abondance. »

Le *Journal do Commercio* du même jour dit que les épreuves des nouveaux timbres commémoratifs du Congrès Panaméricain sont déjà entre les mains du Directeur général des Postes. Les valeurs sont de 50, 100, 200 et 300 reis pour lettres et cartes-lettres ».

D'autre part la *France du Brésil* du 30 juin nous annonce une nouvelle émission permanente :

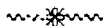
« Le Gouvernement Brésilien a commandé aux États-Unis une nouvelle émission de timbres-poste. L'exécution de cette émission est confiée à " The American Bank Note Cy ", de New-York. Les nouveaux timbres-poste seront mis en circulation après le 15 novembre prochain ; ils porteront l'effigie du nouveau Président et les autres timbres en usage pour les pièces officielles porteront les effigies des Membres du Gouvernement provisoire et celle des présidents qui ont gouverné le Brésil jusqu'à Son Excellence Dr Rodrigues Alves.

La Direction des postes publiera, en temps voulu, l'annonce de la nouvelle émission et l'avis retirant de la circulation les timbres-poste actuels. »



CANADA. — Les timbres-taxa viennent d'être introduits dans le Dominion. Une longue circulaire du *Postmaster general* indique leur usage et leur mode d'emploi ; nous y voyons que ces timbres ne seront pas apposés à l'avance, mais seulement au moment du paiement de la taxe et le facteur annulera les vignettes au moyen d'un crayon indélébile.

Quoique très simples ces timbres sont d'un joli effet. Dans le milieu un carré, échanuré aux angles, porte le chiffre de valeur en blanc sur fond ligné ; au-dessous : CENT et au-dessus : CANADA ; sur les côtés deux rinceaux et tout le fond du cadre est rempli par un guillochage ; en bas : POSTAGE DUE. Le format est oblong et les timbres sont imprimés en taille-douce de couleur uniforme violet vif. Les valeurs connues jusqu'à présent sont 1, 2 et 5 cents.



DOMINICAINE. — Les surcharges continuent sur les timbres-taxa ; il y a encore 1 centavo sur 10 c. et 2 c. sur 5 c. et pour les différencier des précédents, on a employé d'autres caractères de lettres ; cela devient insipide et nous ne cataloguerons pas toutes ces variétés.

ESPAGNE. — La princesse Ena de Battenberg, devenue reine d'Espagne sous le nom de Victoria-Eugenia, a déjà son effigie sur un timbre; il est vrai que ce n'est qu'un timbre de charité qui n'a aucun pouvoir d'affranchissement, mais nos lecteurs pourront le rencontrer sur les lettres venant d'Espagne et nous allons le décrire à titre de simple curiosité.

Il a été émis par la Ligue antituberculeuse d'Espagne et porte dans un écusson le profil à droite de la jeune reine; au-dessus la couronne royale. Sur les côtés les inscriptions se lisent: SALUS INFIRMORUM et la valeur: 10 CTS; en bas: JUNIO 1906. Ce timbre de grand format est l'œuvre du peintre Arija; il est imprimé en diverses couleurs.



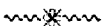
GUYANE ANGLAISE. — Le timbre de 8 cents violet et chair qui n'avait plus qu'un emploi très restreint, a été retiré de la vente le 1^{er} juillet. Le stock de 78.000 pièces a été envoyé aux agents de la Couronne à Londres pour être vendus au mieux, et les planches de ce timbre seront détruites.



ISLANDE. — Les cartes-lettres introduites dans la colonie au commencement de l'année et que nous avons cataloguées en février, ont à gauche un écusson portant un gros oiseau sur fond plein, ne rappelant en rien la morue couronnée qui constitue les armes de cette île. Nous avons demandé des renseignements à un aimable correspondant qui nous répond ce qui suit:

« L'oiseau rare que vous voyez à gauche sur la carte, représente un faucon, oiseau qui, si je me le rappelle bien, figure déjà dans le drapeau d'Islande. D'ailleurs je crois qu'il y a une tendance à faire disparaître la morue sèche, bien que couronnée, des armoiries d'Islande, et à la remplacer par le faucon qui en est, depuis des siècles, le symbole. »

Il ne nous reste plus qu'à connaître les émaux des nouvelles armes.

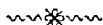


NORVÈGE. — Par suite de la réduction du prix des colis postaux pour l'intérieur, à partir du 1^{er} juillet, une valeur de 30 ore est devenue nécessaire et son emploi sera considérable. Comme elle n'existe pas dans la série normale et en attendant

sa fabrication on a surchargé le stock des 7 skillings brun de 1872, se montant à environ 450.000 pièces.



PAYS-BAS. — Une nouvelle feuille de 5 cent. vient de paraître; elle porte à droite le timbre en cours, à gauche les armes du royaume et au milieu : POSTBLAD en grandes majuscules. Elle est imprimée en carmin sur blanc, tandis que la précédente était bleu sur blanc. Une place est réservée pour l'adresse de l'envoyeur.



PHILIPPINES. — La *Manila-Times* du 15 mai consacre encore un long article aux nouveaux timbres qui étaient en route pour la colonie et que l'on comptait recevoir à bref délai. L'émission faillit être retardée parce que le mot POSTAGE ne figurait pas sur les timbres, mais la fabrication en était trop avancée et l'on recula devant la dépense d'une nouvelle gravure et de nouvelles confections de planches. Ce mot d'ailleurs n'a qu'une importance relative, puisque les timbres serviront également pour le télégraphe.

Les quantités de timbres imprimées représentent une valeur faciale de 21 millions, en valeurs de 2 centavos à 2 pesos.

Le timbre pour lettres express ne paraîtra que dans quelque temps; le type a dû être retouché sur l'ordre de la colonie, parce que le messenger cycliste était... trop peu habillé. Il fait si chaud aux Philippines que nous l'aurions excusé.



ROUMANIE. — Nous avons reçu la série commémorative du vingt-cinquième anniversaire de la transformation de la principauté en royaume, et célébrant également le quarantième anniversaire du règne de Charles I^{er}, tant comme prince que comme roi de Roumanie. Cette série, incomplète des 25, 50 bani et 2 lei qui, dit-on, paraîtront plus tard, comprend sept valeurs à trois types différents. Le premier, commun aux valeurs de 1, 3, 10, 40 bani et 1 leu est de grand format rectangulaire et porte dans un ovale le profil à gauche du roi Charles, surmonté de la couronne royale et de la devise : NIHIL SINE DEO. A gauche un ange porte une croix latine et étend une couronne de laurier vers le buste du roi. Dans le fond on aperçoit le sanctuaire de la Curtea d'Argesh. En bas le nom du pays et : IN XXV AN AL REGATULUI et au-dessous la valeur.

Le deuxième type est spécial au 5 bani et représente un

Calafat, le roi salue le premier obus venu de l'ennemi en prononçant le mot devenu historique : « Voilà la musique que épisode de la guerre de 1877. Au milieu de la batterie de la j'aime ». De chaque côté des faisceaux de fusils supportent un cartouche portant la valeur. Ce type est de format oblong comme le suivant qui est réservé au 15 bani. Deux médaillons ronds portent l'effigie du roi Charles, en 1866, quand il vint dans la principauté et tel qu'il est actuellement. Un aigle abrite de ses ailes éployées les deux médaillons et porte au bec une croix latine. Tous les timbres portent les millésimes 1866-1906 : ils sont d'un joli aspect et imprimés en couleur pour les cadres et en noir pour les sujets du centre.

Les timbres jubilaires ont été remis au roi, à la reine et à tous les membres de la famille royale, d'une manière fort originale. Ils avaient été apposés sur de fines plaquettes en or, ayant la forme de cartes poste ordinaires, sur lesquelles avait été gravée l'affiche officielle de l'Exposition jubilaire.



SUISSE. — *La Tribune de Genève :*

La Suisse va changer l'image de son timbre-poste. C'est pourquoi le professeur Georges Hantz vient de proposer et même de faire exécuter à un petit nombre d'exemplaires un modèle qui se distinguera sans doute des types actuellement en cours dans les autres pays européens.

Au lieu de retomber dans l'allégorie banale imposée aux pays qui n'ont pas la ressource de mettre la figure de leur souverain sur leurs timbres, M. Hantz a choisi un sujet essentiellement suisse : la montagne.

Sur un ciel nuageux, habilement buriné, se détache la cime blanche, symbole des aspirations helvétiques vers la liberté. L'arête de glace ensoleillée, descend jusqu'à l'Alpe boisée dont la base est cachée, à gauche du timbre, par un premier plan, représentant un chalet au milieu des sapins. »

D'après cela il ne serait donc plus question des deux types que nous avons reproduits en avril et que la critique n'avait pas ménagés.



TRAVANCORE. — Cet état indigène avait été bien sage jusqu'à présent et ses émissions se réduisaient à cinq timbres : mais le vent des surcharges a soufflé par là. Il émet d'un seul coup deux provisoires de 1/4 et 3/8 de chuckram sur le 1/2 chuckram violet.

ÉMISSIONS NOUVELLES

A CATALOGUER

ANJOUAN

Timbre, type en cours, dentelé.



35 cent. noir s. jaune.

ARGENTINE

Carte-lettre, type 1903.

5 cent. carmin.

AUTRICHE

Timbres, genre 1904, chiffre de même couleur que le timbre, dentelés.



10 heller rose.

30 » lilas.

BELGIQUE

Timbre-télégraphe, type 1871, dentelé.

10 centimes lilas.

CANADA

Timbres-taxe, chiffre, oblongs, dentelés.



1 cent violet vif.

2 » »

5 » »

COSTA RICA

Timbre de service, timbre-poste de 1900 avec PROVISORIO OFICIAL en surcharge verte.

2 centimos rouge et noir.

GABON

Timbre, type en cours, dentelé.

35 cent. noir s. jaune.

GRANDE COMORE

Timbre, type en cours, dentelé.

35 cent. noir s. jaune.

HAÏTI

Type des timbres surchar-



chargés en « piastres fortes », annoncés précédemment.

INDE FRANÇAISE

Timbre, type en cours, dentelé.

35 cent. noir s. jaune.

JAIPUR

Timbre, type 1905, dentelé.

1/4 anna olive.

JAPON

Timbres, type 1899, dentelés.



1 1/2 sen violet.
3 » rose vif.

MADAGASCAR

Timbre, type en cours, dentelé.

35 cent. noir s. jaune.

MARTINIQUE

Timbre, type en cours, dentelé.

35 cent. noir s. jaune.

MAYOTTE

Timbre, type en cours, dentelé.

35 cent. noir s. jaune.

MOHÉLI

POSSESSION FRANÇAISE

Afrique Sud Orient.

Timbres, groupe allégorique,

MOHÉLI en rose ou en bleu, dentelés.



1 cent. noir s. bleu.
2 » brun rouge.
4 » violet brun.
5 » vert.
10 » rose vif.
20 » bistre s. vert.
25 » bleu.
30 » brun.
35 » noir sur jaune.
40 » rouge.
50 » brun sur azuré.
75 » noir sur orange.
1 franc olive.
2 » lilas.
5 » violet.

NICARAGUA

Timbre de 1900 avec valeur en surcharge noire.

10 c. sur 3 c. vert.

NORVÈGE

Timbre de 1872-75 avec valeur en surcharge noire.



30 ore sur 7 sk. brun.

NOUVELLE-ZÉLANDE

Timbre-taxe, type 1902, dentelé.

2 pence vert et rouge.

Océanie

Timbre, type en cours, dentelé.

35 cent. noir sur jaune.

PANAMA

Timbres provisoires de 1904 avec valeur en seconde surcharge noire.

1 cent. sur 20 c. violet noir.

5 » sur 1 peso carm. brun

8 » sur 50 c. brun.

CANAL DE PANAMA

Timbre provisoire de Panama. en plus CANAL ZONE et valeur en surcharge noire.

2 cent. sur 20 c. violet noir.

PARAGUAY

Timbre, suite de la série en cours avec millésime 1904.

20 cent. vert foncé.

ROUMANIE

Timbres commémoratifs du vingt-cinquième anniversaire de la fondation du royaume, trois types, dentelés.



1 ban bistre et noir.

3 bani brun rouge et noir.



5 bani vert et noir.

10 » carmin et noir.



15 bani lilas brun et noir.

40 » brun noir et noir.

1 leu rouge et noir.

PAYS-BAS

Feuille-lettre, timbre en cours à droite, armes à gauche

5 cent. carmin.

SAINT-PIERRE**ET MIQUELON**

Timbre, type en cours, dentelé.

35 cent. noir sur jaune.

SALVADOR

Timbre, suite de la série en cours.

12 cent. lilas et noir.

TRAVANCORE

Timbre de 1888 avec valeur en surcharge noire.

1/4 sur 1/2 ch. violet.

3/8 sur 1/2 ch. violet.

Les Timbres-taxe mobiles de la France ⁽¹⁾

En conséquence du document reproduit dans notre numéro du 1^{er} février dernier, il fut créé, au type du 30 centimes déjà paru, une série complète de timbres mobiles allant du 1 centime au 5 francs, l'émission eut lieu le 1^{er} octobre 1882 :

Les deux valeurs complémentaires de 60 et 50 centimes ne furent mises en cours qu'en mai 1884 et en avril 1892.

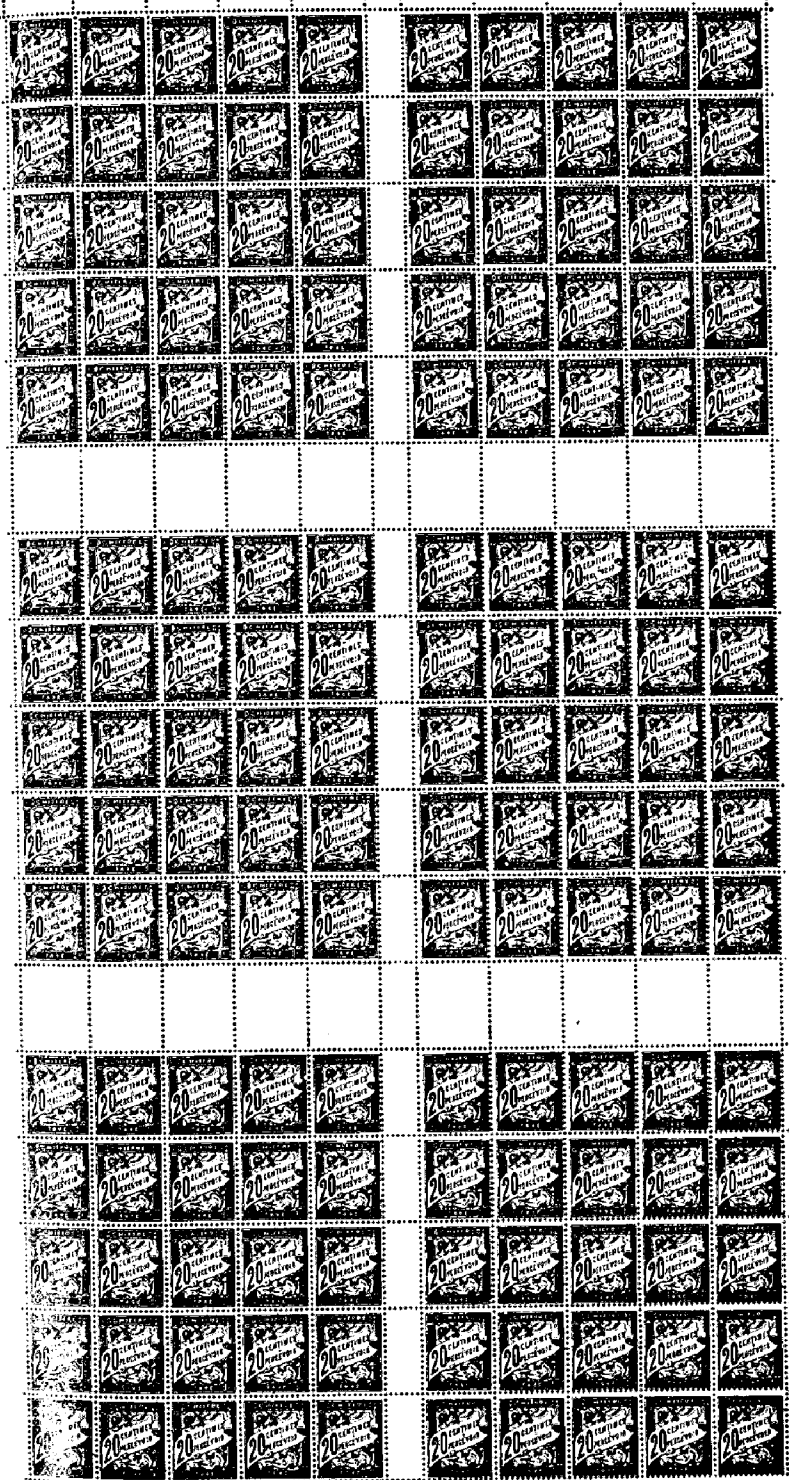


1	centime	noir.
2	—	noir.
3	—	noir.
4	—	noir.
5	—	noir.
10	—	noir.
15	—	noir.
20	—	noir.
40	—	noir.
50	—	noir.
60	—	noir.
1	franc	noir.
2	—	noir.
5	—	noir.

Il existe une petite différence entre le 30 centimes émis d'abord et les autres valeurs : le premier n'a pas d'accent grave sur l'A de *centime à percevoir*, cet accent existe sur les autres valeurs et en réalité c'est la première manière qui est correcte puisque, si au point de vue grammatical il faut un accent, au contraire, d'après le protocole des imprimeurs, les lettres majuscules des titres ne doivent pas en porter.

1883 Changement de couleur des timbres-taxe de 1, 2 et 5 francs. — Plusieurs inconvénients résultèrent de l'impression

(1) Suite, voir nos 296, 297, 298 et 304



Réduction photographique d'une feuille de timbres-taxe à 20 centimes

uniformément en noir des timbres-taxé. Des employés firent remarquer que dans les moments de presse, il était facile de coller, par inadvertance, sur les objets de correspondance, des timbres de 1, 2 et 5 francs au lieu des 1, 2 et 5 centimes, confusion qui pourrait être très onéreuse. D'autre part on signala des fraudes obtenues par la majoration des valeurs au moyen du découpage. Exemple : le chiffre 5 du timbre de 5 centimes était découpé, puis collé adroitement sur un timbre de 2 francs pour lui donner l'apparence de celui de 5 francs.

Une instruction ministérielle d'avril 1883 modifia la couleur des timbres des trois plus hautes valeurs. Ce document dit qu'ils seront imprimés désormais en brun Van Dyck et que suivant l'usage les nouveaux chiffres-taxé ne seront mis en circulation qu'après épuisement complet de l'ancien approvisionnement. Toutefois nous devons ajouter que cet approvisionnement n'a pas été complètement utilisé puisque le stock fût incinéré quelque temps après.



- 1 franc brun rouge.
- 2 — brun rouge.
- 3 — brun rouge.

(à suivre)

ARTHUR MAURY.

LES MARQUES POSTALES DE LA FRANCE

(Suite, voir n° 308 et 309)

Chapitre 7. Timbres à date. — Dans un intéressant article paru dans le dernier n° du *Vieux-Papier*, M. C. de Clumanc signale un certain nombre de timbres à date de la fin du XVIII^e siècle et du commencement du XIX^e, frappés, à l'arrière, au verso des lettres. Nous avons fait figurer dans notre catalogue des marques similaires (voir notamment nos 49 et suivants du supplément). M. de Clumanc s'étonne que ces sortes d'estam-

pilles n'occupent pas une place à part dans notre catalogue. Nous devons bien avouer que nous avons songé un moment à faire une classification spéciale de ces marques, mais qu'en présence du nombre de timbres servant à la fois à contrôler le départ et l'arrivée nous avons dû y renoncer. On peut dire, en principe, que jusqu'en février 1828 les timbres à date sont des timbres d'arrivée ; il y eut cependant de nombreuses exceptions, les petites postes, celles de Paris par exemple, frappaient un timbre à date au départ ce qui n'empêchait pas le bureau distributeur d'apposer à son tour un timbre d'arrivée en tout point semblable.

De plus, à partir de la seconde moitié du siècle dernier, les timbres à date ont servi indistinctement au départ et à l'arrivée, il en est encore de même aujourd'hui. Dans ces conditions, on conviendra qu'il est impossible, pour l'ensemble, d'en faire la distinction,

Revenons donc aux trouvailles de M. de Clumanc et laissons la parole au sympathique collectionneur :

" De mars 1819 à janvier 1821, nous la trouvons (la marque d'arrivée de Toulon) avec le nom du mois en capitales de trois millimètres environ, et le millésime en chiffres arabes trois fois plus gros.

MAI
1819

De janvier 1821 à janvier 1823 le manque de proportions entre les lettres et les chiffres disparaît. Les chiffres abandonnent leur grosseur exagérée et prennent la dimension des lettres. Mais l'harmonie n'est qu'apparente ; car le nom du mois et le millésime continuent, comme par le passé, à se heurter ou à se fuir au point de se confondre sur certaines lettres, et de se trouver, sur d'autres, aux deux extrémités opposées.

JUILLET

1821

C'est qu'au bureau de poste de Toulon on se sert d'un double tampon pour imprimer la marque d'arrivée ! Pendant quatre ans, le mois et l'année sont frappés séparément, et ce n'est qu'en novembre 1822 qu'on abandonne une pratique aussi défectueuse qu'incommode, et qu'on se décide à adopter un tampon donnant, sur deux lignes, le nom du mois et le millésime.

A vrai dire, on s'y prenait un peu tard, et il n'en valait plus guère la peine ; car, deux mois après, les marques d'arrivée avaient cessé de vivre.

DÉCEMBRE 1822

J'ajoute, pour ne rien omettre, que cette innovation de la dernière heure fut signalée par un changement de couleur. Jusqu'alors la marque d'arrivée avait été imprimée en noir ; en novembre et en décembre 1822, elle fut imprimée en rouge.

Il me reste maintenant à parler des marques d'arrivée qui furent en usage à Perpignan, exactement à la même époque, et, à peu de chose près, pendant le même laps de temps que la dernière marque de Toulon. J'en connais deux.

La première tient tout à la fois de la marque énigmatique et du timbre à date employé à cette époque. Mais ici, l'énigme est plus facile à deviner, elle est plus transparente, et cet M majuscule qui précède la date (ainsi qu'on le verra plus loin), nous rappelle la malle, cette vieille voiture qui portait les dépêches, et qui serait aujourd'hui bien tombée dans l'oubli, si tout son côté pittoresque, les tableaux charmants auxquels interrompaient lieu ses relais, les scènes dramatiques qui parfois, brusquement, interrompaient sa route, n'avaient si souvent tenté la plume de l'écrivain et le crayon de l'artiste.

En 1819, le service des dépêches, à Perpignan, se faisait par la malle qui venait de Narbonne, et qui, deux fois par semaine, allait en Espagne. Le courrier devait arriver à une heure où les portes de la ville étaient déjà fermées. Car, pour remédier à cet inconvénient, on avait fait construire, attenant au Castillet (1), un local, où, pendant la nuit, se tenait un veilleur. Ce local avait, à hauteur d'un premier étage, une fenêtre donnant sur la route. Quand la malle était arrivée et que le postillon était là avec son sac des dépêches, le veilleur faisait descendre par la fenêtre, au moyen d'une corde, une corbeille vide où le postillon mettait le sac. La corbeille était hissée ; puis, elle redescendait chargée des dépêches à expédier, et ainsi se faisait l'échange des courriers. D'où le nom d'*Echanguette* qui fut donné au local et à la fenêtre, et qui résumait, d'une façon aussi heureuse que poétique, leur destination et leur usage (2).

Une fois en possession du courrier, le veilleur le portait à la poste, où l'on timbrait les lettres de la marque que montre la figure ci-après,

M = 13 AOUT.

et qui voulait dire : arrivée par la malle (la lettre M étant l'abréviation de malle), aujourd'hui, telle date.

Cela dura ainsi jusqu'à la fin de janvier 1820. A cette époque, la date fut

(1) Petit château fort qui faisait partie des fortifications de Perpignan, et commandait la porte Notre-Dame, proche le faubourg (Mon. hist.).

(2) L'Echanguette a été rasée, il y a un an à peine, avec les remparts de Perpignan, la Commission des Monuments historiques ayant renoncé à sa conservation.

supprimée. On continua seulement à indiquer que les lettres étaient arrivées par la maille, et cela à l'aide d'un nouveau tampon qui ne portait plus qu'un M dans un paraphe assez compliqué.

Cette nouvelle marque, qui a tout l'air d'une signature abrégée, et qui eut cours du 1^{er} février 1820 à mai 1823, offre, quand on l'étudie sur une quantité suffisante de lettres, une caractéristique très curieuse. Elle est toujours frappée à la même place, et cette place n'est pas la première venue. Sur toutes les lettres — on peut dire sans exception — la marque est placée, moitié sur la partie de la lettre, qui forme pochette, moitié sur la partie de la lettre qui rentre dans la pochette, exactement comme un cachet de cire. Il est évident qu'une telle régularité de frappe prouve une intention. On avait fait, sans doute, de cette marque,

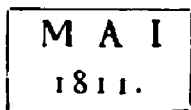


une sorte de cachet de sûreté. On croyait, ou l'on feignait de croire, que la lettre ainsi timbrée était plus difficilement détachée et recachetée, sans qu'on s'en aperçoive, vu la difficulté de faire de nouveau coïncider parfaitement tous les traits du paraphe. Assurément, cette idée n'est venue qu'après coup. Ce n'est pas elle qui a motivé l'usage de cette marque : mais la marque étant telle, on s'en est servi, ou on a fait mine de s'en servir pour la sûreté de la correspondance ».

MM. Jullien et Devoitine nous envoient quelques autres estampilles d'arrivée dont plusieurs sont cataloguées ; nous en



Ajaccio



20 Septembre

Nîmes (vers 1810)

reproduisons quelques types.

Le timbre de Beaucaire est toujours apposé verticalement.

24 JUILLET

Beaucaire (1811)

3. Avril 1821

Limoux

4 Juin.

Limoux (1822)

Celui de Valogne est frappé en bleu, il est parfois suivi du millésime. Nous avons relevé la dernière figure (AVRIL) sur une

4 JUIN 1818

Yvetot

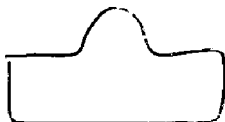
26 JUIN

Valogne (1817)

AVRIL

lettre adressée le 5 avril 1816 de Lyon à Marseille dont elle porte le timbre de déboursé, puis réexpédiée à Perpignan.

MM. Doé et Strowski, de leur côté, signalent d'autres variétés de timbres d'arrivée de Montbozon (Haute-Saône), Saint-Malo, Merlerault (Orne). « Ce dernier bureau, dit M. Strowski, imprimait, en rouge, au dos des lettres, un simple cadre, véritable passe-partout, à l'intérieur duquel l'employé écrivait ensuite la date. Quand la dépêche était copieuse, l'on pense si cet employé devait avoir de l'ouvrage. Ce cadre a la forme d'un rectangle, assez mal dessiné et surmonté d'une sorte de demi-cercle.



» Le demi-cercle était pour le chiffre, le rectangle pour le mois. Notre exemplaire porte ainsi la mention manuscrite : 4 mai ».

(A suivre).

A. MAURY.

La poste aux lettres pendant la campagne de Minorque

M. Jullien nous communique les curieux passages suivants extraits du livre publié par M. Raoul de Cisternes, sur la campagne de Minorque (1).

..... Sur de nombreuses plaintes parvenues, de la part des officiers à cause de la taxe des lettres venant de France, le maréchal de Richelieu avait adressé, à différentes reprises, des réclamations pressantes à Versailles. On se plaignait également des retards apportés à la distribution des lettres. Le fermier général des postes, mis en cause, prit le parti d'envoyer à Minorque le sieur Janon, contrôleur provincial, pour inspecter le service du sieur de la Barthe, faisant fonctions de Directeur des postes à la suite de l'armée.

Le fermier général fit en outre un rapport dans lequel il établissait que, dans le tarif du service des Postes arrêté vers la fin du règne de Louis XIV, en 1703, on avait négligé de prévoir une guerre lointaine ou en dehors du continent. Pendant les guerres de la Succession d'Espagne, à défaut de tarif, le fermier général des postes avait fait taxer les lettres 12 et 14 sols, suivant les lieux de la péninsule où se trouvaient les armées françaises. L'ancienne compagnie n'ayant

(1) M. Raoul de Cisternes, que nous avons le plaisir de compter au nombre de nos abonnés, est un fervent collectionneur de marques postales. Nous le remercions d'avoir bien voulu mettre à notre disposition un exemplaire de son intéressant ouvrage : LA CAMPAGNE DE MINORQUE. — Paris, Calmann-Lévy, éditeur.

laissé aucun vestige de sa régie, le fermier actuel n'avait pu savoir quelle avait été, à cette époque, la taxe des lettres, lors de l'expédition de Majorque et pendant le siège de Rosas.

Pour avoir une base, ce fonctionnaire avait considéré Minorque comme dépendant de la Catalogne, et il avait fixé le prix du port des lettres à 7 sols de Paris à Toulon, et à 5 sols de ce dernier port à Minorque, 12 sols en tout, pour une distance bien plus considérable que celle de Paris à Collioure, ville frontière, qui payait les siennes 12 sols.

Le fermier général des postes faisait encore remarquer que le transport des lettres, en ce qui concernait celles qui passaient le Rhin, le Var ou les Alpes, était toujours fait aux frais du roi à partir de la frontière, et que les lettres suivant les armées dans ces trois directions, acquittaient elles aussi une taxe de 12 sols. La conclusion du rapport était donc, que les réclamations des officiers de l'armée expéditionnaire n'étaient pas fondées et le fermier général déclinaît également toute responsabilité pour les retards auxquels il donnait l'explication suivante : « Les lettres partaient de Paris trois fois par semaine pour Toulon, où elles arrivaient de toute la France pour Minorque ; elles quittaient le port de Provence *sitôt que le vent le permettait*, et leur arrivée à destination *dépendait également de l'état de la mer.* »

Depuis le commencement de la campagne, des plaintes avaient assailli tous les généraux relativement au désordre de l'Administration des postes. Les officiers continuaient à gémir du peu de régularité de la transmission des lettres : ils apportaient journellement des réclamations si motivées à l'état-major, que le maréchal prit le parti de faire de nouvelles démarches auprès du secrétaire d'Etat de la guerre, dans l'espoir qu'il saurait contraindre le fermier général des postes à provoquer des mesures énergiques, forçant les employés à remplir leur mission avec plus d'exactitude. Le duc de Richelieu écrivait en conséquence le 24 juin à M. d'Argenson : « Toute l'armée se plaint infiniment, Monsieur, du désordre qu'il y a dans les postes. Plus on est éloigné des nouvelles, plus on désire en avoir de sa famille et de ses affaires ; cependant personne ne reçoit de lettres, si ce n'est de temps en temps et par hasard, sans ordre ni règle. Il y a même des gens qui ont des correspondances, dont les lettres sont numérotées, qui ont reçu les quatre ou cinq premières et puis la quatorzième sans avoir reçu celles qui étaient entre deux. J'ai écrit à Toulon et à Marseille sans avoir aucune bonne raison. Il y a un article qui a encore extrêmement affligé : c'est qu'on fait payer les lettres 5 sols, au moins, d'augmentation de prix, pour le trajet de Toulon et de Marseille ici, quoique les lettres soient portées dans des bâtiments qui n'appartiennent en aucune façon à la poste et qui n'exigent aucun soin de sa part. *Il faut convenir qu'il n'y a aucune raison à cela que celle du plus fort.* Puisque le maître de la Poste de Toulon et de Marseille, les remettant dans un sac à un homme commis ici, et en recevant le prix, paraît n'avoir aucun mal ni peine, qui mérite cette augmentation pénible pour de pauvres officiers, à qui cela ne laisse pas de faire quelque différence, ce qui cause dans toute l'armée un murmure et un mécontentement que je ne puis pas vous dire et dont je reçois des plaintes continuelles. J'espère, Monsieur,

« que vous voudrez bien y mettre ordre et avoir la bonté de me marquer
« quelque chose qui tranquillise les esprits à cet égard. »

(Arch. de la Guerre 3413).

La réponse à cette lettre ne devait pas se faire attendre. Dès le 24 juin le Secrétaire d'Etat à la Guerre écrivait au Maréchal : « J'ai communiqué, Monsieur,
« aux Intendants des Postes, les lettres que vous m'avez fait l'honneur de
« m'écrire sur les plaintes portées, de ce que les lettres destinées pour l'armée
« que vous commandez n'étaient pas remises exactement et que la taxe était
« trop forte. Pour ce qui concerne la remise des lettres, ils m'ont fort assuré
« qu'on avait toujours fait partir de Paris régulièrement trois fois par semaine.
« toutes celles qui sont adressées à Minorque. Quant à la taxe des lettres, je me
« suis fait rapporter les réglemens de 1703 et le tarif sur lequel les fermiers des
« postes se sont crus autorisés à percevoir 5 sols d'augmentation... Sa Majesté
« a décidé qu'ils ne prendraient que 2 sols par-delà la taxe qui est réglée de
« Paris aux différens ports par lesquelles elles passeront, moyennant quoi celles
« qui passeront par la voie de Marseille paieront 9 sols, par la voie de Toulon
« 10 sols et par celle de Collioure et les autres ports de Roussillon 12 sols. »

(Arch. de la Guerre B. 3412.)

Nous avons, de notre côté, trouvé trace de la mauvaise organisation des Postes pendant la campagne de Minorque dans le mémoire que voici, adressé le 4 juillet 1756, par l'Intendant Général des Postes au Surintendant, à propos de la formation de l'armée de Corse :

« L'Intendant général des Postes apprend par les bruits publics que le Roy envoie en Corse un corps de 4.500 hommes d'infanterie et de 120 hommes de cavalerie.

Il serait à désirer qu'il en fut instruit pour pouvoir asser à tems charger un commis intelligent et au fait du service des Postes de suivre en Corse ce corps de troupes afin de prévenir les inconvéniens que les Troupes viennent d'éprouver à Minorque d'un service toujours mal fait par un Directeur qui comme le sieur La Barthe ne connoitraient aucunement cette partie.

Il est nécessaire que l'Intendant Général des Postes soit encore instruit non seulement du nom des Régimens dont ce corps sera composé, mais encore des Compagnies de ces mêmes régimens qui resteront en France afin de point envoyer leurs lettres en Corse.

Il a besoin aussi de savoir le nom des officiers généraux qui commanderont ces troupes pour leur faire passer leurs lettres.

Lorsqu'en 1738 le fermier actuel fut mis en possession de la ferme des postes, il trouva la taxe des lettres pour l'Armée de Corse établie par son prédécesseur à 12 sols. Il s'étoit fondé sur l'article 74 du Tarif de 1703 qui fixe à 12 s. le port de la lettre pour les armées d'Italie.

L'Intendant Général des Postes supplie Mgr de vouloir bien donner sa décision tant sur cette taxe que sur tout ce qui aura rapport à ce service.... »

NOTES QUESTIONS & RÉPONSES

Carnets de timbres pour l'affranchissement. — Pour la troisième fois au moins les journaux politiques ont annoncé ce mois-ci l'apparition imminente des carnets de timbres pour l'affranchissement. Renseignements pris, ce ne sera pas avant la fin de l'année que paraîtront ces carnets.

Leur émission présentait une grosse difficulté : elle entraînait la suppression du système de contrôle qui, depuis un demi-siècle, existe entre l'atelier des timbres et l'agent comptable. La fabrication spéciale qu'exige la confection de ces carnets pouvait permettre la soustraction de figurines isolées et il fallait envisager le remaniement de fond en comble de la comptabilité et du mode de surveillance.

Aujourd'hui cette difficulté est en grande partie surmontée.

En attendant, la République de Cuba vient d'émettre de forts jolis carnets ; des gravures en taille douce, dont l'une est



rendue ici très imparfaitement, ornent la couverture de ces "petits livres" qui contiennent 12 timbres de 2 centavos et sont vendus 25 centavos. Les 2 feuillets de chacun 6 timbres ne sont pas dentelés sur les côtés ni au bas, ce qui constituera des variétés pour les amateurs de minuties.

*
* *
*

Une île qui reçoit son courrier une fois par an. — Nous extrayons du rapport du *Postmaster General* de la Colonie du Cap, pour l'année 1904, publié par le journal « *l'Union Postale* », le curieux passage suivant :

« L'île de Tristan d'Acunha, qui est mise en communication une fois par an avec le reste du monde, par un navire de guerre du Cap, a reçu ses dépêches postales par le navire Odin, qui est parti de Simonstown le 12 janvier 1904. Les envois postaux transportés par ce bâtiment se composaient de 7 lettres affranchies, de 1 imprimé, de 30 journaux, de 3 paquets et du sac renfermant les imprimés non distribuables que le bureau des rebuts du Cape Town recueille pour les habitants de cette île isolée. »

* * *

Échos de la grève des facteurs. — On sait que pendant la récente grève des facteurs parisiens, les lettres portaient de Paris sans être oblitérées, le timbre était annulé à l'arrivée et parfois simplement barré d'un trait à la plume ou au pinceau.

In Frankfurt (Main) 1



Un de nos abonnés de Francfort nous écrit qu'il a reçu à cette époque plusieurs correspondances et des bandes de journaux de Paris dont le timbre d'affranchissement était oblitéré de la façon ci-contre par le bureau de Francfort.

Cette mention, apposée à l'encre violette, signifie « annulée à Francfort-sur-Mein (1^{er} Bureau). »

* * *

Japon. — Oblitération commémorative. — L'aimable correspondant de Tokio, de qui nous tenons les intéressantes communications publiées dans nos précédents numéros lesquelles entre parenthèse, ont fait le tour de la presse philatélique et le plus souvent sans indication d'origine, nous adresse aujourd'hui la nouvelle information suivante :

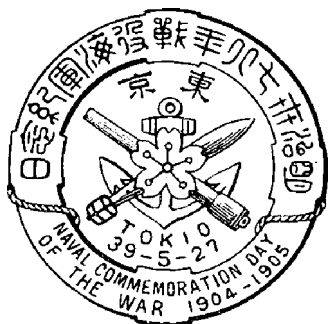
Tokio, 27 mai 1906.

Monsieur Maury,

Aujourd'hui 27 mai, jour anniversaire de la victoire navale de Tsushima, le Ministère des communications du Japon a mis en circulation deux timbres, l'un de 1 sen 1/2, l'autre de 3 sen, qui remplaceront désormais les timbres similaires en cours.

Comme vous le verrez par les échantillons ci-inclus, ils sont absolument pareils aux types précédents ; la couleur seule est modifiée. Le 1 1/2 sen passe du bleu au violet et le 3 sen du lilas brun au rouge.

On s'est aussi servi, aujourd'hui, pour l'oblitération de toute la correspondance, d'un cachet spécial, dont vous trouverez un spécimen ci-inclus.



Le motif central de ce cachet comporte une ancre, un canon, une torpille, et, sur le tout, la fleur de cerisier, emblème national.

L'inscription en japonais se lit : "Meiji sanju shichi hachi nen sen-chi Kaigun Kinen bi" — Tokyo — que traduit exactement la légende inférieure, en anglais (*date commémorative de la guerre navale de 1904-1905*). — 39 — 5 — 27 = 27 jour du 5^e mois de la 39^e année du meiji.

Veuillez...

*
* * *

La poste dans les camps. — Nous recevons de deux aimables abonnés les communications suivantes qui complètent nos précédents articles sur la question :

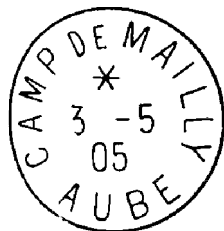
Comme suite à votre article sur *La Poste dans les Camps*, je vous adresse une dépêche télégraphique privée (papier bleu) portant un timbre avec les mots : CAMP DE MAILLY - AUBE.

Voici l'origine de ce fait :

Le camp de Mailly est distant du bureau de poste du village de Mailly d'environ 2 kil. 1/2. Les vague-mestres des corps de troupe viennent deux fois par jour chercher leur courrier ; rien d'anormal donc pour le service des postes. Il n'en était pas de même pour les télégrammes, où la remise par un express nécessi-

taient 0 fr. 80 de débours en 1902 ; en 1903 et 1904, les corps de troupe détachés obtinrent alors à la poste un cycliste qui portait les dépêches au camp ; en 1905, on obtint qu'un bureau télégraphique serait installé au camp pendant la période d'occupation, c'est-à-dire d'avril à septembre. Telle est l'origine du cachet en question : le bureau n'a jamais accepté de lettres.

L'ouverture du bureau télégraphique de Mailly a eu lieu le 1^{er} mai 1905. Le local appartient au service du génie qui est chargé de son entretien ; les deux employés sont des télégraphistes militaires choisis de préférence dans les régi-



ments de cavalerie ; le matériel spécial est fourni par le service des postes et télégraphes. Toutes les dépêches passent par l'intermédiaire du bureau de Mailly, qui seul est relié au réseau officiel. Les civils ayant un emploi au camp sont autorisés à faire usage du bureau militaire télégraphique.

Veuillez.....

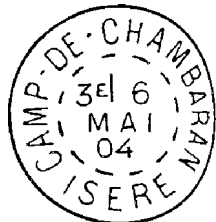
J. G.

Monsieur MAURY,

Il y a deux ans, d'après l'annuaire des Postes et Télégraphes, il y avait au moins quatre bureaux de camps dans la nomenclature des bureaux de poste. Aux deux que vous citez s'ajoutaient le camp d'Avord avec le cachet *Camp d'Avord* (Cher), type de 25^{mm}, et le camp de Chambaran dont je vous adresse le cachet ci-contre.

Je ne retrouve pas actuellement la réponse qui m'a été faite à la demande de renseignements que j'avais adressée au sujet de ce bureau, mais je crois me souvenir qu'il a été créé en 1902, qu'il ne fonctionnait que pendant l'été à l'usage des troupes qui exécutent leur tir dans ce camp et de leurs fournisseurs.

La nomenclature des bureaux de poste comprenait en outre, sur l'annuaire que j'ai consulté il y a un ou deux ans, d'abord le camp Maréchal (Algérie) qui est une commune, puis le camp de Saint-Maur, ce dernier avec un renvoi faisant connaître que le bureau de ce camp fonctionnait pour la correspondance privée des agents des postes et télégraphes, pendant les périodes de convocation de ceux-ci. Je me suis alors adressé, au moment d'une de ces périodes de convocation d'une section technique de télégraphie, à une personne en situation de me renseigner; elle m'a répondu à peu près ce qui suit : « Il y a quelques années, avant la nouvelle organisation de la télégraphie militaire (création du bataillon de sapeurs télégraphistes au Mont Valérien, etc.), un bureau de poste était installé au camp de Saint-Maur et fonctionnait pendant les périodes de convocation. Mais le timbre — assez problématique — de ce bureau n'a pas été conservé. Les fonctionnaires alors présents au camp ne se souviennent pas de l'avoir vu. Ils prétendent que l'on se servait d'un des timbres d'une section analogue à celui ci-contre que mon correspondant, dont j'avais attiré l'attention sur ce point, a découvert lors d'une visite du matériel. »



Tout cela reste donc bien incertain. Si d'aventure on trouvait le cachet ci-contre sur une correspondance, l'explication en serait fournie par ce qui a été dit ci-dessus ; en tout cas le renseignement donné il y a un ou deux ans dans l'annuaire des Postes et Télégraphes en ce qui concerne le camp de Saint-Maur est inexact. Le bureau n'existe plus même pendant les quelques jours de convocation de la section technique le faible effectif du personnel convoqué, (100 hommes) le rend d'ailleurs inutile.

Vous citez dans votre étude le camp Servièrè (Tunisie) dont le bureau emploie un timbre à date du type ordinaire. La dénomination de camp Servièrè

date de 1903. Une notification du 15 mars 1903 au *Bulletin officiel* du Ministère de la Guerre fait connaître que « sur la demande du Ministre de la Guerre, le Conseil des Ministres de la Régence de Tunis a décidé le 29 septembre 1902 de



CAMP SERVIERE
RETOUR
A L'ENVOYEUR

donner le nom de camp Servière au camp précédemment appelé « Camp de Fondouk-Djedid » (Tunisie). Il doit sans doute exister un cachet à date du camp de Fondouk-Djedid, antérieur à 1903. Je ne l'ai jamais rencontré.

Pour terminer cette question de la Poste militaire il paraît utile de rappeler qu'une dépêche du 8 février 1903 du Ministre de la Guerre invite à étudier la création dans les casernes de bureaux de poste auxiliaires, dont la gestion serait confiée soit à des vaguemestres, soit à d'autres sous-officiers; et dont les gérants distribueraient à leurs guichets les correspondances militaires adressées poste restante, recevraient les lettres et objets recommandés, émettraient et paieraient les mandats ordinaires et bons de poste. Je ne connais d'autre suite donnée à cette question que l'installation dans certaines casernes de guichets destinés à faciliter les opérations des vaguemestres.

Veuillez excuser, Monsieur, cette longue lettre où je me suis laissé entraîner par l'intérêt que je trouve au sujet, et agréer.....

R. C.

* * *

9) **Oblitération mécanique.** — *J'ai reçu ce mois-ci un certain nombre de lettres venant tantôt de l'étranger, tantôt de la province et portant du côté de la suscription la nouvelle oblitération reproduite dans votre numéro du 1^{er} mai dernier. Quelquefois cette annulation recouvre entièrement l'oblitération d'origine et rend illisible la date du départ. Comment se fait-il que l'oblitération en question qui, par sa légende, devrait être réservée au bureau du départ soit en même temps employée comme timbre de distribution ?*

M. A. à Paris.

Nous avons fait la même remarque et avons conservé, à titre de curiosité, un certain nombre de lettres sur lesquelles les deux oblitérations se confondent.

À l'Administration des Postes où nous avons fait prendre des renseignements, voici ce qui nous a été répondu :

« Depuis quelques semaines, une grande partie du courrier

du matin n'était jamais timbrée faute du temps nécessaire, et il était difficile, en cas de réclamations des maisons de commerce, d'établir si le retard incombait aux ambulants ou aux facteurs chargés de la distribution dans Paris. Comme la nouvelle machine électrique débite un nombre considérable de lettres on a fait passer provisoirement dans la salle du départ tout le gros du courrier du matin. Quant aux oblitérations apposées sur le recto des lettres c'est simplement l'inattention de l'agent chargé d'alimenter la machine qui en est cause. Régulièrement, c'est au verso des lettres que le timbre de distribution doit être frappé. »

* * *

? **Oblitérations.** — *Un lecteur du « Collectionneur » peut-il me donner des renseignements sur l'oblitération ci-contre que je trouve sur plusieurs timbres actuels de 1 centime. J'en possède 7 exemplaires, mais sur la plupart le mot Paris est à peine visible. Je l'ai trouvée également sur le 1 c. type groupe avec cette différence que les petits cercles sont pleins. Tous ces timbres n'adhèrent à aucun papier.*



J. A. à L. M.

Cette oblitération a dû être apposée, croyons-nous, par une une de ces entreprises particulières qui effectuent elles-mêmes la distribution de leurs imprimés sous enveloppes non fermées. Ces timbres ainsi oblitérés sont tout simplement des trompe-l'œil destinés à donner aux prospectus l'apparence de correspondances expédiées par la poste. L'Administration a admis cette manière de procéder à la condition que l'oblitération n'ait aucune ressemblance avec les timbres à date officiels. Quand ces prospectus ainsi timbrés entrent accidentellement dans le service des postes ils sont frappés du timbre T et taxés au tarif plein.

A. M.

* * *

Voici le type de l'oblitération spéciale employée le 23 juin dernier par le bureau de poste provisoire installé dans le parc de la préfecture du Mans.

Nous avons dit le mois passé que la Kermesse du 23 juin avait été organisée à l'occasion des fêtes du « Circuit de la Sarthe » (Voir page 261).



Un timbre toxique. — Voici une information que nous ne donnons que sous toutes réserves, bien qu'elle ait été reproduite avec le plus grand sérieux par des journaux scientifiques français, voire même par une importante revue médicale :

« L'Office des postes d'Angleterre vient d'ordonner le retrait du timbre de 3 pence jaune et brun, dont la couleur, suivant les révélations de « The Lancet », a été reconnue toxique.

« En effet, la couleur de ce timbre est à base de chromate acide de plomb, toxique très actif, puisqu'on a constaté chez les enfants des empoisonnements avec des doses d'une douzaine de milligrammes. Or, il y aurait environ un milligramme de cette substance dans un seul timbre. »

FANTASIE

Notre correspondant d'Anvers nous envoie l'article humoristique suivant sur les manchettes des timbres dominicaux. Cet article est extrait d'un journal belge dont on a omis de nous donner le nom :

BANDELETTES

On est toujours heureux d'apprendre le pourquoi des choses.

Il y avait un mystère dans l'histoire du timbre dominical créé par M. Vandepereboom. D'aucuns disaient que cet archéologue distingué avait eu l'idée des bandelettes en voyant des momies égyptiennes. Mais il vient de révéler lui-même, au Sénat, comment lui est venue une inspiration que, pour lui faire plaisir, nous qualifierons de géniale.

« Un jour, a-t-il dit, près d'un donjon du xiv^e siècle, en Flandre, je trouvai deux lions de pierre dont la tête avait été creusée par la chute séculaire d'une goutte d'eau. Je me suis dit : Si cette goutte d'eau a pu faire un pareil trou dans la pierre, peut-être plusieurs millions de bandelettes feront-elles entrer dans la tête du public l'idée du repos dominical.

C'est très original.

Seulement, ce que les lions de pierre n'ont pu faire prévoir à M. Vandepereboom, c'est que personne ne ferait usage des bandelettes. Dans les bureaux de commerce, quand on s'approvisionne de timbres, on commence par les enlever toutes. Les négociants, dont la devise est : « Time is money », ont encore la tête plus dure que des lions de pierre.

Les particuliers enlèvent régulièrement la bandelette dominicale quand ils mettent des lettres à la poste le samedi ou le dimanche. Ils la laissent parfois les autres jours, parce qu'elle est alors sans effet.

Nous avons demandé à un haut fonctionnaire des postes dans quelle proportion on employait la bandelette avec l'intention, de manifester en faveur du repos dominical.

— Ce n'est pas appréciable, nous répondit-il. Il n'y a pas une lettre sur 10,000 qui soit munie, dans cette intention de la bandelette dominicale. On ne laisse la bandelette que dans le courant de la semaine, quand elle est inopérante.

— Donc la bandelette est absolument inutile ?

— Je ne dis pas ça. Il y a des gens qui s'en servent pour des usages divers. Comme emplâtre, par exemple, quand ils se font une légère coupure au doigt, ou bien pour rajuster des billets de banque déchirés. On en fait aussi des bordures et des filets quand on décore des assiettes à l'aide de vieux timbres-poste. Elles sont très recherchées pour cet usage, parce qu'il n'y a rien, en timbrographie (*sic*), qui puisse les remplacer. Avant l'invention des bandelettes, on était forcé de surcoller des timbres entiers dont on ne laissait apparaître que le bord, ou bien de découper des timbres en bandes, ce qui était contraire aux principes admis dans ce genre de décoration... Il ne faudrait donc pas croire que les bandelettes ne servent à rien...

— Nous ne l'écrirons pas; mais nous avons le droit de dire qu'elles sont de nul effet quant à la propagande dominicale ?

— Absolument. Ces bandelettes trouvent emploi, mais c'est en dehors des besoins postaux.

Ainsi parla le haut fonctionnaire....

Que va dire toutefois l'ancien ministre maintenant qu'il sait que ses bandelettes ne servent qu'à décorer des assiettes, à rafistoler des billets de banque et à panser des égratignures? N'est-ce pas la faillite de son invention ?

Il retournera vers son donjon féodal, en Flandre, et interrogera de nouveau ce témoin orgueilleux des âges révolus. Mais peut-être alors trouvera-t-il des bandelettes dominicales jusque sur le mufle des lions de pierre!

PETITE CORRESPONDANCE

A DIVERS — Le dernier numéro du *Collectionneur* a été mis à la poste le 3 juillet. Beaucoup d'exemplaires ne sont arrivés à destination qu'après le 10.

De plus, des correspondances de nos clients nous parviennent souvent avec 48 heures de retard. Nous avons fait à la poste les réclamations nécessaires, mais il paraît que ces retards sont fréquents depuis un mois; par-tout les réclamations abondent, et l'administration elle-même se borne à réclamer du public de la patience et de l'indulgence.

On nous assure qu'un remaniement important s'opère en ce moment et que nous allons prochainement être dotés d'un service extrêmement rapide. Acceptons-en l'augure.

DÉSIRÉ L. — Nous connaissons ces différentes oblitérations. Depuis quelque temps les postes belges poursuivent des essais toujours en vue d'éviter la fraude.

M. A..., à P. — Il semble, en effet, qu'on ait retiré à M. Damman la commande des timbres coloniaux, pour la confier à M. Poyplat. On nous affirme que dans certaines colonies on se propose de créer un type nouveau tous les quatre ans!

C'est en prévision de ces changements qu'on a eu recours à un troisième graveur sur bois, M. Johamet, à Sceaux, lequel a été chargé de la gravure des nouveaux timbres pour l'Indo-Chine.

L. T..., à G. — Bande de commande au timbre décoloré.

MARIE G..., à M. — 1° C'est le timbre-taxe de Turquie n° 180 de notre catalogue; 2° la carte devait être taxée comme insuffisamment affranchie.

P. N..., à L. — 1° Ces timbres de Siam ont

haboni été considérés comme des essais, cependant il est exact qu'une petite quantité de ces figurines porte des oblitérations authentiques : elles sont même assez recherchées ;
 e. Nous demandons des renseignements sur la variété de carte que vous signalez.

P. T..., à T. — Il s'agit sûrement d'un timbre décoloré et non d'une erreur.

B. D..., à L. — Les timbres de Danemark de 1865 ont été gravés en taille douce par M. Bamman ; une seconde commande de ces timbres a été faite à Berlin. Nous avons signalé le mois dernier la différence qui les caractérise. Les broderies du collet diffèrent totalement.

F. B..., à C. — C'est la poste elle-même qui a maculé de cette façon la vignette des anciennes enveloppes timbrées d'Argentine pour les utiliser comme enveloppes de ser-

vice, échange d'avis entre bureaux, avis de réception, etc.)

L. DE C..., à B. (Russie). — Le numéro contenant des renseignements sur cet office vous a été envoyé. Les timbres du Canal de Suez sont vendus respectivement 3 f. 0 f. 35, 0 fr. 10, et 0 fr. 66 ; le 10 cent. n'existe pas. Vous trouverez tous les autres prix dans notre nouveau catalogue (voir couverture du présent numéro.)

B. G..., 116. — Les timbres de Finlande faux, dont il a été question dans le n° 293, sont piqués $14 \times 14 \frac{1}{2}$, alors que les authentiques sont perforés $11 \frac{1}{2}$. Dans les premiers, les flèches ne touchent pas aux cors de chasse et le chiffre 2 de la valeur 20 est plus petit que le 0. Dans les vrais, la partie inférieure des pointes des flèches touche les cors et les chiffres de la valeur sont tous de même dimension.

A. M.

LA SEMEUSE EN A ASSEZ



— Après m'avoir fait semer contre le vent, on me prend mon soleil radieux et on m'oblige à travailler dans la nuit la plus sombre....

... Aujourd'hui on m'enlève mon dernier point d'appui, mon pauvre petit lopin de terre.... C'en est trop, je rends mon tablier !

COLLECTIONS D'OCCASION

Aperçu de quelques collections offertes à des prix très avantageux

N° 383. — *Album contenant environ 1,185 timbres en bon état, savoir :*

France 82 t., Allemagne Emp. 34 t., Autriche 48 t., Bavière 10 t., Belgique 36 t., Bulgarie 14 t., Espagne 40 t., Gde Bretagne 32 t., Grèce 18 t., Italie 38 t., Luxembourg 10 t., Monaco 5 t., Norvège 8 t., Pays-Bas 27 t., Portugal 25 t., Roumanie 26 t., Russie 20 t., Serbie 8 t., Suède 23 t., Suisse 40 t., Turquie 12 t., Wurtemberg 9 t., Tunisie 12 t., Réunion 6 t., Bénin 4 t., Indes Angl. 11 t., Canada 18 t., Queensland 5 t., Tasmanie 3 t., Victoria 8 t., Nlle Zélande 6 t., Antilles Esp. 15 t., Haïderabad 3 t., Japon 14 t., Egypte 12 t., Argentine 45 t., Bolivie 10 t., Chili 17 t., E.-Unis 50 t., Haïti 8 t., Hawaï 2 t.

Prix : 30 fr. (port : 85 cent.).

N° 381. — *Album Universel, 12^e édition, contenant environ 1,911 timbres, le tout en très bon état, savoir :*

Grande-Bretagne 46 t., Suède 31 t., Norvège 17 t., Islande 4 t., Danemark 18 t., Prusse 8 t., Saxe 3 t., Allemagne Conf. 8 t., Wurtemberg 20 t., Bavière 29 t., Allemagne Emp. 40 t., Autriche 51 t., Hongrie 33 t., Suisse 45 t., Pays-Bas 30 t., Belgique 58 t., Luxembourg 30 t., France 82 t., Monaco 6 t., Espagne 78 t., Portugal 48 t., Malte 3 t., Russie 24 t., Finlande 15 t., Bosnie 4 t., Serbie 7 t., Roumanie 44 t., Grèce 21 t., Egypte 23 t., Tunisie 13 t., Côte d'Or. 2 t., Congo belge 3 t., Cap de Bne Esp. 6 t., Natal 2 t., Orange 5 t., Transvaal 7 t., Nyassa 15 t., Réunion 15 t., Maurice 8 t., Côte des Somalis 4 t., Abyssinie 7 t., Erythrée 4 t., Soudan Egyptien 5 t., Sirmoor 4 t., Cochinchine 3 t., Inde Angl. 19 t., Malacca 8 t., Siam 5 t., Philippines 6 t., Labuan 10 t., Bornéo 25 t., Inde Néerl. 12 t.,

Nlle G. du Sud 10 t., Queensland 5 t., Nouvelle Zélande 4 t., Canada 12 t., N. Brunswick 3 t., Terre-Neuve 5 t., Etats-Unis 49 t., Mexique 43 t., Bahamas 2 t., Antilles Esp. 53 t., Haïti 9 t., Jamaïque 4 t., Colonies fr. 10 t., Barbade 8 t., St-Vincent 2 t., Trinité 4 t., Guatemala 16 t., Costa-Rica 10 t., Surinam 2 t., Equateur 53 t., Brésil 41 t., Chili 22 t., Bolivie 16 t., Uruguay 13 t.

Prix : 100 francs.

N° 385. — *Album Universel, 12^e édition, contenant environ 1,892 timbres en assez bon état, savoir :*

Gde Bretagne 64 t., Norvège 14 t., Danemark 11 t., Saxe 5 t., Wurtemberg 17 t., Bavière 20 t., Allemagne Emp. 54 t., Hongrie 42 t., Suisse 41 t., Pays-Bas 45 t., Belgique 63 t., France 115 t., Monaco 5 t., Espagne 60 t., Portugal 35 t., Lombardo 4 t., Eglise 7 t., Italie 51 t., Malte 5 t., Russie 25 t., Finlande 8 t., Bosnie 5 t., Serbie 10 t., Roumanie 38 t., Bulgarie 20 t., Turquie 24 t., Grèce 32 t., Levant Autrichien 9 t., Egypte 14 t., Tunisie 13 t., Sénégal 3 t., Congo Etat 5 t., Cap de Bonne Esp. 5 t., Orange 4 t., Transvaal 5 t., Réunion 9 t., Maurice 8 t., Obock 3 t., Chypre 3 t., Inde Angl. 30 t., Ceylan 11 t., Malacca 5 t., Japon 20 t., Inde Néerl. 14 t., Australie Occ. 4 t., du Sud 4 t., Victoria 13 t., Nlle Galles du Sud 13 t., Queensland 9 t., Tasmanie 6 t., Canada 31 t., E.-Unis 72 t., Mexique 24 t., Antilles Esp. 36 t., Jamaïque 9 t., Colonies fr. 10 t., Ste-Lucie 3 t., Trinité 7 t., Venezuela 8 t., Brésil 38 t., Pérou 16 t., Chili 46 t., Bolivie 7 t., Argentine 38 t., Uruguay 11 t., etc.

Prix : 70 fr. (port : 85 cent.).

PRIX-COURANT DES NOUVEAUTÉS

ANJOUAN
en cours.
noir s. jaune. . . N » 45

AUTRICHE
1904, chiffre de même
sur le timbre.
rose . . . N » 15
lilas . . . N » 30

GABON
en cours.
noir s. jaune. . . N » 45

ANDE - COMORE
en cours.
noir s. jaune. . . N » 45

DE FRANÇAISE
en cours.
noir s. jaune . . N » 45

MADAGASCAR
en cours.
noir s. jaune . . N » 45


MARTINIQUE
en cours.
noir s. jaune . . N » 45

MAYOTTE
en cours.
noir s. jaune. « N 45

MOHÉLI
1906. Groupe allégorique (Navi-
gation et Commerce), MOHÉLI
en rose ou en bleu dentelés.

1 c. noir s. bleu . . . N » 05
2 » brun rouge . . . N » 05
4 » violet brun . . . N » 10
5 » vert N » 10
10 » rose viol N » 15
20 » bistre s. vert . . . N » 25
25 » bleu N » 35
30 » brun N » 40
35 » noir s. jaune. . . N » 45
40 » rouge N » 50
50 » brun s. azuré . . . N » 60
75 » noir s. orange . . . N » 90
1 fr. olive N 1^r 15
2 » lilas N 2^r 30
5 » violet N 5^r 75

NORVÈGE
Timbre de 1872-75 avec va-
leur en surcharge.
30 ore sur 7 sk. brun. N » 80

PAYS-BAS
Timbre,
type 1899, 
dentelé.
17 1/2 cent. violet. . . N » 60

PERSE
Timbres provisoires, inscrip-

tions et ornements dans un
cadre, dentelés ou non dentelés.

1 ch. violet.
2 » gris.
3 » vert.
6 » rouge.

La série des 4 timb. o » 40

OcéANIE
Type en cours.
35 c. noir s. jaune. . . N » 45

**SAINT-PIERRE
ET MIQUELON**
Type en cours.
35 c. noir s. jaune. . . N » 45

ROUMANIE
Timbres commémoratifs du
25^e anniversaire de la trans-
 


formation en royaume de la
principauté de Roumanie, ty-
pes divers.

1 bani bistre jaune et
noir. N » 10
3 » brun rouge et
noir. N » 15
5 » vert et noir . N » 15
10 » rouge et noir . N » 20

LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJA CATALOGUÉS
et Timbres non cotés au Catalogue

AUTRICHE
1904.
rare à gas
dentelés.
10 h. rose. . . N » 20
20 » brun. . . N » 40



LUXEMBOURG
Timbres de service
1895. Timbres de 1895 avec
s. v. en surcharge noire.
137. 1 c. gris violet N » 10

138. 2 c. gris . . . N » 10
4 » bistre gris. N » 15
5 » vert.
10 » rose.
La série des 5 timb. N » 90

CRÈTE

1905. Types divers, dentelés.



22. 2lepta violet . . . 0 » 05
 23. 5 » vert . . . 0 » 05
 24. 10 » carmin. 0 » 10
 25. 20 » vert bleu 0 » 15

Timbres-taxe

1901. Cor et couronne, chiffre, dentelés.



12. 1 lepton rouge. 0 » 05
 13. 5 lepta rouge. 0 » 10

14. 10 lepta rouge. 0 » 10
 Les 3 timbres . . . 0 » 20

NICARAGUA

1901-02. Timbre de 1900 avec millésime et valeur en surcharge.

436. 30 c. sur 1 c.
 violet brun. . . N 1^{er} »

1903. Timbre lithographié de 1902 avec valeur en surcharge.

443. 1 p. sur 10 c.
 violet. N 3^e 50

PERSE

1902.

Lion, genre 1894, dentelés.

220. 3 ch. vert. . . 0
 221. 5 » rose. . . 0
 222. 10 » brun. . . 0
 223. 12 » bleu. . . 0

SAINTE-MARIE

1903.

Vue de la Ville, dentelé.

50. 20 c. orange. . . 3

OCCASIONS DU MOIS**AFRIQUE DU SUD**

1891.

Armes, dentelés.

10. 5 pounds olive.
 11. 10 » brun.

Les deux timbres, perforés, oblitérés fiscalement 0 11^e »**NICARAGUA**

1901. Volcan avec millésime et valeur en surcharge



432. 20 cent. sur 5 p.
 noir N » 75

1904. Timbre lithographié de 1902, avec valeur en surcharge bleue.

457. 15 cent. sur 10 c.
 violet N » 60

Idem, bloc de 4 comprenant 2 timbres réguliers et 2 avec c. renversé N 4^e »**Timbres de service**

1904. Timbres de service de 1900 avec valeur en surcharge noire.

448. 10 c. sur 20 c. brun clair.

449. 30 c. sur 20 c. brun

461. 50 » sur 20 c. brun

La série des 3 timbr. 3

VÉNÉZUELA

1900. Timbres en surcharge de 1893 surchargés B-V N. T. M.

- 3 hol. rouge . . . 3
 10 » violet foncé . 3
 20 » rouge brun . 3

Ces timbres font la n° 141 de notre catalogue

Oblitération de la Kermesse du Mans

Nous avons pu nous procurer un très petit nombre de cette oblitération décrite page 256.

L'empreinte est d'une très grande netteté et est apposée sur des cartes postales reproduisant des vues du Circuit de la Sarthe :

Prix : 1 franc (port : 0.05). Dans quelques mois cette annulation éphémère sera introuvable.

GRAND CHOIX

D'ESSAIS FRANÇAIS

TYPES LIBERTÉ ET NAPOLEON

Essais proposés

Essais Pichot, essais officiels 1900, 1902, 1903, etc.



ESSAIS DES COLONIES

FRANÇAISES & BUREAUX

A L'ÉTRANGER



CARNETS A CHOIX

DE

TYPES FRANÇAIS NEUFS

OU OBLITÉRÉS



de quatre. — Variétés

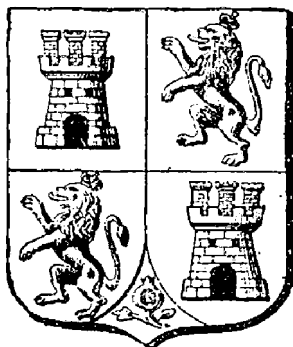
Nuances. — Erreurs. — Spécimens. — Millé-

es. — Réimpressions. — Oblitérations, etc.

ARMORIAL UNIVERSEL

8^e Édition revue et corrigée

Presque tous les écussons ont été retouchés. L'impression polychrome a été particulièrement soignée, de nouvelles teintes ont été ajoutées qui donnent à cet ouvrage plus de netteté et de vivacité.



Cette nouvelle série de QUATRE-VINGT-DOUZE ARMOIRIES ou emblèmes modernes des principaux pays du globe n'est pas, comme d'habitude, une copie d'ouvrages antérieurs plus ou moins erronés et incomplets : chaque blason a été contrôlé sérieusement dans les chancelleries, les collections de monnaies, de sceaux, etc.

Ces **Armoiries** forment une magnifique feuille imprimée en couleurs héraldiques, or et argent ; elles peuvent être conservées telles quelles ou découpées et collées en regard de chaque pays dans les albums de timbres.

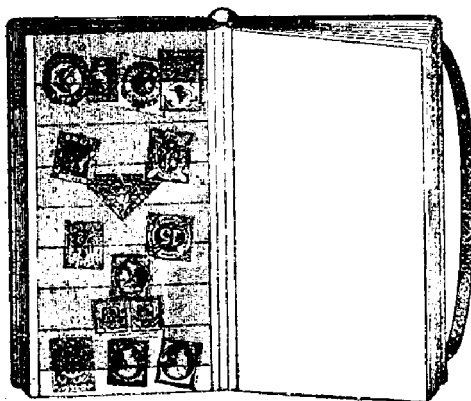
Prix..... 1 fr. 75

2^e Feuille de 54 Drapeaux 1 fr. 50

3^e Feuille de 50 Armoiries et 28 Drapeaux ... 1 fr. 75

(Port et emballage dans un tube en carton, 0 fr. 15).

CLASSEUR DE POCHE



Recommandé pour les échanges de la main à la main ; feuillets carte, montés sur onglets toile ; bandelettes toile transparente bleuâtre, laissant voir la partie maintenue des timbres, reliure percaline, fermeture à élastique.

Format 0^m105 × 0^m145, 6 feuillets, pouvant contenir environ 150 timbres 1 fr. 50 (Port : 0 fr. 10)

Format 0^m102 × 0^m180, 10 feuillets, pouvant contenir environ 300 timbres 2 fr. (Port : 0 fr. 15)

Grand format 0^m160 × 0^m195, 20 feuillets, pouvant contenir environ 1,200 timbres 6 fr. (Port : 0 fr. 45)

Grand format 0^m270 × 0^m220, 20 feuillets, pouvant contenir environ 2,000 timbres 10 fr. (Port 0 fr. 85).

DATES pour collections de timbres, enveloppes, cartes. Planche composée d'un feuillet (400 dates) qui, répété cinq fois, permet de classer une collection simple.

Chaque série comprend 2.100 millésimes (jusqu'à 1905).

1892	1892	1892	1892	1892	1892	1892	1892	1892	1892
1893	1893	1893	1893	1893	1893	1893	1893	1893	1893
1893	1893	1893	1893	1893	1893	1893	1893	1893	1893
1894	1894	1894	1894	1894	1894	1894	1894	1894	1894
1894	1894	1894	1894	1894	1894	1894	1894	1894	1894
1895	1895	1895	1895	1895	1895	1895	1895	1895	1895
1895	1895	1895	1895	1895	1895	1895	1895	1895	1895

Nota. — Ces dates ne sont tirées qu'en noir et en bleu.

PRIX	}	5 feuilles de dates	0 fr. 50
		50 — — —	4 fr. 50
		100 — — —	8 fr. » »

SUPPLÉMENT A LA 2^e ÉDITION

DU

CATALOGUE ILLUSTRÉ

DES

MARQUES POSTALES

de la France



criptions, Timbres à main et Oblitérations depuis leur origine jusqu'à nos jours

Avec des prix de vente pour les Collections

Par Arthur MAURY

PARIS, 6, boulevard Montmartre, PARIS

Volume de 220 pages renfermant plus de 900 gravures de marques postales dont 16 fac-similés de lettres anciennes

Cet ouvrage renferme, en outre, la nomenclature des 137 oblitérations « losanges de points lettres » utilisées par les postes des corps expéditionnaires (1854-1871).

PRIX : 1 franc (port 0 fr. 25)

rix-courant illustré des Albums et Accessoires
du Collectionneur *gratis* et *franco* sur
demande.

VIENT DE PARAÎTRE



46^{me} Edition

entièrement

REFONDUE

DU



CATALOGUE DESCRIPTIF

DE TOUS LES

TIMBRES-POSTE

Timbres-Taxe et Timbres-Télégraphes

PARIS

DEPUIS LEUR INVENTION

jusqu'en Juin 1906

PAR

ARTHUR MAURY

PARIS — 6, Boulevard Montmartre, 6 — PARIS



ÉDITION 1906

Fort volume de 500 pages renfermant 2.800 gravures de timbres

Catalogue Broché, 1 fr. 50 (port : 53 cent.)

Relié couverture souple rouge ou havane, tranche rouge, 2 fr. 25 (port : 60 cent.)

ÉDITION DE NOS TROIS CATALOGUES

de Timbres, d'Enveloppes et de Cartes

EN UN SEUL VOLUME

PRIX :

Reliure souple, toile havane, 5 fr. 50 (port : 0 fr. 50)



Le Collectionneur

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL MENSUEL

ABONNEMENTS : **Un an, 1 franc 50 c.**, pour tous les pays faisant partie de l'Union postale.

Tous les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au **CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ** de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*), qui accompagne le douzième numéro.

Adresser les demandes et communications à

ARTHUR MAURY

BOULEVARD MONTMARTRE — PARIS, 9^e

Téléphone N° 133-51

Avis. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.



VIENT DE PARAITRE

46^e ÉDITION

DU

CATALOGUE DESCRIPTIF

DE TOUS LES

Timbres-Poste

COMPLET JUSQU'EN JUIN 1906

grâce à d'importantes additions, le prix du Catalogue n'a pas été changé : **1 fr. 50 broché (Port : 0 fr. 55)**



FLACON A GOMME

Avec bouchon conique en verre assez haut pour loger la hampe du pinceau qui est ainsi enfermé avec la gomme; une barre en cuivre permet d'essuyer le trop-plein du pinceau. Très commode et très propre.



Prix : 1 fr. 25; port : 20 c.

Le flacon avec son pinceau est soigneusement emballé dans une boîte en carton; mais il sera expédié par poste *aux risques du client*. Il ne peut être envoyé par poste à l'étranger.

PAPIER GOMMÉ

Évitant l'emploi de la gomme liquide pour coller les timbres dans les albums.

Grande feuille réglée spécialement et gommée d'un seul côté, pliée en cahier de 8 feuillets format du papier à lettre. (14 c. sur 22). Prix : 0.30 c. (port 0.05).

CHARNIÈRES



en papier gommé toutes pliées et découpées pour fixer les timbres dans les albums. 500 petites charnières gommées. Prix : 0.60 c. (port 0.05 c.) Les mêmes dans une boîte. Prix : 0.70 (port 0.05 c.)

Charnières en papier pelure, non pliées et permettant de distinguer les filigranes au revers des timbres. Prix : la boîte de mille : 0.60 (port 0.05 c.)

ODONTOMÈTRE MAURY

POUR MESURER LA DENTELURE DES TIMBRES

Cet odontomètre donne, au recto, une série de points blancs sur fond noir, ce qui rend plus facile son emploi.

Au verso, ces mêmes points sont reproduits en noir sur blanc par une impression en taille-douce, ce qui permet d'obtenir une mesure rigoureusement exacte.

Prix de l'odontomètre sur bristol : 0 fr. 25 *franco*.

TABLE DES MATIÈRES

de l'Album Universel (feuillelet détaché)

Prix *franco*..... 0 fr. 10

PRÉPARATION ET MONTAGE DES TIMBRES

Conseils pour l'organisation d'une collection, six pages extraites de l'Album Universel de timbres-poste.

Prix..... 0.05 *franco*.

TABLEAU GÉNÉRAL DES MONNAIES

Étrangères comparées au franc. Page extraite de l'Album Universel de timbres-poste..... 0.15 c. *franco*.



LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL FONDÉ EN 1864

PAR ARTHUR MAURY

BUREAUX : 6, Boulevard Montmartre, 6. — PARIS (9^e)Téléphone N^o 133-51

Sommaire. — Petite causerie philatélique : Encore la Semeuse. — Chronique universelle. — Emissions nouvelles. — Les timbres-taxe mobiles de la France (*suite*). — Les marques postales de la France. — Notes, questions et réponses : Indochine, oblitération. Espagne. Exposition philatélique de Milan. Instructions sur le mode d'envoi des lettres destinées aux délégués français au Congrès de Basladt. Composition du bureau de poste de l'armée d'Angleterre. Italie. Anciennes taxes manuscrites. Un timbre d'un demi-million. — Fantaisie. — Prix-courant des nouveautés. — La hausse et la baisse. — Occasions du mois.

PETITE CAUSERIE PHILATÉLIQUE

ENCORE LA SEMEUSE

Ma *petite causerie* de ce mois devait être consacrée à l'étude et à la recherche de types de timbres pour nos colonies, mais voici encore une fois la Semeuse qui fait des siennes et je suis forcé de lui laisser la place de l'actualité.

Donc, le timbre à la Semeuse *sans terre* est paru, en voici le



fac-similé accompagné du type précédent, pour qu'on distingue aisément la différence. Indépendamment de la suppression indiquée, on remarquera que tout le personnage a été retouché, surtout à sa partie postérieure; comme on va le voir, les vicissitudes du chef-d'œuvre de M. Roty, gravé primitivement par M. Mouchon, ne sont pas terminées. D'après le passage d'un

article dithyrambique publié par un grand journal et que nous avons cité dernièrement ici, le timbre à la Semeuse dernier cri, aurait eu pour collaborateurs trois hauts personnages; évidemment c'est trop, surtout si l'on réfléchit que chacune de ces Excellences est entourée de conseillers intimes, sans compter Messieurs les Députés et Sénateurs, très curieux comme l'on sait de timbres nouveaux et qui, dans toute émission, sont régulièrement servis les premiers.

Mais, il s'est passé cette fois d'étranges choses : les nouveaux timbres, mis en vente à deux heures au bureau 44 de la rue de Grenelle (celui qui fait partie de l'immeuble de l'Administration centrale des Postes), étaient, par ordre supérieur, retirés une heure trois quarts plus tard et renvoyés en magasin, comme étant rebutés et destinés à l'incinération. Remarquez qu'il en avait été tiré quatre cent mille et qu'on n'en avait vendu, au bureau de la rue de Grenelle, qu'un nombre très restreint.

Voici la clé du mystère : dès que ces timbres furent connus en haut lieu, ils furent trouvés affreux, ce qui est justice, et condamnés en même temps que portaient des instructions pour de nouvelles retouches, car la Semeuse, sur ces nouveaux timbres, ressemblait beaucoup trop à la poupée de Jeanneton.

D'habitude ces corrections s'indiquent sur des feuilles d'essais, ce qui économise du temps et aussi l'argent des contribuables; mais qu'on se rassure, ces timbres ne seront pas perdus pour tout le monde, déjà on les offre partout, surtout à l'étranger et la cote de la semaine passée variait entre 0 fr. 75 et 1 franc la pièce. Il y a d'avisés conseillers qui ont l'art de se faufiler aussi bien à l'Administration des Postes qu'au Ministère des Colonies et qui sont à l'affût de toutes les aubaines, par exemple, ils estiment que celle-ci doit leur rapporter une quarantaine de mille francs; le calcul est simple, on détruira, comme d'usage, environ les trois-quarts du stock; il restera bien cent mille timbres-poste qui, vendus à 50 centimes l'un, au bas mot, donneront le total de 50,000 francs, l'Administration, de son côté, y gagnera 10,000 francs, valeur nominale des figurines, si toutefois ces timbres ne sont pas d'avance considérés comme détruits.

Pensez donc : un timbre français, qui a été prôné par toute la presse, et qui n'a vécu que deux heures, émis sans tambour ni trompette, quand tout le monde intéressé est en villégiature, on l'aurait fait exprès qu'il eût été impossible d'imaginer mieux.

Oui, mais les collectionneurs vont crier que c'est un coup monté, que ce n'est pas propre, et ils sont nombreux, et ce sont après tout des électeurs !!!

Qui est-ce qui, principalement, ne va pas être content ? c'est M. le Sous-Secrétaire d'Etat des Postes et des Télégraphes.

Je me considère un peu comme ami de la maison, aussi vais-je me permettre de lui indiquer un remède au mal, s'il est encore temps, c'est-à-dire si le truc de l'incinération n'a pas encore été perpétré : qu'il fasse publier que la Semeuse, type raté, est en vente, tant que les collectionneurs en voudront, à tels bureaux, pendant un mois, ainsi l'honneur serait sauf.

*
*
*

Justement on m'a demandé, à propos des timbres coloniaux, s'il existait des règles, des préceptes, pour guider les artistes qui désirent dessiner ou graver des timbres-poste ; oui et non. Je ne connais que les conseils qu'à diverses occasions je me suis permis de publier ici-même, je rappellerai le suivant qui est d'actualité.

Le dessin du timbre-poste d'un grand pays, une fois bien arrêté, devrait être confié à un graveur sur acier à l'exclusion de tous autres procédés, les planches en métal dur devraient être estampées directement par le coin d'acier ou ses matrices, également en acier, ce procédé, peu usité par économie, est cependant très courant puisque c'est celui qui sert à frapper les monnaies, c'est le seul capable d'assurer la reproduction identique du type adopté. Les clichés en galvanoplastie, qui ont toujours servi pour la fabrication des timbres-poste français, depuis M. Hulot, ont des quantités de défauts et doivent passer par le retoucheur qui forcément dénature la gravure originale, de plus, les empreintes à la gutta varient de dimensions à ce point que dix fois des timbres-poste français ont été soupçonnés parce qu'ils étaient tantôt trop petits, tantôt trop grands comparativement à des originaux indiscutables. J'ai, de diverses époques, des preuves instructives de tout ceci, copiées aux archives des ministères.

La règle première d'une fabrication sérieuse de timbres-poste devrait donc être que le type adopté sera conservé, le plus longtemps possible, sans le moindre changement (*Ne variatur*).

Et non seulement la gravure, mais encore la couleur, le papier, la dentelure, la gomme même, devraient être maintenus

aussi conformes que possible au modèle choisi ; ainsi une contrefaçon, toujours à craindre, quoiqu'on dise, se décèlerait d'elle-même par l'habitude qu'auraient les employés des postes de voir constamment la même chose ; la moindre différence leur sauterait aux yeux.

Et comment voulez-vous qu'un expert s'y reconnaisse lorsqu'on lui soumettra un timbre faux ou soupçonné tel ; il devra se demander : « Est-ce la gravure de l'année passée, ou l'une des trois grandes retouches successives, ou des trois cents petites retouches des clichés, ou bien encore la gutta s'est-elle dilatée ou contractée, etc., etc. ? »

Quel beau thème philatélique pour Maître X..., le défenseur habituel des faussaires.

ARTHUR MAURY.

CHRONIQUE UNIVERSELLE

AÇORES. — Le décret du 23 juin 1905 dont nous avons parlé dans notre chronique de septembre, a enfin reçu son exécution et il n'y a plus qu'une seule série pour les Açores. C'est toujours le type de 1897 qui est en usage et qui reçoit en seconde impression le nom de la colonie, le chiffre de valeur, puis à l'angle supérieur droit la lettre A (Angra) ; en bas à gauche la lettre H (Horta) et à droite PD (Ponta-Delgada). La série comprend onze valeurs du 2 1/2 au 500 reis ; les couleurs diffèrent sensiblement de celles de la précédente émission ; la seconde impression est rouge pour les 2 1/2, 10, 20, 75 et 500 reis et noire pour les autres valeurs.

Il y a aussi des enveloppes de 25 et 50 reis, des cartes de 10 et 20 r. simples et doubles, et des cartes lettres de 25 reis, simples et doubles et de 50 reis simples.



BORNÉO. — Une bonne nouvelle nous arrive par le *Monthly Journal* :

D'après des instructions récentes aucun timbre ou aucune carte ne pourront être oblitérés s'ils n'ont passé à la poste ; aucune information ne sera donnée concernant le stock des timbres en cours ou les émissions en perspective.

Tout cela signifie que pour effacer le passé on va nous gratifier d'une nouvelle série, mais l'abus des surcharges en sera-t-il arrêté pour autant ?

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. — Dernièrement le Conseil législatif de la colonie eut à discuter une motion tendant à émettre une série de timbres représentant les principaux sites de la colonie. Le gouvernement répondit qu'en 1902 on s'était vu dans l'obligation de mettre l'effigie du roi sur les timbres, que la confection des planches avait coûté 50.000 francs et que ces planches n'étant pas usées pouvaient encore servir pendant plusieurs années ; en conséquence il n'y avait pas lieu de prendre le projet en considération.



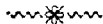
CHILI. — Quoique catalogués depuis l'année dernière, les timbres de la nouvelle série ne font leur apparition qu'au fur et à mesure de l'épuisement des anciens. C'est ainsi que viennent d'être mis en vente les 12, 15, 30 et 50 centavos ; il ne reste donc plus à paraître que les 1, 2 et 10 cent.



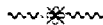
COLONIES FRANÇAISES. — Le mois dernier nous avons catalogué le 35 centimes pour toutes les colonies qui utilisent le type groupe passe-partout ; nous faisons même remarquer que Madagascar l'a reçu également quoique ayant une série spéciale, mais cette série ne sera plus réimprimée et l'on s'occupe de refaire le type pour pouvoir être tiré en typographie. Ce nouveau timbre est noir sur jaune clair, ce qui le différencie légèrement du 75 c. qui est brun noir sur orange.

La Guyane française, l'Indo-Chine, la Mauritanie et la Nouvelle-Calédonie dont les timbres sont imprimés également en typographie, sont aussi gratifiées du nouveau 35 centimes, noir sur jaune, chacune à leurs types respectifs. Pour les autres cela demandera plus de temps.

Le timbre-taxé de 20 centimes, olive, non dentelé, est paru pour toutes les colonies qui utilisent cette série.



FRANCE. — Comme il fallait s'y attendre, le timbre de 10 centimes rose a reçu la surcharge F. M. pour la franchise militaire ; il est probable qu'il aura peu de durée et qu'il sera remplacé par le 10 c. rouge, à fond plein.



ITALIE. — Nous recevons d'un aimable abonné la communication suivante :

La direction de la Monnaie a émis il y a quelques jours les nouveaux timbres de 5 c., 10 c. et 25 c.

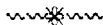
Le timbre de 0.25 est bleu et a été fait sur le modèle de Michetti. Le roi est représenté comme sur le nouveau timbre à 0.15. La gravure a été confiée à Repettati et est fort bien réussie.

La nouvelle carte postale double pour l'intérieur sera probablement mise en circulation dans le courant de septembre, elle aura ceci de particulier qu'au lieu de deux timbres à 7 c. 1/2 le côté réservé à l'aller portera un timbre vert de 5 c. et celui destiné à la réponse aura un timbre rouge de 0 fr. 10 c. Ces deux timbres sont d'un dessin tout à fait nouveau et sont gravés par Repettati.

Le portrait du roi dans ces deux timbres est de profil en bas-relief; dans un médaillon viennent se grouper des petits disques avec les chiffres 5 c. et 10 c.



JAMAÏQUE. — On nous informe que les timbres de basse valeur, type armes, paraîtront bientôt imprimés en une seule couleur au lieu de deux.



LAGOS. — Nous avons dit, dans notre chronique d'avril, que cette colonie venait d'être réunie au Niger du Sud et que ses timbres allaient disparaître. C'est l'inverse qui se produit et c'est justice, le Niger du Sud n'étant entré dans nos albums que depuis 1901, tandis que le Lagos y figure depuis 1871.

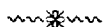


LEVANT. BUREAUX ANGLAIS. — La ville de Beyrouth est appelée à devenir célèbre dans les annales de la philatélie. L'année dernière le receveur du bureau français créait un timbre provisoire de 1 piastre qui est très rare. Son collègue anglais, jaloux sans doute de ce succès, vient, par arrêté consulaire, de faire transformer 480 timbres de 2 pence en timbres de 1 penny. Il lui manquait ce nombre de timbres pour affranchir le courrier du 2 juillet. Il va sans dire que ce provisoire fait prime énorme et qu'il n'y en aura pas pour tout le monde.

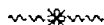


MACÉDOINE. — Un confrère allemand catalogue une série de trois timbres qu'il accompagne d'une reproduction. Dans un ovale est le lion de Bulgarie en noir, le cadre est d'une

couleur différente ; ce cadre est très sommaire et porte deux tablettes, une en haut pour le nom du pays et l'autre en bas pour la valeur ; ces inscriptions sont en caractères grecs et aussi en noir comme le lion. La valeur est exprimée en gros (?) et il y en a trois : 1 gr. jaune, 10 gr. bleu et 20 gr. noir. Nous voudrions bien savoir à quoi servent ces timbres et quels bureaux de poste les emploient.



NOUVELLE-CALÉDONIE. — Nous avons dit plus haut à Colonies françaises que cette colonie avait été dotée de 35 centimes, noir sur jaune, au type paysage. On la gratifie également du timbre-taxé de 20 centimes au type récent, et il se trouve qu'il est exactement de la même couleur, noir sur jaune, que le timbre-poste de 35 cent. On ne fait pas beaucoup d'efforts pour varier les couleurs,



PHILIPPINES. — Nous recevons, d'un aimable abonné, la lettre que voici :

Cher Monsieur,

Si vous n'avez pas déjà reçu l'information suivante, peut-être aura-t-elle quelque intérêt pour vous et les lecteurs du *Collectionneur*.

Au 1^{er} janvier 1906, une loi de la Commission des Philippines (notre Parlement) est entrée en vigueur reliant la division du Télégraphe du Constabulary des Philippines au Bureau des Postes et abolissant le privilège de la franchise postale pour la correspondance officielle du gouvernement philippin aussi bien que la franchise pour les télégrammes officiels. En conséquence tous les bureaux du gouvernement philippin soit municipaux, provinciaux ou insulaires, excepté le bureau des Postes, peuvent maintenant employer les timbres-poste ordinaires pour toute la correspondance ou les télégrammes officiels et ils peuvent, s'ils le désirent, surcharger leurs timbres de O. B. Business Official (affaire officielle) après avoir acheté ces timbres au bureau de poste. La surcharge peut être faite soit en encre noire, avec une plume ordinaire, ou par le moyen d'un timbre en caoutchouc.

Le taux du port des lettres reste le même, mais le prix des télégrammes a été élevé de six centavos (cours des Philippines) par mot, 15 cent. pour toutes les parties de l'archipel aussi bien pour les télégrammes officiels que pour les particuliers,

le prix devant être payé par le moyen ordinaire de timbres-poste affectés aux télégrammes, O B surchargé sur les timbres est naturellement accepté à cet effet pour les télégrammes officiels.

La correspondance officielle et les télégrammes des armées de terre et de mer et des affaires officielles civiles du gouvernement des Etats-Unis ont encore la franchise.

Comme la manière de surcharger les timbres pour le besoin du service officiel a été laissée à la discrétion de ceux qui font les surcharges et qu'ils ont beaucoup de latitude, un grand nombre de variétés de surcharges est apparu et continue à augmenter; on fait autant de genres qu'il y a de goûts particuliers, les unes avec plume et encre, les autres imprimées, mais la plupart en impressions faites par le timbre humide de différents styles et de différentes grandeurs, et ces dernières sont aussi bien des émissions 1899-01 que des émissions de 1903-04.

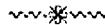
Les timbres surchargés ci-joints vous montrent le genre de



surcharge employée par le gouvernement de la province de la Laguna.



ROUMANIE. — Au moment de mettre sous presse nous recevons une nouvelle série commémorative de six valeurs que nous décrirons le mois prochain.



SUISSE. — On nous écrit :

Chacun sait qu'à plusieurs reprises les philatélistes suisses sont intervenus auprès du Conseil fédéral pour faire adopter des timbres-poste suisses d'une réelle valeur artistique. Mais, jusqu'à présent, le bon goût a été vaincu par la routine bureaucratique.

Dans une récente assemblée de délégués tenue à Saint-Gall, un philatéliste de Lausanne, M. Louis Blanchard, a rompu une lance en faveur du timbre-poste suisse inspiré par l'art et le patriotisme.

M. Blanchard a rappelé, dans cette assemblée, qu'on a, en haut lieu, douté qu'on pût faire quelque chose de bon, de vraiment beau, dans notre pays : un timbre artistique en taille-douce. La preuve contraire a été faite, et l'ovateur a fait circuler une charmante gravure en noir d'un projet de timbre gravé par M. Georges Hantz, de Genève. C'est un bijou de timbre, qu'on aimerait voir adopter par les autorités fédérales.

D'un cadre sobre, la légende se détache ; la valeur, sans empiéter trop de place, est lisible. L'image représente la montagne, fière, audacieuse, sereine dans son auguste beauté, un ciel tourmenté contraste heureusement et fait valoir la blancheur des sommets ; au premier plan, la silhouette d'un chalet. Cette épreuve semblerait concluante.

Espérons que les artistes suisses seront écoutés au Palais fédéral et que les essais tentés à Berlin resteront des essais.

ÉMISSIONS NOUVELLES A CATALOGUER

AÇORES

Timbres, effigie de 3/4 à gauche de don Carlos I^{er}, nom du pays, valeur et lettres aux angles en seconde impression rouge ou noire, dentelés.

- 2 1/2 reis gris.
- 5 » orange.
- 10 » vert jaune.
- 20 » violet.
- 25 » rose.
- 50 » bleu.
- 75 » bistre sur crème.
- 100 » bleu sur azuré.
- 200 » violet s. rose pâle.
- 300 » bleu sur rose.
- 500 » noir sur azuré.

Enveloppes, idem.

- 25 reis vert.
- 50 » bleu.

Cartes, idem.

- 10 reis vert sur chamois.
- 10 et 10 r. »
- 20 reis lilas sur chamois.
- 20 et 20 r. »

Cartes-lettres, idem.

- 25 reis vert sur chamois.
- 25 et 25 r. »
- 50 reis bleu sur gris.

AUTRICHE

Timbres, genre 1904, chiffre de même couleur que le timbre, dentelés.



- 20 heller brun.
- 25 » bleu ciel.

BRÉSIL

*Timbres commémoratifs
du Congrès Panaméricain,
oblongs, dentelés.*



100 reis rose.
200 » bleu.

CHILI

*Carte, type 1905.
1 cent. gris sur vert clair.*

COLONIES FRANÇAISES

*Timbre-taxe, type 1884, den-
telé.*

20 centimes olive.

COTE-D'OR

Timbre, type 1902, dentelé.



2 sh. 6 p. vert et jaune.

ÉQUATEUR

*Timbres fiscaux avec
CORREOS et valeur en sur-
charge.*

1 centavo sur 5 c. gris violet.
3 » sur 1 sucre bleu.

FRANCE

*Timbre type 1906 retouché,
Semeuse, sans terre, dentelé.*



10 centimes rouge.

*Timbre de service, timbre-
poste de 1903 avec F. M. en
surcharge noire.*



10 centimes rose.

GUYANE FRANÇAISE

Timbre, type 1905, dentelé.



35 centimes noir sur jaune.

INDO-CHINE

Timbre, type 1904, dentelé.



35 centimes noir sur jaune.

MAURITANIE

Timbre, suite de la série en cours.



35 centimes noir sur jaune.

NOUVELLE-CALÉDONIE

Timbre, type 1905, dentelé.

35 centimes noir sur jaune.

Timbre-taxe, suite de la série en cours.



20 centimes noir sur jaune.

PARAGUAY

Timbre, suite de la série en cours avec millésime 1904.



30 cent. vert bleu.

PERSE

Timbres provisoires, suite de la série annoncée précédemment.

6 chahi rouge.

13 » bleu.

ROUMANIE

Timbres commémoratifs, types divers, millésimes 1866-1906, dentelés.

1 h. bistre jaune et noir.

3 » brun rouge et noir.

10 » carmin et noir.

40 » brun foncé et noir.

1 leu vermillon et noir.

2 lei orange et noir.

RUSSIE

Types des timbres de 5 et



10 roubles annoncés en Juillet dernier.

SALVADOR

Timbres, suite de la série en cours.

24 cent. rose et noir.

26 » brun et noir.

50 » jaune et noir.

100 » bleu et noir.

SUISSE

Carte, type 1892, formule pour l'adresse de l'expéditeur.

10 cent. rose sur bulle.

SURINAM

Timbre, type 1904, dentelé.

25 cent. violet.

Les Timbres-taxé mobiles de la France

(Suite, voir n^{os} 296, 297, 298, 304 et 310)

1887-92. Suppression de certaines valeurs de timbres-taxé.— Certaines valeurs de timbres-taxé devenant sans emploi, leur suppression fut décidée et annoncée successivement dans le *Bulletin mensuel des Postes* au moyen de ce simple avis :

« Le chiffre taxé à 20 centimes est supprimé. Les agents devront toutefois utiliser leur approvisionnement actuel de cette catégorie ». (Avril 1887).

Ce même avis parut en juin 1887 pour le 40 centimes et en juin 1888 pour le 2 francs.

En 1892, on supprime encore les 2, 3, 4 centimes et 5 francs. Le *Bulletin mensuel* de mai 1892 publie à ce propos les instructions détaillées qui suivent :

Par suite des dispositions de l'article 3 de la loi du 25 mars 1892 dont le texte est inséré dans le *Bulletin mensuel*, numéro 3 du même mois, article ainsi conçu : « Toute fraction de demi décime entraîne le paiement du demi décime intégral », les chiffres-taxé à 2, 3, 4 centimes ne trouveront plus leur emploi que dans les cas, d'ailleurs assez rares, de réexpédition dans un autre département, par suite de changement d'adresse de journaux ou ouvrages périodiques adressés primitivement dans le département de publication ou dans les départements limitrophes et régulièrement affranchis pour leur première destination.

D'un autre côté, les cas d'application de taxé dont le montant sera égal ou supérieur à 5 francs seront beaucoup moins fréquents, puisque les paquets de papiers d'affaires ou d'imprimés, d'un poids élevé, expédiés sans affranchissement, qui précédemment étaient taxés comme lettres non affranchies (0 fr. 50 par 15 grammes), ne supportent plus à présent qu'une taxé égale au double du prix d'affranchissement d'après le tarif réduit (0 fr. 05 par 50 grammes).

En conséquence, dans le but de simplifier la comptabilité et les écritures des receveurs, le Ministre a décidé le 5 mai 1892 la suppression des chiffres-taxés à 2, 3, 4 centimes et à 5 francs.

Les figurines à 1 centime et à 1 franc qui sont conservées suffiront à parer à toute éventualité.

Les chiffres-taxé, dont la suppression vient d'être décidée, devront ainsi que les chiffres-taxé à 0 fr. 20 et à 0 fr. 40, supprimés depuis quelque temps déjà, être retirés des caisses des comptables par mesure générale.

Par suite de ces retraités, les seuls chiffres-taxés qui devront désormais se trouver dans les caisses des comptables sont les suivants : 1 c., 5 c., 10 c., 15 c., 30 c., 50 c., 60 c. et 1 franc. Les figurines qui ne seraient pas comprises dans ces catégories ainsi que celles qui, tout en y rentrant, ne seraient pas conformes au modèle actuel devront donc être envoyées aux directions par les receveurs. Il appartient donc aux comptables de s'assurer, sous leur responsabilité, que les facteurs et les facteurs-hoitières relevant de leur bureau ne conservent pas d'autres chiffres-taxé que ceux désignés ci-dessus.

Il a été constaté que la circulaire du 23 octobre 1891 prescrivant le retrait des chiffres-taxe à 1 fr., 2 fr., 5 fr. noirs et 2 fr. brun Van Dyck n'avait pas dans certains départements été exécutée avec tout le soin désirable. Il est expressément recommandé aux comptables de se conformer ponctuellement aux prescriptions qui viennent de leur être données.

1893-96. Changement de couleurs. — La même raison qui avait déjà motivé le changement de couleur des timbres à 1, 2 et 5 francs, c'est-à-dire la confusion résultant de l'uniformité de la couleur, décida l'Administration à donner à chaque valeur une couleur spéciale.

Emission. — Les premiers envois de ces timbres furent faits en décembre 1893 :



Liste des couleurs et variétés :

5	centimes	bleu clair
5	»	bleu foncé
5	»	bleu terne sur crème
10	»	brun gris
10	»	brun bistre sur crème
15	»	vert clair
15	»	vert sur crème
30	»	rose pâle
30	»	rose vif
30	»	rose sur crème
30	»	rouge pâle (1894)
50	»	violet (1896)
50	»	violet terne sur crème
		1 franc rose sur jaunâtre (1896)

Tous les timbres indiqués ci-dessus comme étant sur crème ont en effet le papier légèrement teinté, peut-être simplement par le fait de la gomme.

La teinte rouge pâle du 30 centimes fut le résultat d'une erreur, car la couleur rose fut reprise presque aussitôt.

On trouve de ces timbres avec de petites anomalies provenant de clichés défectueux ou retouchés. Signalons le 30 centimes avec le mot *Chiffre* altéré comme suit : CHIFFPE ou CHIFFRE.

Ces défauts proviennent non pas de lettres cassées, mais de lettres bouchées sur le cliché, puisque les inscriptions sont imprimées en blanc et qu'elles existent conséquemment en creux sur le galvano.

Millésimes. — On a remarqué que la feuille de timbres-taxé publiée page 243 ne porte pas dans les marges intérieures



de chiffre millésime. Ce chiffre, qui indique l'année de fabrication, n'a été ajouté aux planches qu'à partir de l'année 1892, comme pour les timbres-poste.

Timbres avec « specimen ». — Nous avons vu des tim-



bres-taxé portant le mot SPECIMEN en surcharge, comme sur le fac-similé ci-dessus. Cette surcharge est apposée à l'encre violette à l'aide d'un timbre à main.

Rétablissement du timbre-taxé à 20 centimes. — Le timbre-taxé à 20 centimes, qui avait été supprimé en 1887, et qui aujourd'hui représente la taxe d'une lettre simple non affranchie, a été rétabli et mis en cours en juillet dernier.



20 centimes olive.

Contrefaçons. — La suppression des timbres noirs de 1, 2 et 5 francs les fit rechercher immédiatement par les collectionneurs, et la hausse qui en résulta ne manqua pas de tenter les faussaires; on offrit bientôt, à tous les marchands et aux collectionneurs, de ces timbres par groupes de quatre et malgré la perfection de leur exécution il fallut reconnaître que c'étaient des imitations obtenues par la photogravure. L'industriel qui les avait mis en vente fut confondu, mais ne fut pas poursuivi, ayant remboursé aussitôt les personnes lésées et déclaré qu'il avait été trompé lui-même.

Ces timbres faux présentent les particularités suivantes :

En dessous du mot CHIFFRE qui se détache en blanc sur fond noir existe une ligne ou plus exactement un filet, qui, vu à la loupe, se dédouble en deux lignes parallèles comme l'indique le grossissement ci-dessous :

CHIFFRE

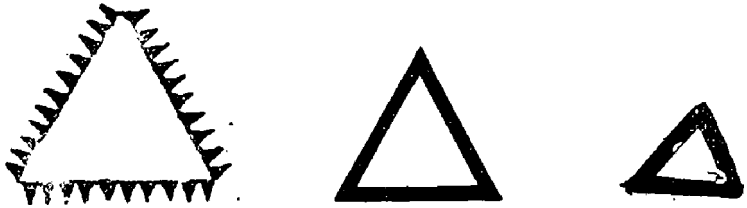
La seconde ligne, celle du bas est nette sur les vrais timbres, elle est rongée en partie dans les faux.

Nous avons vu récemment des contrefaçons de presque toutes les valeurs, y compris les timbres de 1, 2 et 5 francs brun rouge. Ces imitations, faites en photogravure, ont ceci de curieux qu'elles n'ont pas, jusqu'à présent, été répandues parmi les collectionneurs. (Voir *Le Collectionneur* de mars 1905, page 67).

Oblitérations. — Ainsi qu'on a pu le voir dans l'instruction du 23 février 1882, il était procédé pour les correspondances réexpédiées ou refusées à l'application de nouveaux chiffres-taxe toutes les fois que ces correspondances étaient représentées au destinataire. Quelques collectionneurs de timbres n'ont pas été sans tirer profit de cette manière de procéder. — Ils ont refusé sous divers prétextes les objets de correspondance taxés qui leur étaient soumis, n'acquittant la taxe que lorsque les timbres superposés par le bureau destinataire, leur semblaient en nombre suffisant pour compenser leur débours.

Il est du reste extrêmement fréquent de rencontrer des timbres-taxe superposés, et nous engageons nos lecteurs à s'assurer que les exemplaires qu'ils possèdent ne sont pas collés sur d'autres taxes. Nous leur réservons peut-être ainsi d'agréables surprises.

L'oblitération normale de ces timbres consiste soit en deux traits de plume croisés que l'on rencontre tracés à l'encre noire, rouge ou violette (ces deux dernières encres, contrairement aux instructions ministérielles), soit en un triangle, avec



dents extérieures, imprimé en noir (spécial au département de la Seine), soit en un petit triangle d'environ 12 m/m de côté imprimé à l'encre noire ou bleue. On trouve aussi un triangle d'une dimension intermédiaire (20 m/m de côté).

Ajoutons à cela différents timbres à date des bureaux de poste imprimés en noir ou en bleu. Mais, comme les timbres-taxe ont été aussi employés par l'administration des postes pour taxer les bulletins de perception des valeurs recouvrées, on rencontre de ces vignettes oblitérées avec un timbre rond à date



portant le nom de la ville et le mot RECouvreMENTS; certains grands bureaux ont oblitéré ces bulletins de perception avec

RECouvreMENT

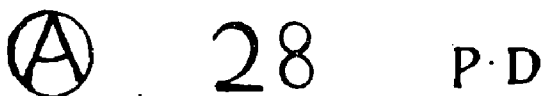
la marque RECouvreMENT en capitales majuscules, imprimée à l'encre noire, bleue ou violette.

ARTHUR MAURY

LES MARQUES POSTALES DE LA FRANCE

(Suite, voir nos 308, 309 et 310)

Chapitres 9, 10 et 14. — Nous avons signalé, comme ayant employé des estampilles spéciales, les petites postes de Paris, Lyon, Bordeaux, Lille, Nantes, Rouen, Rennes et Strasbourg. Aujourd'hui nous pouvons, grâce à M. André Verwaest, reproduire trois marques utilisées en 1794 par la petite poste de Marseille, et qui ont une certaine analogie avec celles de la petite poste de Paris.



La lettre A dans un cercle désigne vraisemblablement le bureau, la date est exprimée par le chiffre 28 et les lettres P D signifient *Port dû*.

Le service des articles d'argent de l'Administration centrale timbrait les correspondances émanant de son bureau du timbre ARTICLE que nous trouvons, frappé en rouge, sur une lettre de

ARTICLE

1836 relative à une falsification de « mandat d'article » émis pour 11 francs et porté par fraude à 100 francs.

L'inscription REBUT REJETÉ que nous avons indiquée avec la date 1839 a été vue sur un pli de 1834.

Voici une variante du timbre n° 81 destiné aux imprimés pour l'étranger affranchis par erreur en numéraire, et retournés

AFFRANCHISSEMENT OBLIGATOIRE

à l'envoyeur. Cette marque simplifiée a été relevée sur une bande de prospectus adressée en Suisse en septembre 1905.

RETOUR
A L'ENVOYEUR
C.D.D

Le bureau de poste de la Chambre des Députés est pourvu

actuellement d'un timbre de retour sur lequel on lit l'abréviation C. D. D. (Chambre des Députés).

Chapitre 17. — Jusqu'ici deux timbres seulement rappelaient, dans nos collections, les campagnes de Louis XIV : celui de l'armée de Villars (1706), et la marque de l'armée de Berwick (1711). Une troisième estampille vient d'être mise à jour, c'est celle de l'armée d'Espagne (1707), qui appartient,

A. ESPAGNE

comme sa date l'indique, à la guerre de la Succession d'Espagne. La lettre sur laquelle cette intéressante marque est frappée est datée du siège de Lérida (30 septembre 1707). Aucune taxe ne figure sur cette lettre, seul un petit paraphe manuscrit accompagne le cachet en question.

La guerre de Sept ans a vu éclore un nombre relativement important de marques postales. En voici une nouvelle, très

MŒURS. A. B. RHIN

curieuse, de l'armée du Bas-Rhin, précédée du nom de la ville. La lettre est datée de Mœurs, du 20 Décembre 1761.

Au dos d'une lettre adressée par le Ministre de la Guerre le 26 Brumaire an VI, au quartier général de l'armée d'Allemagne, nous trouvons ce timbre de déboursé de l'armée du Rhin sur-

DEBOURSÉ ARMÉE DU RHIN 1^E. DIVISION

monté de l'inscription manuscrite « 2^e D^{on} l'aile gauche. »

L'armée de Réserve dont nous connaissons déjà la marque du bureau général (n^o 280 du catalogue) avait également des

6^E D^{ON} ARM. DE RÉSERVE

timbres spéciaux pour ses divisions; c'est ainsi que nous trouvons la désignation « 6^E D^{ON} » sur une lettre de l'an IX que nous

communiqué M. André Verwaest. Nous trouvons à l'intérieur de cette lettre quelques explications sur cette armée qui fournissait aussi bien des guerriers que des soldats de parade. Nous reproduisons quelques passages de cette missive :

Citoyen Ministre,

Il m'est absolument impossible de me conformer aux dispositions de l'arrêté du premier Consul relatif à l'envoyé de sept grenadiers que doit fournir la demi-brigade que je commande pour compléter la garde des Consuls, les trois compagnies de grenadiers se trouvant détachées du corps depuis l'embarquement pour l'expédition d'Égypte. La 1^{re} ayant fait partie de la garnison de Malte, se trouvant actuellement réunie à Marseille aux deux autres, qui font partie de la 8^e division depuis à peu près quatre mois qu'elles sont rentrées de l'île de Corse ; ces deux dernières, d'après l'avis que vous avez bien voulu me donner, devant se trouver en route pour venir nous joindre ; il est impossible avant la réunion totale de ces compagnies que je puisse faire l'envoyé des hommes, que je ne connais pas, et qui seraient peut-être bien loin de remplir les intentions du premier Consul et les vôtres.

Salut respectueux.

DEJEAN.

Nous trouvons le timbre de déboursé de l'armée du Danube au verso d'une lettre adressée le 27 Germinal an VII par le Ministre de la Marine au chef de l'État Major général à Manheim

3^E DON DÉB. ARM. DU DANUBE

(impression noire). Nous avons retrouvé la décision en vertu de laquelle furent créés les timbres de cette armée. En voici le texte :

TIMBRES DE L'ARMÉE
DU DANUBE

Sur la demande de l'Inspecteur des Postes de l'armée du Danube (ci-devant Mayence), l'Administration arrête de faire faire les timbres et cachets nécessaires tant au Bureau général qu'aux Divisions de ladite armée, conformément à l'état certifié par lui.

Fait à Paris, à la Maison des Postes, ce vingt-huit ventôse, an sept.

ANJOU. LANOÛE.

Vu: Le Commissaire du Directoire Exécutif,

LANOÛE.

Deux marques inédites viennent s'ajouter à la liste déjà longue des timbres de la campagne de 1870-71. La première,

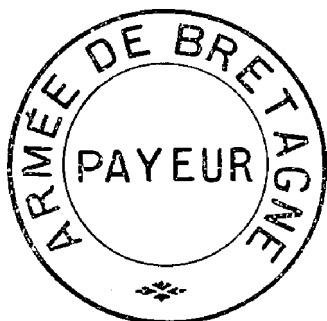
POSTES

15^E-CORPS 1^{RE} DON

frappée en rouge, appartient au 15^e corps, qui a employé des

estampilles analogues pour sa 2^e division et sa division de cavalerie.

La seconde, de l'armée de Bretagne, bien que portant au centre le mot PAYEUR n'en est pas moins intéressante. On sait que les payeurs aux armées sont en même temps chargés du service de la poste.



Nous avons vu plusieurs lettres ayant circulé en décembre 1870 et portant ce timbre frappé en bleu ; d'autres ont la simple mention manuscrite *Armée de Bretagne*. Parfois l'enveloppe porte l'en-tête imprimé : ARMÉE DE BRETAGNE — QUARTIER GÉNÉRAL.

L'armée de Bretagne, appelée aussi « Forces de Bretagne » et « Armée de l'Ouest » fut levée dès le début des hostilités. Elle se composait d'environ 40.000 hommes fournis par les départements bretons ; elle resta cantonnée plusieurs mois au camp de Conlie (près du Mans) dans des conditions incroyables d'insalubrité, et, faute d'instructeurs et d'armement, ne put concourir efficacement à la défense du pays.

Voici, à titre de curiosité, le décret qui constituait l'Armée de Bretagne :

« Le Gouvernement de la Défense nationale décrète :

« Article 1^{er}. — M. de Kératry est chargé du commandement en chef des gardes mobiles actuelles, des gardes nationaux mobilisés et corps francs des départements de l'Ouest, Finistère, Morbihan, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, avec faculté d'opérer et de se fixer au chef-lieu d'un département situé en dehors de la région ci-dessus désignée : Laval ou le Mans.

« Art. 2. — M. de Kératry, investi de tous pouvoirs pour organiser, équiper, nourrir et diriger ces forces, qui prendront le nom de Forces de Bretagne, ne relèvera que du ministre de la guerre.

« Art. 3. — M. de Kératry prendra immédiatement son commandement en qualité de général de division, brevet de l'armée auxiliaire, et pendant la durée de la guerre.

« Art. 4. — M. Carré Kérisouët, ancien député, est nommé commissaire général des forces de Bretagne, avec rang de général de brigade.

« Art. 5. — Un crédit de 8 millions, spécialement affecté à l'armée de Bretagne, est ouvert au commandant en chef.

« L'armée de l'Ouest jouira, en outre, de la solde et des vivres de campagne réglementaires, à partir du jour où chaque corps ou fraction de corps aura été mis en mouvement.

« Tours, le 22 octobre 1870 ».

« LÉON GAMBETTA.

(A suivre).

A. MAURY.

NOTES

QUESTIONS & RÉPONSES

9 **Indo-Chine. — Oblitération.** — *Je viens de recevoir d'Indo-Chine une carte postale affranchie de deux timbres à 5 centimes oblitérés avec le timbre à date « VAPEUR N° 27 COCHINCHINE ». Un lecteur du « Collectionneur » peut-il me donner des renseignements sur cette annulation spéciale ?* Louis D.



Poro (N^he Calédonie), le 25 Juin 1906

Monsieur,

L'annulation mentionnée dans le n° du 1^{er} Avril dernier, « Vapeur n° 27 Cochinchine » s'explique ainsi : sur la côte, les bureaux de poste sont assez éloignés les uns des autres ; un service de bateaux assure le transport des marchandises et des passagers sur toute la côte et est chargé en même temps de la poste. Les lettres recueillies dans les escales où il n'y a pas de bureau de poste ainsi que les correspondances des passagers sont oblitérées au moyen du cachet en question. C'est, du moins, ce qui se passe ici où une annulation analogue existe sur les deux côtes (Est et Ouest). D'ailleurs je vous envoie un



timbre avec l'oblitération : N^{lle} CALÉDONIE S^{te} M^{me} COTE-EST.

L. A.

Espagne. — Un de nos correspondants de Madrid nous envoie l'oblitération spéciale ci-contre réservée aux lettres recueillies dans la boîte du bureau de poste du palais du Sénat.

Nous publions cette annulation à titre de simple curiosité.

* * *

L'Exposition philatélique de Milan. — Une Exposition internationale de timbres-poste aura lieu à Milan du 16 au 23 septembre prochain, sous le patronage du ministre italien des Postes et des Télégraphes. Cette Exposition sera divisée en neuf classes, comprenant notamment les collections générales et spéciales, les timbres rares, le matériel, les publications philatéliques, etc.

* * *

Instructions sur le mode d'envoi des lettres destinées aux délégués français au Congrès de Rastadt.

PAQUET PARTICULIER TIMBRÉ
« PAQUET POUR RASTADT » A
DIVERS ATTACHÉS AU
G^{ral} BUONAPARTE

L'Administration, vu la lettre du G^{ral} Brulbant D^{ns} des Postes à Strasbourg et la copie qui y étoit jointe de celle écrite le 6 frimaire courant par le Général Buonaparte au G^{ral} Brulbant.

ARRÊTE :

Il sera formé un paquet séparé et ficelé de lettres et paquets qui seront à l'adresse des citoyens ci-après dénommés,

Savoir :

Buonaparte	}	Ministres plénipotentiaires de la République au Congrès de Rastadt.
Treillard		
Bonnier		

Du Général Berthier.

Du Général Murat.

Et des C^{ms} Junot, Marment, Duroc, Lavallet, Pulcowsky, Yvan Perret, Colbert, Fauvelet, Bourienne, Bertholio et Bilger, tous attachés au Général Buonaparte.

Le montant de la taxe de celles des lettres contenues aux paquets qui en sont susceptibles sera inscrit sur son enveloppe et porté sur la feuille d'avis qui accompagne la dépêche de Strasbourg.

Ce même paquet qui sera timbré : *Paquet pour Rastadt*, sera inséré dans la dépêche pour le bureau civil de Strasbourg pour être acheminé à sa destination



conformément aux instructions données au C^m Brullant et Richard, ce dernier Directeur Général des Postes de la cidevant armée de Rhin et Moselle.

Fait en la Maison des Postes à Paris le onze frimaire an 6 de la République française.

CABOCHE.

* * *

Composition du bureau de poste de l'armée d'Angleterre. — Voici un document inédit qui montre bien quelle importance Napoléon attachait à la fameuse armée qui, dans

DONG. ARM. D'ANGLETERRE

Marque postale de l'armée d'Angleterre

son esprit, devait envahir l'Angleterre. On sait que cette armée n'est restée qu'un simple corps d'observation :

L'Administration, ouï le rapport qui lui a été fait le 21 de ce mois tendant à réduire la composition des employés des Postes de l'armée d'Angleterre à :

Un Inspecteur Général,
Un Directeur Général,
Un Contrôleur,
Un Caissier des Articles,
Un Distributeur en chef,
Quatre Directeurs divisionnaires,
Huit chefs de détail,
Huit commis,
Dix-sept courriers.

En supprimant :

Un Directeur divisionnaire,
Trois chefs de détail,
Un Préposé aux chargements,
Cinq commis,
Huit courriers.

d'où il résultera une économie de 2.727 fr. 50 par mois sur les états d'appointemens qui de 9.950 fr. seront réduits à 7.222 fr. 50 c.

Fait à la Maison des Postes à Paris le 24 fructidor an VI.

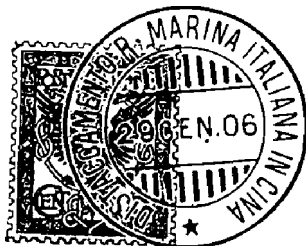
ANJOU

* * *

Italie. — Notre correspondant de Turin nous adresse la communication suivante :

« J'ai reçu de la légation italienne chargée de la construc-

tion des palais des légations à Pékin des lettres recommandées portant des timbres italiens oblitérés comme ci-dessous. Je



crois que ces lettres ont été affranchies et oblitérées à bord des vapeurs italiens chargés d'assurer les transports. »

R. I.

* * *



? **Anciennes taxes manuscrites.** — *Comment se fait-il que les chiffres-taxe manuscrits tracés généralement à l'aide de roseaux sont toujours très nets et ne maculent jamais le verso d'une autre lettre ?*

L'encre employée était de l'encre à écrire ordinaire. On ne voit pas trace de poudre et sûrement les taxateurs n'employaient pas de papier buvard.

Pourtant ceux-ci traçaient ces chiffres par milliers et souvent le temps leur était compté !

UN CURIEUX

* * *

Un timbre d'un demi-million. — Pour le moment il ne vaut que 250,000 francs, si nous en croyons *Le Journal* auquel nous empruntons l'entrefilet suivant :

Une fortune pour un timbre !

On annonce, en effet, qu'un riche philatéliste américain — naturellement ! — est prêt à payer 250,000 francs un timbre d'Annapolis, de 1846, adhérent à l'enveloppe. Ce timbre ou plutôt ce cachet, est circulaire et porte au centre un aigle aux ailes éployées et tenant dans le bec un rameau d'olivier.

Renseignements pris, l'aigle d'Annapolis serait simplement un canard !

FANTAISIE



L'EMPLOYÉE. — Votre lettre dépasse 15 grammes, Mademoiselle, il faut y mettre encore un timbre.

— Ah non, dame !! pour qu'a pèse encore plus lourd.....

CONSULTER LA 46^e ÉDITION

du Catalogue descriptif de tous les Timbres-Poste

COMPLET JUSQU'EN JUIN 1906

Voir aux annonces

PRIX-COURANT DES NOUVEAUTÉS

AUTRICHE

Genre 1904, chiffre de même couleur que le timbre.

30 heller lilas . . . N » 40

BAHAMAS

Type en cours.

1/2 p. vert jaune. . . N » 10

BÈCHUANALAND

Timbre de Grande-Bretagne de 1902 avec BÈCHUANALAND PROTECTORATE en surcharge verticale noire.

1/2 p. vert bleu. . . N » 10

BELGIQUE

Timbre-télégraphe, type en cours.

10 c. lilas. N » 15

CANADA



Timbres-taxe

Chiffre, oblongs, dentelés.

1 cent. violet vif. . . . N » 15

2 » violet vif. . . . N » 25

5 cent violet vif. . . . N » 50

Les 3 timbres. N » 85

DOMINICAINE

2 c. (Correos) s. 5 c. taxe o » 50

ÉQUATEUR

Timbres fiscaux avec CORREOS et valeur en surcharge.

1 c. sur 5 c. gris viol. N » 15

3 » sur 1 sucre bleu. N » 30

Les deux timbres. . . . N » 40

GUYANE

FRANÇAISE

Type en cours.

35 c. noir s. jaune. N » 45

INDO-CHINE

Type en cours.

35 c. noir s. jaune. N » 45

JAIPUR

Type 1905, dentelé.

1/4 anna olive. N » 40

MAURITANIE

Type en cours.

35 c. noir sur jaune . . . N » 50

NOUVELLE-CALÉDONIE

Type en cours.

35 c. noir s. jaune. N » 50

Timbre-taxe

Deux canaques sur un timbre oblong, dentelé.

20 c. noir s. jaune. N » 50

ROUMANIE

Timbres commémoratifs, 6^e série 1866-1906, oblongs, dentelés.

1 b. bistre et noir . . . N » 15

3 » br. rouge et noir N » 15

10 » carmin et noir. N » 15

40 » br. foncé et noir N » 15

1 leu vermillon et noir N » 15

2 lei orange et noir. N » 35

LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJÀ CATALOGUÉS
et Timbres non cotés au Catalogue

AUSTRALIE

CONFÉDÉRATION

Timbres-taxe

1903

Chiffre, dentelés



1. 1/2 p. vert. 0 » 45

2. 1 » vert. 0 » 10

3. 2 » vert. 0 » 10

4. 3 » vert. 0 » 30

5. 4 » vert. 0 » 20

11. 2 sh. vert. 0 2' »

CHILI

1905

Effigie de Colomb, dentelés



122. 2 c. rouge 0 » 05

123. 3 » brun. 0 » 05

COTE D'IVOIRE

1892-1900

Groupe allégorique

COTE D'IVOIRE en rose ou en bleu dentelé.



4. 5 c. vert. N » 15

5. 10 » noir s. viol. N » 15

21. 10 » rose vif. N » 15

DOMICAINE

1905

Type 1901, dentelés

176. 1 c. noir et bleu ciel 0 » 15

177. 2 » noir et viol. 0 » 15

178. 5 » noir et lilas 0 » 15

ILES FIDJI

1903



Effigie à gauche d'Edward VII, dentelé.

2 p. viol. et orange 0 » 15

GUADELOUPE

1892



Groupe allégorique GUADELOUPE ET DÉPÉN-
DANCES EN ROSE OU EN
bleu dentelé.

1 c. noir s. bleu N » 10

GUYANE

FRANÇAISE

1892-1900. Groupe
allégorique, GUYANE
en rose ou en bleu
dentelés.



15 c. bleu . . . N » 30

15 » gris rosé . . N » 30

INDO-CHINE

1892-1900. Groupe
allégorique, INDO-
CHINE en rose ou en
bleu dentelés.



3. 1 c. noir sur bleu N » 10

4. 2 » brun rouge. N » 10

10. 25 » noir s. rose. N » 50

26. 25 » bleu . . . N » 50

12. 40 » rouge . . . N » 75

13. 50 » rose . . . N 1¹ »

27. 30 » br. s. azuré N » 90

MADAGASCAR

1904. Zebu et singe, dentelés.

74. 5 c. vert jaune. N » 15

76. 15 » carmin . . . N » 30

PANAMA

1904. Timbres de 1892-96 avec

PANAMA en sur-
charge verticale
et trait rouge sur
le mot COLOMBIA.



40. 20 c. violet noir. 0 » 75

41. 50 » brun . . . 0 2¹ »

42. 1 peso carm.br. 0 4¹ »

**SÉNÉGAMBIE
ET NIGER**

1903. Groupe allégo-
rique, SÉNÉGAMBIE ET
NIGER en rose ou en
bleu dentelés.



4. 5 c. vert jaune . N » 15

5. 10 » rose rouge . N » 20

6. 15 » gris rosé . . N » 30

TASMANIE

1858



Effigie de 3/4 à gauche

6. 4 p. bleu foncé . . 0 1¹ 50

7. 4 » bleu clair . . 0 1¹ 25

1900



Paysage, dentelé

65. 2 1/2 p. bleu de
Prusse . . . 0 » 35

OCCASIONS DU MOIS

**AUSTRALIE
DU SUD**

1902. Genre 1887, grands.

71. 3 p. olive . . . 0 » 25

71. 4 » rouge . . . 0 » 25

1904. Idem avec POSTAGE.

86. 6 p. vert bleu. . 0 » 25

MEXIQUE

1859. Types divers, oblongs
dentelés.



272. 30 c. lilas et noir.

273. 1 p. bleu de Prusse et
noir.

274. 5 p. rose vil et noir.

Ces timbres sont perforés de
trous de lettres.

Les 3 timbres. . . 0 5¹ »

**NOUVELLE
GALLES DU SUD
Timbres-télégraphe**

1871

Le Temps,
papier azuré
dentelés



60. 1 penny rouge . N 6¹ »

61. 2 » bleu. . . N 6¹ 50

62. 6 » br.roug. N 10¹ »

**NOUVELLE-
ZÉLANDE**

1898-1900. Paysages divers,
dentelés.

65. 3 p. brun bistre. 0 » 20

71. 1 sh. vermillon. 0 » 40

89. 4 p. brun et bleu 0 » 25

90. 6 » rose . . . 0 » 25

1901. Scène militaire.

102. 1 1/2 p. br. jaune 0 » 25

QUEENSLAND


1897-1900. Genre 1896, chif-
fres aux quatre angles.

67. 3 p. brun . . . 0 » 15

68. 4 » jaune. . . 0 » 15

73. 1 sh. violet . . . N » 30

Errata à notre Catalogue 46^e édition

<p style="text-align: center;">HAÏTI</p> <p>1906. Timbres de 1898-99 avec surcharge EX</p> <p style="text-align: center;">PIASTRES FORTES, etc ;</p> <p>en surcharge rouge</p> <p>108. 2 c. orange . . N » 20</p>		<p>109. 3 c. vert . . N » 30</p> <p>110. 4 » rouge . . N » 40</p> <p>111. 5 » brun rouge N » »</p> <p>113. 7 » gris . . N » 60</p> <p>114. 8 » rose . . N » 75</p> <p>115. 10 » orange. . N 1^r »</p> <p>116. 15 » olive . . N 1^r 30</p> <p>117. 20 » noir . . N 1^r 90</p> <p>118. 50 » brun rouge N 4^r 50</p>	<p>119. 1 gourde violet. N »</p> <p>Le n° 112 (5 c. bleu) en primé.</p> <p>1906. Timbres de 1904, en surcharge.</p> <p>120. 1 c. vert</p> <p>121. 2 » carmin</p> <p>122. 5 » bleu de Prusse . .</p>
--	---	---	---

ON DEMANDE A ACHETER

Un de nos correspondants demande à acheter les timbres suivants **sur lettres ou fragments de lettres** :

Argentine , n° 7 coupé en trois et ayant servi pour 5 cent.		
Buenos-Ayres , n° 1 coupé en deux et ayant servi pour	1 peso.	
» n° 3 » » »	2 pesos.	
» n° 10 ou 13 » » »	1 peso.	
» n° 9 ou 12 » » »	4 reales.	
» n° 16 » » »	1 peso.	



Buenos-Ayres, n° 2, neuf, de premier choix.

Tous les exemplaires coupés et employés pour valeur moindre doivent être propres et l'oblitération devra porter à la fois sur le timbre-poste et la lettre.

Faire des offres au journal « Le Collectionneur » qui donnera les prix d'achat pour ces pièces.



On demande à acheter

ou à échanger

des Jouets et Jeux anciens



Un philatéliste de nos amis achèterait ou échangerait contre des timbres-poste des jouets antérieurs au second empire ou exotiques, ainsi que des publications ayant trait aux jeux et jouets anciens.

Faire des offres aux bureaux du journal

PETITES SÉRIES DE TIMBRES A PRIX RÉDUITS (Suite)

(Voir nos 299, 301 et 306)

<p>Agos 1 p. 25</p> <p>eward-lands</p> <p>1, 2 ½</p> <p>30</p> <p>vant Russe</p> <p>10, 7, 7 k.</p> <p>30</p>	<p>Levant allemand</p>  <p>1905. 10 pa. sur 5 pf., 20 sur 10, 1 pi. sur 20 pf., 1 ½ pi. sur 25 pf. 1 t. surch. N » 95</p>	 <p>1890-1900. 10 pa. sur 3 k., 20 sur 5, 1 pi. sur 10 k., 2 sur 20, 1 sur 25 h. 5 t. surch. » 20</p>	<p>Libéria</p>  <p>1906. 1, 2, 5 c. 3 timb. N » 70</p>	 <p>1868. 2, 3, 3 s. 3 t. réimp. » 75</p> <p>Lorenzo-Marques</p>  <p>1898-1903. 2 ½, 5, 10, 15, 20, 25 r. 6 timb. N » 75 7. 50, 65, 75, 100, 135, 130, 200 r. 7 timb. N » 6 f 50</p>	<p>Luxembourg</p>  <p>1859-78. 10, 10, 1 c. 3 timbres » 35</p>  <p>1862. 1, 2, 4, 5, 10 c. 5 timbres » 15</p>  <p>1891-93. 10, 12 ½, 20, 25, 30, 37 ½, 50 c. 7 timbres » 70</p>
<p>4 pa. sur 1 pi. sur 2. 1 pi. surch. N »</p> <p>10, 7, 7 k.</p> <p>30</p>	<p>Levant autrichien</p>  <p>1867-88. 10, 15, 10 s., 1 pi. sur 10 k. 1 timbres » 25</p>	<p>Levant français</p>  <p>1886-89. 1 pi. sur 25, 2 sur 50. 2 t. surch. » 10</p>  <p>1902. 1, 2, 3, 4, 5 c. 5 timb. N » 30</p>	<p>Lombardo Vénétie</p>  <p>1850. 15, 30, 45 c. 1828. Taxe. 2 k. 4 timbres » 45</p>  <p>1858-63. 5, 5, 5, 10 s. 4 timbres » 25</p>	<p>Lubeck</p>  <p>1859. ½, 2, 4, s. 3 timb. N » 1 80</p>	 <p>1895. 1, 2, 4, 5, 10 c. 5 timbres » 15</p>
<p>Macao</p>  <p>1853, 25, 25 r. 1 timb. N » 45</p>  <p>1893-1903. ½, 1, 2, 5, 6, 8 a. 1 timb. N » f 40</p> <p>10, 12, 13, 18, 21 a. 1 timb. N » 5 f 25</p> <p>4 a. Taxe. ½, 1, 4 a. 1 timb. N » 35</p>	<p>M. 15, 20, 25, 30, 40, 50, 75 c., 1 f. 8 timb. N » 4 f 25</p>  <p>1901. 1, 2, 4, 5, 10 c. 5 timb. N » 40</p> <p>M. 15, 20, 25, 30, 40, 50, 75 c. 1 fr. 8 timb. N » 4 25</p>	<p>Malacca</p>  <p>1868-1900. 8, 2, 5, 1, 3, 8, 3, 4 c. 8 timbres » 50</p>  <p>1902. 1, 3, 4, 8 c. 4 timbres » 35</p>	<p>Mariannes</p>  <p>1900 3, 5, 10, 20 p. 4 timb. N » 70</p> <p>M. 25, 30, 40, 50, 80 pf., 1 m. 5 timb. N » 5 f 75</p> <p>Maroc</p> <p>Bureaux allemands</p>  <p>1900. 5, 10, 25 c. 3 timbr. » 15 1905. 3, 5, 10, 25 c. 4 timb. N » 60</p>	<p>Bureaux anglais</p>  <p>1903. 5, 10, 20, 25 c. 4 timb. N » 80</p> <p>Bureaux français</p>  <p>1891-1900. 5, 10, 25, 5 c. 4 t. surch. » 25</p>	<p>Iles Marshall</p>  <p>1900. 3, 5, 10, 20 p. 1 timb. N » 70</p> <p>M. 25, 30, 40, 50, 80 p., 1 m. 6 timb. N » 5 f 75</p> <p>Martinique</p>  <p>1868-91. 01 sur 20 c., 05 sur 20, 01 sur 2, 15 sur 25 c. 4 t. surch. 1 f 10</p>
<p>Madagascar</p>  <p>1896-1901. 1, 2, 1, 10 c. 1 timb. N » 40</p>	<p>Madère</p> <p>FUNCHAL</p>  <p>1897-99. 2 ½, 5, 10, 15, 20, 25 r. 6 timb. N » 75</p>	<p>États Malais</p>  <p>1901. 1, 3, 4, 5, 8, 10 c. 6 timbres » 70</p>	 <p>1906. 30, 35, 50, 60 c., 1 pi., 1 p. 25. 6 timb. N » 5 f »</p>	 <p>1902. 5, 10, 25 c. 3 timbres » 15</p>	 <p>1892-1900. 1, 2, 4, 5, 10 c. 3 timb. N » 40</p>

Id. 15, 20, 25, 30, 40, 50, 75 c., 1 f., 8 timb. N 4 f 25
 1892-99. 1, 2, 5, 10, 15, 25, 5 c. 7 timbr. + » 20
 1904. 0.10 sur 30, sur 40, sur 50, sur 75 c. sur 1 fr. 5 timbres surchargés N 3f 50

Maurice



1876-85. ½ p. sur 10 p., 8 c. sixteen sur 17 c. 3 timbres » 65



1885-93. 2, 4, 16 c., 1 c. sur 1, 2 c. sur 4, 1, 15 c. 7 timbres » 65

1887-93. 2 c. sur 4 c., 2 c. sur 38 c., 2 c. sur 9 c. déjà surchargé 38. 3 timbres surch. + N 1 f 25



1896-97. 1, 2, 3, 4, 18 c. 5 timbres » 15
 1900-05. 1, 2, 4, 4 c. 4 timbres » 10

Mauritanie

1906. 1, 2, 4, 5, 10 c. 5 timbr. N » 40
Id. 20, 25, 30, 40, 50, 75 c. 1 fr. 7 timbr. N 4 f 10

Mayotte



1892-1900. 1, 2, 4, 5, 10 c. 5 timbr. N » 40

Id. 15, 20, 25, 30, 40, 60, 75 c., 1 f. 8 timb. N 4 f 25

Mexique



1860. ½, 1, 2 r. 3 timbres 1 f »



1864. 1, 2, 4 r., 1 p. 4 timbr. N » 65



1874-80. 5, 25, 50, 10 c. 4 timbres » 45



1879. 25, 50, 85, 100 c. 4 timbr. + 2f »
 1879-82. 1, 2, 5, 10, 12, 18, 24, 25, 50, 85. 100 c. 11 timbr. N 5 f 50



1884. 50 c., 1, 2 p. 3 timbr. N 1 f 25



1884-85. 4, 10, 20, 10 c. 1884-85. Service, rouge, brun. 6 timbres » 75



1886. 1, 2, 5, 10 c. 4 timbres » 20
 1887-95. 3, 4, 6, 10, 25 c. 5 timbres » 50



1895. 1, 2, 3, 5, 10, 15 c. 6 timbres » 35



Id. 50 c. 1, 5 p. 3 timbres 6 f »



1899. 1, 2, 5, 10 c. 5 timbres »
Id. 15, 20, 30, 40, 50, 75 c. 3 timbres »
 1903. 1, 2, 4, 4 timbres »



1875. Tare. 10, 12, 20, 25, 100 c. 8 timbr. N 4 f



1879. Tare. 10, 25, 50, 100 c. 6 timbr. N »

Modène



1852. 5, 10, 10, 15, 25, 40 c., 1 f. 7 timbr. N 7 f »

Monaco



1891-1901. 1, 2, 15, 5 c. 1891. Baudes. 1, 2 c. Envelop. 5 c. 7 l. et env. » 40

Monténégro



1874. 2, 3, 5, 7, 10, 15, 25 n. 7 timbres 2 f 25



1893. 2, 3, 5, 7, 10, 15, 25 n. 7 t. surch. 2 f 15



1896. 1, 2, 3 n. 3 timbr. N » 25

1902. 1, 2, 5, 10 h. 4 timbr. N » 30

Montserrat



1903. ½, 1, 2 p. 3 timbr. N » 60

Mozambique



1898-1903. 2 ½, 5, 10, 15, 20, 25 r. 6 timbr. N » 75

Id. 50, 65, 75, 100, 115, 130, 200 r. 7 timbr. N 6 f 50



1904. Tare. 5, 10, 20, 30 r. 4 timbr. N » 65

Compagnie de Mozambique



1892. 5, 10, 20, 25, 40, 50, 100, 200, 300 r. 9 timbres 2 f »



1894. 2 ½, 5, 10, 15, 20 r. 5 timbr. N » 50

Natal



1874-87. ½, 1, 2, 4, 6 p. 5 timbres » 40



1902. ½, 1, 1 ½ p. 3 timbres » 30

Nicaragua



1862-71. 1, 2, 10, 25 c. 4 timbr. N » 90



1882-88. 1, 2, 5, 10 c. 4 timbr. N » 25

Id. 15, 20, 50 c. 3 timbr. N 1 f 50



1890. 1, 2, 5, 10, 20, 50 c., 1, 2, 5, 10 p. 10 timbr. N 1 f 75









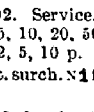
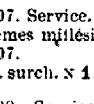


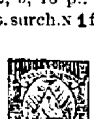


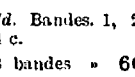

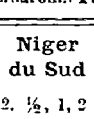

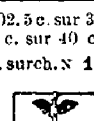
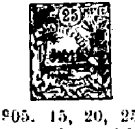
1891. 1, 2, 5, 10, 20, 50 c., 1, 2, 5, 10 p. 10 timbr. N 4 f 75



1892. 1, 2, 5, 10, 20, 50 c., 1, 2, 5, 10 p. 10 timbr. N 4 f 75



1903. 1, 2, 5, 10, 20, 50 c., 1, 2, 5, 10 p. 10 timbr. N 4 f 75

				
1898. 1, 2, 4, 5, 10, 15, 20, 50 c., 1, 2, 5 p. 11 timb. N 1 f 75	1891. Service. 1, 2, 5, 10, 20, 50 c., 1, 2, 5, 10 p. 10 t. surch. N 1 f 75	1896. Service. 1, 2, 5, 10, 20, 30 c., 1, 2, 5 p. 9 t. surch. N 1 f 75	1898. Taxe. 1, 2, 5, 10, 20, 30, 50 c. 7 timb. N 1 f 75	1893. Télégr. 1, 2, 5, 10, 20, 25, 50 c., 1, 2, 5, 10 p. 11 t. surch. N 1 f 75
				
1899. 1, 2, 4, 5, 10, 15, 20, 50 c., 1, 2, 5 p. 11 timb. N 1 f 75	1892. Service. 1, 2, 5, 10, 20, 50 c., 1, 2, 5, 10 p. 10 t. surch. N 1 f 75	1897. Service. Les mêmes millésimes 1897. 9 t. surch. N 1 f 75	1899. Taxe. 1, 2, 5, 10, 20, 50 c. 6 timb. N 1 f 75	1890. Envel. 5, 10, 20, 30, 50 c. 5 envel. 1 f »
				
1899. 1, 2, 5, 10, 15, 20, 50 c., 1, 2, 5 p. 11 timb. N 1 f 75	1894. Servie. 1, 2, 5, 10, 20, 50 c., 1, 2, 5, 10 p. 10 t. surch. N 1 f 75	1896. Taxe. 1, 2, 5, 10, 20, 30, 50 c. 7 timb. N 1 f 75	1891. Télégr. 1, 5, 10, 20 c. 4 t. surch. » 30	1891. id. 5, 5, 10, 20, 30, 50 c. 6 envel. 1 f »
				
1890. Service. 1, 2, 5, 10, 20, 50 c., 1, 2, 5, 10 p. 10 t. surch. N 1 f 75	1895. Service. 1, 2, 5, 10, 20, 50 c., 1, 2, 5, 10 p. 10 t. surch. N 1 f 75	1897. Taxe. 1, 2, 5, 10, 20, 30, 50 c. 7 timb. N 1 f 75	1892. Télégr. 1, 2, 5, 10, 20, 25, 50 c., 1, 2, 5, 10 p. 11 t. surc. N 1 f 75	1890. Envel. 5, 10, 20, 30, 50 c. 5 envel. 1 f »

	Niger du Sud		
1896. Envel. 5, 10, 20 c. 3 envel. » 60	1902. ½, 1, 2 p. 3 timbres » 55	1889-93. Taxe. 1, 4, 10, 20 ore. 4 timbres » 25	1902. 5 c. sur 30 c., 15 c. sur 40 c. 2 t. surch. N 1 f »
	Norvège		
1897. Envel. 5, 10, 20 c. 3 envel. » 60	1875-84. 3 s., 1, 3, 5, 10, 20, 5, 20 or. 8 timbres » 25	Nouveau-Brunswick	Nouvelle-Écosse
			
1898. Envel. 5, 10, 20, 30, 50 c. 5 envel 1 f »	1878. 1, 1 kr. 50, 2 kr. 3 timbres 1 f 50	1860-63. 5, 10, 17, 1, 2 c. 5 timb. N 2 f »	1903. Cinquante-tenaire. 1, 2, 4, 5, 5, 10, 10, 15 c. 5 timbres surch. N 1 f 25
	Niger du Nord		
1902. ½, 1, 2 p. 3 timb. N » 60	1894-01. 1, 2, 3, 5, 10, 20 or. 6 timbres » 15	Nouvelle-Calédonie	Nouvelle-Galles du Sud
			
1905. 1, 2, 4, 5, 10 c. 5 timb. N » 40	1892-1900. 1, 2, 4, 5, 10 c. 5 timb. N » 40	1905. 1, 2, 4, 5, 10 c. 5 timb. N » 40	1860-70. 3, 5, 1, 2, 6 p. 5 timbres » 65



1888-92. 1, 2, 4, 6, 2 1/2, 1/2 p. 6 timbres » 35



1897-98. 1, 2, 1/2, 2 1/2 p. 4 timbres » 15

Nouvelle Guinée allemande



1900. 3, 5, 10, 3 timbres » 25

20 p.
4 timbr. N » 70
1/4, 25, 30, 40, 50, 80 p., 1 m.
6 timbr. N 5 f 75

Nouvelle-Zélande



1873-82. 1/2, 1, 2, 3, 4, 6 p.
6 timbres » 45



1882-95. 1 sh., 1/2, 2 1/2 p.



1898-1901. 1/2, 1, 2, 1/2, 1, 2, 1 p.
7 timbres » 35

Nowanuggur



1877-80. Bleu gris, 1 rose, 2 vert, 3 jaune.
4 timbr. N » »



1893. 1, 2, 3 d.
3 timbres » »

Nyassa



1898. 2 1/2, 5, 10, 15, 20, 25, 50, 75, 80, 100, 150, 200, 300 r.
13 timbr. N 5 f »



1901. 2 1/2, 5, 10, 15, 20, 25, 50 r.
7 timbres » 85



1875. 75, 80, 100, 150, 200, 300 r.
6 timbres 2f 50

1903. 15, 25 r., 65 sur 80, 115 sur 150, 130 s. 300 r.
5 timbres 1f 75

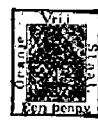
Océanie



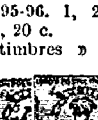
1892-1900. 1, 2, 4, 5, 10 c.
5 timbr. N » 40

1892-1900. 1, 2, 4, 5, 10 c.
5 timbr. N » 40

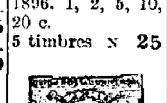
1892-1900. 1, 2, 4, 5, 10 c.
5 timbr. N » 40



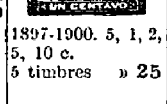
1887. 1, 2 c.
2 timbres »



1895-96. 1, 2, 5, 10, 20 c.
5 timbres » 95



1896. 1, 2, 5, 10, 20 c.
5 timbres » 25



1897-1900. 5, 1, 2, 5, 10 c.
5 timbres » 25



1898. 1, 5 c.
2 timbres » »



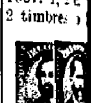
Panama



1892-96. 1, 2, 4, 5, 10 c.
4 timbres »



Paraguay



1892-96. 1, 5 c.
4 timbres »



1896. 5 c. sur 2 c., 5 c. sur 4 c.
2 timbr. N » 45

Parme

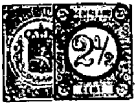


1857-59. 15, 25, 40 c.
3 timbr. N 7 f » 71

Pays-Bas



1869-70. 1/2, 1, 1/2, 1, 2, 2 1/2 c.
6 timbres » 15



1877-79. Télégr.



1872-75. 5, 10, 15, 20, 25, 50, 12 1/2 c.
7 timbres » 20



1891-92. 3, 5, 7 1/2, 10, 12 1/2, 15, 20, 25, 50 c.
9 timbres » 35



1899-1901. 1/2, 1, 2, 1/2, 3, 5, 7 1/2, 10, 12 1/2, 15, 20, 22 1/2, 25, 50, 3 c.
15 timbres » 50



1877-79. Télégr.

1, 3, 5, 15, 20, 30, 50, 60 c., 1 g.
9 timbres » 65



1881. Taxe. 1/2, 1 l., 1/2, 2 1/2, 5, 10, 15, 20, 25 c.
9 timbres » 70

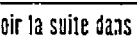
Pérou



1895. 1, 1, 2, 10 c.
4 t. surch. » 30



1880-73. 1, 1 d., 10 c., 1 d., 2 c.
5 timbres 1f 80



1877-86. 1, 2, 5, 5, 10, 20 c.
6 timbres » 40



1880-89. 1, 1, 1, 2, 2, 5, 10, 10, 50 c., 1 sol.
10 t. surch. nif 30
1 d. 50 c., 1 sol.
2 t. surch. n » 75
1886. 50 c., 1 sol.
2 timbr. N » 70



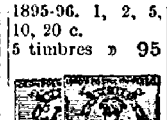
1895. 1, 1, 2, 10 c.
4 t. surch. » 30



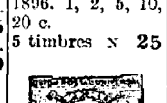
1895. 1, 2, 5, 10, 20, 50 c., 1 s.
7 timbres 13 f » 133



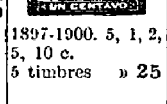
1898. 1, 5 c.
2 timbres » 20



1876. Télégr. 20, 50 c.
3 timbr. » 14



1874-97. 1, 5, 10 c.
3 timbres » 30



1881-83. Taxe. 5, 10, 20 c.
4 t. surch. » 115



1874. Ecart. 5, 50 c.
3 envell. » 140

des Petites Séries de Timbres à Prix réduits

Nouvelle Édition complètement remaniée



Catalogue-Miniature
DES
Petites Séries
DE
TIMBRES-POSTE
à prix réduits

96 Pages - 1.000 Gravures
Arthur MAURY
6, Boulevard Montmartre, 6
PARIS

Prix : 5 centimes franco

Cette petite brochure de 96 pages est illustrée de plus de 1,000 Gravures de timbres-poste. Jolie couverture en couleurs. Un grand nombre de séries nouvelles, très avantageuses, ont été ajoutées à l'édition précédente.

PRIX : 5 CENTIMES FRANCO

VIENT DE PARAITRE
ÉDITION 1906

DU

CATALOGUE DESCRIPTIF DES TIMBRES-POSTE

Enveloppes, Bandes, Cartes-poste, Timbres-télégraphe et Essais

de la FRANCE

et des TIMBRES, ENVELOPPES, CARTES, etc.

qui ont servi indistinctement pour l'ensemble

des COLONIES FRANÇAISES

Avec leurs dates d'émission, leurs valeurs et leurs couleurs

AINSI QUE TOUS LEURS PRIX DE VENTE POUR LES COLLECTIONS

Par Arthur MAURY

PARIS, 6, Boulevard Montmartre, 6, PARIS



Plaquette de 32 pages (format de notre journal), illustrée de 110 gravures, parmi lesquelles les fac-similes exacts des trois types de Bordeaux, les agrandissements des variétés N sous B et X sous U des timbres au type groupe allégorique avec la liste complète de ces variétés. Les prix de vente ont été révisés. Les réimpressions françaises ont été également cataloguées.

PRIX : 10 centimes (port : 5 centimes)

VIENT DE PARAÎTRE



46^{me} Edition

entièrement

REFONDUE

DU



CATALOGUE DESCRIPTIF

DE TOUS LES

TIMBRES-POSTE

Timbres-Taxe et Timbres-Télégraphe

PARUS

DEPUIS LEUR INVENTION

jusqu'en Juillet 1906

PAR

ARTHUR MAURY



PARIS — 6, Boulevard Montmartre, 6 — PARIS

Fort volume de 500 pages renfermant 2 000 . . . es de timbres

Catalogue-Broché, 1 fr. 50 (port : 35 cent.)

Relié couverture souple rouge ou havane, tranche rouge, 2 fr. 25 (port : 60 cent.)

EDITION DE NOS TROIS CATALOGUES

de Timbres, d'Enveloppes et de Cartes

EN UN SEUL VOLUME

PRIX :

Reiure souple, toile havane, 5 fr. 50 (port : 0 fr. 85)

ÉDITION 1906



Le Collectionneur

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL MENSUEL.

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale.

Tous les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*), qui accompagne le douzième numéro.

Adresser les demandes et communications à

ARTHUR MAURY

6, BOULEVARD MONTMARTRE — PARIS, 9^e

Téléphone N° 133-51

Avis. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

Salle des Dépêches

ET

EXPOSITION PERMANENTE

DU

COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

6, Boulevard Montmartre, 6

Les promeneurs, en grand nombre, entrent visiter notre salle d'Exposition, ouverte de plain-pied sur le Boulevard, tous les jours, fêtes comprises.

Le soir elle est brillamment éclairée jusqu'à dix heures. On y voit toutes sortes de curiosités postales et les timbres nouveaux à mesure qu'ils nous parviennent.



ENVOIS A CHOIX

Le succès qu'ont remporté nos séries précédentes d'envois à choix nous a amené à confectionner de nouveaux carnets d'environ 150 à 200 timbres chacun. Ces timbres sont en parfait état et, bien entendu, garantis par nous.

Il est indispensable de spécifier sur les demandes quel pays l'on désire de préférence.

Lorsqu'un seul pays n'occupe pas tous les feuillets d'un carnet il y est joint un ou plusieurs autres pays par ordre alphabétique et groupés ainsi :

France : neufs ou oblitérés ; blocs de quatre à l'état neuf ;
Essais ; **Oblitérations françaises** ; **Alsace - Lorraine** :
oblitérations ; **Colonies françaises** ; **Colonies anglaises** ;
Colonies espagnoles ; **Colonies portugaises**, etc...

Etats allemands ; **anciens Etats italiens** ; **Républiques**
ou **Etats d'Amérique** ; **Etats indiens**, etc...

Essais étrangers.

Nos carnets sont, en outre, divisés en cinq séries de prix :

- 1^o Timbres valant **5** et **10** centimes la pièce ;
- 2^o Timbres valant de **15** à **50** centimes la pièce ;
- 3^o Timbres valant de **50** centimes à **3** francs la pièce ;
- 4^o Timbres valant de **3** à **20** francs ;

D'autres carnets comprennent un choix de variétés de timbres d'un même pays, quels qu'en soient les prix. Exemples :

Chypre : variétés de nuances, numéros de planches, différentes surcharges, filigranes et types différents.

Japon : première émission et autres ; nuances, numéros de planches, piquages et papiers différents, blocs, neufs et oblitérés.

Luxembourg : idem ; nuances, piquages de couleur et en blanc, blocs, officiels ; variétés de surcharges.

Idem pour Curaçao, Deux-Siciles, Dominique, Finlande, Grèce, Inde néerlandaise, Libéria, etc.

NOTA. — Sur demande nous enverrons des carnets aux Collectionneurs qui ont un compte dans notre maison ou qui nous donneront des références sérieuses (Maisons de banque de préférence). Nos clients habitant l'étranger devront nous remettre un dépôt préalable d'argent ; la valeur de nos envois variera suivant l'importance de la somme déposée. Un second carnet ne pourra être expédié qu'après le retour du premier.

Messieurs les amateurs doivent, bien entendu, s'engager à ne pas nous retourner d'autres timbres que ceux que nous leur aurons envoyés ; les timbres qui ne conviennent pas doivent nous être retournés dans la huitaine.

LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

JOURNAL FONDÉ EN 1864

PAR ARTHUR MAURY

BUREAUX : 6, Boulevard Montmartre, 6. — PARIS (9^e)

Téléphone N^o 133-51

Sommaire. — Petite causerie philatélique : A la recherche de types de timbres-poste. La Semeuse. — Chronique universelle. — Émissions nouvelles. — Les marques postales de la France. — Notes, questions et réponses : Belgique. Timbres pour imprimés oblitérés d'avance. Oblitération mécanique erronée. Timbre fixe pour journaux. Des modérations de taxe à la fin du XVIII^e siècle. Affranchissement dans le rayon limitrophe franco-belge. Les carnets de timbres pour l'affranchissement. Oblitération automatique de l'exposition de Milan. — Un porteur de lettres à Constantinople au XVIII^e siècle. — Prix-courant des nouveautés. — La hausse et la baisse. — Occasions du mois. — Timbres rares. — Collections d'occasions.

PETITE CAUSERIE PHILATÉLIQUE

A LA RECHERCHE DE TYPES DE TIMBRES-POSTE LA SEMEUSE

Avant de parler de la Semeuse, j'ai à liquider tout un dossier arriéré de lettres que m'a valu ma causerie de janvier dernier, à propos des emblèmes des timbres coloniaux.

Je n'ai pas su me faire comprendre puisque je demandais des communications, des idées et que l'on a cru que j'allais en fournir.

Cependant je disais :

« Depuis quelque temps, un mouvement se produit dans les possessions françaises; un certain nombre d'entre elles consentent des sacrifices financiers importants pour remplacer, par une série de timbres propres à la Colonie, le type passe-partout qui leur était infligé jusqu'ici. Je citerai : Madagascar, le Congo, la Côte des Somalis, la Nouvelle-Calédonie, la Guyane, la Guadeloupe, la Réunion, auxquelles il convient d'ajouter aujourd'hui le Sénégal et la Mauritanie.

» Ce mouvement, il m'a semblé qu'il serait utile de le généraliser; en conséquence, j'invite chaudement tous ceux de mes lecteurs qui habitent les colonies françaises, et que le sujet intéresse, à l'étudier, à l'approfondir et à m'envoyer un projet

d'emblèmes qu'ils croiraient le mieux approprié à la représentation de leur colonie.

J'ai dit « qui habitent les colonies françaises » parce que je crois qu'il faut être sur place pour s'inspirer des traditions du pays. Ainsi ne faudrait-il pas qu'un artiste d'imagination dessinât un sujet néo-chinois : un dragon, un oiseau, des caractères d'écriture... le tout emprunté peut-être à un bâton d'encre de Chine, qui semblerait très réussi à Paris et serait ridicule à Saïgon.

A défaut d'un dessin même sommaire il suffirait d'envoyer des descriptions qu'il n'est pas nécessaire de présenter en style héraldique.

Ces projets, mis au point par un héraldiste distingué seraient publiés dans *Le Collectionneur* sous le nom de leurs auteurs.

Eh bien ! qu'arrive-t-il ? après une année presque d'attente, c'est moi que l'on objurgue de faire des recherches et que l'on accuse de négligence, voyez plutôt :

« Un fonctionnaire colonial m'écrit « que l'on comptait sur mon journal pour trouver des emblèmes qui eussent chance de plaire et par conséquent de bien se vendre aux collectionneurs, et l'on ne voit rien venir... »

Un autre écrit gentiment : « Nous serions tous très flattés d'affranchir nos lettres avec de beaux timbres *intelligents*, mais il ne me vient pas d'idées ici, les nègres et les singes, même les beaux oiseaux que l'on rencontre ne nous suggèrent pas grand'chose, tandis que vous, à Paris, vous êtes là au milieu de savants et d'artistes de toutes sortes, vous n'avez qu'à aller les consulter, les dessins que vous publieriez ensuite dans *Le Collectionneur*, comme vous l'avez déjà fait, auraient, je vous en répondez, beaucoup de succès.... »

Où, mais qui paierait lesdits savants et artistes ? car enfin, ils ne se nourrissent pas de l'air du temps et d'autre part *Le Collectionneur de Timbres-poste* (1 fr. 50 par an avec prime) fait déjà bien des sacrifices. Voici encore l'extrait d'une lettre d'un abonné des Colonies :

« Je suis ingénieur, je dessine et je peins convenablement, j'ai fait de l'architecture à l'Ecole des Beaux-Arts, ici je coopère à de grands travaux, voies ferrées, ponts, etc... eh bien je ne suis pas fichu de dessiner un timbre-poste ! J'ai essayé inutilement et vous rendriez service à moi et à d'autres en disant si quelque chose a été publié qui puisse renseigner à ce sujet. »

Cette question revient bien souvent et sous des formes

diverses, j'ai eu l'occasion de l'étudier ici à diverses reprises, notamment en 1894 (n° 160), à propos du concours ouvert à la Direction générale des Postes pour la création d'un nouveau type de timbres, et encore, en novembre 1900 (n° 241) titre : la genèse d'un timbre-poste, en mars et en avril 1901 (nos 245 et 246) titre : le choix des types des timbres-poste etc. ; Mais ici nous changeons de rail, nous en étions à la recherche d'emblèmes, ce qui du reste ne paraît pas devoir aboutir. Faut-il revenir à la genèse d'un timbre-poste? je le veux bien d'autant que je suis là assez bien documenté.

Donc, on m'a souvent demandé, soit par simple curiosité, soit à titre de conseil utile, comment on fabriquait les timbres-poste et quels étaient les procédés à employer de préférence pour arriver à un résultat satisfaisant. C'est qu'en effet ces petites vignettes en couleurs, gommées et dentelées doivent passer par des phases multiples de fabrication, toutes particulièrement étudiées, soignées et surveillées, puisqu'elles deviennent des valeurs fiduciaires importantes, qui doivent être garanties soigneusement contre les fraudeurs. Plus l'exécution sera parfaite, moins le danger sera grand. De plus, en raison de



fig. 1

Projet de M. Bourgoïn, primé au concours de 1894

leur emploi considérable, le dessin qu'elles répandent dans la masse d'un peuple et encore à l'étranger peut être considéré comme un moyen puissant d'enseignement politique et artistique.



fig. 2



fig. 3

Projets de M. Bourgoïn, primés au concours de 1894

L'idée créatrice d'un timbre-poste vaut donc qu'on s'y arrête et lorsqu'elle est trouvée, qu'on en confie l'exécution à un artiste hors de pair. Mais un artiste peintre, dessinateur ou sculpteur, habitué à des travaux de toute envergure est subitement déconcerté lorsqu'il est contraint de réduire son sujet dans les limites d'un cadre si exigu, encombré d'avance d'inscriptions imposées et du chiffre assez grand de la valeur. Les seuls artistes rompus à ce difficile problème sont les graveurs de médailles, mais il vaudrait mieux certainement que d'autres encore puissent aborder l'art très spécial de dessiner des timbres-poste.

Je ne suis ni peintre, ni dessinateur, je ne me laisserai donc pas aller à des considérations esthétiques, cependant je me suis essayé passionnément aussi dans cet art, mais j'ai toujours eu le soin de m'adjoindre un collaborateur de valeur auquel j'apportais seulement mes idées et mes connaissances techniques : je citerai mon timbre YRAM qui eut un incontestable succès et que j'ai composé en collaboration de MM. Villon et Lamothe, mes projets au concours de 1894, collaborateurs : MM. Villon et Monchablon, j'en passe pour arriver aux essais de cette année, Coq gaulois et Liberté, collaborateur : M. Triboust. Je veux

montrer que, comme tant d'autres critiques d'occasion, je ne parle pas à tort et à travers de ce que je ne connais pas.

Donc j'ai vu à l'œuvre de vrais artistes et j'ai parfois eu le plaisir d'associer mes efforts aux leurs. La recherche d'un sujet de timbres est du domaine de l'imagination, elle échappe par conséquent à toute définition. Aux heures d'inspiration les ébauches, les croquis s'entassent, incompréhensibles le plus souvent pour le profane, mais où le dessinateur reposé trouvera sans doute une composition définitive.

J'ai justement dans mes cartons une série bien intéressante de telles ébauches de M. Luc-Olivier Merson, et de plus une anecdote qui s'y rapporte et qui m'a été racontée par M. Bourgoïn, l'un des lauréats du concours de 1894, qui m'a du reste autorisé à la publier ici :

A cette époque donc, M. Bourgoïn travaillait activement pour ce concours, et se sentant perplexe, eut l'idée d'aller soumettre quelques-uns de ses croquis à son ami et maître M. Luc-Olivier Merson :

« — Tiens, s'écria celui-ci, lorsqu'il eut jeté un coup d'œil sur les dessins, elle est bien bonne, j'ai crayonné moi aussi quelques projets pour ce concours, les voici. Mais ma foi je ne continuerai pas. Tu comprends, je ne peux pas aller sur tes brisées, et souriant de ce bon sourire spirituel et amical que tous ceux qui l'approchent lui connaissent, il ajouta : « et si tu peux tirer quelque chose de mes croquis, tu peux les prendre. »

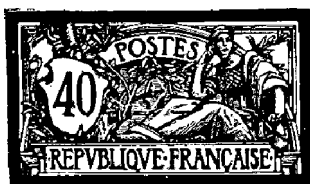
Je ne me fis pas prier et emportai lesdits croquis ; quelques jours plus tard je revins le trouver avec mes projets modifiés que je lui soumis.

« — Mais ça ne va pas mal, me dit-il, seulement revois tes mains et tes pieds ! » — « Ah mon vieil ami, repris-je, voici un travail dont tu te tireras beaucoup mieux que moi ». — C'est bien, alors je prendrai modèle », et quelques jours après, je cueillais mes trois projets corrigés par l'excellent et grand artiste. »

On a vu plus haut, pages 299 et 300, les projets en question qui, avons-nous dit, ont été primés ; leurs sujets représentent, sous différents aspects, la France ou la République tenant un glaive pour sa défense, mais paisible et entourée de rameaux d'olivier, emblèmes de la paix ; dans la figure 3, le Génie de la République entoure la France de ces mêmes branches d'olivier.

Dans les croquis de M. Luc-Olivier Merson, aussi bien que

dans le timbre-poste qui lui a été commandé en 1900, nous retrouvons cette idée de la France armée et pacifique.



Ces croquis que nous reproduisons page 312 nous les avons choisis parmi une vingtaine d'autres pour être photographiés. Les uns sont au crayon, les autres sont repris à la plume, certains sont enchevêtrés et cependant on y retrouve toujours une pose, un geste où se décele la main du maître. On y voit les détails corrigés des essais fig. 1 et 3 (mains de la déesse et tête du petit génie).

(A suivre.)

LA SEMEUSE

Le trafic des timbres à la « Semeuse sans terrasse », qui ont été mis en vente deux heures seulement puis retirés par ordre supérieur, continue imperturbablement son petit bonhomme de chemin. Ces timbres sont offerts, sous le manteau, à un prix moyen de 75 centimes pièce au détail ; on en offre également en gros par feuilles de 150 et par lots de 1,500, 3,000, etc... ; c'est une spéculation en règle qu'aucun ordre de l'Administration des Postes n'est venu interrompre, quoique plusieurs journaux se soient émus de l'article que nous avons publié. *L'Eclair* a dit à ce sujet : « il y a dans cette spéculation des dessous bizarres sur lesquels M. Bérard tiendra peut-être à se renseigner. » *La Liberté* a demandé à l'Administration des Postes comment pareil fait avait pu se produire et on lui a fourni l'explication que voici et qui nous paraît faible :

« Le nouveau type modifié de la Semeuse a été mis en vente à la recette principale et au bureau 44 qui est installé dans l'immeuble du sous-secrétariat d'Etat, rue de Grenelle. Quand on s'aperçut que la quantité livrée par les ateliers n'était pas suffisante pour fournir au moins les principaux bureaux de Paris, ordre fut donné de retirer la figurine, mais il s'en était déjà vendu plusieurs milliers, les collectionneurs et les marchands, à l'affût, ayant dû sans doute se précipiter aux guichets.

Le tirage du nouveau timbre a continué depuis, et ce nouveau modèle, absolument le même que celui mis un instant en circulation au bureau 44 et à la recette principale, sera livré au public prochainement. »

Et devinez qui est injurié, vilipendé à propos de cette singulière affaire, c'est votre serviteur. Comme il est arrivé pour

les timbres coloniaux volés, comme il arrive chaque fois que j'ai à signaler des trafics louches sur lesquels d'ailleurs, j'appuie le moins possible pour ne pas écœurer les philatélistes, je suis certain de voir tomber chez moi une bordée d'injures, par lettres anonymes et même par des articles de journaux. En voici un qui imprime ce qui suit : « M. Maury suppute d'un air de regret ce que les auteurs du coup vont gagner. Il n'a pas eu de ces timbres et ne s'en console pas. . . . Eh quoi, ils ont osé faire un coup pareil, sans faire la part de M. Maury, etc. . . . »

Je m'en tiendrai là pour aujourd'hui.

Au moment de mettre sous presse, on me communique le type Semeuse sans terrasse, 10 cent. rouge imprimé sur carte-lettre. Les moindres détails de la gravure s'y distinguent parfaitement et entre autres on voit apparaître une ligne blanche qui remédie au défaut signalé le mois dernier.

D'autre part on m'assure que contrairement à ce qui a été publié à ce sujet, M. Mouchon a retouché très légèrement sa gravure : une ligne à peine indiquée arrête le contour postérieur de la Semeuse. Cette ligne est si faible qu'elle disparaîtra en partie sur les feuilles trop encrées. On trouvera donc alors des variétés ne présentant aucune différence avec les timbres mis en vente le 28 juillet dernier.

Les timbres ainsi retouchés seront mis en cours très probablement vers le 15 octobre.

La retouche en question a été faite aussi sur les clichés des 20, 25, 30 et 35 centimes. Cette dernière valeur verra le jour au commencement de novembre, les autres, dont l'approvisionnement à l'ancien type est important, ne sortiront que dans le courant de 1907 au fur et à mesure des besoins.

ARTHUR MAURY

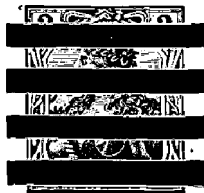


CHRONIQUE UNIVERSELLE

ALLEMAGNE. — On songe déjà que de nouvelles valeurs de timbres vont devenir nécessaires pour l'application des décisions du dernier Congrès de l'Union postale, au mois d'octobre 1907. La taxe d'une lettre simple pour l'étranger est fixée à 25 centimes pour 15 grammes, représentée par le timbre de 20 pfennig ; mais les 20 grammes au-dessus ne paieront que 15 centimes. On sera donc obligé de créer, soit un timbre de 15 pfennig qui ferait supporter au public une surtaxe illégale, soit un timbre de 12 pfennig représentant 15 centimes. La *Gazette de Voss*, à qui nous empruntons ces réflexions, dit que le timbre de 12 pfennig est seul logique et qu'ensuite on sera obligé de créer d'autres subdivisions de 8 et 4 pfennig pour ramener le tarif intérieur à celui de la plupart des autres États. A moins, ajoute ce journal, qu'on change le système monétaire, ce qui est peu probable.

La suppression des cartes à 2 pfennig que nous avons annoncée dernièrement, a jeté un certain trouble dans le commerce allemand. Un grand nombre de maisons avaient un approvisionnement important de ces cartes, timbrées à l'avance et portant des annonces, des prix-courants, etc., imprimés au verso. Pour les faire circuler au tarif des imprimés, il faudrait y ajouter un timbre mobile de 1 pfennig et cette valeur n'existe pas dans la série en cours ; il est vrai qu'en y ajoutant un timbre mobile de 3 pfennig elles circuleraient comme toutes les autres cartes-poste, mais alors la dépense serait trop onéreuse.

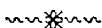
L'Administration des Postes a donc décidé de reprendre en paquets les cartes à 2 pfennig non utilisées, d'annuler le timbre



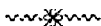
de 2 pf. gris et de le remplacer par un 3 pf. brun, la différence restant bien entendu à la charge du demandeur. Ces nouvelles cartes ont vu le jour ; le timbre de 2 pfennig est barré de quatre

traits épais et à sa droite est imprimé le 3 pf. brun. De plus, le mot « postkarte » est également biffé d'un large trait et au-dessous on a imprimé : « Drucksache » en gothique.

Quant aux cartes de 2 pf. formant l'approvisionnement de l'Administration elles ont, comme les précédentes, reçu, en seconde impression, le timbre de 3 pf. brun, mais la figurine de 2 pf. n'a pas été barrée. Ces cartes ont donc maintenant une valeur représentative de 5 pf. Détail curieux : le cliché qui a servi à imprimer le second timbre a près d'un millimètre de moins, en hauteur, que la vignette voisine ; cette différence, qui doit provenir du plus ou moins d'épaisseur du filet d'encadrement, est assez apparente.



AUSTRALIE CONFÉDÉRATION. — La question d'une série unique pour la Confédération n'avance toujours pas. Le *Postmaster general* a cependant déclaré à la Chambre des Représentants qu'il s'en occupait, mais on pense que cette série ne verra pas le jour avant l'introduction du *Penny postage* à travers toute l'Australie, c'est-à-dire au plus tôt au 1^{er} janvier 1907.



BARBADE. — Au début de l'année 1605 un navire anglais, l'*Olive Blossom*, aborda à la Barbade.

L'*Olive Blossom* appartenait à Sir Olave Leigh et avait été équipé par cet estimable chevalier du comté de Kent pour transporter en Guyane une cargaison de marchandises, étoffes et cotons.

Le navire, légèrement dévié de sa route par une bourrasque, se réfugia dans une île que l'équipage trouva inoccupée. Le capitaine y fit planter une croix sur laquelle il fit mettre l'inscription : *James, King of England, and also of this Island.* (Jacques, roi d'Angleterre et aussi de cette île).

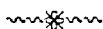
La Barbade, car c'était d'elle qu'il s'agissait, était devenue territoire anglais. Mais les navigateurs continuèrent leur route sans y faire aucun établissement. Ce ne fut que vingt ans plus tard que les richesses de cette île attirèrent l'attention d'un grand marchand londonien, Sir William Carton, et que fut bâtie Jamestown (aujourd'hui Holetown), à l'endroit où les premiers navigateurs avaient planté la croix de prise de possession.

C'est pour cette raison que l'*Olive Blossom*, reconstitué,

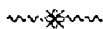
orne le timbre de 1 penny, commémorant le troisième centenaire de la découverte de l'île. Le navire est représenté en pleine mer et sur les côtés du cadre se trouvent des arbres exotiques. Sur des banderoles sont les inscriptions habituelles, plus les millésimes 1605-1905. Le timbre nous arrive donc avec



un retard d'une année, mais cela n'a qu'une importance secondaire ; le principal c'est que les collectionneurs lui fassent bon accueil. Rappelons qu'il a été composé par lady Tarter, la femme du gouverneur de la colonie. Il a fort bel aspect et est imprimé en trois couleurs : noir, vert et bleu.



BERMUDES. — Trois nouvelles valeurs viennent de paraître au type en cours, armes ; ce sont les 2, 2 1/2 et 4 pence.



BOSNIE. — Notre excellent correspondant de Vienne nous envoie la lettre suivante relative aux nouveaux timbres annoncés dans notre numéro du 1^{er} mai dernier. Nous pouvons donner en même temps la reproduction de ces timbres grâce à l'obligeance d'un abonné de Bosnie que nous remercions tout particulièrement :

« A partir du 1^{er} novembre prochain la Bosnie-Herzégovine sera dotée de toute une série nouvelle de timbres-poste, cartes postales et cartes-lettres.

L'Administration postale militaire des « provinces occupées » a bien fait les choses puisqu'elle n'émet pas moins de dix-huit vignettes, toutes différentes.

Et d'abord voici seize timbres-poste :



1 heller gris : Vue de Doboï. — 2 h. violet : Vue de Mostar, quartier des ponts.



3 h. jaune : Vue de Jaïce. — 5 h. vert foncé : Défilé de la Narenta.



6 h. bistre : Vue de Ramatal. — 10 h. carmin : Route de la vallée de Verba.



20 h. brun foncé : Le vieux pont à Mostar. — 25 c. bleu clair : Sraïeво (Bosna-Serai).



30 h. vert clair : La poste par bête de somme. — 35 c. vert bleu : Le pavillon des touristes à Jezero.



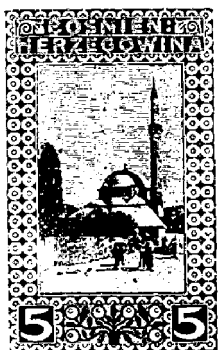
40 h. orange : Voiture de la poste militaire attelée de chevaux. — 45 h. vermillon : Le bazar à Seraïevo.



50 heller violet brun : L'automobile postale.



1 couronne brun rouge : La Carsiïa à Seraïevo. — 2 couronnes vert olive : La tour Lucas à Jaïce. — 5 couronnes bleu foncé : Effigie de l'empereur François-Joseph 1^{er}.



Les vignettes des cartes représentent, sur celles de 5 heller vert, la mosquée Karagioz à Mostar et sur celles de 10 h. carmin, les chutes de Pliva à Jajce.

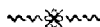
Nous voilà loin cette fois des timbres impersonnels et muets d'autrefois. On fait de la réclame officielle pour un beau pays trop ignoré des touristes et, sans en avoir l'air, on marque l'annexion d'une façon un peu plus précise. L'effigie de François-Joseph en est la preuve. »

Rappelons que les dessins de ces timbres sont dus au professeur Moser et que la gravure a été confiée à M. Ferdinand Schirnböck.

Tous ces timbres ont des cadres d'une ornementation particulière à ces pays et bien orientale.



CHILI. — L'émission de l'année dernière se continue par une enveloppe de 5 centavos gris, du type du timbre-poste de même valeur, mais avec l'effigie de Colomb en relief, ainsi que toutes les inscriptions.



CUBA. — Nous recevons la lettre suivante accompagnée de trois dessins faits grossièrement à la plume et que notre graveur s'est efforcé de reproduire correctement :

« Monsieur, un de mes cousins, employé dans une maison française de Santiago de Cuba et collectionneur enragé, m'informe que les insurgés ont créé des timbres en arrivant à Cienfuegos. Il existerait 3 valeurs : 3 centavos bleu, 5 c. noir et 10 c. vert. Ces timbres sont imprimés en surcharge sur les timbres

officiels de 2, 5 et 10 centavos, ou sur papier de couleur violet,



rose, jaune, orangé. Dans ce cas ils ne sont pas dentelés;

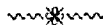


d'ailleurs en voici les types copiés tant bien que mal sur les originaux. Espérons qu'ils ne subiront pas le sort de leurs frères les timbres de *La Union* ».

Nous reproduisons cette lettre sans commentaires, aucun autre renseignement ne nous étant parvenu sur cette soi-disant émission provisoire.



DOMINICAINE. — Une nouvelle série vient de paraître, toujours au type de 1901, mais dans des couleurs différentes. Tandis que la série en cours avait le cadre uniformément noir, celle-ci a les armes du centre en noir et le cadre de couleur.



ÉQUATEUR. — Une nouvelle série est annoncée par décret et aura cours pendant les années 1907 et 1908 ; la Galerie nationale s'augmentera des effigies de Roca, Noboa, Urbina, Garcia Moreno, Carrion, Espinoza et Borrero ; seul le 3 centavos représentera le monument du 10 avril (?). Soit en tout huit valeurs.

C'est en attendant l'apparition de cette série qu'on continue à faire servir à la poste les timbres fiscaux, comme on le verra aux émissions nouvelles.

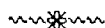


FRANCE. — Les enveloppes et les cartes-lettres de 15 centimes retirées du service commencent à réapparaître avec la taxe réduite à 10 c. ; l'enveloppe de 1882 au type groupe vient la première, mais nous verrons aussi celles de 1901, 1902 et 1903.

Le ticket téléphonique de 25 centimes est maintenant bleu sur papier blanc et sans fond d'impression.



GUINÉE ESPAGNOLE. — Nos confrères espagnols annoncent que les timbres d'Élobey de 1905, des valeurs de 5, 10, 15 et 25 centimos, ont reçu la surcharge : GUINEA CONTINENTAL et dans le milieu les mots : CORREOS ASSOBLA, le tout en violet. Nous attendrons d'autres renseignements pour cataloguer ces provisoires.

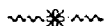


HAÏTI. — Comme conséquence du règlement postal que nous avons publié dans notre Chronique d'avril dernier, cette République vient de faire paraître deux séries de timbres ; l'une pour l'intérieur dont la valeur est exprimée en *centimes de gourde*, c'est le papier monnaie qui en fera tous les frais ; l'autre pour l'extérieur est en *centimes de piastre* et les timbres de cette catégorie ne peuvent s'obtenir que contre argent ou or monnayé.

La série pour l'intérieur ne comprend que quatre valeurs : 1, 2, 3 et 7 centimes de gourde ; il faut croire qu'elles suffisent à tous les besoins. Les timbres sont de grand format oblong, à deux types ; les 1 et 3 c. nous montrent le président Nord Alexis de face, en costume de général ; l'effigie est renfermée dans un cercle ayant autour : RÉPUBLIQUE D'HAÏTI ; en bas : CENTIMES DE GOURDE et le chiffre de valeur est répété quatre fois. Les 2 et 7 c. sont au type armes bien connu.

La série pour l'extérieur comprend douze valeurs du 1 centime au 1 piastre. Les 2, 5 et 20 c. sont à l'effigie du président Nord Alexis ; les 1 et 50 c. sont aux armes ; quant aux 3, 4, 7, 8, 10, 15 centimes et 1 piastre, ils représentent autant de monuments différents sur lesquels nous n'avons aucun renseignement. Les timbres de cette série portent en plus le millésime 1906.

Les deux séries ont été gravées par l'*American bank note Co* de New-York ; c'est dire qu'ils ne laissent rien à désirer sous le rapport de l'exécution.



MAURITANIE. — Un arrêté du Ministre des Colonies a autorisé la création d'un service des Postes et Télégraphes. Les agences postales sont au nombre de quinze, savoir : 1° dans le cercle du Trazza : Kronfa, Nonakchott, Sorret-el-Ma, Boutilimit; 2° dans le cercle du Brakna : Aleg, Reyba, Mal, Guimé, Aguiert; 3° dans le cercle du Tagarat : Tidjikja, Monedjeria; 4° dans le cercle du Gorgol : M'Bout; 5° dans la résidence du Guidimaka : Selibaly; 6° dans la résidence de la baie du Lévrier : Cansado et Boghe.

Au dernier moment un aimable abonné nous informe que les timbres de Mauritanie surchargés d'un T viennent d'être mis en cours dans la colonie pour servir de timbres-taxé.



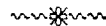
NICARAGUA. — Ce pays est incorrigible; la série en cours vient de fournir le premier provisoire et l'on peut s'attendre à ce qu'il ne soit pas le dernier. Le 2 centavos carmin et noir, effigie de Zelaya, a reçu la surcharge verticale : « Vale 20 c. » en noir.



PANAMA. — La République de Panama vient d'émettre un joli timbre à l'effigie de Vasco Núñez de Balboa, le célèbre officier et navigateur espagnol qui découvrit l'Océan Pacifique en 1513. Dans la partie supérieure du timbre se lisent les inscriptions : REPUBLICA DE PANAMA CORREOS et en bas UN CENTESIMO DE BALBOA. Nous en donnerons le fac-similé le mois prochain.



QUEENSLAND. — Les grands et beaux timbres de 1882, effigie de face de la reine Victoria, étaient imprimés en taille-douce; on a trouvé que leur prix de revient était trop élevé et on les a reportés sur pierre pour être imprimés en lithographie par feuilles de 60 timbres; c'est grand dommage. Le 2 shillings qui avait été remplacé en 1900, n'existe plus dans ce type.

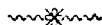


ROUMANIE. — Nous avons catalogué le mois dernier les nouveaux timbres jubilaires. Que peuvent-ils bien commémorer après ceux que nous avons décrits au mois d'août? Les millésimes sont les mêmes et tous les sujets représentés se rapportent à des actes du roi Charles.

Les derniers jubilaires sont tous de format oblong; le 1 ban représente la scène de la prestation de serment à la Constitution, en 1866; sur le 3 bani le prince Charles est dans une calèche à roues pleines, trainée par quatre chevaux lancés à

toute allure ; le 10 b. nous montre l'entrevue en 1878 du prince Charles à cheval, avec Osman Pacha en voiture ; avec le 1 leu nous assistons à une procession sortie de la cathédrale de la Curtea d'Argesh ; enfin le 2 lei nous montre encore une scène religieuse en 1904. Depuis le mois dernier nous avons reçu un complément à cette série sous la forme d'un 50 bani qui représente le prince Charles sur le front des troupes en 1877. Tous ces timbres ont le sujet du centre en noir et le cadre d'une couleur différente ; ils sont très bien gravés et imprimés en taille-douce.

Il nous reste encore une série de timbres de bienfaisance à cataloguer ; c'est la quatrième depuis le commencement de l'année. Elle comprend trois valeurs de grand format et représente un ange tendant le bras dans la direction de deux mains tournées vers lui ; puis une longue inscription latine ou gothique et la signature de la reine, le tout sur un fond mosaïqué. Ils sont imprimés en trois couleurs et produisent un effet déplorable. Espérons qu'ils vont clore la série de ces timbres de charité qui dégénèrent en véritable abus.



SALVADOR. — Les nouveaux timbres à l'effigie du président Escabon sont accompagnés d'une série de timbres de service. Le type est le même, mais au-dessous du buste est ménagée une banderole portant gravés les mots : FRANQUEO OFICIAL. Les valeurs connues, 1, 2, 3 et 5 centavos sont de mêmes couleurs que les timbres ordinaires.



ÉMISSIONS NOUVELLES A CATALOGUER

AÇORES

Type des timbres et ex-



types annoncés le mois dernier.

ALLEMAGNE

Carte de 1902 avec nouveau timbre imprimé à droite.

2 pf. gris et 3 pf. brun sur bleu.

Idem avec timbre de 2 pf. annulé.

3 pf. brun s. 2 pf. gris sur bleu.

AUSTRALIE DU SUD

Timbres de service, timbres

en cours avec lettres o. s. en perforation.

3 pence olive.
etc., etc.

AUTRICHE

Timbre, type en cours, dentelé.

5 heller vert jaune.

BARBADE

Timbre commémoratif du troisième centenaire de la découverte de l'île, vaisseau, millésimes, dentelé. (Voir type page 306.)

1 penny noir, vert et bleu.

BERMUDES

Timbres, type 1902, dentelés.



2 pence gris et orange.
2 1/2 » brun et bleu.
4 » bleu et brun rouge.

CHILI

Enveloppe, effigie de Colomb de face, relief.

5 centavos gris.

DOMINICAINE

Timbres, type 1901, dentelés.



1/2 cent. vert et noir.

1 cent. carmin et noir.
2 » brun rouge et noir.
5 » bleu et noir.
10 » lilas et noir.
20 » olive et noir.
50 » brun et noir.
1 peso violet et noir.

ÉQUATEUR

Timbres fiscaux avec CORREOS et valeur en surcharge noire, servant comme timbres-poste.

1 centavo sur 20 c. gris.
1 » sur 1 sucre bleu.

FRANCE

Enveloppe de 1882 avec TAXE RÉDUITE et valeur en surcharge noire.



10 c. sur 15 c. bleu.

Cartes-lettres de diverses émissions, (nos 5 l., 7 l., 11 l., 13 l.), même surcharge.

10 c. sur 15 c.

Carte-lettre, type du timbre-poste de 1906, Seneuse sans terrasse.

10 centimes rouge.

Ticket téléphonique, type 1896.

25 cent. bleu sur blanc.

HÀÏTI

Timbres, effigie de face du Président Nord Alexis, ou armes, dentelés (pour le service intérieur).

1 c. de gourde bleu effigie.
2 » » jaune armes.
3 » » gris effigie.
7 » » vert armes.

Idem, types divers millésime, dentelés (pour le service extérieur).

1 c.	de piastre vert armes.
2	» rouge effigie.
3	» br. monument
4	» carmin »
5	» bleu effigie.
7	» gr. monument.
8	» rose »
10	» orange »
15	» gris vert »
20	» vert foncé effig.
50	» vermill. armes.

1 piastre lilas monument.

ETATS MALAIS

Timbre 1901, dentelé.



3 cents brun.

NICARAGUA

Timbre de 1903 avec valeur en surcharge noire.

20 cent. s. 2 c. carmin et noir

PANAMA

Timbre, effigie à gauche de Vasco Nunez de Balboa dentelé.

1 centesimo vert foncé et noir.

PARAGUAY

Timbre, suite de la série en cours, avec millésime 1904.

2 centavos rouge.

QUEENSLAND

Timbres, type 1882, lithographiés, dentelés.

2 sh. 6 p. rouge.

5 shill carmin,

10 » brun.

1 pound vert.

ROUMANIE

Timbre commémoratif, suite de la série annoncée le mois dernier.

50 bani brun clair et noir.

Timbres de bienfaisance, ange et inscriptions gothiques, dentelés.

3 b. brun, bistre et azuré.

10 » carmin, bistre et azuré.

15 » violet, bistre et azuré.

SAINT-MARIN

Carte-lettre de 1890 avec valeur en surcharge noire.

15 c. s. 20 c. rouge s. jaune.

SALVADOR

Timbres de service, type des timbres en cours; en plus sous l'effigie FRANQUEO OFICIAL, dentelés.

1 cent. vert et noir.

2 » carmin et noir.

3 » jaune et noir.

5 » bleu et noir.

SUISSE

Timbre, type 1904, refait, dentelé.

20 centimes orange.

URUGUAY

Type du timbre lithographié de 5 centesimos, annoncé en



Mai dernier.

WURTEMBERG

Carte de service, type 1890.

5 et 5 pfennig vert.

LES MARQUES POSTALES DE LA FRANCE

(Suite, voir n^{os} 308, 309, 310 et 311)

Nous trouvons dans le Bulletin « *Le Vieux Papier* », sous la signature LUCIEN RAULET, la notice bibliographique suivante :

Nous avons relevé dans un ouvrage paru récemment : *Histoire du Commerce et de l'Industrie de Romans*, par M. Marcel Texier (1), deux chapitres sur des sujets qui peuvent intéresser nos collègues : le chapitre XV, *Les Cartes à jouer* et le chapitre XVII, *La Poste*.

Quant au chapitre concernant la Poste, il s'y trouve une innovation que nous n'avons pas encore remarquée dans aucune monographie locale, c'est d'indiquer les marques postales dont on s'est servi à différentes époques, en mettant sous les yeux du lecteur quelques-unes de ces marques : PORT PAYÉ pour l'ancien régime et P. 25 P. ROMANS après la division du territoire en départements.

Nous serions très heureux d'apprendre de nos collègues s'ils connaissent d'autres exemples de ce genre, et nous espérons qu'avec le développement qu'a pris l'étude des marques postales, les futurs auteurs d'histoire locale ou régionale nous donneront la partie figurée de ces estampilles, ce qui, dans certains cas, pourrait fournir une contribution fort appréciée pour leur histoire, et donner quelques heureuses surprises aux collectionneurs maréo-postalistes.

* * *

Marques à déterminer. — Sous ce titre nous avons fait figurer, à la suite de notre supplément, un certain nombre de marques énigmatiques sur lesquelles nous avons appelé l'attention des chercheurs et des érudits. La suivante est du

Le Courrier de l'Amérique

* - New York. *

nombre ; elle a été frappée en 1784 sur une lettre provenant de New-York et adressée à Saint-Quentin.

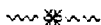
(1) Romans. Imp. et lib. Ph. Boyer, in-12 de 270 pages avec un plan de Romans au xvii^e siècle (3.50 franco) ;

Or M. Maignien vient de découvrir une marque analogue « LE COURIER DE L'EUROPE. NEW-YORK » apposée sur un pli

Le Courier de L'Europe.

New York

de 1784. de même origine à destination du Dauphiné. Comme à cette époque un service régulier de bâtiments à voiles fonctionnait entre l'Amérique et la France, nous demandions si l'on pouvait considérer ces marques comme françaises. La question reste ouverte.



Autres questions qui font l'objet de la communication suivante de M. Jullien :

« Je serai fort désireux d'avoir des renseignements sur l'emploi des taxes qui se trouvent sur les lettres ci-jointes. L'estampille 35 CENTIMES dans un cercle, que je remarque sur toutes les lettres de 1878 adressées du Mexique en France, me paraît d'ori

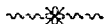


gine française. En effet, c'est le mot *centavo* qui est en usage au Mexique, *cent* aux États-Unis, et l'emploi du mot *centime* n'a jamais existé en Angleterre. Cette marque me semble donc une taxe nationale analogue à la taxe **15** que frappait la poste de Bordeaux sur les correspondances acheminées par les paquebots réguliers. J'avais pensé que cette marque, toujours accompa-

T
1-70

gnée du cachet **T**, aurait pu être apposée sur les paquebots par les « agents embarqués », mais cette hypothèse n'a pas été confirmée car j'ai vu ces marques sur plusieurs lettres acheminées par les bateaux anglais.

« Que signifie l'empreinte T 1-70 que je trouve sur une lettre adressée en 1876 du Pérou à Bordeaux. Ne serait-ce pas la marque de transit à travers l'isthme de Panama ? »



M. André Verwaest nous communique une lettre adressée de Livourne à Ajaccio le 3 thermidor an XIII et portant l'estampille CONTINENT ÉTRANGER. Sur la suscription, on voit le

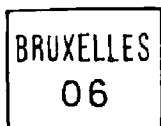
CONTINENT ÉTRANGER

chiffre 6 et l'inscription manuscrite : *Etrurie*. Ce timbre paraît avoir été frappé à son entrée dans l'île de Corse. Nous pensons qu'il peut être assimilé aux marques d'entrée en France.



NOTES QUESTIONS & RÉPONSES

Belgique. — Timbres pour imprimés oblitérés d'avance. — A propos de l'information publiée sous ce titre dans le n° du 1^{er} juillet, un de nos zélés correspondants de Jupille nous envoie la note suivante :



« Je lis dans *Le Collectionneur* votre entrefilet sur les timbres belges pour imprimés oblitérés d'avance. Ce système d'oblitération n'est pas un essai nouveau ; la mise en vigueur remonte à 1894. Je possède dans ma collection des exemplaires du 2 c. jaune de 1893 oblitérés BRUXELLES-1894. Il y a déjà plusieurs types de cette oblitération : en 1897 je trouve un timbre à grands caractères, légèrement inclinés.

» Malgré ses défauts, le système doit avoir du bon, car l'Administration l'a étendu peu à peu et actuellement de nombreuses localités sont dotées de ce timbre oblitérant. La fraude n'est guère à craindre : Les imprimés munis de timbres oblitérés d'avance doivent, sous certaines conditions, notamment de nombre, 1,000 au minimum, je crois, être déposés aux guichets des bureaux — ces timbres étant sans valeur pour l'affranchissement des imprimés déposés directement dans les boîtes.

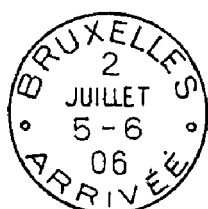
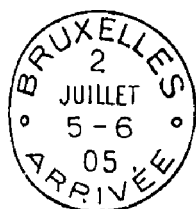
» Depuis quelques années, 1900 je crois, le Grand-Duché de Luxembourg a également adopté ce système. » G. S. »

Les annulations dont parle notre correspondant sont imprimées à la roulette ; celle que nous avons signalée en juillet dernier a ceci de particulier qu'elle est imprimée *typographiquement* sur le timbre, comme une surcharge.

* * *

Oblitération mécanique erronée. — Nous recevons de Bruxelles la communication suivante :

« Je crois bien faire en vous soumettant l'enveloppe ci-jointe au verso de laquelle se trouvent deux timbres à date belges d'arrivée, l'un de 1905, l'autre de 1906. Cette manière de timbrer est constante, ainsi que vous pourrez le voir par les divers fragments de lettres que je vous remets sous ce pli. Je ne pou-



vais m'expliquer la raison de cette double besogne inutile, lorsqu'une réponse de la poste est venue enfin me donner le mot de l'énigme : Le timbrage se fait à l'électricité par deux timbres à la fois ; l'un porte 05 par suite d'un accident au 6 (ce que je ne crois pas, le 5 étant bien fait). Il y aura rectification l'un de ces jours et la chose dure depuis sept mois ! » L. H. »

* * *

? **Timbre fixe pour journaux.** — Je trouve sur « *L'Illustration* » de 1855, à côté des timbres fixes du département de la Seine, le cachet ovale ci-contre frappé à l'encre grasse ; seul le chiffre 5 est manuscrit. Cette marque est-elle exclusivement fiscale ou concourait-elle à l'affranchissement du journal au même titre que les timbres fixes habituels ? Est-elle française ?



M. D.

* * *

Des modérations de taxes à la fin du XVIII^e siècle. — Nous avons retrouvé dans des documents manuscrits deux

décisions curieuses prises en l'an VII par les fermiers des postes et le Commissaire du gouvernement qui montrent que les tarifs n'étaient pas toujours appliqués strictement; dans certains cas, comme on va le voir, ils pouvaient être réduits au gré de l'Administration :

Du 16 Brumaire : L'Administration modère à 20 sols la taxe d'un paquet à l'adresse du citoyen Gouge, à Augy, près Clément-sur-Oise, ledit taxé 3^{fr} 15^{cs} et ne contenant d'après son assurance que son portefeuille et sa patente qu'il avoit perdus, et dont le renvoi lui a été fait par la Poste.

Fait à la Maison des Postes à Paris, le 16 Brumaire an sept.

Assemblée du 5 Nivôse : L'Administration arrête que la taxe de 24^{cs} apposée sur une lettre adressée de Suisse par un défenseur de la Patrie à la veuve Lafond, sa mère à Montaigu, par Saint Martin-d'Estreaux sera réduite à 14^{cs}, qu'en conséquence la somme portée en lettres taxées sur la feuille d'avis de Paris du deux frimaire dernier pour Saint-Martin-d'Estreaux sera diminuée de 10^{cs}, et que cette feuille sera envoyée corrigée au Directeur avec ordre de remettre les dix sols à la veuve Lafond.

Fait à la Maison des Postes à Paris, ce cinq nivôse an 7.

LANOÛE.

ANSON.

Vu : le Commissaire Central du Directoire exécutif

LANOÛE.

* * *

Affranchissement dans le rayon limitrophe franco-belge. — Nous recevons la communication suivante :

Monsieur,

Vous avez entendu, sans doute, parler du projet de créer un timbre-poste franco-belge à 0,15 centimes. Ce projet semble vouloir entrer dans une phase décisive. Il résulte des interviews de M. Bérard, sous-secrétaire d'Etat des postes françaises, de M. Marcel Sembat, député, et de la conversation de M. Dupret et de M. Denis-Bodden, secrétaire de la Chambre française à Bruxelles qu'on peut avoir la plus grande confiance dans la réalisation de ce projet. M. Dupret présentera également à la rentrée un projet de réduction du port des lettres à l'intérieur du royaume belge. Au lieu de 0,10 centimes pour 15 grammes., il ne serait plus que de 0,05 centimes.

Ce projet sera-t-il admis par M. Liebaert, « *that is the question ?* »

* * *

Les carnets de timbres pour l'affranchissement. — On annonce que M. Barthou, ministre des Travaux publics et des Postes, vient de signer un arrêté aux termes duquel des carnets de timbres-poste de deux types différents comprenant l'un 40 figurines à 5 centimes, l'autre 20 figurines à 10 centimes, seront mis en vente à partir du 1^{er} décembre au prix uniforme de 2 fr. 05.

Oblitération automatique de l'exposition de Milan. —

On nous écrit :

« Je vous envoie une oblitération spéciale de l'Exposition de Milan. Elle a ceci de particulier qu'elle s'opère automatiquement, dans le pavillon du Ministère des Postes italien, à l'exposition, *par les soins de l'expéditeur lui-même.*

EXPOSIZ. INTERNAZ. MILANO

Ore 12-14 23. AGO. 1906

» On met la correspondance dans une sorte de boîte aux lettres assez élevée, puis on baisse un levier et la lettre ou la carte, tout en recevant l'oblitération en question, tombe au fond de la boîte où on la lève aux heures du service.

» Elle marque le jour et l'heure du dépôt par l'expéditeur (12 h. 14 sur l'exemplaire que je vous envoie) ».

* * *

Un porteur de lettres à Constantinople au XVII^e siècle. — Dans un ouvrage du XVIII^e siècle relatif à l'histoire de l'empire ottoman, nous avons trouvé la curieuse gravure in-4^o sur cuivre dont nous donnons ci-après une reproduction réduite. Cette gravure était accompagnée de l'explication que voici :

« Les Ragusins sont un peuple, non subjects du Ture, mais seulement tributaires de douze mille ducats, qu'ils sont tenus de lui envoyer tous les ans, par deux deputez à Constantinople, ou en quelque autre lieu qu'il soit. L'on se pourra estonner de ce grand tribut, mais ils le payent assez aysément estans tous fort riches, et non je croy sans grand regret, à cause de leur grande avarice, et de l'amour qu'ils portent à l'argent, mettans toute leur industrie à en amasser. . . »

Après avoir décrit les costumes des patriciens et des marchands, l'auteur parle du « Fante » ou porteur de lettres :

« Entre ces Ragusins, il y en a quelques-uns qui servent à porter des lettres à Constantinople, comme font icy les valets de pied. Leur habillement est assez bien convenable à leur mestier, car ils portent une petite jupe juste au corps, boutonnée jusques à la ceinture, et le bas retroussé, ayans avec cela des chausses quasi à la pantalonne, mais plus larges, et les souliers fort pointus. Ils portent aussi une sorte de mandille, approchant des jupes de nos carossiers, mais fort ample, avec une petite frange au bas tout autour du bord, comme aussi au bout des manches, qui sont courtes et fort estroites,



Un porteur de lettres à Constantinople au XVII^e siècle

il y a devant quelques boutons, ils portent une sorte de fouet plat faisant quatre pointes, dont deux se recroquevillent sur le devant, les deux autres par derrière. »

PRIX-COURANT DES NOUVEAUTÉS

ALLEMAGNE

Carte

Carte de 2 pf. de 1902 avec
gauche 3 pf. imprimé à sa
gauche.

2 et 3 pf. bleu et bruns
bleu N » 20

CHINE

Bureaux Russes Enveloppes

Enveloppes de Russie sur-
chargées KNTAN.

7 kop. bleu sur paille N » 35
10 » bleu sur paille N » 50

Bandes

Même surcharge:
10 kop. orange sur brun N » 10
2 » vert sur brun . N » 15

Cartes-Poste

Idem.
3 et 3 k. carmin sur cha-
mois N » 30

4 et 4 k. carmin sur
chamois N » 40

Cartes-Lettres

Idem.

7 kop. bleu s. chamois N » 35
10 » bleu s. azuré . N » 50

FRANCE

Carte-Lettre

Semuse, type retouché, sans
terrasse.

10 c. rouge. N » 20

Enveloppe

Groupe allégorique, type 1882,
avec TAXE RÉDUITE 0.10 en sur-
charge.

15 c. bleu N 5^f »

Carte-Lettre

Carte-lettre de 1901-02, avec
TAXE RÉDUITE 0.10 en surcharge.

15 c. orange sur gris. N 4^f »

RÉPUBLIQUE DE PANAMA

Timbres de Colombie, sur-
chargés REPUBLICA DE PANAMA
en carmin.

20 c. rouge sur azuré (type
249) N 10^f »

10 sur 20 c. rouge
sur azuré (type 249). N 8^f »

10 c. bleu sur azuré
A R (type 248) N 5^f »

5 sur 10 c. bleu sur
azuré A R (type 248). N 4^f »

5 c. violet sur rose
RETARDO (type 247). N 5^f »

Effigie à gauche de Vascon
Nunez de Balboa.

1 c. vert s. noir N » 15

ROUMANIE

Timbre commémoratif, mil-
lésime 1866-1906 dentelé.

50 b. brun et noir. N » 80

LA HAUSSE ET LA BAISSSE

DES TIMBRES DÉJÀ CATALOGUÉS
et Timbres non cotés au Catalogue

BÉNIN

1894. Groupe allégorique
Navigation et Commerce) vé-
sus en rose ou en bleu.

10 c. noir sur vio-
let O » 10

CHILI

1897. Effigie de
Colomb. AVIS
DE PAIEMENT dans
le bas, dentelé.



5 c. noir N 12^f »

CHINE

Bureaux russes

1899-1904. Timbre
de Russie avec KNTAN
en surcharge.



9. 1 rouble brun
rouge et orange. N 4^f »

COLOMBIE

Timbres-télégraphe

1891. Armes, dentelé.
182. 5 c. rouge O 4^f »

1904.

Armes, types divers



313. 20 c. orange sur
chair O » 15

314. 40 c. bleu sur
chair N » 20

DAHOMÉY

1900-04. Groupe allé-
gorique, DAHOMÉY
ET DÉPENDANCES en
rose ou en bleu, dent.



6. 5 c. vert jaune . 0 » 10
10. 15 » gris rosé . 0 » 10

GAMBIE

1906. Effigie à gauche
d'Edouard VII, dentelés.

43. 1/2 p. sur 2 sh.
6 p. violet et brun
rouge sur jaune. . N 9f »
43. idem . . . 0 9f »
44. 1 p. sur 3 sh. car-
min et vert s. jaune N 7f 50
44. idem . . . 0 7f 50

INDO-CHINE**Timbres-taxe**

1904-05. Timbres-taxe des
Colonies françaises avec valeur
en surcharge noire.

49. 5 c. sur 40 c. noir N » 75
52. 10 c. sur 60 c. noir N » 85
53. 30 c. sur 60 c. noir N 1f 25

MACAO**Carte**

1900. Carte commémorative
de 1898 avec PROVISORIO en
surcharge.

- 13 c. 1 a. sur 2 a.
carmin sur gris . N » 50

NATAL**Timbre de service**

1905. Timbre-poste de 1902
avec OFFICIAL en surcharge
noire.

99. 1/2 p. vert. . . 0 » 40

PERSE

1906. Timbres provisoires,
inscriptions et ornements dans
un cadre lion et PROVISORIO en
surcharge, dentelés ou non
dentelés.

260. 1 chahi violet . 0 » 10
261. 2 » gris . 0 » 10
262. 3 » vert. . 0 » 10
6 » rouge . 0 » 10

SIAM

1900. Effigie à
gauche, dentelé.



41. 24 att. lilas brun
et bleu. 0 » 50

1906. Effigie

à gauche et vue de
Bangkok, dentelés.

54. 4 att. brun et
rouge 0 » 10
56. 8 att. bleu gris et
bistre 0 » 20
57. 12 att. bleu foncé 0 » 30
58. 24 » brun rouge 0 » 60

SURINAM

1901-03. Chiffre,
oblong, dentelé.

79. 5 c. rouge. . . N » 20

1904. Effigie à
gauche de Wilhelm III
dans un crete,
dentelés.

81. 10 c. violet gris . N » 35
80. 12 1/2 c. bleu . . N » 40

Enveloppes

1905. Idem.

82. 5 c. rouge. . . N » 30
83. 10 » gris . . . N » 50
84. 12 1/2 c. bleu . . N » 60

OCCASIONS DU MOIS**ALSACE-LORRAINE**

1870.



Chiffre, dentelé.

- 10 c. bistre burelage
renversé 0 » 45
20 c. bleu idem. . . 0 9f »

COLOMBIE**Timbre-télégraphe**

1892-96.



Armes.

- 199 b. 1 p. vert sur vert.

Type refait, lettres
plus grandes 0 » 50

NIGER DU SUD

1901. Petite effigie
à gauche
de Victoria I^{re},
dentelés.



1. 1/2 penny vert et
noir. N » 30
2. 1 penny carmin et
noir. N » 40
3. 2 penny rouge brun
et noir. N » 75
4. 4 penny vert pâle
et noir. N 1f 50
5. 6 penny violet et
noir N 3f »
6. 1 shill. et noir
vert. N 6f »
7. 2 sh. 6 p. brun et
noir. N 10f »
8. 5 shill. orange et
noir. N 18f »

9. 10 shill. carmin et
noir sur jaune . . N 35

1902-04. Effigie à gauche
d'Edouard VII, dentelés.

12. 1/2 penny vert
jaune et noir. . . N » 20
13. 1 penny rose vif
et noir. N » 30
14. 2 pence br. rouge
et noir. N » 50
23. 2 1/2 pence bleu
et noir. N » 75
15. 4 pence olive et
noir. N 1f 25
16. 6 pence lilas et
noir. N 2 »
17. 1 shill. noir et
vert. N 3f 50

16. 3 sh. 6 p. brun et noir. N 10' »
 17. 5 shill. jaune et noir. N 20' »
 18. 10 shill. lilas et noir sur jaune. N 25' »

PERSE

1902-04. Lion, genre 1894,

ou effigie du Chah de 3/4 à droite.

N^{os} 218 à 228, moins les n^{os} 226 et 227.

Du 1 ch. au 50 kr.

La série des 11 timb. o 7^e 50

SAINTE-LUCIE

1902-05. Effigie à gauche d'Edouard VII dentelés.



46. 1/2 p. violet et vert. o » 10
 47. 1 p. violet et carmin. o » 15
 Les 2 timbres. o » 20

TIMBRES RARES

Aperçu de quelques prix

TRANSVAAL

1869. Armes et drapeau, impression soignée, percés.



1. 6 p. bleu. N 12'
 1869. Idem, impression grossière, percés.
 6. 1 p. rouge. o 15'
 6. 1 p. id. dentelé o 25'
 7. 1 p. carmin. N 15'
 8. 6 p. bleu. o 8'

1870. Idem, non percés, variétés.

11. 6 p. bleu. o 12'
 12. 1 p. noir non percé. N 18'

1879-80. Effigie à droite (Victoria I), dentelés.



37. 1 p. rouge très bon avec gomme N 12'
 38. 1 p. rouge blanc de 4 exemplaires N 16'
 41. 6 p. gris vert id. N 20'
 43. 2 sh. bleu. o 25'

LA TRINITE

1851. Déesse assise, papier bleu.



3. bleu. N 10'
 3. bleu belle paire avec gomme. N 24'
 3. bleu blanc de 4 exemplaires, très beau. N 50'

1858. Id. très mauvais report lithographique.

10. rougeâtre. N 20'
 11. bleu gris. o 65'
 Idem, valeur indiquée.

14. 1 sh. violet noir N 15'
 14. 1 » id. o 30'
 14. 1 » id. très beau. o 35'

1860. Id., dentelés.
 15. 4 p. violet gris piq. 14x16 1/2. o 20'
 15. 4 p. viol. piq. 12. o 15'
 16. 6 p. vert foncé. o 15'

TUNISIE

1888. Armes et trophée, chiffres maigres, dentelés.



8. 5 fr. viol. s. viol. N 25'
 8. 5 fr. violet rouge. N 20'

1888.



Timbres-taxe

Du 1 c. au 5 fr.
 Les 8 timbres. N 30'

ILES TURK

1863-80. Effigie à gauche (Victoria I), dentelés.



2. 6 p. gris noir. o 25'
 3. 1 sh. gris bleu. o 20'
 4. 1 p. rouge. N 7'

1881. Id. avec valeur en surcharge noire.

5. 1/2 p. s. 1 p. rouge petits chiffres. N 10'

1881. Même effigie à gauche, dentelé.



15. 4 p. bleu. 20

TURQUIE

1870-74. Etoile et croissant, dentelés (petite dentelure irrégulière).
 37b. 25 pi. chair. N 10'
 37b. 25 pi. id. belle paire. N 25'
 38b. 25 p. id. trois exemplaires se tenant. o 35'

URUGUAY

1856. Soleil.



2. 80 cent. vert. N 50'
 3. 1 real rouge. N 40'

1859. Soleil, valeur indiquée deux fois.



5. 180 cent. vert. N 15'
 5. 180 cent. id. très beau. o 75'
 6. 240 cent. rouge. N 12'

1859. Même genre, valeur indiquée une fois, chiffres maigres.

9. 100 cent. carminé. N 22'
 9. 100 cent. carminé. foncé très beau. N 25'

COLLECTIONS D'OCCASION

Aperçu de quelques collections offertes à des prix très avantageux

N° 386. — *Album Universel, 1^{er} et 2^e volumes, 11^e édition, contenant environ 3.668 timbres en très bon état, savoir :*

Gde Bretagne 42 t., Suède 58 t., Norvège 38 t., Islande 7 t., Danemark 41 t., Saxe 5 t., Bade 4 t., Wurtemberg 48 t., Bavière 41 t., Allemagne Emp. 54 t., Autriche 102 t., Hongrie 57 t., Suisse 58 t., Pays-Bas 70 t., Belgique 58 t., France 86 t., Monaco 20 t., Espagne 93 t., Portugal 49 t., Gibraltar 7 t., Italie 80 t., St-Marin 10 t., Malte 7 t., Russie 34 t., Finlande 25 t., Bosnie 24 t., Montenegro 14 t., Serbie 41 t., Roumanie 66 t., Bulgarie 55 t., Turquie 30 t., Grèce 68 t., Levant All. 4 t., Angl. 2 t., Autr., 22 t., Fr. 11 t., Vathy 3 t., Levant Russe 14 t., Crète 4 t., Egypte 38 t., Tunisie 18 t., Açores 8 t., Cap-Vert 7 t., Gambie 2 t., Liberia 10 t., Côte-d'Or 6 t., Congo Fr. 9 t., Belge 6 t., Cap de Bne-Esp. 9 t., Natal 14 t., Transvaal 18 t., Zambéze 6 t., Réunion 14 t., Maurice 28 t., Seychelles 4 t., Abyssinie 7 t., etc.

2^e vol. — Chypre 7 t., Perse 47 t., Chamba 6 t., Sirmoor 6 t., Nowanuggur 4 t., Holkar 4 t., Haïderabad 5 t., Inde Angl. 58 t., Johore 2 t., Selangor 2 t., Malacca 8 t., Siam 6 t., Hong-Kong 8 t., Macao 9 t., Japon 54 t., Philippines 14 t., Bornéo 36 t., Inde Néerl. 34 t., Australie Occ. 12 t., du Sud 9 t., Victoria 34 t., Nlle G. du Sud 19 t., Queensland 27 t., Nlle Zélande 22 t., Nlle Calédonie 6 t., Fidji 3 t., Canada 50 t., Terre-Neuve 20 t., E.-Unis 80 t., Bermudes 4 t., Turk 4 t., Antilles Esp. 30 t., Haïti 48 t., Dominicaine 19 t., Jamaïque 21 t., Martinique 12 t., Ste-Lucie 6 t., Barbade 13 t., St-Vincent 7 t., Grenade 7 t., Trinité 14 t., Curaçao 19 t., Salvador 97 t., Costa-Rica 47 t., Vénézuéla 71 t., Colombie 89 t., Equateur 35 t., Brésil 89 t., Pérou 40 t., Chili 51 t., Bolivie 38 t., Paraguay 27 t., Argentine 100 t., Uruguay 36 t., etc.

Prix : 300 francs.

N° 387. — *Album Universel, 13^e édition, contenant environ 1,710 timbres en bon état, savoir :*

Gde-Bretagne 42 t., Suède 22 t.,

Norvège 8 t., Danemark 11 t., Allemagne Conf. 3 t., Wurtemberg 9 t., Bavière 15 t., Allemagne Emp. 51 t., Autriche 42 t., Hongrie 20 t., Suisse 22 t., Pays-Bas 32 t., Belgique 37 t., Luxembourg 14 t., France 69 t., Monaco 8 t., Espagne 48 t., Portugal 20 t., Italie 39 t., Malte 4 t., Russie 16 t., Bosnie 2 t., Serbie 8 t., Roumanie 20 t., Bulgarie 12 t., Grèce 21 t., Levant Autr. 11 t., Egypte 17 t., Tunisie 9 t., Sénégal 8 t., Guinée Fr. 7 t., Côte-d'Or 2 t., Dahomey 3 t., Cap de Bne-Esp. 16 t., Natal 4 t., Transvaal 10 t., Réunion 8 t., Maurice 12 t., Madagascar 9 t., Côte des Somalis 4 t., Nabha 3 t., Travancore 4 t., Inde Angl. 26 t., Ceylan 13 t., Johore 8 t., Pérek 3 t., États Malais 7 t., Malacca 26 t., Siam 18 t., Indo-Chine 20 t., Canton 4 t., Hoi-Hao 6 t., Hong-Kong 13 t., Macao 28 t., Japon 29 t., Philippines 21 t., Inde Néerl. 27 t., Australie Occ. 8 t., du Sud 9 t., Victoria 12 t., Nlle G. du Sud 10 t., Queensland 10 t., Nlle Zélande 7 t., Canada 31 t., E.-Unis 58 t., Haïti 11 t., Jamaïque 6 t., Colonies Fr. 9 t., Trinité 6 t., Guatemala 18 t., Nicaragua 17 t., Vénézuéla 13 t., Guyane Angl. 3 t., Panama 5 t., Equateur 11 t., Brésil 14 t., Chili 22 t., Bolivie 6 t., Argentine 30 t., Uruguay 14 t., etc.

Prix : 60 francs (port: 85 c.)

N° 388. — *Album contenant environ 1,235 timbres en bon état, savoir :*

France 110 t., Colonies Fr. 38 t., Tunisie 8 t., Congo Fr. 5 t., Allemagne Emp. 43 t., Bavière 13 t., Gde-Bretagne 44 t., Australie 4 t., Barbade 3 t., Canada 15 t., Gibraltar 3 t., Indes Angl. 4 t., Malte 4 t., Maurice 7 t., Natal 2 t., Nlle G. du Sud 8 t., Queensland 5 t., Terre-Neuve 3 t., Victoria 6 t., Cap de Bne-Esp. 6 t., Autriche 44 t., Hongrie 38 t., Belgique 47 t., Espagne 68 t., Pays-Bas 26 t., Italie 42 t., Monaco 6 t., Serbie 6 t., Portugal 13 t., Russie 19 t., Finlande 6 t., Roumanie 18 t., Suède 14 t., Suisse 30 t., Egypte 30 t., Grèce 30 t., Chili 18 t., E.-Unis 45 t., Pérou 18 t., Haïti 7 t., Mexique 30 t., Perse 6 t., Japon 23 t., Transvaal 9 t., etc.

Prix : 35 francs (port: 85 c.).

GRAND CHOIX

D'ESSAIS FRANÇAIS

TYPES LIBERTÉ ET NAPOLEON

Essais proposés

Essais Pichot, essais officiels 1900, 1902, 1903, etc.



ESSAIS DES COLONIES



FRANÇAISES & BUREAUX A L'ÉTRANGER

CARNETS A CHOIX

DE

TIMBRES FRANÇAIS NEUFS OU OBLITÉRÉS



Bloes de quatre. — Variétés

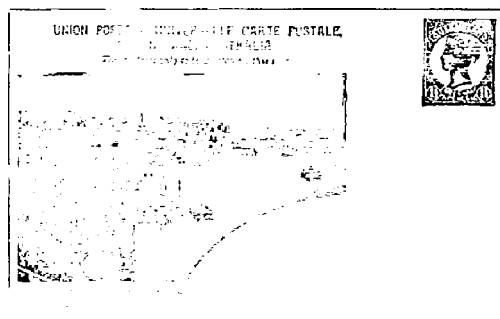
de Nuances. — Erreurs. — Spécimens. — Millésimes. — Réimpressions. — Oblitérations, etc.

CATALOGUE DESCRIPTIF

de toutes les

CARTES-POSTE

Cartes-Lettres et Cartes-Télégrammes



parues jusqu'en **Novembre 1903**
 AVEC TOUTS LES PRIX DE VENTE POUR LES COLLECTIONS
 par **Arthur MAURY**
 Volume de 200 pages, illustré de 770 gravures

NOTA. — Cette édition a été entièrement remaniée. Les prix ont été révisés avec grand soin ; ils ont été en grande partie considérablement diminués.

PRIX : BROCHÉ, 1 fr. 50 (Port : 25 cent.)

RELIÉ, couverture souple rouge ou havane, tranche rouge, 2 fr. 25 (Port : 30 cent.)

27^e ÉDITION
 DU

Catalogue Descriptif

DE TOUTES LES

ENVELOPPES

BANDES POSTALES, FEUILLES, FEUILLES-GRAMMES, etc.

Parues depuis leur invention jusqu'à
 fin 1904

Par **Arthur MAURY**

Volume de 144 Pages
 renfermant 700 Gravures d'Enveloppes

PRIX :

Broché : belle couverture en trois couleurs **1 fr. 25** (port : 20 c.)

Relié : couverture souple rouge ou havane
 tranche rouge..... **2 fr. »** (port : 20 c.)





Le Collectionneur

DE



JOURNAL MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale.

Tous les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*), qui accompagne le douzième numéro.

Adresser les demandes et communications à



6, BOULEVARD MONTMARTRE — PARIS, 9^e
Téléphone N° 133-51

Avis. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

CONCOURS ENTRE NOS ABONNÉS DE 1907

500 Francs de Prix

Les timbres-poste seront tirés au sort entre ceux de nos abonnés de 1907 qui indiqueront exactement le nom des pays auxquels appartiennent les dix timbres d'où sont extraits les sujets et ornements reproduits ici :



N°1



N°2



N°3



N°4



N°5



N°6



N°7



N°8



N°9



N°10

CONCOURS PHILATÉLIQUE

CONDITIONS DU CONCOURS

Les solutions devront nous parvenir avant le 15 avril 1907.

Elles devront être inscrites au dos de la fiche de réabonnement, ou sur une feuille du format d'une demi-page du journal ne contenant que la solution du rébus et l'adresse de l'abonné.

Il est indispensable que les noms des pays soient placés dans l'ordre occupé ci-contre par les vignettes (N° 1, N° 2, N° 3, etc.).

Les gravures de timbres auxquelles sont empruntés les fragments en question figurent toutes sur notre catalogue descriptif (édition 1906). Ces fragments sont placés dans la position réelle qu'ils occupent sur les timbres.

Ne participeront au tirage des prix que les personnes ayant acquitté le montant de l'abonnement pour 1907.

Les abonnés recevant le journal gratuitement (échanges de journaux, service à la presse, etc.), ne pourront y prendre part.

Ne sont pas considérées comme abonnées les personnes qui achètent le journal au numéro ou qui le prennent à nos distributeurs.

Le tirage aura lieu publiquement et se fera avec toutes les garanties d'usage.

Il sera tiré au sort 50 prix, savoir :

1^{er} Prix : Bavière, n° 47 ; Canada, n° 6 ; Nouvelle-Grenade, n° 18 ; Colombie, n° 22 ; Etats de l'Eglise, n° 17 ; Espagne, n°s 11, 16 et 28.

(Les 8 timbres, valeur : **200 francs**).

2^e Prix : Bolivie, n° 4, 5 c. violet (valeur 20 fr.)

Un Album Universel en 2 volumes, édition 1906 (valeur 36 fr.)

Deux Albums Universels, recto-verso, édition 1906 (valeur 13 fr.)

Cinq lots de timbres d'une valeur de 10 fr. (*)

Quarante lots de timbres d'une valeur de 5 francs. (*)

COUVERTURE POUR LE JOURNAL

COUVERTURE POUR LES CATALOGUES

Autorelieur Gorrilliot breveté s.g.d.g.

Reliure à fils métalliques, comme dans la brochure mécanique

**Parfaite pour relier solidement soi-même et en une minute,
les catalogues, brochures, journaux et tous
documents formant cahiers**

Avec ce système, les feuillets ne sont pas serrés au dos et *s'ouvrent bien à plat*, sans avoir l'inconvénient de se refermer.

On peut retirer l'un des cahiers sans déranger tous les autres.

On peut enlever l'ensemble des cahiers : par exemple, retirer l'année complète du journal afin de la donner au relieur et se servir à nouveau de la couverture pour l'année nouvelle.

Les feuillets n'ont que deux petites piqûres dans le pli qui ne les détériorent aucunement.

Toutes les couvertures sont en percaline rouge ou verte, titre doré : *Le Collectionneur de Timbres-Poste ou Catalogues*

PRIX : 1 FR. 75

Port : 0 fr. 25. — Recommandation (facultatif) : 0 fr. 25.

(*) La composition de ces lots sera publiée ultérieurement.

RÉABONNEMENT

Notre publication partant du mois de janvier et ne paraissant qu'une fois par mois, un grand nombre de personnes oublie chaque année de renouveler leur abonnement et ne le font que tardivement pour recevoir la *prime* gratuite qui est donnée en fin d'année.

Nous prions les collectionneurs qui désireraient renouveler leur abonnement de ne pas attendre la fin de décembre alors que nous sommes débordé par les commandes et l'établissement des listes d'adresses. Nous leur serons même très obligé, afin de nous éviter une hésitation pour le tirage, de vouloir bien, à la *réception de ce journal*, nous retourner le présent bulletin avec le montant de leur abonnement.

ARTHUR MAURY

(Voir au verso).

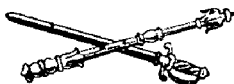
CONCOURS PHILATÉLIQUE

500 FRANCS DE PRIX

en timbres-poste seront tirés au sort entre ceux de nos abonnés de 1907 qui indiqueront exactement le nom des pays auxquels appartiennent les dix timbres d'où sont extraits les sujets et ornements reproduits ici :



N°1



N°2



N°3



N°4



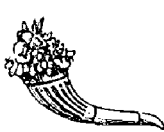
N°5



N°6



N°7



N°8



N°9



N°10

Voir ci-contre les conditions du Concours.

Ne prendront part au tirage des prix que les solutions inscrites au dos de la présente fiche ou sur une feuille de même format ne contenant que la solution du concours et l'adresse de l'abonné.

CONCOURS PHILATÉLIQUE

CONDITIONS DU CONCOURS

Les solutions devront nous parvenir avant le 15 avril 1907.

Elles devront être inscrites au dos de la fiche de réabonnement, ou sur une feuille du format d'une demi-page du journal ne contenant que la solution du rébus et l'adresse de l'abonné.

Il est indispensable que les noms des pays soient placés dans l'ordre occupé ci-contre par les vignettes (N° 1, N° 2, N° 3, etc.).

Les gravures de timbres auxquelles sont empruntés les fragments en question figurent toutes sur notre catalogue descriptif (édition 1906). Ces fragments sont placés dans la position réelle qu'ils occupent sur les timbres.

Ne participeront au tirage des prix que les personnes ayant acquitté le montant de l'abonnement pour 1907.

Les abonnés recevant le journal gratuitement (échanges de journaux, service à la presse, etc.), ne pourront y prendre part.

Ne sont pas considérées comme abonnées les personnes qui achètent le journal au numéro ou qui le prennent à nos distributeurs.

Le tirage aura lieu publiquement et se fera avec toutes les garanties d'usage.

Il sera tiré au sort 50 prix, savoir :

1^{er} Prix : Bavière, n° 47 ; Canada, n° 6 ; Nouvelle-Grenade, n° 18 ; Colombie, n° 22 ; Etats de l'Eglise, n° 17 ; Espagne, n°s 11, 16 et 28.

(Les 8 timbres, valeur : 200 francs).

2^e Prix : Bolivie, n° 4, 5 c. violet (valeur 20 fr.)

Un Album Universel en 2 volumes, édition 1906 (valeur 36 fr.)

Deux Albums Universels, recto-verso, édition 1906 (valeur 13 fr.)

Cinq lots de timbres d'une valeur de 10 fr. (*)

Quarante lots de timbres d'une valeur de 5 francs. (*)

COUVERTURE POUR LE JOURNAL

COUVERTURE POUR LES CATALOGUES

Autorelieur Gorrilliot breveté s.g.d.g.

Reliure à fils métalliques, comme dans la brochure mécanique

Parfaite pour relier solidement soi-même et en une minute,
les catalogues, brochures, journaux et tous
documents formant cahiers

Avec ce système, les feuillets ne sont pas serrés au dos et s'ouvrent bien à plat, sans avoir l'inconvénient de se refermer.

On peut retirer l'un des cahiers sans déranger tous les autres.

On peut enlever l'ensemble des cahiers : par exemple, retirer l'année complète du journal afin de la donner au relieur et se servir à nouveau de la couverture pour l'année nouvelle.

Les feuillets n'ont que deux petites piqûres dans le pli qui ne les détériorent aucunement.

Toutes les couvertures sont en percaline rouge ou verte, titre doré : *Le Collectionneur de Timbres-Poste* ou *Catalogues*

PRIX : 1 FR. 75

Port : 0 fr. 25. — Recommandation (facultatif) : 0 fr. 25.

(*) La composition de ces lots sera publiée ultérieurement.

RÉABONNEMENT

Notre publication partant du mois de janvier et ne paraissant qu'une fois par mois, un grand nombre de personnes oublient chaque année de renouveler leur abonnement et ne le font que tardivement pour recevoir la *prime* gratuite qui est donnée en fin d'année.

Nous prions les collectionneurs qui désireraient renouveler leur abonnement de ne pas attendre la fin de décembre alors que nous sommes débordé par les commandes et l'établissement des listes d'adresses. Nous leur serons même très obligé, afin de nous éviter une hésitation pour le tirage, de vouloir bien, à la *réception de ce journal*, nous retourner le présent bulletin avec le montant de leur abonnement.

ARTHUR MAURY

(Voir au verso).

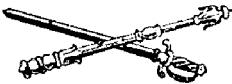
CONCOURS PHILATÉLIQUE

500 FRANCS DE PRIX

en timbres-poste seront tirés au sort entre ceux de nos abonnés de 1907 qui indiqueront exactement le nom des pays auxquels appartiennent les dix timbres d'où sont extraits les sujets et ornements reproduits ici :



N° 1



N° 2



N° 3



N° 4



N° 5



N° 6



N° 7



N° 8



N° 9



N° 10

Voir ci-contre les conditions du Concours.

Ne prendront part au tirage des prix que les solutions inscrites au dos de la présente fiche ou sur une feuille de même format ne contenant que la solution du concours et l'adresse de l'abonné.

FICHE DE RÉABONNEMENT

(Date) : Le 190

A MONSIEUR *ARTHUR MAURY*
6, Boulevard Montmartre, 6, PARIS (9^e)

*Je vous remets ci-joint la somme de 1 fr. 50 en timbres ou mandat, montant de mon abonnement au bulletin mensuel **Le Collectionneur de Timbres-poste** à partir de janvier 1907 (donnant droit au Catalogue Prime à la fin de l'année).*

NOM ET ADRESSE :

(Très lisiblement écrits. Ne pas oublier le nom du département).

.....
.....
.....

CONCOURS PHILATÉLIQUE

SOLUTION :

N° 1	N° 6
N° 2	N° 7
N° 3	N° 8
N° 4	N° 9
N° 5	N° 10

NOTA. — Mettre en regard du numéro correspondant le nom du pays sans autre indication

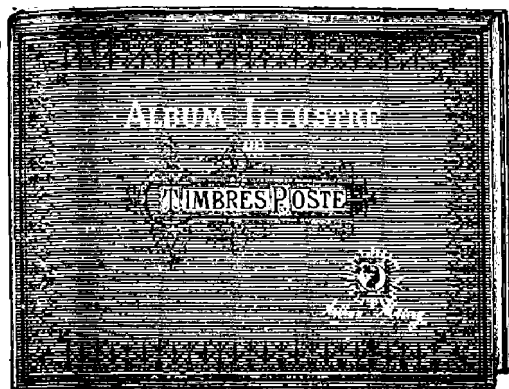
Cette partie devant être détachée par nous de la fiche d'abonnement, nous prions nos lecteurs de vouloir bien répéter ici leurs nom et adresse.

NOM ET ADRESSE :

.....
.....

ALBUM ILLUSTRÉ

DE TIMBRES-POSTE



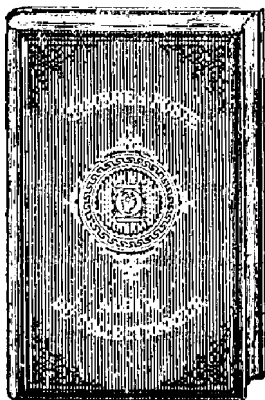
Cet album obtient un grand succès auprès des jeunes collectionneurs. Il est de grand format comme l'Album Universel (28 centimètres sur 21); sa reliure est en percaline de diverses nuances avec un joli titre doré. Il est illustré de deux mille deux cents gravures de timbres de tous les pays et de cent trente-trois armoiries. Les cases au nombre de 6,700 n'ont pas les descriptions.

Son prix est absolument modique. — PRIX..... 3 fr. 25
(Port et emballage 1 fr.)

MÊME OUVRAGE, mais avec le double de pages et 13,000 cases au lieu de 6,700. — PRIX..... 5 francs.
(Port et emballage : pour la France, 1 fr. 10; pour l'Étranger, 1 fr. 60)

ALBUM CATALOGUE

Album avec catalogue complet illustré d'environ 2,450 gravures : forme livre, 14 c. sur 22; places pour 3,700 timbres,



Ces albums sont de deux types:
1° Couverture cartonnée, couleur chamois, illustrée de timbres en trois couleurs.

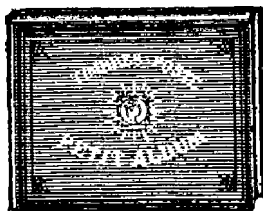
Prix.... 2 fr. 75 (port 0 fr. 70)

2° Couverture en percaline chagrinée, couleurs : rouge, noir, vert foncé ou brun, joli titre, timbre mosaïque doré.

Prix.... 3 fr. 50 (port 0 fr. 70)

PETIT ALBUM

Petit album (14 cm. sur 11) s'ouvrant en long, cases pour 2,950 timbres, noms des pays, renseignements, 950 gravures de timbres,



titre doré, jolie reliure en percaline chagrinée, couleurs : rouge, noir, vert foncé ou brun.

Prix.... 1 fr. 25 (port 0 fr. 25)

Édition 1905

ALBUM UNIVERSEL DE TIMBRES-POSTE

Par Arthur MAURY (I 0 0 0 0)



MÉDAILLE D'ARGENT
Exposition universelle — Liège 1905



Plus de 2700 cases nouvelles et près de 100 pages ont été ajoutées à l'édition précédente

PRIX DE L'ALBUM UNIVERSEL

1^o Album Universel de Timbres-Poste complet en un seul volume.

L'impression est recto-verso, c'est-à-dire que les timbres ont des cases des deux côtés des pages, 8 cartes géographiques noires, mappemonde en couleurs, 784 pages. Reliure percaline chagrinée rouge, marron ou verte, titre doré.

Prix sans fermoir 13 fr.
avec fermoir 13 fr. 75

Même album, relié, dos maroquin, titre doré.

Prix : sans fermoir 16 fr.
avec fermoir 16 fr. 75

Même album, tranche dorée, deux fermoirs, article recommandé. 25 fr.

Port et emballage dans une caisse 1 fr. 55

Même album non relié. Prix : 11 fr.

Port et emballage 4 fr.

2^o Album Universel de Timbres-Poste complet en deux volumes.

Même ouvrage, mais ayant les cases destinées aux timbres imprimées d'un seul côté des pages, 12 belles cartes géographiques gravées spécialement et tirées en couleurs.

1^{er} volume : Europe et Afrique.

2^e volume : Asie, Océanie et Amérique.

Prix de chaque volume :
Reliure percaline, titre doré,
1 fermoir 15 fr.

Demi-reliure dos maroquin,
titre doré, tranche marbrée,
fermoir, article recommandé 18 fr.

Chagrin plein, papier très fort,
tranche dorée, fermoir 30 fr.

Même album. Reliures riches.

Superbes reliures, biseaux, charnières en peau, fermoir artistique, dorure à la main, très soignée. Ces albums sont enfermés dans des étuis-boîtes couverts en toile chagrinée.

Chagrin plein, premier choix 60 fr.

Maroquin du Levant, 1^{er} choix
reliure splendide, sans dorure 80 fr.

Le même, avec coins et écusson en métal, fermoir à serrure, etc. 120 fr.

Port (pour la France) et emballage dans une caisse, des albums en deux volumes; pour le 1^{er} volume : 1 fr. 55; pour le second volume : 2 fr.; pour les deux volumes ensemble : 2 fr.

Une notice spéciale, donnant une description plus complète de l'Album Universel, ainsi que des références et le prix du transport à l'étranger, est envoyée gratuitement sur demande.

Cette notice donne également les prix de l'Album Universel non relié, de l'Album universel à reliure mobile, et une nomenclature de tous les accessoires de l'Album Universel.

LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

JOURNAL FONDÉ EN 1864

PAR ARTHUR MAURY

BUREAUX : 6, Boulevard Montmartre, 6. — PARIS (9^e)

Téléphone N^o 133-51

Sommaire. — Petite causerie philatélique : Un collectionneur original. — Chronique universelle. — Emissions nouvelles. — L'Union postale universelle. — Notes, questions et réponses : Une question de droit. Timbres ayant été réellement mis en cours dans les Colonies françaises. La poste dans les camps. Oblitération espagnole. Oblitération barométrique. Oblitération de la tête des Postes à Rouen. — Petite correspondance. — Timbres rares de France. — Prix-courant des nouveautés. — La hausse et la baisse. — Occasions du mois. — Timbres rares. — Collections d'occasions.

PETITE CAUSERIE PHILATÉLIQUE

UN COLLECTIONNEUR ORIGINAL

Dans les expositions philatéliques on aura remarqué que des prix sont réservés aux collections spécialisées d'un seul Etat, et si l'on en juge par la lecture des palmarès récents ces collections sont de plus en plus nombreuses. Mais il n'en existe pas, que je sache, d'aussi simplifiée que celle du timide et vraiment extraordinaire collectionneur M. V.....

Sa collection ne se compose que d'un seul type de timbre : mais n'anticipons pas, parce que l'histoire, quoique véridique, semble tenir de la fantaisie, et je ne comprends pas qu'elle ne me soit pas revenue plus tôt à la mémoire.

M. V..... était justement un de ces fervents philatélistes qui savent sacrifier à leur passion sans que l'on s'en doute dans leur entourage et même chez les collectionneurs ou les marchands avec lesquels ils sont en rapport ; il faisait partie du genre de collectionneurs qui vendent et achètent brusquement. Il me semble que je l'ai toujours connu. Il devait avoir, il y a une dizaine d'années, une très bonne collection générale ; il la vendit et se voua corps et âme à la collection la plus minutieuse que l'on puisse imaginer des timbres de la France et de ses Colonies.

ALBUM UNIVERSEL DE TIMBRES-POSTE

Par Arthur MAURY (180404)



MÉDAILLE D'ARGENT
Exposition universelle — Liège 1905



Plus de 2700 cases nouvelles et près de 100 pages ont été ajoutées à l'édition précédente

PRIX DE L'ALBUM UNIVERSEL

1^o Album Universel de Timbres-Poste complet en un seul volume. L'impression est recto-verso, c'est-à-dire que les timbres ont des cases des deux côtés des pages, 8 cartes géographiques noires, mappemonde en couleurs, 784 pages. Reliure percaline chagrinée rouge, marron ou verte, titre doré.

Prix sans fermoir 13 fr.
avec fermoir..... 13 fr. 75

Même album, relié, dos maroquin, titre doré.

Prix : sans fermoir..... 16 fr.
avec fermoir..... 16 fr. 75

Même album, tranche dorée, deux fermoirs, article recommandé. 25 fr.
Port et emballage dans une caisse 1 fr. 55

Même album non relié. Prix : 11 fr.
Port et emballage 1 fr.

2^o Album Universel de Timbres-Poste complet en deux volumes. Même ouvrage, mais ayant les cases destinées aux timbres imprimées d'un seul côté des pages, 12 belles cartes géographiques gravées spécialement et tirées en couleurs.

1^{er} volume : Europe et Afrique.

2^e volume : Asie, Océanie et Amérique.

Prix de chaque volume :
Reliure percaline, titre doré,
1 fermoir..... 15 fr.

Demi-reliure dos maroquin,
titre doré, tranche marbrée,
fermoir, article recommandé..... 18 fr.

Chagrin plein, papier très fort,
tranche dorée, fermoir 30 fr.

Même album. Reliures riches.
Superbes reliures, biseaux, charnières en peau, fermoir artistique, dorure à la main, très soignée. Ces albums sont enfermés dans des étuis-boîtes couverts en toile chagrinée.

Chagrin plein, premier choix 60 fr.

Maroquin du Levant, 1^{er} choix
reliure splendide, sans dorure..... 80 fr.

Le même, avec coins et écusson en métal, fermoir à serrure, etc. 120 fr.

Port (pour la France) et emballage dans une caisse, des albums en deux volumes; pour le 1^{er} volume : 1 fr. 55; pour le second volume : 2 fr.; pour les deux volumes ensemble : 2 fr.

Une notice spéciale, donnant une description plus complète de l'Album Universel, ainsi que des références et le prix du transport à l'étranger, est envoyée gratuitement sur demande.

Cette notice donne également les prix de l'Album Universel non relié, de l'Album universel à reliure mobile, et une nomenclature de tous les accessoires de l'Album Universel.

LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

JOURNAL FONDÉ EN 1864

PAR ARTHUR MAURY

BUREAUX : 6, Boulevard Montmartre, 6. — PARIS (9^e)

Téléphone N^o 133-51

Sommaire. — Petite causerie philatélique : Un collectionneur original. — Chronique universelle. — Emissions nouvelles. — L'Union postale universelle. — Notes, questions et réponses : Une question de droit. Timbres ayant été réellement mis en cours dans les Colonies françaises. La poste dans les camps. Oblitération espagnole. Oblitération barométrique. Oblitération de la fête des Postes à Rouen. — Petite correspondance. — Timbres rares de France. — Prix-courant des nouveautés. — La hausse et la baisse. — Occasions du mois. — Timbres rares. — Collections d'occasions.

PETITE CAUSERIE PHILATÉLIQUE

UN COLLECTIONNEUR ORIGINAL.

Dans les expositions philatéliques on aura remarqué que des prix sont réservés aux collections spécialisées d'un seul Etat, et si l'on en juge par la lecture des palmarès récents ces collections sont de plus en plus nombreuses. Mais il n'en existe pas, que je sache, d'aussi simplifiée que celle du timide et vraiment extraordinaire collectionneur M. V.....

Sa collection ne se compose que d'un seul type de timbre : mais n'anticipons pas, parce que l'histoire, quoique véridique, semble tenir de la fantaisie, et je ne comprends pas qu'elle ne me soit pas revenue plus tôt à la mémoire.

M. V..... était justement un de ces fervents philatélistes qui savent sacrifier à leur passion sans que l'on s'en doute dans leur entourage et même chez les collectionneurs ou les marchands avec lesquels ils sont en rapport ; il faisait partie du genre de collectionneurs qui vendent et achètent brusquement. Il me semble que je l'ai toujours connu. Il devait avoir, il y a une dizaine d'années, une très bonne collection générale ; il la vendit et se voua corps et âme à la collection la plus minutieuse que l'on puisse imaginer des timbres de la France et de ses Colonies.

Il y a quelques années il vint à mon bureau, demanda à me parler en particulier et, à mon profond étonnement, me fit des confidences étranges qu'il m'autorisa, me pria même, de publier à l'occasion, en taisant seulement son nom. Il voulait, me dit-il, que ses malheurs servissent aux autres, s'il est possible.

Voici : possesseur d'une petite fortune qu'il tenait de sa famille, il se livrait par distraction, en même temps qu'à la philatélie, à des spéculations de bourse anodines, mais qui, à un moment donné, tournèrent mal et l'entraînèrent à risquer le tout pour le tout ; il se ruina complètement et fut obligé de vendre sa collection. Il en tira une dizaine de mille francs qu'il plaça immédiatement en viager pour ne pas mourir de faim.

Malgré la douceur de son caractère, il gardait une haine féroce contre la Bourse et contre les journaux qui, prétendait-il, avaient été la cause de ses malheurs. Il imagina de faire imprimer une toute petite brochure qu'il vendit d'abord lui-même sur les boulevards pour deux sous, ensuite il la fit vendre par un camelot, et tous les boulevardiers d'il y a seulement quatre ou cinq ans se rappelleront le pauvre bonhomme qui psalmodiait d'une façon singulière le titre de son libelle : « la grande menteuse, la Presse ; la grande voleuse, la Bourse. »

Ce n'est pas ce commerce-là qui l'enrichit ; il fit, je crois, un petit héritage et revint me voir. — « Je m'ennuie, dit-il. De mon ancienne splendeur j'ai surtout gardé le souvenir de la philatélie. Je voudrais recommencer les recherches si passionnantes, le classement, etc... Indiquez-moi donc un pays qui n'ait que peu de timbres, vous connaissez ma manière, ma toquade si l'on veut. Il me faut tout, avec les moindres variétés et des paires et des blocs, et des feuilles entières ; mon rêve est d'avoir la plus belle série qui soit possible ; mais, je vous en supplie, ne me poussez pas dans une entreprise qui me réduirait, encore une fois, à la misère noire et m'enverrait collectionner au fond de la Seine avec une pierre au cou ! » Je lui répondis en plaisantant : « je ne vois que la Pologne qui réponde pleinement à votre désir ». Je lui montrai le catalogue ; il rit beaucoup de l'idée, puisqu'il n'y avait qu'un seul timbre émis en Pologne, et nous nous séparâmes.

J'appris cependant qu'il avait donné suite à cette fantaisie, puisqu'il venait au magasin examiner les timbres de Pologne et en acheter quelques-uns. Néanmoins, je fus stupéfait en le voyant arriver un beau jour avec un petit carton sous le bras.

— « C'est, dit-il, ma collection de Pologne, mais vraiment vous m'avez donné là une idée ruineuse, jugez plutôt. » Son carton contenait quelques feuillets de bristol ; sur le premier se détachait un unique timbre de Pologne, très bel exemplaire neuf où le philatéliste le plus méticuleux n'aurait pu relever la moindre tare ; les couleurs étaient vives, l'impression bien au centre de la dentelure ; retournant le timbre, il me fit remarquer qu'il était sur papier nettement vergé et qu'il avait certainement sa gomme originale, ce que je lui accordai volontiers.

Le second feuillet présentait diverses variétés de nuances et des timbres sur papier uni et en paires, et en blocs. Plusieurs des feuillets suivants étaient consacrés au même timbre ayant une belle suite d'oblitérations, enfin pour terminer, comme le bouquet d'un feu d'artifice, était une demi-feuille, neuve bien entendu, montrant une belle marge.

— C'est étonnant, lui dis-je, je n'ai jamais vu ni entendu dire qu'il existât une telle feuille dans le commerce.

— Elle n'était pas dans le commerce, je la tiens d'un fonctionnaire russe, mais elle me coûte les yeux de la tête. Cette feuille de timbres de Pologne avait été protégée miraculeusement, ayant été conservée autrefois dans un carton pour être mise sous verre. Croyez-vous que dans une exposition importante, j'aurais chance, rien qu'avec mes timbres de Pologne, de décrocher une médaille ?

— Certes, elle ne serait pas volée ! — Et la physionomie de mon interlocuteur s'éclaira.

— Oh ! alors je sais où me procurer l'autre demi-feuille qui complètera admirablement ma collection, et malgré que ce soit pour moi un très gros sacrifice pécuniaire, je le ferai avec joie dans l'espoir d'obtenir enfin une récompense.

Depuis, je n'ai plus revu M. V. . . . Je ne sais s'il donna suite à son projet et s'il décrocha plus tard la médaille qu'il convoitait.

En tout cas, son histoire méritait d'être racontée, n'est-ce pas ?

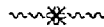
ARTHUR MAURY



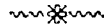
CHRONIQUE UNIVERSELLE

AUTRICHE. — Notre correspondant de Vienne nous écrit :

L'Autriche se propose de célébrer en 1908 la soixantième année de règne de l'empereur François-Joseph, par une nouvelle émission de timbres-poste. Ces timbres seront particulièrement artistiques et de formats différents. Il paraît qu'un comité de peintres et dessinateurs a déjà été constitué pour l'élaboration des divers projets et que le ministère du Commerce a consacré à cette fin la somme assez rondelette de 40.000 couronnes. Une partie de ces timbres sera, dit-on, imprimée en typographie et l'autre gravée sur acier. Les valeurs iront de 1 heller à 10 couronnes et l'on croit que les vignettes représenteront divers souverains de la maison de Habsbourg. Le 2 heller doit nous donner le portrait de Charles-Quint.

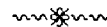


BAVIÈRE. — Les cartes à 2 pfennig gris ont reçu une transformation analogue à celles de l'empire ; les unes ont eu le timbre surchargé d'un gros chiffre 3 dans le milieu ; les autres, un timbre de 3 pfennig imprimé à côté de celui de 2 pf. pour les faire servir comme 5 pf.



BRÉSIL. — En plus des deux timbres commémoratifs du troisième congrès panaméricain, il a paru une carte de 50 reis et deux cartes-lettres de 100 à 200 r. qui nous sont parvenues tardivement. Le type est le même pour ces trois valeurs ; il représente une déesse inscrivant sur une hémisphère où l'on voit l'Amérique du Sud. Nous pensons que cette déesse personnifie l'Histoire, mais pourquoi a-t-elle derrière elle une palette munie de ses pinces ? Sur les côtés en haut sont une ancre et un caducée.

Chaque carte est agrémentée d'une vue ; celle de la carte ordinaire représente le palais où s'est tenu le congrès ; le timbre est vert et l'impression orange. Les cartes-lettres portent chacune une vue d'une rue ou d'une avenue de Rio de Janeiro, imprimée en brun, tandis que le timbre est rose pour le 100 reis et bleu pour le 200 r.

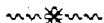


COTE D'IVOIRE. — Le 35 centimes a paru au second

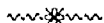
type, palmier, de l'Afrique Occidentale Française, et quoique la série des timbres-taxa n'ait pas encore été émise, nous avons le 20 centimes, type vue et nègres. Ces deux timbres sont imprimés en noir sur jaune.



DAHOMÉY. — Cette colonie reçoit les timbres passe-partout de l'Afrique Occidentale Française; ont seulement paru jusqu'à présent: le 10 centimes, effigie de Faidherbe, le 35 c. palmier, et le timbre-taxa de 20 c.



ÉQUATEUR. — Un décret daté de Quito le 8 juin dernier nous fait connaître les valeurs et couleurs de la nouvelle série qui vient d'être commandée pour avoir cours pendant les années 1907 et 1908. Le 1 centavo rouge portera l'effigie de Rocca; le 2 c. bleu clair celle de Noboa; le 3 c. brun clair le monument du 10 août; le 5 c. rose sera à l'effigie de Urbina; le 10 c. bleu foncé, à celle de Garcia Moreno; le 20 c. vert clair, à celle de Carrion; le 50 c. brun rouge, à celle de Espinoza, et enfin le 1 sucre, vert foncé, à celle de Borrero.



FRANCE. — Le ticket téléphonique de 25 centimes que nous avons annoncé le mois dernier est accompagné de trois autres valeurs imprimées sur papier blanc; les 30 et 50 c., en perdant leur impression de fond, ont dû changer de couleur pour ne pas se confondre respectivement avec les 10 et 75 c. Le 1 franc reste rouge, mais la différence avec le 75 c. est peu sensible, ce qui amènera certainement encore un changement de couleur de ce dernier.

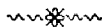


GUINÉE FRANÇAISE. — Cette colonie qui doit recevoir les types de l'Afrique Occidentale Française, débute par le 35 centimes, palmier, et le timbre-taxa de 20 c.



HAUT-SÉNÉGAL ET NIGER. — Au second type, palmier, de l'Afrique Occidentale Française, a paru le 35 centimes, noir sur jaune, puis la série complète des timbres-taxa, le 20 c. remplaçant le 30 c.

ITALIE. — Un aimable correspondant nous a envoyé la carte-lettre de 5 centesimi, avec le nouveau timbre, profil du roi à gauche, qui avait déjà figuré sur la carte commémorative du Simplon dont nous donnons ci-contre une reproduction. C'est le type définitivement adopté, non seulement pour les cartes mais aussi pour les timbres-poste de 5 et 10 centesimi.



JAPON. — Notre excellent correspondant de Tokio nous envoie une nouvelle carte avec la lettre suivante :

« On vient d'émettre une nouvelle carte postale de 1 sen 1/2. Comme vous le verrez, par comparaison avec l'ancienne, le dessin du timbre est modifié dans les détails et ne comporte plus de cadre. Les inscriptions du timbre sont comme dans l'ancien, les suivantes ; à la partie supérieure du cercle : « Dai nihon teikoku yubin » — *Poste impériale japonaise* ; à la partie inférieure : « Ichi sen go rin » — *1 sen 5 rin*. Les autres inscriptions sont : en haut de la carte : « Yubin hagaki » — *Carte postale* ; au bas, à droite : « Teishinsho hakko » — *Emis par le ministère des communications* ; enfin au bas à gauche : « Insatsū kyokū seizo » — *Imprimerie du gouvernement* ».



JOHORE. — Ce petit État malais est appelé à disparaître de nos albums. Le jeune sultan Ibrahim, qui succéda à son père en 1904, est plus occupé aux fêtes et aux plaisirs de Londres qu'à gouverner son minuscule État. L'Angleterre prendrait prétexte du scandale causé dans la capitale de Johore par les jeux et la vente de l'opium, qui forment le plus clair des revenus du sultan, pour le déposer et réunir son État aux établissements du détroit de Malacca. Comme compensation, Ibrahim recevrait une pension annuelle de 200.000 livres sterling, soit cinq millions de francs.



MALDIVES. — Les timbres provisoires des Maldives, dont nous avons parlé dans notre chronique de mai, sont en cours actuellement et ils affranchissent directement les lettres adressées en Angleterre, ce qui prouverait que cette nouvelle colo-

nie anglaise est admise dans l'Union postale universelle. Les valeurs émises sont celles que nous avons mentionnées et dont on trouvera la nomenclature aux émissions nouvelles. Il est probable que ces provisoires n'auront qu'une courte durée, car l'on dit, de l'autre côté du détroit, qu'une série définitive avec vues a été expédiée de Londres pour l'usage de ces îles.



MAURITANIE. — M. D. nous confirme son information du mois dernier, relativement aux timbres-taxé provisoires. Il nous dit que le décret (?) porte : « Tant que les timbres-taxé ne seront pas en cours, on procédera, pour taxer les lettres, de la façon suivante : on emploiera les timbres-poste en cours en les oblitérant, en plus du cachet de la poste, du timbre T ». Nous avons vu ainsi, en surcharge bleue, dans tous les sens, les valeurs suivantes : 5, 10, 25, 30, 50 centimes et 1 franc.

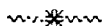


NICARAGUA. — Comme suite à ce que nous disions le mois dernier, un correspondant nous communique deux provisoires obtenus sur la série armes de 1905, savoir : 10 c. sur 3 centavos violet et 15 c. sur 1 c. vert foncé. La surcharge est appliquée verticalement, de bas en haut ou de haut en bas. D'autre part on nous informe que le 6 centavos gris noir a été transformé en 50 c. d'une façon analogue.

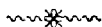


NORVÈGE. — Le *Nordisk Filatelistisk Tidsskrift* donne la reproduction des futurs timbres de ce pays. Il y a deux types et l'art nouveau y domine en plein. Le premier, celui des valeurs en ore est surtout très laid ; on y voit à droite le lion tenant une hache, sur un fond plein qui ressemble à un écusson, et à gauche sous une couronne, la valeur et le mot : POST ; en haut : NORGE sur une tablette ; toutes ces inscriptions sont en lettres gothiques. Pas le moindre cadre, sinon quelques lignes ondulées dans l'angle inférieur droit. Le type des valeurs en krone porte l'effigie de trois quarts à gauche du roi Haakon VII, en uniforme militaire ; au-dessus : NORGE ; en bas : POST et au-dessous la valeur en lettres, répétée en chiffres dans de petits écussons aux angles ; le cadre est formé de reptiles entrelacés. L'ensemble de ce type vaut beaucoup mieux que le précédent.

NOUVELLE-ZÉLANDE. — Les timbres commémoratifs de l'Exposition de Christchurch, dont nous avons parlé dans notre chronique de juillet, paraîtront le 1^{er} novembre. Il y aura quatre valeurs, mais elles seront différentes de celles que nous avons annoncées et voici les types adoptés par chacune d'elles : Le 1/2 penny représentera l'arrivée du canot Arawa de Hawoiki, portant le premier indigène de la Nouvelle-Zélande ; le 1 penny donnera un échantillon de l'art Maori ; le 3 pence montrera le débarquement du capitaine Cook à Poverty-Bay, Nouvelle-Zélande ; enfin avec le 6 p. on verra arborer le drapeau anglais à Kororareka (Russell) Bay of Islands. Ouf ! Ces timbres ont été dessinés par M. L. J. Steele, d'Auckland, mais on ne dit rien encore de leur format ni de leurs couleurs.



PARAGUAY. — Nous avons reçu le 5 centavos qui est bleu ciel au lieu de bleu de Prusse, comme nous l'avons catalogué l'année dernière. Le 20 c. est violet et non pas vert foncé.



PAYS-BAS. — Nous recevons le timbre-taxé de 20 c. surchargé 6 1/2. Cette valeur est créée pour taxer les cartes de l'intérieur affranchies comme imprimés à 1 cent et qui portent de l'écriture. Cette taxe se décompose ainsi : amende 5 c., insuffisance d'affranchissement 1 c. 1/2 ; après épuisement des provisions un timbre définitif sera mis en cours.

Au sujet de la feuille-lettre que nous avons annoncée dernièrement, nous avons reçu la lettre suivante de notre fidèle correspondant de la Haye :

« Je lis dans votre numéro du 1^{er} août que les Pays-Bas ont mis en circulation une nouvelle « postblad » de 5 cent. Je ne le savais pas encore, quoique je connaisse tous les changements des timbres d'ici ; sans cela je vous aurais déjà envoyé un exemplaire. En Hollande on n'emploie presque jamais une « postblad » ; pour cela on avait surchargé l'année passée les feuilles de 5 et 12 1/2 cent., et j'étais surpris de lire qu'il venait de paraître une nouvelle feuille.

« Je me suis alors rendu à la poste pour en acheter quelques-unes, mais on m'a répondu qu'elles n'étaient pas encore en circulation ; le stock des feuilles de 1898, 5 cent. bleu, est encore si grand qu'il peut bien durer quelques mois, avant qu'il soit épuisé. Dès que les nouvelles feuilles seront en vente, je vous en enverrai un exemplaire ».

ROUMANIE. — Il règne une assez grande confusion dans les séries successives des timbres commémoratifs émis dans ces derniers mois. Avec ceux qui nous sont encore parvenus, on doit les classer en deux catégories distinctes, de chacune dix timbres. La première est uniquement à l'effigie du roi Charles et la seconde comprend toutes les scènes historiques, sauf sur le 15 bani où l'on voit la double effigie du roi. Nous les résumons aux émissions nouvelles pour la commodité de nos lecteurs.

Ce pays nous a donc donné, depuis le commencement de l'année, quatre séries de timbres de bienfaisance et deux séries de timbres commémoratifs, total six, et ce n'est pas fini, car nous sommes menacés d'une septième série pour le mois prochain, avec onze timbres, pour commémorer l'exposition de Bucarest. L'abus devient criant et jamais les républiques centro-américaines, au beau temps où florissait Seebeck, ne se sont montrées aussi prolifiques; c'est à dégoûter pour longtemps des actes de bienfaisance et des jubilés de toutes sortes. Pour en revenir à la série en perspective, donnons un aperçu des types. Les 5 et 10 bani représenteront un paysan au labour; le 15 b. la cathédrale de Curtea à Argesh, encore! le 25 b. une église de Jassy; les 30, 40, 50 et 75 b. des pavillons de l'exposition; les 1 leu 50 b. et 2 lei 50 b. le roi à cheval, et enfin le 3 lei la reine écrivant. Il est à remarquer que parmi ces onze valeurs, six n'ont pas d'emploi postal puisqu'elles ne figurent pas dans la série normale.

Il faut ajouter une quatrième valeur, celle de 5 bani, aux timbres de bienfaisance, en trois couleurs, catalogués le mois dernier.

ÉMISSIONS NOUVELLES A CATALOGUER

ABYSSINIE



Timbre, type 1896, avec ra-

leur et caractères amhariques en surcharge.

5 sur 1/4 gauche vert.

ALLEMAGNE

Carte de 1902 avec nouveau timbre imprimé à droite du premier.

2 et 2 pf. gris et 3 et 3 pf. brun sur bleu.

BAVIÈRE

Carte de 1903 avec valeur en surcharge noire.

3 sur 2 pf. gris sur crème.

Idem, nouveau timbre imprimé à droite du premier.

2 pf. gris et 3 pf. brun sur crème.

**BOSNIE et
HERZÉGOVINE**

Timbres, vues diverses et effigie de face de l'empereur François-Joseph au 5 h., deux formats, dentelés.



1 heller gris.



2 heller violet.



3 heller jaune.



5 heller vert foncé.



6 heller bistre.



10 heller carmin.



20 heller brun foncé.



25 heller bleu clair.



30 heller vert clair.



35 heller vert fleu.



40 heller orange.



45 heller vermillon.



50 heller violet brun.



1 krone brun rouge.



2 krone vert olive.



5 krone bleu foncé.

Cartes, vues diverses.

5 heller vert sur crème.

5 et 5 h. »

10 heller carmin sur crème.

10 et 10 h. »

*Carte-lettre, même timbre
que la carte de 10 h.*

10 heller carmin sur crème.

BRÉSIL

*Carte commémorative du
troisième congrès panaméri-
cain, déesse écrivant sur une
hémisphère, vue d'un palais.*

50 reis vert et orange.

Cartes-lettres, idem, vues diverses.



100 reis rose et brun.
200 » bleu et brun.

CHINE

Bureaux français

Timbre, suite de la série en cours.

1 franc olive pâle.

COTE D'IVOIRE

Timbre, palmier, dentelé.



35 cent. noir sur jaune.

Timbre-taxe, vue et types négres, oblong, dentelé.

20 cent. noir sur jaune.

GRÈTE

Bureaux autrichiens

Timbre d'Autriche de 1906 avec valeur en surcharge noire.

5 cent. vert jaune.

DAHOMEY

Timbre, effigie de face de

Faidherbe, DAHOMEY en bleu, oblong, dentelé.



10 cent. rose.

Idem, palmier, dentelé.



35 cent. noir sur jaune.

Timbre-taxe, vue et types négres, oblong, dentelé.



20 cent. noir sur jaune.

DOMINICAINE

Timbres-taxe de 1901 avec nom du pays et valeur en surcharge.

1 cent. sur 10 c. noir.

2 » sur 5 » noir.

FRANCE

Tickets téléphoniques, type 1896, dentelés.

30 centimes brun sur blanc.

50 centimes orange s. blanc.
1 franc rouge sur blanc.

GADELOUPE

Timbre, type 1905, dentelé.

35 cent. noir sur jaune.

Timbre-taxe, type 1905, dentelé.



20 cent. noir sur jaune.

GUINÉE FRANÇAISE

Timbre, palmier, GUINÉE en rose, dentelé.



35 cent. noir sur jaune.

Timbre-taxe, vue et types nègres, oblong, dentelé.



HAUT SÉNÉGAL et NIGER

Timbre, palmier, dentelé.



35 cent. noir sur jaune.

Timbres-taxe, vue et types nègres, oblongs, dentelés.



5 cent. vert.

10 » brun rouge.

15 » bleu.

20 » noir sur jaune.

50 » violet.

60 » noir sur chamois.

1 franc noir.

20 cent. noir sur jaune.

HONGRIE

Timbre pour imprimés, type 1900, dentelé.

rouge.

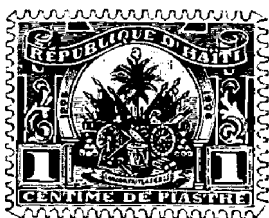
ITALIE

Carte-lettre, effigie à gauche.

5 cent. vert sur gris.

HAÏTI

Types des timbres pour le service extérieur annoncé le mois dernier.



JAPON

Carte, genre 1899, timbre modifié, pas de cadre.



1 1/2 sen bleu.

MALACCA

Timbre, type 1903, dentelé.
8 cents bleu.

MALDIVES

POSSESSION ANGLAISE

Asie Sud

Timbres de Ceylan avec MALDIVES en surcharge noire.

- 2 cents brun rouge.
- 3 » vert.
- 4 » orange et bleu.
- 5 » violet.
- 15 » bleu.
- 25 » brun jaune.

Enveloppes, même surcharge.

- 5 cents bleu foncé.
- 10 » rose.

Bandes, idem.

- 2 cents violet.
- 5 » bistre.

Cartes, idem.

- 2 cents brun jaune.
- 2 et 2 c. »

Carte-lettre, idem.

- 5 cents noir sur bleu.

MONACO*Enveloppe, type 1891.*

- 10 cent. rose sur gris.

Cartes, type 1892.

- 10 cent. rose sur vert.
- 10 et 10 c. »

Carte-lettre, type 1891.

- 10 cent. rose sur gris.

PANAMA*Type du timbre de 1 cente-**simo annoncé le mois dernier.***NICARAGUA***Timbre de 1905 avec valeur en surcharge noire.*

- 10 c. sur 3 c. violet.

15 c. sur 1 c. vert foncé.

50 » sur 6 » gris noir.

PAYS-BAS*Timbre-taxe en cours avec nouvelle valeur en surcharge rouge.*

6 1/2 c. sur 20 c. bleu.

ROUMANIE*Timbre de bienfaisance, suite de la série annoncée le mois dernier.*

5 bani vert, bistre et azuré.

Timbres commémoratifs du vingt-cinquième anniversaire de la fondation du royaume, effigie à gauche du roi Charles I^{er}, dentelés.

4 ban bistre jaune et noir.

3 bani brun rouge et noir.

5 » vert et noir.

10 » carmin et noir.

15 » violet et noir.

25 » bleu et noir.

40 » brun foncé et noir.

50 bani bistre brun et noir.

1 leu rouge et noir.

2 lei bistre orange et noir.

Idem, sujets divers, dentelés

1 ban bistre jaune et noir.

3 bani brun rouge et noir.



5 bani vert et noir.

10 » carmin et noir.



15 bani violet et noir.



25 bani bleu et noir.



40 bani brun foncé et noir.



50 bani bistre brun et noir.

1 leu rouge et noir.

2 lei bistre orange et noir.

(Annuler les timbres commémoratifs catalogués en août, septembre et octobre).

SALVADOR

Timbres de service, suite de la série en cours.

40 cent. violet et noir.

24 » rose et noir.

SÉNÉGAL

Timbre, suite de la série en cours.

35 cent. noir sur jaune.

Timbre-taxe, idem.



20 cent. noir sur jaune.

TERRE-NEUVE

Type de la carte annoncée en février.



L'Union Postale Universelle

Au moment où les procès-verbaux de la conférence de Rome vont être publiés il nous a paru intéressant de rappeler à nos lecteurs les origines de l'Union Postale Universelle et de donner quelques renseignements sur les développements considérables qu'a pris cette merveilleuse institution.

C'est en 1863, dans une conférence tenue à Paris, que fut reconnue, pour la première fois, la nécessité d'établir des règles uniformes dans les relations postales internationales. En 1874, le Congrès postal de Berne eut lieu et après plusieurs séances il fut conclu le 9 octobre un traité de la plus grande importance fixant des taxes internationales communes.

Dans le principe, la conférence adopta la désignation de « Union générale des Postes » ainsi qu'il ressort de l'article suivant de la Convention :

Art. 1^{er}. — Les pays entre lesquels est conclu le présent traité formeront sous la désignation de *Union générale des Postes*, un seul territoire postal pour l'échange réciproque des correspondances entre leurs bureaux de poste.

L'article 3 fixe à 25 centimes la taxe des lettres simples ; les lettres non affranchies paient double port.

La taxe des cartes-poste est moitié moindre que celle des lettres.

Celle des imprimés, papiers d'affaires et échantillons est de 7 centimes par 50 grammes.

Cependant, pour arriver à adapter ces taxes aux divers systèmes monétaires de tous les pays, on dut leur laisser une certaine élasticité : 20 à 32 centimes pour les lettres, 5 à 11 centimes pour les imprimés. De même il fut accordé que la correspondance, comme celle des Etats-Unis d'Amérique, qui aurait à franchir plus de 300 milles marins, pourrait ajouter à la taxe de l'Union une surtaxe de moitié environ.

La taxe de recommandation reste celle du pays d'origine.

Les affranchissements s'opèrent au moyen de timbres-poste.

Enfin ce qui simplifie admirablement la comptabilité (1), chaque pays garde le prix des affranchissements qu'il a reçus et, par contre, distribue sans autre rémunération les lettres qui lui parviennent de l'étranger. Les nations contractantes étaient alors l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, le Dane-

(1) Cette comptabilité s'établissait autrefois, pour les objets non affranchis, en débitant chaque pays envoyeur d'un prix convenu par kilogramme de lettres ou d'im-

mark, l'Egypte, l'Espagne, les Etats-Unis d'Amérique, la France, la Grande-Bretagne, la Grèce, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la Roumanie, la Russie, la Serbie, la Suède, la Suisse, la Turquie. Le territoire postal ainsi constitué représentait une superficie d'environ 37 millions de kilomètres carrés avec une population de 350 millions d'habitants.

La France donna son adhésion au traité de Berne ; mais les sacrifices écrasants qu'elle venait de s'imposer pour payer les frais de la guerre et la libération du territoire ne lui permirent pas de renoncer immédiatement à ses taxes postales qui avaient été relevées en 1871. Ce n'est qu'à dater du 1^{er} janvier 1876 que la France fit définitivement partie de l'Union.

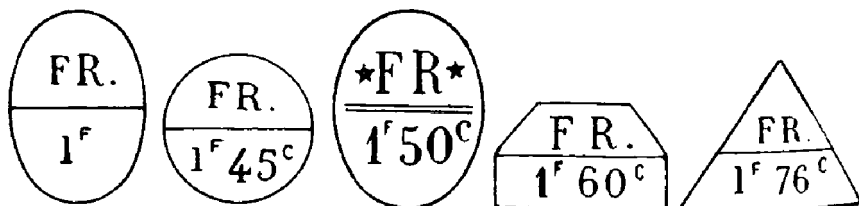
Si le Congrès de Berne avait été le Congrès constituant, on peut dire que ce fut au congrès ouvert à Paris le 1^{er} mai 1878 que l'on établit les véritables lois organiques de l'Union. A Berne, les États adhérents étaient au nombre de 22 ; à Paris, les plénipotentiaires de 33 États siégèrent, ils représentaient une population de 653 millions d'habitants.

A ce Congrès, les délégués des états contractants adoptèrent le nom de : *Union postale Universelle*.

Par la convention principale du Congrès de Paris, les droits de transit ont été sensiblement réduits, grâce aux sacrifices des États maritimes. On a pu rendre ainsi possible une uniformité de tarif très appréciée par le public. Ce fut également à ce congrès que la taxe de l'Union pour les lettres a été uniformément fixée à 25 centimes, celles des cartes postales a été abaissée à 10 centimes et le droit normal de recommandation a été réduit à 25 centimes.

D'autres congrès, Lisbonne 1885, Vienne 1891, Washington 1897 ont amendé ou complété au moyen d'actes additionnels la

primés, ce que les offices constataient au moyen de timbres à main dans le genre des suivants appliqués par les bureaux d'échange français sur des lettres ou imprimés provenant



de pays étrangers et passant par la France. Pres de 200 de ces timbres de transit ont été décrits dans le supplément à notre Catalogue de marques postales.

convention principale de l'Union. Enfin la convention postale signée à Rome le 26 mai dernier, modifie le poids de la lettre simple qui est porté à 20 grammes ; l'affranchissement reste fixé à 25 centimes avec réduction à 15 centimes pour chaque poids de 20 grammes en sus des 20 premiers grammes. Un essai va être tenté à propos du timbre international qui se présentera sous forme d'un coupon-réponse coûtant 28 centimes et échangeable contre un timbre de 25 centimes dans les bureaux de poste de tous les pays de l'Union qui accepteront ce nouveau service.

On a fait connaître qu'à la demande des délégués australiens le prochain Congrès de 1911 sera très probablement tenu dans une ville australienne.

Il est inutile d'énumérer les pays de l'Union postale universelle. Les Etats du monde entier en font partie, sauf toutefois la Chine et l'Abyssinie qui n'ont pas signé la convention. Ces deux pays avec d'autres petits Etats, représentés à la Conférence, ont déclaré, par leurs délégués, leur intention de signer la convention à partir d'une date à fixer ultérieurement.



L'Union postale aura prochainement à Berne son monument commémoratif. Nous en donnons ici une reproduction. L'auteur de cette composition est un français, M. René de Saint-Marceaux.

La femme à droite représente la Berna qui reçut les représentants des différents pays dans l'ancienne salle de la Diète où fut fondée l'Union. Le globe terrestre est entouré de cinq femmes figurant les cinq continents. Ce monument sera édifié à côté des Petits-Remparts, promenade publique à proximité du palais fédéral.



Étiquette apposée sur les plis émanant de l'Office international de Berne

* * *

Quel est le promoteur de l'Union postale Universelle?

— Voici, à propos de cette intéressante question, une note que nous adresse un de nos abonnés de Copenhague et que nous reproduisons sans en modifier les termes :

Le véritable fondateur de l'Union Postale Universelle fut un modeste employé



Joseph Michaelsen

des postes danoises, M. Joseph Michaelsen. Ce bienfaiteur de l'humanité a dû

lutter pendant de longues années, lutter pour qu'un autre, un allemand, M. H. V. Stephan, recueille, à sa place, les lauriers auxquels il avait droit.

Joseph Michaelsen naquit à Nestved, en Seelande, le 1^{er} septembre 1826. Il était fils d'un pauvre négociant de village. En 1845 il obtint son baccalauréat. Dès cette époque il s'intéressa vivement à toute question politique et sociale.

En 1859 il fut nommé adjoint à l'Administration centrale des Postes à Copenhague.

Ce ne fut que deux mois après son entrée dans l'État des Postes qu'il présenta à l'Administration une première esquisse de son grand projet : de fixer une seule et unique taxe postale internationale et de former une union postale universelle. mais cette idée excellente fut repoussée avec un dédain sceptique.

Le gouvernement crut l'idée irréalisable et ne fit rien pour la faire aboutir. M. Michaelsen dut lutter pendant neuf ans et ce ne fut qu'en avril 1868 que le ministère consentit à faire imprimer en français sa brochure : « Sur l'abolissement des ports internationaux et de transit ». Cet ouvrage fut enfin adressé à tous les états de l'Europe, malheureusement sans aucune recommandation de la Direction postale danoise.

Dans cette brochure il explique ses idées :

« Les routes postales, dit-il, sont déjà là tout établies. Il faut que le service des postes intérieures se fasse, et l'augmentation des frais d'administration, qui résulteraient de l'augmentation de la correspondance internationale, seraient couverte sans doute, soit directement par le port intérieur qui serait perçu sur le nombre croissant des correspondances, mises à la poste dans le pays même et destinées pour l'étranger, soit indirectement par le transport gratuit sur le territoire étranger des dépêches du pays. Or, sous le point de vue de l'économie nationale, aucun changement direct n'aurait lieu : un peuple transporte gratis les correspondances de l'autre, et obtient, en revanche le transport gratuit de ses propres correspondances, et, puisque l'on peut supposer que chaque lettre exige et reçoit une réponse, un service balancera l'autre, sans qu'aucune nation soit favorisée aux dépens de l'autre.

« Les masses des ouvriers et citoyens contribuables seront les premières à reconnaître avec gratitude le grand bienfait qui leur sera acquis, grâce aux nouvelles voies que les gouvernements auront ouvertes à l'industrie, en se servant de ce puissant moyen pour rapprocher mutuellement, dans l'intérêt de la paix et de la civilisation, cette portion même des nations qui travaille rudement pour son existence ».

Six mois plus tard, en novembre 1868, M. Heinrich V. Stephan, administrateur des Postes allemandes et « Oberhofrath » publia un *Memorial* dans lequel il exploite en son propre nom les idées de Joseph Michaelsen.

Sans se décourager et sans aucun appui de la part de l'État danois, Monsieur Michaelsen continua à travailler pour consolider son œuvre en Danemark et à l'étranger et il fit bien des sacrifices personnels pour la voir se réaliser.

L'idée eut partout beaucoup de succès, mais au Congrès de Berne où la fondation de l'Union Postale Universelle eut lieu, ce fut, par un hasard malheureux, M. V. Stephan qui fut fêté comme le vrai fondateur de cette Union.

C'était une déception accablante pour M. Michaelsen, d'autant plus que l'État

danois était représenté par lui au Congrès, de sorte que le père de cette idée géniale dut assister muet à cette grande scène où la réforme inspirée par lui fut couronnée et célébrée par les délégués de toutes les nations du monde.

Mais des générations plus reconnaissantes et plus justes ont essayé de rétablir la renommée du génie oublié et même renié.

A l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire qui eut lieu le 1^{er} septembre dernier de nombreuses félicitations lui sont parvenues non seulement du Danemark mais aussi de l'étranger et principalement de la France. Le roi a conféré à M. Joseph Michaelsen la médaille du mérite en or, distinction très recherchée. De son côté, l'Administration des Postes danoises a fait frapper une médaille en l'honneur de son ancien directeur et à son effigie.

Actuellement M. Joseph Michaelsen vit dans la retraite à Copenhague, vénéré de tous ses compatriotes. Ceux-ci viennent même de constituer un Comité composé des plus hauts personnages du pays en vue de l'érection, par voie de souscription nationale, d'un buste en marbre qui sera placé dans le musée de Frederiksborg, le Panthéon danois ».

Nous accueillons ici, sans commentaires, la version danoise qui, du reste, est appuyée de preuves sérieuses. Si des correspondants étaient à même de nous donner d'autres renseignements pour ou contre cette version, nous les publierions avec la même impartialité.

A. MAURY.

NOTES

QUESTIONS & RÉPONSES

?) **Une question de droit.** — *Voici une question qui se pose constamment et qui nous intéresse personnellement. Comme il y a parmi nos abonnés des juristes qui souvent ont bien voulu nous donner leur avis, nous faisons appel à leur compétence pour nous aider à la solutionner :*

On nous envoie fréquemment des timbres-poste, soit mêlés dans des sacs, des caisses, soit classés dans des albums.

Il arrive parfois qu'après les avoir examinés et avoir répondu par lettre pour offrir un prix ou encore pour les refuser (dans l'un ou l'autre cas, nous demandons presque toujours qu'on nous envoie le montant des frais de retour), l'envoyeur ne répond pas. Il se passe un an, deux ans, pendant lesquels, si l'envoi est encombrant, nous écrivons à nouveau, toujours sans recevoir de réponse.

(que devons-nous faire de ces envois de timbres ?

Et, dans le cas où il y aurait eu de notre part classement ou expertise pour lesquels il nous serait dû des honoraires, comment pouvons-nous nous les faire remettre ou les retenir ?

A. MAURY.

*
* *
*

Timbres ayant été réellement mis en cours dans les Colonies françaises. — *Suite des réponses à la question posée dans le numéro du 1^{er} août 1905 :*

Monsieur,

J'ajoute quelques détails complétant les renseignements adressés par vos correspondants :

Sénégal. — En juillet 1906, les 25 c. bleu et 50 c. brun sur azuré n'ont pas encore vu le jour. Un de mes amis, actuellement là-bas, s'est adressé vainement dans différents bureaux ; il n'y a pas non plus d'enveloppes.

Réunion. — Je possède les 5, 10 et 15 c. usés. Un correspondant vient de m'envoyer le 50 c. neuf ; évidemment il a été acheté dans la Colonie.

Nouvelle-Calédonie. — J'ai reçu en mars dernier les 5, 10, 15 et 25 c. oblitérés dans la Colonie ; mon correspondant s'en servait couramment pour sa correspondance personnelle.

Guadeloupe. — Je viens de voir un 50 c. brun sur azuré, oblitéré, trouvé dans un paquet de timbres de ce pays....

J. Quesney

Monsieur MAURY,

Je lis dans le *Collectionneur* de juin la lettre relative aux timbres coloniaux émission de 1900.

Je possède oblitérés de là-bas et non à la demande de collectionneurs :

Indo-Chine : tous.

Côte d'Ivoire : le 15 gris rosé.

Sénégal et Niger : les 5, 10 et 15 c.

Sénégal : les 5, 10 et 15 c.

Martinique : les 5, 10 et 15 c.

Guadeloupe : les 5, 10, 15 et 25 c.

Nouvelle-Calédonie : les 10, 15, 25 et 50 c.

Réunion : les 5, 10 et 15 c.

Océanie : les 10 et 15 c.

Guinée Française : les 10 et 15 c.

Madagascar : les 5, 10, 15 et 50 c.

Guyane : les 15 et 25 c.

Saint-Pierre et Miquelon n'a pas encore fourni un timbre de 1900 comme s'en plaint d'ailleurs votre correspondant, et depuis le 16 avril on ne voit plus que des 10 c. noir sur violet de cette colonie.

Je ne parle pas du 5 fr. qui a été mis en cours dans toutes les Colonies.

Il est donc presque certain que l'Indo-Chine est la seule colonie ayant utilisé tous les timbres de 1900.

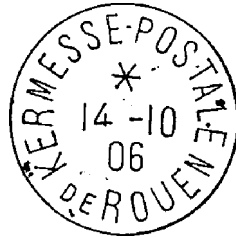
F.....

Oblitération espagnole. — Un de nos correspondants de Barcelone nous communique l'oblitération ci-contre réservée au bureau de poste spécial fonctionnant dans la salle du Congrès international de la langue catalane. Cette annulation a été utilisée du 14 au 18 octobre, elle est déjà recherchée, paraît-il, des amateurs d'oblitérations espagnoles.



* * *

Rouen. Oblitération de la fête des postes. — Les nouveaux locaux de la recette principale des postes ont été inaugurés le 14 octobre dernier par M. Bérard, sous-secrétaire d'État. A cette occasion une kermesse fut organisée dans la



grande salle du palais des Consuls, à la Bourse, et eut, paraît-il, un certain succès. Un bureau de poste spécial fut installé dans un des kiosques de la kermesse, et toutes les lettres et cartes déposées à ce bureau dans la journée du 14 octobre furent oblitérées avec le timbre à date reproduit ci-dessus, portant la légende KERMESSE-POSTALE DE ROUEN (voir page 364).

* * *

La Poste dans les camps (1). — Un aimable abonné, bien placé pour connaître la question, nous adresse la lettre suivante à propos de l'article publié en août dernier :

Cher Monsieur,

Dans le numéro 310 de votre journal, au cours d'un article fort intéressant sur la poste dans les camps, vous citez le bureau de poste qui aurait fonctionné autrefois au camp de Saint-Maur.

Permettez-moi de venir compléter vos renseignements à ce sujet : l'École de

(1) Voir nos 303, 304, 307 et 310.

Télégraphie militaire du camp de Saint-Maur a fonctionné depuis 1878 jusqu'en 1901. Pendant cette période, chaque année, des sections de télégraphie militaire étaient réunies au camp, du milieu d'avril à la fin de mai ou de juin.

Pendant toute la durée de la période de convocation de l'École, un bureau *télégraphique* était installé dans une des baraques du camp et relié par un câble de campagne, déroulé dans les arbres du bois de Vincennes, au bureau de Vincennes ou à celui de Joinville-le-Pont.

Ce bureau ouvert à la télégraphie privée, servait aux correspondants de tout le personnel du camp : garnison ordinaire, école de télégraphie, école de gymnastique.

A ce bureau télégraphique était *nominalement* adjoind un bureau de poste pour le personnel de l'école de télégraphie. Mais ce bureau n'a jamais, à ma connaissance, été constitué que par un simple vaguemestre, sous-officier du détachement de cavalerie ou du détachement du train des équipages affectés à l'école. Ce vaguemestre allait deux fois par jour chercher le courrier du camp au bureau de poste de Joinville et portait à ce même bureau les lettres que le personnel de l'école venait déposer au bureau télégraphique du camp. Les lettres étaient oblitérées par le bureau de Joinville.

J'ai eu l'occasion d'être détaché à divers titres à l'École de Télégraphie du camp de Saint-Maur à cinq reprises différentes, entre 1881 et 1900. J'ai expédié du bureau du camp, à ma famille et à mes amis, des quantités de lettres, aucune n'a jamais porté de cachet du camp et je suis absolument persuadé qu'il en a été de même pour toutes les périodes. Les timbres de sections de télégraphie militaire du type de celui que vous représentez page 254 ont pu être apposés sur des télégrammes distribués par le bureau télégraphique du camp mais jamais sur des lettres. Ces timbres faisaient, il est vrai, partie du matériel des sections mobilisées, mais on les retirait bien rarement de leurs boîtes.

Je crois dans ces conditions pouvoir affirmer qu'il n'a jamais existé de cachet du camp de Saint-Maur.

D'autres écoles régionales de télégraphie militaire fonctionnaient également l'une au camp de Sathonay, l'autre à Limoges. Elles n'ont jamais eu à ma connaissance de bureau de poste spécial.

Veuillez, etc...

* * *

Oblitération barométrique. — A l'instar des postes mexicaines, l'Administration des États-Unis vient de créer des timbres oblitérants renseignant le public sur l'état de l'atmosphère. Voici ce que public à ce sujet *Le Figaro* :

L'annonce du beau ou du mauvais temps, des tempêtes ou des vents violents par les timbres des lettres que nous recevons chaque jour, voilà une innovation fort pratique et que les Américains viennent de mettre à exécution.

Le « Weather Bureau », l'observatoire de Washington, centralise chaque jour les renseignements atmosphériques et météorologiques des principaux centres



d'observation des États-Unis. D'après ces documents, il peut présumer le temps qu'il fera, chaque jour, dans les diverses régions du pays. Il télégraphie aussitôt ces prévisions au bureau de poste central de la ville.

Les bureaux centraux ont été munis de timbres mobiles, destinés à l'oblitération, qui diffèrent selon le temps à faire connaître aux populations. Beau temps, pluie, vent, tempêtes, etc., toutes les indications du baromètre sont portées, par leurs premières lettres, sur ces timbres. Il ne s'agit plus que de choisir le timbre convenable.

Et tout en décachetant leurs lettres, les pratiques Américains s'informent, par un simple coup d'œil, du temps du jour.

A quand l'introduction en France de ce procédé ?

PETITE CORRESPONDANCE

J. B. — Le bureau de Boghe dépend en effet de la Mauritanie; voyez *Le Collectionneur* du mois dernier, page 314. Il n'est donc pas étonnant que votre lettre, affranchie avec un timbre du Sénégal, ait été taxée.

L. de C. — Ces timbres sont de pure fantaisie et ne se trouvent pas dans le commerce.

P. I. à C. — Il s'agit sans doute d'un imprimé renvoyé à l'expéditeur et affranchi après coup.

R. M. à L. — Impossible de répondre dans la *petite correspondance* aux nombreuses questions posées. La plupart, d'ailleurs, ont déjà été traitées dans ce journal.



L. G. 72. — La coquille que l'on voit sur les timbres de Travancore est une coquille sacrée du nom de *Sankho* qui est l'emblème du dieu *Ishnou*.

P. W. Tunisie. — Ces variétés infinies sont sans intérêt; elles résultent d'un défaut de mise en train ou du plus ou moins d'énergie.

M. A. V. — 1° Ces timbres sont sur le point d'être mis en vente. — 2° Voyez notre catalogue. — 3° Dans le n° 1 de Népal les hachures sont un peu plus espacées que sur la gravure de notre catalogue. — 4° Les timbres que nous avons catalogués ont été régulièrement émis.

Un vieil abonné. — Cette série des Pays-Bas, au type chiffre, de 1 à 10 florins, a servi pour le contrôle des mandats-poste.

N. C. à M. — Les timbres portugais percés d'une étoile à l'emporte-pièce ont servi, croyons-nous, à l'affranchissement de dépêches télégraphiques. On rencontre surtout, avec cette annulation, les fortes valeurs de 80 à 1,000 reis.

C. à C. — 1° Ces marques étrangères sont sans intérêt pour nous. — 2° Les prix demandés figurent sur notre catalogue. — 3° Timbre fiscal italien. — 4° A servi plutôt au fisc qu'à la poste.

G. B. à P. — 1° Variété de nuance; il en existe toute une gamme. — 2° n° 140, la couleur est très foncée et tire davantage sur le violet. — 3° n° 157, le timbre est habituellement violet gris mais il déteint très facilement.

R. B. à La B. — Cette erreur a été corrigée sur la dernière édition de notre catalogue.

D. S. — Tout cela est très joli mais irréalisable; l'auteur de l'article ignore le premier mot de la question du timbre international.

Robert B. — 1° C'est le même timbre. — 2° Chine, bureaux anglais.

B. à N. — Des instructions ont été données aux agents des postes pour échanger contre des timbres d'autres valeurs, les figurines à 15 centimes présentées aux guichets. Insistez et au besoin demandez le registre des réclamations.

L. S. à Paris. — Sans intérêt pour nous.

E. M. Constantinople. — 1° C'est la poste qui est cause d'un tel retard. — 2° Non il n'existe pas de produit qui empêche d'une façon générale, les timbres de se décolorer. De préférence mettez au dos des timbres à dévoiler des petits carrés de buvard blanc imbibés d'eau.

L. G. le C. — Oui, la barre existe bien sur les feuilles de 50 timbres.

H. B. à Vienne. — 1° Ce sont des marques postales des États-Unis. Ces timbres fixes ne peuvent être assimilés aux timbres-poste. — 2° Envoyez échantillons des lettres du XVIII^e siècle.

A. MACKY



GRAND CHOIX

DE

TIMBRES FRANÇAIS

Neufs ou Oblitérés

Fractions de feuilles — Blocs de quatre

Variétés de nuances — Essais

Réimpression

Spécimens — Millésimes — Oblitérations



Aperçu de quelques prix :

1849-50

Liberté

à gauche.



3. 20 c. noir sur jaune. Bloc de 4 timbres bord de feuille à droite. N 12^f »

3. 20 c. noir sur jaune. Bloc de 12 timbres bord de feuille à droite. N 36^f »

3. 20 c. noir sur jaune. Bloc de 12 timbres bord de feuille à gauche N 36^f »

6. 40 cent. rouge paire. timbre de gauche avec chiffre 4 retouché. O 70^f »

6. 40 cent. rouge sur lettre avec chiffre 4 retouché . . . O 75^f »

7. 1 fr. vermillon brun très beau O 150^f »

7. 1 fr. vermillon brun selon étal. O de 50^f à 125^f »

1853. Effigie à gauche

(Napoléon III)



13. 40 cent. rouge très beau. N 20^f »

13. idem. paire . . . N 75^f »

13. idem. bloc de 4 timbres N 225^f »

13. 1 fr. carmin paire. . . . N 100^f »

14. 1 fr. carmin. N 40^f »

14. id. paire. o 52^f, 55^f et 56^f »

14. 1 fr. carmin sur lettres selon nuance . . . o de 25^f à 30^f »

1854-60. Idem.

22. 80 c. groseille N 40^f »

22. id. id. paire . . . N 100^f »

22. id. bloc de 3 timbres bord de feuille N 150^f »

23. 80 c. rose N 30^f »

23. id. id. très beau . . . N 32^f »

23. id. id. paire N 90^f »

1862. Type 1873, (Napoléon III) dentelés.

29. 80 c. rose. Bloc de 4 timbres avec cachet contrôle. N 25^f »

1866-70

Napoléon III lauré



39. 80 c. rose bloc de 4 timbres N 30^f »

1869

Même genre, grand, dentelé



40. 5 fr. lilas paire, très beaux N 100^f »

Timbres laurés non dentelés, dits de Rothschild, la série des 8 timb. N 40^f »

1870-71

Siège de Paris, type 1849,*dentelés*56. 20 cent. bleu impression
de Paris, bloc de 4 timbres N 40' »

1870

Liberté à gauche, grands chiffres, non dentelés impression de Bordeaux72. 2 cent. marron bloc de 4
timbres N 22' »72. 2 cent. marron pâle bloc
de 4 N 35' »72. idem, bloc de 16 timbres
bord de feuille en haut et à
gauche N 90' »

73. 4 c. gris bloc de 4 timbres N 20' »

73. id. bloc de 15 timbres
bord de feuille avec marge
de gauche N 60' »

1870. Même genre, petits chiffres.

79. 30 cent. brun, bloc de 9
timbres, bord de feuille su-
périeur droit avec marges N 35' »81. 40 c. orange, bloc de 16
timbres bord de feuille avec
marge de droite N 50' »82. 80 c. rose bloc de 20 tim-
bres bord de feuille inférieur
gauche avec marges et ca-
chet contrôle N 100' »

1876-77

Groupe

allégorique.150. 5 c. vert premier type.
Bloc de 4 timbres. N 60' »151. 10 c. vert deuxième type.
Bloc de 16 timbres N 120' »152. 15 c. gris deuxième type
avec cachet contrôle. Bloc de
16 timbres N 70' »167. 25 c. noir sur rouge.
Bloc de 4 timbres N 100' »157. 75 c. carmin premier
type. Bloc de 4 timbres. N 40' »

Timbre-taxé

1871

Chiffre, typographié.

126. 40 c. bleu ciel. O 60' »

Timbres pour
journaux

1868

*Aigle dans un écusson,
non dentelés.*

41. 2 c. violet.

42. 2 » bleu.

43. 2 » rose.

Les 3 timbres. N 100' »

1868. Idem.

44 a. 5 c. violet.

45 a. 5 » bleu.

46 a. 5 » rose.

Les 3 timbres dentelés . . . N 200' »

Les 3 timbres non dentelés. N 300' »

TÊTE-
BÊCHE

1849-50. Liberté

4. 25 c. bleu, tête-bêche, an-
gle gauche inférieur un peu
coupé O 80' »

1862. Effigie Napoléon III.

27. 20 c. bleu tête-bêche . . . O 30' »

27. id. tête-bêche sur
lettre entière O 30' »

1870. Liberté.

55. 10 c. bistre, tête-bêche . . N 80' »

55. id. tête-bêche . . . O 40' »

56. 20 c. bleu tête-bêche
manque deux dents angle
droit du timbre de droite . . N 75' »

1873. Liberté.

131. 10 cent. bistre sur rose
tête-bêche N 50' »

131. idem tête-bêche . . . O 25' »

NOTA. — Tous les timbres annoncés ci-dessus sont exposés sous vitrine dans nos magasins. Nous invitons tous les amateurs de beaux timbres français à venir voir cette exposition qui durera jusqu'à fin novembre.

TIMBRES AVEC LA MENTION « SPECIMEN »

Pour répondre au désir exprimé par un certain nombre de nos clients nous publions ici la liste des timbres avec la mention « SPECIMEN » que nous avons actuellement en vente. Nous ne disposons, pour la plupart des pays qui suivent, que d'une seule série.

AFRIQUE

CENTRALE

1895-96.

James, dentelés.



N° 21 à 24, 1 p. à 1 sh. Les 2 timbres N° » 80

AFRIQUE

ORIENTALE

Compagnie anglaise

1891-95. Soleil et couronne, sur en surcharge noire.

5 a. sur 8 a. bleu.

7 1/2 a. sur 1 r. carmin.

Les 2 timbres . . . N° 10° »

ANTILLES

ESPAGNOLES

1898. Effigie d'Alphonse XIII, à gauche, millésime 1898-99, dentelés.



1 mil brun rouge.

2 . . . »

3 . . . »

4 . . . »

5 . . . »

Les 5 timbres . . . N° » 60

AUSTRALIE

DU SUD

1887-90. Effigie Victoria I, inscription POSTAGE ET REVENUE, dentelés.



N° 46 à 58, 2 sh. 6 p. à 20 pouds.

Les 13 timbres . . . N° 45° »

AUTRICHE

Timbres-télégraphe

1874-76. Effigie, gravés, dentelés.

83. 5 kr. brun.

84. 20 » bleu.

85. 25 » noir.

86. 40 » vert.

87. 50 » lilas pâle.

88. 60 » carmin.

89. 1 g. jaune.

90. 2 » violet.

La série des 8 timb. N° » 35

Quelques séries seulement.

GRANDE

BRETAGNE

1883-84. Victoria I, dentelé.



170. 1 pound brun violet. N° 12° »

GUYANE

ANGLAISE

1876. Navire dans un cercle, dentelés, filigr. c. c. couronne.



N° 36 à 42. 1 cent. à 24 cents.

Les 7 timbres . . . N° 14° »

NOUVELLE

GALLES DU SUD

Emissions diverses, 16 timbres parmi lesquels 1 timbre de 5 sh. N° 12° »

PHILIPPINES

1897. Effigie d'Alphonse XIII, dentelés.

262. 1 c. carmin.

263. 40 c. violet.

Les 2 timbres . . . N° » 75

1898. Effigie d'Alphonse XIII à gauche, millésime 1898-99, dentelés.



N° 271 à 275. 1 mill. à 5 mill.

Les 5 timbres . . . N° » 60

SAINTE-LUCIE

1902-05. Effigie à gauche d'Edouard VII, dentelé.



1 sh. vert et noir. N° » 50

ZOULOULAND

1894-96. Petite effigie de Victoria I, dentelés.



N° 19 à 27, du 1/2 p. au 5 pouds.

Les 10 timbres . . . N° 50° »

PRIX-COURANT DES NOUVEAUTÉS

ABYSSINIE

Timbres, type 1896 avec valeur et caractères amhariques en surcharges.

5 s. 1/4 guereche vert N » 20

ALLEMAGNE

Carte

Carte provisoire, valeur bif-fée et remplacée par la valeur courante.

3 pl. br. s. 2 pl. gris N » 30

BOSNIE ET HERZÉGOVINE

Vues diverses, et effigie de face de l'empereur François-Joseph au 5 k., deux formats, dentelés.

1 heller gris . . . N » 05
2 » violet . . . N » 10
3 » jaune . . . N » 10
5 » vert foncé . N » 15
6 » bistre . . . N » 15
10 » carmin . . . N » 20
20 » brun foncé . N » 35
25 » brun clair . N » 40
30 » vert clair . N » 50
35 » vert bleu . N » 60
40 » orange . . . N » 75
45 » vermillon . N » 75
50 » violet brun . N » 80
1 kr. brun rouge . . N 1 ^{fr} 50
2 » vert olive . . . N 3 ^{fr} »
5 » bleu foncé . . . N 7 ^{fr} 50

Cartes

Vues diverses.

5 heller vert . . . N » 15
5 et 5 h. vert. . . N » 30
10 heller carmin . . . N » 25
10 et 10 h. carmin . N » 40

Carte-lettre

10 heller carmin . . . N » 25

COTE D'IVOIRE

Palmier, dentelé.

35 c. noir sur jaune. N » 45

Taxe

Vue, types nègres, chiffre, dentelé.

20 c. noir sur jaune . N » 25

DAHOMEY

Types divers, dentelés.

10 c. rose . . . N » 15

35 » noir sur jaune . N » 45

Taxe

Vue, types nègres, chiffre, dentelé.

20 c. noir sur jaune . N » 25

DOMINICAINE

Timbres-taxe surchargés.

un c. sur 4 c. surcharge carmin. . O » 25

un c. sur 10 c. surcharge noire . . O » 50

FRANCE

Semeuse, sans terrasse.

10 c. rouge . . . N » 75

Timbre de service

Semeuse, avec F M en surcharge.

10 c. rose type 1903. O » 40

Tickets téléphoniques

Type en cours.

25 c. bleu sur blanc . N » 40

30 » brun . . . N » 50

50 » bistre jaune. . N » 75

1 fr. carmin . . . N 1^{fr} 50

GADELOUPE

Vue de la colonie, dentelé.

35 c. noir sur jaune . N » 45

Taxe

Vue de l'île.

20 c. brun noir sur jaune N » 25

GUINÉE FRANÇAISE

Palmier, dentelé.

35 c. noir sur jaune . N » 45

Taxe

Vue, types nègres, chiffre, dentelé.

20 c. noir sur jaune . N » 25

HAUT SÉNÉGAL et NIGER

Palmier, dentelé.

35 c. noir sur jaune . N » 45

Taxes

Vue, types nègres, chiffre, dentelés.

5 c. vert jaune . . . N » 10

10 » brun rouge . . . N » 15

15 » bleu N » 20

20 » noir sur jaune . N » 25

50 » violet. N » 60

60 » noir s. chamois N » 75

1 fr. noir N 1^{fr} 15

ITALIE

Effigie à gauche de Victor-Emmanuel III, dentelé.

5 c. vert. N » 10

Carte-lettre

Idem.

5 c. vert. N » 15

MONAGO

Carte

Type en cours.

10 et 10 c. rouge sur bleu N » 40

Carte-lettre	
idem.	
10 c. rouge sur gris . N »	20
Enveloppe	
idem.	
10 c. rouge s. verdâtre N »	20
NICARAGUA	
<i>Timbres en cours, surcharge</i>	

sur nouvelles valeurs.

10 c. sur 3 c. violet . N »	75
idem. 0 »	35
15 c. sur 1 c. vert . . N 1 ¹ »	
PARAGUAY	
1906. Type 1905.	
2 c. rouge N »	05
20 » violet N »	25
30 » vert bleu N »	35

SÉNÉGAL

Palmier, dentelé.

35 c. noir s. jaune. . N »	45
Taxe	
<i>Vue, types noirs, chiffre, dentelé.</i>	
20 c. noir s. jaune . N »	25

LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJA CATALOGUÉS
et Timbres non cotés au Catalogue


AFRIQUE ORIENTALE et OUGANDA

1903. Effigie à gauche d'Edouard VII, dentelés.

193. 1 2 a. vert 0 »	10
194. 1 a. rouge 0 »	15

ANTIGUA

1903. Vue et armes de Grande Bretagne, dentelés.



13. 1 p. carmin et noir 0 »	15
---------------------------------------	----

ARGENTINE

1892. Marine, dentelé.



Liberté du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique.

124. 2 c. bleu clair . 0 »	75
----------------------------	----

AUSTRALIE DU SUD

1904 Genre des timbres de 1902, le mot POSTAGE est en caractères plus gras.

86. 6 p. vert bleu . . 0 »	25
----------------------------	----

BARBADE


1906. Timbre commémoratif du centenaire de l'amiral Nelson, dentelé.



77. 1 p. rouge et noir 0 »	15
----------------------------	----

BERMUDES

1902-05. Armes, dentelé.




32. 1 2 p. vert et noir 0 »	10
-----------------------------	----

CANADA

Timbre pour chargements

1875. Inscriptions, dentelé.



38. 5 c. vert 0 »	10
-----------------------------	----

CHILI

1905. Effigie de Colomb, dentelé.




130. 50 c. bleu et noir N 1 ¹ 75	
---	--

CHINE

Bureaux allemands

1897. Timbres d'Allemagne surcharge CHINA.



4. 20 pf. bleu 0 »	50
6. 50 » brun rouge. 0 1 ¹ 25	

Bureaux français

Hoï Hao


1901. Timbre de l'Indo-Chine avec HOÏ-HAO en surcharge.

7. 20 c. bistre s. vert N 3 ¹ »	
9. 30 » brun N 3 ¹ »	
10. 40 » rouge. N 3 ¹ »	
11. 50 » rose N 3 ¹ 50	

COLOMBIE

Timbre-télégraphe

1904. Armes.



319. 5 p. brun s. clair 0 1 ¹ 25	
---	--

COTE D'IVOIRE

Timbres pour colis postaux

1906. Timbres-taxe des Co-

lonies françaises avec surcharge
COTE D'IVOIRE COLIS POSTAUX.

- 37. 2 fr. sur 1 fr. rose
s. crème N 8' »
- 38. 4 fr. sur 1 fr. rose
s. crème N 14' »
- 39. 8 fr. sur 1 fr. rose
s. crème N 28' »

DOMINICAINE

- 1898-1900. *Timbres commémoratifs types divers, dentelés.*
- 121. 2 c. rose rouge . o » 20
 - 128. 1 » vert . . . o » 15

1900. *Carte*



de l'île, oblong
dentelés

- 129. 1/4 c. bleu . . . o » 20
- 131. 1 » olive . . . o » 10
- 132. 2 » vert . . . o » 10

1901. *Armes, dentelés.*

- 143. 5 c. brun rouge
et violet o » 15
- 144. 10 c. orange et
violet o » 20

LA DOMINIQUE

1903. *Vue de l'île, oblong, dentelé.*

- 26. 1 p. carmin et noir o » 15

ÉQUATEUR

1899. *Armes, avec valeur en surcharge noire.*

- 184. 1 c. s. 2 c. rouge
brun N » 20

GRÈCE

1906. *Timbre commémoratif des jeux olympiques, dentelé.*



- 129. 25 l. bleu ciel . o » 15

GUADELOUPE

1905. *Vue de la colonie, dentelés.*



- 81. 1 c. noir sur bleu o » 05
- 82. 2 c. brun lilas . o » 05

GWALIOR

1885. *Timbre de l'Inde anglaise avec GWALIOR et caractères indiens en surcharge noire.*



- 4. 2 a. bleu o » 25

HONG-KONG

1903. *Effigie à gauche d'Edouard VII, dentelé.*

- 70. 2 c. vert o » 05

INDE ANGLAISE

1905. *Timbre de 1902 avec valeur en surcharge noire.*

- 166. 1/4 sur 1/2 a. vert o » 10

Timbre de service

Timbre-poste de 1900 avec ON H. S. M. en surcharge noire.

- 1 a. carmin o » 05

Timbres-télégraphe

1891-92.

Genre 1867, dentelés.

- 91. 1 a. vert.
- 92. 2 » carminé.
- 93. 4 » bleu.
- 94. 8 » brun.
- 95. 1 r. gris.
- 98. 2 r. 8 a. orang.
- 99. 5 r. brun jaune.
- 100. 10 » vert.

- Les 8 timbres . . . o » 35

LEVANT

Bureaux anglais

1902-05. *Timbre anglais de 1902 avec valeur en surcharge noire.*



- 26. 1 pi. sur 2 1/2 p.
bleu o » 10

Bureaux autrichiens

1900. *Timbres d'Autriche de 1900, avec valeur en surcharge.*



- 56. 10 p. sur 2 kr.
gris violet o 4' »
- 57. 20 p. sur 4 kr.
vert gris o 2' »

MALACCA

1902. *Petite effigie à gauche d'Edouard VII, dentelé.*



- 85. 10 c. violet s. jaune o » 25

MONTÈNÈGRO

1902. *Effigie de 3/4 à droite du prince Nicolas, dentelé.*

- 86. 10 h. rose o » 10

MONTSERRAT

1903. *Femme appuyée contre un croix, dentelé.*



- 10. 1 p. carmin et noir o » 20

NICARAGUA

1905.

Armes, dentelés.



- 467. 2 c. rose vil. . . N » 10
- 468. 3 » violet . . . N » 15
- 469. 4 » rouge . . . N » 20

PANAMA

1904. *Timbre de 1892-96 avec PANAMA en surcharge verticale et trait rouge sur le mot Colombia.*

- 37. 2 c. carmin . . . o » 15

PARAGUAY

1903-05.

Lion, millésime,
dentelés.



30 c. bleu foncé N » 50
60 » bistre jau. N » 75

PAYS-BAS

1898-1905. Effigie
à gauche de la
reine Wilhelmine,
grand, dentelé.



1 guld. vert gris. 0 » 10

PÉROU

301. Effigies diverses, dentelés.



1 c. vert et noir.
26. 2 » rose et noir.
27. 5 » violet et noir.
La série des 3 timb. 0 » 25

PORTUGAL

1898-99. Type 1895, dentelé.
174. 65 r. bleu gris . 0 » 10

RUSSIE

1890-1905. Genre
1884, cors et foudres
sous Paigle, dentelé.



81. 25 k. vert et violet 0 » 10

1903. Armes, grand format,
dentelé.

89. 10 r. rouge et gris
s. jaune 0 7' 50

**St CHRISTOPHE
et NÉVIS**

1903.

Groupe de trois
femmes, dentelé.



27. 1 p. carmin et noir 0 » 15

SAINT-MARIN

1894. Inauguration du palais
souverain, dentelés.



25. 25 c. bleu et brun.
26. 50 » orange et brun noir.
27. 1 lira vert et brun.

La série des 3 timb. N 4' 25

SIAM

1904. Effigie à gauche, dentelé.
43. 2 a. rouge et bleu 0 » 10

TUNIS

1906. Types divers,
dentelés.



56. 1 c. noir s. paille,
mosquée 0 » 05

59. 10 c. rose rouge,
laboureurs 0 » 05

ILES TURK

1900.

Vaisseau, dentelé.



35. 1 p. carmin . . 0 » 15

VÉNÉZUÉLA

1905.

Effigie du
général Castro,
dentelés:



174. 5 c. rouge.
175. 10 » bleu.
176. 25 » jaune.
Les 3 timbres . . N 4' 25

OCCASIONS DU MOIS

AFRIQUE DU SUD

1898-1901. Armes, dentelé.
65. 2 1/2 p. bleu . . 0 » 20

min. 0 » 80

ARGENTINE

1899-1903. Déesse
assise
à gauche, dentelés.



165. 50 c. bleu foncé. 0 » 25
172. 30 » rouge rose 0 » 15

BERMUDES

1902-05.
Armes, dentelés.



32. 1/2 p. vert et noir. 0 » 10
27. 1 p. carmin et brun 0 » 05

COTE-D'OR

1902. Effigie à gauche
d'Edouard VII,
dentelé.



40. 1 p. violet et rose. 0 » 05

DOMINICAINE

1899-1900. Timbres commé-

ALLEMAGNE

1902.
Genre 1900
avec
DEUTSCHES REICH, an lieu de
REICHSPOST, dentelé.
149. 5 m. noir et car-




lonies francaises avec surcharge
COTE D'IVOIRE COLIS POSTAUX.

- 37. 2 fr. sur 1 fr. rose
s. crème N 8^f »
- 38. 4 fr. sur 1 fr. rose
s. crème N 14^f »
- 39. 8 fr. sur 1 fr. rose
s. crème N 28^f »

DOMINICAINE

- 1898-1900. *Timbres commémoratifs types divers, dentelés.*
- 121. 2 c. rose rouge » 20
- 128. 1 » vert » 15

- 1900. Carte
de File, oblong  *dentelés*
- 129. 1/4 c. bleu » 20
- 131. 1 » olive » 10
- 132. 2 » vert » 10

- 1901. *Armes, dentelés.*
- 143. 5 c. brun rouge
et violet » 15
- 144. 10 c. orange et
violet » 20


LA DOMINIQUE

- 1903. *Vue de File, oblong, dentelé.*
- 26. 1 p. carmin et noir o » 15


ÉQUATEUR

- 1899. *Armes, avec valeur en surcharge noire.*
- 184. 1 c. s. 2 c. rouge
brun N » 20


GRÈCE

- 1906. *Timbre commémoratif des jeux olympiques, dentelé.* 
- 129. 25 l. bleu ciel . o » 15

GUADELOUPE

- 1905. *Vue de la colonie, dentelés.* 
- 81. 1 c. noir sur bleu o » 05
- 82. 2 c. brun lilas . o » 05

GWALIOR

- 1885. *Timbre de l'Inde anglaise avec GWALIOR et caractères indiens en surcharge noire.* 
- 4. 2 a. bleu o » 25

HONG-KONG

- 1903. *Effigie à gauche d'Edouard VII, dentelé.*
- 70. 2 c. vert o » 05

INDE ANGLAISE

- 1905. *Timbre de 1902 avec valeur en surcharge noire.*
- 166. 1/4 sur 1 2 a. vert o » 10

Timbre de service


- Timbre-poste de 1900 avec ON H. S. M. en surcharge noire.*
- 1 a. carmin o » 05

Timbres-télégraphe


- 1891-92.
- Genre 1867, dentelés.*
- 91. 1 a. vert.
- 92. 2 » carminé.
- 93. 4 » bleu.
- 94. 8 » brun.
- 95. 1 r. gris.
- 98. 2 r. 8 a. orang.
- 99. 5 r. brun jaune.
- 100. 10 » vert.

Les 8 timbres . . . o » 35


LEVANT

- Bureaux anglais**
- 1902-05. *Timbre anglais de 1902 avec valeur en surcharge noire.* 
- 26. 1 pi. sur 2 1/2 p. bleu o » 10

Bureaux autrichiens

- 1900. *Timbres d'Autriche de 1900, avec valeur en surcharge.* 
- 56. 10 p. sur 2 kr. gris violet o 4^f »
- 57. 20 p. sur 4 kr. vert gris o 2^f »


MALACCA

- 1902. *Petite effigie à gauche d'Edouard VII, dentelé.* 
- 85. 10 c. violet s. jaune o » 25


MONTÈNÈGRO

- 1902. *Effigie de 3/4 à droite du prince Nicolas, dentelé.*
- 86. 10 h. rose o » 10

MONTSERRAT

- 1903. *Femme appuyée contre un croix, dentelé.* 
- 10. 1 p. carmin et noir o » 20

NICARAGUA

- 1905. *Armes, dentelés.* 
- 467. 2 c. rose vil. . . N » 10
- 468. 3 » violet . . . N » 15
- 469. 4 » rouge . . . N » 20

PANAMA

- 1904. *Timbre de 1892-96 avec PANAMA en surcharge verticale et trait rouge sur le mot Colombia.*
- 37. 2 c. carmin o » 15

PARAGUAY

1903-05.

Lion, millésime,
dentelés.



30 c. bleu foncé N » 50
60 » bistre jau. N » 75

PAYS-BAS

1838-1905. Effigie
à gauche de la
reine Wilhelmine,
grand. dentelé.



1 guld. vert gris. o » 10

PÉROU

1901. Effigies diverses, dentelés.



25. 1 c. vert et noir.
26. 2 » rose et noir.
27. 5 » violet et noir.
La série des 3 timb. o » 25

PORTUGAL

1898-99. Type 1895, dentelé.

74. 65 r. bleu gris. o » 10

RUSSIE

1890-1905. Genre
1884, cors et foudres
sous l'aigle, dentelé.



81. 25 k. vert et violet o » 10

1903. Armes, grand format,
dentelé.

89. 10 r. rouge et gris
s. jaune o 7' 50

**St CHRISTOPHE
et NÉVIS**

1903.

Groupe de trois
femmes, dentelé.



27. 1 p. carmin et noir o » 15

SAINT-MARIN

1894. Inauguration du palais
souverain, dentelés.



25. 25 c. bleu et brun.
26. 50 » orange et brun noir.
27. 1 lira vert et brun.

La série des 3 timb. N 4' 25

SIAM

1904. Effigie à gauche, dentelé.

43. 2 a. rouge et bleu o » 10

TUNIS

1906. Types divers,
dentelés.



56. 1 c. noir s. paille,
mosquée o » 05

59. 10 c. rose rouge,
laboureurs o » 05

ILES TURK

1900.

Vaisseau, dentelé.



35. 1 p. carmin . . . o » 15

VÉNÉZUÉLA

1905.

Effigie du
général Castro,
dentelés.



174. 5 c. rouge.

175. 10 » bleu.

176. 25 » jaune.

Les 3 timbres . . . N 4' 25

OCCASIONS DU MOIS

AFRIQUE DU SUD

1898-1901. Armes, dentelé.

65. 2 1/2 p. bleu . . . o » 20

ALLEMAGNE

1902.



Genre 1900

avec

DEUTSCHES REICH, au lieu de
REICH-POST, dentelé.

139. 5 m. noir et car-

min. o » 80

ARGENTINE

1899-1903. Déesse
assise

à gauche, dentelés.



165. 50 c. bleu foncé. o » 25

172. 30 » rouge rose o » 15

BERMUDES

1902-05.

Armes, dentelés.



32. 1/2 p. vert et noir. o » 10

27. 1 p. carmin et brun o » 05

COTE-D'OR

1902. Effigie à gauche

d'Edouard VII,
dentelé.



40. 1 p. violet et rose. o » 05

DOMINICAINE

1899-1900. Timbres commé-

moralifs, types divers, dentelés.

138. 1/4 c. noir.

139. 1/2 » noir.

Les 2 timbres . . . N 1'50

GRÈCE

1906. *Timbres commémoratifs des jeux olympiques, dentelés.*



123. 1 l. brun.

124. 2 » gris.

125. 3 » orange.

126. 5 » vert.

127. 10 » carmin.

128. 20 » lilas.

129. 25 » bleu ciel.

132. 50 » brun carminé.

Les 8 timbres . . . 0 » 75

1906. *Idem.*

132.501. brun carminé 0 » 35

HAÏTI

1904. *Timbres commémoratifs de l'indépendance, types divers, dentelés.*



85. 1 c. vert, *armes.*

86. 2 » rose et noir.

87. 5 » bleu et noir.

88. 7 » lilas et noir.

89. 10 » jaune et noir.

90. 20 c. gris et noir.

91. 50 » olive et noir.

La série des 7 timb. N 1'50

HONG-KONG

1903. *Effigie à gauche d'Edouard VII, dentelé.*



71. 4 c. violet s. rouge 0 » 05

INDE ANGLAISE

1902-03.

Effigie à gauche, d'Edouard VII, dentelé.



141. 2 a. violet . . . 0 » 05

LEVANT ANGLAIS

1905. *Effigie d'Edouard VII, avec LEVANT en surcharge, dentelés.*



15. 1/2 p. vert. . . . 0 » 10

16. 1 p. rose 0 » 15

Les 2 timbres . . . 0 » 20

NIGER DU NORD

1902. *Effigie à gauche d'Edouard VII, dentelés.*



10. 1/2 p. violet et vert.

11. 1 p. violet et carmin.

Les 2 timbres . . . 0 » 20

NIGER DU SUD

1902-04. *Effigie à gauche d'Edouard VII, dentelés.*

12. 1/2 p. vert jaune et noir.

13. 1 p. rose vil et noir.

Les 2 timbres . . . 0 » 20

NOUVELLE-CALÉDONIE

Timbres-taxe

1903. *Timbres-taxe des Colonies françaises avec Cayon et CINQUANTENAIRE 24 SEPTEMBRE en surcharge.*

83. 5 c. bleu clair.

84. 10 » brun gris.

85. 15 » vert clair.

86. 30 » rose.

87. 50 » violet.

88. 60 » brun s. crème.

89. 1 franc rose s. crème.

La série des 7 timb. 0 15'

NOUVELLE-ZÉLANDE

1898. *Paysage, dentelé.*

65. 3 p. brun bistre . 0 » 20

TRANSVAAL

1905. *Type 1902, dentelés.*

155. 1/2 p. vert.

156. 1 p. rose.

Les 2 timbres . . . 0 » 10

TURQUIE

1905. *Thougra sur un écusson renversé, dentelés.*



182. 5 paras orange.

183. 10 » vert olive.

184. 20 » rose.

185. 1 pi. bleu.

Les 4 timbres . . . 0 » 1

COLLECTIONS D'OCCASION

Aperçu de quelques collections offertes à des prix très avantageux

N° 389. — *Album Universel, 13^e édition, contenant environ 983 timbres en bon état, savoir :*

Gde-Bretagne 35 t., Suède 13 t., Danemark 8 t., Bavière 13 t., Allemagne Emp. 37 t., Hongrie 29 t., Suisse 22 t., Belgique 33 t., France 88 t., Monaco 6 t., Espagne 24 t., Portugal 18 t., Italie 33 t., Russie 13 t., Serbie 9 t., Roumanie 18 t., Bulgarie 10 t., Grèce 13 t., Levant 4 t., Egypte 10 t., Tunisie 9 t., Açores 4 t., Sénégal 3 t., Cap de Bne-Esp. 4 t., Transvaal 3 t., Mozambique 2 t., Abyssinie 3 t., Soudan Egyptien 3 t., Indes Angl. 9 t., Ceylan 22 t., Malacca 7 t., Siam 3 t., Indo-Chine 16 t., Hong-Kong 9 t., Japon 45 t., Philippines 5 t., Indes Néerl. 13 t., Victoria 6 t., Nlle G. du Sud 6 t., Nlle Zélande 3 t., Canada 10 t., E.-Unis 28 t., Mexique 8 t., Antilles Esp. 23 t., Haïti 6 t., Colonies fr. 9 t., Vénézuëla 6 t., Colombie 4 t., Brésil 13 t., etc.

Prix : 30 fr. (port : 85 cent.).

N° 390. — *Album illustré contenant environ 970 timbres en bon état, savoir :*

Abyssinie 2 t., Afrique du Sud 5 t., Allemagne Emp. 30 t., Antilles Esp. 13 t., Argentine 18 t., Autriche 52 t., Bavière 5 t., Belgique 22 t., Bosnie 4 t., Brésil 21 t., Bulgarie 5 t., Canada 19 t., Cap de Bne-Esp. 6 t., Chili 11 t., Chine 12 t., Panama 4 t., Congo 9 t., Côte des Somalis 5 t., Curaçao 3 t., Danemark 4 t., Egypte 10 t., E.-Unis 34 t., France 36 t., Gde-Bretagne 18 t., Grèce 12 t., Guatémala 9 t., Haïti 6 t., Hongrie 19 t., Indes Néerl. 9 t., Islande 4 t., Italie 23 t., Japon 19 t., Levant 4 t., Malte 2 t., Monaco 6 t., Mexique 11 t., Nlle G. du Sud 6 t., Nlle Zélande 4 t., Nyassa 7 t., Pays-Bas 8 t., Perse 23 t., Portugal 13 t., Russie 16 t., Sarawak 5 t., Siam 3 t., Soudan Egypt. 3 t., Suède 16 t., Suisse 18 t., Terre-Neuve 7 t., Tunisie 4 t., Transvaal 5 t., Turquie 18 t., Uruguay 10 t., Victoria 5 t., etc.

Prix : 35 fr. (port : 85 cent.).

N° 391. — *Album Universel, 13^e*

édition, contenant environ 2,205 timbres en bon état, savoir :

Gde-Bretagne 48 t., Suède 32 t., Norvège 14 t., Danemark 15 t., Saxe 3 t., Allemagne du Sud 4 t., Bade 8 t., Wurtemberg 20 t., Bavière 35 t., Allemagne Emp. 64 t., Autriche 69 t., Hongrie 42 t., Suisse 61 t., Pays-Bas 49 t., Belgique 65 t., Luxembourg 23 t., France 115 t., Monaco 9 t., Espagne 100 t., Portugal 25 t., Sardaigne 6 t., Eglise 7 t., Italie 61 t., Russie 30 t., Finlande 15 t., Bosnie 4 t., Serbie 7 t., Roumanie 42 t., Bulgarie 24 t., Turquie 23 t., Grèce 40 t., Crète 5 t., Levant 23 t., Egypte 21 t., Port-Saïd 6 t., Tunisie 16 t., Açores 6 t., Sénégal 4 t., Soudan fr. 4 t., Guinée fr. 4 t., Côte-d'Or 3 t., Dahomey 3 t., Congo fr. 6 t., Cap de Bne-Esp. 8 t., Natal 4 t., Transvaal 9 t., Réunion 15 t., Maurice 12 t., Madagascar 11 t., Diégo-Suarez 5 t., Côte des Somalis 4 t., Erythrée 2 t., Perse 5 t., Inde Angl. 28 t., Inde Portug. 5 t., Ceylan 9 t., Malacca 5 t., Indo-Chine 11 t., Hong-Kong 5 t., Japon 22 t., Philippines 10 t., Inde Néerl. 21 t., Australie Occid. 4 t., du Sud 9 t., Victoria 10 t., Nlle G. du Sud 15 t., Queensland 6 t., Nlle Zélande 10 t., Canada 31 t., Terre-Neuve 5 t., St-Pierre et Miquelon 4 t., E.-Unis 82 t., Mexique 18 t., Antilles Esp. 36 t., Haïti 13 t., Dominicaine 4 t., Jamaïque 7 t., Colonies fr. 11 t., Guadeloupe 12 t., Barbade 2 t., Trinité 5 t., Guatémala 8 t., Costa-Rica 9 t., Guyane Angl. 6 t., Colombie 15 t., Equateur 37 t., Brésil 42 t., Pérou 16 t., Chili 29 t., Bolivie 6 t., Argentine 40 t., Uruguay 7 t., etc.

Prix : 400 francs.

N° 392. — *Album Universel, 6^e édition, contenant environ 1,271 timbres en bon état, savoir :*

Gde-Bretagne 47 t., Norvège 58 t., Islande 3 t., Danemark 23 t., Oldenbourg 2 t., Saxe 6 t., Allemagne Nord, Tour et Taxis 8 t., Sud 3 t., Confédér. 10 t., Bade 11 t., Wurtemberg 20 t., Bavière 36 t., Allemagne Emp. 36 t., Autriche 29 t., Hongrie 19 t., Suisse 53 t., Pays-Bas 26 t., Belgique 38 t.,

France 87 t., Espagne 65 t., Portugal 21 t., Lombardo 8 t., Eglise 7 t., Italie 49 t., Malte 2 t., Russie 22 t., Finlande 11 t., Bosnie 4 t., Serbie 5 t., Bulgarie 10 t., Grèce 17 t., Egypte 18 t., Sierra-Leone 2 t., Lagos 2 t., Orange 4 t., Maurice 12 t., Chypre 3 t., Inde Angl. 30 t., Malacca 5 t., Siam 6 t., Hong-Kong 6 t., Japon 22 t., Inde Néerl. 8 t., Australie Occid. 2 t.,

du Sud 4 t., Victoria 8 t., Nlle G. du Sud 5 t., Nlle Zélande 7 t., Hawaï 3 t., Terre-Neuve 3 t., Canada 11 t., E.-Unis 30 t., Mexique 7 t., Haïti 6 t., Jamaïque 9 t., Colonies fr. 15 t., Barbade 6 t., Curaçao 2 t., Vénézuëla 8 t., Brésil 22 t., Equateur 5 t., Chili 16 t., Argentine 16 t., etc.

Prix . 40 fr. (port : 85 cent.).

ON DEMANDE A ACHETER



Bel exemplaire du timbre de 30 c. azuré de RÉUNION, 1852.

Faire des offres aux bureaux du Journal

OBLITÉRATION DE LA KERMESE DE ROUEN

Nous tenons à la disposition de nos clients quelques oblitérations de la kermesse postale de Rouen, utilisées le 14 octobre seulement (voir page 352).

Enveloppe entière affranchie à 40 c. type Semeuse, fond plein avec terre Prix : **1 franc franco**

Idem, affranchie avec des timbres à 4, 2, 3 et 4 centimes Prix : **1 franc franco**

ON DEMANDE A ACHETER

OU A ÉCHANGER

Des Jouets et Jeux anciens



Un philatéliste de nos amis achèterait ou échangerait contre des timbres-poste des jouets antérieurs au second empire ou exotiques, ainsi que des publications ayant trait aux jeux et jouets anciens.

Faire des offres aux bureaux du journal

CATALOGUE - MINIATURE

des Petites Séries de Timbres à Prix réduits

Nouvelle Édition complètement remaniée



Catalogue - Miniature
DES
Petites Séries
DE
TIMBRES-POSTE
à prix réduits

96 Pages - 1.000 Gravures
Arthur MAURY
6, Boulevard Montmartre, 6
PARIS

Prix : 5 centimes *franco*

Cette petite brochure de 96 pages est illustrée de plus de 1,000 Gravures de timbres-poste. Jolie couverture en couleurs. Un grand nombre de séries nouvelles, très avantageuses, ont été ajoutées à l'édition précédente.

PRIX : 5 CENTIMES FRANCO

VIENT DE PARAITRE ÉDITION 1906

DU

CATALOGUE DESCRIPTIF DES TIMBRES-POSTE

Enveloppes, Bandes, Cartes-poste, Timbres-télégraphe et Essais

de la **FRANCE**

et des TIMBRES, ENVELOPPES, CARTES, etc.

qui ont servi indistinctement pour l'ensemble

des **COLONIES FRANÇAISES**

Avec leurs dates d'émission, leurs valeurs et leurs couleurs

AINSI QUE TOUS LEURS PRIX DE VENTE POUR LES COLLECTIONS

Par Arthur MAURY

PARIS, 6, Boulevard Montmartre, 6, PARIS



Maquette de 32 pages (format de notre journal), illustrée de 110 gravures, parmi lesquelles les fac-similés exacts des trois types de Bordeaux, les agrandissements des variétés N sous B et X sous U des timbres au type groupe allégorique avec la liste complète de ces variétés. Les prix de vente ont été révisés. Les réimpressions françaises ont été également cataloguées.

PRIX : 10 centimes (port : 5 centimes)

France 87 t., Espagne 65 t., Portugal 21 t., Lombardo 8 t., Eglise 7 t., Italie 49 t., Malte 2 t., Russie 22 t., Finlande 11 t., Bosnie 4 t., Serbie 5 t., Bulgarie 10 t., Grèce 17 t., Egypte 18 t., Sierra-Leone 2 t., Lagos 2 t., Orange 4 t., Maurice 12 t., Chypre 3 t., Inde Angl. 30 t., Malacca 5 t., Siam 6 t., Hong-Kong 6 t., Japon 22 t., Inde Néerl. 8 t., Australie Occid. 2 t.,

du Sud 4 t., Victoria 8 t., Nlle G. du Sud 5 t., Nlle Zélande 7 t., Hawaï 3 t., Terre-Neuve 3 t., Canada 11 t., E.-Unis 30 t., Mexique 7 t., Haiti 6 t., Jamaïque 9 t., Colonies fr. 15 t., Barbade 6 t., Curaçao 2 t., Vénézuëla 8 t., Brésil 22 t., Equateur 5 t., Chili 16 t., Argentine 16 t., etc.

Prix . 40 fr. (port : 85 cent.).

ON DEMANDE A ACHETER



Bel exemplaire du timbre de 30 c. azuré de RÉUNION, 1852.

Faire des offres aux bureaux du Journal

OBLITÉRATION DE LA KERMESE DE ROUEN

Nous tenons à la disposition de nos clients quelques oblitérations de la kermesse postale de Rouen, (utilisées le 14 octobre seulement (voir page 352)).

Enveloppe entière affranchie à 40 c. type Semeuse, fond plein avec terre Prix : **1 franc franco**

Idem, affranchie avec des timbres à 1, 2, 3 et 4 centimes Prix : **1 franc franco**

ON DEMANDE A ACHETER

OU A ÉCHANGER

Des Jouets et Jeux anciens



Un philatéliste de nos amis achèterait ou échangerait contre des timbres-poste des jouets antérieurs au second empire ou exotiques, ainsi que des publications ayant trait aux jeux et jouets anciens.

Faire des offres aux bureaux du journal

CATALOGUE - MINIATURE

des Petites Séries de Timbres à Prix réduits

Nouvelle Édition complètement remaniée



Catalogue - Miniature
DES
Petites Séries
DE
TIMBRES-POSTE
à prix réduits

96 Pages - 1.000 Gravures
Arthur MAURY
6, Boulevard Montmartre, 6
PARIS

PRIX : 5 centimes franco

Cette petite brochure de 96 pages est illustrée de plus de 1,000 Gravures de timbres-poste. Jolie couverture en couleurs. Un grand nombre de séries nouvelles, très avantageuses, ont été ajoutées à l'édition précédente.

PRIX : 5 CENTIMES FRANCO

VIENT DE PARAITRE ÉDITION 1906

DU

CATALOGUE DESCRIPTIF DES TIMBRES-POSTE

Enveloppes, Bandes, Cartes-poste, Timbres-télégraphe et Essais

de la FRANCE

et des TIMBRES, ENVELOPPES, CARTES, etc.

*qui ont servi indistinctement pour l'ensemble
des COLONIES FRANÇAISES*

Avec leurs dates d'émission, leurs valeurs et leurs couleurs

AINSI QUE TOUS LEURS PRIX DE VENTE POUR LES COLLECTIONS

Par Arthur MAURY

PARIS, 6, Boulevard Montmartre, 6, PARIS



Plaquette de 32 pages (format de notre journal), illustrée de 110 gravures, parmi lesquelles les fac-similés exacts des trois types de Bordeaux, les agrandissements des variétés N sous B et X sous U des timbres au type groupe allégorique avec la liste complète de ces variétés. Les prix de vente ont été révisés. Les réimpressions françaises ont été également cataloguées.

PRIX : 10 centimes (port : 5 centimes)



Le Collectionneur

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL MENSUEL

ABONNEMENTS : **Un an, 1 franc 50 c.**, pour tous les pays faisant partie de l'Union postale.

Tous les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*), qui accompagne le douzième numéro.

Adresser les demandes et communications à

ARTHUR MAURY

6, BOULEVARD MONTMARTRE — PARIS, 9^e

Téléphone N° 133-51

Avis. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

MAGNIFIQUE LIVRE D'ETRENNES

Les Emblèmes et les Drapeaux de la France

LE COQ GAULOIS

Ouvrage historique et instructif, nombreuses illustrations, planches hors-texte et en couleurs

Reliure rouge avec armes mosaïque dans un écusson, titre et tranche dorés.



Prix : 7 francs franco

ALBUMS

de

TIMBRES-POSTE

depuis 1 fr. 25 jusqu'à 200 fr.

Demander le

prix-courant général illustré qui est envoyé franco

Etrennes

Article recommandé pour les étrennes 1907

Album Universe

1^{re} ÉDITION

Fort volume de 780 pages (2,700 cases nouvelles)



LES EMBLÈMES ET LES DRAPEAUX DE LA FRANCE

LE COQ GAULOIS

Par **ARTHUR MAURY**



Magnifique volume, sur beau papier, in-8° raisin, de 385 pages, renfermant 350 gravures et 27 planches hors texte, dont 11 en couleurs. Jolie couverture chromo en quinze teintes.

PRIX : 5 francs (franco pour la France)
(Port pour l'Étranger : 1 franc)

Le même, reliure rouge, avec armes mosaïque dans un écusson, titre et tranche dorés

PRIX : 7 francs (franco pour la France)
(Port pour l'Étranger : 1 franc)

Même ouvrage, avec un plus grand nombre de gravures coloriées à la main, reliure chagrin plein, très soignée

PRIX : 25 francs (franco pour la France)
(Port pour l'Étranger : 1 franc)

Une notice spéciale donnant un compte rendu de cet ouvrage est envoyée *gratis et franco* sur demande.

A cette notice est jointe une planche extraite de notre volume.

Ouvrage honoré d'une *souscription du Ministère de la Guerre*, de la Bibliothèque du Ministère des Affaires Étrangères, de la Bibliothèque Nationale, du Musée Historique de l'Armée, du Musée Historique d'Orléans, etc.

SUPPLÉMENT A LA 2^e ÉDITION

DU

CATALOGUE ILLUSTRÉ

DES

MARQUES POSTALES

de la France



Inscriptions, Timbres à main et Oblitérations depuis leur origine jusqu'à nos jours

Avec des prix de vente pour les Collections

Par **Arthur MAURY**

PARIS, 6, boulevard Montmartre, PARIS

Volume de 220 pages renfermant plus de 900 gravures de marques postales dont 16 fac-similés de lettres anciennes

Cet ouvrage renferme, en outre, la nomenclature des 137 oblitérations « losanges de points avec lettres » utilisées par les postes des corps expéditionnaires (1854-1871).

PRIX : 1 franc (port 0 fr. 25)

RÉABONNEMENT

Nous rappelons à nos lecteurs que leur abonnement prend fin avec le présent numéro.

Le premier numéro de 1907 paraîtra le 1^{er} janvier prochain. Nous prions les collectionneurs qui désireraient renouveler leur abonnement de ne pas attendre la fin de décembre alors que nous sommes débordé par les commandes et l'établissement des listes d'adresses. Nous leur serons même très obligé, afin de nous éviter une hésitation pour le tirage, de vouloir bien, à la réception de ce journal, nous retourner le présent bulletin avec le montant de leur abonnement.

Par suite de l'abondance des matières le **Catalogue-prime des timbres parus dans l'année** qui devait accompagner le présent numéro ne pourra être expédié à nos abonnés que vers fin décembre. A ce supplément sera jointe la **table des matières** du *Collectionneur de Timbres-poste*.

ARTHUR MAURY

(Voir au verso).

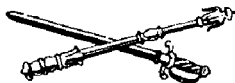
CONCOURS PHILATÉLIQUE

500 FRANCS DE PRIX

en timbres-poste seront tirés au sort entre ceux de nos abonnés de 1907 qui indiqueront exactement le nom des pays auxquels appartiennent les dix timbres d'où sont extraits les sujets et ornements reproduits ici :



N° 1



N° 2



N° 3



N° 4



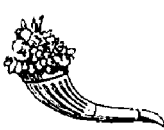
N° 5



N° 6



N° 7



N° 8



N° 9



N° 10

Voir les conditions du Concours dans le n° du 1^{er} novembre (couverture).

FICHE DE RÉABONNEMENT

(Date) : Le 190

A MONSIEUR ARTHUR MAURY
6, Boulevard Montmartre, 6, PARIS (9^e)

*Je vous remets ci-joint la somme de 1 fr. 50 en timbres ou mandat, montant de mon abonnement au bulletin mensuel **Le Collectionneur de Timbres-poste** à partir du 1^{er} janvier 1907 (donnant droit au Catalogue Prime à la fin de l'année).*

NOM ET ADRESSE :

(Très lisiblement écrits. Ne pas oublier le nom du département).

Une formule semblable accompagnait déjà le numéro de Novembre. Prière de vouloir bien faire circuler celle qui fait double emploi parmi les collectionneurs de vos amis.

CONCOURS PHILATÉLIQUE

SOLUTION :

N ^o 1	N ^o 6
N ^o 2	N ^o 7
N ^o 3	N ^o 8
N ^o 4	N ^o 9
N ^o 5	N ^o 10

NOTA. — Mettre en regard du numéro correspondant le nom du pays sans autre indication

Cette partie devant être détachée de la fiche d'abonnement, nous prions nos lecteurs de vouloir bien répéter ici leurs nom et adresse.

NOM ET ADRESSE :

LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL FONDÉ EN 1864

PAR ARTHUR MAURY

BUREAUX : 6, Boulevard Montmartre, 6. — PARIS (9^e)

Sommaire. — Petite causerie philatélique : Le timbre à 2 sous. Les carnets. — Chronique universelle. — Avis à nos lecteurs. — Emissions nouvelles. — Ce qu'on voit sur les timbres : Brial. — De l'origine des bureaux de poste français à l'étranger. — Notes, questions et réponses : Timbres ayant été réellement mis en cours dans les Colonies françaises. — Prix-courant des nouveautés. — Timbres rares. — La hausse et la baisse. — Occasions du mois. — Collections d'occasions.

PETITE CAUSERIE PHILATÉLIQUE

LE TIMBRE A 2 SOUS. — LES CARNETS

S'il est vrai que tout est bien qui finit bien, l'histoire des timbres, type semeuse dit sans terre, est bien, car elle finit comme il était à désirer puisque les timbres qui ont fait couler tant d'encre sont renvoyés dans certains bureaux en petits paquets, accompagnés de timbres similaires provenant des derniers tirages, et qui n'en diffèrent que par une légère retouche de M. Mouchon. Cette retouche consiste en une ligne donnant plus d'ampleur à la partie postérieure du petit personnage qui, sans cela, était vraiment un peu mince.

« Mais, diront quelques lecteurs, et la spéculation que vous avez indiquée? » — Eh bien! elle a eu lieu à loisir, cette spéculation, puisqu'il s'est écoulé près de quatre mois entre le retrait et la réapparition de ces timbres. Seulement, les figurines condamnées n'ayant pas été détruites, l'opération n'a pas été aussi fructueuse qu'on l'espérait, et à présent c'est fini.

Et puis, j'aime à croire que l'avis donné ici a rendu prudents les collectionneurs.

« Étrange, nous écrit-on de toutes parts, depuis trois mois vous nous parlez de timbres à 10 centimes rouges avec ceci et sans cela, et en fait de timbres à 10 centimes, nous n'en voyons que des roses aussi bien aux divers bureaux de poste que sur les lettres que nous recevons ».

« Patience, vous allez en voir et en recevoir, et ce seront sans doute les roses qui vont disparaître, escamotés du jour au

lendemain par la spéculation. Voyons, à Paris, depuis longtemps déjà on vend des timbres rouges — et aussi des roses — dans pas mal de bureaux ; affranchit-on la correspondance avec ? A peine. — Alors, que deviennent ces timbres ? Eh bien ! soit neufs, soit oblitérés, ils doivent être mis de côté comme à la suite d'un mot d'ordre. — C'est bien curieux.

Et l'histoire politique donc. Vous avez lu à cette place, et cela provenait de bonne source, vous pouvez m'en croire, d'abord que M. Bérard avait fait des prodiges pour trouver un rouge vraiment rouge, le *rouge républicain*, puis une Semeuse qui prenne bien sa part de la couleur idéale, enfin pour que ce timbre paraisse quand même le jour de l'abaissement des tarifs, qu'il en fut tiré seulement des petites feuilles de 50 timbres au lieu de 300 comme d'habitude, ce qui permit à MM. les Sénateurs et Députés d'affranchir congruement leurs lettres le 13 avril.

Il est maintenant démontré que si l'on veut des timbres bien rouges, comme du reste des timbres nouveaux quelconques, le plus sûr moyen est de les demander à son député. Le ministre distribue des timbres rouges aux députés de son bord et ceux-ci les envoient à leurs électeurs, lesquels affranchissant leurs lettres avec ces timbres, montrent qu'ils ont de hautes protections, des amis au pouvoir !

C'est un fait historique qu'un député, au moins, a profité du 13 avril pour écrire à tous ses quémandeurs :

« Mon bon ami, excusez-moi si je ne puis vous donner, en ce moment, la croix, les palmes, le bureau de tabac que vous demandez et auxquels vous donnent droit vos titres si méritants, mais permettez-moi, en attendant mieux, de vous offrir un timbre-poste qui vient d'éclorre aujourd'hui. »

Cela manquait à sa gloire, le timbre-poste va devenir un agent électoral.

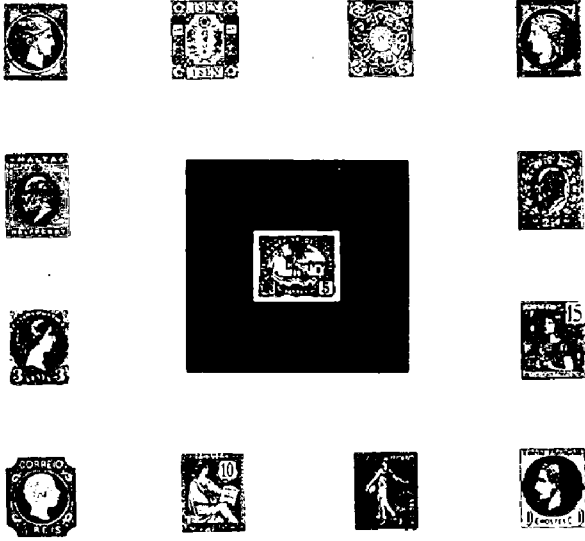
* * *

Assez de bêtises, passons maintenant aux choses sérieuses et récapitulons ce qui a été fait, pour les timbres à 10 centimes, depuis l'émission de la Semeuse.



En mai 1903, parut le type Semeuse avec le fond formé de lignes horizontales séparées par un filet blanc simulant conventionnellement la ligne d'horizon. De cette émission, il n'y eut que peu de variétés de nuances : rose foncé, rose et rose pâle ; ce dernier fut la cause de tous les changements qui survinrent : le rose était parfois si pâle que l'on chercha à y remédier. On fit exé-

euter, au boulevard Brune, des essais de couleurs qui ont cette originalité de présenter côte à côte des fac-similés de timbres-poste et des figurines officielles. Les fac-similés sont ceux de mon catalogue dont un certain nombre, offrant des variétés de gravures aux tailles plus ou moins espacées, avaient été choisis par l'Administration. Ces clichés furent retouchés soigneusement à l'atelier de l'Etat et formèrent une composition



portant au centre une partie pleine destinée à montrer la valeur entière de la couleur. Voici une réduction de cette composition qui fut tirée en teintes diverses. Il fut imprimé dans les mêmes conditions d'autres épreuves ne comprenant que six vignettes.

Cette première étude des fonds de timbres-poste provoqua l'établissement du travail suivant : le fond des timbres type Semeuse subit les transformations que montrent nos fac-similés :

1° Le type ordinaire ; 2° le même avec les lignes du bas plus serrées et comme écrasées ; 3° les lignes sont plus serrées



sur toute la hauteur du timbre, la ligne d'horizon et le soleil sont supprimés ; 4° la partie inférieure forme une teinte plate ;



5° le fond est entièrement plein, et la Semeuse et les inscriptions s'y détachent en blanc.

Ces recherches furent momentanément abandonnées et M. Mouchon fut invité à fournir, en prévision de l'abaissement des tarifs postaux, un type moins rustique et où les défauts reprochés à la Semeuse devaient être corrigés. M. Mouchon proposa plusieurs dessins qui diffèrent principalement par la



position des légendes et les rayons solaires. Voici le type auquel

s'était arrêté l'Administration. Il en fut fait, au format habituel, des clichés et des planches de 150 timbres. Le tirage était commencé lorsqu'on s'aperçut que l'impression était trop claire. Au même moment *Le Collectionneur* publia un article (1^{er} avril 1906) où était préconisée, pour les timbres-poste, la gravure à fond plein choisie par. . . . M. Barre en 1848. Je fus mandé au Sous-Secrétariat d'Etat des Postes où l'on s'intéressa aux projets que je présentais, mais le temps pressait et l'on revint à la Semeuse à fond plein, telle qu'elle figure sur l'un des essais faits trois ans auparavant.

Cette modification du fond ligné fut obtenue rapidement, dans les ateliers mêmes, par les retoucheurs, de la façon suivante : étant donnée une contre-partie d'un cliché ordinaire, c'est-à-dire une empreinte inverse de ce cliché, on enleva au burin les filets en relief formant le fond, laissant toutefois un petit tertre sous les pieds de la Semeuse. Le type ainsi aplani fut cliché à nouveau et produisit les galvanos qui servirent au tirage.

M. Bérard, feuilletant la collection de timbres de l'Administration, avait porté son choix sur la couleur du timbre de 5 kr. d'Autriche 1867 et on chercha à se rapprocher le plus possible de cette teinte. C'est ainsi que parut, le 13 avril, le timbre à 10 centimes.



Vu le peu de temps dont on disposait pour la fabrication, on se contenta de monter des petites formes de 50 clichés sans millésime. Pour faciliter le contrôle du papier, ces groupes de 50 timbres furent imprimés sur les grandes feuilles habituelles, d'abord à l'angle inférieur droit, puis à l'angle opposé en faisant faire un mouvement tournant à la feuille ; ce qui restait en blanc était ensuite détruit.

Une fois séparées, gommées et perforées, ces petites feuilles furent collées bout à bout produisant des feuilles de 150 timbres d'apparence normale.

A partir du 26 avril 1906 des planches de 300 timbres avec millésime 6 furent constituées et le tirage s'effectua comme

auparavant, donnant deux demi-feuilles de 150 figurines qui remplacèrent celles de 50 timbres.

Il y eut deux nuances très distinctes : rouge vif et rouge foncé, sombre si l'on veut. Il y eut bien encore d'autres nuances plus tranchées, notamment la teinte lilacée, mais ainsi que nous l'avons expliqué en temps utile, ces nuances extraordinaires furent obtenues frauduleusement à l'aide de vapeurs chimiques qui n'altéraient ni le papier ni la gomme.

Toutefois ce n'était pas encore fini, la Semeuse marchait sur un peu de terre, ce peu fut jugé trop, on résolut de l'anéantir. Cette opération n'était pas bien compliquée avec le système de retouche que nous venons d'expliquer. On supprima par la même occasion le petit trait blanc situé en haut du bras gauche.



Pan! on établit de nouvelles planches et le tirage commença; dès qu'on eut fabriqué quelques centaines de mille de ces nouveaux timbres on les mit en vente au bureau de la rue de Grenelle, mais une heure trois quarts après ils étaient retirés, pour être soi-disant détruits.

Nous avons narré ce fait unique dans l'histoire des timbres. Cette rareté singulière fut aussitôt exploitée par quelques spéculateurs qui en eurent le monopole; ils en offrirent au commerce qui fut bien forcé de passer par leurs exigences. Le scandale était complet; il dura, avons-nous dit, près de quatre mois. Il vint seulement de cesser, comme il a été indiqué au commencement de cette *causerie*.

Ainsi que nous l'annoncions le mois dernier la ligne ajoutée par le graveur est si ténue que, par suite de l'encreage nécessaire par le fond plein de ces timbres, elle disparaît parfois; aussi il n'est pas rare de trouver dans une même feuille des Semeuses plates et d'autres dodues.

Des collectionneurs ont prétendu que les feuilles des timbres non retouchés avaient les barres des marges légèrement plus étroites que les autres. Renseignements pris, ces deux

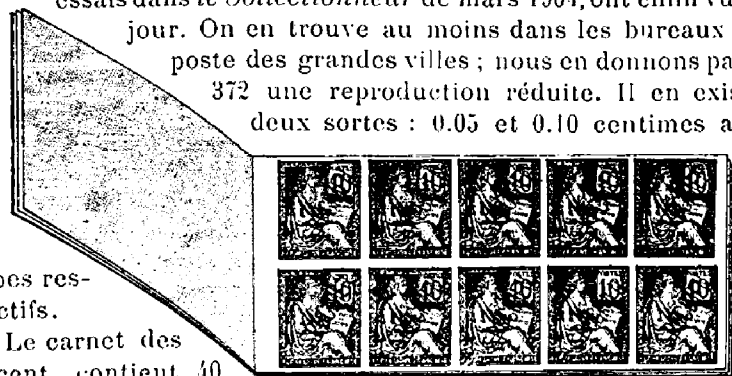
sortes de filets que montrent nos fac-similés sont encore



employées aujourd'hui et figurent indistinctement dans les timbres retouchés.

* * *

Les petits carnets de timbres-poste, dont nous avons montré les essais dans *le Collectionneur* de mars 1904, ont enfin vu le jour. On en trouve au moins dans les bureaux de poste des grandes villes ; nous en donnons page 372 une reproduction réduite. Il en existe deux sortes : 0.05 et 0.10 centimes aux



types respectifs.

Le carnet des 5 cent. contient 40 timbres, celui des 10 cent. n'en renferme que 20, au type Semeuse retouché.

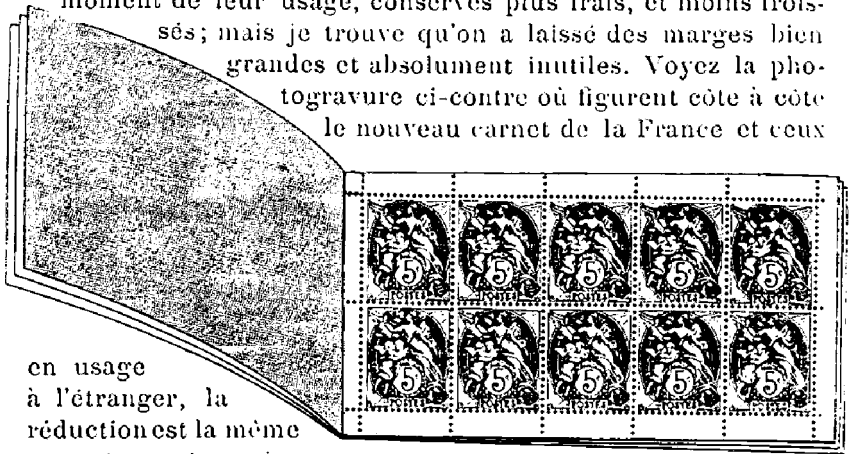
Essai de petit carnet fabriqué en 1904

Pour ne pas que ces timbres se collent entre eux, le côté gommé est garanti par un petit feuillet de papier mince paraffiné.

Nous remarquons que l'on s'est servi des formes de clichés telles qu'elles existent à la fabrique, on n'a eu qu'à supprimer la rangée de clichés du milieu de chaque groupe de 50.

Naturellement, on discute l'opportunité de cette innovation ; et pourtant c'est pratique et on l'appréciera quand ce sera

connu. Grâce à ces petits carnets, les timbres seront, jusqu'au moment de leur usage, conservés plus frais, et moins froissés; mais je trouve qu'on a laissé des marges bien grandes et absolument inutiles. Voyez la photogravure ci-contre où figurent côte à côte le nouveau carnet de la France et ceux



en usage à l'étranger, la réduction est la même pour tous et on jugera que le format de ces derniers est plus commode,

Type réduit du carnet de timbres à 5 centimes

plus pratique; on peut les glisser dans un petit portefeuille, dans un gousset, et même dans un porte-monnaie; la couverture en est plus gentille, plus ornée. Remarquons encore que chacun de nos carnets est marqué un sou de plus que le prix des timbres, sans doute pour payer le brochage, qui est dans ce cas estimé au centuple; cette parcimonie fera hésiter les acheteurs. Il eut été plus adroit de faire cadeau de ces 5 centimes, ainsi a fait la Suisse qui s'est dit que le carton des cartes postales coûtait cher et que cependant elle y trouvait son compte. Donc quand on reformera nos carnets, qu'on les fasse petits autant que possible, et qu'on les cède à leur valeur nominale.

Puis, si l'on veut pousser à la vente, qu'on fasse un signe quelconque sur un timbre de chaque carnet, ainsi tous les collectionneurs en achèteront, sinon ils les dédaigneront comme n'offrant rien d'extraordinaire. On pourrait encore employer le truc des Américains: la bordure extérieure n'est pas dentelée, ce qui présente un avantage pour la coupe, le façonnage.

Nous connaissons les pays suivants qui ont mis en vente de ces carnets: Argentine, Canada, Cuba, Etats-Unis, Hongrie, Pays-Bas, Philippines, Suisse.

D'autres pays en ont en préparation. Nous ne savons pas, jusqu'à présent, quel accueil leur a réservé le public.

ARTHUR MAURY

REPUBLICA ARGENTINA
 Dirección General de Correos y Telégrafos
CONTIENE 24 ESTAMPILLAS DE 5 CENTAVOS
 PRECIO: \$128
TRIPER postal - CADA UNO 6 IN



POST OFFICE DEPARTMENT, U. S. A.
25c - THIS BOOK CONTAINS 12 TWO-CENT STAMPS - **25c**
 PRICE 25 CENTS

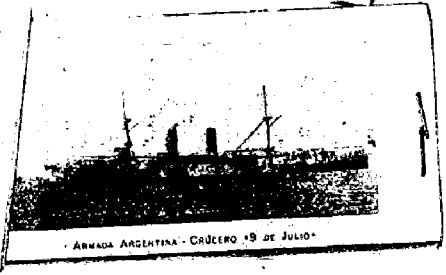
Administration des Postes et des Télégraphes.

Carnet de 40 Figurines à 0 f. 05.

PRIX : 2 f. 05.



CANADA POSTAGE



Specimens de petits carnets de timbres pour l'affranchissement (réduits d'un tiers environ)

CHRONIQUE UNIVERSELLE

AFRIQUE DU SUD. — Au type de la série en cours, type 1898, petit format, vient de paraître le 2 sh. 6 pence violet bleu. Un confrère anglais dit que pour que la série soit complète, il manque encore les 3 pence, 3 shillings et 2 pounds.

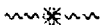


AUSTRALIE CONFÉDÉRATION. — Le *penny postage* a été repoussé par la Chambre des représentants et l'unification des timbres des divers états, qui devait accompagner cette réforme postale, est ajournée aux calendes grecques; les raisons invoquées sont que d'autres concessions et réformes sont plus urgentes et que la réduction du tarif postal profiterait seulement à la classe des commerçants.

Notre confrère *The Australian Philatelist* qui nous apporte la nouvelle, ne peut cacher son dépit et s'écrie : « Pendez les politiciens et donnez-nous le *penny postage* ! »



AUSTRALIE OCCIDENTALE. — Un nouveau timbre de 6 pence vient de paraître; il est du type des 2 1/2 et 10 pence et sa couleur est violette.



BRÉSIL. — Un avis de la Direction générale des Postes annonçait que les nouveaux timbres fournis par l'*American bank note Co* de New-York, et dont nous avons parlé dans notre chronique d'août, seraient mis en vente du 10 au 15 novembre; nous ne les avons pas encore reçus, mais nous espérons pouvoir les décrire le mois prochain.



COSTA-RICA. — Un aimable correspondant de San-José nous envoie deux cartes qui viennent de paraître. Le timbre porte l'effigie à gauche de Christophe Colomb, dans un cercle, ayant à sa partie supérieure la légende : *CORREOS DE COSTA-RICA*; au-dessous le chiffre de valeur sur un fond guilloché et en bas : *CENTIMOS* sur une banderole. La vignette et le cadre sont différents pour chacune des valeurs qui sont : 2 centimos rouge sur crème et 4 c. lilas sur blanc; cette dernière est pour l'union postale quoiqu'elle n'ait pas la couleur adoptée.

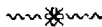
FRANCE. — Le 35 centimes est paru au type retouché de la Semeuse sans terrasse, semblable à celui de la carte-lettre de 10 c.; sa couleur est violette. Le 45 c. est également paru au type grand format oblong de la Liberté assise à droite; il est imprimé en vert foncé et bleu.

A la Commission du budget, M. Baudin, à titre de rapporteur général du précédent budget, a fait observer que depuis la mise en application des lettres à 10 centimes, 10 millions de recettes en plus des évaluations budgétaires faites par l'administration ont été réalisées, ce qui permet d'espérer 22 millions de plus-value de ce chef en 1906 et environ 27 millions pour 1907. Il semble donc, dès à présent, que l'on mettra beaucoup moins de temps qu'on ne l'avait supposé à retrouver les recettes d'avant la réforme.



HAÏTI. — L'émission en cours se continue par une série de timbres-taxé pour les lettres venant de l'extérieur. Le type diffère sensiblement de celui de 1898; le format est oblong; un gros chiffre blanc dans un cercle plein et tout le reste du cadre est guilloché. Au-dessous, en arcs de cercle, sur deux lignes: CENTIMES A - PERCEVOIR; quoique cela ne soit pas spécifié, il faut entendre des *centimes de piastre*, l'inscription se complète par les mots: CHIFFRES - TAXE. Il y a quatre valeurs comme à la précédente émission, mais les couleurs sont différentes.

Il est aussi paru des cartes, simples et doubles, de 1 centime de gourde pour l'intérieur et de 2 cent. de piastre pour l'extérieur; enfin une carte-lettre de 5 c. de piastre également pour l'extérieur. La carte de 1 c. est au type armes du timbre et les autres sont à l'effigie du président Nord Alexis.



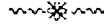
INDE ANGLAISE. — Le 1/2 anna vert a été retouché et porte maintenant la légende: INDIA POSTAGE AND REVENUE, au lieu de: INDIA POSTAGE seulement. Cette mesure va-t-elle s'appliquer à quelques basses valeurs seulement ou à toute la série?



INDO-CHINE. — On nous informe que le Ministère des Colonies a arrêté définitivement les dessins d'une nouvelle série destinée à remplacer le type Grasset qui a déjà cessé de plaire. Cette série montrera des types annamites, cambodgiens et

autres; la flore et la faune de notre colonie d'Extrême-Orient seront largement utilisées dans les ornements.

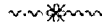
Il avait été question de faire figurer sur une des valeurs une des danseuses cambodgiennes si chères au roi Sisovath mais, après réflexion, on y a renoncé!



ITALIE. — Le type de la carte annoncée le mois dernier est bien devenu celui des timbres-poste; il a paru ainsi le 5 centesimi vert, le 40 c. carmin et le 25 c. bleu. Ce type est très sobre et nous voici loin des compositions compliquées et peu compréhensibles du peintre Michetti, dont on avait fait tant de bruit l'année dernière.



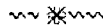
JAMAÏQUE. — Le type vient d'être refait, ou plutôt le cadre, car les armes du centre n'ont subi aucun changement. Les mots: POSTAGE AND REVENUE qui étaient écrasés sous l'écusson, sont reportés d'une façon plus lisible sur les côtés; des feuilles de fougère occupent les angles inférieurs. Les nouveaux timbres sont imprimés en une seule couleur et nous ne connaissons maintenant que les valeurs de 1/2 et 1 penny. Les timbres actuels sont démonétisés à partir du 1^{er} novembre mais pourront cependant être échangés pendant quelque temps contre ceux de la nouvelle série.



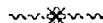
JAPON. — De notre fidèle correspondant de Tokyo :

« Comme suite à ma dernière lettre, je vous adresse la nouvelle carte postale avec réponse (1 sen 1/2 + 1 sen 1/2), récemment éditée. Comme vous le remarquerez, la couleur du timbre passe du bleu au bistre et le cadre qui entourait l'ancienne carte est supprimé. Le papier est plus épais et meilleur. »

Ce que notre correspondant appelle bistre est une couleur indécise qui se rapproche plutôt du brun rouge pâle.



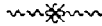
LUXEMBOURG. — Les nouveaux timbres à l'effigie du grand-duc Guillaume sont prêts maintenant, et l'émission va commencer par le 10 centimes. Comme les précédents, ces timbres seront exécutés en taille-douce.



MADAGASCAR. — En février dernier nous annoncions

que la Colonie de Madagascar avait renoncé à s'adresser à l'industrie privée pour faire imprimer dorénavant ses timbres par les ateliers du boulevard Brune. Mais un autre type devait être gravé pour être tiré en typographie, les ateliers de l'Administration n'imprimant pas en taille-douce. Nous exprimions alors le vœu qu'on profitât de l'occasion pour changer complètement le type horrible de 1904 qui fut accueilli, on s'en souvient, par un tollé général.

Or, on nous informe que le Gouverneur de Madagascar a arrêté son choix sur un sujet complètement différent du premier. Il représente un colon en filanzane, sorte de chaise suspendue à deux tiges de bois que portent sur leur épaules quatre malgaches. Dans le fond du paysage on aperçoit, faisant opposition à ce moyen de locomotion rudimentaire, un train de voyageurs. Toute la série sera à ce type. Les timbres seront de grand format, rectangulaires en hauteur, et imprimés en deux couleurs.



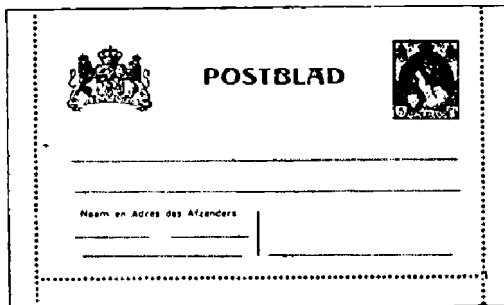
NORVÈGE. — Voici les types des futurs timbres de



Norvège dont nous avons parlé le mois dernier.



PAYS-BAS. — Nous avons reçu la feuille-lettre de 5 cent.



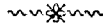
carmin, dont nous avons parlé le mois dernier.

Notre excellent correspondant de La Haye nous envoie en outre la communication suivante :

« Dans quelques semaines nous recevrons une nouvelle série de timbres-poste, mais qui ne sera mise en cours que du 20 décembre 1906 au 2 janvier 1907, et seulement dans les valeurs de 1/2, 2, 2 1/2 et 3 cents. Ces timbres seront du double format de ceux qui sont maintenant en cours, et ne seront valables que pour le service intérieur.

« Ce sont des timbres de bienfaisance, qui seront vendus aux bureaux de postes par l'Administration des Postes néerlandaises au profit de « l'Association pour combattre la tuberculose », leur prix sera le double de leur valeur. L'Association espère recevoir, par ce moyen, une somme considérable pour combattre cette maladie effroyable, parce que la moitié du payement sera effectué à la caisse de cette association.

« On a justement choisi l'époque du 20 décembre au 2 janvier parce qu'on fait, pendant cette période, une grande consommation de timbres de petites valeurs, à cause de Noël et du jour de l'an ».



PARAGUAY. — Nous avons reçu le 5 centavos, couleur orange au lieu de bleu de Prusse, annoncé l'année dernière : le timbre de service de 1 c. est maintenant olive au lieu de vert jaune, le 2 c. passe du vert jaune à l'orange. Nous ne nous expliquons pas ces changements de couleurs aussi fréquents.

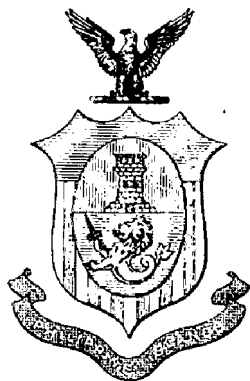


PÉROU. — Nous avons reçu une nouvelle carte de 4 centavos du Pérou qui diffère très peu de celle en usage depuis 1898. L'impression est plus noire ; on ne voit plus sous le timbre la forme du cercle échanuré qui existait sur toutes les cartes précédentes ; la signature de l'*American Bank note Co* est en caractères droits au lieu d'être penchés.



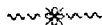
PHILIPPINES. — La première série de cette colonie, promise depuis si longtemps, vient enfin de paraître. Les valeurs, les types et les couleurs sont bien ceux que nous avons donnés dans notre chronique de juin dernier ; il faut cependant y ajouter deux sortes de valeurs de 4 et 10 pesos, dont l'utilité n'était pas bien démontrée. Tous les timbres ont le même arrangement : dans le milieu l'écu des armoiries des États-Unis et cet écu est

chargé d'un ovale représentant les différents personnages que nous allons examiner sommairement, ou les armes pour les valeurs en pesos. L'écu est accolé de deux branches de laurier et a pour cimier une aigle essorante, coupant deux lignes de légende en arc : PHILIPPINE ISLANDS-UNITED STATES OF AMERICA ; aux angles supérieurs le chiffre de valeur et en bas : CENTAVOS entre deux autres chiffres. Le 2 centavos porte l'effigie de trois quarts à droite de Rizal, figure jeune et imberbe ; nous donnons d'autre part quelques notes sur ce célèbre patriote philippin. Le 4 cent. est à l'effigie de trois quarts à droite du président Mac-Kinley, sous le gouvernement duquel les Philippines passèrent aux Etats-Unis ; le 6 c. représente presque de face Magellan, le célèbre navigateur portugais qui découvrit les Philippines et donna son nom aux détroits du sud de l'Amérique ; le 8 c. porte l'effigie de trois quarts à gauche de Legaspi, un éminent philippin qui établit le premier un gouvernement civil dans l'archipel ; il porte toute sa barbe et est coiffé d'un large chapeau ; le 10 c. est à l'effigie du général Lawton, cet officier américain qui fut tué aux Philippines en dirigeant une attaque contre les Tagalos ; le 12 c. nous montre l'effigie bien connue d'Abraham Lincoln ; le 16 c., celle de l'amiral Sampson de trois quarts à gauche ; il combattit dans la mer des Antilles pendant



la guerre Hispano-Américaine et l'on peut s'étonner de le voir dans cette galerie. Le 20 c. représente Washington ; le 26 c. porte l'effigie à gauche de Carriedo, philanthrope espagnol qui dépensa des sommes considérables pour amener l'eau à Manille ; enfin le 30 c. est à l'effigie de trois quarts à gauche de Franklin. Les valeurs en pesos portent les armes des Philippines, c'est-à-dire les anciennes armes de Manille posées sur l'écu américain ; ce sont exactement celles que nous avons décrites, page 368 du *Collectionneur* de l'année dernière, et

que nous publions à nouveau aujourd'hui.



ROUMANIE. — La série commémorative de l'exposition de Bucharest, dont nous parlions le mois dernier, a vu le jour. Mais avant de la décrire, nous citerons un article de *l'Indépendance roumaine* du 23 octobre dernier :

Je lis dans un journal :

« L'apparition des timbres jubilaires a été retardée à cause du mauvais temps ».

J'avoue que cette information m'a rendu rêveur. Quelle influence le bon ou le mauvais temps peuvent-ils exercer sur une émission de timbres-poste ? A l'instar du guerrier Valentin, interpellant son cocher de fiacre dans le *Petit Faust*, je serais incité à m'écrier : « Commissaire général, est-cé que ta gomme elle serait gelée ? ».

Cependant, de l'étranger, les philatélistes protestent : N'en jetez plus, les collections sont pleines ! ». Ils trouvent que l'on jubile trop en Roumanie et ils en perdent le peu de tête qui leur reste. C'est même la seule note discordante, les Grecs exceptés, qui nous vienne d'outre-frontières à l'endroit du gouvernement de M. Take Ionesco. Les étrangers sont contents de nous en ce moment, nous ne saurions le nier : concessions, conversions, exploitations, et tous les autres ions du lexique des affaires pleuvent sur eux. Reste qu'au même degré nous soyons satisfaits des étrangers.

Rien ne manque donc à notre gloire philatéliste, pas même le timbre avec erreur. Dans une boutique auprès du journal il y en a deux d'exposés comme une nouvelle merveille du monde. J'estime que ces bévues sont intentionnelles.

En tout cas, c'est parfait ces émissions sans fin de timbres-poste. Le seul moyen de venir à bout des philatélistes, est évidemment de les suralimenter jusqu'au dégoût, de les affoler par l'impossibilité de se procurer même un huitième, ainsi qu'à la loterie, de tous les timbres lâchés dans la circulation comme les nuisibles lapins en Australie.

Aussi dirai-je à nos maîtres :

« Assurez-vous plus ferme encore dans l'histoire le surnom, que vous mériterez si bien, de gouvernement timbré. Emettez, émettez, il en restera toujours quelque chose, et si les philatélistes ne sont pas contents, s'ils publient contre vous des articles dans leurs journaux spéciaux, offrez leur des collections incomplètes.

Sous sa forme humoristique, le jugement porté par l'écrivain roumain est sévère, mais juste. Qu'aurait-il dit s'il avait eu connaissance de l'horrible série des timbres de l'exposition de Bucharest ? Pour les deux émissions jubilaires le gouvernement y avait mis la forme, et les timbres qu'on voulait faire avaler aux collectionneurs se présentaient avec un air coquet et séduisant ; il y avait un certain cachet artistique dans leur composition et dans leur exécution. Le succès a fait tourner les têtes et l'on a dû se dire en haut lieu que du moment où la marchandise s'enlevait si bien ce n'était pas la peine de se gêner. C'est ce qui nous a valu les très laids timbres de bienfaisance imprimés en trois couleurs et ce qui nous vaut aujourd'hui les timbres de l'exposition, grands comme des affiches et obtenus soit en photogravure, soit en similligravure. Le prix de

revient étant minime, le bénéfice n'en sera que plus considérable. Les types et les valeurs sont ceux que nous avons donnés le mois dernier et nous n'y reviendrons pas. Tous portent l'inscription : ROMANIA POSTA EXPOZITIA GENERALE.

Un dernier mot qui fera apprécier l'utilité de cette série : les timbres ont paru après la fermeture de l'exposition.



RIO DE ORO. — Les mauvaises langues prétendaient que les timbres émis en 1905 n'auraient pas d'usage, puisque la colonie ne se composait que d'une faible garnison, et voici qu'on nous annonce d'Espagne que le 15 centimos est épuisé et qu'on a dû recourir à une surcharge sur le 25 c. bleu. Ne serait-ce pas pour réchauffer le zèle des collectionneurs que les émissions à l'effigie du *très jeune*



Alphonse XIII laissent plutôt froids.



TRINITÉ. — On renonce aux papiers de couleurs et à la double impression pour en revenir aux timbres en une seule teinte ; c'est ainsi que le 2 1/2 pence vient de paraître en bleu sur blanc, et l'on nous annonce que le 1 penny va devenir à son tour carmin sur blanc au lieu de noir sur rouge.



AVIS A NOS ABONNÉS

Ainsi que nous le rappelons en tête de ce journal, l'abonnement de 1906 prend fin avec le présent numéro.

Le **Catalogue-prime des timbres parus dans l'année** et la **table des matières** du *Collectionneur* seront expédiés à nos abonnés fin décembre prochain.

Nous recommandons instamment à nos lecteurs, s'ils ne veulent pas avoir d'interruption dans le service du journal, de nous envoyer **dés maintenant** le montant de leur abonnement pour 1907.

Il n'est pas indispensable de joindre au bulletin de réabonnement la solution du concours ; celle-ci peut être envoyée séparément **d'ici au 15 avril 1907.**

ÉMISSIONS NOUVELLES A CATALOGUER

AFRIQUE DU SUD

Timbre, type 1898, petit format, dentelé.

2 shill. 6 p. violet bleu.

AUSTRALIE OCCIDENTALE

Timbre, type du n° 63, dentelé.

6 pence violet.

CHINE

Bureaux français

Timbre, suite de la série en cours.

20 cent. rouge sur vert.

CHYPRE

Timbre, type 1903, dentelé.

10 paras orange et vert.

COSTA RICA

Cartes, effigie à gauche de Colomb, vignette et cadre.



2 cent. rouge sur blanc.

4 » lilas sur blanc.

CURAÇAO

Cartes, chiffre, timbre rectangulaire.

2 1/2 cent. vert sur vert.

2 1/2 et 2 1/2 c. id.

5 cent. rose sur rose.

5 et 5 c. id.

DAHOMEY

Enveloppe, type 1899.

10 cent. rose sur verdâtre.

ÉGYPTE

Timbre, type du 5 millièmes en cours, dentelé.

4 millièmes rouge.

FRANCE

Timbre, Semeuse sans terrasse, dentelé.



35 cent. violet.

Idem, type de 1900, Liberté à droite, dentelé



45 cent. vert foncé et bleu.

GABON

Enveloppe, groupe allégorique (Navigation et Commerce), GABON en bleu.

10 cent. rose sur verdâtre.

GUINÉE FRANÇAISE

Enveloppe, type 1893.

10 cent. rose sur verdâtre.

HAÏTI

Timbres - taxe, chiffre, oblongs, dentelés.

- 2 cent. vermillon.
- 5 » bleu.
- 10 » violet.
- 50 » olive.

Cartes, armes ou effigie du Président Nord-Alexis.

- 1 c. de gourde bleu s. azuré.
- 1 et 1 c. de g. id.
- 2 c. de piastre rouges. azuré.
- 2 et 2 c. de p. id.

Carte-lettre, même effigie.

- 5 c. de piastre bleu s. blanc.

INDE ANGLAISE

Timbre, genre 1902, légende. POSTAGE AND REVENUE.

- 1/2 anna vert.

INDE FRANÇAISE

Enveloppe, type 1892.

- 10 cent. rose sur verdâtre.

INDO-CHINE

Enveloppe, type 1904.

- 10 cent. rose sur verdâtre.

ITALIE

Timbres, effigie à gauche, dentelés.



- 5 cent. vert.
- 10 » carmin.
- 25 » bleu.

JAMAÏQUE

Timbre, genre 1904, POSTAGE AND REVENUE sur les côtés, dentelés.

- 1/2 penny vert.
- 1 » rose.

JAPON

Carte, genre 1899, timbre modifié, pas de cadre.

- 1 1/2 et 1 1/2 sur brun rouge pâle.

MALDIVES

Type des timbres annoncés



le mois dernier.

MARTINIQUE

Enveloppe, type 1892.

- 10 cent. rose sur verdâtre.

NICARAGUA

Timbre de 1905 avec valeur en surcharge noire.

- 20 c. sur 5 c. bleu.

NOUVELLE-CALÉDONIE

Enveloppe, caïou.

- 10 cent. rose sur verdâtre.

Carte-lettre, même type.

- 10 cent. rose sur gris.

OCÉANIE

Enveloppe, type 1892.

- 10 cent. rose sur verdâtre.

PARAGUAY

Timbre, type 1905, dentelé.
5 centavos orange.

Timbres de service, type
1905, dentelé.

1 centavo olive.
2 » vert clair.

PERSE

Timbre provisoire, suite de
la série.

10 chahis brun rouge.

PHILIPPINES

Timbres, effigies diverses,
dentelés.



2 c. vert Rizal.



4 » rouge Mac-Kinley.



6 c. violet Magellan.



8 » brun Legaspi.



10 c. bleu Lawton.



12 » carmin Lincoln.



16 c. violet noir Sampson.



20 » brun clair Washington.



26 c. noir Carriedo.



30 » olive Franklin.

Idem, armes, dentelés.

1 peso orange.

2 » noir.

4 » bleu.

10 » vert.

RIO DE ORO

Timbre de 1905 avec HABILITADO et valeur en surcharge carmin.

45 c. sur 25 c. bleu.

ROUMANIE

Timbres commémoratifs de l'exposition de Bucharest, types divers, grand format, dentelés.

5 bani vert jaune et noir.

10 » rouge et noir.

15 » violet et noir.

25 » bleu et noir.

30 » rouge et brun.

40 » vert et brun.

50 » orange et noir.

75 » brun et bistre.

1 l. 50 b. lilas et brun.
 2 l. 50 b. jaune et brun foncé.
 3 leu Lrun jaune et br. foncé.

SALVADOR

Enveloppe, effigie de 3/4 à droite du Président Escalon.

1 cent. vert et noir.

SÉNÉGAL

Enveloppe, type 1892.

10 cent. rose sur verdâtre.

TRAVANCORE

Type des timbres surchargés



annoncés précédemment.

TUNIS

Cartes-lettres, timbre type en cours.

10 c. rose sur gris clair.

15 " gris sur gris clair.

Type des timbres pour colis-



postaux annoncés précédemment.

TRINITÉ

Timbre, type 1896, dentelé.

2 1/2 pence bleu.

CE QU'ON VOIT SUR LES TIMBRES

Rizal. — Le nouveau timbre de 2 centavos des Philippines, celui qui est le plus employé dans le service intérieur, porte l'effigie du grand patriote Rizal, l'idole nationale des Philippines.



Rizal était un écrivain et il attira tout spécialement l'attention sur lui par son livre : *Noli me tougere*, qui fut une violente attaque contre le gouvernement espagnol et particulièrement contre les moines. Il prit une part importante dans toutes les

démonstrations contre le gouvernement, ce qui lui valut d'être banni dans la partie sud de l'île de Mindanao. Il y demeura plusieurs années; mais quand l'insurrection cubaine fut complètement aux prises avec les Espagnols, il résolut de s'embarquer pour les Indes Occidentales et d'aller offrir ses services aux insurgés en qualité de chirurgien. Rizal débarqua d'abord à Barcelone, en Espagne, mais n'alla pas plus loin; il fut arrêté et reconduit à Manille sous l'inculpation de complot ayant amené la guerre. Il fut jugé pour la forme et condamné à être fusillé dans un parc public.

Il paraît que Rizal aimait une belle Anglaise qui, d'ailleurs, partageait ses sentiments; en apprenant sa condamnation elle voulut s'unir à lui et ils furent mariés la veille du jour fixé pour l'exécution.

Cette dernière nuit, dans sa cellule, Rizal demanda du papier et de l'encre pour écrire ses dernières pensées. Et ce fut un poème respirant l'amour et le plus pur patriotisme qui sortit de son cerveau. Aujourd'hui ce poème est considéré comme sacré par les Philippins.

Le lendemain Rizal fut fusillé en présence d'une foule considérable. Il était âgé de 37 ans seulement, et ceci se passait en 1897.

Peu de temps après la mort de Rizal son poème *in extremis* fut publié et il produisit une sensation indescriptible. C'est le plus beau chant qui ait jamais été écrit par un Philippin.



De l'origine des Bureaux de poste français à l'Étranger

On sait que la France a entretenu pendant de longues années des bureaux de poste français en Italie et en Suisse, comme elle en entretient encore en Turquie, en Égypte, au Maroc, en Chine, etc., mais ce que tout le monde ignore jusqu'à présent, c'est la date, même approximative, de création de tels bureaux. En vertu de quels droits, dans le principe, notre pays en obtint-il l'établissement?

Plusieurs écrivains philatélistes ont essayé d'aborder ce sujet, mais, malgré leurs recherches et les appels adressés aux érudits, ils n'ont pu trouver trace de cette création.

Nous-même avons compulsé pendant de longs mois, dans les archives et les bibliothèques, de nombreux documents; de faibles indices nous faisaient supposer que ces bureaux avaient une origine fort ancienne, ce qui nous engageait à poursuivre nos investigations.

Celles-ci viennent d'être enfin couronnées de succès. Nous avons pu, en effet, feuilleter ces jours-ci, toute une liasse de rapports manuscrits adressés à Louis XV et au surintendant général des postes, et qui ont trait à ces bureaux et aux difficultés qu'il fallait sans cesse surmonter pour les maintenir. Plusieurs de ces rapports portent la mention « *pour Monseigneur seul* ».

Nous allons en reproduire les principaux passages, en respectant les termes et l'orthographe du temps :

« Depuis la paix que le Roy a donné à l'Europe il semble que les divers souverains de l'Italie se soient donné le mot pour déclarer la guerre au courrier ordinaire de France à Rome et aux bureaux de poste de Sa Majesté en Italie... »

Le ministre de Gênes établit comme un fait constant, qu'en l'année 1721 Sa Majesté Catholique se détermina, dans la crainte de la peste qui affectoit alors Marseille et la province, de faire passer par mer, en droiture de Barcelone à Gênes, les lettres du royaume d'Espagne pour l'Italie et d'établir à Gênes un commis des postes à la faveur d'un ancien concordat entre l'empereur Charles-Quint et la République et qui eût lieu malgré les justes et vives représentations que fit alors la République.

Que dix ans après cet établissement et en l'année 1731 la France prétendit, à l'instar de l'Espagne, jouir du même droit sur l'assurance qui fut donnée par M. de Campredon que le Roy cesseroit d'user de ce droit aussitôt que la Cour d'Espagne s'en départiroit. L'abbé Grimaldi représente que le cas arrivant aujourd'hui, il est de la justice du Roy d'abandonner ce droit...

Avant que d'entrer dans l'examen des conditions proposées, il paroît raisonnable de rappeler ce que des recherches fournissent sur cette origine.

Les lettres de Commission sur les provisions adressées par Henry IV, le 23 décembre 1595, à M. Dostat, résident pour lors à Rome, lui enjoignent d'installer, après avoir pris de lui serment en pareil cas requis, le nommé Baptiste Maurino, en la possession et exercice de maître des courriers dans Rome, avec ordre à tous les courriers de France de descendre dans la maison du sieur Maurino et lui remettre les paquets et dépêches dont ils seroient chargés.

L'année d'après et au mois de décembre 1596, le Roy fit adresser une pareille Commission au duc de Luxembourg, alors ambassadeur à Rome, qui commence par ces mots : « *d'autant que l'établissement du maître des courriers de France en la ville de Rome importe grandement à Nostre service pour la direction des Lettres, dépêches et paquets qui Nous sont envoyés de la d. ville de Rome, et de ceux que Nous y adressons et pourront cy après adresser, etc...* »

Ces provisions ne laissent aucun doute qu'avant l'année 1595 le Roy jouissoit sans contestation du droit d'envoyer des courriers en Italie et de faire distribuer dans Rome et à bureau ouvert les lettres de France.

Mais ce droit n'est pas uniquement borné à celui d'avoir un bureau de poste dans Rome, le Roy jouissoit en outre, ainsi qu'il en jouit aujourd'hui, du droit d'y faire porter par ses courriers ainsi que dans toute l'Italie les marchandises de France sans estre assujeties au paiement des droits de Douane ordinaire, prérogative qui a été attaquée sous différens pontificats et que les Roys ont toujours soutenue avec la plus grande vivacité, comme un appanage de leur couronne.

On voit par la suite des lettres écrites par le feu Roy et les dépêches de ses ambassadeurs à Rome que Sa Majesté n'avoit jamais voulu admettre aucun des tempéramens qui lui avoient été proposés par la Cour de Rome. Le Roy regardoit le droit de faire passer des marchandises à Rome sans estre portées à la Douane comme un droit honorifique d'une part, et de l'autre Sa Majesté disoit que le paiement des droits opéreroit sur les marchandises de son royaume un renchérissement qui en anéantiroit bientôt le débit dans Rome.

Toutes les dépêches et négociations relatives à cet objet sont d'une trop longue étendue pour estre rapportées ici. Les copies de ce qui s'est trouvé au dépost des affaires étrangères seront fournies séparément.

Venise. — En 1561 il y avoit un maître des courriers établi à Venise à l'instar de celui de Rome, l'établissement en fut concerté à la réquisition de l'évêque de Dax, pour lors ambassadeur du Roy, mais il fut depuis abandonné par la considération que les courriers faisoient des frais immenses de courses dont ils ne pouvoient estre dédommagés.

Gênes. — On ne trouve d'autres renseignements au dépost qu'un mémoire du mois d'avril 1730 par lequel il est indiqué que la France étoit depuis longtems en possession d'avoir dans Gênes un bureau de poste ouvert pour les lettres qui s'écrivoient de Gênes en France ou de France à Gênes. Qu'en 1714 après la paix, le sieur Ginocchio, directeur Gênois, vint à Paris où appuyé par M. Duraho, ministre de la République, il s'opposa fortement au rétablissement du bureau de la poste de France qu'il avoit interrompu en forçant le Directeur françois à lui remettre les lettres, mais que leurs efforts furent inutiles et qu'on leur prouva la succession non interrompue de cinq commis de la poste de France à Gênes, en sorte qu'en 1731 le bureau fut rétabli sur la demande de M. de Campredon, ministre du Roy qui, ignorant vraisemblablement de l'ancienne possession où étoit le Roy, se contenta de réclamer la parité du privilège accordé à l'Espagne.

(à suivre)

NOTES

QUESTIONS & RÉPONSES

Timbres ayant été réellement mis en cours dans les Colonies françaises. — *Suite des réponses à la question posée dans le Numéro du 1^{er} Août 1905.* (1)

Monsieur,

J'ai reçu de correspondants non collectionneurs un certain nombre de timbres de diverses colonies de l'émission 1900 : je ne citerai que ceux qui n'ont pas encore été indiqués :

Madagascar : 25 c. — *Dahomey* : 15 c. *Gabon* : 15 et 25 c. — *Réunion* : 50 c. — *Mayotte* : 10 et 15 c. — *Congo français* : 10 c.

Agrérez, etc...

A. B.

Il ressort des réponses publiées jusqu'ici que plus de la moitié des timbres émis dans les nouvelles couleurs n'ont pas été signalés comme ayant été mis en cours dans les Colonies. Nous en donnons ci-après la liste et nous demandons instamment à ceux de nos lecteurs qui habitent ces régions de vouloir bien faire une petite enquête sur place pour s'assurer une bonne fois si ces timbres ont été, ou non, envoyés de la Métropole dans leurs pays respectifs.

Nous leur serons très obligé de nous faire savoir le résultat de leurs investigations.

(1) Voir les nos 298, 300, 301, 308 et 313.

TIMBRES SUPPOSÉS N'AVOIR PAS EU COURS

Anjouan : 10, 15, 25, 50 c.*Congo français* : 15, 25, 50 c.*Côte d'Ivoire* : 25, 50 c.*Madagascar* : 25, 50 c.*Mayotte* : 25, 50 c.*Nlle.-Calédonie* : 50 c. (cartouche bleu).*Océanie* : 25, 50 c.*Réunion* : 25 c.*St-Pierre-et-Miquelon* : 10, 15, 25, 50 c.*Sénégal* : 25, 50 c.*Sénégalie et Niger* : 25, 50 c.*Soudan français* : 10, 15, 25, 50 c.*Tada-Chine* : néant.

Pour finir voici une lettre que nous envoie un abonné de Nouméa :

« Dans un numéro précédent, vous annoncez que vous venez de recevoir les timbres-taxe de Nouvelle-Calédonie, nouveau type. Je vous informe qu'ils ne sont pas encore parvenus en Calédonie. Est-ce que l'Administration de la Métropole fait le commerce des timbres pour collections, ce qui ferait perdre à la colonie la vente de 100.000 de ces figurines ? Et pourtant il est venu ici de ces taxes sur enveloppes pour les faire oblitérer, mais le Directeur des postes n'a pas voulu se prêter à cette manœuvre et a fait défense à ses agents de les oblitérer sous peine de révocation. Nous les recevrons quand toute la France et la Navarre en seront approvisionnées. Ainsi le 50 c. cartouche bleu n'est jamais venu ici ! »

APPEL A NOS LECTEURS

On nous demande souvent de publier des articles philatéliques amusants, des nouvelles à la main, des dessins humoristiques, etc., malheureusement le temps nous manque pour nous livrer à cette gymnastique intellectuelle. Aussi faisons-nous appel à ceux de nos lecteurs à même de satisfaire aux désirs exprimés par leur co-abonnés.

Des primes en timbres-poste ou albums seront décernées aux auteurs des compositions publiées.

Conditions. — Les articles philatéliques devront être assez courts (de 1 à 3 pages du *Collectionneur*). Les articles et dessins ne seront publiés que s'ils ont réellement rapport aux timbres-poste et sont inédits. Les manuscrits primés deviendront la propriété du journal, les autres pourront être réclamés.

Le sujet des dessins n'est pas fixé. Il suffira qu'il soit intéressant pour les collectionneurs de timbres-poste, exemples : fantaisies ou caricatures sur les timbres, une suite de scènes avec légendes, sérieuses ou amusantes, etc. Au besoin nous envoyer un simple croquis ou une idée dont notre dessinateur pourra tirer parti.

COLLECTIONS D'OCCASION

Aperçu de quelques collections offertes à des prix très avantageux

N° 393. — *Album universel, 11^e édition contenant environ 2,545 timbres en très bon état, savoir :*

Grande-Bretagne 76 t., Suède 52 t., Norvège 36 t., Danemark 22 t., Saxe 4 t., Allemagne Sud T. et Taxis 9 t., Allemagne Conf. 6 t., Bade 10 t., Wurtemberg 29 t., Bavière 24 t., Allemagne Emp. 55 t., Autriche 79 t., Hongrie 45 t., Suisse 58 t., Pays-Bas 76 t., Belgique 78 t., Luxembourg 40 t., France 108 t., Monaco 12 t., Espagne 116 t., Portugal 45 t., Gibraltar 3 t., Sardaigne 11 t., Lombardo 10 t., Eglise 14 t., Italie 66 t., Saint-Marin 6 t., Malte 9 t., Russie 20 t., Finlande 23 t., Bosnie 22 t., Monténégro 8 t., Serbie 33 t., Bulgarie 50 t., Grèce 55 t., Levant autr. 8 t., Levant fr. 8 t. neufs, Egypte 30 t., Tunisie 19 t., Sénégal 9 t., Congo fr. 6 t., Cap de Bne-Esp. 7 t., Natal 5 t., Orange 2 t., Transvaal 7 t., Réunion 10 t., Abyssinie 14 t., Erythrée 6 t., Inde angl. 26 t., Ceylan 4 t., Malacca 4 t., Indo-Chine 10 t., Japon 23 t., Inde Néerl. 13 t., Australie sud 6 t., Nlle G. du sud 11 t., Queensland 7 t., Nlle Zélande 8 t., Canada 30 t., E.-Unis 79 t., Bermudes 2 t., Antilles Esp., 69 t., Haïti 22 t., Jamaïque 13 t., Martinique 12 t., Costa-Rica 20 t., Colombie 16 t., Brésil 44 t., Chili 23 t., Argentine 49 t., etc.

Prix : 250 francs.

N° 394. — *Album universel, 1^{er} et 2^e volume, 11^e édition, reliure maroquin, contenant environ 1,330 timbres, le tout étant en très bon état, cette collection peut être continuée, savoir :*

1^{er} volume. — Suède 30 t., Norvège 9 t., Danemark 9 t., Hélioland 6 t., Prusse 4 t., Bade 14 t., Wurtemberg

7 t., Bavière 22 t., Allemagne Emp. 26 t., Autriche 22 t., Hongrie 13 t., Suisse 46 t., Pays-Bas 28 t., Belgique 45 t., Luxembourg 18 t., France 82 t., Espagne 34 t., Italie 29 t., Russie 18 t., Finlande 10 t., Roumanie 19 t., Bulgarie 9 t., Grèce 19 t., Egypte 20 t., Cap de Bne-Esp. 5 t., Natal 2 t., Maurice 4 t., Côte des Somalis 6 t., Obock 8 t.

2^e volume. — Perse 12 t., Inde Angl. 3 t., Indo-Chine 5 t., Hong-Kong 4 t., Japon 13 t., Australie Occ. 5 t., du Sud 3 t., Queensland 5 t., Hawaï 5 t., Canada 16 t., Terre-Neuve 7 t., E.-Unis 41 t., Bahamas 2 t., Antilles Esp. 54 t., Haïti 4 t., Costa-Rica 8 t., Guyane Angl. 5 t., Colombie 23 t., Brésil 24 t., Pérou 15 t., Argentine 22 t., etc.

Prix : 70 francs (port 85 c.)

N° 395. — *Album contenant environ 1,975 timbres en bon état, savoir :*

France 109 t., Allemagne 78 t., Autriche 67 t., Bade 15 t., Bavière 30 t., Belgique 59 t., Brunswick 5 t., Bosnie 11 t., Bulgarie 27 t., Danemark 19 t., Eglise 7 t., Espagne 122 t., Finlande 14 t., Gibraltar 3 t., Gde-Bretagne 61 t., Grèce 73 t., Hongrie 40 t., Lombardo 9 t., Luxembourg 24 t., Monaco 10 t., Norvège 35 t., Pays-Bas, 46 t., Portugal 61 t., Prusse 7 t., Russie 28 t., St-Marin 3 t., Saxe 5 t., Serbie 32 t., Suède 49 t., Wurtemberg 35 t., Indes Angl. 5 t., Abyssinie 14., Cap de Bne-Esp. 3 t., Egypte 8 t., Maurice 7 t., Tunisie 8 t., Argentine 19 t., Canada 23 t., Chili 18 t., Costa-Rica 9 t., E.-Unis 33 t., Haïti 4 t., Martinique 7 t., Pérou 24 t., Uruguay 13 t., Bornéo 18 t., Indes Néerl. 5 t., Nlle G. du Sud 8 t., Nlle-Zélande 7 t., Queensland 4 t., etc.

Prix : 80 francs (port 85 c.)

PRIX-COURANT DES NOUVEAUTÉS

AÇORES

Effigie de 3/4 à gauche de Carlos I^{er}, nom du pays, valeur et lettres aux angles, dentelés.
 5 reis bist. s. crème N » 70
 10 » bleu s. azuré N » 90

AFRIQUE DU SUD

Type 1896, petit format, dentelé.
 6 p. violet bleu. N 4^{te} 25

BARBADE

Commemoratif, raisseau, dentelés.
 1 d. noir, vert et bleu. N » 25

ÉQUATEUR

Timbres fiscaux avec courbes et valeur en surcharge noire, venant comme timbres-poste.
 1 c. sur 5 c. gris. N » 15
 3 » sur 1 sucre bleu. N » 25

FRANCE

Type semeuse, sans terrasse, dentelés.
 10 c. rouge. N » 15
 35 » violet. N » 45
 Type de 1900, liberté à droite, dentelés.
 15 c. vert foncé et bleu. N » 55

HAÏTI

Effigie de face du Président Nord Alexis, ou armes, den-

telés. (Pour le service intérieur).

1 c. de gourde bleu. N » 05
 2 » » jaune. N » 10
 3 » » gris. N » 15
 7 » » vert. N » 30

Idem. (Pour le service extérieur).

1 c. de piastre vert. N » 15
 2 » » rouge. N » 20
 3 » » brun. N » 30
 4 » » carmin. N » 35
 5 » » bleu. N » 45
 7 » » gris. N » 60
 8 » » rose. N » 70
 10 » » orange. N » 85
 15 » » grisvert. N 1^{er} 25
 20 » » vert foncé. N 1^{er} 75
 50 » » vermillon. N 4^{te} »

ITALIE

Effigie à gauche, Victor-Emmanuel III, dentelés.

10 c. carmin. N » 15

PARAGUAY

Type 1905, dentelés.

5 c. jaune orange. N » 10

Timbres de service

Type 1905.

1 c. olive. N » 0
 2 » vert jaune. N » 05

PHILIPPINES

Effigies diverses (types annoncés aux émissions nouvelles).

2 cent. vert Rizal. N » 15

4 c. rose Mac-Kinley N » 20
 6 » violet Magellan N » 30

TRAVANCORE

Timbre de 1888, avec valeur en surcharge noire.

1/4 sur 1/2 ch. violet. N » 10
 3/8 sur 1/2 » violet. N » 15

TUNIS

Timbres pour

colis-postaux

1906. Courrier indigène à cheval, dentelés.

69. 5 c. vert et lilas. N » 10
 70. 10 » vermillon et rose. N » 15
 71. 20 c. brun foncé et vermillon. N » 30
 72. 25 c. bleu brun. N » 40
 73. 40 » gr. noir et rose. N » 60
 74. 50 c. lilas et violet. N » 75
 75. 75 » brun clair et bleu. N 1^{er} 40
 76. 1 f. brun carmin et rose. N 1^{er} 50
 77. 2 f. rose carminé et bleu. N 2^{es} 75
 78. 5 f. violet et lilas brun. N 7^{es} »

Cartes-lettres

Type en cours.

10 c. rose sur gris clair N » 20
 15 » gris sur gris clair N » 30

TIMBRES RARES

Aperçu de quelques prix

AFRIQUE

CENTRALE

1891.



Timbres de la Compagnie de l'Afrique du Sud avec SCA en surcharge noire.
 6 p. bleu ciel. N 5^{te} »

ALLEMAGNE

DU NORD

Tour et Taxis

1865. Chiffre, couleur sur blanc.

30. 1/4 sgr. noir percé en lignes sur couleur 0 18^{es} »

31. 1/3 sgr. vert percé en lignes sur couleur 0 8^{es} »

Confédération

1868.



Chiffre, dentelés.

8. 2 kr. orange non dentelés. N 6^{es} »

ALSACE-LORRAINE

1870.

Chiffre, dentelés.



- 96. 1 cent. olive burelage renversé . . . N 40^r »
- 96. 1 cent. olive burelage renversé . . . O 50^r »
- 97. 2 cent. marron burelage renversé (amin-ci) O 30^r »
- 98. 4 cent. gris burelage renversé . . . O 10^r »
- 99. 5 cent. vert burelage renversé . . . O 40^r »
- 101. 20 cent. bleu burelage renversé . . . O 10^r »
- 102. 25 cent. brun burelage renversé (amin-ci) O 25^r »
- 102. 25 cent. brun burelage renversé (amin-ci) O 20^r »

ANTIGUA

1862-84.

Effigie à gauche (Victoria I)



- 1. 1 p. carminé filigr. étoile N 6^r

ANTILLES ESPAGNOLES

Cuba

1883. Effigie d'Alphonse XII sans millésime avec vignette en surcharge dentelé.

- 180. 20 c. brun double surcharge étoile . . . 30^r

Porto-Rico

1884-85. Effigie d'Alphonse XII, sans millésime dentelé.

- 268. 3 c. brun, 8 c. er-reur N 8^r

ARGENTINE

1862.

Armes.



- 5. 5 cent. rose accent sur U de Republica . . . O 10^r

1864.

Effigie de 3/4 à gauche. (Ricadaria) dentelé.



- 12. 5 c. carmin sans filigr. O 15^r

1867.

Effigie de Belgrano, dentelé.



- 16. 10 c. vert papier vergé verticalement. O 10^r

AUSTRALIE OCCIDENTALE

1861. Cygne cadre rectangulaire.

- 15. 2 p. rouge percé en lignes O 30^r

1864. Idem.

- 24. 6 p. violet foncé sans filigr. O 8^r

AUSTRALIE DU SUD

1860.

Effigie de Victoria I dans un ovale dentelé.



- 6. 9 p. gris lilas dentelé et percé en lignes, rare O 50^r »

1861-63. Effigie à gauche de Victoria I.

- 7. 1 p. vert percé en lignes N 15^r »
- 10. 6 p. bleu percé en lignes 20^r »

1866-69. Timbre de 1860 avec TEN PENCE en surcharge.

- 18. 10 p. sur 9 p. jaune percé en lignes O 20^r »

1867-98. Effigie à gauche, dentelés.

- 19. 2 p. orange foncé filigr. S A percé en lignes N 40
- 20. 4 p. violet filigr. v et couronne O 40
- 21. 2 sh. carmin percé en lignes O 5^r

1870. Idem. avec 3 PENCE en surcharge.

- 23. 3 p. noir sur 4 p. bleu piq. 10 N 40
- 23. 3 p. noir sur 4 p. bleu piq. 11 1/2 O 8
- 23. 3 p. noir sur 4 p. bleu piq. 11 1/2 N 25
- 23. 3 p. noir sur 4 p. bleu piq. 11 1/2 O 5

BADE

1862-64. Armes sur fond blanc dentelés.

- 24. 3 kr. rose piq. 13 1/2 O 3
- 25. 6 kr. bleu vert. N 40

BAHAMAS

1859-61 Effigie de trois quarts à gauche, Victoria I, dentelé.



- 2. 1 p. carminé dentelé seulement en haut N 25

1862-63.

Idem.



- 6. 6 p. violet, papier uni piq. 13 O 20

BARBADE

1861.

Déesse assise, dentelés.



- 11. bleu, filigr. grande étoile O 10^r
- 13. carmin, id. O 25

Idem avec valeur en bas.

- 16. 1 sh. brun noir filigr. grande étoile O 5

LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJA CATALOGUÉS

et Timbres non cotés au Catalogue

CHILI

Enveloppe

1903. Effigie de Colomb à gauche, relief.
113. 5 c. bleu . . . o » 10

CHINE

Bureaux français

1902-04. Timbres Indo-Chine avec valeur en caractères chinois en surcharge.



20. bistre sur vert N » 75
22. 30 » brun . . . N 2' 25
26. 40 » rouge . . . N 2' 25
27. 50 » rose . . . N 10' »
31. 75 » noir sur jaune N 3' 50
32. 1 fr. olive . . . N 3' 50
33. 5 » violet . . . N 15' »

Yunnansen

1903. Timbres d'Indo-Chine avec YUNNANSEN et valeur en caractères chinois en surcharge.



1. 1 c. noir sur bleu N » 50

2. 2 c. brun rouge . N » 20
4. 5 » vert jaune . N » 60
8. 25 » bleu . . . N » 75
9. 30 » brun . . . N 1' »
12. 75 » noirs, jaune. N 2' 50

DANEMARK

1905-06.

Chiffre, lions, couronne et coeurs dentelés.



89. 1 ore orange . . o » 05
90. 2 » carmin . . o » 05
91. 3 » brun gris . o » 05
92. 15 » lilas . . . o » 10

NATAL

Timbres de service

1905. Timbres-poste de 1902 avec OFFICIAL en surcharge noire.

99. 1/2 p. vert . . . o » 40
100. 1 » rose . . . o » 40
Les 2 timbres . . . o » 75

ROUMÉLIE

ORIENTALE

1885. Timbres de Roumélie avec lion sans cadre, en surcharge noire ou bleue.



18. 5 p. violet et lilas N 1' 50
19. 10 » vert et vert . N 1' 50
20. 20 » rose et rose . N 3' 50
21. 1 piastre noir et bleu N 4' 50
1885. Idem, avec lions et inscriptions dans un cadre en surcharge noire.

24. 5 p. violet et lilas N 1' 50
25. 10 » vert et vert . N 2' 50
26. 20 » rose et rose . N 3' »
La série des 7 valeurs N 17' »

TURQUIE

Timbre-taxe

1901. Type 1892, dentelé.
128. 20 p. noir sur carmin vif . . . N » 50

OCCASIONS DU MOIS

BOSNIE

1906. Vues diverses, dentelés.

- 1 heller gris.
2 » violet.
3 » jaune.
5 » vert foncé.
10 » bistre.
10 » carmin.
20 » brun foncé.
20 » bleu clair.

- 30 heller vert clair.
La série des 9 timbres o » 85

EQUATEUR

Timbres-télégraphe 1894.

Effigie du président Rocafuerte, dentelés.



96. 10 c. vert jaune . o

97. 20 c. rouge . . . o
98. 40 » brun . . . N
Les 3 timbres . . . » 50

1897. Timbres-télégraphe de 1894 surchargés.

153. 20 c. rouge . . . o » 10
165. 10 c. s. 20 c. rouge.
(2 variétés de surcharge), chaque » 10

1900. Effigies diverses dans un cercle, dentelés.



205. 10 c. bleu ciel et noir.
206. 20 » rouge et noir.

Les 2 timbres . . . 0 » 25

FRANCE

Timbres-taxé

Chiffre, imprimés en typographie, sans gomme, papier mince (1).



126. 40 c. bleu . . . N 5^t »
127. 60 » jaune bistre N 7^t »

GRÈCE

1906. Timbres des jeux olympiques.

N^{os} 123 à 133.

1, 2, 3, 5, 10, 20, 25, 30, 40, 50 lepta, 1 drachme.

La série des 11 timb. 0 2^t 75

MADAGASCAR

1904. Timbres coupés en deux verticalement et servant pour 1/2 valeur, avec surcharge AFFRANCHISSEMENT EXCEPTIONNEL FAUTE DE TIMBRES.

Moitié de 10 c. rouge, sur enveloppe entière 10^t »

1904. Idem, avec surcharge AFFRANCHISSEMENT SPÉCIAL FAUTE DE FIGURINES.

Moitié de 20 c. sur carte illustrée entière 3^t 50

Moitié de 30 c. sur enveloppe entière 2^t 50

MONTÉNÈGRO

1896. Timbres jubilaires, millésime, paysage dentelés.



60. 1 n. bleu et brun.
61. 2 » lilas et jaune.
62. 3 » brun rouge et vert.
63. 5 » vert et brun bistre.

64. 10 n. jaune et bleu pâle.
65. 15 » bleu et vert jaune.
66. 20 » vert et bleu pâle.
67. 25 » bleu et jaune pâle.
68. 30 » lilas et brun bistre.
69. 50 » brun rouge et bleu.
70. 1 fl. rose et bleu gris.
71. 2 » brun et gris.

La série des 12 timbres N 42

SOUDAN

ÉGYPTIEN

1898.



Arabe monté sur un chameau, dentelés.

17. 1 m. rose et brun.
18. 2 » brun et vert.
19. 3 » vert et violet.
20. 5 » noir et rose vil.
21. 1 p. brun rouge et bleu ciel.
22. 2 » bleu ciel et noir.

Les 6 timbres . . . 0 1^t 40

(1) Voir le Collectionneur de Timbres-poste du 1^{er} février 1905.

CARTES-POSTALES

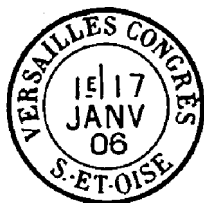
de l'élection de M. Fallières à la présidence de la République

Nous tenons à la dispositions de nos clients deux collections complètes des cartes-postales mises spécialement à la dispositions des membres du Congrès (députés et sénateurs), le 17 janvier 1906, c'est-à-dire le jour de l'élection de M. Fallières à la présidence de la République.

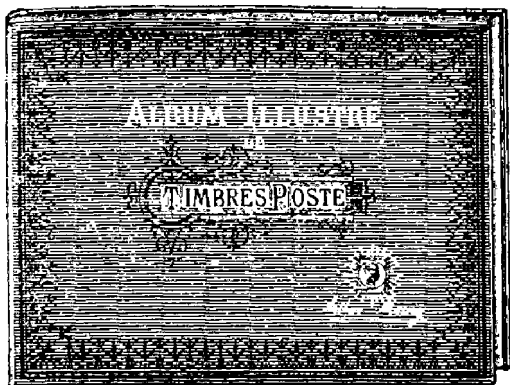
Chaque collection comprend 16 cartes représentant les diverses salles du palais de l'Assemblée Nationale de Versailles ; elles sont toutes revêtues d'une figurine postale oblitérée le 17 janvier 1906 avec le timbre à date spécial du Congrès (Versailles-Congrès, S.-et-Oise, 17 janvier 1906).

Ces cartes n'ont pas été mises en vente ; elles ont été distribuées aux députés et sénateurs par les soins de la questure de l'Assemblée Nationale.

Prix de la collection de 16 cartes : 25 francs



ALBUM ILLUSTRÉ DE TIMBRES-POSTE



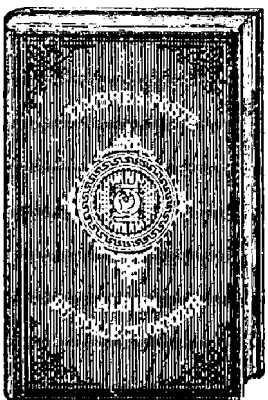
Cet album obtient un grand succès auprès des jeunes collectionneurs. Il est de grand format comme l'Album Universel (28 centimètres sur 21); sa reliure est en percaline de diverses nuances avec un joli titre doré. Il est illustré de deux mille deux cents gravures de timbres de tous les pays et de cent trente-trois armoiries. Les cases au nombre de 6,700 n'ont pas les descriptions.

Son prix est absolument modique. — PRIX..... 3 fr. 25
(Port et emballage 1 fr.)

MÊME OUVRAGE, mais avec le double de pages et 13,000 cases au lieu de 6,700. — PRIX..... 5 francs.
(Port et emballage : pour la France, 1 fr. 10; pour l'Étranger, 1 fr. 60)

ALBUM CATALOGUE

Album avec catalogue complet illustré d'environ 2,450 gravures: forme livre, 14 c. sur 22; places pour 3,700 timbres,



Ces albums sont de deux types:
1^o Couverture cartonnée, couleur chamois, illustrée de timbres en trois couleurs.

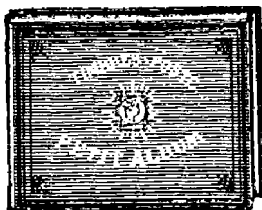
Prix.... 2 fr. 75 (port 0 fr. 70)

2^o Couverture en percaline chagrinée, couleurs: rouge, noir, vert foncé ou brun, joli titre, timbre mosaïque doré.

Prix.... 3 fr. 50 (port 0 fr. 70)

PETIT ALBUM

Petit album (14 cm. sur 11) s'ouvrant en long, cases pour 2,950 timbres, noms des pays, renseignements, 950 gravures de timbres,



Édition 1905

titre doré, jolie reliure en percaline chagrinée, couleurs: rouge, noir, vert foncé ou brun.

Prix.... 1 fr. 25 (port 0 fr. 25)

ÉTRENNES 1907

Nomenclature des Albums



DE
TIMBRES
POSTE

ÉDITÉS

Par Arthur MAURY

ÉDITION 1906

Petit Album relié	1 fr. 25
Album Catalogue cartonné	2 fr. 75
Album Catalogue relié	3 fr. 50
Album Illustré relié (6,700 cases)	3 fr. 25
Album Illustré relié (15,000 cases)	5 fr. »
Album Universel complet en un seul volume :	
imprimé recto et verso, reliure toile, titre doré	13 fr. »
» Le même, relié dos maroquin	16 fr. »
» » » deux fermoirs, tranche dorée	25 fr. »
Album Universel complet en deux volumes :	
impression au recto seul, douze cartes géographiques en couleurs.	
Prix de chaque volume :	
» reliure percaline, titre doré, 1 fermoir	15 fr. »
» 1/2 reliure, dos chagrin, 1 fermoir	18 fr. »
» Chagrin plein, titre or, 2 fermoirs	30 fr. »
» Maroquin, reliure riche, biseaux	60 fr. »
» » du Levant, 1 ^{er} choix, reliure splendide, sans dorure	80 fr. »
Etc... (prix suivant la richesse des garnitures).	
Même ouvrage , contenu dans cinq couvertures, à feuilles mobiles, onglets en toile perforée, reliure spéciale, brevetée s. g. d. g., dos et coins chagrin. Complet	120 fr.

Voir la description de nos Albums dans notre prix-courant illustré qui est envoyé gratis sur demande et qui indique le port de chaque volume

NOTA. — Nous recommandons bien à nos lecteurs qui désirent acheter des Albums de ne pas attendre la veille du jour de l'An, alors que nous sommes débordé par la vente et que les Compagnies de chemins de fer sont encombrées de colis.